UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
CENTRE DE RECHERCHE TEXTES ET FRANCOPHONIES

Thèse de Doctorat de Lettres nouveau régime
en Littérature française et francophone
Présentée et soutenue publiquement à l'Université de Cergy-Pontoise
pour obtenir le grade de Docteur (arrêté du 30 mars 1992)

■

GÉOGRAPHIE, IMAGINAIRE, FICTION : LA PLAINE DU CHÉLIF A TRAVERS LES TEXTES

TOME 1

■

Par

El Djamhouria SLIMANI-AÏT SAADA

Novembre 2007

Jury de soutenance :
Christiane CHAULET ACHOUR, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, Directrice de thèse
Dalila MORSLY, Professeur à l'Université d'Angers, rapporteur
Emmanuel FRAISSE, Professeur à l'Université de Paris III, rapporteur
Violaine HOUDART-MEROT, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, membre
Hadj MILIANI, Professeur à l'Université de Mostaganem, membre

INTRODUCTION

> « Reflétant et fixant des canons, l'anthologie est nécessairement définition et interprétation de la littérature. Issue d'une lecture et vouée à la médiation, elle ne cesse d'en donner une image paradoxale, écartelée entre sa volonté d'ériger un monument et celle de traduire un mouvement »[1]

Renouer avec une tradition : réécrire la mémoire d'une région à partir de l'assemblage et de l'analyse d'un ensemble de textes s'y référant et s'échelonnant sur plus d'un siècle, tel est l'objectif de notre recherche. Le fil directeur de cette réalisation est le lieu géographique, son histoire et ses différentes représentations sur le plan de l'écriture et de l'imaginaire. Le discours d'accompagnement critique de ce recueil est enrichi par une connaissance du terrain. L'anthologie que nous proposons n'est pas à proprement parler une compilation de textes exclusivement littéraires mais s'en inspire pour présenter un choix de textes divers qui ont pour thème commun l'histoire et la représentation d'une région d'Algérie qui reste assez méconnue : la plaine du Chélif. Elle porte sur la conquête d'un espace géographique précis, sur la création de villes et de leur évolution à travers l'écriture et ce en sollicitant tous les types de textes. Il s'agit de montrer comment la géographie investit l'espace littéraire, et inversement de voir comment cette plaine du Chélif s'inscrit, au fil de ce recueil, dans l'espace de l'écriture en tentant de dégager la spécificité et l'apport de chacun des textes à la construction d'un imaginaire sur un lieu donné, à défaut de parler d'une littérature régionale

On peut certes, nous objecter qu'«une anthologie est par nature un classement et un traitement du littéraire »[2]. De fait, si pour la composition de ce recueil, le cadre socioculturel est historiquement daté -1843 à nos jours- et géographiquement défini par le titre : *la plaine du Chélif à travers les textes : Chlef, Miliana, Ténès*, le choix de textes

[1] Emmanuel Fraisse, *Les anthologies en France*, Paris, PUF, 1997, p. 12.
[2] E. Fraisse, *Les anthologies en France*, Paris, PUF, 1997, p. 129.

semble contestable au regard de cette définition. En effet, notre corpus étant constitué d'extraits littéraires et de productions en marge du texte littéraire, se posent non seulement le problème de la forme de notre étude : une forme culturelle qui ne serait pas littéraire au sens strict du terme mais également celui du statut de cette paralittérature et des littératures d'expression française dans les champs littéraires et institutionnels. Aussi il convient de préciser d'abord les raisons de ce choix pour cette forme puis quelques éléments de réflexion autour de la définition formelle des anthologies**.**

1. Choix du sujet et option pour une recherche sur le mode anthologique

L'intitulé de notre recherche : « géographie, imaginaire, fiction : la plaine du Chélif à travers les textes» peut surprendre les partisans d'une littérature classique, tout comme peut étonner l'anthologie de lieux qui l'accompagne. Quel est l'intérêt d'intégrer la géographie dans une recherche qui se veut d'abord littéraire et pourquoi y greffer un recueil de textes dont le dénominateur commun est l'évocation de lieux situés dans cette plaine du Chélif ?

Ce sujet de recherche est en quelque sorte un prolongement oblique de notre thèse de magister[3] qui était consacrée au quatuor d'Assia Djebar, *L'amour la fantasia, Ombre sultane, Vaste est la prison* et *Ces voix qui m'assiègent.* Plus précisément le texte en prose poétique *Biffure* nous avait fortement impressionnée et interpellée. Il introduisait le chapitre intitulé « Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes… » qui relate un événement tragique, lié à l'histoire de la conquête, l'enfumage par l'armée coloniale, de toute une tribu qui s'était retranchée dans les grottes du Dahra. C'est donc par le biais de la littérature que notre intérêt pour l'histoire de la région du Chélif s'est éveillé.

Lorsqu'il s'est agi de s'inscrire en doctorat, travailler uniquement sur l'œuvre de Assia Djebar n'était plus stimulant mais l'intérêt pour l'histoire de la région était resté toujours aussi vif. Au fil de nos lectures, nous nous apercevions qu'elle est évoquée dans des ouvrages de tous genres mais n'en constituait pas le thème majeur. Aussi ce travail a pour origine une question récurrente voire obsédante, pour la native de la région que je

[3] Equivalent dans le cursus algérien du mémoire de D.E.A.

suis : pourquoi cette plaine du Chélif, riche et fertile est-elle si peu présente dans les œuvres littéraires ?

Un autre phénomène lié à cet espace géographique nous a interpellée, à savoir la forte sismicité de la région qui génère la destruction et la reconstruction de lieux, qui modifie notre rapport aux lieux et qui joue donc un rôle non négligeable sur le plan de l'imaginaire. Préoccupée de ce que la littérature pouvait dire de la nature, de l'espace géographique qui nous concerne, la lecture des divers ouvrages y référant nous donne l'idée de collecter les textes qui racontent l'émergence des lieux sur le plan de l'écriture et de les exploiter sur le plan didactique. En fait, de par notre formation d'enseignante, l'idée, en élaborant ce recueil, était de rester centrée sur les textes littéraires, tout en étant consciente que la réflexion doit être renvoyée à un plus vaste ensemble. Plusieurs paramètres que nous évoquerons au cours de cette étude entrent en jeu dans l'appréhension ou la compréhension de terme littérature. En effet comment parler de littérature, d'histoire, de géographie tout en restant centrée sur l'enseignement de la littérature ? Peut-on parler d'anthologie quand les textes proprement littéraires ne constituent que 60% du corpus choisi pour notre recueil ?

Anthologie une histoire de forme ?

Ce projet de recension et d'analyse de textes de genres divers ayant pour thème commun la région du Chélif se heurte à un écueil de taille sur le plan formel, celui de son intitulé. Le terme anthologie est-il approprié pour le désigner ? Car si de fait, le choix du corpus est déterminant dans la construction de l'objet de recherche, les actes de sélection, d'extraction, de rassemblement qui président à son élaboration impliquent la définition d'une forme au sein d'un nouvel environnement. Aussi avons-nous choisi de donner à la construction de notre objet la forme anthologique[4]. Mais qu'entend-on d'abord par anthologie ?

Si l'on se réfère, à l'histoire de l'évolution du terme « anthologie » proposée par Emmanuel Fraisse dans son ouvrage intitulé *Les Anthologies en France,* « l'extension du sens d'anthologie concerne avant tout le passage d'un modèle historiquement reconnu - l'*Anthologie grecque* - à un recueil de pièces poétiques brèves, puis à tout recueil de prose

[4] El Djamhouria Slimani, « Corpus hétérogène sur un mode anthologique » in *Objectif : thèse,* Amiens, Encrage édition et CRTH-Université de Cergy-Pontoise, 2004, p. 131-140.

ou de vers ». La plupart des définitions se limitant à une conception exclusivement littéraire, la seule différence notable concerne l'élargissement de l'anthologie aux pièces en prose. C'est au cours du XIX[e] siècle notamment, que l'anthologie paraît trouver son expansion et ses caractéristiques principales. Cette expansion du terme qui va prendre une valeur générique est confirmée par la définition de *La Grande Encyclopédie :*

> « Anthologie I. Littérature – On désigne sous ce nom tout recueil de morceaux choisis de prose ou de vers, dus à des auteurs différents. La première que nous connaissions est celle de Méléagre […]. Mais l'idée a fait fortune […] nous avons aujourd'hui un grand nombre d'anthologies ou de recueils de morceaux choisis de prose ou de poésie destinés principalement à l'éducation. » [5]

Or, selon Emmanuel. Fraisse, cette définition « en liant anthologie », « morceaux choisis » et « éducation », soulève une série de problèmes face auxquels il reste délicat, aujourd'hui encore, de donner une réponse tranchée ». Il rappelle que c'est au cours du XIX[e] siècle également, que « morceaux choisis » et « anthologie » entrent en concurrence et que la distribution entre les deux termes va, dès cette période, tendre à s'opérer en fonction du degré de pédagogisation du recueil. Cela s'explique par le fait qu'à cette époque, la scolarisation, l'étude des textes en langue nationale et l'histoire littéraire se développent parallèlement. Cependant, il n'en demeure pas moins qu'aux yeux de nombreux spécialistes, « le caractère scolaire des morceaux choisis suffit à les exclure de l'anthologie *stricto sensu* »[6].

Pour Emmanuel Fraisse c'est probablement dans l'organisation de l'anthologie, dans la manière dont elle agence et accompagne les extraits proposés, que la question de l'appartenance des morceaux choisis à l'anthologie peut être en partie éclaircie. En fait, pour qu'il y ait véritablement anthologie, il faut un fil conducteur affirmé ou identifiable, une chronologie ou une thématique explicite, des notices biographiques et des références bibliographiques. En somme, son organisation doit être décelable comme l'explique cet auteur :

---

[5] Camille-Ferdinand Dreyfus (dir.), *La Grande Encyclopédie, inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une société de savants et de gens de lettres*, Paris, H. Lamirault & Cie, s.d. [1886-1891], 9 vol., t. 3, p. 154-156, p. 154, cité par E. Fraisse, in *Les Anthologies en France*, *op. cit*., p. 92.
[6] E. Fraisse, *Les Anthologies en France*, *op. cit.*, p. 96.

> « En l'absence d'un regard organisateur lisible dans l'appareil critique, préface ou postface, notices bio-bibliographiques, notes explicatives, sans mise en ordre immédiatement perceptible des textes retenus, il ne saurait y avoir anthologie véritable mais seulement forme anthologique. » [7]

Sachant ainsi, qu'une anthologie est le résultat d'un choix et d'un classement du littéraire, notre projet n'est pas de fournir une anthologie au sens littéral du terme mais de contribuer à l'expression d'une littérature propre à notre région et sur notre région, d'une part. D'autre part, comme l'ampleur de la production peut rendre malaisé la sélection et que la forme fragmentaire se prête bien à un regard d'ensemble, nous avons opté pour la construction d'un recueil de textes susceptible d'être exploité sur le plan pédagogique. Une «anthologie de lectures»[8] en quelque sorte qui pourrait effectivement être utilisée comme outil didactique dans l'approche des textes en classe de français langue étrangère en y adjoignant en annexe un fascicule pédagogique proposant à titre indicatif des pistes d'exploitation de quelques-uns de ces textes. Ce sera un «recueil mixte» dans le sens où l'entend Emmanuel Fraisse :

> « Quant aux recueils mixtes, ils concernent les « écrivains» ou affichent une orientation scolaire. Ils sont également fréquents dans le recueil de littérature étrangère qui entendent proposer un panorama complet de la production littéraire d'une aire culturelle donnée. » [9]

La nature de cette anthologie est donc mixte : composée d'extraits littéraires et non littéraires, elle se veut à la fois thématique et historique. Notre objectif premier étant de raconter l'histoire de cette portion de la plaine du Chélif à travers les textes pris dans un ordre chronologique, nous avons donc privilégié l'histoire et le descriptif des villes de Chlef, ex- El-Asnam, ex- Orléansville, de Miliana et de Ténès.

Ce choix peut sembler arbitraire mais il est commandé par un souci de rigueur pratique qui demande de délimiter notre champ d'intervention, et par la nature et le nombre de documents collectés relatifs à la création d'Orléansville, création, elle-même, déterminée par des faits historiques cela va sans dire mais surtout par sa position stratégique. Ce n'est

[7] E. Fraisse, *Les anthologies en France*, *op.cit.*, p. 96.
[8] *Ibid*, p. 108.
[9] *Ibid.*

qu'après la pacification de Miliana que le maréchal Bugeaud décide l'implantation de ce centre de colonisation proche de la mer, qu'est au départ, Orléansville :

> « El-Asnam a pour origine un camp permanent, créé par Bugeaud en 1843, pour surveiller les montagnards du Nord et du Sud, à mi-chemin de Miliana et de Mostaganem et en rapport facile avec la mer par la trouée de Ténès: « c'est la position de Ténès qui a fixé celle de la future Orléansville» (Yacono). » [10].

Mais l'ordre chronologique fréquemment adopté, pour se présenter comme « l'expression explicite d'une conscience du devenir littéraire », ne peut être retenu comme le caractère unique de l'anthologie. L'appareil critique qui accompagne les textes, ou péritexte, est aussi une caractéristique essentielle de l'anthologie au sens classique du terme. Il faut cependant, éviter un double écueil car le plus souvent, « soit le propos théorique réduit les textes cités à n'être que des illustrations, soit les informations diverses marquent le caractère secondaire du recours aux textes mis à leur service en l'absence d'indications propres à saisir un développement littéraire »[11]. Emmanuel Fraisse rejoint le point de vue de Dieter Pforte et Johann Bark[12] quand ils estiment que le péritexte ne doit pas constituer plus de 25% du total du texte. Le troisième critère qui doit être également retenu dans la définition de l'anthologie est le nombre d'auteurs proposés. « Il y a anthologie si les textes d'au moins cinq auteurs sont représentés ». Ainsi pour cet auteur :

> « Une telle définition - organisation, appareil critique, multiplicité des textes et des auteurs – qui correspond en grande partie à l'anthologie moderne […] a le mérite d'être rigoureuse et de borner clairement le champ d'investigation. » [13]

En fait ce qui explique notre choix pour le point de vue anthologique, c'est qu'il permet de définir son objet non par sa nature compilatoire, mais par ses critères d'organisation et la nature du péritexte. Œuvre de lecture ou plutôt de relecture, l'anthologie permet d'abord de réécrire le passé au prisme d'un regard présent. Or notre travail se voulant contribution à la reconstruction de notre histoire, l'anthologie constitue les cadres de la mémoire plus sûrement que toute théorie littéraire en organisant en réseau

---

[10] Jean Despoix et René Raynal, *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Paris, 1975, p. 99.
[11] E. Fraisse, *Les anthologies en France, op. cit.*, p. 96.
[12] E. Fraisse, *Les anthologies en France, op. cit.*, p. 96, citant J. Bark et D. Pforte, *Die deutschsprachige Anthologie*, Vittorio Klostermann, Frankfort, 1969.
[13] *Ibid*., il s'agit de « l'anthologie telle qu'elle se développe dans l'Europe du XIX^{e} siècle » p. 98.

des textes associés. Elle permet enfin de construire un lieu imaginaire d'existence «régionale», une représentation de soi :

> « Ainsi miroir de l'identité ou de l'altérité, rêvée, espérée, proclamée, l'anthologie peut être définition d'un «chez soi», construit pour être présenté aux «autres» (les étrangers, les anciens colons, les oppresseurs inconscients d'aujourd'hui), ou bien présentation des autres aux siens (par la médiation d'un passeur qui se sent des deux mond*es*). »[14]

L'anthologie proposée ne sera pas littéraire, au sens strict du terme, mais plus ouverte sur des textes variés, le texte étant considéré comme un énoncé qui renvoie essentiellement à une situation d'énonciation, situation qu'il nous faut donc déterminer et que nous nous proposons d'analyser au fur et à mesure de notre étude. Jean-Marc Moura dans le chapitre intitulé « l'effet anthologique », écrit :

> « L'anthologie est un moyen dynamique de construire le lieu d'énonciation d'une œuvre. Elle invite à la découverte d'un mouvement littéraire et culturel qu'on présente dans sa cohérence jusqu'alors négligée. […] Ces anthologies représentatives de toutes les régions francophones, ne ressemblent en général pas à « ce cimetière où l'espace est mesuré, et où il faut à chaque instant, trouver de la place pour de nouvelles tombes. »[15] Il s'agit de montrer qu'existe une littérature. La composition est créatrice d'un double sens : on crée un bouquet littéraire et une littérature (jusque-là non reconnue comme telle)... Elle relie en même temps la création littéraire à une communauté de culture ou de race, engageant dès lors une certaine lecture des textes qui influencera la scénographie des œuvres à venir. » [16]

De fait, si le rôle de l'écriture n'est pas anodin, toute réflexion sur la littérature s'efforce de prendre en compte deux réalités : le texte, et celui qui est à son origine, l'écrivain. Toute étude littéraire implique donc la prise en compte de la réalité du texte, ou de la réalité de l'écrivain. Différentes questions peuvent être posées, plusieurs approches ou perspectives d'étude sont ainsi ouvertes. Notre corpus hétérogène composé de textes nombreux, 52 au total, nécessitera des angles d'analyses différents puisque par définition la méthode est tributaire de l'objet. Pour notre part, nous souhaitons nous appuyer sur l'apport de la sociocritique et de la géocritique pour délimiter notre cadre théorique et analytique, enrichi sur le plan méthodologique de l'apport de la linguistique dont la théorie de

---

[14] Anne-Marie Chartier, «Les anthologies, histoire des lectures traversières», article paru dans *Le Français aujourd'hui*, n° 119, p.107-114.
[15] E. Fraisse, *Les anthologies en France*, PUF, 1997, p. 274-275, citation empruntée à M. Halbwacks, reprise par J.-M. Mourra.
[16] Jean-Marc Moura , *Littératures francophones et théorie post-coloniale*, Paris, PUF, 1999, p. 115.

l'énonciation pour l'approche de textes et plus précisément du fait littéraire. Comme le précise Dominique Maingueneau :

> « L'approche strictement « grammaticale» ne peut plus suffire : l'analyste est désormais contraint de s'appuyer sur une théorie de l'énonciation littéraire dont les catégories ne sont réductibles ni à celles de la grammaire, ni à celles de la rhétorique traditionnelle. »[17]

De plus dans un contexte plurilingue la notion de culture littéraire doit être redéfinie. De fait, toute culture étant rencontre avec la culture de l'autre, l'éducation interculturelle suppose une autre approche de la littérature. Et l'apport de la linguistique n'est pas négligeable dans l'enseignement de la littérature dans ce contexte, ainsi que l'explique Didier Coste :

> « La linguistique est revendiquée comme apport nécessaire à l'enseignement de la littérature, en particulier dans une situation pluri- ou multilingue, parce qu'elle constitue un appareil scientifique de description indifférent aux compétences culturelles spécifiques constitutives de la littérarité, parce qu'elle interroge des capacités humaines innées et non pas une sensibilité acquise, parce qu'elle devrait permettre - en constatant et interrogeant la différence de ses fondements avec ceux des études littéraires — de poser à nouveau des questions « naïves » sur les textes, de recontextualiser et de repolitiser leur interprétation. » [18]

Anthologie, champ littéraire et francophonies

Les anthologies classiques tendent à présenter de manière rationnelle et chronologique la littérature, laissant souvent croire que leur objet d'étude est un ensemble ordonné et réfléchi à l'intérieur de frontières stables et mûrement réfléchies. Or lorsque nous quittons le cadre strict du champ littéraire classique français pour aborder les para-littératures et les littératures francophones, le point d'ancrage du discours scientifique nécessite d'être reconsidéré. En effet, l'évolution actuelle consiste à intégrer dans le champ littéraire des littératures jugées marginales ou secondaires : écrits pour la jeunesse, science-fiction, littérature enfantine ou populaire ou régionale, elle consiste aussi à importer dans le champ littéraire des objets de référence étrangers à l'institution : des littératures composées dans d'autres aires culturelles - ainsi les littératures d'expression française -, ce qui

[17] Dominique Maingeneau, *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003 4e édition, p. 6.
[18] Didier Coste, article publié par l'auteur sur *Acta* le 30 août 2005, <http://www.fabula.org/revue/document964.php > consulté le 13/06/07.

contribue à reformer l'ensemble de la création littéraire. Notre recueil composé de textes appartenant à des genres divers que nous avons classé en deux grands ensembles, littérature à fonction testimoniale et textes proprement littéraires, ne correspond ni aux canons d'une recherche littéraire, ni à ceux de l'anthologie. Dans notre cas c'est encore opposer littérature française aux littératures d'expression française et mettre l'accent sur le problème de la légitimation de ces « littératures francophones » définies comme suit par G. Hargreaves :

> « Les littératures que l'on qualifie de francophones se distinguent de celle de la France par des critères qui sont en partie culturels (sans être essentiellement linguistiques) mais aussi doublement politiques. Il s'agit d'une part de littératures d'expression française enracinées dans les territoires où s'exerce une souveraineté autre que celle de la France (les frontières étatiques du monde contemporain sont ainsi directement constitutives de la distinction entre les littératures francophones et la littérature française, la ligne de partage entre celles-ci correspondant à la démarcation territoriale de l'Hexagone). D'autre part la majorité de ces pays ont subi dans le passé la domination coloniale de la France. Cette deuxième dimension politique, qui est antérieure à la première, a profondément marqué la production culturelle de ces pays. » [19]

Cette littérature qui n'a pas reçu de reconnaissance institutionnelle ne pourrait-elle pas se définir comme la frontière de la littérature, « l'autre » indispensable dans le domaine des « Belles-Lettres » ? Pour Christiane Chaulet Achour il s'agit plutôt d'« écrire une histoire littéraire de la langue française» car les œuvres issues d'aires géographiques différentes ayant pour point commun la langue française ont introduit « "l'étranger"dans la littérature, par la grande porte, celle de la langue littéraire »[20]. Elles obligent à reconsidérer les champs littéraires français et francophone autrement, car précise-t-elle :

> « On se heurte là à l'habitude d'une construction littéraire basée sur la superposition des centralismes linguistique et territorial. C'est un double champ littéraire institutionnel qu'il faut prendre en considération que l'écrivain ait choisi ou non la nationalité française mais encore plus lorsqu'il a une autre nationalité. »[21]

Elle ajoute encore : « pour que ces histoires littéraires produisent des effets hors des cercles consacrés des Salons du livre et des plateaux de télévision, il est nécessaire que les

---

[19] Alec G. Hargreaves, « La littérature « beur » : approches comparatives et didactiques » in *Littérature comparée & didactique du texte francophone*, Paris, L'Harmattan, coll. « Itinéraires et contacts de cultures », volume 26, 2e semestre 1998, p. 74-75.

[20] Christiane Chaulet Achour, « Qu'entend-on par « francophonies littéraires ? » in *Convergences francophones*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 2006, p. 25-26.

[21] *Ibid.*, p. 27.

formateurs aient à leur disposition des outils : ouvrages pédagogiques avec aussi anthologies et dictionnaires littéraires » entre autres, des ouvrages « accessibles » qui rendraient accessibles les recherches universitaires aux enseignants et au grand public.

Anthologie et imaginaire

Cet ensemble que nous constituons sous forme d'anthologie répond à des besoins culturels et mémoriels spécifiques : il s'agit de réécrire l'histoire de notre région à travers les textes afin de cerner les éléments qui ont contribué à la construction d'un imaginaire austère sur la région, d'appréhender l'émergence de lieux en littérature. Les villes de Miliana, de Ténès dont les positions ont déterminé la création de Chlef, seront les principaux lieux que nous nous proposons d'interroger.

Ces lieux chargés d'histoire, détruits et reconstruits lors de la guerre de conquête coloniale ou créés par la colonisation comme Orléansville (aujourd'hui Chlef) maintes fois détruite et reconstruite suite à des cataclysmes, font que les textes qui rapportent les conditions de leur reconstruction ou de leur création dévoilent nécessairement le discours idéologique fondant l'espace représenté. En effet, le référent spatial d'un texte linguistique nous amène à examiner les rapports qu'entretient l'espace représenté dans un texte quel qu'il soit avec le concept *espace* tel qu'il se dégage du discours général d'une civilisation ou du pouvoir colonial. Espace, géographie, histoire sont les principales notions qui ont informé notre recherche littéraire et mémorielle.

Les rapports que l'homme entretient avec l'espace qui l'environne sont complexes et les interactions de l'homme et du milieu géographique peuvent se lire sur site. En effet, si l'homme peut enlaidir et détruire son environnement, il peut aussi l'exalter et le porter à une dimension supérieure par les constructions, les cultures, les ouvrages d'art qu'il lui impose. Ces interactions peuvent également se lire en texte car dans une région à forte activité sismique comme la plaine du Chélif, il est intéressant de voir la perception que l'homme livre de son immersion dans la nature en furie, à travers les romans et les poèmes. Nous évoquerons aussi le climat, la forte chaleur qui caractérise cette plaine, caractère qui est souligné de manière récurrente par les différents auteurs. Selon l'expression des géographes, « Orléansville est un petit Sahara perdu dans le Tell ». Or, la remarque qui s'impose, si nous comparons les représentations de quelques auteurs, est de savoir pourquoi

la chaleur de la plaine du Chélif, est dévalorisée alors que le climat saharien est valorisé. La chaleur du désert notée par de nombreux écrivains, et des peintres, l'immensité et la solitude liées à cet espace leur ont fait choisir ce lieu comme terre d'élection pour leur inspiration. La plaine du Chélif peut-elle prétendre, à un moindre degré, à émerger sur le plan littéraire ?

L'ambition de cette anthologie serait de dégager les modifications du regard que les auteurs portent sur les milieux où ils situent leurs fictions ou leurs écrits, en l'occurrence l'espace chélifien. Quels sont les modes de représentation propre à chaque auteur et à chaque genre et par-delà les différences, peut-on repérer des constantes, une topique qui traverseraient ces textes sur une durée aussi brève (un siècle et demi) ?

Sachant que l'anthologie a une fonction de restitution de l'histoire littéraire ou du moins de sa perception, elle peut être un facteur de compréhension de l'avènement des œuvres et des auteurs dans l'histoire de la littérature.

2. Architecture

Plan de l'anthologie

Le plan de cette anthologie de textes présentés dans l'ordre chronologique de 1842 à nos jours se compose de deux grands ensembles :

Le premier ensemble est intitulé : *Fondation des lieux.* Il articule les thématiques de la guerre, de la géographie et de l'histoire et relate la création des lieux.

Le second ensemble a pour titre : *Événements dans la région*, il se subdivise en deux parties :

- La première partie que nous avons intitulée « événements historiques » traite des événements liés aux facteurs humains qui ont joué un rôle majeur dans l'émergence des lieux en écriture.

- La deuxième partie traite des événements liés au site géographique. Elle articule les productions littéraires dont les thèmes sont étroitement inspirés par les facteurs naturels.

Plan de notre étude

Pour aborder l'analyse de ces extraits nous avons adopté un plan en trois parties :

La première partie est consacrée à l'étude géographique et historique de la région et plus précisément des trois villes que nous avons privilégiées : Chlef, ex-El-Asnam, ex-Orléansville, Miliana et Ténès. Nous avons aussi abordé l'étude de la toponymie de la région qui joue un rôle non négligeable dans la quête mémorielle des lieux.

La seconde partie, intitulée « Espace géographique et espace imaginaire », aborde la notion d'espace, une notion essentielle dans l'appréhension de lieux aussi bien géographiques que textuels. Le classement des textes dans l'ordre chronologique donne certes, une unité au niveau historique pour suivre la création des lieux et leur évolution, mais il s'avère insuffisant pour appréhender leur émergence au niveau littéraire. Aussi avons-nous procédé à une périodisation de cette anthologie composée de deux parties. Nous avons délimité une première période intitulée « littérature à fonction testimoniale », dans laquelle nous incluons les écrits de militaires et les écrits de civils afin d'étudier la conquête du territoire, son aménagement et les représentations liées aux facteurs géo- historiques (cf. tableau A). Cette première période constitue donc la seconde partie de notre étude.

La troisième partie correspond donc à la seconde période. Elle a pour titre « Confirmation littéraire de la plaine du Chélif ». Elle regroupe « la littérature à fonction poétique » (cf. tableau B) et se subdivise à son tour en deux sous-parties : la première sous-partie traite de la littérature coloniale et la seconde de la littérature post-coloniale.

Cette séparation de fait entre l'intérêt littéraire et la valeur documentaire ou idéologique des textes nous permet de mettre en lumière l'évolution d'une région à travers l'histoire, la géographie et la littérature. Elle nous permet de replacer ces textes dans leur contexte historique, mais aussi de chercher à préciser comment ces extraits ou œuvres reflétaient l'évolution de l'opinion publique et, à l'inverse, comment la marche de l'histoire, les catastrophes naturelles qui caractérisent cette entité géographique pouvaient avoir déterminé des transformations progressives de l'expression littéraire. Les différentes représentations à travers une

thématique liée aux facteurs naturels et donc à la géographie confirmeront précisément l'émergence de ces lieux en littérature.

Méthodologies

Le texte et ses références en géographie et histoire

Situé au point de convergence de plusieurs champs de recherche qu'il tente d'articuler, notre travail sur la plaine du Chélif à travers les textes, cherche à voir comment se construit la représentation d'une région, comment la géographie, l'histoire et la littérature contribuent à l'évocation d'un lieu. Or, qui dit lieu, réfère automatiquement à un point de l'espace sur Terre et donc à la géographie.

Le terme d'origine grecque, signifiant Terre (Géo) et description (graphie), la géographie s'intéresse au rapport de l'homme à l'étendue en général, donc à l'espace. Pour connaître et comprendre le fonctionnement de la Terre, les hommes ont appris à évaluer sa forme, sa rotation et ont appris à la décrire et à la cartographier. Ils ont dressé des listes de ses ressources et de ses populations et expliqué les relations entre milieux physiques et humains. La géographie est une discipline scientifique ouverte sur l'analyse des pratiques spatiales qui s'interroge sur leurs causes et leurs conséquences. Elle étudie la façon dont les hommes aménagent l'espace pour créer des territoires avec leurs paysages, leurs genres de vie, leurs activités. Elle en tire des conséquences pour mieux expliquer les pratiques actuelles et futures et élabore des modèles pour anticiper l'avenir et prévoir un aménagement durable de nos espaces de vie. Elle essaye d'expliquer les processus spatiaux, en posant les questions suivantes : comment se localisent les hommes et leurs activités dans le milieu ? Pourquoi s'y sont-ils implantés ? Qui s'y est installé au cours de l'Histoire ? Jusqu'où ont-ils pu étendre leur territoire de vie ? Comment vivent-ils dans ces milieux ? À partir des réponses à ces questions, les géographes interprètent et expliquent la distribution des hommes, les interactions contre les facteurs naturels et humains, les conséquences de ces actions sur l'environnement et les manières de l'aménagement. Si sa démarche est celle d'un inventaire rassemblant les conditions de nature et les acquis des générations

précédentes, elle n'en est pour autant pas qu'un catalogue ; son domaine est le présent, sa double mission, la description et la diversité des lieux vécus et voisins et de leur ouverture sur l'extérieur.

Ce qui fait alors l'intérêt et la pertinence de l'étude géographique, c'est qu'elle analyse comment chacun, à partir d'un lieu donné, se représente le monde de manière cohérente. Ainsi la géographie nous rappelle l'importance des lieux, de la qualité de vie, de la responsabilité territoriale, de la solidarité spatiale. Elle s'attache à démêler les liens entre espace géographique, physique et humain, vie économique, culturelle et sociale, en proposant des modèles pour systématiser les explications. Grâce à ses explications, chacun peut suivre de grands processus spatiaux, les décrire (par des mots, croquis, statistiques), les expliquer de manière générale et saisir les impacts de l'imparfaite représentation que les hommes ont du monde sur leurs décisions géographiques. Cette représentation influence aussi leur imaginaire sur l'aménagement spatial et sur les conséquences des catastrophes. Son objet est donc l'analyse, selon des visions variées, de la manière dont les sociétés distribuent, aménagent, se représentent et luttent pour vivre dans l'espace. Dans le cas de notre région, les crues du Chélif ou les tremblements de terre ont remodelé à maintes reprises le paysage physique et social. L'épisode colonial entre autre a généré sur la terre et les hommes des bouleversements considérables. Cet espace vaste, diversifié et riche fait que depuis toujours la géographie de cette vallée joue un rôle non négligeable dans l'histoire du pays.

L'Histoire, quant à elle s'intéresse au temps, aux événements humains aux processus naturels qui ont modifié l'espace géographique et humain. De plus, toute histoire de société implique et signifie en même temps ancrage dans l'Histoire. Aussi notre objet d'étude ne peut être abordé sans le recours à cette discipline tout comme la littérature ne peut être envisagée indépendamment de l'Histoire. Cette dernière reste un matériau privilégié de la production littéraire sous toutes ses formes. Œuvres de fiction, autobiographies, essais, mémoires, relation de voyage etc. entremêlent Histoire et imaginaire à des degrés divers.

La littérature est certes conditionnée par l'Histoire dans laquelle elle s'inscrit et en conditionne la transmission à son tour. Et la rencontre de ces deux disciplines implique la mise en œuvre d'un certain nombre de moyens, de techniques d'écriture dont l'intérêt réside pour le lecteur averti, dans leur interaction et de voir en fait comment Histoire et

Littérature s'en trouvent modifiées. Ainsi le roman, genre fictionnel par excellence, puise toujours dans l'Histoire de quoi nourrir ses fictions et leur donner leur part de vraisemblance. Le roman historique, particulièrement, emprunte à l'Histoire un cadre, une reconstitution de détail qui donne un cachet de dépaysement tout en informant. La séduction que ce genre exerce sur le public vient de ce poids de véracité ; par le détour du roman, le lecteur comprend mieux le passé et s'approprie son présent. La reconstitution romanesque va aider à éclairer le passé ou un moment du passé et en même temps expliquer le présent.

De plus, les changements qui surviennent à un moment donné dans le domaine économique, avec leurs répercussions sur les plans politique et idéologique, ne peuvent manquer d'exercer une influence plus ou moins profonde sur les conditions de production et de réception littéraires. Aussi bien la production que la réception d'une œuvre littéraire sont déterminées de façon ouverte par des facteurs d'ordre social qui varient en fonction des époques. Cet ancrage dans la réalité sociale implique une dialectique qui s'instaure entre le présent et le passé ou la tradition. A différents niveaux on observe une dynamique entre les pôles de l'œuvre et du lecteur, de l'œuvre et de la société, du présent et du passé. Dans cette optique, il ne faut pas perdre de vue, qu'à certains moments, dans certaines conditions, parce qu'il est beaucoup moins compromis idéologiquement que le texte historique, parce qu'il est un moyen de transgression de l'idéologie dominante, c'est le texte littéraire ou "l'histoire – récit" qui « donne une image plus adéquate de la réalité ». C'est lui qui « travaille » le mieux la réalité et la donne à connaître. Il s'agit donc pour l'analyste de voir comment l'introduction de l'Histoire dans la littérature « entraîne des modifications profondes des éléments romanesques » pour reprendre cette citation de Pierre Barbéris dans *Le prince et le marchand*[22].

Ainsi dès lors qu'il s'agit de la représentation d'un lieu, la géographie et l'histoire sont immanquablement convoquées. Notre association de textes divers ressortissant essentiellement au témoignage, au récit de voyage et à la fiction obéit à deux motivations :

- La réalisation d'un travail mémoriel et littéraire dont l'ambition est de contribuer à la connaissance de l'expression textuelle d'une région d'Algérie qui reste méconnue.

- Le désir d'un regard réflexif et distancié sur l'enseignement littéraire en milieu plurilingue qui se concrétise par l'élaboration d'un recueil pouvant être exploité sur le plan

didactique. Ouvrage qui propose aux enseignants et aux étudiants des pistes de travail concrètes pour aborder les notions indispensables à toute étude littéraire.

Elle nous permet également, de voir, comment l'armée coloniale investit un espace géographique et le transforme, comment ce lieu est représenté au niveau des différentes productions, comment l'Histoire se dévoile à travers ces écrits de genres variés : relations historiques, (*Lettres de Saint Arnaud)*, roman historique, (*L'amour, la fantasia* d'A. Djebar*)*, nouvelle (*Les enjôlés* d'Isabelle Eberhardt), satire (*Tartarin de Tarascon*, d'A. Daudet), autobiographie (*Au fil des ans et des mots*, de Paul Robert*),* théâtre (*Le Séisme*, d'Henri Kréa) légende, poésie, etc.

Ainsi que le montre cette énumération de textes, notre approche est pluridisciplinaire parce que notre problématique exige de diversifier les points de vue d'une part, et que d'autre part, la variété des textes constituant notre corpus d'étude nous impose d'emprunter des outils d'analyse à l'histoire, à l'anthropologie, à la sociologie et à la linguistique. Celle-ci, sous les différentes formes prises en approche du texte littéraire, a toujours informé nos analyses. Elle nous a déterminée sur le plan didactique à aborder les textes par le biais de la lecture méthodique. En effet, les analyses linguistiques et psycholinguistiques sur la lecture ont mis en évidence que la lecture ne se réduit pas à un processus linéaire de constatation d'une signification mais engage un processus dynamique de construction du sens. En clair, il s'agit de familiariser, d'initier nos étudiants à la lecture méthodique par la mise en œuvre des outils d'analyse sur des textes relativement brefs. Le recours à l'Histoire et à la géographie dans l'appréhension de textes littéraires ou autres, induit une approche plus motivante. Ces deux disciplines permettent une appréhension plus critique du texte et surtout l'esquisse d'une culture régionale grâce au point d'ancrage choisi qui est pour notre projet, l'étude d'un lieu qui leur est à la fois familier et étranger.

Ce lieu est évoqué différemment selon les auteurs, tout en ayant comme point commun un espace géographique situé dans la région du Chélif. Pratiquement tous les écrivains choisis ont séjourné ou traversé la plaine du Chélif à un moment donné. Si ces auteurs sont d'horizons divers, leur point commun reste l'évocation de lieux situés dans cette plaine d'Algérie. La lecture de cette aire géographique se faisant le plus souvent en termes d'opposition entre espace européen et espace autochtone dévoile déjà l'idéologie

[22] Pierre Barbéris, *Le prince et le marchand*, Paris, Fayard, 1980, p. 142.

coloniale et la violence qui a présidé à la création d'une ville qui deviendra chef-lieu d'un immense département.

En effet, la création d'Orléansville (aujourd'hui Chlef), d'abord simple camp militaire, sur un territoire assez vaste, a provoqué de grands bouleversements sur tous les plans. Elle a entraîné notamment, l'apparition « d'un chapelet » de villages coloniaux et donc modifié la géographie physique et humaine de la région. Aspect que nous aborderons plus en détail à la fois dans le chapitre consacré à l'étude géographique et historique de la région et à travers l'étude de la toponymie.

Ce qu'il faut souligner c'est que l'espace est vécu différemment en fonction du lieu où l'on se situe et en fonction de l'échelle considérée. Sa manifestation en est le territoire, d'où la nécessité d'éclaircir cette notion ainsi que les notions de lieu, et de représentation spatiale de même que celle d'une forme particulière : la description. De fait, la cohérence de cette anthologie provient de son appui sur ce constat : la représentation de lieux est intimement liée à leur histoire mais surtout à la manière dont cette histoire est mise en texte. Aussi c'est sur cette notion de texte que s'appuient la conception et l'exploitation de ce recueil à but tout à la fois didactique et littéraire.

Mais au préalable, sans prétendre à l'exhaustivité, il est nécessaire pour l'étude des textes envisagée, d'en préciser, quelques soubassements théoriques et didactiques.

Le texte et la théorie de l'énonciation

La notion de texte comme ensemble clos de signes nous invite à considérer l'apport de la sémiotique dans l'appréhension des faits du langage, dans le processus d'écriture lecture. En fait, toute l'approche sémiotique est partie de la différence entre énoncé et énonciation et dans la remise en cause du texte considéré comme isotope. Approche qui résume le passage de la linguistique de la parole à la linguistique du discours et qui doit beaucoup à l'apport de Benveniste par la mise en évidence de la dynamique de la conversion de la langue en discours. Selon Benveniste :

> « Il y a pour la langue deux manières d'être langue : dans le sens et dans la forme :
> -la langue comme sémiotique,
> -la langue comme sémantique.
> Ces deux systèmes se superposent dans la langue telle que nous l'utilisons. A la base il y a le système sémiotique, organisation de signes, selon le critère de la signification, chacun de ces signes ayant une dénotation conceptuelle et incluant dans une sous unité

> l'ensemble de ses substituts paradigmatiques. Sur ce fondement sémiotique, la langue-discours construit une sémantique propre, une signification de l'intenté produite par syntagmation des mots où chaque mot ne retient qu'une petite valeur qu'il a en tant que signe. Tel est le double système constamment à l'œuvre dans la langue et qui fonctionne si vite et d'un jeu si subtil qu'il demande un long effort d'analyse et un long effort pour s'en détacher si l'on veut dissocier ce qui relève de l'un et de l'autre.
> Mais au fondement de tout, il y a le pouvoir signifiant de la langue qui passe avant celui de dire quelque chose. »[23]

Benveniste nous propose ainsi de distinguer dans la langue une double dimension ; d'une part, la langue en tant qu'elle signifie comme ensemble clos de signes; d'autre part, en tant qu'elle agit c'est-à-dire qu'elle relie au monde. Cette double dimension de la langue va bouleverser le mode de lecture d'un texte car il faut déterminer au préalable la situation d'énonciation qui a engendrée une production donnée. Le texte par son ordre sémantique est en référence à une situation de discours précise. Autrement dit, le texte est un énoncé qui renvoie essentiellement à une situation d'**énonciation**, l'énonciation étant définie comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » selon Emile Benveniste, acte que l'on oppose à l'**énoncé**, objet linguistique qui résulte de cet acte. Cependant, selon Dominique Maingueneau et Olivier Ducrot :

> « la notion d'« acte individuel d'utilisation » soulève néanmoins des difficultés parce qu'elle associe énonciation et production d'un énoncé par un individu, ce qui pour de nombreux phénomènes ne va pas de soi. Aussi peut-on avec O. Ducrot affaiblir cette définition en disant que l'énonciation est «l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. » [24]

De fait la notion de situation d'énonciation étant au cœur de toute réflexion sur l'énonciation, elle peut être considérée comme le contexte empirique de production de l'énoncé, ou comme la situation impliquée par l'énonciation de tel ou tel genre de texte, la mise en scène de la parole :

> « Pour lever cette équivoque attachée au terme « situation d'énonciation », il vaut mieux réserver cette notion aux linguistes qui travaillent sur des énoncés d'un point de vue strictement linguistique. Quand il s'agit de textes (relevant de « genres » c'est-à-dire de dispositifs de communication socio historiquement définis), on parlera plutôt de **contexte de production** pour désigner les conditions empiriques de production d'un texte […] en revanche on parlera de **scène d'énonciation** pour la situation dont le texte

[23] Emile Benveniste, cité par André. Jacob, *Genèse de la pensée linguistique,* Paris, Armand Colin, 1973, p. 288.
[24] Olivier Ducrot, *Le Dire et le dit*, Paris, Ed. de Minuit, 1984, p. 179 cité par Dominique Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire.* 4e édition. Paris, Nathan, 2003, p. 11.

> prétend surgir […] celle où le lecteur entre en contact avec une instance proprement littéraire dans un temps et un espace définis par l'énonciation du texte. »[25]

Le terme *texte* étant compris en référence à la définition suivante :

> « Le terme de **texte** s'emploie volontiers comme un équivalent de **discours** ou d**'énoncé**, lorsqu'il désigne une suite d'unités linguistiques produites par un ou plusieurs énonciateurs. »[26]

Pour une mise au point plus explicite nous nous appuierons sur les travaux du linguiste Jean-Michel Adam[27] qui établit une distinction entre les trois catégories du discours, de l'énoncé et du texte.

Discours, énoncé, texte

Le discours se définit comme le produit de multiples *pratiques discursives* à l'œuvre dans la vie sociale régies par un certain nombre de conventions. Les usages de l'échange amènent à repérer, dans chaque domaine, des productions correspondant à des genres particuliers. Ces multiples formations linguistiques sont liées à des conditions de production et de réception variables selon les époques et les pays. De ce fait le discours ne saurait être dissocié du contexte socioculturel dont il dépend, il doit s'appréhender de manière pluridisciplinaire, au vu des paramètres externes (interactions institutionnelles, idéologiques ou esthétiques) qui en déterminent l'émergence.

L'énoncé est la manifestation ponctuelle du discours, réalisée dans une situation donnée. Oral ou écrit, c'est un objet concret, délimité, et directement observable dans sa matérialité même. Il demeure essentiellement orienté vers la référence au monde : que ce référent soit réel ou imaginaire, linguistique ou non, il constitue la visée de l'énoncé et ne peut être négligé par l'analyse. L'énoncé constitue un moyen d'accès au texte proprement dit, dont il est le support tangible, mais il ne se confond pas avec lui.

Le texte enfin correspond au modèle abstrait selon lequel s'organisent les énoncés. Servant de socle aux divers types de discours, il n'est pas soumis aux tensions et aux fluctuations qu'ils subissent. Ainsi, J.-M. Adam avance la double équation suivante :

Discours= texte + contexte Texte= Discours+ contexte

25 D. Maingueneau, *Linguistique pour le texte littéraire, op. cit.*, p. 11.
[26] Jean-François Jeandillou, *L'Analyse textuelle*, Paris, Armand Colin/Masson, 1997, p. 137.
[27] Jean-Michel Adam, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, 1990, p. 19.

Comme le commente Jean-François Jeandillou cette équation «montre bien cette indépendance du texte, qui découle en fait d'une abstraction théorique (il faut l'**abstraire**, l'isoler de son environnement et de ses modes de réalisation). Il s'agit non pas d'un donné concret mais d'un appareil schématique construit par une analyse explicite.»[28]

Il ne s'agit plus de lire le texte et de chercher de stricte adéquation entre le monde extralinguistique et l'univers auquel il peut renvoyer car son organisation sémiotique étant un pur modèle, elle n'est pas subordonnée à la référenciation. Par contre, on peut considérer que cette organisation représente des simulacres de référents, plus ou moins conformes aux objets du monde selon l'impression de réalité que le texte doit susciter. Cette opération dite de « référentialisation », patente dans les contes et récits de science-fiction est plus dissimulée mais non moins prégnante dans les romans de type réaliste qui ne dessinent jamais qu'une image partielle et partiale (et donc altérée) de la réalité historique. Quelle que soit la ressemblance d'un objet ou d'un lieu avec l'original cela ne l'empêche pas d'être une totale création de langage.

C'est pourquoi il ne s'agit plus de paraphraser le texte comme le préconisait l'approche thématique, ou de le décomposer en unités, pour lui donner une forme, retrouver sa structure et donc procéder ainsi à une lecture réductrice. Pour en saisir le fonctionnement, il est nécessaire de le considérer d'abord d'un point de vue pragmatique : en tant qu'objet de langage, il émane d'un acte d'énonciation qui exploite la langue pour agir d'une façon ou d'une autre sur le lecteur. C'est, de plus, un complexe signifiant et cette charge sémantique demande à être appréciée selon sa logique, selon le type d'univers auquel elle renvoie et la distance qui sépare cet univers d'une « fidèle » représentation du monde.

Ecrire c'est toujours agir. Chaque texte est la somme d'un ensemble d'opérations sélectives qui lui ont donné sa singularité. Appréhendé globalement, il traduit un dessein et doit corollairement susciter un certain effet. C'est pourquoi il est important de comprendre comment le texte peut être en soi porteur d'une intention et comment il tend à agir sur des destinataires choisis. Cette stratégie s'interprète en l'examinant à travers sa mise en forme, la façon dont il « signifie » un objectif et dont il le représente, directement ou indirectement. C'est bien dans le texte et non pas avant, après ou hors de lui que cette

orientation peut se repérer. Aussi la lecture critique d'un texte si elle ne peut faire l'impasse de l'approche énonciative ne peut être complètement opératoire sans référence aussi à la notion d'écriture.

Rappelons cette célèbre citation de Roland Barthes : « Plus le texte est pluriel et moins il est écrit avant que je le lise », qui réhabilite l'écriture puisque toute acte de lecture d'un texte est acte d'écriture ou plutôt de réécriture. Ce concept d'écriture acquiert une forme théorique en définissant l'entreprise littéraire comme cause d'elle-même, fondatrice de sa propre rhétorique et instauratrice de sa propre langue prise comme matériau que l'on travaille, hors de tout modèle du dit ou de l'écrit et rejoint la définition de Julia Kristeva que nous pouvons rappeler :

> « La pratique signifiante (qu'elle soit appelée littérature, ou récit de presse, ou maxime… etc.) doit être étudiée non pas comme une structure déjà faite mais comme une structuration, comme un appareil qui produit et transforme le sens, avant que ce sens soit déjà fait et mis en circulation. Ainsi plus que d'un discours nous parlerons d'un texte. »[29]

Dans son article intitulé : *textum aut corpus. La critique littéraire voit-elle un texte ou entend-elle une voix* ? François Gramusset définit ainsi le texte :

> « Le concept texte n'est donc pas littéraire ; il désigne un matériau sémiologique éminemment fluide mais sécable et dépourvu de toute organicité, un produit industriel de culture qui circule aisément sous forme tangible (support papier), acoustique (radiophonique) ou électronique (Internet et autres réseaux).
> Les traits anthropologiques et poétiques qui caractérisent le phénomène historique, social et langagier nommé *littérature* sont absents du monde textuel, ou du moins ne lui sont pas nécessaires. Or la plus grande pratique de la critique littéraire est bien « textuelle », c'est-à-dire qu'elle se situe (souvent à son insu) dans l'univers logique, idéologique et conceptuel de la « textualité ».[30]

Dés lors, s'interroger sur la pertinence du concept « texte » dans le champ spécifique de la littérature, sur la distinction à établir entre « texte » et « textualité » nous ramène à la métaphore visuelle qu'offre déjà le mot texte en rappelant son étymologie latine *textus* signifiant tissu. Les lettres, les mots, les phrases, les figures du discours sont

---

[28] Jean-François Jeandillou, *L'analyse textuelle, op. cit.*, 1997, p. 109.
[29] Julia Kristeva, « Problème de la structuration du texte » in *Théorie d'ensemble*, Paris, Edition du Seuil, coll. « Tel Quel », 1968, p. 298-299.
[30] François Gramusset, « *Textum aut corpus.* La critique littéraire voit-elle ou entend-elle une voix *?* » in Milagros Ezquerro (dir.), *Théories du texte & pratiques méthodologiques*, actes du colloque de Caen (MRSH, décembre 1998), Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 174.

tissés ensemble dans l'ordre d'une composition intentionnelle, par un savoir-faire. La composition désignerait le texte et l'intention doublée du savoir faire relèverait de la textualité. C'est par excellence le domaine de la rhétorique qui place le discours dans l'ordre des effets : informer, convaincre et persuader, séduire, charmer, emporter l'adhésion, fonder le consensus.

C'est certes un point de vue intéressant mais qui sollicite un débat de spécialistes et qui intéresse en premier chef les linguistes. Aussi pour ne pas être entraînée hors des balises de notre étude il convient d'aborder le point de vue sociocritique

Point de vue sociocritique

En un sens si l'énonciation, la sémantique et l'orientation argumentative sont trois paramètres qui constituent autant de points d'ancrage ou de modes d'accès pour l'analyse (nous y reviendrons dans le chapitre réservé à l'exploitation pédagogique de quelques extraits de notre anthologie), il n'en demeure pas moins que cette notion de texte resterait incomplète sans la référence au point de vue sociocritique pour qui, le texte littéraire, œuvre d'art et de langage est avant tout produit social, s'inscrit dans un ou plusieurs courants idéologiques et donne à voir une certaine vision du monde. Pierre Zima précise :

> « Toutes les théories rhétoriques seraient dénuées de sens si la construction sémantique et syntaxique (« la substance proprement linguistique ») du discours était sans rapport avec ses effets sociaux. »[31]

Pour la sociocritique, les propriétés formelles d'une œuvre ne peuvent livrer tout leur sens que si on les rapporte aux conditions socio-historiques de leur production, à la visée idéologique de l'écrivain, à sa conception du travail littéraire et à son insertion dans la société de l'époque. Donc pour mieux saisir la ou les cultures et la langue ou les langues à l'œuvre dans le texte, il est indispensable de s'intéresser aux origines socioculturelles et linguistiques de l'écrivain. Autrement dit la question du texte et de sa lecture doit être envisagée en tenant compte de l'ancrage de l'œuvre littéraire et de ses différents pôles (auteur – texte - lecteur) dans la réalité sociale c'est- à- dire en tenant compte d'une part, de l'ensemble du processus de communication littéraire sur la chaîne auteur- œuvre- lecteur,

[31] Pierre V. Zima, *Manuel de sociocritique*, Paris, Picard, 1985, « Vers une sociologie du texte », p. 129.

et, d'autre part, en le situant dans un ensemble de phénomènes directement liés à la réalité sociale. « On peut dire en effet, avec D. Kliche, que la littérature est société, qu'elle fonctionne *comme* une société et qu'elle est dans la société. »[32]

Cet ancrage dans la réalité sociale ne doit pas être considéré comme une évidence qu'il suffirait de mentionner mais comme constitué de rapports complexes, notamment entre production et réception qu'il importe d'analyser de manière approfondie car l'ancrage dans la société implique et signifie en même temps ancrage dans l'histoire. Les changements qui surviennent à un moment donné dans le domaine économique et les répercussions sur les plans politique et idéologique qu'ils induisent, ne sont pas sans effets plus ou moins profonds sur les conditions de production et de réception littéraires.

Dans *Le Degré zéro de l'écriture*[33] Roland Barthes précise en effet, le triple rapport qui commande l'entreprise littéraire et l'analyse critique et qui tient compte des rapports de l'écrivain à l'origine, à l'histoire, au pouvoir. Selon lui, « L'écriture est une fonction : elle est le rapport entre la création et la société, elle est le langage littéraire transformé par sa destination sociale »[34]. Pour Barthes, l'écriture c'est plus précisément « le choix de l'aire sociale au sein de laquelle l'écrivain décide de situer la nature de son langage » et c'est pourquoi « le langage n'est jamais innocent ». Importance sociale donc et rôle idéologique d'une pratique, l'écriture, dont toutes les formes manifestées *littéraires* et *non littéraires*, sont liées, dont tous les types de discours sont en relation d'intertextualité.

Pour Claude Duchet il s'agit d'interroger *la mise en texte*[35] c'est-à-dire la prise en charge par le texte romanesque du discours social. Selon Marc Angenot, cela représente un dilemme car le texte littéraire est immergé dans le discours social. Pour lui :

> « la sociocritique veut mettre en valeur ce qui fait la particularité du texte comme tel et faire voir les procédures de transformation du discours en texte et **l'effet littérature** ne peut être jugé et mesuré que par rapport au système socio discursif global dans lequel il s'engendre. […] la littérature est en effet polysémique[…] elle ne fait que refléter non pas le réel comme naguère on a pu le dire ; mais le discours social dans sa confuse mouvance et son incapacité essentielle à jamais pouvoir connaître, ce réel dont l'énigme, décidément ne se résout pas. Elle n'est qu'un certain (et incertain) travail après coup sur

[32] Dieter.Kliche, *Sozialistiche Kultur und Literaturrezption,* in Gesellschaft – Literatur - Lesen, Aufbau Verlag, Berlin und Weimar, 1976, p. 297, cité par Yves Gilli, « texte littéraire, réalité sociale et histoire », in *Annales littéraires de l'université de Besançon, Texte littéraire et histoire, approche théorique et pratique à la lumière des récentes recherches européennes,* n° 312, Paris-Besançon, Les Belles Lettres, 1985, p. 33.
[33] Roland. Barthes, *Le degré zéro de l'écriture,* Paris, Le Seuil, coll. « Point », 1953.
[34].R. Barthes, *op. cit.*, p. 11.
[35] Claude Duchet, *Sociocritique,* Paris, Fernand Nathan, 1979.

le discours social et qui tire son caractère du fait de **venir après que tout soit déjà dit.** »[36] (Souligné par l'auteur).

Plus simplement, le texte littéraire ayant une existence et une signification historique, la sociocritique primordialement, visera selon Jean Peytard à définir « une méthode de lecture de texte. Le texte étant aussi bien constitué par une citation, un titre de roman, une page prélevée, que par une œuvre complète. »[37]

Pour nous, en privilégiant la représentation de cette portion de la plaine du Chélif dans l'imaginaire à travers les textes littéraires et para-littéraires, l'orientation socio-historique s'impose d'elle-même. Comme s'est imposé, par l'option d'une orientation didactique, le choix de plusieurs genres d'expression. En effet, dans cette perspective, la diversité des histoires et des genres devient source d'un riche système de variantes, organisables dans un regroupement de thèmes communs voire récurrents tels le climat (la chaleur), les catastrophes naturelles (les crues du Chélif, les séismes), un fait historique marquant (les «enfumades» du Dahra), l'histoire des lieux, qu'ils soient séculaires ou des créations coloniales ou hybrides.

Les extraits proposés, leur mode de rassemblement et de classement, par période et par thème, se veulent avant tout oeuvre de mémoire, témoignage sur une région dont la représentation au niveau de l'imaginaire est très controversée et parce que « C'est peut-être dans les anthologies que les cultures nationales peu diffusées peuvent trouver un lieu d'expression privilégié. »[38]

Les différents sens d'une notion : lieu, territoire, point de vue et représentation spatiale.

L'intitulé de notre travail oriente la lecture et privilégie une technique, la description et le rôle que joue toute représentation de l'espace au niveau de l'imaginaire. Il s'avère donc nécessaire de clarifier au préalable ces notions spatiales de lieu, de territoire pour aborder la notion de point de vue essentielle à l'étude de la description.

Le lieu (*locus* en latin ou *topos* en grec) est la réponse à la question « où ? » Il est le fondement même de la géographie qui interprète toujours l'espace à partir d'une

[36] Marc Angenot, « Que peut la littérature ? Sociocritique et critique du discours social » in J. Neefs et M.-C Ropars (dir.), *La politique du texte*, Lilles, Presses universitaires de Lille, 1992, p. 12 et 21.
[37] Jean Peytard, *Littérature et classe de langue*, Paris, Crédif-Hatier, 1983, coll. « LAL », p. 109.
[38] E. Fraisse, *Les anthologies en France, op. cit.*, p. 111.

localisation**.** On ne peut certes se situer que par rapport à un repère. La localisation pose alors le problème épineux « **de point de vue** ». Ce dernier, qui est par définition multiple car subjectif, a un impact déterminant sur notre perception du monde. Tout jugement se faisant à partir d'un « point de vue » qui est une **« prise de position** », on touche là au vif de l'objet assigné au programme scientifique, ce qui explique notre choix de textes sur la région sous forme d'anthologie. En effet l'option anthologique nous semble la plus appropriée pour multiplier les points de vue et déterminer la représentation collective d'une région à partir des représentations individuelles. Si la localisation est donc une notion relative, il faut la construire en relation avec d'autres éléments, par rapport au milieu naturel environnant (c'est-à-dire le site) et par rapport au point de vue des autres (c'est la situation). En définitive le lieu est ce point de l'espace que l'on s'approprie et à partir duquel on perçoit le monde.

Le territoire est le cadre spatial dans lequel est établie une communauté humaine, c'est donc une portion d'espace contrôlée et appropriée, y compris symboliquement, par une société donnée**.** L'occupation coloniale du territoire dans le cas de l'Algérie est un objectif géographique de la guerre qui a modifié profondément l'espace social. Pour exemple, et non le moindre, la création d'un espace étatique a bouleversé l'espace tribal dans le pays tout comme la création d'Orléansville au confluent du Chélif et de l'oued Tsighaout a modifié aussi bien l'espace physique que l'espace social de la région. Un autre problème lié au concept d'espace est de savoir s'il est organisé ou non. L'intérêt de « la production spatiale » est qu'elle permet de savoir si un espace est subi ou désiré. Le principe d'un espace « organisé » est relativisé autour de l'idée d'un « espace produit » ou d'un « espace vécu ». Ainsi le projet de l'aménagement spatial de la nouvelle cité qui nous est donné par Saint Arnaud dans une lettre à son frère :

> « La position géographique et politique d'Orléansville est telle que, par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. Il faudra donner bien des coups de pioche et de truelle et planter bien des arbres, tracer des routes et creuser des canaux ; mais nous arriverons, tout se fera. »[39]

[39] *Lettres du* maréchal *de Saint Arnaud.* Publ. par Adolphe Leroy de Saint-Arnaud, Paris, Michel Lévy frères libraires-éditeurs, 1855, tome 2, p. 4-5.

Un autre exemple, à l'échelle de la région qui nous intéresse, nous est encore fourni par Saint Arnaud lorsqu'il occupe la ville de Miliana. Il relate le réaménagement du territoire conquis ainsi :

> « Dans une ville où huit cents hommes et vingt officiers se logeaient avec peine, j'ai placé deux mille quatre cents hommes et cent cinquante chevaux, de l'artillerie, et je n'ai employé ni une tente ni un gourbi en feuillage. Cinq cents hommes de corvée déblayaient les maisons, les maçons rétablissaient les moins ruinées : une activité débordante, communiquée électriquement, relevait tout cela. […] Les Arabes rentrent en masse dans Milianah. Je leur ai nommé un hackem, un muphti, un cadi, des chaouchs. J'ai rendu une mosquée à leur culte. Il y a quelques jours, Milianah ne retentissait que de coups de fusils : aujourd'hui, du haut du minaret, la voix du Muezzin annonce l'heure de la prière. C'est un songe. »[40]

La ville détruite par l'armée française est reconstruite par celle-ci qui l'occupe de façon durable. Son territoire est réaménagé et les Arabes sont autorisés à se réinstaller mais sous l'égide de l'occupant. L'espace chélifien est donc autant le produit de l'histoire que de la géographie c'est-à-dire celui d'aménagements qui ont systématiquement tentés de le rationaliser. L'étude géographique d'une région donnée propose de voir le territoire comme résultat du rapport étroit entre un groupe social et une représentation collective de l'espace. Ainsi que le précisent les géographes :

> « A un moment donné, la représentation spatiale permet d'établir une correspondance entre un groupe et un espace en termes d'affinité élective, d'appropriation, d'identification, d'affiliation, processus complexe dit de territorialisation. Pour un groupe, territorialiser revient à investir un espace en y multipliant les lieux et les réseaux sur un mode à la fois concret et symbolique. On comprend que dans ces conditions, le territoire pousse parfois à la quête des limites, provoque la construction de barrières, engendre à la délimitation de frontières, et qu'il soit souvent assorti d'une dimension juridique. »[41]

L'intimité des rapports qu'entretient chaque personne avec l'espace géographique, l'étroite imbrication de ce dernier et des projets de chaque société sont à tout moment influencés par les représentations individuelles et collectives de l'espace, et donc les images du territoire dans lesquelles s'inscrivent le temps individuel et le temps social.

---

[40] *Ibid*., *Lettres du Maréchal de Saint Arnaud*, *op. cit*., p. 1-2.
[41] Annette Ciattoni et Yvette Veyret (dir.), *Les Fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2003, coll. « Campus », p. 22-23.

La notion de représentation spatiale se rattache donc davantage au registre des représentations collectives, elle appartient à la catégorie des représentations sociales. Se représenter l'espace c'est aussi se représenter ceux qui l'occupent et ceux qui l'ont façonné. Les représentations de l'espace varient selon l'âge, le sexe, les modes de transports, etc. Les représentations spatiales correspondent, à un moment donné, aux schémas, véritables remodelages ou reconstitutions, suivant lesquels un groupe se représente l'espace proche ou l'espace lointain, le sien ou celui des autres. Il le fait en fonction de connaissances pratiques certes, mais aussi en fonction des systèmes d'idées, de valeurs, de projets auquel il donne corps.

La construction des représentations spatiales est un processus de longue durée qui mobilise l'ensemble des savoirs et savoir faire à partir desquels une société conçoit un espace, l'ordonne, le pratique et lui donne sens. Les représentations spatiales ou cartes mentales ainsi construites deviennent plus ou moins consciemment des références utilisées dans les jugements, les conduites et l'action, relatifs à l'espace que chaque groupe engage vis-à-vis de lui-même, ou vis-à-vis des autres. Comme l'illustre cet extrait d'un procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville :

> « Nous savions, se disent les habitants que le pays d'Orléansville longtemps calomnié par tous, à Paris comme à Alger sur la foi de quelques touristes plus ou moins officiels qui n'avaient fait que traverser la contrée en courant, ignoré de ses chefs naturels qui n'y étaient même jamais venus, était il y a quelques années encore sous le coup d'une réputation défavorable et que nous affirmons imméritée. » [42]

Ce que nous verrons au fil de l'analyse de textes du premier ensemble de notre anthologie, productions relevant de tous les registres de la dynamique sociale, et qui intègrent une expérience territoriale collective unique : l'aménagement spatial d'une région avec la création de villes et de villages s'égrenant tout le long de la plaine du Chélif.

La description d'un lieu à travers les textes

Nous avons choisi de privilégier une forme, la description, pour étudier ses mécanismes à travers un éventail de textes sans se limiter au seul genre romanesque d'une

[42] Archives municipales, Procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville en date du 9 novembre 1858.

part, car « la littérature n'est jamais simplement la somme des œuvres individuelles, mais se constitue tout autant à travers les relations que ces œuvres tissent entre elles »[43]. D'autre part, du côté du récepteur, notamment la reconstruction de l'œuvre implique toujours d'abord la reconnaissance des conventions discursives générales dont elle relève.

Les différentes approches de la notion de description s'accordent à voir dans la description une pratique propre à la convention courante. Liée à la fonction référentielle du langage qui désigne les éléments de l'univers réel que le locuteur veut distinguer, la description en énumère les propriétés sur le mode du commentaire évaluatif. On ne décrit pas pour simplement constater l'existence de l'objet et en énumérer les aspects, on décrit *pour*, à l'intention d'un destinataire. La prise en compte de celui-ci infléchit la fonction que l'on attribue à la description, laquelle peut être élogieuse ou critique.

Décrire, c'est *écrire à propos de* : l'étymologie nous autorise à voir dans la description l'une des procédures essentielles de l'écriture littéraire : dire le monde, objets et paysages, lignes, formes, volumes, couleurs, ce qui du monde se donne à appréhender par un sujet doté de cinq sens, (notamment celui qui privilégie la description). Décrire c'est représenter le monde par l'écriture. Pour notre part, comme les textes choisis évoquent la représentation d'un lieu sur une durée assez longue, nous avons opté pour les présenter dans l'ordre chronologique. Cela permet d'étudier l'évolution de cette représentation à travers les différentes descriptions et les différents points de vue que cela implique. Notre choix aussi pour la forme anthologique s'il a pour origine le désir de partager une rencontre personnelle, répond surtout à une préoccupation didactique : dresser un tableau organisé d'un aspect d'une littérature consacrée à un lieu en donnant à lire des extraits significatifs sur la représentation de ce lieu.

L'exposition des textes d'hier visant à rendre lisibles ceux d'aujourd'hui, elle permet d'établir une certaine généalogie. Comme le souligne aussi Emmanuel Fraisse : « l'anthologie est par définition une organisation de la mémoire et une relecture des textes qu'elle conserve »[44], elle s'institue de fait, comme un univers de formes, de thèmes de types discursifs saisi comme reflet d'un art marqué par l'histoire et devient nécessairement « miroir orienté » d'une littérature. Notre objet d'étude ayant pour titre : « la plaine du Chélif à travers les textes », a donc pour corollaire l'histoire et la description d'un lieu à

[43] *Dictionnaire des genres et notions littéraires*, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, Paris, 2001.

travers différents supports. Le choix de cet intitulé nous permet de transformer notre corpus qui est déjà un groupement de textes en « montage didactique », pour en orienter la lecture. Ce montage esquisse en effet, les premiers traits d'un projet de lecture pour chacun de ces textes mais encore il détermine le type de relation entre chacun des textes et fournit un cadre pour l'enchaînement des séances.

De fait, même si cet intitulé ne fait pas état des différences et des spécificités de chacun de ces textes, il les rapporte à une série d'invariants (la description et l'évocation de lieux constitutifs d'une région) et laisse donc une certaine latitude à l'enseignant pour la construction d'une séquence didactique. Ce dernier peut définir pour le même groupement de textes, sous le même intitulé, des problématiques textuelles différentes en fonction desquelles il ajustera l'ordre d'étude des textes et, corrélativement la succession des séances.

Enfin, il permet l'ébauche d'une perspective commune à l'ensemble de ces textes, une ébauche doublement thématique et problématique :

La description désigne à la fois une forme dont le contenu, une liste plus ou moins exhaustive et disposée d'une certaine manière de particularités physiques, sociales etc.

L'appartenance au code esthétique du réalisme et du naturalisme suscite à la fois la récurrence de certains motifs et la résurgence, d'un texte à l'autre, de pratiques scripturales spécifiques.

S'agissant de notre corpus, il faut faire mention de l'insistance dépréciative des descriptions faites *a posteriori.* On voit en effet les auteurs souligner à plaisir l'aspect de désolation et la chaleur élevée de la région qui en donne une image bien peu hospitalière, ainsi cette description de Maupassant :

> « Dans la plaine jaune, interminable, quelquefois on aperçoit un bouquet d'arbres, des hommes debout, des Européens hâlés, de grande taille, qui regardent défiler les convois, et, tout près de là, de petites tentes pareille à de gros champignons, d'où sortent des soldats barbus. C'est un hameau d'agriculteurs protégé par un détachement de ligne.
> Puis dans l'étendue de terre stérile et poudreuse, on distingue, si loin qu'on le voit à peine, une sorte de fumée, un nuage mince qui monte vers le ciel et semble courir sur le sol. C'est un cavalier qui soulève sous les pieds de son cheval la poussière fine et brûlante; et chacune de ces nuées sur la plaine indique un homme dont on finit par distinguer le burnous clair, presque imperceptible.
> De temps en temps des campements d'indigènes. On les découvre à peine, ces douars, auprès du torrent desséché où des enfants font paître quelques chèvres, quelques

[44] E. Fraisse, « Mémoire et anthologies », in *Mémoire, mémoires*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 1999, p. 21.

> moutons ou quelques vaches (*paître* semble infiniment dérisoire). Les huttes de toile brune, entourées de broussailles sèches, se confondent avec la couleur monotone de la terre. »[45]

Cette détraction que l'on ne trouve pas au même degré dans les premiers écrits se généralise et devient progressivement une figure obligée de la région ou de la ville selon qu'on la traverse ou qu'on y habite. C'est en ce sens que la description qui se veut peinture fidèle du réel dans l'écriture réaliste reste éminemment entachée de « soupçon » car il n'est pas possible d'établir une distribution nette entre objectivité et subjectivité, sinon un jugement à partir d'un point de vue qui comme nous l'avons dit plus haut est « une prise de position ». Faute de pouvoir conduire une analyse méthodique de ces « regards croisés », on en livre simplement quelque illustrations discursives, ainsi ce passage d'un Médecin-major des Armées vantant l'emplacement et la salubrité d'Orléansville :

> « En effet, la vaste plaine du Chélif, l'une des plus grandes et des plus riches au nord de l'Afrique, peut être considérée comme la plus susceptible d'être habitée, puisqu'elle est moins marécageuse et par conséquent insalubre.
> Orléansville se trouve merveilleusement située pour devenir un centre de colonisation. Des routes nombreuses la font communiquer avec *Alger*, *Milianah*, *Mostaganem*, *Oran et Mascara*. Une route de *Ténès*, passant par *Orléansville* et *Thiaret*, mettrait en communication directe et les besoins mutuels des populations du sud et du nord. Ce nouvel itinéraire, qui traverserait les hauts plateaux du Sersou et du Gebel-Amour, pourrait un jour être suivi de préférence par les caravanes qui font le commerce de l'intérieur de l'Afrique. »[46]

Et sur un autre mode Alphonse Daudet consacre quelques lignes à la description de la région. La citation des lieux communs y est ambivalente, ironique en même temps burlesque et grinçante et l'on peut lire très exactement dans les attitudes qui y sont mises en scène, la dualité de sa disposition à l'égard de l'Algérie :

> « Pendant un mois, cherchant des lions introuvables, le terrible Tartarin erra de douar en douar dans l'immense plaine du Chélif, à travers cette formidable et cocasse Algérie française, où les parfums du vieil Orient se compliquent d'une forte odeur d'absinthe et de caserne, Abraham et Zouzou mêlés, quelque chose de féerique et de naïvement burlesque […] …Curieux spectacle pour des yeux qui auraient su voir. Un peuple sauvage et pourri que nous civilisons, en lui donnant nos vices […]
> Puis tout autour, des plaines en friche, de l'herbe brûlée, des buissons chauves, des maquis de cactus et de lentisques, le grenier de la France!...Grenier vide de grains, hélas! Et riche seulement en chacals et en punaises. Des douars abandonnés, des tribus effarées

[45] Guy de Maupassant, *Lettres d'Afrique* (Algérie, Tunisie), présentation de Michèle de Salinas; Paris, La boîte à documents, extrait du chapitre intitulé «La province d'Oran», 1990, p. 305-306.
[46] Robert Pontier, *Souvenirs de l'Algérie ou Notice sur Orléansville et Ténès*, Cambrai, F. Deligne, imprimeur libraire de l'Archevêché, 1854, p. 1-3.

> qui s'en vont sans savoir où, fuyant la faim, et semant les cadavres le long de la route. De loin en loin, un village français, avec des maisons en ruine, des champs sans culture, des sauterelles enragées, qui mangent jusqu'aux rideaux des fenêtres, et tous les colons dans les cafés, en train de boire de l'absinthe en discutant des projets de réforme et de constitution. Voilà ce que Tartarin aurait pu voir, s'il s'en était donné la peine… »[47]

Une dernière illustration, celle-ci d'un véritable guide que les contraintes de concision rédactionnelle, le public français auquel il est destiné et la date de publication (le centenaire de la colonisation) conduisent à reprendre quelques clichés, mais cette fois valorisants. Textualité apprêtée de fioritures, conditionnée pour une consommation touristique convenue, dans la pratique de laquelle le stéréotype trouve son accomplissement :

> « Et puis, voici Orléansville. Je ne sais quel est, au gros de l'été, l'aspect de cette capitale d'une région torride, mais je sais bien que, dans les mois touristique, elle s'entoure d'une aimable ceinture d'arbres et de jardins. C'est la revanche des régions qui doivent toute leur verdure à l'arrosage artificiel que de la disposer avec art et de savoir profiter de l'eau jusqu'à la dernière goutte. […] Au nord, même si le Chélif, selon le mot d'un géographe prudhommesque, «coule à sec», c'est-à-dire entre des rives dont la hauteur jure avec son mince débit, de beaux eucalyptus, des cyprès compacts abritent ou jalonnent d'opulentes cultures de vignes, d'orangers et de grenadiers. Au sud-ouest, Orléansville a sauvé ou créé en partie cent hectares de pins et de caroubier, un Bois-de-Boulogne assez inattendu ici. La ville elle-même, en dépit de ses murailles à créneaux et de ses rues tirées au cordeau, s'est efforcée vers un urbanisme coquet, signe de prospérité. Les rues y sont larges au point que les blancs immeubles à deux étages ont l'air d'attendre des étages complémentaires. Quelques maisons traitées en style mauresque, un palais de justice dont la porte est d'une amusante polychromie, de nettes et claires boutiques, un square élégamment dessiné […] une mosquée neuve et fort élégante, avoisinant une école de tapis et de broderies, voilà de quoi passer quelques heures sans ennui. Et peut-être n'est-il pas inutile, pour montrer la vie de ces sous-préfectures algériennes et l'esprit d'initiative de leurs édiles, de signaler que celle-ci s'est offerte – en plein royaume de l'aridité – le luxe trop rare en France d'une piscine municipale. »[48]

Approche didactique

Nous avons donc choisi de rassembler ces textes sous le mode anthologique afin de mieux cerner la naissance et l'évolution d'un lieu à travers des textes de forme et de genre variés en accordant le primat à la chronologie. Notre anthologie ayant pour but d'esquisser

[47] Alphonse Daudet, *Tartarin de Tarascon,* Paris, 1872, réédité par l'école des loisirs, Paris, 1981, Chapitre V Troisième épisode, p. 120-122.
[48] Georges Rozet, *Alger, Blida et la vallée du Chélif,* Publication du centenaire de l'Algérie, Paris, Horizons de France éditions, 1930, p. 37-54.

l'image textuelle d'une région, des extraits courts et nombreux, doivent rendre sensible l'évolution historique et déployer l'éventail des sujets, des formes, et des tons.

S'agissant de notre corpus nous avons opté pour un faisceau de caractéristiques typologiques, thématiques et esthétiques que nous avons rassemblé et traduit sous l'intitulé « la plaine du Chélif à travers les textes » et ce dans la perspective de son exploitation didactique en classe de français langue étrangère. Il s'adresse en priorité à un public spécifique, des étudiants algériens préparant une licence de français et dont le niveau de langue est plutôt « intermédiaire » qu'« avancé » si nous nous référons aux tests d'évaluation proposés par le CERL (cadre européen de référence des langue), licence particulière où l'enseignement de la langue reste étroitement associé à celui de la littérature.

Ainsi notre recueil de textes, s'il n'a pas de visée ou de méthodologie purement pédagogique, entend suggérer des prolongements didactiques pour un public spécifique, celui des enseignants de français langue étrangère et des étudiants en licence de FLE. En effet, sur le plan de la formation des enseignants, la typologie de textes que nous proposons peut donner lieu à l'élaboration d'un matériel didactique intéressant au niveau de l'analyse des textes, de la production à la construction de schéma didactique ou de types de séquences didactiques. L'autre prolongement didactique qui concerne l'expérimentation et donc les apprenants, est de former les étudiants à l'analyse textuelle par la pratique de la lecture méthodique. Cette dernière renvoie à une conception qui juge utile de proposer des méthodes, des techniques d'analyse, afin d'engager les apprenants dans une démarche active de production de sens. Elle permet de proposer de nombreuses activités pédagogiques en appréhendant le texte de façon globale. En outre, les directives du programme officiel sont claires, si l'on se réfère par exemple aux orientations proposées pour l'enseignement du module « didactique des textes littéraires », elles sont énoncées ainsi :

Instructions officielles de la licence d'enseignement de français (25 juin 1983)

> « Cadre institutionnel et pédagogique sous-tendant l'enseignement du français et les objectifs assignés ou assignables à cet enseignement : (orienter surtout en fonction de l'enseignement des textes).
> Les divers supports à l'enseignement d'une langue et leurs applications (textes littéraires et paralittéraires). […]
> Les pratiques relevant de ces supports,

Les approches des textes littéraires et les pratiques pédagogiques. »[49]

Or, si la littérature occupe une place essentielle dans la formation de la personnalité et dans l'appropriation par chacun de la mémoire collective, son enseignement reste problématique dans une société qui n'a pas d'option claire entre l'enseignement de la langue française (réduite idéologiquement à être l'ex-langue coloniale) et l'acquisition d'une part du patrimoine littéraire. Ainsi en matière de langue française, on espère une sorte d'acquisition technique tout au long de la formation, « lavée » du contexte historique.

La double exigence – apprendre une langue et son contexte – est cloisonnée : l'enseignant doit : soit, porter son attention sur les difficultés linguistiques de ses apprenants qui donneront la priorité à l'acquisition d'outils simples qu'il espère immédiatement réutilisables, soit, transmettre un patrimoine littéraire qui le poussera à délaisser les apprentissages méthodologiques. En tout état de cause, apprentissage linguistique et acquisition d'une part de patrimoine littéraire ne sont pas incompatibles. Dans leur manuel, J. Biard et F. Denis abordent cette articulation :

> « Sans une certaine connaissance du patrimoine littéraire propre à la langue enseignée il n'y a pas d'accès à une langue avertie de toutes ses ressources et sans travail sur la langue une véritable intelligence des œuvres est impossible. C'est dans le texte littéraire même, y compris et surtout avec des élèves en difficulté, que la langue se conquiert réellement : le texte littéraire a cette supériorité sur la communication […] qu'il condense, complexifie et rend exemplaires les fonctionnements langagiers en les rapportant à d'autres scènes (l'imaginaire, l'historique, le collectif, etc.) où chacun, d'une façon ou d'une autre, joue son identité et cherche ses repères. »[50]

Notre démarche vise à reconstituer, en les hiérarchisant, les différentes étapes que comporte la lecture méthodique, selon le cheminement suivant :

Notre objectif initial est d'élaborer une grille d'analyse s'efforçant d'être aussi complète que possible, afin de permettre au lecteur de choisir, en fonction du texte proposé et de l'angle de lecture adopté (groupement de textes thématique ou perspective d'étude de l'œuvre intégrale), les outils méthodologiques adéquats.

---

[49]Arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique portant liste et contenu des modules composant le curriculum des études en vue de la licence d'enseignement de langue française du 25 juin 1983.

[50] Jacqueline Biard et Frédérique Denis, *Didactique du texte littéraire, progressions et séquences*, Paris, Nathan, 1993, coll. « Perspectives didactiques », p. 6.

Notre second objectif est à partir d'un corpus représentatif des principaux genres et types de textes de proposer plusieurs maniements de cette grille d'analyse. Si celle-ci inventorie des procédés récurrents, elle ne se borne pas à un recensement figé et systématique de catégories formelles. Mais elle conduit à élaborer des hypothèses de lectures synthétisées sous la forme d'un plan détaillé qui fait ressortir la spécificité de chaque texte étudié. Car c'est cette articulation entre le repérage des procédés d'écriture à l'œuvre dans un texte donné et la construction d'un plan interprétatif qui, à notre avis, constitue la difficulté majeure éprouvée par les étudiants. Nous y reviendrons de manière plus détaillée dans le fascicule consacré à l'exploitation pédagogique des textes.

3. Présentation du Corpus

Notre anthologie a pour date initiale : 1843 car c'est à cette date que le centre militaire d'Orléansville est créé. L'anthologie commence donc par les lettres du maréchal Bugeaud mais nous tenons à signaler que nous avons opéré une légère entorse à cette chronologie par l'insertion d'une lettre de Saint-Arnaud de 1842. Date à laquelle Miliana est réellement investie par l'armée coloniale.

Le classement des textes a été déterminé par trois facteurs :

Le facteur géographique déterminant : la première caractéristique d'Orléansville c'est nous l'avons déjà dit, d'être une création coloniale et c'est sa position géostratégique qui a déterminé le choix de son emplacement.

Le facteur naturel : la chaleur, les crues et les séismes qui ont largement contribué à la construction d'un espace imaginaire fortement dépréciatif de la région.

Le facteur humain : personnages historiques qui ont contribué directement ou indirectement à la création de la ville, personnages témoins de l'essor d'une ville, du simple conducteur de travaux aux écrivains tels A. Daudet, G. de Maupassant, A. Kinglake, I. Eberhardt entre autres, beaucoup plus proche de nous, la relation d'écrivains natifs de la région tels Paul Robert, le lexicographe, Assia Djebar, Mohamed Magani. Tribus au potentiel fortement séditieux se livrant à des guerres intestines mais durement éprouvées par la spoliation coloniale. Le régime militaire a été instauré puis s'est imposé par «le sabre», mais aussi en profitant des rivalités tribales. L'Histoire de Yemma Bnett à Béni-Haoua, histoire revisitée par Vénus Khoury-Ghata dans son roman et Maïssa Bey dans la

préface d'un livre-disque et quelques poèmes enfin écrits en hommage à la ville ou à la région.

Notre corpus se compose de textes variés : extraits épistolaires, extraits littéraires et paralittéraires (compte-rendu de réunion du conseil municipal, article publicitaire, notice…) dont l'intérêt sur le plan didactique est de voir comment des genres discursifs, aussi éloignés que la lettre l'est du poème, nous informent sur un lieu à un moment historique donné ; de voir aussi comment les motifs récurrents associés à ce lieu participent à la construction d'un imaginaire sur cette région du Chélif, imaginaire peu élogieux.

L'ordre chronologique s'est imposé pour appréhender de manière pertinente les conditions socio-historiques de production de ces textes. En effet, cette sélection dans la successivité permet de cerner l'évolution de la représentation de la plaine du Chélif, étroitement liée au développement socio-économique d'Orléansville. En outre, si les lettres du maréchal Bugeaud et celles de Saint Arnaud nous informent sur les conditions et les motivations, idéologiques et stratégiques entre autres, qui ont présidé au choix de ce lieu pour la création d'Orléansville, elles nous éclairent aussi sur un pan de notre histoire. Elles nous permettent d'analyser les mécanismes mis en jeu au niveau de l'écriture dans la transposition d'un fait historique, du niveau épistolaire au niveau littéraire. Nous citons pour exemple la mise en texte d'un événement aussi tragique que les enfumades des grottes du Dahra ou les faits d'un Chérif héroïque tel Boumaza chez Assia Djebar.

Nous avons donc opté pour la répartition de nos textes en deux grands ensembles qui correspondent au plan de l'anthologie que nous avons annoncé plus haut. Nous présentons notre corpus dans les tableaux ci-dessous.

ENSEMBLE 1 : FONDATION DES LIEUX

Auteur	Fonction	Texte et numérotation	Date	Genre discursif	Genre littéraire
Bugeaud	Militaire (général)	*Création d'Orléansville* T.1, *P4*	02/04/1843	argumentatif	épistolaire
Bugeaud	Militaire (colonel)	*Kranios des sbéah* T. 2, P7.	08/06/1843	informatif	épistolaire
Saint-arnaud	Militaire	*Milianah* T. 3, P8.	01/07/1842	descriptif	épistolaire
Saint Arnaud	Militaire	*Guerre d'Afrique* T. 4, P10.	25/11/1844	descriptif	épistolaire
Saint Arnaud	Militaire	*« une ville qui prend forme »* T. 5, P11.	20/12/1844	argumentatif	épistolaire
Pontier	Médecin – major	*« Avenir d'Orléansville et de Ténès »* T. 6, P12.	1854	Narratif	Récit témoignage
Pontier	Médecin– major des armées	*Fondation d'Orléansville* T. 7, P13.	1854	narratif	Récit témoignage
Lapasset	Militaire (lieutenant-colonel)	*Antiquités du cercle de Ténès* T. 8, P15.	1856	Narratif description itinérante	Récit documentaire
Archives	Membres du conseil municipal	*Procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville* T. 9, P 18.	9/11/1858	argumentatif	Compte-rendu
Ricque	Aide Major	*Milianah* T.10, P20.	1865	descriptif	monographie
Daudet	Écrivain	*L'affût du soir dans un bois de lauriers roses* T. 11, P21.	1872	descriptif	roman
Lamairesse	Ingénieur	*Argumentaire* T. 12, P23.	1874	argumentatif	Article de journal
Fourrier	Conseiller général	*Pétition et mémoire des habitants d'Orléansville* T. 13, P25.	1880	argumentatif	Article polémique
Bourde	Parlementaire	*Milianah* T. 14, P26.	1880	narratif	Récit de voyage

Remarque : La numerotation des pages correspond à celle de l'anthologie

ENSEMBLE 1 FONDATION DES LIEUX. (suite)

Auteur	F onction	Texte et numérotation	Date	Genre discursif	Genre littéraire
Bourde	parlementaire	*Le Chélif* T.15, P27.	1880	narratif	Récit de voyage
Clamageran	Sénateur	*La plaine du Chélif* T.16, P29.	1883	descriptif	Récit de voyage
Maupassant	Écrivain	*La vallée du Chélif* T.18, P32.	1884	descriptif	Récit de voyage
Bourin	Militaire (capitaine)	*Création de la route El-Esnam-Ténès* T. 19, P34.	1887	narratif	Récit documentaire
Branlière	Conducteur de travaux	*Ténès* T. 20, P36.	1890	descriptif	Récit historique
Masqueray	Historien et écrivain	*La plaine du Chélif* T.21, P38.	1894	descriptif	Récit de voyage
Masqueray	Historien et écrivain	*Orléansville* T. 22, P41.	1894	descriptif	Récit de voyage
Du Barail	Militaire	*Création des villages chrétiens et conversions en pays musulman* T. 23, P43.	1898	polémique	Récit autobiographi--que
Vast	Géographe	*Orléansville capitale d'une région torride* T. 24, P45.	1901	descriptif	Récit documentaire
Eberhardt	écrivaine	*Chevauchée en pays farouche* T. 25, P47.	25/12 /1902 publié en 1987	narratif	Récit autobiographi--que
Hanin	Administrateur	*Vallée de flamme et de poussière* T. 26, P49.	1950	descriptif	Récit de voyage
Hanin	Administrateur	*Milianah* T. 27, P51.	1950	descriptif	Récit de voyage
Robert	Lexicographe	*Orléansville et ma maison natale* T.28, P52.	1979	narratif	Récit autobiographi--que
Robert	Lexicographe	*Promenade en ville et hors de la ville* T. 29, P54.	1979	descriptif	Récit autobiographi--que

ENSEMBLE 2 : ÉVÉNEMENTS DANS LA REGION

Tableau 1 : Événements historiques

Auteur	**Texte et numérotation**	**Date**	**Genre discursif**	**Genre littéraire**
Bugeaud	*L'insurrection du Dahra* T. 30, P57.	01/05/1843	argumentatif	Epistolaire
Saint-Arnaud	*L'insurrection du Dahra* T. 31, P58.	19/07/1845	informatif	Epistolaire
Saint-Arnaud	*L'enfumade des des Sbéhas* T. 32, P59.	15/08/1845	informatif	Epistolaire
Djebar	*« Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes… »* T. 33, P61.	1985	narratif	Récit Historique
Djebar	*Biffure* T. 34, P66.	1985	poésie	Prose poétique
Eberhardt	*Les enjôlés* T. 35, P67.	1902	narratif	nouvelle

ENSEMBLE 2 : ÉVÉNEMENTS DANS LA REGION

Tableau 2 : Événements liés au site géographique

Auteur	Texte et numérotation	Date	Genre discursif	Genre littéraire
Eberhardt	*Aïn Djaboub* T. 36, P71.	1902	narratif	Nouvelle
Kréa	Le séisme T.37, P75.	1958	théâtral	pièce théâtrale
Magani	*La faille du ciel* T. 38, P77.	1983	narratif	roman
Djemaï	*Saison de pierres* T. 39, P80.	1986	narratif	roman
Skif	*Poème d'EL Asnam* et d'autres lieux T. 40, P83.	1986	poétique	poésie
Vincent	*Le tremblement de terre à EL Esnam* T. 41, P88.	1986	Poétique exhortatif	poésie
Vincent	*Miliana* T. 42, P90.	1986	descriptif	poésie
Medjbeur	*La crue du Cheliff* T. 43, P91.	1989	narratif	roman
Khoury-Ghata	*Les fiancées du cap Ténès*T. 44, P94.	1995	narratif	roman
AïtOuyahia	*Orléanville 1954* T. 45, P96.	1999	narratif	récit autobiographique
AïtOuyahia	*Villages chrétiens de la plaine du Chélif* T. 46, P99.[51]	2006	narratif	roman
Granger	*le Chélif ou la magie des lieux* T. 47, P102.	2004	narratif	roman
Granger	*Lieux hybrides ou l'impossible fusion* T. 48, P103.[52]	2004	narratif	roman
Granger	*Ma vie à la campagne* T. 49, P104.	2004	narratif	roman
Martorell	*Mon pays* T. 50, P108.	2004	poétique	poème
Tengour	*Enfance* T. 51, P106.	2005	narratif	récit autobiographique
Bey	*Ténès et l'ombre de Imma B'nêt* T. 52, P109.	2005	Prose poétique	préface

[51] Ce texte s'insère au plan de l'analyse dans le premier tableau mais en raison de la périodisation que nous avons opérée dans notre anthologie, nous préférons le laisser tel qu'il apparaît dans le recueil.

Les bornes de notre étude ainsi posées, son contenu se doit de donner à voir concrètement l'histoire de la région à travers l'historique de la création d'une ville ainsi que les multiples représentations que suscite cette plaine du Chélif au niveau de l'écriture. C'est donc Chlef ex El Asnam ex Orléansville qui assure l'unité de l'ensemble. Il semblait évident de prendre pour point de départ la date de sa création parce que l'édification de ce camp militaire à l'origine, modifiera complètement le paysage de la vallée du Chélif. La création d'Orléansville aura des répercussions innombrables sur le plan politique, social et économique et bien sûr au plan de l'imaginaire.

Nous présentons en annexe un fascicule pour illustrer par quelques exemples l'approche didactique que nous proposons de ces textes ainsi qu'une communication sur « L'histoire de l'enseignement du français dans la plaine du Chélif pendant la colonisation »[53].

[52] *Ibidem.*

[53] « L'enseignement du français en colonie : Enseignement primaire : expériences inaugurales/Institution du français : aspects historiques et didactiques », journées d'études du 7 et 8 juin 2007 organisées par le laboratoire de recherche Kachina sous la direction de Mme Dalila Morsly, université d'Angers.

PREMIÈRE PARTIE

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER
ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET HISTOIRE

I. ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE

1. Délimitation

Les plaines du Chélif, situées au centre du pays entre les deux grands pôles économiques, à l'Ouest d'Alger, et à l'Est d'Oran, présentent des unités bien distinctes s'ordonnant parallèlement au littoral :

> « -Au Nord une série de hautes collines aux formes molles, le Dahra, prolongées à l'Est par des amandes calcaires plus vigoureuses (le Zaccar1500m) heurtant brutalement le rivage.
> - Au Sud un ensemble montagneux très compact mais découpé par les cours d'eau transversalement, dominé par les massifs de l'Ouarsenis (1908m).
> - Au centre , de part et d'autre de ce relief, s'égrène un chapelet de plaines depuis la plaine de Djendel à l'Est jusqu'à celle d'Ighil-Izane à l'Ouest, dont l'axe orienté grossièrement d'Ouest en Est est constitué par le cours du Chélif ».[54]

La dépression du Chélif donne ainsi l'illusion sur une carte à petite échelle, d'une fosse continue entre, au Nord, les monts du Zaccar que prolongent les plateaux du Dahra et, au Sud, le massif de l'Ouarsenis.

> « La vallée longitudinale du Cheliff, de Djendel au confluent de la Mina, est en effet un étroit couloir inséré entre le Dahra et les contreforts septentrionaux de l'Ouarsenis, épanoui à son extrémité occidentale en un ancien fond de lac dont le Chéliff aidé de la Mina a forcé la porte inférieure pour gagner la Méditerranée au nord de Mostaganem »[55].

Même si elle donne l'illusion d'un long couloir, ce qui caractérise cette délimitation, c'est le morcellement de cette région mais aussi sa cohésion : « Cette plaine est en fait une suite de plaines accolées les unes aux autres et entre lesquelles le Chélif jette le lien ténu de

---

[54] *Géographie, L'Algérie, 6e année secondaire*, manuel réalisé par un collectif d'enseignants et d'étudiants, le chapitre intitulé « Les pays du Chélif » étant rédigé par M. Sari, assistant à l' Institut de géographie,Alger, I. P. N. (Institut Pédagogique National), p.103 à 109.

[55] Henri Lorin, *L'Afrique du Nord, Tunisie Algérie Maroc*, Ed. Armand Colin, Paris, 2ème édition, 1913, p. 154.

son cours sinueux. » Il s'agit bien des plaines du Chélif, et non d'une plaine se développant en une seule masse comme par exemple la Mitidja :

La plaine de Djendel : c'est la plus orientale ; elle s'étend sur environ 35km de long et 12km de large. Elle tourne le dos à la Mitidja, s'adosse au Nord et à l'Est à un ensemble montagneux, qui lui constitue un cadre imposant : le plateau de Médéa qui atteint un millier de mètres, les monts du Zaccar qui culminent à 1579 mètres et le Djebel Ganntas qui ne dépasse guère 800 mètres, cet ensemble domine le plus souvent la plaine de 400 mètres seulement. Elle permet grâce à la vallée de l' Oued Djer les communications avec la Mitidja et par conséquent Alger, d'où son importance économique.

Des fortifications de Miliana, la plaine du Chéliff proprement dite commence au pied même des pentes cultivées d'El Khemis (Affreville) et Sidi Lakhdar (Lavarande) et se compose de :

La plaine des Attafs, région ondulée d'une cinquantaine de kilomètres de long moins large que la précédente, qui donne l'impression d'un couloir étiré entre de hauts reliefs. Délimitée au Sud par le djebel Doui s'appuyant sur la masse de l'Ouarsenis qui s'annonce par des mamelons dénudés, au Nord à la suite du massif de Miliana par les contreforts des Braz dépassant rarement 800 mètres mais qui barrent l'horizon d'une manière continue, la plaine des Attafs se termine à l'Ouest au pied des monts des Béni Rached (ou collines des Ouled Abbès) dont l'altitude reste faible (rarement plus de 250 mètres) mais qui forment une limite précise avec les plaines du Chélif ;

La plaine de Chlef offre le paysage de la plaine alluviale, mais un paysage plus varié, plus complexe, une région malaisée à délimiter. Au sud, les monts de l'Ouarsenis dressent au-dessus des alluvions anciennes des abrupts que percent de loin en loin les affluents du Chélif : Tsighaout, Sly, Taflout ; c'est par ceux-ci, qu'ont été conduites les alluvions grasses et fertiles déposées dans la plaine commune :

> « Au Nord, les collines des Montagnes Rouges, d'abord dénudées puis couvertes de quelques bois de pins et d'oliviers, dominent le Chélif d'une centaine de mètres et paraissent arrêter l'extension de la plaine; mais lorsque le vert et l'ocre de leurs coteaux viennent mourir près de la route de Ténès à Orléansville, on s'aperçoit que la nappe alluviale se poursuit au-delà par la dépression des Adjerafs »[56].

C'est peu après, entre Oued Sly et Cinq Palmiers, que la plaine du Chélif atteint sa

[56] Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif, op.cit.,* p. 60.

largeur maximum ; elle se rétrécit ensuite vers l'Ouest pour se terminer non loin de la limite départementale, à la colline d'El-Kherba.

Puis c'est la plaine d'Ighil-Izane ou plaine oranaise, dont l'originalité s'explique par un climat nettement plus sec et une végétation à prédominance halophyte.

> « A partir de Merdja de Sidi Abed et plus encore après Hamadena, la bordure montagneuse du Sud, s'écarte progressivement de la bordure septentrionale. Les alluvions du Chélif vont bientôt se mêler à celles de la Mina, et l'esprit le moins averti perçoit de notables différences avec les plaines algéroises: l'aridité plus grande se manifeste d'autant mieux que le sol chloruré interdit parfois toute culture et doit être abandonné au parcours des moutons; le Chélif et ses affluents ne parviennent pas à assurer le drainage complet de la région et la présence de la Sebkha Ben Ziane suffirait seul à donner à cette région son caractère oranais ».[57]

La plaine se termine non loin de la Mina avec le djebel Mekhalia et les monts de Bel Hacel. Ainsi la délimitation a fait apparaître un morcellement caractéristique qui s'explique par le parcours du Chélif (ou *Oued Chlef*). Le Chélif est donc un élément incontournable dans la géographie de cette plaine.

2. L'oued Chélif

Principal fleuve d'Algérie, né dans les Hautes Plaines ; il mesure 700 kilomètres de long. Son cours inférieur, longtemps parallèle à la mer, sépare deux reliefs de l'Atlas tellien, les monts de Dahra au nord et ceux de l'Ouarsenis au sud.

Le Chélif fait son apparition au Nord-est de la plaine un peu avant Djendel (ex-Lavigerie), se fraye un passage dans la région médiane puis contournant l'obstacle, les hauteurs ravinées du djebel Doui, il remonte vers le Nord et pénètre dans la plaine des Attafs. Après son confluent avec l'Oued Fodda, il continue sa course vers l'Ouest. Sur une douzaine de kilomètres, il s'enfonce dans des gorges particulièrement resserrées, au début surtout ; elles ont permis d'édifier des barrages de dérivation, dont les bienfaits se font sentir encore. Puis le Chélif retrouve le paysage de la plaine alluviale, mais un paysage plus varié, plus complexe. Au Nord, en aval du confluent de la Mina, le Chélif avant d'atteindre la mer, s'encaisse dans les plateaux de Mostaganem et, à la plaine proprement dite, succède une vallée étroite. Par son étroitesse, son aridité moins grande, sa proximité de

[57] Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, *op.cit.*, p. 60.

Mostaganem, cette région du Chélif présente des caractères particuliers. Là cesse une région qui avait commencé un peu en amont de Djendel. Cet oued qui dessine cette région lui donne son originalité comme le souligne Yacono :

> « Le Chélif toujours présent, mais il semble traverser en étranger cette plaine qu'il a pourtant édifiée. Il s'encaisse au pied des berges dépassant parfois dix mètres et disparaît au regard du voyageur de la plaine. Par endroits, quelques plantations d'eucalyptus, de trembles ou de pins décèlent l'existence de son lit. Souvent, des lames de sable et de gravier divisent le cours en plusieurs branches et, pendant la saison sèche, «le roi des fleuves algériens» réussit péniblement à se frayer un passage, alangui lui aussi par les effluves du soleil »[58].

De fait l'assèchement estival apparente le Chélif aux autres oueds algériens, l'orientation Est-ouest de son cours suffirait à marquer les plaines qu'il traverse d'une remarquable originalité parmi les autres plaines sublittorales.

> « C'est que nous rencontrons nulle part en somme, c'est ce qui est normal: une grande rivière d'Est en Ouest (ou Ouest Est) dans une longue dépression de même sens. Et ce phénomène exceptionnel n'est réalisé que dans les plaines du chélif. Pour en retrouver l'équivalent il faudrait aller jusqu'en Tunisie, dans la vallée de la Medjerda »[59]

La principale caractéristique du Chélif reste la pérennité de son débit avec un temps de crue (temps où les eaux sont les plus hautes ; ce qui ne signifie pas obligatoirement inondation de la plaine par débordement des berges) et d'étiage (temps où elle sont les plus basses au point quelquefois de disparaître ce qui n'est pas le cas pour le Chélif). Cette faiblesse des écoulements au moment de l'étiage tient aux retenues d'eau des barrages sur ses affluents qui donc n'alimentent plus le fleuve et lui donne en été les caractéristiques plus d'un oued intermittent que d'un fleuve grossi de tous ses affluents

Pour exemple en suivant son cours de Chlef (Ex Orléansville) vers l'Ouest, Le Chélif passe près du gros bourg de Oued-Sly (du nom de son affluent), près de Bou-Kader ; puis il reçoit l'Oued Rhiou qui vient de la région de Ammi-Moussa et où un village du même nom est implanté. Il reçoit encore La Mina très important tributaire dont les sources s'épanouissent en éventail de Tiaret à Takhmaret à la crête des hauts plateaux. *La Mina* traverse des gorges étroites entre les monts des Béni-Chougran et l'Ouarsenis puis après avoir fertilisé le territoire étendu d'Ighil-Izane (ex-Relizane) atteint le Chélif en amont

[58] X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, op.cit, p. 61.
[59] *Ibid.* p. 62.

d'Aïn-Tédelès.

Saigné tout le long de son parcours ainsi que ses affluents par des milliers de canaux d'irrigation, discipliné par des barrages, traversant des terrains perméables, le Chélif a un débit relativement constant. Ses crues, qui sont rares, sont cependant redoutables. Autre caractéristique sur laquelle nous insistons, ce fleuve, dont la longueur est si remarquable souffre de la forte évaporation due à la forte chaleur qui caractérise cette plaine une bonne moitié de l'année. L'intérêt indéniable de cet oued malgré son débit irrégulier et faible, est sa capacité à irriguer une plaine aussi vaste ainsi que le précise Henri Lorin :

> « Gros ruisseau vaseux qui ne débite en moyenne que 10 mètres cubes à la seconde, le Chélif se réduit parfois en été à un mince filet d'eau ; l'hiver, c'est par accès une trombe, qui roule plus de 1200 mètres cubes, et détache des blocs de ses berges abruptes ; la coupure de son lit est, en toutes saisons, un obstacle aux communications… de sorte que sa seule valeur est celle d'un canal d'irrigation, dont il faut discipliner l'irrégularité. »[60]

3. Le Climat

A une quarantaine de kilomètres de la mer, les plaines du Chélif semblent devoir bénéficier d'un climat très tempéré. En fait, les noms de Chlef, El-Khemis ou de Relizane évoquent moins des régions relativement sèches que des localités particulièrement chaudes. Ce qui caractérise cette plaine c'est son climat continental, aux étés très chauds, aux hivers tièdes, avec un printemps écourté et un automne très bref. Il pleut très peu dans le fond de ce couloir, fermé à ses deux bouts comme sur ses flancs ; les vents qui tombent des montagnes où ils ont abandonné leur humidité sont tour à tour glacés et brûlants.

> « Les plaines du Chélif s'individualisent remarquablement et dessinent un couloir de chaleur d'une extraordinaire netteté. Le sillon thermique s'accuse particulièrement en été et ceux qui le peuvent fuient alors vers les stations d'altitude ou les agglomérations du littoral .»[61]

> « Les maxima des températures de la vallée du Chélif sont célèbres. Les maxima absolus, observés de 1913 à 1937, s'élèvent, en effet, à 47° pour Orléansville, 48°5 aux Attafs et 46°3 à Duperré. Ces chiffres sont comparables aux observations effectuées au Sahara où on relève 49°2 à Biskra et 48°8 à Ouargla ».[62]

[60] Henri Lorin, *L'Afrique du Nord, Tunisie Algérie Maroc*, Paris, Ed. Armand Colin , 1913, p. 15.
[61] X.Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif*, *op.cit*, p. 108-110
[62] P. Moati, J. Albitre et al, *Le développement agricole du département d'Orléansville*, Alger, imprimerie Baconnier,1960, p. 12.

Ainsi la vallée du Chélif, située en retrait, derrière la chaîne du Dahra–Zaccar est – elle complètement isolée de l'influence marine. Cette dernière est par contre, plus sensible sur le massif qui est, en conséquence plus arrosé. Le cordon littoral accuse des moyennes annuelles de 545mm à Ténès et de 635 mm à Cherchell.

Le massif de l'Ouarsenis bénéficie lui-même, bien que plus méridional, d'une meilleure pluviométrie que la plaine qui si en fait est la région la plus aride du département n'en est pas moins la plus riche grâce à l'eau d'irrigation. En fait le relief du Dahra empêche l'influence de la mer et rend son versant sud plus sec que son versant nord. De plus ce versant sud est plus court et en opposition plus abrupt que celui du nord ce qui dans le paysage explique- relativement au versant côté Ouarsenis – versant nord – la quasi absence de barrages, de possibilités agricoles liées à l'irrigation d'où pour reprendre Yacono le moins grand nombre de villages coloniaux dans la zone septentrionale. La colonisation a donc misé sur l'agriculture irriguée avec le développement des orangeraies à Orléansville, Relizane etc. ; de la culture de l'olivier qui nécessite un moins grand besoin d'eau que celle des orangers ou du moins les récoltes sont moins compromises par la sècheresse estivale. La végétation liée au climat, révèle la sècheresse ; on trouve en abondance le jujubier sauvage (zizipus lotus) de l'alfa : végétation que l'on retrouve au Sahara. Des steppes d'où l'élevage extensif, ce qui explique en partie l'économie plutôt pastorale avant la colonisation.

4. Villes et villages

Les villes sont placées au-dessus de la rivière, et le plus souvent sur la rive gauche, qui est la plus étalée. Ici comme ailleurs en Algérie, la plaine a attiré l'émigrant parce qu'elle offrait ou paraissait offrir des conditions plus favorables. Le fait colonial partout présent marque cette région d'un sceau particulier et la différencie de ses voisines. Si nous nous référons aux chiffres, ils nous donnent des indications éloquentes :

> « 29 villages coloniaux répartis dans ces plaines totalisant 22.200 kilomètres carrés contre 10 ou 12 dans la zone montagneuse septentrionale (à l'ouest de Miliana et jusqu'à hauteur de la Mina) pour une superficie au moins double, et une quinzaine dans l'Ouarsenis pour une étendue cinq fois plus considérable. Il faut aller jusqu'à la côte d'une part, jusqu'au Sersou de l'autre, pour retrouver un chapelet de villages de colonisation rappelant, et à une échelle moindre, celui qui s'égrène le long de la vallée du Chélif. »[63]

On trouve en effet, échelonnées à quelque distance du Chélif, dont le voisinage immédiat est redoutable à cause de ses crues et de ses vases, les agglomérations suivantes :

El-Khemis (Affreville), gros bourg qui ne date que de 1867, mais qui grâce au chemin de fer et à la route nationale qui le traverse a miné la fortune de Miliana, Aïn-Sultan, Sidi-Lakhdar (Lavarande) et Aïn-Defla (Duperré) ; cette dernière ville élevée sur un emplacement portait sous les Romains le nom *d'Oppidum Novum* (la nouvelle ville) et au temps des Arabes celui d'El-Khadra (la verte) ; Oued-Rouina (Rouina) ; El Attaf (Les Attaf) et ses deux agglomérations fondé par le cardinal Lavigerie pour les orphelins indigènes recueillis pendant la famine de 1867 Cheikh Benyahia (Sainte-Monique) et Sidi-Bouabida (Saint-Cyprien-des-Attafs), El Abadia (Carnot), Oued-Fodda ;

Chlef (Orléansville, El-Asnam), capitale de la vallée à égale distance d'Oran et d'Alger,

A l'ouest de Chlef, Oued-Sly (Malakoff), Bou-Kader (Charon), Oued Rhiou (Inkermann), Jdiouia (Saint-Aimé) et El-Hamadna (Hamadna) qui doivent ainsi leur existence à des travaux d'irrigation, Et enfin Ighil Izane (Relizane) qui est devenue wilaya. Selon H. Lorin « Les Français n'ont fait d'ailleurs que relever des ouvrages romains, dont les ruines indiquent une vie rurale bien développée ». [64]

Délimitée à l'Ouest par Ighil Izane, à l'Est par la ville de Miliana, au Nord par Ténès et au Sud par les monts de l'Ouarsenis, la plaine du Chélif a donc pour wilaya principale la ville de Chlef, choisie déjà à l'époque romaine comme fort de défense pour son excellente position géostratégique, d'où son nom de *Castellum Tingitanum.* Elle est choisie pour la même raison par Bugeaud qui y établit un poste pour servir de centre d'opérations aux colonnes militaires et surveiller à la fois les tribus indomptables de l'Ouarsenis et du Dahra. Chef-lieu d'arrondissement et de subdivision militaire (1856) puis sous-préfecture, elle est aujourd'hui wilaya.

---

[63] X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif, op.cit,* p. 62.
[64] H. Lorin, *L'Afrique du Nord, op. cit.* p.155.

II. HISTOIRE

Ces plaines du Chélif situées dans une région de transit où se mêlent les influences du centre et de l'ouest du pays ont présenté un intérêt stratégique et économique durant toute l'histoire du pays, elles ont toujours facilité les relations entre l'Ouest et l'Est et le Nord et le Sud par les vallées transversales et ont été occupées dès la haute Antiquité comme l'attestent les nombreux témoignages archéologiques et historiques : grottes de Nacmaria, vestiges hydrauliques, ruines romaines, description de la voie commerciale par El Bekri (XI°siècle). Axe majeur entre l'Est et l'Ouest ces plaines prospères, ont de tout temps été convoitées et ont de ce fait un passé riche d' « histoire tragique de razzias et de prospérité » comme le souligne Xavier Yacono évoquant cette phrase de Masqueray :

> « Même sans le Chélif, il est vrai, un trait géographique essentiel demeurerait: le caractère de bas pays encastré entre deux régions montagneuses, caractère qui nous est paru au premier contact avec les plaines du Chélif et sur lequel il nous faut maintenant revenir.[…]Fait géographique d'importance majeure et lourd de conséquences historiques: cet axe essentiel de communication ne pouvait pas ne pas être un grand pays de guerre, une «vallée épique» qui raconte « une vieille histoire tragique de razzias et de prospérités, de désastres et d'espérances»(Masqueray). »[65]

1. Jalons historiques

a. Période préhistorique et phénicienne

L'ancienneté du peuplement berbère est affirmée à partir du Néolithique. Avant l'arrivée de l'envahisseur romain, cette région fut occupée par les Phéniciens qui y installèrent plusieurs comptoirs pour échanger leurs fournitures artisanales avec les Berbères. Ténès (Kartene) entre autres, a été créée par les Phéniciens au huitième siècle avant Jésus Christ. La région côtière et les plaines ont subi l'influence carthaginoise au troisième siècle avant Jésus-Christ alors que la wilaya se trouvait aux confins des royaumes Amazigh et Massyle, subissant tantôt la domination de l'un , tantôt celle de l'autre et ce jusqu'à l'unification de la Numidie par Massinissa.

Les royaumes berbères des III^{e} et II^{e} siècles – avant J. C. – ont disparu sous la

[65] Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif, op.cit*, p. 62

poussée de l'expansion romaine mais les forces, la vitalité des tribus berbères est demeurée et ce sont ces mêmes Berbères qui seront l'ossature de l'Afrique romaine (à vrai dire berbéro romaine) qui assureront la relève quand les Byzantins, réfugiés à l'est du pays et les Vandales minés par leurs crises internes et les révoltes des tribus n'assureront pas les fonctions dévolues au pouvoir étatique.

b. La période romaine.

En 33 avant J.C., les Romains, avec l'empereur Auguste Octave et avant l'occupation directe de la région, fondent une colonie à Ténès « Cartennae » avec des vétérans de la deuxième légion romaine.

Avec Juba II, la plaine du Chélif fut source de richesses agricoles pour la Maurétanie césarienne. L'occupation romaine a touché la côte et les plaines. Cependant les tribus montagnardes du Dahra et l'Ouarsenis sont restées indépendantes. La ville de Chlef « *Castellum Tingitanum* » fut un camp militaire pour surveiller ces tribus farouches.

L'Itinéraire d'Antonin (vers 215) positionne la ville de *Castellum Tingiti* à 22 milles à l'ouest de *Tigauda* (des Beni-Guadid des Attafs aux Ouled Abbès) et à 60 milles de Mina (Relizane sur l'oued Mina) ce qui correspond très exactement aux 33 et 90 kilomètres séparant Chlef de ces deux localités. Les historiens comptent *Castellum Tingiti* déjà au nombre des places fortes et des postes romains (limes) achevés dans la plaine sous Hadrien (117-138). Son annexion ou sa création par les Romains remonterait donc au règne précédant Trajan (97-117). La présence des armées de l'empire à *Tingiti* peut toutefois être donnée comme certaine en 148, sous l'empereur Antonin dont le long règne (138-161) n'est marqué par aucune prise d'armes digne de ce nom.

Une basilique y fut construite au III^{ème} siècle après J.C. dans laquelle fut enterré l'évêque Saint-Réparatus de *Tingiti*. C'est la plus ancienne église datée que l'on connaisse en Afrique. Charles André Julien note à ce propos que « La plus ancienne des églises chrétiennes dont on ait retrouvé les restes- disparus aujourd'hui à l'exception des mosaïques- est celle de *Castellum Tingitanum* (Orléansville) bâtie en 324.[66] Les fouilles archéologiques, principalement celles faites de façon fort aléatoire lors de l'édification de la

[66] Charles-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe*, Payot, Paris, 1964 (deuxième édition revue et mise à jouir par Christian Courtois), p. 213-214.

subdivision d' Orléansville, ont confirmé l'existence de l'occupation romaine dans toute la plaine du Chélif : Les basiliques de Damous el Karita et de Saint Cyprien sur la colline de Sainte Monique (actuellement nommée Cheikh Benyahia) ont livré de très nombreux fragments épigraphiques et, partout l'on a découvert en abondance des vestiges chrétiens : sarcophages, bas-reliefs, vases et lampes.

La plus belle pièce exhumée reste à ce jour, la mosaïque de la basilique Saint Réparatus du nom de son évêque mort en 476 après 9 années et 11 mois de sacerdoce. On a retrouvé son tombeau et son épitaphe dans la crypte. L'inscription de la mosaïque peut être ainsi traduite : « En l'année 285, le douzième jour des calendes de décembre (20 novembre 325) ont été posées les fondements de cette basilique qui a été achevée l'année provinciale deux cent… Aie présent à l'esprit le serviteur de Dieu pour que tu puisses vivre en Dieu ».

L'inscription de cette mosaïque permet donc de dater la construction de l'édifice à l'époque de Constantin Le Grand. Spéciale par son architecture et ses dimensions et revanche des Chrétiens sur le Donatisme, la basilique de Tingiti est construite à la faveur de la trêve accordée en 321 par l'empereur Constantin aux Donatistes. Une parenthèse mérite d'être ouverte quant à l'histoire du donatisme dont il reste des traces au niveau de l'ethnonymie et de la toponymie dans la région du Chélif.

Les Donatistes, appartiennent à une secte chrétienne qui se constitua dans l'Eglise d'Afrique au IV^{e} Siècle. Animés par Donat, évêque de *Cellae Nigris*, en Numidie appelé aussi Donat les Cases Noires, ils sont en guerre implacable contre le christianisme depuis 317. D'après Michel. Mourre :

> « Soixante dix évêques, réunis en concile à Carthage au début de 312, déclarèrent invalide l'ordination de Cécilion, évêque de Carthage, sous prétexte que son consécrateur, Félix d'Aptonge, avait perdu tout pouvoir d'ordre, en s'étant rendu coupable durant la persécution de Dioclétien du crime de traditor, c'est-à-dire d'avoir livré aux païens les vases sacrés et les livres saints des Chrétiens. […] Mais le donatisme persista encore durant tout un siècle et suscita en Afrique des troubles parfois sanglants, il ne fut vaincu que par Saint Augustin. (Début du cinquième siècle.) »[67]

Pour illustrer leur férocité nous citerons le cas de Typasius, un insoumis (que l'on appellerait aujourd'hui objecteur de conscience), qui refusa le service au cours d'une campagne, et qui mourut pour ses convictions :

[67] Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 1978, article « donatiste », p. 1703.

> « A Tigava (El-Kherba), sur le Chélif, entre Duperré et Orléansville), le vétéran Typasius refusa de reprendre du service, après sa conversion : "Je suis chrétien, déclara-t-il au commandant des troupes, je ne puis combattre sous tes ordres." Il périt sous le glaive »[68].

La trêve sera rompue en 348 et la guerre ne cessera qu'en 392. Le christianisme connaîtra, avec des périodes d'interdits et de liberté, son apogée entre 400 et 484. La plupart des vestiges sont datés de cette époque. Pour la petite histoire est-il besoin de rappeler qu'à 40 kilomètres de Chlef existe le mausolée d'un saint réputé, Sidi Abbed Akil –ab- Addour ou Akil Addour selon les cartes. De tradition inamovible, sa garde est confiée à des Madouni de la tribu proche nommée Doniata. Les riverains sont nommés les Ouled el Kenb el Kahla (les fils des grottes noires) et Akil Addour se traduit par « noires demeures ». Les « Cases noires » sont visibles de nos jours sur les flancs montagneux des Beni Ouragh environnant le mausolée. Un faisceau d'autres preuves établissent l'identité de Donat les Cases Noires avec l'éponyme Sidi Abbed (il y eut deux Donat les Cases Noires comme il y eut deux Sidi Abbed). Entre 372 et 375, le comte Théodose décime les Musones (Mouaznia et Beni Ouazzane) et les Mazices (Mouazria, Mâazia, Zegaouat)[69] aux monts Caprariens (Timksioune) et Ancorarius (Djebel Mancora des Beni Ouragh).

Les Circoncellions, troupes armées donatistes composées de paysans ruinés, devenus errants et cannibales hantent de nos jours les fables chélifiennes qui les désignent par les Béni Kenboun (les fils des grottes noires) ou Beni Madoun (les Donatistes). Ailleurs ils n'ont laissé aucun souvenir.

Du reste, l'appartenance de Réparatus au rite chrétien n'est pas appuyée sur une certitude absolue. Morcelli, dans sa liste des évêchés d'Afrique (début du 5ème siècle) cite une douzaine de chefs lieux chélifiens dont *Gunugu* (Gouraya), *Zuccabar* (Miliana), *Manliana* (El-khemis), *Tigava* (Kherba), *Cartennae* (Ténès), *Vagal* (Bou-kader, mais non *Tingiti*.

La présence de l'aile flavienne bretonne (1000hommes) est attestée à Chorfa (hauteurs sud de Chlef, à 2 Km) par une médaille « *A la Flavia Britanniar C.R.* ». Les inscriptions attestent le séjour de cette aile militaire en Césarienne en cours de l'année 148

[68] CH.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe, op. cit.* p. 213-214.
[69] Ethnonymes fréquents dans la région de Chlef et qui sont à l'origine des noms de tribus.

et son rapatriement en 150, d'où pour la *Tingiti* romaine une existence quasi certaine en 148. C'est à cette date qui coïncide avec la grande démobilisation, que sont achevés les grands travaux de colonisation. Charles-André Julien écrit :

> « Entre 144 et 150, plusieurs milliers d'hommes sont débarqués sur la côte entre Tipasa et Mostaganem (en l'absence d'engagement militaire signalé au cours de ces années) ; Uttédius Honoratus est nommé en 144, Procureur des deux Maurétanie, fonction qu'il exercera jusqu'en 150, année de son rappel et d'une démobilisation massive. Honoratus est sénateur, donc dépourvu de pouvoir militaire, le commandement des troupes étant assuré directement par l'empereur qui n'en a pas fait un usage offensif, il en résultait pour Honoratus, les attributions d'un architecte – voyer chargé, en temps de paix, de construire ou reconstruire routes, fortifications, réseaux hydrauliques etc. sous protection et/ou avec une main d'oeuvre militaire. » [70]

Nous citerons pour exemple la célèbre conduite romaine alimentant la ville en eau du Tsighaout (Tsighout : « l'affluent », l'*Isar* de Ptolémée) par des kilomètres de conduite et 13 citernes pourvues d'escaliers plongeants trouvées pratiquement intactes lors des travaux de terrassement et de la construction des fondations de la ville. Cette conduite romaine fut nettoyée par les armées ; elle fonctionnait encore en 1882. Récemment encore, après le séisme de 1980, des travaux de terrassement effectués sur la place de la Grande mosquée, ont mis à jour un ouvrage d'hydraulique souterrain, romain d'origine. Il s'agit de l'un des regards ou citernes qui alimentaient Castellum Tingiti en eau potable, captée sur le Tsighaout à 3600 mètres en amont de son confluent avec le Chélif.

La conduite Romaine et les citernes de Chlef ont fait l'objet de nombreuses communications. Et en se référant notamment à celles publiées dans la *Revue Africaine* entre 1857 et 1860, on peut en remontant le cours de Tsighaout, facilement localiser les lieux et observer les restes d'un barrage romain et un premier réseau de cinq regards. Deux d'entre eux fonctionnent encore jusqu'à présent. D'anciens travaux routiers ont définitivement sectionné la conduite mère : ils l'ont en même temps mise à nu sur une bonne longueur. C'est l'unique endroit où elle apparaît à l'air libre et où on peut l'observer à loisir dans sa totalité. Le tronc supérieur continue de débiter une eau beaucoup plus claire que celle de Tsighaout. Dans l'histoire locale cette source, qui coule dans le Chélif sous la rocade Alger-Oran, est supposée miraculeuse. Aux dires des riverains, cette eau tiédit en hiver et en devient fraîche pendant les chaleurs. Selon l'explication d'un ingénieur en

[70] CH.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe, op. cit.* p. 213-214.

hydraulique ce phénomène paraît normal quand on sait que la conduite romaine ne capte pas une partie du flux, mais l'inféroflux du Tsighaout c'est-à-dire la rivière souterraine infiltrée dans le sous-sol des berges et qui longe le lit parallèlement au courant d'eau visible. Les installations hydrauliques romaines sont connues à cet endroit sous le nom de Ansor Dekkiche, du patronyme d'un propriétaire qui au début du siècle, s'en servait pour abreuver ses bêtes et irriguer ses melons. En fait cette fausse identité représente en quelque sorte, pour ces vestiges, une garantie de survie.

c. La période des Vandales.

Avec les destructions vandales, l'Afrique cesse d'être romaine. En 429,le plus indomptable et le plus destructeur des peuples germaniques qui aient agressé l'Europe romaine durant le V^{e} siècle, les Vandales, entreprend et réussit la conquête de l'Afrique du Nord. « Ce peuple est structurellement prédateur, il ne connaît d'autre économie que le pillage ». La base des Vandales, à cette époque reste l'Afrique du Nord. Pas plus qu'en Espagne ces derniers n'y constituent un Etat. Ils en occupent le territoire, oppriment la population, pillent les biens, détruisent et ravagent ce qu'ils omettent de prélever. Un siècle durant, le Maghreb est ainsi livré au plus anarchique des conquérants qu'on puisse imaginer. Les Vandales ne retiennent qu'une institution des Romains : l'impôt. Fait rare dans l'histoire, la présence des Vandales ne laisse dans la région à peu près aucune trace matérielle positive. Seuls demeurent le souvenir dans le paysage, la marque des destructions, qui ont fait du nom des Vandales le synonyme même de barbarie. Comme reste aussi le souvenir de leur passage au niveau de notre région sur le plan linguistique ou plus précisément sur le plan de la toponymie puisque l'actuel Bordj Bounaama ex Molière, a toujours été désigné par les autochtones par Bordj Béni Hindel qui signifie littéralement la forteresse des Vandales, (cf. étude de la toponymie)

d. La période berbéro arabe

S'édifiant sur ce qui restait des villes romaines , amalgamant les populations citadines livrées à elles-mêmes après l'effondrement de l'empire et les populations des tribus ayant vécu en marge de l'ordre municipal antérieur, les royaumes berbères dits des

Djeddars, des V^{e}, VI^{e} et VII^{e} siècles réalisèrent une véritable renaissance. Au V^{e} et VI^{e} siècle après J.C. le territoire de la plaine du Chélif constituait la principale composante du royaume indépendant Amazigh de l'Ouarsenis, des Djeddars.

Avec les « futuhate » de l'Islam, les Musulmans ont conquis la région entre 675-682 après J.C. (53-62 de l'hégire) sous le commandement du chef militaire Abou El Mouhadjir Dinar. Sur le plan des institutions et de l'organisation politique, la conquête mit fin aux royaumes des Djeddars et, dans les domaines technique et social la conquête arabe marqua un temps d'arrêt. Les guerres incessantes, l'insécurité, les destructions, eurent pour conséquence un exode accentué vers les montagnes.

Par la suite, peuplée par les tribus Zenata et Maghraoua principalement, elle est passée successivement sous l'autorité des Banu Rostom, Béni Obeide, Banu Ziri, Banu Hammad, des Mourabitoune, des Mouahidoune et enfin des Banu Ziane. En bref, ce qu'il faut retenir, c'est le foyer des Maghraoua, importante confédération berbère, branche zénatienne, qui a joué un rôle non moins important au côté des Zianides. Des apports arabes tels que les Ouled Abbès se sont fondus avec la population autochtone.

De par leur situation géographique, ces différentes régions ont contribué à la formation et à l'Histoire de la partie occidentale du Maghreb central, comme l'attestent Tahert (capitale ibadite où domina le kharidjisme au X^{e} siècle), Mazouna (ancienne capitale des beys turcs de l'Ouest, dont la zaouïa voisine fut le berceau du sénoussisme au XVII^{e}siècle) et la vie urbaine à Ténès, Cherchell, Miliana. On peut encore affirmer que c'est cette situation qui les a prédisposées à jouer le rôle de lien matérialisé par la route commerciale Alger Oran décrite par El-Bekri (XI^{e} siècle) mais aussi de transition, que l'on retrouve dans le climat, la pluviosité augmentant d'Ouest en Est. Voici comment El Bekri nous présente Miliana, Aïn Defla, Ténès :

> « On arrive à Milîana, ville de construction romaine, où l'on voit plusieurs anciens monuments, beaucoup de ruisseaux qui font tourner des moulins. Ziri Ibn Menad reconstruisit cette place et la donna pour résidence à son fils Bologguîn. Elle est maintenant dans un état prospère. El –Khadra « la verte »[71] (4) qui forme la station suivante, est une ville considérable, qui possède un grand nombre de jardins ; un de ses quartiers est envahi par les eaux toutes les fois que la rivière voisine est grossie par les pluies. […] De là on va s'arrêter à Ténès, ville entourée d'une forte muraille et située à deux milles de la mer. Dans l'intérieur de la place est une colline escarpée dont le sommet est couronné par un petit château. Cet édifice est dans une si forte position, que les agents du gouvernement se le sont approprié comme résidence.[…] Cette ville s'appelle Ténès la Neuve ; les habitants montrent, sur le bord de la mer l'ancienne Ténès [72](1) et qui, selon eux,fut habitée avant la construction de la ville actuelle. Celle-ci fut bâtie en l'an 262 (875-876 de J.C.) par les marins de l'Andalousie. »[73]

En 1725, l'Anglais Shaw dans son ouvrage *Voyage dans la Régence d'Alger*, identifie les ruines de la future Orléansville coloniale avec la *Tingiti* de l'Itinéraire. Il donne l'appellation locale « Sinaab ». C'est sous ce nom, à peine altéré en « Lesnab » que les habitants n'aient jamais désigné leur ville. En 1962, on a décidé que Lesnab masquait son homophone correct et arabe « El-Asnam » qui signifie « les idoles », lors même qu'aucun historien arabe ne mentionne ce nom et que jamais, au grand jamais, il n'a été trouvé à Chlef, une quelconque représentation ressemblant de près ou de loin à une statue. Ainsi Lesnab, semble être l'altération plus juste du « Sinaab » du docteur Shaw dont la signification exacte est le « binôme ». Dénomination donnée à deux tribus associées, l'une noble et l'autre servile, occupant chacune la rive d'un fleuve.

Plus tardivement mais avant les Romains (Cf. Pline), les villages des seigneurs s'appelleront des « Tigava », les villages sulbaternes les « Tigauda » (Ouled Abbès et Ouled Adda à l'époque arabe). Quand le binôme est unitaire sans séparation naturelle, il est dit « Ouabed » (Oubadoun de Ptolémée et Badin de Ibn Khaldoun). L'exemple le plus probant reste celui de Singas ou Sindjas « les deux communautés », fédération tribale à 14 kilomètres au sud de Lesnab. Ibn Khaldoun nous apprend qu'elle occupait les deux berges du Chélif, sans nous indiquer la date de son déplacement qui remonte probablement à la grande colonisation d'Antonin le Pieux (148). Sur ce point la sémantique a probablement

[71] Note de bas de page n°4 du traducteur : « Shaw place les ruine d'El-Khadra sur le Chélif, à un mille au nord du djebel Doui. C'est auprès d'El-Cantera-t-el-Gadîma, à la jonction du Chélif et du oued Fodda que se trouvent les ruines d'El-Khadra, l'*Oppidum novum* de l'Itinéraire d'Antonin, route de Calama à Rusuccuro. Sur son territoire, les Français ont fondé un village nommé *Duperré.* » in Abou – Obeid El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin De Slane, Ed. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1965, [reproduction de l'édition de (1911-1913) d'Alger], p. 127.

[72] *Ibidem*, Note (1) du traducteur : « ce sont les ruines de Cartenna ». p. 128.

[73] Abou – Obeid El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin De Slane, Ed. Adrien-Maisonneuve, Paris, 1965, [reproduction de l'édition de (1911-1913) Alger], p. 127.

mieux renseigné Ibn Khaldoun que les documents.

e. La période turque

Durant l'époque turque, la région fut soumise et répartie entre plusieurs circonscriptions administratives. L'organisation territoriale se traduisait ainsi : Dar El sultane pour Ténès et la côte, Beyliks des parties Est et Ouest avec le Khalifat du Chélif dont la capitale était Mazouna. Il faut signaler que les chefs de la régence ottomane qui furent amenés à annexer l'Algérie grâce aux religieux du mouvement maraboutique au début du XVI^{e} siècle (Sid Ahmed Ben Youcef et ses contemporains) purent asseoir leur pouvoir sur les tribus algériennes en posant pour principe de choyer les chefs de zaouïas et les docteurs islamiques. La société se composait d'une masse de petits fellahs et de métayers au cinquième *(khammès*) dominés par quelques grandes familles d'origine noble ou maraboutiques auxquelles ils payaient des redevances surtout en nature. Comme le précise M.ahieddine Djender : « La domination turque n'ayant fait qu'augmenter l'emprise des pouvoirs féodaux, l'Etat turc finissant par n'être plus lui même qu'un pouvoir féodal supérieur ».[74]

En somme un état féodal insoumis dans un état d'obédience étrangère. De cet état féodal coiffant un système étendu de tribus solidement organisées et de grands domaines, véritables apanages placés sous l'autorité de chefs ou de seigneurs, il reste peu de traces écrites, hormis quelques fragments de poésie populaire orale.

De l'occupation turque il reste quelques vestiges à Ténès et à Miliana. A Miliana notamment, quelques traces sont encore visibles ainsi : « De l'ancienne ville il reste sur la petite place centrale, un fragment de minaret où l'on a trouvé gracieux d'enchâsser une horloge. La France a redressé et aligné les murailles berbères »[75].

[74] Mahieddine Djender, « Essai sur les communautés villageoises et rurales en Algérie (leur place dans l'histoire) », p. 95.
[74]Georges Rozet, *Alger, Blida et la vallée du Chéliff*, Horizons de France Edit., 1930, Publications du centenaire de l'Algérie, p. 37.

f. L'occupation française

Après 1830, à la suite de l'occupation française, la région fut le champ de batailles mémorables. L'agression française déclenchée en 1840 inaugura une nouvelle époque historique pour la région. Epoque marquée fondamentalement par une farouche résistance menée dans les plaines par l'Emir Abdelkader et dans le Dahra et l'Ouarsenis par le chérif Mohamed Ben Abdallah dit Boumaza, « l'homme à la chèvre », qui se solda par des massacres de populations civiles et les tristement célèbres « enfumades » des grottes du Dahra, où s'était repliée la tribu des Ouled Riah, scènes pérennisées par des écrits et des tableaux de peinture coloniaux.

Cette époque fut marquée aussi par la pacification de cette plaine du Chélif et la création de la subdivision militaire d'Orléansville qui devenait ainsi le lieu de passage contrôlé et obligé entre l'Est et l'Ouest.

En prenant la relève des Turcs, les Français ont beaucoup emprunté à leur organisation territoriale (caïds, aghas, etc.) et calqué admirablement leur façon d'appliquer la maxime diviser pour régner. Les Français suivirent la même voie. Ils s'empressèrent de reconnaître l'existence légale des ordres religieux et surent gagner à leur cause leurs chefs en les comblant d'avantages pécuniaires et honorifiques. .La société avait évoluée vers un féodalisme caractérisé par de grands domaines, propriétés de chefs de tribus ou de *chorfa* (nobles). Nous citerons pour exemple le cas de la tribu des Medjadja restée toujours indépendante, dont le territoire n'a jamais été pénétré par la colonisation. Shaw au XVIII° siècle écrivait au sujet du village des Medjadja qu'il écrit Merdjijah « il n'est remarquable que parce qu'il est sous la protection d'une famille de marabouts qui hérite de père en fils de cette dignité depuis plusieurs siècles ». Au début de l'occupation française, la tribu obéit au caïd Si Henni Ould Mohamed ben Sayah très grand propriétaire terrien et père du cadi Si Henni, grande figure très appréciée par les siens comme par les Français et contestée par certains. Voici ce qu'en dit Yacono :

> « Inévitablement l'administration rencontra Si Henni lorsqu'elle voulut créer dans le Dahra oriental, dans les plaine du Chélif ou sur le versant méridional de l'Ouarsenis de nouveaux centres de colonisation.[…] Il cède lui-même d'importantes superficies.[..] L'Administration l'indemnise en argent ou le plus souvent par des échanges, le traitant avec beaucoup d'égards.[…] Dans le pays il avait la réputation de veiller avec un soin jaloux à ce qu'aucun Européen ne vint faire des acquisitions territoriales aux Medjadja, quitte à payer plus cher que ses concurrents Et de même qu'il se dressait devant la colonisation privée lorsqu'il s'agissait de son douar d'origine, il se dressa devant la colonisation officielle opposant une fin de non recevoir à toutes les propositions en s'appuyant sur un vote de la djemaa des Medjadja. L'Administration recula devant l'expropriation et la colonisation fut ici arrêtée par la résolution d'un grand chef indigène. »[76]

Sinon, il semble malgré la création de nombreux centres de colonisation et la pacification de la plaine menée tambour battant, que l'ensemble de la population ne s'est jamais soumis. Des mouvements insurrectionnels fréquents, des tribus belliqueuses se livrant à des querelles intestines ont fait de cette contrée, une zone de passage au potentiel fortement séditieux. Ils ont contribué aussi à l'inscription dans la mémoire collective d'une réputation belliciste et irréductible à toute forme de vie policée et civilisée

g. La société jusqu'en 1840, les principales tribus.

La vallée du Chélif, voie de passage essentiel, pour ne pas dire la seule, d'Est en Ouest et, évidemment d'Ouest en Est, a connu de grands courants de migrations qui amèneront de forts contingents de population. Et c'est une idée couramment admise qu'après la colonisation romaine, et jusqu'à l'occupation française, l'insécurité régna en permanence dans les plaines, déterminant l'exode vers les montagnes ou l'inverse. Pour être plus précis, nous citerons le point de vue de deux géographes J. Despois et R. Raynal :

> « Les plaines du Chélif, prospères, semble-t-il, dans l'Antiquité et au milieu du Moyen-Age (IX – XII) ont beaucoup souffert de l'infiltration des nomades et du va et vient des armées entre le XII° et le XVI°siècles.
> Elles ont trouvé, avec le régime turc, une période de tranquillité. En 1830, elles comptaient 25000 habitants soit 25 à 30 par km2. Pas de véritables villages, pas de villes, sinon sur le pourtour: Miliana, Mostaganem et l'ancienne capitale du Beylik de l'Ouest, Mazouna. » [77].

La société traditionnelle précoloniale relevait de deux types d'organisation. Une

[76] X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif, op.cit*, p. 320, 321.
[77] X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif, op.cit*, p. 62.

société paysanne, sédentaire, villageoise et montagnarde côtoyait une société agropastorale et semi-nomade des Hautes plaines et de certains bassins telliens. Les deux groupes étaient sans doute d'importance comparable. L'organisation tribale segmentaire assurait leur cohésion. La plaine comptait vraisemblablement une cinquantaine de tribus. La mise en valeur se fondait sur la complémentarité des ressources entre la plaine et son environnement montagnard. La trame urbaine était lâche, se structurant autour de quelques petites villes situées pour la plupart à l'intérieur, Miliana, Mazouna et Ténès sur le littoral. Elles étaient comme dans tout le Maghreb, lieux du savoir religieux et intellectuel, des centres d'échanges. Le marché mettait en contact les différentes tribus et permettait l'échange des marchandises et la rencontre des hommes

Selon Xavier Yacono :

> « Il est certain tout d'abord qu'en période de troubles le refoulement des populations de la plaine vers la montagne n'est pas le seul à envisager. Pour le sédentaire des plaines, l'ennemi le plus à craindre n'est pas toujours le grand nomade avec lequel il parvient le plus souvent (à ses dépens il est vrai) à établir un modus vivendi. Le montagnard demeure plus dangereux parce que, pratiquant lui – même l'agriculture, il convoite non seulement les récoltes, mais le terroir même de son voisin des plaines et on ne peut douter qu'en Afrique, comme ailleurs, les montagnes aient souvent déversé leurs populations sur le bas pays. La destruction des cités romaines du Chélif au V^e^ et VI^e^ siècles s'explique sans doute par la révolte du prolétariat agricole des latifundia, mais plus encore, croyons-nous, par l'intervention des montagnards qui, comme ceux de l'Aurès, se jetèrent ici sur les centres florissants, depuis longtemps objet de leur convoitise…Tels les oueds qui se versent au Chélif, les montagnards obéirent à la pente et glissèrent lentement vers la plaine où ils s'établirent à demeure. Les raisons de ce mouvement, (…) l'attrait de sols plus riches. Parfois aussi c'est le désir de faire partie du Makhzen qui pousse les tentes vers le bas pays. Les plus faibles surtout sont toujours prêts à abandonner le territoire sur lequel ils ne se sentent pas en sécurité : on voit par exemple, en 1847, dans le cercle d'Orléansville, Les Béni-Ouazan, constamment volés par les Adjama, demander à venir habiter dans la plaine du Chélif, autorisation qui leur est refusée, mais qu'évidemment ils n'auraient pas eu besoin de demander dans un régime moins policé. »[78]

Cette analyse du géographe est corroborée par celle de l'historien Mahieddine. Djender, qui explique la rivalité entre tribus et l'ampleur des pouvoirs locaux féodaux par le même phénomène : « Les tribus des plaines, principalement céréalières et pastorales et les tribus de montagnes, formées en villages puissants et organisés ; les premières en état de dépendance partielle vis-à-vis des Etats et des pouvoirs féodaux, ne donnant que ce qui est convenu suivant les usages et les conventions, les secondes en état de quasi indépendance ou d'indépendance totale » font que le jeu des forces sociales en présence se modifie,

[78] X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif (de Lavigerie au confluent de la Mina), op. cit.,* p. 190.

qu'« un nouvel équilibre entre ces forces, une nouvelle structure de la société se dessinent »[79].

L'argument décisif se trouve selon X. Yacono dans la composition même des tribus où l'élément montagnard tient souvent une très grande place. Il cite le cas du douar de Sidi Amer, dans les *Ouled el Abbès*, qui est originaire de Mazouna. Celui des *Abid (*à l'Ouest de la plaine d'El-Khemis) chez lesquels on rencontre des *Braz* (des montagnes au Nord-ouest de Aïn Defla) des *Beni Ouazan* et des *Chouchaoua* (de l'Ouarsenis) et encore le cas *Béni Menasser* établis chez les *Aribs* et possédant le tiers du territoire de cette tribu. L'exemple des *Ouled Kosséïr* précise t-il est encore plus caractéristique :

> « Non seulement on rencontrait dans cette tribu un grand nombre de propriétaires appartenant aux Medjadja et dont la présence soulèvera des difficultés lors du cantonnement, mais encore dans la tribu même plusieurs groupes étaient étrangers à la plaine comme le montre l'énumération suivante des différentes fractions agrégées à la tribu primitive :
> *Oulad Kadra,* originaires des Hachem Ghris (haute noblesse; région de Mascara ?)
> *Oulad Cheffa,* originaires des Beni Tigrin (région d'Ammi-Moussa).
> *Djaïd,* originaires des Beni Keraïch.
> *Cheurfa ouled Sidi Lazereg,* originaires des Flittas (Ouarsenis occidental).
> *Dekakcha,* descendant de Ben Dekkeich, ancien seigneur des Mehal, ayant commandé dans le Bas-Chélif.
> *Chetahl,* originaires des Sendjès (Ouarsenis, au Sud d'Orléansville).
> *Habaïr,* originaires des Baghdoura (Dahra, au Nord-Ouest d'Orléanville).
> *Mreiria* et *Houonoui,* originaires des Sbéah (à l'Ouest d'Orléanville, dans la plaine et dans les montagnes du Nord et du Sud).
> *Zebabdja-Mouafkia*
> *Roumlia,* originaires des Oulad Chérif (Tiaret).
> *Athmenia*
> *El Hadar,* originaires de Mezouna (Dahra Oranais).
> *Méraounia,* originaires des Beni Merzoug (au Sud-Ouest de Ténès).
> *Ouled Hamdane,* originaires des Medjeher (Région de Mostaganem).
> *Brehah,* originaires des Ouled Riah (Dahra occidental).
> *Ouled Sidi Yusef,* descendant de marabouts de ce nom.
> *Ouled Sidi Ahmed Ben Abdellah,* souche primitive des Medjadja (au N.E. d'Orléanville); à eux se relient par le sang les Ouled Sidi Macout el Hammam et les Hathah du Sahara.
> *Beni Zidja*, issus des Heumis (entre Orléansville et Ténès).
> Ainsi sur ces 18 fractions, une douzaine au moins sont originaires des régions montagneuses. Comme il s'agit d'une des plus importantes tribus du Chélif, cet exemple nous paraît particulièrement probant. »[80]

[79] M. Djender, *Introduction à l'Histoire de l'Algérie* : *Systèmes historiques, conception générale de l'histoire nationale,* Alger, SNED, 1968, p. 109.
[80] X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif (de Lavigerie au confluent de la Mina), op.cit.,* p. 191.

h. Dislocation de la société tribale.

On peut dire sans aucune exagération que la colonisation a provoqué la dislocation de la société tribale. Le régime féodal et colonial dans la plaine du Chélif était continuellement secoué par des insurrections d'une ampleur et d'une durée remarquables.

Nous citerons pour exemple l'insurrection de Marguerite qui a marqué durablement la mémoire collective dans cette région. L'accaparement des terres par les colons, les impôts, la corvée, les guerres civiles incessantes, les famines, rendaient la vie impossible aux paysans.

Les écrits abondent en descriptions de famines, des populations errant sur les routes après les guerres et les mauvaises récoltes. Les écrits militaires ainsi que littéraires sur cette période campent de nombreux personnages bien vivants tels que caïds, colons, fonctionnaires, veules, fourbes, rapaces ; tous occupés à leurs intrigues et complots. Dans ces écrits la figure du grand rebelle de l'époque, Boumaza, «l'homme à la chèvre», nom de guerre du héros Chélifien de son vrai nom Mohamed Ben Abdallah, est souvent évoquée. A travers des récits vrais ou fabuleux, maints aspects de la société de l'époque nous sont dépeints.

Les grands seigneurs féodaux, Caïds, Aghas, ayant plus à cœur de sauvegarder leurs privilèges que de préserver le pays, pratiquaient d'abord une politique de compromis puis de capitulation. Mais le peuple dans son ensemble opposait dès le début une résistance farouche à l'envahisseur. Face à l'agression, il y aura ainsi deux partis opposés, celui de la capitulation et celui de la résistance.

Vers 1850, le régime colonial commençait à s'installer de façon durable. L'économie ne fonctionnait plus que pour le plus grand profit des compagnies coloniales françaises et pour assurer le maintien d'une lourde machine administrative et policière. La répression frappait durement toute velléité de résistance. De nouvelles structures apparaissaient au sein de la société chélifienne. La colonisation ayant fait naître 29 centres et 3 villes dans cette plaine du Chélif.

La paupérisation de la paysannerie s'aggravait de plus en plus, due aux spoliations coloniales, à la multiplicité des impôts et taxes, aux accaparements de terre par les colons comme par les féodaux qui s'étaient mis au service des Français. L'installation des entreprises semi industrielles et commerciales coloniales, la construction de la voie ferrée,

des routes entraînaient l'apparition d'une nouvelle classe sociale, la classe ouvrière. Dès sa naissance, cette classe ouvrière algérienne prenait contact avec les dures réalités de l'exploitation coloniale : salaire de famine, travail exténuant, brutalités quotidiennes.

Comme c'est à travers la lecture de textes divers que nous avons choisi de dérouler peu à peu l'Histoire de cette région, nous estimons indispensable de revoir l'histoire d'Orléansville et les conséquences qu'elle a entraînées sur le développement de Ténès et Miliana à partir de l'année 1843, date de sa création. Pour ce faire et comme l'on doit suivre l'ordre chronologique nous commencerons par l'histoire de Miliana dont l'occupation en 1842 a permis la conquête et la pacification de la plaine du Chélif.

2. Miliana

Situation géographique.

En empruntant la route nationale qui relie Alger Oran après un parcours de 120 Km d'Alger on débouche sur Khemis-Miliana, seuil de la plaine du Chélif. De là on s'engage sur une autre route assez tortueuse bordée de roseaux et de ruisseaux qui grimpe le long des jardins harmonieusement soignés vers les vieux remparts de Miliana, une ville millénaire. Suspendue au penchant du Mont Zaccar qui la couvre entièrement au Nord, la ville est bâtie sur un énorme rocher de travertin aux contours abrupts. A l'Est, elle domine à pic un ravin, au Sud, la vallée du Chélif, et à l'Ouest un plateau arrosé d'eau jusqu'à la chaîne de l'Ouarsenis.

Miliana appelée à juste titre « nid d'aigle » est bâtie sur un rocher dont les escarpements inaccessibles assuraient la sécurité de la ville qui s'étouffe aujourd'hui entre les précipices qui lui ont permis de survivre. Vers le nord, la ville est accrochée sur le flanc du Zaccar, montagne qui se divise en deux grands massifs, le Zaccar *Gherbi* et le Zaccar *Cherqui* formant tous deux une enceinte naturelle dont le plus haut sommet atteint 1579 mètres d'altitude. Au sud, la ville domine une immense étendue, la plaine du Chélif qui occupe une superficie de 23773 hectares environ.

Au milieu du 16^{e} siècle, Léon l'Africain dans *Description de l'Afrique* note que « cette ville est placée au sommet d'une montagne, elle est à environ 40 milles de la mer,

c’est-à-dire de Cherchell. La montagne sur laquelle a été bâtie Miliana est pleine de sources et couverte de noyers au point qu’on n’achète pas les noix et qu’on ne les cueille même pas. La ville est entourée de hautes murailles antiques. » D’un côté le rocher domine une vallée profonde, d’un autre, une pente qui part du sommet de la montagne est parsemée d’habitations.

Le micro- climat, frais et tempéré de Miliana, détonne par rapport au climat sec et chaud qui caractérise les plaines du Chélif. En effet, la pluviométrie est faible dans ces plaines : 400 mm, par an, en moyenne, contre 1 500 mm, au sommet du Zaccar. Il reste à signaler cependant que là aussi, le couvert végétal commence sérieusement à se dégrader. La ville est plantée de platanes qui sont son symbole, même si sur ses armoiries on y trouve un palmier et un lion, lointain souvenir de l'époque où ce félidé infestait les montagnes avoisinantes. Cette ville qui comptait intra muros environ 3000 habitants au siècle dernier, a vu sa population se multiplier par dix. La ville, sous la poussée démographique étouffe entre ses vieux remparts. Pour faire de la place, on a commencé par mettre à bas les murailles en pierres de taille et les portes superbes et imposantes d'Alger (Bab Echerki) et de l’Ouest (Bab El Gherbi). Miliana, située au creux d'une végétation luxuriante avec ses jardins et ses vergers cultivés en banquettes qui s'échelonnent vers la plaine, est en fait le symbole de ville citadine déchue.

Histoire de Miliana

A l'instar des autres villes du Maghreb, Miliana connut plusieurs conquêtes ainsi que des troubles politiques parmi lesquels on peut citer quelques dates :

La conquête arabe

Entre 362 et 370 de l'Hégire soit en 972-980 de l'ère Chrétienne, Abou El Feth Bologhin Ibn Ziri Essanhadji, vassal d'Al Moez il Din Allah de la Dynastie des Fatimides reconstruisit la ville médiévale sur les ruines de l'antique Zucchabar. Bologhin devint le maître incontesté d'Ifriqya. Pendant un certain temps Miliana fut la capitale d'une grande partie du Maghreb. Durant cette période la ville renaît et connut une grande prospérité. Les

nombreux historiens et géographes qui ont visité cette ville ont tous confirmé son caractère d'opulence.

Au X^e^ siècle, Ibn Hawqal fut le premier géographe arabe à citer le nom de Miliana dans ses écrits. Il la situe à une étape d'El-Khadra et la qualifie de « cité antique », pourvue de moulins que fait tourner son cours d'eau et possédant un grand nombre de canaux d'irrigation. Au XI^e^ siècle, El Bekri constate que la ville est romaine et renferme de nombreuses antiquités.

En 1081/473[81], Youcef Ibn Tachfin, chef des Almoravides occupa Alger Médéa et Miliana. A partir de 1159/547 Miliana fit partie de l'empire Almohade- A cette époque, la ville connut en 1184, le siège des Beni Ghania.

Miliana au XII^e^ siècle est décrite ainsi par un géographe arabe anonyme :

> « Proche de la ville d'Achir, elle est une grande ville de construction romaine, rénovée par Ziri Ben Menad ; de plus elle contient des vestiges de l'Antiquité. C'est une cité fortifiée sur le plateau d'une montagne appelée Zekar dont toute la végétation est du Myrte et d'où jaillit une importante cascade. Son fort débit actionne les moulins à eau. La ville de Miliana possède des eaux courantes, des ruisseaux et des vergers remplis de tous les fruits. C'est un des lieux de l'Afrique les plus fertiles et où les prix sont les plus bas. Miliana de son site élevé, surplombe une vaste plaine avec de nombreux villages prospères et des champs à cultiver. La ville est entourée d'un grand nombre de tribus Berbères. Le fleuve Chélif, un grand fleuve célèbre, traverse cette plaine avoisinante. Sur les bords se trouve une ville très ancienne aux vestiges antiques, appelée Chlef, qui a donné son nom à un cours d'eau. Actuellement, c'est une ville en ruines. Dieu est le savant suprême qu'Il soit exalté. »[82]

En 1261 / 659, Miliana fut assiégée par les Hafçides de Tunis pour soutenir leurs alliés les Beni Tudjin qui étaient en possession de cette ville.

A partir de 1308 / 707, les Zianides imposèrent leur autorité sur presque toutes les villes du Maghreb central y compris Miliana.

En 1372 / 774, Ibn Khaldoun décrit ainsi la ville : « C'est une cité faisant partie du domaine Maghrawa Beni Warsifen dans la plaine de Chélif […] Boluggine a tracé le plan d'El Djezaïr, de Melyana et de Lemdiya ». Au cours de cette période, Miliana fut un foyer de culture.

---

[81] La première date correspond au calendrier grégorien et la seconde au calendrier hégirien.

[82] Traduction d'un texte en langue arabe, extrait du manuscrit d'un géographe arabe anonyme rapporté par Dombay et publié par Alfred Kremer, sous le titre « *Description de l'Afrique par un Géographe anonyme du VI^e^ siècle de l'Hégire* », Vienne, 1852, p. 59.

En 1461**,** Abou Abdallah Mohamed El Moutawakil, sultan de Ténès, s'empara de Médéa et Miliana d'où il forma une armée pour aller conquérir les villes de Béni Rached, Mostaganem et Tlemcen .Depuis, les Milianais jouirent d'une certaine autonomie jusqu'à la venue des Turcs[83].

La période turque

Lorsque les frères Barberousse firent leur entrée à Alger en 1516, Aroudj, décida aussitôt d'étendre son autorité vers 1517 sur les villes de l'Ouest du pays. Miliana devint le premier caïdat[84] de la région d'Alger. En raison de sa position stratégique, les Turcs installèrent alors les tribus Makhzen pour bien contrôler la région et ses environs. A cette époque, la ville rayonnait et vivait dans l'aisance .Elle fût décrite dans plusieurs ouvrages de chroniqueurs arabes et européens dont nous citons quelques extraits.

Au milieu du16[e] siècle, le célèbre voyageur Mohamed El Hassan El Fassi dit Léon l'Africain en fit la description suivante :

> « La ville est située au sommet d'une montagne à 40 miles (64km) de la mer .Cette montagne est gorgée d'eau et couverte de noyers au point que les habitants n'achètent pas les noix et ne les cueillent même pas…. À part la culture des vergers, certains d'entre eux sont des tourneurs qui font de forts jolis récipients en bois. La ville est entourés d'une ancienne muraille qui donne d'un côté sur un ravin et de l'autre sur une pente qui mène vers la vallée du Chélif, situation qui rappelle celle de la ville de Narni en Italie. »[85]

Hamdane Ben Othmane Khodja dans « El-Mihat » fournit lui aussi quelques détails sur ses habitants et leurs activités : « Les habitants de Miliana se caractérisent par une sorte d'entêtement. Leur terre est extrêmement fertile, ce sont des jardiniers et leurs fruits sont excellents. Ils ne s'adonnent à aucune espèce d'artisanat et ils n'ont d'autre que celui de faire sécher les fruits et d'en faire une sorte de confiture à base de jus de raisin et d'amandes qui se conserve durant toute l'année, le climat chez eux est salubre. »

---

[83] Abbas Kebir Benyoucef, *Miliana*, Alger, Agence Nationale d'Archéologie et de protection des sites et monuments historiques, 2000, la plupart de ces informations données dans cette partie sont extraits de cet ouvrage.

[84] Caïdat, (terme dérivé de caïd, mot arabe qui signifie chef), région relativement autonome et administrée par un magistrat dont les fonctions s'exercent en matière de police, d'administration et d'impôts, ce serait le terme équivalent de sous–préfecture.

[85] Source < http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Ville_ou_commune_par_pays >consulté le, 12/12/06.

Emerveillé par le site de Miliana le Docteur Shaw écrit : « Miliana a de remarquable, qu'il soit bien arrosé au nord ouest du mont Zeckar, qu'il est environné de beaux jardin : et enfin que la vue y domine sur les territoires de Djendel, des Matmata et d'autres tribus Arabes jusqu'à Médéa. Au printemps, les dévots d'Alger, de Blida et du voisinage y viennent baiser la chasse de Sidi Ahmed Benyoucef, le saint tutélaire de la ville. » Quant à Venture de Paradis, il donne un aperçu sur l'essor de la production agricole de cette ville en écrivant : « Dans le district d'Alger, du côté du Sud, on cultive du riz dans le territoire d'une ville murée qu'on nomme Miliana et dans le district de Mascara, à la contrée qu'on nomme Mina. Le riz de Miliana est d'une meilleure qualité que celui de Mina ».

A cette époque, Miliana était un centre de rayonnement religieux et culturel sur l'ensemble de la région. Elle comptait vingt cinq mosquées, dont huit importantes. Vu son rôle prépondérant, les artisans de la ville n'ont pas hésité à contribuer à la reconstruction de la ville d'Oran en 1792, après l'occupation espagnole pendant le Règne de Bey Mohamed El Kebir. Miliana et sa région connurent des soulèvements des tribus Righa contre l'occupation turque. L'insurrection de Bouterik cheikh des Soumata en 1544 au cours de laquelle le Caïd Hassan trouve la mort prés de Hammam Righa en est un exemple.[86]

La conquête coloniale

La prise de Miliana eut lieu le 8 Juin 1840, par le général Valée. En 1840, à l'arrivée de l'armée française (comprenant près de 12.000 soldats), sur l'ordre de l'Emir Abd El Kader, la ville fut incendiée et vidée de sa population. Le blocus de la ville qui s'en est suivi a rendu les soldats français « prisonniers », à la merci des combattants et cavaliers de l'Emir. La bataille fut terrible et le blocus aidant, la famine et les maladies provoquées par la pollution de l'eau firent des ravages dans les troupes françaises. Camillle Rousset rapporte que c'est grace à un ancien soldat vêtu en Arabe qui a pu s'échapper de Miliana et se présenter au palais du gouvernement pour prévenir les autorités que celles-ci intervinrent. « Les nouvelles qu'ils apportait *in extremis* étaient de telle sorte qu'il n'y avait

[86] Extrait de *L'Afrique* de Marmol - Traduction de Nicolas Perrot, sieur d'Ablancourt, 1647 T. II p. 396-97.

plus un jour à perdre »[87]. Le général Changarnier reçut les instructions pour aller au secours des soldats bloqués à Miliana. Quand il entra dans la ville, le spectacle « qu'il vit tout d'abord dépassa sa plus douloureuse attente. L'état des troupes était navrant » rapporte cet auteur qui poursuit ainsi son récit :

> « la moitié de la garnison, a dit le général Changarnier était dans le cimetière, un quart dans les hopitaux ; le reste se traînait sans force et sans courage, incapable de défendre les remparts que l'ennemi, malinformé, n'avait heureusement pas attaqués. » Cette malheureuse garnison fut relevée toute entière. […] Victimes d'une fatalité impitoyable, les tristes débris qu'on croyait avoir sauvés des horreurs de Miliana avaient été suivis par la mort ; ils lui appartenaient : elle les reprit presque jusqu'au dernier tour à tour. Des douze cents trente six hommes laissés au mois de juin dans la ville maudite, soixante dix survivaient seuls au 31 décembre. Etonnée de ce grand désastre, émue par la poésie frémissante de Joseph Autran, l'opinion publique fut sévère pour le maréchal Valée. »[88]

Sur les 1300 soldats français encerclés, 850 environ ont péri et ont été enterrés à Miliana. Le reste comme le laisse entendre l'auteur cité ci-dessus n'a pas survécu. Un livre paru en 2003 a d'ailleurs pour titre : *Une épopée dramatique : la prise de Miliana, 1840*[89]. Le calme étant revenu, les habitants de la ville et de la région sont retournés et ont en général récupéré leurs propriétés abandonnées. Aussi, pendant la période coloniale, on estime qu'à Miliana 10 à 15% des terres cultivables ont été occupées par les Français et des étrangers européens (espagnols, maltais, italiens, ou suisses). Il faut préciser que le terrain en pente est morcelé en petites propriétés. Ce sont des jardins potagers ou des vergers modestes cultivés en terrasse qui constituent le plus souvent des exploitations familiales.

Par contre, à Arioua (Ex. Margueritte) à 9 kilomètres seulement de Miliana les expropriations ont été très importantes. On peut estimer que près de 75 à 80 % des terres, fertiles et bien situées, appartenaient à des colons français ou des étrangers européens. C'était l'une des causes principales du soulèvement de cette petite agglomération en 1901. Citons également le cas de Khemis-Miliana (Ex. Affreville) située à 8 kilomètres au sud de Miliana, dans la plaine du Chélif, où les expropriations ont été très importantes. Les superficies appartenant aux colons pouvaient s'élever à environ 75% des terres cultivables.

---

[87] Camille Rousset, *L'Algérie de 1830 à 1840*, Tome second, Paris, Plon-Nourrit et Cie Imprimeurs –Editeurs, 1900 3ème édition, p. 478.
[88] *Ibid.*, p. 480-481.
[89] André Bloch, *Une épopée dramatique : la prise de Miliana, 1840*, Paris, Maisonneuve &Larose, 2003.

3. La création d'Orléansville

Situation géographique

Orléansville, (Ville du nom du Duc d'Orléans) fut fondée en 1843 par le Maréchal Bugeaud sur l'emplacement de la citadelle romaine de Castellum Tingitanum dont les ruines couvraient une surface de 600 mètres sur 300 mètres. La ville est située au confluent de l'oued Chéliff (700 km) et de l'oued Tsighaout, à 140 m d'altitude, sur la rive gauche du Chéliff, elle est aussi à mi-distance d'Alger (220 km) et d'Oran (205 km) et également entre la mer au Nord, Ténès à 53 km, et les montagnes de l'Ouarsenis au Sud. Elle est surtout au centre de la voie longitudinale occupée par les plaines sur 200 Km, de Djendel (Lavigerie) à 29 Km à l'Est de Miliana, à l'Oued Mina (Relizane). Voie qui échappait au contrôle des troupes françaises, en dépit des actions menées à l'Est et à l'Ouest.

Histoire de sa création

Au printemps de l'année 1842, Bugeaud décide de parcourir la vallée et de pénétrer dans le massif du Dahra afin d'établir la jonction entre deux colonnes appartenant aux divisions d'Oran et d'Alger. Après avoir frappé durement les Sbéah (de la région de Oued Rhiou) qui firent leur soumission, il campe à El-Asnam parmi les ruines de l'ancien Castellum Tingitanum et opère sa jonction sur l'oued Rouina (à 40 Km à l'Ouest de Miliana) avec la colonne Changarnier partie de Blida.

> « Il était désormais possible de se rendre par voie de terre, de la frontière du Maroc à celle de Tunisie, mais la soumission de la vallée du Chélif n'était pas, pour autant, assurée. Dès septembre, l'émir qui s'était fixé chez les Flitta s'abattit sur les tribus du bas Chélif, qu'il frappa d'impitoyables représailles. »[90]

Il suffit donc à Abdel-Kader de reparaître dans l'Ouarsenis, au début de 1843, en chef de la résistance et en justicier implacable, pour dominer le massif et mordre sur le Dahra. Les deux chaînes étant trop loin des bases françaises pour qu'elles pussent y exercer

[90] Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, P.U.F., Paris, 1986 (deuxième édition revue et mise à jour par Christian Courtois), p. 193.

un contrôle efficace, Bugeaud décida en avril 1843, de fonder un poste à El-Asnam. Le 23 Avril 1843, la colonne du Général Gentil, dite de Mostaganem, comprenant les troupes de la Division d'Oran et celle du Maréchal Bugeaud venant d'Alger opèrent leur jonction au confluent du Chélif et de l'oued Tsyghaout, à peu près à égale distance de Miliana et de Mostaganem.

Le plan du Maréchal consiste à dominer la plaine et à créer au centre un établissement qui communique avec un port voisin. L'endroit était donc idéal et le Colonel Cavaignac fut désigné pour exécuter ce plan. Le Lieutenant Prevost dans la revue archéologique de 1842, écrit à ce sujet :

> « La position choisie était éminemment militaire ». Centre de la fertile vallée du Chéliff que va longer la route d'Alger à Oran, unique voie commode pour aller du Chéliff aux repaires de l'Ouarsenis, Orléansville se trouve, en outre, près du seul débouché qui mette en relation la plaine du Cheliff avec la côte septentrionale de l'Algérie. En effet, la vallée de l'Oued Ouaran conduit, par un col peu élevé, de la « montagne du plâtre » dans la vallée de l'Oued Allala et, par suite à Ténès. A droite de cette voie naturelle sont les montagnes inaccessibles des Béni – Ménasser, à gauche celles, non moins praticables, du Dahra.
>
> Le Maréchal, comprenant la nécessité d'avoir un centre d'opération pour les colonnes qu'il faudrait lancer sans cesse dans des pays aussi difficiles, chercha un lieu qui satisfit pleinement ses vues : il le trouva là où l'avaient déjà trouvé les généraux romains qu'un même but de domination forçait à étudier avec soin la topographie de la contrée.
>
> Le général fit aussitôt construire des routes et acheminer un énorme matériel. Le nouveau camp baptisé, le 16 mai, Orléansville, en l'honneur du prince héritier mort accidentellement l'année précédente, fut placé sous le commandement du colonel Cavaignac. » [91]

Tout d'abord simple poste stratégique, Orléansville servit dès lors avec le port de Ténès pour son ravitaillement, de point d'appui aux troupes militaires qui, de là, rayonnaient à leur aise à travers les tribus indociles du Dahra de l'Ouarsenis et des Béni – Ménasser. Le camp s'éleva près des ruines romaines encore abondantes que les militaires s'empressèrent d'utiliser comme matériaux de construction, et malgré les efforts de Cavaignac pour sauver les antiquités, les soldats et les colons y puisèrent comme en une carrière. Ainsi fut détruite la grande basilique constantinienne à cinq nefs.

Le principal inconvénient du site était le climat aux étés torrides, mais le camp rendit les services militaires qu'on attendait de lui. L'armée tint solidement la vallée du Chélif et priva l'émir Abd-el- Kader des ressources importantes de la région entre le Chélif

[91] Prevost, extrait de *Revue archéologique*, Paris, [s. n.], 1842.

et la Mina. Ce camp permanent se transforma rapidement en un fort marché pour le gros bétail et les riches produits agricoles de la région. La route, la voie ferrée, les irrigations, l'administration ont conjointement engendré la ville. Ville qui connaîtra de nombreuses modifications au cours de son histoire comme nous le verrons à travers la lecture de notre recueil. Après avoir longtemps conservé une garnison, elle est restée une ville de fonctionnaires. Complètement détruite à deux reprises par un terrible tremblement de terre en 1954 puis en 1980, c'est une ville neuve mais monotone avec son plan en grille hérité de la colonisation. Ce que nous verrons plus en détail dans le chapitre consacré à la notion d'espace.

4. Ténès

Situation géographique

La ville de Ténès est située sur la côte, à l'Ouest d'Alger et au nord de Chlef à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya. Ville et port maritime, à l'embouchure de l'Oued-Allala ; au pied du col par lequel la vallée centrale du Chélif communique avec la mer, c'est l'entrepôt naturel de Chlef. La distance qui sépare Ténès d'Alger est d'environ 200 kilomètres par le littoral et 250 kilomètres en passant par la ville de Chlef. La ville a été fondée au milieu de la côte du Dahra, entre Alger et Oran, sur un plateau légèrement incliné, de 40 à 50 mètres de hauteur au-dessus de la mer. Elle est bordée :

- au Nord, par une falaise acore qu'une plage étroite sépare de la mer ;

- à l'Est, par une pente escarpée bordant la petite vallée de l'oued Allala, que traverse le chemin du port ;

- au Sud, par les premier contreforts des montagnes qui commencent de suite, à la porte de la ville ;

enfin, à l'Ouest, par un plateau étroit de 20 à 30 mètres d'élévation, acore sur la mer qu'il longe sur plusieurs lieues.

Un phare est construit à la pointe du cap Ténès ; il est dominé immédiatement Sud-Est par une arête dentelée à grands escarpements verticaux composés comme le massif du cap, de calcaire blanc et dont le point le plus haut atteint 640 mètres d'élévation.

Histoire de Ténès

Le nom même de Ténès témoigne de la haute antiquité de son origine. Il s'est conservé sans altération, à travers la longue chaîne des siècles, depuis l'époque de la domination carthaginoise jusqu'à nos jours. Le mot Cartennae qui désignait cette cité à l'époque romaine n'est semble-t-il que la transcription du vocable phénicien *Karth* « ville », précédant le nom de lieu Tenae que l'on rencontre encore, sur la côte orientale de la Tunisie, à quelques lieues au sud de Sfax où les ruines de Tenae conservent pareillement leur ancienne dénomination[92].

Une autre version affirme que Carthenna, est un mot composé de Carth qui signifie cap et Thenna qui était le nom de la rivière qui traversait la région. Cette version semble plus vraisemblable car El-Bekri signale que « la rivière *Tenatin* qui entoure la ville du côté du nord et de l'est, vient des montagnes situées à une journée de distance vers le sud et se décharge vers la mer »[93].

D'autres sources avancent le nom de Cathennas, d'origine punique qui donnera plus tard le nom actuel de Ténès. Tout porte à croire qu'elle fut bâtie par les Phéniciens, postérieurement sans doute, à la fondation de Carthage, c'est-à-dire vers le huitième siècle avant Jésus-Christ. Á cette époque, les Phéniciens installèrent à Ténès un comptoir commercial comme l'attestent des tombeaux le long de la côte.

Au temps des royaumes berbères, Ténès était située aux confins de la Numidie Orientale (Massilia) et elle était placée sous le commandement de Syphax. A la fin du III.ème siècle avant Jésus-Christ, elle connut la domination Carthaginoise et elle en fut délivrée par Massinissa.

La période romaine

En l'an 30 Avant Jésus-Christ les Romains conquirent la ville et lui donnèrent définitivement le nom de Cartennae. Auguste en fit une colonie militaire formée essentiellement de soldats de la 2ème Légion. Beaucoup de vestiges datant de cette époque

[92] E. Bourin, *Ténès (Cartenae),* (extrait de la « Revue de l'Afrique française »), Paris, M. Barbier, libraire-éditeur, 1887, p.5.
[93] Abou-Obeid-El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale,* Traduction de Slane, *op.cit.*, p.127.

ont été retrouvés comme par exemple: des mosaïques avec des inscriptions romaines: « *Caius Fulcinius Optatus* soldat de la 2ème Légion, ou bien celle de Victoria, fille de descendance sénatoriale décrite dans le livre de Jacques Heurgon, *Le Trésor de Ténès.*[94]

La conquête arabe

La région fut conquise entre 675 et 682 par le chef militaire Abou El Mouhajir Dinar. Elle a été gouvernée par différentes dynasties: les Rostomeides, les Idrissides, les Mérinides, les Almoravides, les Almohades, et les Zianides. En l'an 302 (262 de l'Hégire) les Andalous commencèrent la construction de la ville nouvelle (Ténès el hadhar) appelée paradoxalement le Vieux Ténès par les colons Français, et ou se trouve la mosquée de Sidi Maiza (considérée comme la troisième du pays et datant du début du X^{e} siècle). Ténès fut réputée pendant cette période comme une ville universitaire où séjournaient des étudiants venus d'autres régions et d'autres universités pour parfaire leurs connaissances sous la direction d'éminents professeurs et savants tels que: Ibrahim Ibn Yekhlef Ibn Abdessalem Abou Ishak Ettensi, ou bien encore Abou El Hassen Ibn Yekhlef Ettensi qui créa avec ses enfants plusieurs universités à Tlemcen et où il enseigna. Le musée actuel, une ancienne mosquée, porte son nom. Des géographes arabes tels que El Bekri (1068) ou Al Yaakubi ont séjourné à Ténès et la citent dans leurs ouvrages.

La période turque

Les Espagnols occupaient Ténès depuis 1505 et ils en furent chassés par les Turcs avec à leur tête Kheireddine Barberousse en 1516. La ville restera sous domination turque jusqu'a la colonisation Française.

La période coloniale

Ténès fut occupée par le Colonel Changarnier le 22 Décembre 1841, il abandonna la place n'y trouvant pas d'abris suffisants et aucune ressource pour sa cavalerie. En 1843, le Maréchal Bugeaud décide de la création du port de Ténès. Après avoir investi El-Asnam et choisi l'emplacement de la nouvelle ville le 27 avril, il y laissera le colonel Cavaignac à la tête de la garnison. Il fait tracer dès le lendemain (le 28 avril) la route par ses troupes jusqu'à Ténès. Le 8 mai, « après des travaux prodigieux exécutés par l'armée » la route de

[94] J. Heurgon, *Le trésor de Ténès*, Paris, éd. Arts et Métiers Graphiques, 1958.

Ténès à El-Asnam fut livrée à la circulation. Avec la construction du port une nouvelle ville, va voir le jour. C'est la « ville neuve » des Français appelée par les autochtones« Ténès la Neuve » par opposition à « Vieux-Ténès ». L'histoire de la création de cette ville à la suite de la construction du port de Ténès est ainsi étroitement liée à celle de la conquête.

Michel Branlière[95], dans sa notice consacrée au port de Ténès explique que sur le plan militaire, la construction du port de Ténès était vitale lors de la guerre de conquête coloniale. Le port de Ténès était très important, parce que d'une part, c'était le seul point par où Orléansville pouvait être ravitaillée et qu'il permettait de lancer sur le Dahra et la vallée du Chélif un corps de troupes. D'autre part, pendant la guerre de Crimée et aussi pendant celle d'Italie, le port de Ténès a été un point d'exportation important. Pour le capitaine .Bourin la création de Ténès comme celle d'Orléansville n'était qu'une restauration : « Orléansville allait s'élever sur les ruine d'El-Asnam et du Castellum tingitii des romains, Ténès devait sortir des cendres de la vieille Cartennae. »[96]

Un détail que nous avons trouvé intéressant de relever c'est qu'à Taghzout, située à une trentaine de kilomètres sur la côte ouest de Ténès, le gendre d'Elisée Reclus, l'architecte Régnier acheta des terres et s'installa. Sous son impulsion un petit groupe de libertaires constitua un phalanstère basé sur la solidarité et l'esprit communautaire. La colonie se développa et mit en valeur plus de trois cent vingt hectares et ce malgré toutes les entraves des autorités qui ne voulaient en rien faciliter la vie à ces colons pas comme les autres qui entretenaient de bons rapports avec les Musulmans et les payaient plus que les autres Européens.

[95] M. Branlière, *Notice sur le port de Ténès*, Paris, Imprimerie Nationale, 1890, s.p.
[96] E. Bourin *Ténès (Cartennae)*, extrait *de la Revue de l'Afrique française*, Paris, M. Barbier, libraire –éditeur, 1887, coll. « Les villes d'Algérie », p. 18.

CHAPITRE DEUX
TOPONYMIE ENTRE GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE

La toponymie rend compte d'une entreprise de nomination de lieux. Elle consiste à attribuer un nom à un environnement précis : ville, villages, rues, jardins, édifices etc. Soumise aux avatars de l'Histoire, elle est un enchaînement de baptêmes, débaptisations, rebaptisations. L'étude toponymique d'une région étant intimement liée à son histoire est de ce fait fluctuante. Il y a une onomastique et, partant une toponymie spécifique à la région qui nous intéresse à cause, d'une part des influences mutuelles dues aux contacts de population qui ont élaboré un type onomastique particulier ; d'autre part, d'un rapport original à l'histoire : terre de colonisations et de substitutions et changements fréquents de noms ; mais aussi plus ou moins massivement, lieu de résistances et de permanences qui ont fait que les conséquences sur le plan onomastique ne sont pas des moindres.

I. MODIFICATIONS TOPONYMIQUES

A l'arrivée du corps expéditionnaire français en Algérie, le pays ou plutôt les régions urbaines étaient administrées par la régence d'Alger qui dépendait plus ou moins du pouvoir ottoman décadent. Or, bien que la domination turque s'étala sur quatre siècles environ, la langue turque, a cependant très peu influencé les langues locales et partant l'onomastique. Selon Foudil Cheriguen, « la toponymie algérienne ne concernait au début du XIX^{e} siècle que des noms berbères et arabes (ces derniers eux-mêmes, bien qu'ils fussent d'origine arabe classique, étaient fortement altérés par l'arabe dialectal), la conquête française vint ajouter, quelques années après 1830, et petit à petit mais de façon ininterrompue (pendant plus d'un siècle et demi) une autre strate à celles déjà existantes :

punique, gréco-latine et surtout arabe, pour ne citer que celles qui, réellement, ont fait souche dans le pays »[97].

Dans son ouvrage intitulé *Des noms et des lieux, Mémoires d'une Algérie, oubliée,* Mostefa Lacheraf[98], affirme que l'inventaire onomastique ou toponymique révèle un « gisement » ancien en langue tamazight. D'après lui, « dans l'épigraphie nord-africaine à laquelle se réfère Gustave Mercier à propos de ce qu'il appelait, en 1924 « *La langue libyenne* (c'est-à-dire tamazight) *et la toponymie antique de l'Afrique du Nord »,* si des noms propres d'hommes ou de femmes surgissent et, parmi eux, il en est qui sont toujours reconnaissables comme ce Tascure, découvert gravé en latin et dont les doublets linguistiques actuels sont *Tasekkurt* et *Sekoura* signifiant « perdrix » en kabyle », ils sont moins nombreux que les noms de lieux. Il explique ce phénomène en citant l'explication qu'en donne Mercier : « *ils sont cependant beaucoup moins nombreux que les topiques, parce qu'ils ne revêtent pas obligatoirement, comme ces derniers, la forme féminine, et aussi parce que l'onomastique humaine a changé avec la conquête, les noms latins se substituant aux indigènes, comme devaient le faire plus tard les noms arabes. »* [99] Pour Mostefa Lacheraf, il n'en demeure pas moins que :

> « Les topiques ou toponymes et lieux-dits à travers toute l'Afrique du Nord constituent, quant à eux, un véritable festival de la langue berbère, et l'on bute sur ses noms, devenus familiers aux vieilles générations d'Algériens connaissant leur pays, dans les moindres recoins du sous-continent maghrébin. […] Bref, un inventaire grandiose ou infinitésimal, un espace géographique modelé par les millénaires et s'exprimant en tamazight, la Nature et les hommes confondus ! Ne serait-ce que pour cela (qui est déjà énorme) cette langue devrait être enseignée à tous les enfants algériens afin de leur permettre de redécouvrir leur pays dans le détail. Et non par le biais de l'abstraction idéologique imposée. » [100]

Cet auteur conclut que ce n'est que par l'effort prospecteur méticuleux se rapportant à l'Algérie de tous les lieux et de tous les jours, que la pédagogie scolaire et de l'enseignement supérieur, en transposant à son niveau, avec des moyens appropriés, cette légitime initiation à la terre, à la faune, à la flore, aux mille réalités concrètes (et

---

[97] Foudil Cheriguen, *Toponymie algérienne des lieux habités,* Alger, Epigraphe, 1993, p. 33.
[98] Mostefa Lacheraf, *Des noms et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée,* Alger, Casbah éditions, [1998 1ère éd.], 2003 2ème édition revue et augmentée, notre édition de référence.
[99] M. Lacheraf, *Des noms et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée,* Alger, *op. cit.,* citant Gustave Mercier, *La langue libyenne et la toponymie antique de l'Afrique du Nord,* article paru en 1924, p. 161. (Souligné en italique par l'auteur).
[100] *Ibid.*

méconnues) du Maghreb, fera gagner à l'identité algérienne, les certitudes dont elle a besoin pour s'affirmer et s'épanouir. Identité comprise comme « notre être national véridique, fruit intime de la géographie et de l'histoire, toutes deux connues charnellement à partir du terrain et assumées comme telles sans détour ni mensonge » [101].

En clair, la compréhension de la culture d'une région passe également par la toposémie. De fait, l'importance des noms et de la toposémie est liée à l'acculturation, aussi l'étudier c'est une façon de revendiquer une identité culturelle. Nous citerons l'exemple de la ville d'Orléansville rebaptisée après l'indépendance El Asnam puis rebaptisée Chlef après le séisme de 1980. L'attribution de ce toponyme a soulevé la levée de boucliers d'une partie de la population qui continue à la désigner par El-Asnam ou encore par Lesnab (son toponyme originel). Les noms témoignent aussi pour les lieux où plus aucune trace n'existe et la tradition orale est là pour les expliquer. Certains noms renvoient directement aux contes et légendes, et semblent plus accréditer les récits oraux qu'à nommer une réalité. C'est le cas, par exemple, du lieu-dit désigné sur les cartes d'état-major soit par « Tokeiket N'Gis » (littéralement les rochers des fiancés), soit par Hadjerat El Ouchek (littéralement le rocher des amoureux) sur lequel fut érigé un village colonial qui fut baptisé « La fontaine du génie » et qui est dénommé actuellement « Hadjerett Ennouss » (cf. étude des toponymes). C'est aussi le cas de « Ghoul el ouidène » pour désigner l'oued Chélif.

Nommer en diversifiant les noms pour mieux distinguer les lieux. La relation de l'homme au milieu est plus étroite en ce sens que le lieu marque l'homme qui l'habite. Et en retour, l'homme s'identifie au lieu habité. Comme ce dernier est objet de modification au cours de l'histoire, il devient le plus souvent sur le plan toponymique, lieu de dénomination et de renomination en fonction de la domination du moment. Ce processus correspond à ce que Louis Jean Calvet désigne par « processus de glottophagie »[102]. En s'appropriant du pays, le colonisateur se met en devoir d'en faire l'inventaire en séparant et en nommant les êtres et les choses selon sa propre nomenclature renouvelant le geste

[101] M. Lacheraf, *Des noms et des lieux, mémoires d'une Algérie oubliée,* Alger, *op. cit.,* p.161.
[102] Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie,* Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque Payot », [1ère éd. 1974], 2ème éd. rev. 1979, cf. chapitre 4 « Les traces linguistiques de la colonisation ».

mythique de la possession du monde à son commencement par l'homme, car comme le souligne Roland Barthes :

> « S'approprier, c'est fragmenter le monde, le diviser en objets finis, assujettis à l'homme à proportion même de leur discontinu : car on ne peut séparer sans finalement nommer et classer, et dès lors, la propriété est née. Mythiquement, la possession du monde n'a pas commencé à la genèse, mais au Déluge, lorsque l'homme a été contraint de nommer chaque espèce d'animaux et de la loger, c'est-à-dire de la séparer de ses espèces voisines. » [103]

Le colonisateur nomma de fait, les villes, les villages et les rues selon son désir. Pour Ahmed Lanasri cette nomination relève du processus de dépossession identitaire qui accompagne la dépossession territoriale. Il précise :

> « Cette volonté de se poser en créateur d'un monde construit à sa mesure implique conséquemment une dépossession systématique du colonisé dont on s'approprie la terre sans autre forme de procès, qu'on dépouille de son histoire pour qu'il puisse tenir son rôle dans la « création » du colonisateur et enfin qu'on nomme, à l'instar du Tout – Puissant, selon son propre lexique. » [104]

Ce que nous constaterons dans notre étude sur la toponymie qui s'intéresse principalement aux noms des lieux de la plaine du Chélif, et bien entendu à l'origine des toponymes de souche française.

Dans les plaines du Chélif, les noms des lieux examinés sous l'angle diachronique racontent l'histoire de la colonisation, des villes et du chapelet de villages créés dans cette région. Ils restent un témoignage du processus d'implantation coloniale et d'appropriation au niveau linguistique par la francisation. Faut-il rappeler que dès le début, la colonisation française s'intéressa à la terre et plus particulièrement aux terres arrosées. Du coup, la toponymie des régions situées au nord se trouva bouleversée, la terre, ayant changé non seulement de propriétaires mais aussi de mode de propriété, a dû subir aussi un changement toponomastique ; d'où l'abondance de toponymes à partir d'anthroponymes français ou parfois, européens francisés qui ont fini par devenir des noms de lieux habités de fermes ou de cités. A la fin du XIX^{e} siècle pratiquement tous les lieux habités ou presque portent des noms français, selon Djamel Kharchi « Dans la même année 1882, toutes les communes du

[103] R. Barthes, *Le degré zéro de l'écriture,* Paris, Ed. du Seuil, [1ère éd. 1953] 1972, p. 93.
[104] A. Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux guerres, genèse et fonctionnement,* Paris, Publisud, 1995, p. 91.

territoire civil furent baptisées systématiquement de noms français, en remplacement des dénominations locales originelles. »[105]Ainsi le mépris de l'autre, autrement dit la méconnaissance de l'autre ou l'incompréhension de l'autre se manifeste dès les premiers contacts précoloniaux dans l'entreprise taxinomique. C'est ce processus de nomination mis en branle dès la prise de possession d'un territoire par le colon que Louis-Jean Calvet qualifie de «glottophage » et qu'il explique ainsi :

> « Ce droit de nommer » que s'arrogeait le colonisateur, geste inaugural qui préludait au colonialisme et au processus glottophage, qui les concentrait en un seul acte, les portait en germe : barbares, bobo, sioux […], etc. Or cette nomination de droit divin est elle-même parfois trace archéologique des rapports de force, des dominations qui ont traversé l'histoire et lui ont donné naissance. Du moins, car elle en est toujours trace, reste-t-elle parfois la seule trace. » [106]

D'après lui encore, si au plan de la nomination de peuples (*ethnonymie),* on a un moyen de suivre les progrès d'une conquête, d'en retrouver les traces, d'en délimiter l'expansion, il reste cependant que « c'est la *toponymie* qui nous guide plus sûrement en la matière ». Ce que nous tenterons de vérifier à travers l'étude des toponymes chélifiens.

Nous avons noté dans un tableau la nouvelle toponymie des agglomérations de la région telle qu'elle a parue dans le *Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 7 décembre 1965* mais en adoptant l'ordre alphabétique des noms actuels. Nous avons noté aussi la modification apportée au nom du chef-lieu, suite au séisme de 1980. Nous tenterons d'abord d'expliquer les noms de lieux donnés par la colonisation puis de traduire les significations des dénominations locales originelles et actuelles à la suite du tableau portant la liste des villes et villages de la portion de la plaine du Chélif qui nous intéresse c'est-à-dire tous ceux situés entre Miliana, Chlef et Ténès et qui font partie des wilayas de Chlef et de Aïn Defla (ex Duperré). Le nouveau découpage administratif excluant Oued Rhiou (ex Inkerman) Jdiouia (ex Saint-Aimé) et El-H'madna (Hamadna) qui dépendent de la wilaya d'Ighil Izane (ex Relizane). Enfin comme l'ordre chronologique est de mise, il va de soi que notre étude resterait incomplète sans référence à

[105]Kharchi Djamel, *Colonisation et politique d'assimilation en Algérie 1830-1962,* Alger, Casbah éditions, 2004, p. 243.
[106] L.-J. Calvet., *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie, op. cit.*, Chap. 4 : « Les traces linguistiques de la colonisation », p. 104 – 111.

la toponymie romaine de la région. Toponymie dont nous proposons la lecture en nous référant à la carte de géographie.

1. Toponymie romaine de la région

Selon Charles-André Julien « Au moment où l'Afrique romaine atteint son extension maxima, au milieu du III^{e} siècle, frontière idéale et frontière réelle coïncidaient à peu près pour l'actuelle Tripolitaine, la Tunisie et l'Algérie orientale. Mais dans l'Ouest de l'Algérie le *limes* n'était, semble-t-il, qu' « une zone surveillée »[107]. Cette frontière suivait la vallée du Chélif, par *Oppidum novum* (Duperré) et *Castellum Tingitanum* (Orléansville), franchissait la Mina non loin de Relizane :

> « Dans la vallée du Chélif, se dressait sur un plateau le chef lieu d'une commune romaine Sufasar (Dolfusville) ; Malliana (Affreville) occupait les terres fertiles arrosées par l'oued Boutane ; Oppidum novum (à 1.500 km au Nord-Est de duperré) ; coloniede Claude, était perchée sur un mamelon non loin d'un étranglement de la vallée ; Zucchabar (Miliana) surveillait la vallée du haut d'un plateau escarpé en saillie sur les pentes du Zaccar. » [108]

Ces villes font partie de la Maurétanie césarienne. L'observation de la carte, nous permet de repérer sur la côte, la principale ville littorale et également capitale, Caesarea (Cherchell), Gunugu (Koubba de Sidi Brahim) à 4 kilomètres de Gouraya, Dupleix (Damous), Cartennae (Ténès), Dolfusville(Oued Chorfa), Francis Garnier (Béni Haoua).

[107] Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord, Tunisie- Algérie- Maroc, Des origines à la conquête arabe*, Payot, Paris, 1986, p. 134.
[108] *Ibid.*

Toponymes romains dans la plaine du chelif

Nom latin	Nom en colonisation	Nom actuel
Caesarea	Cherchell	Cherchell
Gunugu	Kouba de Sidi-Brahim	Sidi Brahim
Sufasar	Dolfusville	Oued Chorfa
Cartili	Dupleix	Damous
Lar Castellum	Francis Garnier	Béni Haoua
Cartennae	Ténès	Ténès
Zucchabar	Milianah	Miliana
Manliana	Affreville	El-Khemis-Miliana
Oppidum Novum	Duperré	Aïn Defla
Tigava Castra	Wattignies	Ouled Abbes
Tigava Municipium	Cinq Palmiers puis Warnier	Souk el Arba, Ouled-Farès
Castellum Tingitanum	Orléansville	Chlef (Lasnab)
Vagal	Charon	Bou Kadir

Villes de la Maurétanie césarienne

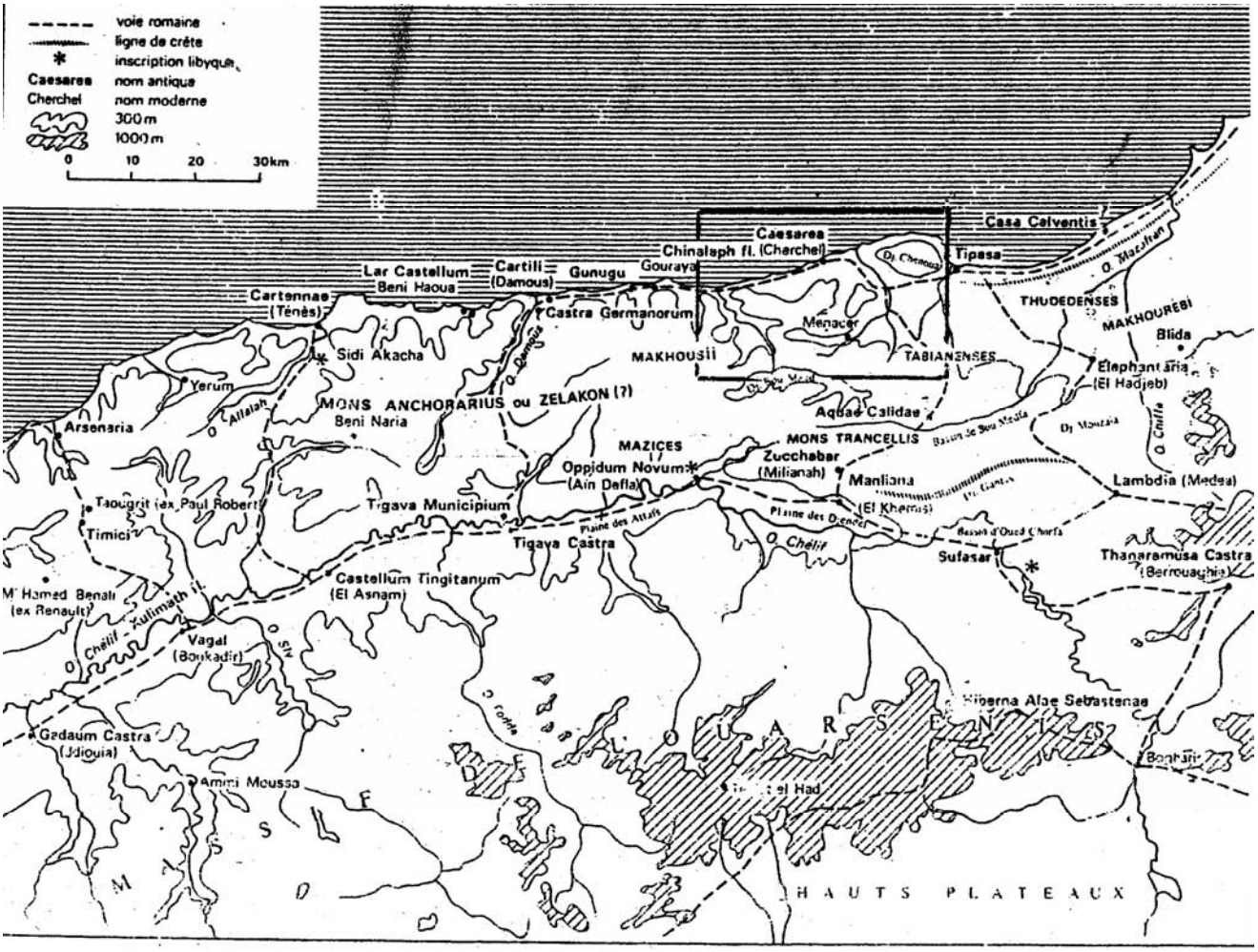

Géographie historique de la Maurétanie Césarienne centrale.

Jean DESPOIS, René RAYNAL, *Géographie de l'Afrique du Nord-ouest*, Payot, 1967, p. 96.

2. Toponymie actuelle de la plaine du Chélif.

Dénomination actuelle	Dénomination en colonisation
Abou El Hassen	Cavaignac (C. 1886) canton de Ténès.
Aïn Defla	Duperré, Chef-lieu de commune (1859), arr. de Miliana.
Aïn Lechiakh	Voltaire
Aïn-Merane	Rabelais
Aïn-Sultan	Aïn-Sultan, canton de Miliana (1870).
Ard-Beïda	Ard-Beïda, hameau, commune d'Orléansville
Arib	Littré.
Arioua	Margueritte, commune mixte d'Hammam-Righa.
Bennaria	Flatters
Béni Haoua	Francis Garnier
Bir Saf-Saf	Vauban.
Bordj Bounaama	Molière, Chef-lieu de commune mixte d'Orléansville appelé aussi Bordj Béni Hindel
Bou Kadir	Charon (C. 1885), canton d'Orléansville. (à 6 Km au Sud, puits naturel, dit le trou du diable).
Bou medfa	Redoute, Chef-lieu de Commune, arr. de Miliana
Bouzghaïa	Chassériau anciennement « Trois Palmiers » et Kh'miss
Cheikh Benyahia	Sainte-Monique, commune de Saint-Cyprien.
Chélif	Chélif (C.1886) Commune mixte, canton d'Orléansville.
Chlef, ex- El-Asnam	Orléansville,(C.1856), Chef-lieu d'arrondissement et de subdivision militaire, à moitié chemin d'Alger à Oran, sur la rive gauche du Chélif, à son confluent avec l'Oued Tsighaout
Djendel	Lavigerie.
El Abadia	Carnot (C.1881) canton de Duperré créé sous le nom de Mahbil(les faux ou faucilles) .
El Amra	Kherba (C. 1889), canton de Duperré.
El-Karimia	Lamartine, commune mixte de Chélif
El-Attaf	Les Attafs, commune de Saint-Cyprien-des-Attafs.
Hadjeret Ennous	Fontaine du génie
Hay El-Houria	la Ferme, commune d'Orléansville
Housseynia	Vesoul Benian, (C. 1856) canton de Bou-Medfa.

Dénomination actuelle	Dénomination en colonisation
Kalloul	Khalloul, commune de Cavaignac.
Kherba	Camp-des-chasseurs, hameau, 8h. C. de Montenotte.
Khouanek Oued Djer	Ponts de l'Oued Djer.
Layoune	Taine
Menaceur	Marceau
Miliana	Miliana, Chef-lieu de com. (1854) et d'arrondissements.
Ouarsenis	Ouarsenis, com. mixte (1880), canton d'Orléansville, elle a pour Chef-lieu le Bordj Bounaama
Oued Chorfa	Dolfusville
Oued-Djer	Oued-Djer, commune d'El-Affroun.
Oued-Fodda	Oued-Fodda,(C.1874),Chef-lieu de commune, arr. d'Orléansville.
Oued Zeboudj	Changarnier, Commune mixte d'Hammam-Righa
Oued-Rouina	Rouina, C. (1888) canton de Duperré, ruines romaines dans le canton de Zeddine
Oued Sly	Malakoff.
Ouled Abbés	Wattignies
Ouled Fares	Warnier, commune mixte du Chéllif, d'abord Cinq palmiers nom arabe:Souk El Arba
Ouled Ben Abdelkader	Masséna commune mixte d'Orléansville
Oum Drou	Ponteba, commune d'Orléansville, monuments romains.
SidiAkkacha	.Montenotte (C.1870), canton de Ténès.
Sidi Bouabida	Saint-Cyprien-des-Attafs, (C.1878) agglomération, canton de
SidiGhilès	Novi
Sidi Lakhdar	Lavarande (C.1879) canton de Miliana.
Tadjna	Fromentin, commune mixte de Ténès.
Taougrite	Paul Robert.
Sendjas	Bougainville
Temoulga	Temoulga, commune d'Oued-Fodda.
Ténès	Ténès, chef-lieu de C. (1876) arr. d'Orléansville, ville et port maritime, à l'embouchure de l'Oued-Allala, au pied du col par lequel la vallée centrale du Chélif communique à la mer.
Teniet-El-Had	Teniet-El-Had, Chef-lieu de commune (1869) arr. de Miliana.
Zeboudja	Hanoteau

II. ETUDE DES TOPONYMES

L'étude onomastique ou toponymique d'une région est riche en enseignement dans tous les domaines : historique, sociologique, ethnologique et anthropologique. Dans le cas de l'étude des toponymes de la plaine du Chélif, nous nous proposons d'aborder dans un premier temps, l'étude des toponymes de souche française puis dans un second temps, l'étude des toponymes actuels. Cela semble plus pertinent pour une meilleure compréhension du processus « glottophage » mis en branle lors de l'implantation coloniale dans cette portion de la plaine du Chélif.

1. Etude des toponymes de souche française

Affreville, du nom de Monseigneur AFFRE, Denis, Auguste (1793-1848). Archevêque de PARIS, blessé à mort sur les barricades où il était allé porter des paroles de paix. Créé en 1884. Nom actuel : KHEMIS-MILIANA

Bougainville, du nom de Louis, Antoine, Comte de BOUGAINVILLE (Paris 1729 - Paris 1811). Navigateur, fit le tour du monde de 1766 à 1769 à bord de '« La Boudeuse ». Créé en 1914 Nom actuel : SINDJES ou SENDJAS

Carnot, du nom de Marie-François Sadi CARNOT, né à Limoges en 1837. Ministre puis Président de la République le 03/12/1887, assassiné à Lyon par Caserio en 1894. Village créé en 1881. Nom actuel : MAHBIL puis EL ABADIA

Cavaignac, du nom de Louis-Eugène CAVAIGNAC (1802 Paris - 1857), Général, Gouverneur Général de l'Algérie, Premier Commandant de la garnison d'Orléansville (1843-44) auquel succèdera Saint-Arnaud,village créé en 1880. Nomactuel: SOUK EL HAAD (le Marché du Dimanche) puis ABOU EL HASSEN

Changarnier, du nom de Nicolas-Aimé-Théodule CHANGARNIER, général et homme politique (1793-1877), il fut gouverneur de l'Algérie en 1848. Nom actuel : OUED ZEBOUDJ

Charon, du nom de VIALA, baron de CHARON (1794 - 1880) qui fut Gouverneur Général de l'Algérie. Village créé en 1874, Nom actuel : BOU KADER ou BOU KADIR

Chassériau, du nom de Théodore CHASSERIAU (1819-1856). Peintre, élève d'Ingres. Centre créé en 1878 et nommé tout d'abord : TROIS PALMIERS Nom actuel : KHMISS (le Jeudi), BOUZGHAÏA

Dolfusville, du nom d'un homme d'état autrichien, chancelier (1932), assassiné par les nazis.
Nom actuel : OUED CHORFA

Duperré, du nom de Victor, Guy DUPERRÉ (1775-1846) ; Baron, Amiral qui commanda l'expédition d'Alger en 1830. Ministre de la Marine. Créé en 1857. Nom actuel : AÏN DEFLA

Dupleix, du nom de Joseph, François, Marquis de DUPLEIX (1697-1763) Fut le conquérant de l'Inde. Créé en 1896 Nom actuel : DAMOUS

Flatters, Paul FLATTERS (1832 - 1881) Lieutenant-colonel. Chef de mission transsaharienne, il est chargé d'étudier le tracé d'une ligne de chemin de fer qui devait mesurer près de six cent kilomètres. La première mission Flatters a lieu de janvier à mai 1880. Au cours de la seconde qui débute au mois d'octobre 1880, Flatters trouve la mort. La mission est attaquée par des tribus Chaambas et Touareg en 1881[109]. Le projet de la transsaharienne reliant l'Algérie au Soudan ne sera abandonné que dans les années cinquante à la veille de l'indépendance. Créé en 1887
Nom actuel : BENARIA ou BENAÏRIA

Fontaine du génie, Créé le 1er Mai 1843, Nom actuel : HADJERETT ENNOUSS ou TOKEIKET N'GISS

Francis Garnier, du nom de Francis GARNIER (St Etienne 1839 - 1873) Marin, explorateur du Mékong, conquérant du Fleuve Rouge, il prépara l'établissement de la France au Tonkin. Mort à Hanoï en combattant des pirates chinois. Créé en 1911. Nom actuel : BENI HAOUA.

Fromentin, Eugène FROMENTIN (1820 - 1876), Peintre et écrivain orientaliste. Créé en 1907. Nom actuel : TADJENA ou BEN TADJENA

Hanoteau, Louis, Joseph HANOTEAU (1814-1897) Général, auteur d'études sur les Kabyles.
Nom actuel : ZEBOUDJA

La Ferme, Le 14 août 1845 le camp permanent d'Orléansville fut érigé en "centre de population militaire"**.** Bugeaud prônait la colonisation militaire des "soldats laboureurs". Au début de 1845 Saint Arnaud créa "la ferme militaire" destinée au ravitaillement de la garnison et "la Prairie" (futur Pontéba) pour nourrir les chevaux de l'escadron de spahis. Nom actuel : HAY EL HOURIA

Lamartine, Alphonse de LAMARTINE (21/10/1790-28/02/1869). Poète romantique, romancier, politicien. Œuvres abondantes et variées. Nom actuel : EL KARIMIA

Lavarande, du nom du commandant LAVARANDE qui s'est distingué lors du siège de la ville de Zaatcha à l'automne 1849 qui opposa les troupes françaises du général Herbillon aux troupes du cheikh Bouzian décidées, au nom de la guerre sainte, à chasser les Français. Bou Zian est finalement capturé par les zouaves du commandant Lavarande[110] Nom actuel : SIDI-LAKHDAR

---

[109] Jean-Marc Duon, *L'exploitation du Sahara*, Paris, Actes Sud, 1993, p. 225-245.
[110] C'est la seule information que nous avons pu collecter sur internet, source : « http//fr.wikipedia.org/wiki/ Bataille de Zaatcha » consulté le 3 décembre 2006.

Lavigerie, du nom de Charles LAVIGERIE (1825 - 1892), Cardinal, fondateur des missionnaires d'Afrique ou "Pères blancs" et "Soeurs blanches". Il sera Primat d'Afrique et Archevêque puis cardinal de Carthage. Créé en 1894. Nom actuel : DJENDEL

Littré, du nom d'.Emile Littré (1801 - 1881) Lexicographe, auteur d'un « Dictionnaire de la Langue Française ». Créé en 1880. Nom actuel : ARIB, LES ARIBS

Malakoff[111], Point central de la défense de Sébastopol enlevé par MAC-MAHON le 08/09/1855. Créé en 1869. Nom actuel : OUED SLY

Marceau, du nom de François Séverin MARCEAU (1769 - 1796), général de la première République. Il commanda l'armée de l'Ouest contre les vendéens (1793) se distingua à Fleurus (1794) et battit les Autrichiens à Neuwied (octobre 1795). Créé en 1888. Nom actuel : MENACEUR

Marguerite, du nom de Jean MARGUERITTE (1823 - 1870), général de l'Armée d'Afrique qui fut tué à Sedan Créé en 1884. Nom actuel : ARIOUA

Masséna, du nom d'André MASSENA, duc de Rivoli, prince d'Essling, maréchal de France (1758-1817). C'est aussi le nom d'une victoire à Zurich assurée par le général Lecourbe (1759-1815). Nom actuel : OULED BEN ABDELKADER

Molière, Du nom de Jean-Baptiste Poquelin, dit MOLIERE (1622 - 1673), auteur comique et comédien. Créé en 1906.nom actuel : BORDJ BOUNAAMA

Montenotte, du nom de la victoire de Bonaparte sur les Autrichiens, le 12/04/1796. Village italien de Ligurie, sur la Bormida, près de Savone, province de GÊNES. Créé en 1848 Nom actuel : SIDI AKKACHA

Novi, du nom de la Victoire de Bonaparte le 13 août 1799**.** Village créé en 1848. Nom actuel : SIDI-GHILÈS

Orléansville, du nom du Duc d'ORLÉANS, fut fondée en 1843 par le Maréchal Bugeaud, sur l'emplacement de la citadelle romaine de Castellum Tingitanum. Nom originel : LESNAB dénommée EL ASNAM après l'indépendance. Nom actuel CHLEF

Paul Robert, Du nom de Paul ROBERT, maire d'Orléansville et fondateur de la Banque Robert Créé en 1910. Nom actuel : TAOUGRIT

[111] Nous signalons que les toponymes écrits en italiques sont pour la plupart des noms de victoires militaires napoléoniennes**.**

Pontéba, s'est appelé d'abord « LA PRAIRIE » puis on lui attribua ce nom commémorant la victoire de Bonaparte en 1797, du nom de la dernière ville italienne de la province de Venise avant la frontière autrichienne, en montant vers le col de Tarvis, franchi par Bonaparte en 1797, avant le traité de Campo-Formio. Créé en 1848. Nom actuel : MEDROUR ou MOUDROUR

Rabelais, Du nom de François RABELAIS (1494 – 1553). Bénédictin, étudiant errant, puis médecin et curé. Grand écrivain. Créé en 1889. Nom actuel : AÏN MERANE

Saint-Cyprien des Attafs, créé en 1868 par le Cardinal Lavigerie pour y accueillir les jeunes Arabes échappés à la famine de 1865-66 et dédié au grand Saint CYPRIEN évêque de CARTHAGE, mort en 258. Nom actuel : SIDI BOU ABIDA

Sainte Monique, village créé en extension à celui de Saint Cyprien par le Cardinal Lavigerie pour la communauté des Musulmans convertis au christianisme suite à la famine de 1865-66 et dédié à Monique, mère de Saint-Augustin (évêque à Hippone[112], Père de l'Ėglise d'Afrique), dont l'influence fut déterminante sur la carrière de son fils. Nom actuel : CHEIKH BENYAHIA

Taine, .du nom d'Hippolyte TAINE (1828 - 1893), historien et philosophe. Créé en 1894. Nom actuel : LAYOUNE.

Vauban, du nom de Sébastien LE PRESTRE, Marquis de VAUBAN (1633-1707) Maréchal de France, ingénieur militaire novateur qui réforma les fortifications de France. Créé en 1878 Nom actuel : BIR SAF SAF

Voltaire, du nom de François-Marie AROUET, dit VOLTAIRE (1694 - 1778), écrivain. Créé en 1903. Nom actuel : AÏN LECHIAKH

Warnier, du nom d'Auguste-Hubert WARNIER (08/01/1810- 15/03/1875). Chirurgien militaire et journaliste. Devint préfet d'Alger. (Saint-Simonien). Créé en 1877 Nom actuel : SOUK EL ARBA (le marché du Mercredi) actuellement OULED FARES

Wattignies, du nom d'une victoire sur les Autrichiens en 1793. Nom actuel : OULED ABBES

L'étude de la toponymie de souche française nous permet de mettre en évidence le nombre important d'anthroponymes attribués aux lieux habités. Sur cinquante trois (53) noms des lieux recensés, trente deux (32) sont des anthroponymes. Dans cette liste de toponymes vingt (20) sont des noms de militaires ou d'hommes politiques dont les noms sont le plus souvent associés à la conquête, auxquels sont ajoutés les noms des deux explorateurs (Bougainville, Francis Garnier).

Huit (8) sont des noms d'écrivains ou de peintres (orientalistes) : Chassériau, Fromentin, Lamartine, Littré, Molière, Rabelais, Taine, Voltaire.

[112] Toponyme romain de Annaba, Bône en coloniation.

Quatre (4) sont des noms de gens d'église : Lavigerie, Affreville, les deux autres sont des noms de saints attribués aux villages fondés en 1868 par le cardinal Lavigerie pour les orphelins indigènes recueillis pendant la famine de 1867 et convertis au christianisme par les Pères blancs dans deux agglomérations de la commune d'*El Attaf* :, Sainte-Monique (*Cheikh Benyahia)* et Saint-Cyprien des Attafs (*Sidi-Bouabida*).

Cinq (5) toponymes sont des noms de lieux étrangers associés à des victoires napoléoniennes, et qui ont été saisis en gras et en italique dans la liste précédente.

La Ferme, Vesoul Benian, Camps-des-chasseurs, sont des toponymes qui traduisent la vocation première de ces lieux, avec une remarque pour Vesoul Benian composé d'un nom de lieu situé au nord de la France et du terme arabe Benian qui signifie habitation : il a été probablement créé par les ouvriers métallurgistes issus de cette ville qui ont été déportés lors de la révolution de 1848. Quant à « Ponts de l'oued Djer », « Fontaine du génie », « La Redoute », ce sont des toponymes traduits de l'arabe. Ainsi sur cinquante trois (53) toponymes relevés dans cette région du Chélif, 43 sont français et seulement 10 ont conservé leur nom originel.

La terre était intimement liée à l'homme, il s'agissait de nommer en diversifiant les noms pour mieux distinguer les lieux. La terre ayant changé de propriétaires mais aussi de mode de propriété, a dû subir aussi un changement toponomastique ; d'où l'abondance de toponymes à partir d'anthroponymes français. Ainsi que l'explique Fodhil Cheriguen :

> « toute la toponymie coloniale qui est forcément une toponymie de substitution, comme d'ailleurs la toponymie post-coloniale, apparaît dans un enchaînement terres cultivées - cités bâties, et dans une dialectique d'expropriation/réappropriation dont le seul lien est justement une rupture-changement impliquant les véritables antagonistes de la lutte, puisque ce qui reste d'eux, c'est-à-dire cette toponymie anthroponymique, témoin de la relation homme – terre. »[113]

Dans une de ses nouvelles, Boualem Sansal relate avec humour ces changements toponymiques :

[113] Fodhil Chériguen, *Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés), op.cit.,* p. 44-46.

« Fait remarquable, mon village (*Teniet el had*) a gardé son nom tout au long de l'histoire alors que les autres, ballottés de-ci de-là, ont été nommés et renommés, au gré des invasions. Ainsi furent-ils tour à tour phéniciens, carthaginois, romains, arabes, turcs. Jamais berbères ou très peu. Ceux que la France a laissés derrière elle furent effacés et remplacés en une nuit. C'était le plus urgent. L'indépendance c'est ça, une date de naissance plus un baptême, comme jadis, avant l'effondrement, le communisme était le soviet plus l'électricité. Mais bon, il vaut mieux être chez soi dans l'obscurité que chez les autres inondé de lumière. Les nouveaux noms puisent un peu ici et là dans l'histoire antique des féodalités locales. Puis ce fut le tour des quartiers, les rues, les cinémas, les cafés, les bars, les écoles, les lycées, les monuments ; puis les mots et les idées qui furent déshabillés et trempés dans un arabisme importé de je ne sais où. La mémoire étant ce qu'elle est, et chacun se débattant avec la sienne, on vit un coup sur une planète, un coup sur une autre. »[114]

2. Etude des Toponymes actuels

Le classement alphabétique correspond à celui du tableau, les noms actuels dont nous donnons l'explication sont de ce fait en première position et nous avons donné la traduction littérale en caractères gras et en italique.

Abou El Hassen ex. Cavaignac

Nom d'un « martyr de la révolution » issu du lieu et nommé par le lieu. Du nom de la source *Hassina* autour de laquelle s'est formé le village.

Aïn-Defla ex. Duperré ex *El Khadra*

Identifiée comme étant *l'Oppidum Nuovum* des Romains, attestée comme colonie romaine dans la première moitié du 1er. Siècle, du temps de Claude (42 après J.C.)
Habituellement traduit par [***la source aux lauriers roses***].
defla en berbère signifie : blanc, salive, neige. Elle a été donnée au laurier parce son amertume provoque la *defla*, l'expulsion de la *salive*, le crachat.
Les locaux les plus anciens ne jurent pas avoir vu pousser un laurier rose aux abords de cette source située à 100 m. de la sortie Est de la ville, vers Alger et en bordure droite de la route nationale. Il s'agit plus vraisemblablement de la *source blanche*. *Khadra* (verte) la ville célèbre qui s'étendait à ses pieds apporte un argument pour une toponymie locale coloriste.
Remarques :
Il existe une *Aïn Defla* à quelques kilomètres au nord de Mascara.
Sidi Akkacha, ex Montenotte a pour nom originel *Aïn-Defla*.
L'hydronymie des sources est fréquemment coloriste en Algérie : *Aïn Beïda* (blanche), *Aïn Sefra* (jaune), *Aïn-Turgha* (la rivière jaune *uragh* = jaune en berbère) *Aïn Kahla* (noire), *Hamr el Aïn* (rouge), *Aîn Lefras* (verte).
Les points d'eau ont constitué un fond de commerce matériel et religieux très important dans l'histoire des berbères. Aujourd'hui, dans le Chélifien, on relève un retour, très marqué, à cette tendance : A *Anseur el Bia* (la source de la lionne) aux pieds de l'Ouarsenis, à 7 km de Sindjas il s'est créé sur site, un clergé qui prélève

[114] Boualem Sansal, « Souvenirs d'enfances et autres faits de guerre » in Raymond Bozier, (dir.), *L'Algérie des deux rives 1954-1962, Nouvelles de guerre*, Paris, Mille et nuits, 2003, p. 37.

les donations en argent et se pare déjà des vertus de la noblesse de sang ; à la sortie des Ouled Farès, les populations en périphérie de *Aïn Bouchakor* se construisent une filiation avec Sidi M'hammed Ben Ali des Medjadja et ont imposé déjà un règlement payant des puisages ; à *Tissellabine* (la fontaine) dans les Medjadja, territoire sacramentel, ce sont les enfants qui prélèvent les piécettes données par les usagers en propitiation.

Aïn Lechiakh, ex. Voltaire

[***La fontaine*** ou ***la source des doctes]***. Aïn Lachiakh est une commune de Djendel, initialement Douar Telbenet (leben et boulbène = terres alluvionnaires, utilisées pour faire des briques, le mot est le même en français, en arabe et en berbère).

Aïn Merane, ex. Rabelais**.**

Toponyme en vieux berbère formé de aïn, *source* ; merane fait de m, *les gens de* et ran, *les moutons, les troupeaux,* dont la traduction nous donne [***La source des pasteurs***].
(Sur les valeurs d'agent ou de factant fréquentatif nasal *m, am, n, an,* cf. *Linguistique berbère)* A l'impact : onomastique dominante (tribus majoritaires) *N'ourine (*les gens du mouton, *Naymun* (les éleveurs), paradigme berbère sur l'arabe *Naɣm* (petit bétail) auxquelles s'ajoutent les *Maghaïni*, les *Méraïni*, les *Merini* etc. Le *Mérinos* reconnu comme typiquement méditerranéen est une race de mouton célèbre. On sait que les *Beni Merine* (dynastie berbère de Fès, de Tlemcen et de Grenade entre le XIII^{e} et le XVI^{e} siècles) transportèrent le *Mérinos en* Espagne où il fut amélioré avant de donner souche à la quasi-totalité des races de moutons actuellement élevés dans le monde.
Les historiens reconnaissent aux *Beni Merine* de Tlemcen et à leurs cousins et rivaux les *Banu Abdel Wad* ou *Abdalwadides* (littéralement *les habitants de la rivière* et non les *adorateurs*) une origine chélifienne. Les Abdalwadides régnèrent sur le Maghreb central de 1235 à 1554.
Les *Beni Merine* appartiennent à la confédération des *M'chaï'a* (M + *chaï'*, pluriel concurrent de *chatt*, les moutons +*ɣ*, nourrisseurs, éleveurs, pasteurs).
M'chaï'ɣa est l'hyperonyme pour l'ensemble du peuplement humain du Dahra occidental situé entre Ténès et Mostaganem.

Aïn Sultan, ex. Aïn Sultan

Toponyme en vieux berbère prononcé *Soltane* et qui désigne un lieu sur l'oued *Souffay* (forme d *Assif* : rivière)**,** *aïn* : source, *sultane,* bonne de *isli, isliten* qui se distingue, qui se démarque. La traduction la plus proche de l'esprit du mot est *la meilleure***.** [***La meilleure source***]
Il existe un nombre incalculable de *Aïn-Sultan* en Algérie. Dans le chélifien, on trouve :
Aïn Sultan à mi-flanc de l'Ouarsenis sur le bord NE du barrage de Sidi-Yacoub, à 14 km au sud de Ouled Ben Abdelkader (ex Masséna)
Aïn Sultan en bordure de la départementale 101 joignant Tadjna à Aïn Merane (ex Fromentin à ex Rabelais)
Aïn Sultan à 10 km de Benaïria (ex-Flatters).
Toutes les *Aïn Sultan* sont associées à l'impact, à l'onomastique *Soltan, Chikeur, Chakor, Mellah* tous sont synonymes, signifiant le *meilleur, le plus idéalement salé* avec lecture dans le registre alimentaire où le sel constituait le référent (*mlih* = *chikeur* = *chakor* = salé à point = bon = meilleur etc.).

Aïn Torki, ex. Adélia

Qui signifie [***fontaine du Turc***], que l'on confond souvent avec Margueritte, gare ferroviaire de Miliana créée pour le transport du minerai. Adélia signifie forêt en berbère. La toponymie rappelle la présence turque à Miliana qui a été un beylik.

Ard Beïda, ex. Ard Beïda,

Littéralement la [***terre blanche]***, en raison de sa nature calcaire**.**

Aribs, ex. Littré

Grande plaine située entre Aïn-Defla et Affreville. La toponymie contredira encore une fois les reconstructions des géographes et des historiens qui ont voulu voir dans les Aribs une tribu arabe. Un relevé systématique des noms de lieux le long des plaines du Chélif, depuis Affreville jusqu'à Amarna son embouchure, montre l'omniprésence du toponyme et de l'ethnonyme *arib, arab, araïbi, arabat* ainsi que de ses palindromes canoniques *abar, abarat, abarati*
Des observations permettent d'établir que, *arib, ,arif, ariv, ariw* sont systématiquement liés et que la labiale figurant dans le toponyme indicateur du lieu est fonction de la distance séparant ce lieu de la berge de la rivière. Il s'agit d'un état de langue ancien qu'il n'y a pas lieu de décrire ici, mais dont on retiendra qu'il formait le mot sur un phonème principal (signifié) plus un modulateur ou gradient (de volume, de distance, de vitesse, de luminosité de poids, etc.) Les *arib* désignent tout le bassin fluvial, par opposition à *arif* et *ariv* (la berge, les terres inondables) et *ariw* terres de plaine clôturant le lit majeur de la rivière. [***Bassin fluvial***].

Arioua, ex.Margueritte

Terme arabe et berbère signifiant [***Le sommet***], utilisé pour le col, le sommet d'une côte, d'une butte, etc. Désigne également *le tertre, la butte*. Avec l'article berbère, *Taourirt.*

Benaria, ex. Flatters

Benaria désigne le nome[115] antique ou groupements de familles ou de tribus ou *Arwa*, pluriel de *Aria* en berbère, berbère chélifien, et arabe : les anneaux, les cercles, les anses, les boutonnières, les colliers, les « ronds » ou Daïra ou Douar. *Arwa* est une altération de *harwa* pluriel de *har* (maison, foyer, feu) qui est souvent prononcé *Ar* en berbère. *Ben* est l'équivalent de l'actuel *ban*[116] (en algérien et en arabe « *baε* ») qui désigne un groupement de familles suzeraines et vassales. Il indique aussi bien la communauté de seigneurs et de vilains que le territoire géographique occupé par elle. On peut donc traduire Benaria par le [***ban des foyers, des maisons***]. Il s'agit bien en fait d'un village groupant les seigneurs des tribus, lesquelles tribus sont disséminées sur le nome au vu de l'étude des ethnonymes dans cette région. On y dénombre entre autres, des *Sraïri* (les grandes maisons ou seigneurs), des *Remmouh* (maisons ou familles nobles), les *Guendez* (les nobles), les *mouhali (Imahwalen* ou nobles ou maîtres dits aussi *Ben M'hel*).
Benaria c'est également le nom porté par une tribu locale. Elle existe de nos jours en assez grand nombre. Ptolémée (140) appelle les Benaria , *Baniurae* et *Baiures*. Il les installe au même emplacement sur sa carte.
Les Benaria coexistent de nos jours avec les tribus *Banoura, Bannour, Noura, Benarous* (les mêmes *Baniures* de Ptolmée) les *Harchouch* (*har* : famille *chouch* : sommet), *Arous* , *Aroussi, Laroussi* (les familles fédérées qui donneront les *Arrouch*) les *Khouatem* (les cercles ou anneaux), des *M'zaoui* (les agglomérés ou fédérés), ils sont jointifs avec les Beni Derdjine. Derdjine : d + Ardjine pluriel de Ardj ou Arg ou l'on retrouve le *harg* berbère qui désigne de grands groupements de maisons. En rétablissant le *h* très instable en berbère et en remplaçant le *dj* prononcé normalement *g* en berbère (aux Beni Derdjine le *dj* est fréquemment prononcé *g* de nos jours). Ces derniers comptent les *Kouassem* (les districts ou les circonscriptions), les *Aqouas* (les anses), les *Koukhi* (les *proches* en arabe *Ikhouan*) les *Zerrouk, Gharadh, Chetouan, Bouchet , Cherchar* etc.
Les *Chetouan* et les *Bouchet* habitent le lieu dit *Chet,* limite des Benaria (anthroponymie d'approche, frontière avec le nome limitrophe, souvent naturelle). Les nomes étaient séparés par une frontière appelée *Zeboudja*, village à 6 km de Benaria.

Béni Haoua, ex Francis Garnier,

La traduction littérale est [les enfants d'Eve], nom à mettre en relation avec la légende de « Mama Binette » inspirée d'un fait historique, voir à ce sujet l'analyse des textes relatifs aux lieux de légendes.

---

[115] Nome (du grec *nomos)* division administrative de l'ancienne Egypte et de la Grèce actuelle.
[116] « Ensemble de vassaux directs du suzerain/ convocation de ceux-ci : *lever le ban i*n *Petit Larousse en couleurs*, Paris, 1972, p. 87.

Bir Saf Saf, ex. Vauban

Bir puits ; *saf-saf* : peupliers ou trembles dont la traduction équivaut à [***puits des trembles***]. *Bou saf saf* est localement et de nos jours encore, un ethnonyme.

Bordj Beni Hindel ou **Bordj Bounaama,** ex. Molière

Bordj : citadelle, *Beni Hindel* : les fils, descendants des Vandales ce qui correspond à [***La citadelle des Vandales***].On sait depuis longtemps que les Beni *Hindel* sont descendants des vandales. Ils sont aussi appelés localement les *qot*, survivance du mot *Goth*.
Cette commune fut rebaptisée après l'indépendance du nom d'un martyr de la guerre de libération nationale, le colonel Bounaama et la traduction est ***[citadelle Bounaama].***

Bou Kader, ex. Charon

A l'origine *Bou-Ghedir*, nom du cours d'eau saisonnier qui arrose le village. *Bou* : attributif, *Ghedir* : boue ; *Bou Ghedir* : qui signifie donc : [***aux eaux boueuses***]. *El Ghadîr* signifie aussi [***l'étang***] d'après El-Bekri ce qui serait plus probable en référence à un puits naturel, dit le trou du diable, situé à 6 Km au Sud du village**.**

Bou Medfa, ex La Redoute

Bou : particule relationnelle ou attributive signifiant qui a, qui tient à, qui tient de, etc.
Medfa : forme en *m* de *defaɣ,* défense. La même forme indique l'agent de défense (le canon) et le lieu de défense (la redoute). La traduction correspond au toponyme colonial qui signifie aussi [***lieu défensif***].

Chélif, oued Chélif, Chlef

Le *Sardapale* de Polybe, le *Chinalaph* de Ptolémée, le *Selef* de Léon l'Africain.
En berbère le *s* et le *ch* sont interchangeables.
Sine rivière, *alaf, alif, alouf*, désignent des cinétismes ou des volumes. Les trois uniques voyelles originelles du berbère servent ici de gradients *alaf* cinétisme moyen, *alif* cinétisme réduit, *alouf* cinétisme ou volume intense. Le vocalisme d'une même rivière peut changer selon son débit saisonnier Les torrents sont dits oued *Alouf*, ils sont *Alaf* en régime ordinaire et *Alif* en période d'étiage. Les dénominations des rivières se sont figées parfois indûment, *Alouf* ayant été gardé par exemple pour des cours d'eau asséchés.
Des confusions se sont produites entre *Alouf* (sanglier) et *Alouf* (torrent). Les deux signifiants sont des signifiants de cinétisme et tous deux signifient « qui fonce, qui charge » la règle initiale voulant qu'un mot ne rende jamais compte que d'un attribut du signifié. Il en résulte que *Tala ag i**LeF*** (Ilef pluriel de *Alouf*) se traduit à Bougie comme étant la *rivière aux sangliers* sans sanglier nécessairement et qu'à Sindjas oued *ti**LeFt*** signifie la rivière tortueuse. Il existe des oueds *Left* dans l'Ouarsenis.
Remarques :
Les rivières sont désignées aussi par le palindrome à l'origine interchangeable avec l'orthonormé
LF-FL. Dans les Sindjas oued De**Fe**l**t**en, à Ramka *da **FeLt**en*, dans la plaine des Sobha Oued *ta**FL**out*

Chélif, ex. Chélif

village situé sur le bord d'une rivière non loin de Oued Rhiou, plus connu sous le nom de [***Chélif des Beni Ouatîl****]*.

Djendel, ex. Lavigerie

Djendel signifie [***vert***] gen = vert, adel = vert, adel signifie aussi forêt (verte). *Gen* a été altéré en *den* par le berbère (*denden* = vert et bleu ou *zegzaw* vert ou bleu, le djebel *bou zegza*, la montagne verte-bleue). L'existence de l'ethnonyme *Awisset* (les pacages, les pâturages), la correspondance des Djendel avec les

Mazices de Ptolémée et de Ammien Marcellin, la superposition que font les historiens des Mazices et des Maxyes d'Hérodote et des Mazazaces des latins ne laissent aucun doute sur le sens. Il s'agit bien d'éleveurs et d'élevage. (Maxyes : les gardiens de troupeaux ou les bergers. Or les ethnonymes des tribus dans les Djendels *Azziaz, maharzia, Chouchaoui*[117] qui signifient : ceux qui engraissent, ceux qui font paître confirme cette hypothèse. La capitale des Djendel s'appelait à l'époque latine, Sufasar (*Souf* signifie grande rivière et *Asara* bergers). Djendel est connu par l'abondance de sa production animale. C'était le principal fournisseur des marchés à bestiaux d'El-Khemis et d'El-Affroun. Par ailleurs l'ancêtre des Djendel est Sidi Lakhdar dont le nom est devenu toponyme de l'ex Lavarande.

El-Abadia, ex. Carnot,

Mahbil est un autre nom donné lors de sa création en 1881. Il signifie "Les Faux" ou "Les Faucilles" : *mihbal*, au pluriel *maHbil* (et non *mHabil* = les fous). A ensuite été dénommé El-Abadia , toponyme formé en référence à deux ethnonymes, il désigne un village mixte composé d'une partie habitée par les nobles les *Abbès* et d'une partie habitée par la gente servile les *Adda*, on peut donc affirmer qu'il désigne [***le binôme***]. Généralement, *Abbès* et *Adda* sont en vis-à-vis sur les deux berges d'une rivière. En montagne, ils sont situés sur des lieux permettant une défense commune et une synergie économique.

El Amra, de Duperré ex. Kherba

Se traduit par la pleine***, [la peuplée]***, remplacement prophylactérique de *Kherba*, les ruines, considéré de mauvais augure et magnétiseur du mauvais sort.

El Attaf, ex. Les Attafs.

[***Le gué***], ou [***l'étape***]. C'est la *Tigauda* de l'époque latine.

El Karimia, ex. Lamartine

Nom de la Katiba de l'ALN (compagnie) qui opérait dans le secteur vers 1957, elle-même baptisée du nom de guerre de son commandant *Si Abd El Krim*, au lendemain de sa mort au combat. Le nom originel du lieu est ***Chouchoua.***

El-Khemis – Miliana, ex. Affreville

Sur l'emplacement de Sidi Abdelkader ex Affreville du nom de Monseigneur *d'Affre* tué dans les émeutes de Février 1848 à Paris. *Manliana* ou *Malliana* de l'époque latine.
Très probablement *Mahl* (plaine) *Liana* (courbe ou méandre fluviale) qui rend compte de la position de la ville, sur la rive droite du lit majeur du Chélif.
En berbère ancien *mellet, mellu*, le plat pays selon Salem Chaker. [118]
C'est probablement la ville de *Ibath* (la plaine se dit *bath*) portée par Ptolémée au pied du Zuccabar.

Hadjret Ennous, ex. Fontaine du génie,

Hadjret Ennous, à l'époque latine *Canugis, Cunugu*. Les cartes d'état-major portent Tokeiket N' Giss (les rochers des fiancés) et Hadjret El Ouchek (le rocher des amoureux ou « les » rochers, le pluriel ne se

[117] Note complémentaire : « à Chlef où il se parle le berbère authentique, on dit *Kssayat* pour les pâturages et pour les bergers (collectif de /KS/). Ces mêmes pâturages et ces mêmes bergers sont désignés aussi par *Chwyyet*, d'où *Chouchaoua.* Il faut savoir aussi que Sidi Aïssa est le saint topique de toutes les tribus élevant des troupeaux. C'est une règle qui trouve confirmation immédiate très souvent». Information donnée par Mr Kouadri Mostefaoui Bouali, qui a fait une étude sur le terrain, non publiée à ce jour.
[118] Salem Chaker, *Linguistique berbère, études de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, éditions Peeters, 1995, p. 155.

distinguant du singulier que par l'allongement de la voyelle finale). Le pluriel indéfini de pierres, rochers Ouken et les fiancés en berbère et grec *gis.* Avec le copule N, les rochers des amoureux ou des fiancés se disent Ouken N Gis (*Canugis* de Ptolémée). Ce sont des rochers au large de Gouraya qui ont donné ce nom au lieu situé en vis à vis sur la terre ferme.

Hay el Houria, ex. La Ferme

Commune de Chlef dont le nom signifie [***Cité de la liberté***].

Kalloul, ex. Kahloul.

Au bord de la rivière *Alloula*, ou *Allala* qui a son embouchure à Ténès. Des observations faites dans le chélifien sur plus de 6 sites séparés par plusieurs dizaines de kilomètres montrent que (*Allal*, *Alloula*, désignent *le cours d'eau*) *Kahloul* indique un lieu situé sur la haute berge.
Tous les habitants des *Kahloul* sont les *Ouled ɣli* (les fils du *balcon*) dits aussi *ɣaoula* et *Ouled Bouali, Bellili*, etc.
Selon le degré de déclivité de leur sol d'occupation, les *Oueld Ali* sont nommés *Le-Khal, Qaoulal, Koualich, Qlalich, Sou-Khal, les Ch-Kallil* demeurant sur les corniches, puisque signifiant littéralement *les perpendiculaires*.

Kherba, de Montenotte ex. Camp des chasseurs.

Petite commune de Montenotte au début de la colonisation. Elle correspond aux ruines de *Aïn Defla* sur lesquelles est édifié l'actuel village de *Sidi-Akkacha***.**
Kherba est le terme consacré à travers toute l'Algérie pour désigner les *ruines.*
On ignore que *Kherba* est le péjorant de *Kerbas***,** *Ti Kerbas***,** (village normal) et ses gradients supérieurs *Guerboussa, Ta Guerbousset* (grand village).
La *Kherba* de Montenotte n'est pas identifiée à l'époque latine.

Kherba de Aïn Defla (ex.Duperré) actuellement dénommée El Amra.

Les ruines. Celles de Duperré ont été reconnues comme étant la *Tigava* signalée par Pline comme une ville préexistante aux Romains. Les *Tigava* sont des villages princiers ou seigneuriaux. Elles correspondent de nos jours (systématiquement) aux actuels *Ouled Abbès* qui se disent nobles (*Abbès d*ans le chélifien, signifie *noble* et *lion*). Les villages serviles sont appelés *Tigauda* et correspondent actuellement aux *Ouled Adda*, de nos jours encore se reconnaissant comme les traditionnels vassaux des *Ouled Abbès.* Il n'existe pas dans le Chélifien une seule tribu *Ouled Abbès* qui ne soit couplée à une *Ouled Adda***.**

Khouanek Oued Djer, ex. Ponts de l'Oued Djer

Khouaneq est le pluriel de *Khanq* qui signifie : rétrécissement, resserrement, gorge**.**
Oued signifiant rivière et *Ger* : qui emporte, se dit d'une rivière susceptible de crues violentes, la traduction française adaptée est [***Les gorges de l'Oued Djer***]

Layoune, ex. Taine

Layoune [***les sources ou les fontaines***] à une quarantaine de kilomètres de Teniet El Had en allant vers Tissemsilt(Vialar), sur le flanc sud de l' Ouarsenis. Limite du département ancien d'Orléansville et début du Sersou. On dit qu'à Layoune commence l'armoise (Chih).

Menaceur, ex. Marceau

Nom de la confédération tribale des Menaceur qui occupe le Zaccar depuis Miliana jusqu'à la mer. Signification : [***Les gens des sources]***. Le territoire des Menaceur compte plusieurs dizaines de sources. Le captage par l'arabe du mot Anseur a donné lieu à des corruptions sémantique. C'est ainsi par exemple que Aïn Nsour dans les Menaceur ne signifie pas la source des éperviers, mais la Source de la source (redondance fréquente quand la première mémoire du mot se perd).
Remarque : Après Miliana, on trouve également les Menasria de Chlef (au sud de Kefafsa), de Baghdoura (Cavaignac), à Ammi Moussa, le relais de télévision est installé au lieu-dit Aïn Nsour. Le village de *Layoune* livre la configuration, identique à elle-même : *Ain*, *Ouioun*, *Anseur*, *Nsour*, *Mansour*, *Nasser*, *Nasri*, *Menasser*, *Menasria* . Ces toponymes et anthroponymes existent à l'impact à Layoune.

Miliana, ex. Miliana

Située sur le Zaccar, elle correspond à *Zuccabar* attestée par l'épigraphie comme colonie romaine dès 33 (annexions d'Octave).
L'ethnonyme majoritaire dans cette région est *Stali* de *Stel*, mot ayant son identique en latin (synonyme et homophone) et signifiant *forêt.*
Ptolémée appelle *Zuccabar* le *Mont Zelacon*, en berbère chélifien il est appelé *Zelgou* : forêt d'arbres à haute tige (différente du maquis).
Autres ethnonymes locaux dominants : *Zug-Zug* et *Ber-Ber* où l'on retrouve les syllabes constitutives de *Zuccabar*.
Pour *Zug*, tribus de Miliana : *Zug*ar, *Zug*al, *Zug*ane, *Zag*zi
Pour *Bar* : *Berber*, *Berbri*.
Le Djebel *Bou- Zegza* se traduit par « montagne boisée » (Titteri)
la superposition territoriale parfaite des Ouled *Menad* (forêt) *Adelia* (forêt) avec les Beni *Zug Zug* autorise à écrire *Zug = forêt.*

Neqmaria ou Nacmaria[119], dans le Dahra.

Désigne un entablement, un [***plateau dominant***] en relief montagneux. On dit aussi *Neghmaria* et *Riah* appelé aussi *Nekkaka* (en berbère les *balcons*, fait de *Nek* balcon , b + nek = bank en berbère *balcon*) [selon la hauteur du balcon on dit NK ou NQ ou NG]
Les plateaux sont dits aussi *Guerguer, Guergour, t'agraret*, les mêmes mots existent avec ***g*** articulé comme un /**r**/ grasseyé.

Ouarsenis, ex. Ouarsenis

Parfois orthographié Ouarensenis, il est constitué de la combinaison de *Ouar*, qui signifie mont et le mot *Senis*, qui décomposé signifie : *sen*, haut, élevé, éminent, pointu, *is* « il est », marque de l'état ; la traduction possible est [***Le mont éminent***].

Oued Fodda, ex. Oued Fodda

Toponyme constitué des termes *oued :* rivière et de *Fodda*, signifiant argent, allusion aux particules de plomb transportées par lessivage depuis l'Ouarsenis. La traduction est [***rivière d'argent***].

Oued Sly, ex. Malakoff
Nom de la rivière *Sly* affluent du Chélif et des tribus qu'il arrose. Embouchure à 14 km. D'Orléansville. *Sly* signifie courant d'eau.

[119] Nous donnons la signification de ce toponyme car c'est le lieu où se trouvent les grottes des « enfumades du Dahra ».

Oum Drou ex. Pontéba

Altération de bled *Medroun*, porté *Medrour* sur les cartes : les *pacages*, les *pâturages*, la *prairie*
Les populations de *Oum Drou* sont les *Hemaïssia* (les éleveurs d'ovins), le Meɣaïzia (les éleveurs de caprins) les Taɣ*ouchia* (les éleveurs de caprins, concurrent berbère), les *Djɣabtia* (les éleveurs de moutons, concurrent berbère), les *Sehari*, terres et gens des pâturages.

Rouina, ex. Oued Rouina

C'est le diminutif de *Haroun*, par aphérèse de la pharyngale aérienne *h de Haroun* qui se dit de tout rapide pris dans des encaissements étroits.

Oued Zeboudj, ex. Changarnier

Nom composé de *Oued* : rivière et de *Zeboudj* signifiant oliviers ; il se traduit par [***la rivière des oliviers***].

Sidi Akkacha, ex. Montenotte

Canton de Ténès. Eponyme hérité par un saint perdu de mémoire. A l'origine *Aïn-Defla*, à l'entrée des gorges de Ténès.
Le sanctuaire de Sidi Akkacha n'existe pas encore sur les cartes de 1870. Il s'agit probablement d'un transfert, ou d'une création, postérieure à la création du village de Montenotte (1870), l'habitude étant de déplacer le siège d'un saint sur les bords des routes à grande circulation ou tout simplement de le créer dans le but de capter le maximum de clientèle. La pratique a donné lieu à des saints à mausolées doubles et triples (Sidi Saleh Boudinar en montagne et Sidi Salah Trig en bordure de la route Chlef-Bordj Bounaama ; Sidi Abbed Akiladour en montagne, Sidi Abbed El Adjeb sur la voie Chlef-Oran et Sidi Abbed Debdeb sur le bord du Chélif…).

Sidi Ghilés ex. Novi

Nom actuel et ancien, Sidi Ghiles, village à 7 km à l'ouest de Cherchell (vers Ténès) au bord de la mer. Il signifie Monseigneur le noir, anciennement succursale de Sidi Yahia qui signifie également Monseigneur le noir. (Les sièges des saints avaient des succursales sur les grands axes de circulation pour intercepter de plus nombreuses offrandes). Le siège de Sidi Yahia est actuellement à 7 km environ de Cherchell, en montagne, sur la voie menant à Hammam Righa. Il est très connu. Les Sidi Yahia sont nombreux.

Sidi Lakhdar ex. Lavarande

Nom du saint local visionnaire qui en 1820 écrivit une longue poésie annonçant l'élimination du joug turc par l'arrivée bienheureuse de libérateurs étrangers.
La description des libérateurs (tunique, bottes, armes) correspond étrangement aux troupes françaises. (Berbrugger, *Revue Africaine* n° de 1 à 10).

Tadjna ex. Fromentin

T article + *djena* : *vert, verger, jardin*. *Tadjna* est réputée pour son arboriculture fruitière (figuiers, oliviers, arbres à noyaux et ses cultures herbacées) citée ainsi par El Bekri : « *Tadjenna, ville située dans une plaine et renfermant une population considérable. Elle est entourée d'une muraille et possède un djamé. Ses habitants appartiennent à la tribu (berbère) des Bercadjenna ; ceux qui occupent les environs font partie de la tribu des Guezennaïa. De Tadjenna l'on se rend directement à Ténès. »*[120]

[120] Abou–Obeïd-El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin de Slane, Ed. Adrien Maisonneuve, Paris, 1965, reproduction de l'édition de (1911-1913) Alger, p. 127.

Taougrit ex. Paul Robert

Pluriel de *Gar* et *Ghar*, les excavations, les trous, les cavernes, les grottes. Existe concurremment avec le pluriel archaïque *Gri*, on peut donc traduire par [***Les grottes***].

Temoulga, ex. Temoulga

T article + *moulga* augmentatif de *melga*, grosse pierre, rocher, colline isolée.
En berbère chélifien on dit aussi *Megla, Meqla*, grosse pierre, rocher. Pierre meulière. [***La colline isolée***] semble la traduction la plus appropriée si l'on se refère à sa position géographique.

Ténès, ex. Ténès

Composé de *Te*, article et *nes*, qui signifie sanies, marécages. Le mot est ainsi traduit par tous les historiens qui lui attribuent en outre, une origine phénicienne.

Teniet el Had, ex. Teniet-el-Had

Toponyme composé de *Teniet* signifiant col et *Had*, dimanche, jour de tenue du marché hebdomadaire sur le lieu. Teniet est le mot *hénia*, col non encaissé par des falaises. La *anse*, le *cintre*. Sa traduction littérale est [***Col du dimanche***] à 67 Km au Sud de Miliana sur un mamelon dominant à l'est le col de l'Ouarsenis.

Zeboudja, ex. Hanoteau

Les nomes étaient séparés par une frontière appelée *Zeboudja* (village à 6 km de Benaria). Zeboudj est une forme infixe[121] avec *b* étant le nome et de *Zoudj* (deux en grec *zugo*) ce qui signifie [**Milieu, entre-deux**], consolidé par les arabes par l'ajout de *ouast* (milieu).
Le chef lieu ou commanderie d'un nome est appelé à l'époque latine *Sica Veneria* , *Hierum*, parfois *Ariana*, en berbère *Tisca Ouroum, Aghroum* (maison ou palais du nome ou encore Dar aria , Draria). La configuration se répète identique à elle même. Dans notre région, il y a une Aria à Mekraza (El-karimia ex. Lamartine), une autre à Meknassa (Oued Sly) une autre à Sidi Khettab (Timici) les *foyers, feux* son parfois appelés *Timici*, une autre à Oueld Merzoug (Guelta) connue comme capitale de Massinissa sous le nom de *ArsenAria* (*les puits du nome* (*Arsen*, *Irsen*) qu'on appelle ailleurs Birtraria).
Dans le cadre de cet asssertion on ajoutera que *Zeboudj* signifie *olivier* mais il s'agit ici de l'olivier apparié « marié », autrement dit greffé, « doublé ». Or doubler s'obtient par multiplication ou par division et en arabe dialectal *Zouedj* employé par exemple pour une assiette signifie la briser en deux. Le passage de *W* à *B* indique la ligne de séparation.

Exploiter les ressources offertes par la toponymie est riche en enseignements. Nous remarquons que le colonisateur a souvent débaptisé les lieux pour lui donner des appellations plus conforme à sa tradition : Orléansville, Affreville, Saint Cyprien etc. De même nous avons relevé que si lors de la décolonisation, certaines villes ont été débaptisées puis rebaptisées, ce rebaptême ne consiste pas toujours à revenir au nom d'origine, d'une part. D'autre part, certains noms de lieux sont restés inchangés depuis des millénaires comme l'exemple de Ténès, Miliana, Chélif, Teniet el Had. Selon Louis-Jean Calvet, « le toponyme est sans doute le substrat le plus résistant aux strates successives de langues qui

[121] En grammaire désigne un élément qui s'insère au milieu d'un mot pour en modifier le sens ou la valeur.

se succèdent se remplacent ou se déglutissent en un point particulier du globe »[122]. En fait la version la plus vraisemblable c'est qu'il n'est pas certain que la volonté de la France, au début de sa présence en Algérie, ait été de gommer les noms qui existaient déjà, sinon,entre autres, Teniet El Had, ou Aïn Témouchent etc. auraient disparu des cartes du XX° siècle. Les noms français n'ont été attribué qu'à des villages créés à partir de rien sur des sols sans construction. Leur plan était assuré par des ingénieurs du génie civil (Georges Ville à Villebourg, par exemple) ou par des officiers du génie (capitaine Victor de Malglaive pour Marengo par exemple.). A l'indépendance, ces noms français ont disparu, les villages étant rebaptisés de termes arabes à partir de noms de lieux-dits ou de douars voisins; en aucun cas, ils ne retrouvèrent leur nom d'avant la colonisation française puisqu'ils n'existaient pas à cette période.

La toponymie peut également apporter des renseignements beaucoup plus précis et complexes que la simple trace d'une langue ou d'une communauté disparues. Elle peut aider par exemple à cerner les mouvements de population. Car si au plan de l'ethnonymie[123] on a un moyen de suivre les progrès d'une conquête, d'en retrouver les traces et d'en délimiter l'expansion, c'est la toponymie qui nous guide le plus sûrement en la matière. Nous citerons pour exemple le toponyme « Bordj Beni Hindel » qui atteste la présence des Vandales dans l'Ouarsenis, celui aussi des noms des tribus berbères, étroitement associés aux toponymes comme celui des « Beni Ménaceur » à Miliana, des « Menasria » à Chlef des« Bercadjenna » à Tadjena.

En fait, l'utilisation de la toponymie demeure insuffisante, si elle ne s'appuie pas sur des considérations d'ordre topographique et historique comme nous le constatons à partir de cette étude toponymique de la région du Chélif. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible de comprendre l'univers colonial et anti-colonial comme une lutte pour la terre avant même de songer à la cité. Car cela implique du même coup l'homme en rapport avec le moyen de production qui devient l'enjeu de toute lutte menée à ce niveau. Ce qui complique du même coup aussi cette relation à la terre qui n'est pas seulement à cultiver (ou à posséder) mais qui est symbole d'indigénéité : la terre où l'on est né, des ancêtres, etc. ; d'où l'importance de cet aspect symbolique, peut-être beaucoup plus que la réalité du moyen de production en

[122] Louis-Jean Calvet, *Linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie,* op. cit., p. 105.
[123] La nomination des peuples

tant que tel, qui motive les mouvements de libération nationale et la débaptisation des lieux aussitôt l'indépendance recouverte.

DEUXIÈME PARTIE

ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET IMAGINAIRE

ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET IMAGINAIRE

> « Aujourd'hui la littérature- la pensée- ne se dit plus qu'en termes de distance, d'horizon, d'univers, de paysage, de lieu, de site, de chemins et de demeure : figures naïves, mais caractéristiques, figures par excellence, où le langage s'espace afin que l'espace, en lui, devenu langage, se parle et s'écrive. »[124]

Les raisons et les façons de lier littérature et géographie, de les atteler à la même tâche sont multiples. Aujourd'hui plus que jamais avec le processus de mondialisation, l'abolition des distances, et l'intrusion d'Internet dans l'espace privé, les repères géographiques sont devenus mouvants ce qui n'est pas sans incidence sur la littérature.

Le territoire a de tout temps constitué un palimpseste, dans lequel toute inscription nouvelle vient couvrir et, parfois, détruire une image passée. Des lieux de vie se créent, et se développent, modifiant du même coup la topographie de la région et notre représentation des lieux. L'occupation coloniale de la plaine du Chélif suite à une guerre de conquête, particulièrement violente et implacable, a entraîné de manière profonde et visible la dislocation de l'espace et la désagrégation de la société. Aujourd'hui encore, la création de lieux de vie ainsi que leur évolution, notamment en ce qui concerne la ville de Chlef, créée *ex-nihilo,* détruite par des séismes et rebâtie à maintes reprises, la prolifération de sites urbains et leur aménagement souvent anarchique font que les relations que nous entretenons avec le territoire se trouvent profondément bouleversées par ce nouveau caractère mouvant, variable des lieux de vie.

Ce qui a réellement changé aujourd'hui, bouleversant du même coup tout le vécu territorial et l'imaginaire d'une région, c'est la rapidité de ces transformations, et cela à tous les niveaux, en particulier spatial. C'est pourquoi avant d'aborder la représentation de cette plaine au plan de l'imaginaire, il importe, au préalable, de définir ce qu'est un espace géographique. Nous pourrons de cette manière mieux appréhender le rôle que joue un lieu référentiel sur le plan de l'écriture. Ce qui nous permettra enfin d'analyser l'interaction entre le milieu physique et sa représentation textuelle en recourant aux différentes approches qui s'intéressent à la relation entre lieu de vie et espace géographique.

[124] Gérard Genette, *Figures I*, Paris, Le Seuil, coll. Points, 1966, p. 108.

CHAPITRE PREMIER
TERRITOIRE ET IMAGINAIRE NOTION D'ESPACE

> « La première réalité d'une civilisation, c'est l'espace qui lui impose sa poussée végétale et, avec rigueur parfois, ses limites. Les civilisations sont des espaces, des zones et pas seulement dans le sens où le veulent les ethnographes quand ils parlent d'une zone de la hache bipenne ou de la flèche empennée ; des espaces qui contraignent l'homme, et sans fin sont travaillés par lui .»[125]

L'espace n'est pas étudiable en soi : l'espace est une dimension d'appréhension et non un objet étudiable. De la même manière que l'histoire est l'étude du temps dans les relations économiques, les relations sociales, les représentation ou les individus, et qu'étudier le temps, en lui-même, n'a pas de sens en sciences sociales, il est impossible d'étudier l'espace *en lui-même.*

Un lieu se différencie de l'espace en cela qu'il possède une identité, une appropriation humaine par des représentations. Le lieu est alors un espace qui à une signification particulière pour l'Homme. Selon A.S. Bailly[126] chaque individu à sa propre représentation de l'espace dans lequel il est, et la géographie est à la fois idéologie et image. Ce géographe qui a une approche plus cognitive, précise que nos représentations sont fondées sur l'apparence de l'objet et non sur l'objet lui-même. Nous ne pouvons voir la réalité matérielle d'un lieu, que depuis le point de vue d'où l'on se trouve, d'après nos expériences personnelles, notre identité et notre culture. L'appropriation d'un espace ne peut se faire qu'en prenant en compte cette notion de représentation de celui-ci. Selon cet auteur :

---

[125] Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen,* tome 2, Paris, Armand colin, [1ère éd. 1949], 3ème éd. 1976, p. 109.
[126] Antoine Bailly, (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, [1ère éd. 1984],5ème éd. 2004.

> « La géographie consiste en une représentation d'objet et de processus spatiaux grâce à des concepts évolutifs, de ce fait, elle est une transposition donc une image de ces pratiques et de ces processus ; la connaissance géographique débute donc par la subjectivité qui seule permet la sélection de certains éléments et l'oubli d'autres, afin de pouvoir décrire, modéliser, interpréter et expliquer les pratiques spatiales des hommes. »[127]

De la psychologie à l'anthropologie en passant par la géographie et l'urbanisme, la notion d'espace émerge de plus en plus au sein des sciences humaines et sociales. Or dans le cadre de notre problématique, la représentation et le rôle d'un espace géographique en littérature, cette notion mérite d'être éclaircie.

I. ESPACE GEOGRAPHIQUE ET ESPACE TEXTUEL.

1. Espace géographique.

L'espace géographique est un concept élaboré par les géographes pour formaliser scientifiquement les caractéristiques de l'espace terrestre. Cet espace terrestre, réel et concret, est donné, produit, vécu et perçu.

L'espace terrestre est donné, car il possède une double dimension physique et écologique. La présence d'un fleuve ou d'une montagne a de nombreuses conséquences sur l'organisation de l'espace, notamment sur la distribution des villes. L'action humaine n'est jamais totalement libre, « l'homme crée un espace terrestre en composant avec la physique de la "nature", même si celle-ci est déjà profondément humanisée »[128].

En définissant l'espace géographique comme un ensemble de lieux et de relations qui s'établissent entre eux, la notion d'interaction spatiale s'avère cruciale. Elle est essentielle dans l'étude des rapports humains, économiques etc., mais également dans l'étude des rapports qu'entretiennent géographie et écriture. Dans le cadre de notre étude, cette notion revêt un double intérêt. Le premier est la variété de lieux mis en scène dans les textes ayant trait à la région du Chélif. Le second est d'essayer d'isoler, pour l'explorer, la composante spatiale dans un texte et, par extension, de voir comment construire une unité

[127] A. Bailly, « Epistémologie et histoire de la géographie humaine » in A. Bailly, (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, *op. cit.*, p. 21.
[128] André Dauphiné, « Espace terrestre et espace géographique », in A. Bailly, (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, *op. cit.*, p. 53.

spatiale dans la diversité. D'une part, il s'agit d'une anthologie sur une région donnée, il est donc évident que si la représentation de l'espace est fortement référentielle, elle se présente cependant sous des formes diverses. Les lieux, minutieusement décrits dans les récits, sont appréhendés différemment.

D'autre part, il ne faut pas oublier que la géographie joue un rôle primordial dans la compréhension d'une culture : l'étude du rapport d'une société à son environnement physique permet souvent de mieux la comprendre. Ainsi l'exemple de la vallée du Chélif n'est que l'opposition d'un complexe de plaines à un ensemble montagnard de signe opposé. Par définition, la géographie analyse les conditions offertes par le milieu aux groupes humains. Elle en examine la mise en place, l'évolution démographique et spatiale, en même temps que les formes d'action sur ce milieu du point de vue de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol. C'est pourquoi l'espace est si présent dans les récits et les monographies.

L'espace géographique est riche en informations et est, souvent en lui-même, un témoin privilégié du passé. Il témoigne, en effet, de plusieurs manières : tout d'abord, le paysage porte en lui les marques des différents aménagements faits par l'homme : lieux de passage, lieux de vie, etc. qui sont des *traces* en terme de géographie. Ensuite, les espaces de vie habités lesquels sont occupés, détruits puis reconstruits, aménageant ou réaménageant le milieu autrement. Tout comme l'existence de lieux de vie abandonnés, où la nature reprend ses droits, ou bien les lieux de vie désertés auxquels on cherche à redonner vie par le biais de la transformation sont autant de témoignages de l'activité humaine. Enfin, les espaces aménagés pour les besoins de l'homme, comme les routes, les chemins, les champs, etc. sont autant de repères dans la cartographie sociale. C'est pourquoi l'espace géographique doit être considéré comme une création continue des sociétés humaines. Il est, à ce titre, partie intégrante de tout projet social car comme l'expliquent les géographes :

> « Toutes les sociétés produisent de l'espace organisé, que nous nommons espace géographique, dimension intrinsèque de chacune et non pas seulement cadre ou ressource externe, à la fois produit des pratiques sociales et composante de ces pratiques. En mobilisant des démarches aussi fondamentales que l'appropriation, l'exploitation, la communication, l'habitation, l'œuvre humaine de spatialisation ou de mise en espace de l'étendue terrestre, est partie intégrante de tout projet social. »[129]

Ainsi, l'axiologie de la spatialité étant multiple, il s'agit en fait pour nous de voir, à travers ce recueil de textes, le rôle joué par l'espace géographique au niveau de l'histoire puis à celui de la narration. Il ne faut surtout pas négliger cette autre caractéristique fondamentale : les lieux ont un ancrage temporel. S'il est évident que tout événement est doublement situé, dans le temps et dans l'espace et que l'étude des lieux suscite tout autant l'intérêt des géographes, des sociologues, que des historiens, est-il besoin de rappeler que l'histoire de l'occupation de la plaine du Chélif et de la création d'Orléansville est intimement liée à celle de la conquête ? Les acteurs de la colonisation ont accordé, dès le départ, une grande attention à la géographie. Les premiers à mettre le pied en Algérie étaient des militaires. D'une part, les officiers étaient formés à lire l'espace et, d'autre part, l'appropriation d'un territoire, permet dominations et ségrégations. Aussi les phénomènes de marginalisation et d'exclusion en dérivent tout comme ceux de majorité et de dominance. Autrement dit :

> « L'analyse de l'appropriation des territoires est ainsi au centre de toute réflexion géographique : parler de territorialité, c'est s'ouvrir aux mécanismes d'appropriation pour en préciser les conséquences. » [130]

De plus, tout événement se situant à l'intersection d'une époque et d'un lieu, il est fort intéressant de voir les motivations qui ont présidé au choix d'un territoire donné, la plaine du Chélif dans le cas de notre étude, et à la naissance de lieux de colonisation, treize ans après la prise d'Alger.

L'apport de l'historien Fernand Braudel, qui a souhaité mettre à profit l'enseignement géographique comme un des éléments de base de sa réflexion sur l'étude des civilisations peut s'avérer intéressant au plan méthodologique dans l'étude de notre

---

[129] Annette Ciattoni et Yvette Veyret (dir.), *Les Fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 10.
[130] A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain, *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, 1995, entrée : appropriation territoriale.
A

corpus. D'après lui, interroger l'espace, et de manière plus restreinte une étendue spécifique, c'est le moyen de saisir, dans une cohérence historique, une culture, une civilisation. Il écrit à ce propos :

> « Reconnaissons-le : la géographie projette une lumière étonnante sur les complications, les millions de fils de la vie des hommes. Dans toute étude sur le passé, dans tout problème actuel, on retrouve toujours à la base, exigeante, constante, lumineuse aussi pour qui veut bien l'observer, cette zone que nous avons désignée sous le mauvais mot de géohistoire. »[131]

Il faut donc partir d'un espace qui soit intégré à l'histoire pour parler de « géohistoire », car elle assure des perspectives d'études qui dépassent le déterminisme. Il faut, dit-il, savoir faire la part du milieu, éviter le déterminisme naturaliste sans pour autant nier l'importance des configurations naturelles.

2. Colonisation et aménagement de l'espace

1830 caractérise le début d'une époque dominée par une minorité allochtone et tournée vers l'étranger. En remontant plus loin dans l'histoire du pays d'autres césures apparaissent (XVI^{e} siècle : domination turque, VII^{e} siècle : début des royaumes du Maghreb central…), mais qui s'estompent dans le temps et n'ont pas, pour nous, le même impact. On peut donc schématiser l'évolution des derniers siècles du pays par la succession de trois organisations sociétales différentes : précoloniale, coloniale et postcoloniale.

Puisqu'une société construit son espace, chacune des trois sociétés qui se sont succédées en terre algérienne a bâti sur le même support physique un lieu de vie à son image, différent du précédent, présent : tantôt par juxtaposition, tantôt par superposition. Aussi, la configuration spatiale actuelle n'est-elle pas le reflet intégral de la société. Elle conserve des éléments hérités des bâtis précoloniaux, lui donnant cet aspect composite qui déroute le visiteur et séduit le touriste.

L'implantation des colons sur un territoire occupé par des hommes a entraîné des expropriations douloureuses et un rétrécissement dramatique des lopins des fellahs. Les grandes lois agraires de la seconde moitié du XIX^{e} siècle ont été de véritables opérations

---

[131] Fernand Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen*, tome 2, Paris, Armand colin, [1ère éd. 1949], 3ème éd. 1976, p. 114.

de "chirurgie sociale" pour reprendre la terminologie de Pierre Bourdieu. Le défrichement des terres nouvelles et la monoculture mécanisée ont souvent ruiné l'équilibre entre l'occupation du sol et les écosystèmes. De même, l'équilibre entre la population et les ressources de ses cultures a été progressivement rompu : la quantité de céréales disponibles par habitant a même décru à partir des années trente et le pays, d'exportateur est devenu... importateur! Outrancière, brutale, l'agriculture coloniale a logiquement capté la main-d'oeuvre algérienne : dépossédée et appauvrie, celle-ci dut descendre de ses montagnes afin de travailler dans les grands domaines, pour les moissons et les vendanges. Avec le temps, ces migrations saisonnières sont devenues définitives. Et le peuple des montagnes se métamorphosa en peuple de plaines. Ce qui entraînera un autre bouleversement : celui de l'espace intime. Les déplacements anarchiques des populations, déterminés par l'action répressive, ont engendré une situation sans précédent dans l'histoire de l'organisation sociale et spatiale de l'Algérie.

Les paysans arrachés à leur résidence coutumière furent parqués dans des centres démesurés, dont la situation avait été choisie pour des raisons militaires. Et, sous la pression de la situation qu'elle avait elle-même créée, l'armée dut prendre en charge des gens que, jusque là, elle entendait seulement neutraliser et contrôler. En effet, ce déplacement de population, « parmi les plus brutaux qu'ait connu l'histoire »[132], cessant d'être la conséquence pure et simple de l'évacuation, devint progressivement le centre d'une politique systématique. La politique de regroupement, entreprise par l'autorité coloniale, a donc imposé systématiquement une organisation identique de l'habitat, et cela jusque dans les régions les plus difficiles d'accès. Le village, la maison, la ferme ont été littéralement retournés. Comme le note Pierre Bourdieu :

> « À la façon du colonisateur romain, les officiers chargés d'organiser les nouvelles collectivités commencent par discipliner l'espace comme si à travers lui, ils espéraient discipliner les hommes. Tout est placé sous le signe de l'uniforme et de l'alignement : construites selon des normes imposées en des emplacements imposés, les maisons se disposent, tirées au cordeau, le long de larges rues qui dessinent le plan d'un castrum romain ou d'un village de colonisation. Au centre, la place avec la triade caractéristique des villages français, école, mairie, monuments aux morts. »[133]

[132] Pierre Bourdieu, *Le Déracinement*, p. 13 in Franz Schultheis et Christine, Frisighelli, *Pierre Bourdieu, Images d'Algérie, une affinité élective*, Arles, Actes Sud, Paris, Sindbad / Camera Austria, 2003, p. 88.
[133] Pierre Bourdieu, *Le Déracinement*, p. 26 et 29 in Franz Schultheis et Christine, Frisighelli, *Pierre Bourdieu, Images d'Algérie, une affinité élective, op. cit*., p. 79.

Dans la même optique Henri Lefebvre écrit :

> « La forme quadrangulaire se retrouve dans le camp militaire romain, dans les bastides médiévales, dans la ville coloniale hispanique, dans la ville américaine moderne. […]. Le point à fortement marquer, c'est donc la production d'un espace social par le pouvoir politique : par une violence à but économique. Un tel espace social se génère à partir d'une forme rationalisée, théorisée, qui sert d'instrument et qui permet de violenter un espace existant. »[134]

Les villes intérieures d'origine coloniale se ressemblent toutes en effet, car bâties selon le même plan, d'où cette impression de monotonie lorsqu'on traverse la plaine du Chélif. Dans le cadre de cette organisation spatiale, Miliana est exclue de cette liste. Miliana, qui est une ville d'origine fort ancienne, représente un cas particulier. Cette ville précoloniale déchue certes, au moment de la conquête, avait été une ville de commandement des espaces intérieurs du pays, créés pendant la période islamique. L'histoire de Miliana est intimement liée à sa topographie. En effet, si elle a joué dans le passé le rôle de ville de commandement, c'est que son site convenait à une telle fonction de commandement, comme l'explique Marc Côte[135], son « site élevé (afin de dominer) et appuyé à des accidents topographiques (afin d'assurer leur défense) auquel s'ajoutait un élément complémentaire, les sources, afin d'alimenter la ville et ses jardins. » Cet auteur précise que la configuration initiale de toute ville précoloniale « est née de cette trilogie ; ville, jardins péri-urbains, cadre topographique. Puis elle s'est doublée d'une ville coloniale qui tantôt s'est juxtaposée à la médina, tantôt l'a phagocytée »[136]. Or, Miliana est quand même considérée comme une ville coloniale parce que la médina a été rasée lors de la conquête, elle conserve cependant un charme particulier car la ville s'est reconstruite sur les tracés antérieurs.

Au contraire Chlef, comme les villages coloniaux qui essaiment la plaine, résulte d'une décision politique exogène, celle de création *ex-nihilo,* sous forme de ville ou de village de colonisation, à des fins de contrôle de l'espace et de mise en valeur agricole. Les techniques et les préoccupations étant différentes de celle de l'époque précoloniale, le choix des sites a été radicalement différent : « les villes ont recherché des positions de centre de plaine en terrain plat. Là elles ont été tracées sous forme d'un damier urbain orthogonal, inséré dans la trame agraire des campagnes de colonisation. Toutes les extensions

---

[134] Henri, Lefebvre, *La Production de l'espace,* Paris, Anthropos, [1ère éd. 1974], 2000 4e. Édition, p. 177.
[135] Marc Côte, *L'Algérie, ou l'espace retourné,* Paris, Flammarion, 1988.
[136] M. Côte, *L'Algérie, ou l'espace retourné, op. cit.*, p. 129.

ultérieures en ont été marquées »[137]. Aussi à la suite d'Henri Lefebvre, « on peut se demander si les divers espaces en damier n'ont pas cette commune origine : l'action contraignante d'un pouvoir central. Il serait cependant difficile de généraliser sans précaution ce schéma "générateur" »[138]. Pour Marie-Claire Kerbrat :

> « Édifier une ville, c'est d'abord en tracer les contours. […] Quoi qu'il en soit, le contour d'une ville, puis ses contours successifs se dessinent à partir d'un centre : il semble que le fondateur d'une ville détermine d'abord le point où il placera la pointe de son compas ; d'un compas dont les deux branches s'écarteront peu à peu au fil des siècles, sans que sa pointe ne se déplace. »[139]

Si l'on examine l'histoire de Chlef, on constate qu 'elle se compose d'un centre autour duquel gravitent des cités formant des entités indépendantes. La circularité de Chlef se donne à lire sur les plans actuels : on y constate que la série des arrondissements s'enroule, autour du premier arrondissement central qui est toujours l'emplacement premier de la ville coloniale et qui reste le centre administratif de la wilaya. En effet, Chlef, après le séisme de 1980, a reporté ses quartiers à la périphérie mais le centre administratif reste implanté dans la ville européenne, ville qui a été cependant réoccupée par la population quelques années plus tard. La configuration actuelle offre au regard l'opposition entre le centre géométrique et les extensions désordonnées et illicites récentes sur de vastes espaces. Ces constructions, n'obéissant le plus souvent à aucun plan d'urbanisme, sont aussi non conformes aux nouvelles normes parasismiques.

Ténès, ville fort ancienne aussi, se caractérise par la présence de deux sites non pas juxtaposés mais bien distincts et dont les toponymes expliquent à eux seuls la division de l'espace ; « Vieux Ténès » pour désigner la ville indigène et dont l'architecture se distingue de « Ténès la neuve », création coloniale dont le plan correspond au même schéma en damier de la ville coloniale cité plus haut.

---

[137] Marc Côte, *L'Algérie, ou l'espace retourné, op. cit.*, p. 129.
[138] Henri Lefebvre, *La Production de l'espace, op. cit.*, p. 177.
[139] Marie-Claire Kerbrat, *Leçon littéraire sur la ville*, Paris, PUF., Coll. « Major », 1995, p. 17.

3. Espace référentiel et espace textuel

La première caractéristique de notre corpus est de mettre en scène l'occupation offensive d'un espace physique et le clivage des espaces et des groupes qu'elle induit, c'est-à-dire l'opposition des espaces de colonisation et des espaces de résistance. Certes, si le propre de tout récit est d'imposer à l'ordre spatial originel une transformation rapide ou lente, durable ou éphémère, violente ou pacifique, il est donc intéressant de voir, à travers l'étude de notre corpus, l'appréhension d'une portion de territoire par les différents protagonistes de la conquête. Ces derniers vont avancer différentes raisons pour justifier l'occupation de l'espace et la création de lieux précis. Ces raisons, d'ordre stratégiques ou économiques, révèlent la place assignée à chacun des protagonistes. Elles mettent en évidence une volonté d'appropriation de l'espace déniant toute existence à l'autre. Pour illustrer ce propos voici comment le maréchal Bugeaud explique à son supérieur, dans la lettre du 2 avril 1843, sa décision relative à la création, de nouveaux postes militaires à El-Asnam et Ténès :

> « Je partirai le 23 de Miliana, non pas pour rentrer en campagne, il n'y a pas d'interruption, mais pour aller occuper El Asnam, sur le Chélif, et Ténès, sur la mer, comme point de ravitaillement.
> C'est une grosse affaire que de créer de nouveaux postes et de donner plus d'extension à l'occupation. Cela rend l'effectif exigu et, pour trouver les troupes nécessaires à ces nouveaux points, il faut découvrir Saint-Paul et Saint-Jacques. » [140]

La création d'Orléansville a été ainsi commandée pour diverses raisons d'ordre politique et stratégique puis économique. Saint-Arnaud l'explique ainsi à son frère, dans la lettre datée du 20 décembre 1844 :

> « Milianah, à l'époque où j'y commandais et dans les circonstances où je m'y suis trouvé, était important, mais Orléansville l'est bien davantage. Milianah, en 1842 et 1843 était poste d'avant-garde, à présent c'est un centre. La position géographique et politique d'Orléansville est telle que, par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. […] l'avenir de ce pays est immense, mais l'or qu'il engloutira est incalculable. » [141]

[140] *Lettres inédites du maréchal* Bugeaud, *duc d'Isly (1784-1849)*, *op. cit.*, p. 260, cette lettre est adressée à Mr Martineau des Chesnez, son supérieur hiérarchique.
[141] *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, tome deux, Paris, Michel Lévy Frères, 1855, p. 4-5.

Dans une autre lettre datée de juin 1843, Bugeaud écrit ceci à Genty de Bussy[142], alors chef de division au ministère de la guerre :

> « … Le Dahra et la vallée du Chélif sont soumis, Orléansville et Ténès marchent à grand pas. Les communications entre ces deux points sont aussi sûres que d'Alger à Blida. La route est chaque jour couverte d'Européens isolés, faisant transporter leurs marchandises par des Arabes. Les contributions de guerre que j'ai frappées se payent sans difficulté et couvriront une partie de nos frais d'établissement. » [143]

De fait, si les raisons de l'occupation ne sont pas à démontrer, il est tout aussi intéressant de voir comment se construit la représentation de ces lieux à travers les descriptions des différents acteurs et des témoins de la conquête. Saint-Arnaud présente ainsi Orléansville :

> *«* Orléansville est un désert dans un grand désert. Figure-toi quelques maisons au milieu d'une immense plaine de cinquante lieues de long sur sept et huit de large. Pas un arbre, pas de végétation ; le Chélif au dos avec un pont à l'américaine. Orléansville est sur la rive gauche du Chélif, entre Milianah et Mostaganem, à quatre journées d'infanterie du premier et six du second, ayant au sud-ouest Tiaret, et au nord, à dix lieues, Ténès et la mer. » [144]

A la même époque, nous avons le témoignage de Kinglake, un voyageur anglais de passage à Orléansville. A l'aube du 25 septembre 1845, venant de Ténès, il franchit le Chélif à gué et devant lui se dresse Orléansville, ou plutôt « une tentative de construire une ville dans le désert brûlant »[145]. Il insiste au passage sur cet aspect climatique, la forte chaleur associée à cette région : « De tous les endroits sédentarisés d'Algérie, on dit que c'est là qu'il fait le plus chaud. »[146]

Ainsi, dans cet espace chélifien, il faudra croiser continuellement les fils de l'espace et du temps. Qu'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit pas ici de faire œuvre d'historien ou de géographe. Les spécialistes s'en chargent. C'est à travers les textes, à travers l'écriture que

---

[142] Genty de Bussy (Pierre), intendant civil en Algérie par ordonnance royale du 1er décembre 1831, puis intendant militaire en 1839 puis chef de division au ministère de la guerre.
[143] *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, op. cit.*, p. 263.
[144] *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud, op. cit*. p. 2.
[145] Joëlle Redouane, « Un voyageur anglais à Orléansville », in Christiane Achour et Dalila Morsly (éds.), *Voyager en langues et littératures,* Alger, OPU., 1983, p. 58. Les citations sont traduites par l'auteure de l'article.
[146] J. Redouane, « Un voyageur anglais à Orléansville », in Christiane Achour et Dalila Morsly (éds.), *Voyager en langues et littératures, op. cit*., p. 58.

nous voulons démontrer l'interaction entre géographie et imaginaire. Nous voulons aussi saisir l'explication de cette représentation si peu élogieuse de la plaine du Chélif et ce grâce aux différentes approches de l'espace en littérature, notamment grâce à l'apport de la géocritique qui propose une manière d'appréhender la littérature, de la concevoir comme un espace imaginaire.

II. ESPACE ANTHOLOGIQUE, DIDACTIQUE ET APPROCHES CRITIQUES

Pour rappel, nous insistons sur le fait que la région que nous avons choisie pour notre étude est un des espaces forts de l'Algérie grâce à la vallée du Chélif séparant et unissant en même temps deux massifs montagneux : le Dahra et l'Ouarsenis. Même si cette vallée constitue un bas-fond surchauffé en été, elle a attiré l'implantation coloniale pour deux raisons. La première c'est qu'elle constitue un beau couloir de circulation, reliant l'Oranie à l'Algérie centrale, le Sud à la mer, et comme nous l'avons vu plus haut, son occupation était donc essentielle pour le contrôle de l'espace. La seconde raison est agricole, car ses sols plats, limoneux et fertiles ont, grâce à l'irrigation, fait la fortune des colons. Aussi la plupart des écrits choisis sont-ils consacrés à la naissance de lieux et à leur description, à certains épisodes de l'occupation coloniale. D'autres insistent sur deux phénomènes naturels : la chaleur et la sismicité qui caractérisent la région. Leur assemblage fonde un espace anthologique singulier.

Ce recueil se présente en effet comme une composition, une série de variations sur plusieurs thèmes : histoire, géographie, imaginaire. Peut-être faut-il préciser que le terme recueil repose sur « une métaphore essentielle que rappelle son étymologie : celle de la cueillette, de la sélection, de l'extraction, et de l'assemblage qu'il partage avec l'anthologie (littéralement « cueillette de fleurs » en grec) »[147]. Comme Il s'agit d'appréhender l'émergence d'un lieu en littérature, le choix des extraits jugés significatifs, ne peut bien entendu exclure un certain parti pris de la part du compilateur, leur ordonnancement également s'avère décisif car comme l'explique Emmanuel Fraisse :

[147] E. Fraisse et B. Mouralis, *Questions générales de littérature*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points Essais », 2001, p. 128.

> « Quels que soient ses centres d'intérêt, ses conditions de publication et ses publics, l'anthologie est bien ouvrage imprimé, recueil ordonné et raisonné de textes littéraires empruntés et fidèlement cités de manière à exprimer l'unité ou la diversité d'une littérature, d'un thème ou d'une époque littéraire, mettant en valeur des passages mémorables, excellents, caractéristiques ou curieux. Elle est définie par la multiplicité des textes qu'elle reproduit et que grâce à la présence d'une distance critique de son concepteur elle organise en ne se contentant pas de les citer. »[148]

Cependant l'élaboration d'un recueil composé de textes mettant en valeur des passages mémorables ou caractéristiques d'une région, ne suffit pas à justifier le recours à la forme anthologique, il faut en préciser les orientations qui sous –tendent sa composition. Nous avons choisi de recenser tous les textes qui évoquent la plaine du Chélif dans le but de cerner la construction d'un imaginaire sur cette région et dans la perspective de les exploiter comme supports didactiques dans l'enseignement du français langue étrangère. Et, si toute anthologie est issue d'une lecture vouée à la médiation, notre étude est aussi issue de la volonté d'un travail de mémoire sur une région mais le but qui lui est assigné reste avant tout littéraire et didactique.

1. Anthologie Littérature et Transmission

En règle générale, penser l'enseignement de la littérature c'est penser la transmission d'une culture, d'un patrimoine, d'une histoire littéraire et tout un chacun s'accorde à dire que l'un des rôles de l'enseignant est d'apprendre à lire les textes littéraires et d'en varier les approches. Mais quels textes choisir ? Quels textes enseigner ? Les dissensions sont nombreuses sur la question de savoir si l'enseignement de la littérature doit se limiter à l'étude des œuvres « classiques » appartenant au panthéon littéraire ou s'ouvrir sur une littérature qui n'est pas reconnue comme telle par les partisans d'un certain purisme littéraire. Dans un contexte plurilingue où le français n'est pas la langue d'enseignement le problème est d'autant plus complexe. Entre enseigner une langue et sa culture l'enseignant est contraint de choisir des textes accessibles à un public hétérogène. C'est pourquoi le geste anthologique est régulièrement un geste d'enseignant. Ce dernier doit constamment adapter son enseignement aux élèves car comme le souligne Martine Jey :

[148] E. Fraisse, *Les Anthologies en France, op. cit.,* p. 98.

> « Une relation pédagogique de qualité implique que le professeur sache se décentrer, accepte de prendre en compte la différence de nature et de fonction d'un enseignement qui n'est pas destiné à de futurs spécialistes de l'analyse littéraire et de l'adapter à une grande quantité d'élèves et non […] à une élite. »[149]

La littérature a été et reste toujours considérée comme le vecteur privilégié dans l'apprentissage d'une langue et de sa culture. Différentes approches sont proposées en didactique des langues-cultures. Nous citerons l'approche par la langue où les contenus culturels sont abordés de manière ponctuelle selon les nécessités ou les occasions liés au travail sur la langue ; l'approche par le représentatif qui considère que la littérature est à même de « rendre présente » la culture étrangère aux yeux des apprenants. Elle s'appuie sur la conception classique de l'artiste comme personne possédant une sensibilité particulière par rapport à sa culture, une capacité de choisir des éléments particulièrement représentatifs, enfin un art capable de les utiliser pour « représenter » dans le sens premier de « rendre présent », « rendre sensible » les réalités culturelles évoquées[150].

De fait, si le texte littéraire est à même de « rendre présente » la culture étrangère aux yeux des élèves, la question didactique essentielle n'est pas seulement la définition des contenus culturels étrangers, mais les effets formatifs que l'on souhaite voir se produire chez les apprenants au contact de la culture étrangère (développement de l'ouverture et de la tolérance culturelles, correction des stéréotypes, meilleure connaissance de sa propre identité culturelle). Il s'agit d'installer de manière progressive une compétence de communication interculturelle pour préparer les élèves à la gestion des contacts inter ou multiculturels auxquels ils seront de plus en plus confrontés à l'avenir. Apprendre une culture étrangère, dans cette perspective, c'est déconstruire, reconstruire et enrichir l'ensemble des *représentations* que l'on se fait de cette culture. Aussi pour développer à la fois la compétence lectorale et « culturelle »[151], il est nécessaire de faire exercer la compréhension sur les textes les plus variés et provenant de sources diverses et d'introduire

[149] Martine Jey, « Lanson ou la transmission comme renoncement », in *Les enseignants et la littérature : la transmission en question*, Actes du colloque de l'U.C.P. (novembre 2002) coordonné par Emmanuel Fraisse et Violaine Houdart-Merot, Paris, Scérén CRDP Académie de Créteil, 2004, p. 128.

[150] Il est à noter que la combinaison des deux approches, littérature et histoire/géographie, caractérise l'enseignement traditionnel de la culture en classe de langue. Au début du siècle dernier on cherchait principalement dans la psychologie collective forgée par la géographie et l'histoire les faits culturels qui déterminent en profondeur la culture d'un peuple (ce qui aurait forgé l'identité d'un peuple, ce serait une histoire commune sur un territoire commun), et l'on se proposait de faire découvrir aux élèves « l'âme » ou le « génie » du peuple étranger.

des unités textuelles qui forment un tout et dont la longueur soit conséquente au fil de l'apprentissage.

C'est pourquoi l'option pour l'anthologie s'avère appropriée sur le plan formel nous semble-t-il car « ces textes éclatés », comme l'explique Emmanuel Fraisse, « parviennent bien à faire un corps » et « en dernière analyse ce livre constitue bien un texte, un texte fait de textes et par conséquent œuvre nouvelle et non pas réduction de ce qu'il reproduit. »[152] Sur le plan du contenu, l'unité littéraire de ce recueil réside dans la représentation de lieux à travers l'histoire. Aussi cette anthologie de textes peut interpeller par son message les étudiants puisque les lieux évoqués dans les textes ne leur sont pas étrangers.

Comment dès lors aborder l'étude de ces textes ? Comment faire le lien entre espace géo-historique et espace anthologique ? L'approche géocritique associée à l'analyse de l'énonciation[153] semble la plus pertinente, la plus apte à construire ce lien dans le cadre de notre problématique.

2. Géographie, littérature et approche géocritique

Dans son introduction à l'ouvrage intitulé, *la géocritique mode d'emploi*[154], Jean-Marie Grassin propose de définir « provisoirement » la géocritique comme la « science des espaces littéraires ». Il précise :

> « La qualité de *science* affectée à cette discipline lui attribue un objet, un capital de connaissances acquises et une méthodologie ; elle évite une appellation trop générale comme *étude des espaces humains*, qui ne lui assignerait pas de statut épistémologique précis, et, à l'opposé, un terme trop objectif comme *description des espaces littéraires* qui prendrait mal en compte le nécessaire travail d'interprétation accompli par le *sujet critique*. »[155]

Ici l'enjeu principal ne serait plus tellement l'histoire littéraire qui, par vocation, vise le temps, mais la géocritique qui considère principalement « les espaces humains sans cesse déconstruits et recomposés dans le temps par le langage et le verbe**.** Elle aurait donc

---

[151] Qui sous-tendent le développement de la compétence scripturale.
[152] E Fraisse, B. Mouralis, *Questions générales de littérature, op. cit.*, p. 129.
[153] Annoncée et expliquée dans « Le texte et la théorie de l'énonciation » p. 9.
[154] Bertrand Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi, op. cit.*, p. 21.
[155] Jean-Marie Grassin, « Pour une science des espaces littéraires », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi, op. cit.***,** p. I.

pour tâche d'élaborer une théorie de l'espace, de la parole et de la création »[156]. Elle se fonde sur le postulat suivant : les espaces humains ne deviennent pas imaginaires en intégrant la littérature ; c'est la littérature qui leur octroie une dimension imaginaire, ou mieux, qui traduit leur dimension imaginaire intrinsèque en les introduisant dans un réseau intertextuel, dont le discours historique.

L'espace littéraire étant donc un lieu matériel, géographique, fantasmé et représenté par la parole, la géocritique a donc vocation à interpréter les manifestations de cet imaginaire spatial. Comme l'explique Jean-Marie Grassin : « Nous sommes ici au point de rencontre de la géographie et de la littérature : la géographie est aussi une écriture de l'espace comme l'atteste son suffixe *graphie.* Il s'agit foncièrement d'un même discours sur l'espace »[157], la seule différence étant que le référent du géographe est supposé être réel, alors que celui de l'écrivain est fictif ou fonctionne comme tel. Aussi la géocritique propose, en effet, d'étudier non pas seulement « une relation unilatérale (espace-littérature) mais une véritable dialectique (espace-littérature-espace) qui implique que l'espace se transforme *à son tour* en fonction du texte qui, antérieurement, l'avait assimilé ». Les relations entre littérature et espaces humains ne sont donc pas figées, mais parfaitement dynamiques car c'est là aussi que le statut historique du texte intervient. « L'espace transposé en littérature influe sur la représentation de l'espace dit réel (référentiel), sur cet espace-souche dont il activera certaines virtualités ignorées jusque-là, ou réorientera la lecture »[158].

Pour mieux cerner l'émergence de cette nouvelle lecture de l'espace, Bertrand Westphal[159] prend pour point de départ, la seconde guerre mondiale. Il rappelle que les horreurs, qui ont bouleversé l'histoire de l'homme entre 1939-1945, ont entraîné une nouvelle lecture du temps mais n'ont pas immédiatement affecté la lecture de l'espace. Ce n'est qu'après les armistices que la perception spatiale a connu son évolution la plus

[156] *Ibid.*, p. II.
[157] *Ibid.*, p. X.
[158] Bertand Westphal, « Pour une approche géocritique des textes », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi, op. cit.*, p. 21.
[159] *Ibid.*, p. 9-39.

substantielle car la reconstruction des villes ravagées par les années de guerre a nourri une vaste réflexion sur l'espace métropolitain, urbain etc.

Il ne manque pas de souligner que, sur le plan politique, la partition du monde sanctionnée par les accords de Yalta est le reflet spéculaire de celle qui fut décrétée à Tordesillas en 1494, à la différence que, cette fois-ci, la démarcation ne concernait plus exclusivement des territoires ultramarins, souvent virtuels mais l'ensemble d'une planète cartographiée. Par ce fait, tout lieu était désormais connoté ; tout lieu était le fragment d'un bloc lui-même issu d'une fragmentation. Ce qui n'est pas sans incidence sur le plan littéraire. Pour rappel, au début du XIX^{e} siècle déjà, la montée des nationalismes a fragmenté la littérature en territoires nationaux (« littérature anglaise »), régionaux (« littérature bretonne »), religieux (« la littérature juive »), linguistique (« littératures francophones » en parlant *d'espace de la langue),* raciaux (« littérature noire »), géo-culturels (« littératures latino-américaines »), etc. Un exemple, assez probant peut illustrer cette fragmentation de l'espace littéraire. Aujourd'hui si l'on se penche sur l'analyse des rapports entre littérature française et littératures francophones, on remarque à la suite de Jean-Marie Grasssin que :

> « Les territoires littéraires sont organisés en *paysages littéraires* par l'historiographie installant les littératures majeures au *centre* et reléguant les « petites » littératures à la *périphérie.* Cette répartition hiérarchique s'opère à partir d'une *perspective* orientée selon un *point de vue*. Ce système est sans cesse subverti par les littératures nouvelles qui viennent presque par effraction prendre place dans le paysage reconnu, le recomposant.»[160]

Or d'après cet auteur : « cette théorie de l'histoire littéraire en continuelle redistribution se fonde sur un modèle spatial assignable à la géocritique. »

En effet, dès lors que les nouveaux principes de partage furent entrés en vigueur, le processus de décolonisation s'est enclenché entraînant une nouvelle lecture de l'espace. Il importe de souligner que le regard colonialiste était un regard essentiellement monolithique, qui par sa nature même, embrassait l'espace d'un seul point de vue, le sien, les autres n'étant que très marginalement pris en compte ou saisis dans leur irrévocable

[160] Jean-Marie Grassin, « Pour une science des espaces littéraires », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi*, *op.cit*. p. IX-X.

altérité. De fait, l'espace colonial était un espace plus ou moins différentiel, mais sa perception était référencée au centre. Selon cet auteur si « Yalta a consacré la bipartition du monde ; la décolonisation, elle, a officiellement (ce qui ne signifie pas *délibérément*) consacré la multiplicité des regards sur le monde »[161]. Une crise de la notion de récit va se rattacher aux complexifications spatiales.

Depuis les années soixante effectivement, la perception de l'espace et notamment des espaces humains, s'est encore compliquée. On assiste à l'émergence d'une pluralité de points de vue différents, voire divergents. La littérature, n'étant jamais complètement coupée du monde, il lui fallait bien réinvestir l'espace selon les nouvelles règles. Ainsi, les étranges parcours labyrinthiques des nouveaux romanciers ont dérouté plus d'un lecteur. Pour Bertrand Westphal : « en fait, ils illustraient, avec un peu d'avance peut-être, la manière dont les lieux étaient, ou allaient être perçus »[162]. La complexification croissante, et concomitante, des structures spatiales et des structures de l'œuvre littéraire ont, par exemple, fait de l'espace urbain une métaphore du livre, et du roman en particulier. Ainsi pour Roland Barthes, « La ville est un idéogramme : le Texte continue »[163]. Tandis que de nombreux écrivains pensaient les relations entre livre et ville, comme Michel Butor[164], Julien Gracq[165], Paul Morand[166], Georges Pérec[167] etc. la théorie (pas exclusivement littéraire) attachée au décodage de l'espace a connu un vif essor.

Le célèbre essai de Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, paru en 1957, malgré son titre totalisant, s'en tient à une visite des « espaces de l'intimité » [168] que guide un sentiment de « topophilie » [169] ressortissant à la plus pure des subjectivités. L'Autre est absent ; c'est le *je* qui s'exprime et qui se scrute dans le miroir des lieux.

---

[161] Bertrand Westphal (ed.), « Pour une approche géocritique des textes », *op.cit.*, p. 10. C'est l'auteur qui souligne.
[162] *Ibid*., p. 10.
[163] Roland Barthes, *L'Empire des signes*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1970, p. 44.
[164] Michel Butor, *Le génie du lieu*, Paris, Grasset, coll. « Les Cahiers Rouges », 1958.
[165] Julien Gracq, *La Forme d'une ville*, Paris, éd. Corti, 1985.
[166] Paul Morand, *Venises*, Paris, éd. Gallimard, 1971.
[167] Cf. Philippe Lejeune, *La mémoire et l'oblique. Georges Pérec autobiographe*, Paris, éd. POL, 1990, chap. III. « Lieux », p. 141-209.
[168] Gaston Bachelard, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1989, coll. « Quadrige », [1ère éd. 1957], p. 20.
[169] *Ibid.*, p. 17.

En 1973, Pierre Sansot publie une étude qui propose « une poétique de l'objet urbain »[170]. Elle porte sur l'ensemble de l'espace métropolitain avec Paris servant de jalon, mais là encore l'Autre demeure absent, en tout cas cet Autre qui ne partage pas l'espace du *je*. Ainsi pour Paul Virilio, géographe et essayiste : «la crise de la notion de "récit" apparaît-elle comme l'autre face de la crise de la notion de "dimension" comme récit géométral, discours de la mensuration d'un réel visiblement offert à tous » [171].

En fait, il aura fallu attendre que le colonialisme se vide de l'essentiel de sa substance pour que l'Autre (en tant qu'étranger), et son image, deviennent un sujet d'étude spécifique. C'est au cours des années soixante que le terme *imagologie*, qui signifie la représentation d'un peuple par un autre a pris le sens que l'on connaît aujourd'hui. La signification actuelle pose en littérature comparée la question des relations d'espace littéraire à espace littéraire. Ce rapport de l'identité à l'altérité est celui de l'ici et de l'ailleurs. L'approche imagologique est fréquemment adoptée ; sa portée est interdisciplinaire ; elle rencontre la faveur de tous ceux qui mettent en relation une culture regardante (subsumée sous la personne de l'auteur : le Moi écrivant) et une culture regardée, toutes deux séparées par un écart différentiel, qui sera saisi dans une représentation plus ou moins stéréotypée, et donc plus ou moins proche d'une image type. L'imagologie étaye, entre autres, de fines analyses du phénomène colonial en littérature. Comme le note Bertrand Westphal :

> « Ici l'Autre est invariablement autre dans un monde caractérisé, comme dirait Deleuze, par une opposition entre identique et négatif, identité et contradiction. L'imagologie consacre un espace de coexistence entre deux ou plusieurs entités, mais en aucun cas un espace de con-fusion. L'espace regardé, en l'occurrence, correspond à une impression du regardant ou d'une classe homogène (identifiable) de regardants, qui, sans coup férir, se prêtera au clichage. Il aura pour fonction essentielle de révéler le *je* regardant à lui-même, et davantage au destinataire de son récit. L'imagologie ne pose pas dans son principe l'interaction active des regards. Elle les isole pour mieux les analyser. » [172]

C'est pourquoi selon cet auteur, l'imagologie n'est pas apte à prendre en compte l'ensemble de l'étude des espaces humains en littérature, ou mieux : l'étude des espaces humains appréhendés dans leur globalité. Il semble au demeurant, outre l'imagologie, que

[170] Pierre Sansot, *Poétique de la ville*, Paris, Klincksieck, 1973, p. 387.
[171] Paul Virilio, *L'Espace critique*, Paris, Christian Bourgois, 1984, p. 27-28.
[172] Bertrand Westphal, « Pour une approche géocritique des textes, esquisse », *op.cit.*, p. 12.

deux autres approches traditionnelles examinent également les relations entre espaces humains et littérature, à savoir la thématologie, ou critique thématique, et la mythocritique.

La critique thématique accordera une place privilégiée au thème de la ville, de l'île ou encore du fleuve ou de la montagne – mais sans que ces catégories renvoient forcément à des espaces désignés. Inversement, la mythocritique intègre des espaces à référent réel qui re-simulent ce réel, mais à condition qu'ils soient hissés au rang de mythe. L'extrême prestige devient une condition indispensable. Bertrand Westphal donne l'exemple de Venise qui selon lui « n'est sans doute pas qu'un endroit mythique mais plus globalement, elle constitue peut-être la métaphore idéale du Mythe ».

En définitive, si nous recourons à l'exemple de Chlef, nous pourrons constater que cette ville serait délaissée par la mythocrique, car elle est privée d'une telle aura. Elle pourrait incidemment servir à illustrer le thème de la ville « *éclatée* » au détour d'une étude imagologique consacrée à quelques auteurs ou peut-être que l'on pourrait affirmer qu'elle représente le mythe de « la ville expiatoire »[173]. La dimension littéraire de Chlef, sa dimension littéraire *propre* n'émergerait à aucun moment, ou très peu. Mais en est-elle vraiment privée ? C'est toute la question.

Bertrand Westphal explique que l'éclatement progressif de la perception d'un espace humain homogène, provoqué par un décentrement continu du point de vue et un approfondissement du regard, ainsi que « le processus de mondialisation de ce même espace qui plonge ses racines dans la nostalgie d'un système hégémonique, vise à recompacter les périphéries en réfutant leur statut ». Aussi ce processus qui « refrène les émergences et discrédite le principe même de la variabilité au nom d'une pensée alliant unicité et indétermination » nécessite de repenser le lien entre espaces humains et littérature. Il conviendra donc, pour ce faire, précise cet auteur, de circonscrire le champ de l'étude et d'ajouter une variable temporelle plus ou moins considérable, à l'instar de ce qui se faisait naguère dans les études de réception critique, et désormais, en imagologie. De fait, l'enjeu principal de la géocritique n'est pas d'assurer la médiation vers une œuvre désignée :

[173] Ce que nous avons relevé dans différents textes évoquant les séismes successifs qui ont détruit cette ville.

> « Tenter une approche géocritique à travers l'étude d'un seul texte ou d'un seul auteur serait périlleux. A défaut de jalons, hors de tout réseau, on risquerait de se livrer aux généralisations dénoncées par les spécialistes de l'imagologie. […] Dès lors que l'on se détache de l'œuvre singulière pour tendre à une vision réticulaire, la question du corpus s'avère cruciale, et la réponse riche en virtualités » [174]

La géocritique permet d'abord de cerner la dimension littéraire des lieux, de dresser une cartographie fictionnelle des espaces humains, elle permet ensuite de situer l'œuvre dans la perspective d'un référent spatial plus ou moins largement exploité par ailleurs. En cela, elle est aussi susceptible d'apporter de précieuses informations dans un contexte monographique parce qu'ainsi que l'explique encore Bertrand Westphal en note, « c'est justement dans la mesure où le référent imaginaire, lui, d'habitude, n'essaime pas, que la démarche géocritique s'applique mal aux espaces "imaginaires." »[175]

Ainsi la géocritique envisageant les implications de la géographie dans l'espace littéraire, invite tout naturellement à observer les questions spécifiques que pose la construction de l'espace dans un récit. Il importe donc de voir comment cet espace anthologique de lieux peut s'insérer dans un champ littéraire. Mais il faut d'abord définir ce que recouvre l'histoire littéraire dans cette perspective pour tenter de périodiser ces écrits.

III. HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ANTHOLOGIE

A propos d'histoire, la première position *a priori* de notre recueil tient au fait évident que ce n'est pas un ouvrage d'histoire, mais une anthologie. Or, « Une anthologie annonce, dans son intention elle-même, un ensemble de ruptures d'avec l'histoire et pourrait même paraître se situer aux antipodes du projet historique »[176]. En effet, l'anthologie dispose, selon une liberté apparemment assez arbitraire, de textes divers dont les liens et dont l'effet recherché par la liaison peuvent ne paraître que de pure convenance ou se fonder sur de pures affinités. « S'arrêtant à la page, au poème ou à la scène, elle se

[174] B. Westphal, « pour une approche géocritique des textes », *op. cit.*, p. 34-35.
[175] *Ibid.*, cf. note 48 p. 34, où il précise toutefois, qu'il est des exceptions.
[176] Jean-Claude Polet, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France, La périodisation en histoire littéraire. Siècles, Générations, Groupes, Écoles*, sept.-oct. 2002, n°5, p. 735.

présente à la fois comme sélection et extraction, abréviation et disposition »[177], elle donne par sa composition même une image inédite de la littérature. De plus l'objectif de toute anthologie littéraire est de présenter un reflet organisé de la littérature à un moment donné et d'en exposer explicitement les constances et les variances. Emmanuel Fraisse précise :

> « Ce sont bien ces critères d'organisation et l 'importance du péritexte qui constituent les principaux éléments de définition de l'anthologie et la différencient des autres formes, lointaines ou apparentées, de recueil et de rassemblement littéraire. Ils soulignent le fait que l'anthologie est l'expression d'une conscience critique de la littérature, d'une littérature, d'un moment ou d'un mouvement littéraires. »[178]

Certes, la composition de notre anthologie de textes basée sur la représentation d'un espace physique à travers une évolution historique, fonde un espace imaginaire particulier. Cet espace est matérialisé par le livre qui les rassemble et leur confirme par ce fait une « unité esthétique paradoxale »[179]. Cependant la nature des textes qui le composent, issus pour la plupart de la littérature coloniale, peut d'une part fausser l'appréhension de la littérature et refléter, à l'insu du compilateur, seulement la confrontation de deux idéologies antagoniques (colonialiste et anticolonialiste) au détriment du fait littéraire. D'autre part, il nécessite de définir le cadre de son émergence et de son appartenance.

Les anthologies classiques tendent à ordonner et structurer de manière rationnelle et chronologique la littérature au détriment parfois de la logique interne du discours littéraire. Cependant, dans le cadre du champ littéraire français, le classement et la hiérarchisation qu'elles proposent se justifient selon des critères littéraires propre à chaque compilateur et constituent un ensemble ordonné à l'intérieur de frontières mûrement réfléchies. Or pour ce qui concerne notre objet d'étude, ces repères s'avèrent inopérants. Ce recueil de textes dont la juxtaposition constitue *une* littérature peut être perçu en effet, comme un objet littéraire en marge des champs littéraires et culturels car il s'inscrit dans un champ culturel hybride à la fois français et francophone. De ce fait, si le point commun de ces textes reste la langue, il faut souligner que la francophonie est également lue à travers le prisme réducteur des aires linguistiques et qu'à tort ou à raison, la francophonie se définit le plus souvent en se

[177] E. Fraisse et B. Mouralis, *Questions générales de littérature, op. cit.,* p. 127.
[178] *Ibid.,* p. 95.
[179] E. Fraisse, *Les anthologies en France, op. cit.,* p. 129.

différenciant de la littérature française, ce qui justifie fréquemment son exclusion d'une histoire littéraire consacrée par le centre.

1. Anthologie et francophonies

Face aux cadres généraux qui définissent l'histoire littéraire et aux questions que pose leur ordre établi, l'élaboration de cette anthologie met en évidence une situation et un angle de vue inédit ou insolite en considération de nouvelles structurations de l'histoire littéraire de la France, du moins pour les deux derniers siècles, période que l'histoire générale appelle l'« Époque contemporaine ». Depuis une quinzaine d'années le terme de « littératures francophones » tend à se substituer aux expressions « littératures de langue française » ou « littératures d'expression française » pour prospecter la vie des Lettres francophones dans le monde en optant pour un découpage géographique. En effet, ainsi que le souligne Jean-Claude Polet :

> « L'histoire contemporaine de la France est, depuis quelque deux siècles en raison de l'expansion du français dans le monde, est non seulement tenue, comme elle l'a très partiellement fait, de modifier ses perspectives en raison des littératures de la francophonie, mais d'ordonner, en intégrant ces espaces littéraires et culturels dans son patrimoine. Il est nécessaire de réaliser au moins une synthèse provisoire que serait une *Histoire des littératures écrites en français.* »[180]

Ce n'est certes pas là notre ambition, mais il s'agit de déterminer la place de cette compilation littéraire dans un champ en constante reconfiguration pour procéder à une périodisation. Aussi est-il nécessaire de rappeler que l'appartenance géographique joue un rôle important dans la perception littéraire de cette anthologie et les rapports entre littératures francophones et littérature française ne doivent pas être négligés. Cette polarisation reste en soi contestable et c'est pourquoi selon Christiane Chaulet Achour :

> « Le pas qui doit être franchi est d'envisager une histoire littéraire plurilingue en France. Or on sait que la tradition jacobine a déjà évincé l'enseignement des littératures d'autres langues de France et, *a fortiori*, celui des littératures des écrivains qui ne sont pas français ou, s'ils le sont, dont l'origine est non hexagonale. La question n'est donc pas de se scandaliser mais de comprendre comment les décisions se prennent et quelle part y ont les traditions et les antériorités. D'où aussi ce qu'il nous faut examiner avant de mettre en relief les enchaînements institutionnels : la guerre autour d'un mot

[180] Jean-Claude Polet, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France, op. cit.*, p. 735.

« francophonie » : distinction pour désigner une spécificité ou distinction pour discriminer? » [181]

Selon cette auteure, il faut d'abord établir la distinction basique entre la **Francophonie officielle**[182] qui est une « francophonie de prestige » où la langue française est « vue comme moyen d'extension de la culture « moderne » et de la nation française et qui « constitue au plan linguistique, le pendant de l'économie néocoloniale imposée aux pays présumés indépendants[183] et **les francophonies littéraires.** Cette dernière expression se différencie de la première d'abord par l'absence de majuscules et la marque du pluriel. Cette pluralité sert ainsi à désigner tous « les écrivains nés dans une autre langue que le français et qui, sous les coups de butoir de l'Histoire collective ou les à-coups de leur histoire personnelle, ont « choisi » cette langue pour entamer leur chemin de création[184] ».

En fait, les francophonies littéraires regroupent tellement de territoires et de langues différents que le champ terminologique et notionnel pour chaque territoire demande à être défini. Or, pour ce qui concerne notre objet d'étude, le recueil de textes regroupant des auteurs francophones d'origines diverses : écrivains français tels Daudet et Maupassant, écrivaine d'origine russe comme Isabelle Eberhardt, écrivains algériens et écrivains pied-noirs, ainsi que des auteurs qui ne sont pas des écrivains au sens plein du terme, nécessite que le point d'ancrage du discours scientifique lui-même soit reconsidéré. Car ces textes appartenant à des courants divers font de notre anthologie un espace littéraire hybride : un espace en marge d'un champ littéraire plus vaste qui se meut entre espace de la littérature française et espace de la littérature algérienne francophone. Comme le précise Christiane Achour : « en attendant que les écrivains algériens puissent élaborer leur champ littéraire et que les écrivains français puissent faire reconnaître, dans leur champ littéraire, des œuvres qui s'originent ailleurs », il est intéressant de souligner que :

« La vitalité de ce volet littéraire permet de constater que les frontières nationales ont bien du mal à résister à l'acte de création qui leur rit au nez. Toutes ces œuvres se

[181] C. Chaulet Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires"? Quels enjeux de transmission ? » in *Convergences francophones*, Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 2006, p. 14.
[182] *Ibid*., c'est l'auteure qui souligne ces expressions.
[183] C. Achour, A*bécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie, op. cit*., citant Louis-Jean Calvet p. 101.
[184] C. Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" ? » in C. Chaulet Achour (dir.), *Convergence francophones, op. cit.*, p. 16.

> mesurent à deux espaces, celui d'où elles viennent et celui où elles vivent, avec une Histoire de violence et de bonheur ; avec une conscience des rendez-vous manqués ou impossibles, des impasses et reconstructions possibles, comme si, d'une colonisation à une résistance, d'une guerre à une autre guerre, les imaginaires se rejoignaient dans le dialogue et la recherche d'un ordre du monde ou d'une « logique du désordre. » [185]

Aussi selon cette auteure, « ll y a urgence à redéfinir la place de ces francophonies littéraires au sein d'un ensemble où la littérature française doit se situer autrement ». Ce qui implique de « redéfinir l'histoire littéraire de la France autrement ». Cette Histoire peut être envisagée dans une double perspective : c'est-à-dire « en construisant une double histoire dont certains volets seront communs et d'autres autonomes : une histoire littéraire de la France et une histoire littéraire de la langue française, ce qui n'est pas la même chose. » [186]

Or l'anthologie a une fonction de restitution de l'histoire littéraire ou du moins de sa perception. Elle peut être un facteur de compréhension de l'avènement des œuvres et des auteurs dans l'histoire de la littérature. Et l'anthologie, « en s'entourant de précautions encyclopédiques et de contextualisation qui incluent ou impliquent une certaine érudition historique », en fondant sa sélection d'auteurs et de textes sur une certaine conscience historiographique constitue selon Jean-Claude Polet :

> « Une illustration textuelle et des perspectives d'analyse textologiques qui viennent donner à l'anthologie le relief du discours direct des auteurs et des œuvres, là où les ouvrages d'histoire littéraire ne leur donnent souvent la parole qu'en discours indirect ou, au mieux, en un discours direct libre fait de citations et de paraphrases inutiles. »[187]

C'est pourquoi il est nécessaire de contextualiser les extraits choisis. Car toujours d'après cet auteur, plus la contextualisation est forte, plus l'anthologie se rapproche, non certes de l'élaboration de l'histoire, qui a le souci de ne rien omettre, mais des conditions de la perception historique et de l'histoire de la réception. S'agisssant de notre recueil, il constitue un champ d'étude quelque peu singulier dont la description ne peut se faire dans les grilles des approches universitaires consacrées. En effet ces textes qui ne relèvent pas

---

[185] C. Achour, « Littératures de langue française » in *2000 ans d'Algérie. 1*, Paris, éd. Séguier, 1998, p. 104-105.
[186] C. Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" ? », in *Convergences francophones, op. cit.*, p. 22.
[187] J.-C. Polet, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France, op. cit.*, p. 735.
.

tous d'une littérature reconnue au plan esthétique et poétique du terme mais dont l'imaginaire se nourrit d'un espace géographique commun, et qui ont en partage la langue française constituent bien un champ littéraire de la marge. Un champ littéraire fécond comme en témoignent les textes de notre seconde partie, et qui mérite d'être appréhendé dans sa diversité et sa bipolarisation.

Ainsi l'anthologie qui constitue un « miroir de l'identité ou de l'altérité rêvée ou proclamée » selon l'expression d'Anne-Marie Chartier[188], constitue un espace où « ces écrivains, par la langue et toutes les lectures faites, sont en relation d'intimité et de subversion par rapport à des œuvres françaises et les études d'intertextualité prennent alors toute leur dimension. » [189] Elle permet de relire l'histoire d'une manière distanciée mais surtout d'exprimer l'émergence de lieux à travers l'écriture. Cette anthologie régionale, peut donc se prêter à une périodisation.

2. Essai de Périodisation

Les deux parties qui composent notre recueil constituent une unité sur le plan de l'appréhension historique de l'évolution des lieux. La répartition de ces textes classés dans l'ordre chronologique, s'avère opératoire lorsqu'il s'agit de procéder à une périodisation. Nous délimitons donc :

- une première période que nous intitulons « littérature à fonction testimoniale », dans laquelle nous incluons les écrits militaires, les écrits de civils et ce que l'on nomme communément « la littérature de gare » (récits de militaires ou de voyageurs de passage) afin d'étudier la conquête du territoire, son aménagement et les représentations liés aux facteurs géo- historique (cf. tableau **A**) ;

- une deuxième période dont l'intitulé est « La confirmation littéraire de la plaine du Chélif » qui regroupe la littérature à fonction poétique (cf. tableau **B**). Elle se subdivise à

[188] A.-M. Chartier, *loc. cit.*, p. 114.
[189] C. Achour, « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" », .in *Convergences francophones, op. cit.*, p. 27.

son tour en deux parties : la première, traite de la littérature en période coloniale et la seconde de la littérature post-coloniale.

Ce classement nous permet d'appréhender progressivement les différentes représentations de la région. Il permet en outre, de montrer entre autre que la représentation le plus souvent péjorée de ces lieux est intimement liée à sa géographie. Aussi l'évocation des lieux à travers une thématique récurrente liée aux facteurs naturels, chaleur, crue du Chélif, séisme, qui contribue à la construction d'un imaginaire austère sur la région, constituera-t-elle un chapitre à part.

L'intérêt de cette périodisation est de permettre de cerner les différents modes d'écriture à différents moments sur un lieu. Parce que la situation coloniale provoque ostensiblement un décalage entre le système linguistique et les cadres géographiques de sa tradition, parce qu'en exportant un pouvoir elle exporte aussi une langue, elle révèle d'une part l'historicité du langage et de la langue du colonisateur, mais d'autre part, aussi, l'historicité de la langue du colonisé et de son identité. Elle permet également de souligner les caractéristiques de la production coloniale. Martine Astier Loutfi explique à ce propos :

> « Les œuvres d'imagination qui ont pour sujet la conquête et la vie aux colonies ne méritent pas toutes la qualification de roman. Il s'agit, en effet, le plus souvent d'écrits, où, à côté de la fiction, se retrouvent à la fois les souvenirs, les impressions et opinions personnelles de l'auteur. Il s'agit le plus souvent d'officiers ou de journalistes qui avaient participé à l'entreprise coloniale et qui tiraient leur inspiration de leurs expériences vécues. La frontière est vague ici, entre la fiction et le témoignage, la plupart de ces ouvrages n'appartenant en clair ni à un genre, ni à l'autre. Autre caractéristique de ces œuvres : on y trouve peu d'œuvres ayant les dimensions d'un roman mais plutôt des nouvelles, des contes, parfois très courts, parfois plus substantiels mais restant presque toujours au niveau de la vignette, de la brève évocation, de l'aperçu d'un monde dont l'ensemble reste inconnu. » [190]

Aussi l'ordre chronologique adopté, permet de suivre l'évolution de lieux à travers l'écriture et le passage de l'écriture à fonction testimoniale à l'écriture à fonction poétique. Tout comme la distinction opérée entre littérature coloniale et littérature post-coloniale aide à mieux saisir l'émergence d'une littérature propre à une aire géographique. Cette distinction ne semble pas *a priori* pertinente dans la définition d'un champ littéraire mais

[190] Martine Astier Loutfi, *Littérature et colonialisme, l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française, 1871-1914*, Belgique, Mouton & Co, 1971, p. 24-25.

elle est opératoire dans cet espace littéraire qu'est notre anthologie. Elle permet de pointer les facteurs historiques qui ont participé à véhiculer cette représentation si peu élogieuse de la plaine du Chélif. Elle permet de montrer aussi comment cette représentation de ces lieux va se modifier et révéler un attachement profond à cet espace géographique qui suscite malgré tout une écriture de la nostalgie.

Première période : écriture à fonction testimoniale

Tableau A : chronologie, écriture et références

Événements historiques	**Écriture à fonction testimoniale**
1830. 14 juin : Débarquement des troupes françaises dans la baie de Sidi-Ferruch. 5 juillet : prise d'Alger.	
1840 Prise de Miliana.	
1841 : Bugeaud est nommé gouverneur de l'Algérie.	
1842 : Saint–Arnaud est chargé de superviser la reconstruction de Miliana.	1842 A. de Saint-Arnaud, militaire, **T. 3** Lettre à son frère, **«** *Milianah* **»**[191]**.**
1843 Fondation d'Orléansville et de Ténès « la neuve », Cavaignac est chargé de l'aménagement du cercle d'Orléansville : deux espaces sont aménagés, La Ferme et La Prairie, qui seront les premières colonies.	1843 Lettres de Bugeaud, militaire, **T. 1 «** Création d'Orléansville », **T. 2** *kranios de Sbéahs,* **T. 30** « L'insurrection du Dahra ».
1844 Saint–Arnaud est nommé chef de la subdivision d'Orléansville.	1844 Lettres de Saint-Arnaud, **T. 4** *Guerre d'Afrique*, **T. 5** « Une ville qui prend forme ».
1845 Révolte de Boumaza et « Enfumades » du Dahra : (21 juin 1845) tribu des Ouled Riah par Pelissier, (12 août 1845), Tribu des Sbéhas par Saint-Arnaud Création d'une redoute à Aïn Merane qui deviendra village : Rabelais.	1845 Lettres de Saint-Arnaud, **T. 3** « L'insurrection du Dahra », **T. 32** « Enfumade des Sbéhas ».
1847, 23 déc. : Reddition de l'émir Abd el Kader et soumission le 13 avril de Boumaza qui est embarqué à destination de la France.	
1848 Révolution à Paris. Arrivée des colons parisiens à La Prairie baptisée par la suite Pontéba.	1854 R. Pontier, Médecin-major **T. 6** « Avenir d'Orléansville et de Ténès », **T. 7** « Fondation d'Orléansville ».
1852 Début du Second Empire en France.	1856 E. Lapasset, colonel, **T. 8** *Antiquités du cercle de Ténès.*
1857 Création de Duperré aujourd'hui Aïn-Defla.	1858 Archives, **T. 9** *Procès verbal du conseil municipal d'Orléansville.*
Famine de 1867-68, création des villages chrétiens de Saint-Cyprien-des-Attafs et de Sainte-Monique.	1865 C. Ricque, Aide Major. **T. 10** *Milianah.*
Création du village de Charon aujourd'hui Bou kadir.	1874 E.Lamairesse, ingénieur des ponts et chaussées, **T. 12** *Argumentaire pour le choix d'Orléansville comme chef -lieu de département*.
	1880 H. Fourrier, conseiller général, **T. 13** *Pétition et mémoire des habitants d'Orléansville.*

[191] Nous précisons que les titres en italiques sont les titres originaux, c'est soit le titre de l'ouvrage soit le titre du chapitre dont est extrait le texte.

1880 Création du village de Cavaignac (Abou el Hassen)	1880 **T. 14** *Pétition et Mémoire des habitants d'Orléansville (dpt. du Chéliff).*
	1880 P. Bourde, militaire, **T. 15** « Milianah », **T. 16** « Le Chélif ».
	1883 J.J. Clamageran, parlementaire, **T. 17 «** *La plaine du Chélif »*.
	1887 E. Bourin, capitaine, **T 19** « Création de la route entre El-Asnam et Ténès ».
	1890 M. Branlière conducteur des Ponts et chaussées, **T. 20 «** Ténès ».
	1898 F.C. du Barail, militaire,**T. 23** « Création de villages chrétiens et conversion en pays musulman ».
	1901 H. Vast, historien, **T 24** « Orléansville, capitale d'une région torride ».
	1950 C. Hanin, administrateur colonial, **T. 26** « Vallée de flamme et de poussière ».
	1950 C. Hanin, administrateur colonial, **T. 27 «** *Milianah »*.

Deuxième période : écriture à fonction poétique

Tableau B : écriture et périodisation

Événements historiques	**A. Écriture coloniale**
1870-71 Insurrection en Kabylie et chute du second empire en France	1872 A. Daudet, **T. 11** « L'affût du soir dans un bois de lauriers-roses » extrait de *Tartarin de Tarascon*
1881 Soulèvement de Bou Amama dans le sud oranais. Maupassant, envoyé spécial du journal *Le Gaulois* visite l'Algérie.	1884 G. de Maupassant, **T. 18** « La vallée du Chélif » extrait de *Au soleil.*
	1894 E. Masqueray, **T. 21** « La plaine du Chélif », **T. 22** « Orléansville »
1901 « Révolte de Margueritte » des tribus se révoltent contre l'expropriation de leurs terres et assassinent des colons.	1902 I. Eberhardt ou le courant indigénophile **T. 25** « Chevauchée en pays farouche » extrait de *Mes journaliers* œuvre posthume publiée en 1923.
1934 Séisme à Orléansville.	1903 I. Eberhardt **T. 35 «** *Les Enjôlés »*, **T. 36** *Aïn Djaaboub*
1954 Séisme à Orléansville et déclenchement de la guerre de libération	1958 H. Kréa, **T. 37** *Le séisme*
	B. Ecriture post-coloniale
1962 Indépendance de l'Algérie, Orléansville est rebaptisée El Asnam en 1964.	1979 P. Robert **T. 28** *« Orléansville et ma maison natale »,* **T. 29** « Promenade en ville et hors de la ville »
1980 Tremblement de terre à El Asnam qui est rebaptisée Chlef.	1983 M. Magani **T. 38** *La faille du ciel*
	1985 A. Djebar, **T. 33** *« Femmes enfants bœufs couchés dans les grottes* », **T. 34** *Biffure*
	1986 A. Djemaï **T. 39** *Saison de pierres*
	1986 H. Skif **T. 40** *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux*
	1986 L. Vincent,**T. 41** *Le tremblement de terre à El Esnam,* **T. 42** *Miliana.*
1988 Événements d'octobre : révolte des jeunes, multipartisme en Algérie.	1989 T. Medjebeur **T. 43** « La crue du Chélif ».
1991 Interruption des élections législatives remportés par le FIS, 1992 assassinat du président Boudiaf, le pays est plongé dans la violence.	1995 V. Khoury-Ghata **T. 44** *Les fiancées du cap Ténès.*
1999 Élection de Abdelaziz Bouteflika à la présidence.	1999 B.Aït Ouyahia **T. 45** *Orléansville 1954* 2006 **T. 46** « Villages chrétiens de la plaine du chélif »
2003 Tremblement de terre à Boumerdès.	2004 G. Granger **T. 47** « Le Chélif », **T. 48** « Lieux hybrides » **T. 49** « Ma vie à la campagne ».
	2005 H. Tengour **T. 50** *Enfance*
	2005 Y. Martorell **T. 51** *Mon pays*
	2006 M. Bey **T. 52** *Ténès et l'ombre de Imma b'nêt…*

La lecture de ces tableaux nous permet de constater un équilibre entre les textes où l'écriture à fonction testimoniale domine et les textes proprement littéraires. Les écrits de militaires et de civils sont plus nombreux dans le premier tableau ce qui semble aller de soi dans un espace en plein réaménagement. On peut noter aussi que les textes littéraires de la période coloniale sont peu nombreux (sept) en regard des textes de la période post-coloniale (dix- neuf). Cela nous permet d'émettre l'hypothèse que la plaine du Chélif devient un espace géographique émergent dans le champ littéraire francophone.

La répartition de ces textes classés dans l'ordre chronologique, de façon indépendante pour chaque partie, est logique pour appréhender la naissance puis l'émergence de lieux en écriture. Cependant se conformer à l'ordre chronologique seul, n'est pas opératoire pour l'étude de ces écrits. Aussi pour les besoins de l'analyse nous ne respecterons pas à la lettre le plan de l'anthologie car il importe de commencer par les événements historiques qui ont présidé à la fondation des lieux pour ensuite suivre leur évolution au fil des textes et cerner la construction d'un imaginaire sur cette région d'Algérie.

CHAPITRE DEUX

L'ÉCRITURE DE LA GUERRE DE CONQUÊTE

> « Dieu dessine les contours de la géographie, mais c'est le diable qui écrit l'histoire en lettres de sang. » [192]

La création de ces lieux de colonisation a suscité des écrits nombreux de la part des acteurs et des témoins de la conquête, de voyageurs de passage, d'écrivains. Or, dès qu'ils sont constitués par la langue, la parole et l'écriture, ou qu'ils sont appréhendés par lecture, tous les espaces ou les mondes sont imaginaires, même quand ils renvoient à une géographie repérable sur le terrain. De même, le champ de l'imaginaire ne se limite pas à l'émergence de mondes irréels ; il recouvre toutes les représentations subjectives du monde comme l'ont montré *La poétique de l'espace* de Gaston Bachelard[193] et *Les structures anthropologiques de l'imaginaire* de Gilbert Durand[194].

Pour Jean-Marie Grassin, « il ne semble pas que la notion d'espace humain soit universelle ; elle est un produit culturel de la langue et de la parole. La plupart des langues savent désigner « le lieu » (topos) où l'on se trouve sans avoir autant de notion pour désigner la dimension plus ou moins délimitée qui entoure un sujet, par laquelle le sujet détermine sa position au monde et sa vision du monde »[195]. Ainsi, chaque langue a sa manière de construire et de répartir l'espace, d'avoir ou de ne pas avoir de vocable central qui lui permettra de se représenter l'étendue de son lieu. C'est dire que la littérature qui joue avec les codes et les conventions de la langue est le lieu de l'imaginaire de l'espace.

---

[192] Michel Tournier, « l'Histoire et la géographie », in *Le miroir des idées*, Paris, Gallimard, p. 85-89 (texte ajouté dans l'édition de poche de 1996, absent de l'essai du même titre publié au Mercure de France en 1994).
[193] Gaston Bachelard, *Poétique de l'espace*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », [1ère éd. 1957], 1989.
[194] Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 11ième éd., 1995.
[195] Jean-Marie Grassin, « Pour une science des espaces littéraires », *op. cit.*, p. II.

Parler de territoire cependant, c'est faire implicitement référence à l'espace humain si l'on se réfère aux définitions des géographes. Pour Bernard Debarbieux, qui travaille principalement sur les transformations contemporaines des territorialités collectives, le territoire est « un agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité »[196].

Pour Guy Di Méo, qui étudie les fondements de la géographie sociale, « Le territoire est une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale, donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire »[197].

Le concept de territorialité désigne quant à lui le processus d'appropriation du territoire par les groupes sociaux. Géographiquement et théoriquement on peut le définir comme étant l'unité de l'identité par les lieux liés. Le lieu représente la distance annulée. Le territoire induit alors des rapports sociaux spatiaux. Il a un sens matériel mais aussi idéel.

I. CONQUÊTE DU TERRITOIRE ET STRATÉGIES DE REPRÉSENTATION

En littérature, géographie et imaginaire sont étroitement imbriqués. Nous pouvons être en présence de lieux symboliques inspirés partiellement par un lieu d'expérience et de lieux réels parcourus par les personnages de la fiction. Dans tous les cas nous avons affaire à un espace fantasmé d'un lieu entièrement imaginaire et la géocritique s'intéressera à la fonction diégétique et symbolique de ces lieux car sa vocation première est néanmoins littéraire. C'est en tout cas sur le texte qu'elle prend appui. Elle placera l'œuvre en regard des espaces humains qu'elle investira, et où elle s'investira car les relations entre l'œuvre et les espaces humains sont interactifs.

[196] Bernard Debarbieux, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique » in *L'Espace géographique*, Genève, 1995, p. 97-112.
[197] Guy Di Méo, *Géographie sociale*, Paris, Nathan université, 2001, p. 40.

La question posée et qui est formulée de manière si pertinente par Daniel Henri Pageaux n'est pas tant celle d'une place possible ou impossible pour la géographie, « dans ce carrefour qu'est la littérature générale et comparée que celle de l'utilité ou de la finalité de la science géographique dans une problématique littéraire et plus largement comparatiste »[198].

Ainsi que nous l'avons déjà précisé, nous émettons l'hypothèse que notre association de textes divers, nous permettra de voir comment l'armée coloniale investit un espace géographique et le transforme, comment ce lieu est représenté au niveau des différentes productions, comment l'histoire se dévoile à travers ces écrits de genres variés. En somme il s'agit pour nous de voir comment géographie, histoire et littérature s'influencent mutuellement dans l'appréhension de l'espace, comment écriture de l'espace physique et imaginaire s'interpénètrent voire se confondent, pour donner du sens à ce réel mouvant, qu'est tout espace humain, comment enfin l'imaginaire des lieux relatif à cette portion de la plaine du Chélif lui concède une place, aussi minime soit-elle, dans la littérature. Nous estimons également utile de nous interroger sur la nature générique du support textuel : la représentation d'un espace humain donné, dans un ouvrage de pure fiction diverge-t-elle radicalement de celle qui est donnée dans un récit de voyage, par exemple, ou dans une lettre ? Question à laquelle nous tenterons de répondre à la fin de notre analyse.

Pour ce faire, il semble plus pertinent de construire notre étude en recourant à différentes approches, ainsi que nous l'avons déjà évoqué dans la partie méthodologie. Mais en privilégiant l'apport de la géocritique ainsi que l'analyse des différentes stratégies énonciatives adoptées, dans ce contexte anthologique. Et, pour rester fidèle à l'ordre chronologique, nous commencerons par l'écriture épistolaire et la représentation de l'espace géographique chez les acteurs de la conquête pour qui cet espace est d'abord champ de bataille. Puis nous tenterons de voir l'évolution de la représentation spatiale et la construction du champ de bataille par le biais du témoignage, de l'histoire, et de la fiction.

[198] Daniel-Henri Pageaux, « De la géocritique à la géosymbolique. Regards sur un champ interdisciplinaire : littérature générale et comparée et géographie », in B. Westphal (ed.), *La géocritique mode d'emploi*, *op. cit*., p. 125.

II. LE CHAMP DE BATAILLE EN ÉCRITURE.

Avant d'aborder cette représentation du « champ de bataille » ou du « champ de la conquête » selon le cas, il convient de faire la distinction entre ces deux expressions qui peuvent être considérées parfois comme équivalentes. Certes, toutes deux renvoient au champ lexical de la guerre mais une nuance sémantique les oppose. En effet, en nous référant aux définitions du dictionnaire, la bataille renvoie au « combat entre deux armées, désigne aussi l'ordre d'une armée en ligne » ; la conquête « c'est l'action de conquérir qui signifie soumettre par les armes, assujettir, dominer, vaincre » [199].

On constate que le terme conquête connote la bataille avec un objectif bien défini soumettre à tout prix ce qui implique non pas une bataille au sens classique mais des batailles et tous les moyens sont utilisés pour atteindre le but visé. Or, est-il besoin de rappeler que dans le cas de cet espace géographique qu'est la plaine du Chélif, cadre de notre étude, et dans celui de l'Algérie entière, l'enjeu de la bataille coloniale est l'occupation du territoire, la domination du pays par la force et par tous les moyens. Comme il s'agit pour nous d'analyser l'émergence et la représentation de lieux à travers des extraits de genres différents, il importe de faire cette distinction pour cerner les lieux de la bataille, les progrès de la conquête afin de voir ce processus d'occupation et de « reterritorialisation » dans cette plaine.

Selon le genre, selon l'auteur, selon son idéologie, nous aurons des représentations diverses soit du champ de la conquête soit du champ de bataille proprement dit. Représentations, dont il importe de dégager le point commun lieu ou lien intertextuel sur cet espace violenté et de violence qu'est la plaine du Chélif au début de la colonisation. Il s'agit donc de mettre en évidence par l'analyse, la, ou les stratégie[s] de représentation de cet espace de la conquête et ce en nous appuyant précisément sur la stratégie énonciative adoptée par l'auteur du texte et en adoptant l'ordre chronologique des textes.

[199] Dictionnaire *Petit Larousse en couleurs*, Paris, Larousse, 2003.

1. Le champ de bataille dans l'écrit épistolaire

Au début de l'année 1841, Bugeaud est nommé gouverneur général de l'Algérie. Sous son administration, la politique française en Algérie se transforme complètement. Le jour même de son arrivée à Alger, le 22 février1841, il adresse une proclamation aux habitants de l'Algérie, et une à l'armée. Aux habitants, il exposait qu'il avait été l'adversaire de la conquête absolue en raison des moyens humains et financiers qu'elle exigeait, mais qu'il s'y consacrerait désormais tout entier. Á l'armée, il déclarait :

> « Le but n'est pas de courir après les Arabes, ce qui est fort inutile ; il est d'empêcher les Arabes de semer, de récolter, de pâturer, de jouir de leurs champs. Allez tous les ans leur brûler leurs récoltes ou bien exterminez-les jusqu'au dernier. »[200]

La conquête va se doubler d'un effort de colonisation agricole. De fait, la préoccupation constante de Bugeaud fut d'associer l'armée à la colonisation. « L'armée est tout en Afrique, disait-il; elle seule a détruit, elle seule peut édifier. Elle seule a conquis le sol, elle seule le fécondera par la culture et pourra par les grands travaux publics le préparer à recevoir une nombreuse population civile ». La conquête de la plaine du Chélif a commencé par la prise de Miliana en 1840 mais pour établir la liaison entre l'Algérois et l'Oranie il faut trouver le lieu stratégique pour réduire les tribus du Dahra et de l'Ouarsenis alliées à l'émir Abd-el-Kader. Au mois d'avril 1843, le général Bugeaud décide d'occuper El-Asnam et Ténès et en informe, par lettre, son supérieur hiérarchique :

> « Je partirai le 23 de Miliana, non pas pour rentrer en campagne, il n'y a pas d'interruption, mais pour aller occuper El Asnam, sur le Chélif, et Ténès, sur la mer, comme point de ravitaillement. C'est une grosse affaire que de créer de nouveaux postes et de donner plus d'extension à l'occupation. Cela rend l'effectif exigu. » [201]

Dans cet extrait de la lettre du général Bugeaud qui ouvre notre recueil, lettre datée du 23 avril 1843, les lieux évoqués sont une simple opération de repérage d'un *topos,* ici le

---

[200] <Http/wikipédia, « Thomas Robert Bugeaud », dans Charles Mullié, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, 1852 [détail édition] (Wikisource)> consulté le 05/12/2006.

[201] *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, loc. cit.,* p. 260 cf. T. 1 de l'anthologie. Nous signalerons désormais ainsi les textes : T. avec indication numérotée de leur place dans notre anthologie, pour les référencer et éviter la répétition des notes de bas de page.

champ de bataille, lieu commun, au sens propre, ou zone de perturbations commune, entre géographie, polémologie (ou l'étude de la guerre considérée comme phénomène d'ordre social et humain) et littérature. Les expressions utilisées relevant du champ lexical de la guerre attestent une spatialisation du conflit : « rentrer en campagne », « il n'y a pas d'interruption », « occuper » des lieux précis. Or, qui dit conflit postule une perception de l'espace en mutation, soit agressé, soit conquérant, devenu, en somme, étranger à lui-même, déterritorialisé. Catherine Milkovitch-Rioux explique:

> « La relation-transformation entre espace et conflit est au demeurant réciproque : sur le champ de bataille, la géographie est impliquée dans le conflit, prend part à la stratégie ; à l'inverse le conflit bouleverse la géographie de ses conquêtes, de la ratification de ses traités. »[202]

Pour Gaston Bouthoul[203], fondateur de la polémologie, et qui étudie l'impact territorial de la guerre :

> « De la conquête à l'annexion pure et simple, la bataille décline toutes les formes de la prédation territoriale. Tout conflit, que l'impulsion en soit une volonté d'expansion, d'annexion ou de libération, se mesure et s'évalue à l'aune du territoire. »[204]

Ainsi cet écrit, où le stratège informe son supérieur hiérarchique de sa décision relative à la création de nouveaux postes militaires à El Asnam et Ténès afin de donner plus d'extension à l'occupation, illustre la relation entre étendue géographique, guerre et espace de l'écriture. Le champ de bataille, ainsi mis en écriture, devient donc théâtre des opérations, théâtre de la guerre. Comme l'illustre également cet extrait d'une lettre de Saint-Arnaud à son frère et datée du 20 décembre 1844 : « La position géographique et politique d'Orléansville est telle que, par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. »[205]

---

[202] Catherine Milkovitch-Rioux, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », in Bertrand Westphal (dir.), *La géocritique mode d'emploi, op. cit.*, p. 60.
[203] Gaston Bouthoul, *traité de polémologie. Sociologie des guerres*, Paris, Payot, Bibliothèque scientifique, 1970.
[204] Gaston Bouthoul, *traité de polémologie. Sociologie des guerres, op. cit.*, ssq : « effets économiques territoriaux » p. 207.
[205] *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud, op. cit.*, cf. T. 5.

Nous relevons encore les expressions appartenant au champ lexical de la guerre : « position géographique », « siège d'une division », qui permettent d'établir les liens entre les trois domaines cités ci-dessus et d'affirmer que c'est précisément ce théâtre de la guerre qui peut faire l'objet d'une approche « géocritique ». En effet, il ajoute aux deux premières coordonnées impliquées, géographie et conflit, qui orientent le champ de bataille, une troisième, qui nous projette dans un espace littéraire.

Le corollaire de cette analyse s'impose comme une évidence : le récit qui émerge ainsi du champ de bataille est doté d'une valeur fondatrice car « il revient à l'écriture, affirme le géographe Paul Virilio, de marquer l'emplacement du corps propre dans son horizon concret »[206]. Selon Clausewitz, cité par André Glucksmann dans *Le Discours de la guerre*, « l'analyse du terrain n'est pas constatée, mais construite par le stratège »[207]. Ainsi le projet d'extension de la conquête est construit et orienté à partir des données topographiques et le récit de bataille ne s'inscrit pas en elles mais s'invente à partir d'elles comme nous le verrons par la suite dans l'analyse d'autres extraits, notamment ceux de Robert Pontier et d'Emile Masqueray.

Dans une autre lettre adressée à Genty de Bussy, chef de division au ministère de la guerre, et datée du 8 juin 1843, Bugeaud note avec satisfaction :

> « Le Dahra et la vallée du Chélif sont soumis ; Orléansville et Ténès marchent à grands pas. Les communications entre ces deux points sont […] sûres […]. Les contributions de guerre que j'ai frappées se payent sans difficulté et couvriront une partie de nos frais d'établissement. »[208]

Saint-Arnaud dans la même lettre adressée à son frère écrit :

> « J'ai dans ma tête le projet de deux routes nouvelles et l'établissement de trois villages. L'avenir de ce pays est immense. »[209]

[206] Paul Virilio, in *Penser l'Europe à ses frontières*, Strasbourg, 7-10 novembre 1992, éd. de l'Aube, p. 72.
[207] *Ibid*., p. 62, note de bas de page de l'auteure : pour les analyses suivantes voir André Glucksmann, *Le Discours de la guerre*, Paris, Grasset, 1979, p. 116-121.
[208] Anthologie, cf. T. 2.
[209] Anthologie, cf. T. 5.

Nous soulignerons dans ces passages les termes et expressions : « soumis », « marchent à grands pas », « établissement », « avenir », « projet » confirmant l'appropriation des lieux et en somme une « reterritorisalisation » de l'espace. Dans ces brefs extraits de lettres, nous pouvons remarquer aussi la manière dont l'écriture rend la lecture du champ de bataille plus opérationnelle. Opérationnelle dans un double sens : au sens militaire du terme puisque le succès de la bataille pour la conquête du territoire est confirmé par l'occupation et la création des lieux ainsi que par les projets de Saint Arnaud ; et au sens analytique dans la mesure où dans cet espace d'écriture, s'impose à nous l'étude d'un genre particulier : l'écrit épistolaire.

L'étude de cet espace épistolaire nous permet d'affiner notre analyse de ce champ de bataille qu'est pour l'instant la plaine du Chélif. Il convient cependant de rappeler quelques caractéristiques du genre pour comparer ces lettres de militaires, notamment au niveau énonciatif.

Au plan énonciatif, la lettre est une communication d'individu à individu, son auteur est toujours principalement en cause ; mais on n'oubliera pas cependant que derrière lui se profile le cadre de pratiques en usage, d'automatismes, de codes, qui dépendent étroitement de facteurs sociaux et culturels et de normes fortement inscrites dans l'histoire. De ce fait, la lettre peut être considérée comme un témoignage. Et comme tout témoignage, le message doit être soumis à confrontation à l'aide d'autres lettres ou d'autres documents car, s'il est toujours possible d'en considérer la teneur comme un document historique au sens étroit du terme, il faut garder à l'esprit qu'une lettre isolée en dit plus sur la vérité de l'épistolier qui se donne lui–même comme« sujet d'énonciation historique »[210].

En effet, si ces deux protagonistes de la conquête utilisent le même mode de communication, à partir du même lieu, la plaine du Chélif, dans les mêmes conditions, - un champ de bataille -, leurs objectifs diffèrent. Leur mode d'écriture est différent également tout comme leurs destinataires bien évidemment ; la situation d'énonciation ou selon

[210] Käte Hamburger, *Logique des genres littéraires.* [1e éd. 1977]. Préface de G. Genette, trad. de l'allemand par Pierre Cadiot, Paris, Seuil, 1986, p. 48.

Dominique Maingueneau[211], « le contexte de production » n'est donc pas le même. Tous deux écrivent en militaires et dans un but défini : la conquête du territoire ; le premier est dans la perspective d'une conquête à tout prix, le second dans celle de l'occupation et l'aménagement de ce territoire. La datation des lettres, nous permet de voir l'évolution de la conquête au profit de l'agresseur qui va remodeler le territoire. Nous sommes en présence de deux relations sur un espace réel et de sa représentation au plan de l'écriture mais la stratégie énonciative adoptée par le général est à l'opposée de celle de Saint-Arnaud. Bugeaud écrit à un administrateur et argumente pour obtenir les fonds nécessaires pour assurer le succès de son entreprise ; Saint-Arnaud écrit, quant à lui, à son frère, pour raconter les événements et faire part de ses ambitions, ce qui induit un registre de langue différent, une tonalité différente. Or, si la lettre est un genre souple et qu'elle s'est adaptée à divers usages, ce sont ces usages qui vont définir les différentes ramifications du genre.

Geneviève Haroche-Bouzinac note à ce sujet :

> « Ainsi la lettre, forme très différenciée à l'intérieur de ses propres limites, se caractérise–t-elle par l'instabilité de ses formes et la souplesse de son utilisation. C'est la combinaison de ces facteurs historiquement et socialement variables et de facteurs invariants (destination, souscription), qui détermine le mode de fonctionnement du genre épistolaire.»[212]

Dans une lettre, l'énonciateur s'adresse à une personne en particulier. Dans une lettre d'affaires, il s'adresse au titulaire d'une fonction. Dans une lettre intime, il s'adresse à la personne privée, à l'individu avec lequel existe unes relation d'intimité. Une intimité spécifique est créée et définie par la lettre, son contenu et les formes de son discours. Les formules de politesse ou l'emploi des registres et des tonalités démontrent qui écrit à qui. Mais cette intimité est également un moyen, le chemin jugé le plus adéquat pour atteindre un but.

Ainsi Bugeaud s'adresse à son supérieur en stratège alors que Saint Arnaud écrit à son frère en intime. Dans la correspondance, l'enjeu est une relation personnelle. Dans les deux cas la relation d'intimité est mise en œuvre parce que la correspondance s'empare

[211] D. Maingueneau précise : « Quand il s'agit de textes (relevant de « genres » c'est-à-dire de dispositifs de communication socio historiquement définis) on parlera de **contexte de production** pour désigner les conditions empiriques de production d'un texte » in *Linguistique pour le texte littéraire, op. cit.*, p. 11.
[212] Geneviève Haroche-Bouzinac, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995, p. 3.

d'un problème notoire qui regarde la collectivité. De fait la guerre, crée de nouveaux rôles pour chaque épistolier, ce qui entraîne nécessairement une nouvelle construction de l'image de soi dans la correspondance. En insistant sur le rôle qu'il assume, chaque épistolier met en valeur le devoir qui en découle. Chacun construit une mémoire, différente certes, et la lettre prend valeur de témoignage. Elle devient par ce fait source historiographique.

Or, à partir du moment où il est mis en scène, re-présenté, le terrain des opérations devient théâtre des opérations. Une frange imaginaire issue de la représentation que se forge l'épistolier de cet espace, de la relation entretenue avec le destinataire, de l'image qu'il se donne de lui-même pénètre dans le message. Ce qui rend contestable la valeur de témoignage de cette correspondance. En effet, la lettre dissimule autant qu'elle dévoile. La représentation des faits étant très subjective, elle induit souvent l'adhésion du destinataire sans aucune critique. Ces lettres restent tout de même une représentation d'un réel même si la sincérité de l'épistolier peut être discutable.

On peut supposer que Saint-Arnaud, écrivait de manière inavouée pour la postérité, au vu du nombre de ses lettres qui constituent les deux tomes publiés. Il nous faut préciser un détail, qui n'est pas sans importance, pour étayer cette analyse, *Les Lettres du Maréch*al *de Saint Arnaud* ont été triées et éditées en 1855 peu après sa mort (29 septembre 1854) par les soins de son frère et de sa veuve qui « avaient eu l'idée de magnifier son souvenir par la publication de ses lettres »[213] ; celles de Bugeaud sont restées « *inédites* » comme l'indique le titre du recueil[214], et ne furent publiées qu'en 1922 par sa petite-fille. Elles ont été réunies sous forme de recueil et annotées par un militaire[215]. Aussi nous semblent-elles plus sincères car comme le note dans l'avant propos de cet ouvrage, le capitaine Tattet, qui les a colligées : « ces lettres, n'étant pas destinées à être publiée, elles ont conservé la vie et cette spontanéité […] de la pensée. Elles sont éloquentes par elles-mêmes ». Elles sont aussi, ajoute-t-il, plus loin « intéressantes pour bien connaître le système de colonisation de Bugeaud, ses principes de combat, sa tactique, comme aussi la situation politique et sociale de la France »[216].

[213] François Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud,* Alger, Casbah Editions, 2004, p.15.
[214] *Lettres inédites du maréchal Bugeaud, Duc d'Isly*, (1784-1849), *op. cit.*
[215] En l'occurrence le capitaine Tattet, cf. références bibliographiques.
[216] *Ibid.*, p. 13.

Témoignage sur l'individu qui écrit, témoignage sur le groupe auquel il appartient ou auquel il veut s'intégrer, toujours représentation d'un ordre social, la lettre se trouve donc « à la croisée » des chemins individuels et collectifs. Ces écrits des protagonistes de la conquête nous informent sur le bouleversement de cet espace chélifien et la fondation d'un nouveau territoire, sur le plan géographique et historique. Certes, si toute fondation territoriale, et toute délimitation participent de l'affrontement qui s'exaspère sur le champ de bataille, il conviendrait, pour poursuivre cette approche géocritique du champ de la conquête, de cerner le lieu intertextuel de la bataille, sa « re-simulation élaborée sur un plan imaginaire. » En l'espèce, il ne saurait être question d'entreprendre une géocritique de l'espace fondée sur les supports textuels de deux auteurs seulement. Il faudrait d'autres occurrences comme celle d'un colonialiste et de préférence aussi celle d'un autochtone. Ce que nous proposons de faire dans la suite de notre analyse, à travers l'étude des textes d'Émile Masqueray[217] et d'Assia Djebar[218].

2. Le champ de bataille entre Histoire et fiction : Émile Masqueray.

Le titre de cette seconde partie de l'analyse du champ de bataille s'explique par l'intitulé de l'ouvrage *Souvenirs et visions d'Afrique* dont est extrait le texte choisi dans l'anthologie. Il est utile de rappeler que l'auteur, Émile Masqueray, fut professeur d'histoire au lycée d'Alger puis détenteur de la chaire d'histoire et d'antiquités d'Afrique à l'école supérieure de lettres d'Alger et créateur du « Bulletin de correspondance africaine ». Il s'agit donc d'un spécialiste de l'histoire coloniale qui va entreprendre de raconter ses souvenirs. Le terme « vision » annonce déjà la place importante de l'imaginaire dans ce livre, à la croisée des genres historique, fictionnel et autobiographique. Il a été publié pour la première fois en 1894. Cela fait donc un peu plus de cinquante ans après la conquête. Le pays ou du moins la région du Tell est pacifiée, la colonisation est bien établie. Aussi la représentation du champ de bataille à travers l'extrait intitulé « La plaine du Chéliff »[219], est elle empreinte de subjectivité et fortement imaginaire même si les référents historiques sont

[217] Emile Masqueray, *Souvenirs et visions d'Afrique,* Alger, Typograhie Adolphe Jourdan, [1ère éd. 1894], 2ème éd. 1914 (notre ouvrage de référence), p. 269-274, cf. T. 21.
[218] Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia*, Paris-Alger, J.C. Lattès/ENAL, 1985, cf. T. 33.
[219] E. Masqueray, *Souvenirs et Visions d'Afrique*, *op. cit.* ; p. 269-274, cf. T. 21.

réels. Mais elle reflète surtout l'idéologie coloniale de l'époque. Ce que nous tenterons de montrer à travers l'analyse.

La mise en récit de la conquête de la vallée du Chélif, dans cet extrait, oriente l'espace et l'ancre dans l'histoire, dans la longue durée. « C'est la plaine du Chélif, spectacle étrange de dévastations antiques », « il semble que cette terre…raconte une vieille histoire tragique de razzias et de prospérités », « vallée épique », « grand pays de guerre ». « Elle couvre de ses plis des villes romaines,… des hordes arabes, des tribus berbères, des armées marocaines, des bataillons et **déjà des colons de France**. Nous soulignons cette dernière expression qui implique que la colonisation est établie, le territoire occupé et remodelé. Discours introductif qui justifie en somme la conquête coloniale et qui annonce la représentation de ce champ de bataille qu'est depuis toujours la plaine du Chélif. Il dit, en outre, dans la lignée de la « géo-histoire », « la valeur exceptionnelle du temps long », désigné comme histoire « profonde », « silencieuse, mais impérieuse des civilisations » [220]. Car ainsi que l'explique Fernand Braudel : « Une civilisation est d'abord un espace, une ère culturelle… »[221].

Comme nous le verrons au fil de l'analyse, la re-simulation successive de trois champs de bataille dans cet espace textuel, ancre en effet l'espace géographique dans l'histoire. Dans cet espace, les repères topographiques du champ de bataille précisent les événements dont il fut le théâtre, dans l'ordre chronologique.

« Autrefois » c'est-à-dire avant la conquête française, « dans cette large trouée ouverte sur les steppes de Boghar », cet espace était lieu de bataille entre les nomades du sud et les sédentaires de la plaine. Puis la bataille pour la conquête coloniale de ces plaines a lieu « au milieu de ces champs nus ». Elle est conduite par Bugeaud et ses comparses, Changarnier avec ses légionnaires, Lamoricière avec ses zouaves. Enfin, « c'est là-bas, dans le flamboiement des collines du Dahra, au-delà d'Orléansville, que Saint-Arnaud livrait bataille à des derviches… ». « Plus loin dans les profondeurs de l'Ouest ;

[220] Fernand Braudel, « Leçon inaugurale » au Collège de France (1933), in *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1953, p. 29.
[221] F. Braudel, *Ecrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, p. 292.

Abd-El-Kader rangeait ses réguliers… ». Ces deux derniers énoncés rappellent l'espace de la conquête en butte à la résistance autochtone.

L'utilisation massive des localisateurs de lieux et des présentatifs qui structurent le texte, révèlent l'exposition centrale du champ de bataille : « c'est au milieu de ces champs nus que Bugeaud s'avançait ». Bugeaud est bien placé au cœur de la conquête du territoire. Le terme « nus » justifie implicitement l'occupation du territoire, ce qui nous permet d'établir le lien intertextuel de la bataille avec les extraits précédents.

Une autre remarque s'impose : le champ de bataille est au centre tandis que l'espace de résistance est « là-bas », « plus loin » dans « les profondeurs de l'ouest ». Ces indicateurs topographiques méritent d'être relevés car « dès lors qu'elle exprime une résistance, la fiction du champ de bataille contemporain empruntera désormais sans cesse la métaphore de la profondeur »[222].

De fait, la stratégie de représentation du champ de bataille s'appuie sur la stratégie de la bataille. Elle est orientée à partir des données topographiques qui organisent le récit qui s'invente à partir d'elle. Pour plus de précision, il est intéressant de noter que la figuration du champ de bataille antérieur à la conquête est fortement stéréotypée : « les grands nomades… tous cavaliers rangés en longues lignes blanches » - « A leur droite les chameaux porteurs de palanquins… pleins de femmes brunes » - « A gauche la troupe de fantassins méprisables, armés de bâtons et de mauvais sabres. » Cette description ancre ce texte dans le genre du récit exotique, caractéristique majeure de l'écriture coloniale. C'est une description péjorative où l'*autre* n'est qu'une masse informe comme l'indiquent les termes utilisés : « troupe » mal armée et « méprisable ». Le caractère négatif de la représentation de l'*autre* est inséparable de l'idéologie qui cimente l'unité des colonisateurs explique Jean–François Guilhaume:

[222] Catherine Milkovitch-Rioux, « le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », *op. cit.,* p. 71.

> « Il est intéressant de constater que la mémoire collective coloniale se fonde simultanément sur une opposition commune des colonisateurs par rapport à un *autre* décrit en termes négatifs. […] La catégorisation des populations autochtones par les colonisateurs repose donc sur une série de stéréotypes qui ont pour effet de renforcer leur sentiment d'appartenance collective. »[223]

La représentation du champ de bataille, lors de la conquête, est au contraire fortement laudative. Elle met en avant-scène le stratège Bugeaud, instigateur de la conquête : « Il avançait en tête de ses colonnes »[224], « fouillait de ses yeux bleus les collines » ; elle met en valeur l'armée française, valeureuse et mieux organisée, qui marche « en bon ordre », « à distance égales » derrière lui. Supérieure en nombre, cette armée composite est formée de légionnaires et de zouaves. Peut-être faudrait-il rappeler pour la suite de notre étude que la légion étrangère est un corps de troupe créé en 1831, en Algérie, et composée de soldats volontaires, en majorités étrangers, au service de la France[225]. Les zouaves sont des soldats d'un corps d'infanterie française créé également en 1831, qui sont à l'origine des soldats volontaires autochtones car le terme zouave selon son étymologie vient de l'arabe « zwawa » qui est le nom d'une tribu kabyle où furent recrutés les premiers zouaves[226]. Le corps expéditionnaire d'Algérie est mal vu en France. Selon François Maspero :

> « Les officiers bien nés ont tendance à l'ignorer voir à le mépriser. […] Pour beaucoup d'officiers, zouaves, spahis, chasseurs d'Afrique, Légion étrangère, « Bédouins français », zéphirs, ces termes-là sentent plutôt la racaille que l'arme d'élite car les combats sont livrés « dans des conditions qui font fi de l'ordre élémentaire des batailles, contre des barbares qui ignorent grossièrement les règles de la guerre : quelle carrière peuvent-ils espérer à la tête de ces gens ? Ils laissent l'Algérie aux aventuriers et aux fils de famille décavés. » [227]

La citation de Changarnier, de Lamoricière puis de Saint Arnaud, les principaux acteurs de la conquête qui ont marqué durablement la mémoire collective dans cette région,

---

[223] Jean-François Guilhaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, préface de Bruno Etienne, Paris, L'Harmattan, coll. « Minorités & Sociétés », 1992, p. 97.

[224] Bugeaud employa de nouvelles méthodes de guerre. Les troupes furent divisées en colonnes mobiles. Ces « colonnes infernales »; pourchassèrent l'ennemi par une incessante offensive et, pour l'affamer, firent le vide devant lui, incendiant les villages, raflant les troupeaux, in Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Bordas, 1978, p. 809 et internet : <http/www.wikipédia, « Thomas Robert Bugeaud », dans Charles Mullié, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, 1852 [détail édition] (Wikisource)> consulté le 5/12/2006.

[225] Définition du dictionnaire, *Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse, 1972, p. 518.

[226] *Ibid.*, p. 992

[227] F. Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud*, *op. cit.*, p. 84.

révèle le parti-pris du narrateur-historien et nous permet d'établir de nouveau le lien intertextuel avec les écrits épistolaires.

La représentation du troisième champ de bataille qu'est l'espace de la résistance, est fortement péjorative elle aussi. La citation de Saint-Arnaud livrant « bataille à des derviches » qui « se ruaient » vers lui « en désordre comme des boeufs », « presque nus », avec pour unique arme « des bâtons à la main », met en évidence la bataille inégale entre l'armée coloniale mieux organisée, techniquement supérieure et les soldats de cette armée improvisée que sont devenues les tribus spoliées de leur territoire. Elle dévoile à l'insu de l'auteur, la cruauté de Saint Arnaud : « lui qui aimait la guerre et ses tueries, contenait ses soldats d'un geste pour qu'ils tirassent bien droit et à coup sûr ». De la même façon, la citation en texte de l'émir Abd-el-Kader associée à la métaphore des « profondeurs de l'Ouest » en fait à l'insu de l'historien, la figure charismatique de la résistance à la pénétration française.

L'évocation de la bataille, dans cet espace géographique, - « vallée épique », « grand pays de guerre » - se conclue aussi de manière « épique », à l'avantage du colonisateur avec lequel se confond le narrateur qui note : « la force nous y est restée en fin de compte ». De fait, l'utilisation du « nous », marque l'appartenance de l'auteur- narrateur au groupe colonial comme le rappelle l'étude du titre *Souvenirs et visions d'Afrique* qui annonce que le texte appartient à un genre mixte mêlant souvenirs vécus et fantasmés. En tant que vainqueur et colonisateur, il se sent investi d'une mission avec ce qu'elle comporte « d'honneur et d'obligations hautes », envers les orphelins de cette guerre. Il poursuit : « nous y sommes les héritiers de tous ceux qui sont tombés sous nos balles, nous sommes les tuteurs de leurs enfants ». Le texte se ferme en boucle : le rappel de cet espace de guerre et de « civilisations entremêlées » qu'est la plaine du Chélif, justifie ainsi la bataille coloniale pour une noble cause, la mission civilisatrice de la France.

Cette mission civilisatrice inscrite en filigrane, prétexte à toute occupation du territoire, à toute colonisation s'explique si on se réfère à la situation d'énonciation ou à ce que Maingueneau désigne par le contexte de production du texte. Le livre paraît en 1894, la pacification de l'Algérie est presque finie, la colonisation bien installée. L'auteur raconte ses souvenirs et s'adresse à un public français. En effet, l'ouvrage de Masqueray est

fortement daté par l'idéologie coloniale qu'il véhicule. Cela n'est pas étonnant car l'auteur, contemporain de Jules Ferry[228], est historien. Or s'il est une discipline institutionnelle qui joua un rôle prépondérant dans la diffusion et le conditionnement de l'idéologie coloniale, c'est bien l'Histoire. En effet les récits d'Histoire sont bâtis sur des récits épiques qui frappent l'imaginaire. La France est présentée comme une mère bienveillante et protectrice qui assure sa mission civilisatrice.

La métaphore de la stratégie littéraire prend tout son sens dans ce cas précis. L'écriture s'appuie précisément sur la stratégie de la bataille pour rappeler que le champ de bataille n'est pas le théâtre de l'événement mais de la durée. Il explique implicitement l'occupation effective et durable du territoire conquis. On remarque aussi comment le champ de bataille littérarisé devient théâtre de la guerre. En effet, la représentation du champ de bataille chez Masqueray, est organisée en trois moments comme un drame : exposition, nœud, dénouement.

Nous avons mis en évidence que l'ordre du texte se répartit en trois parties : une introduction ou exposition de l'espace géographique se confondant avec le champ de bataille, un développement se caractérisant par la mise en scène historique de ce champ de bataille - ce qu'a été de tout temps la plaine du Chélif -, et la conclusion qui en découle pour justifier la bataille coloniale et l'occupation de la plaine qui devient ainsi territoire français. Il convient de souligner la violence et les moyens utilisés dans cette bataille inégale car ainsi que le remarque l'historien Mohammed Harbi :

> « La violence inaugurée par la colonisation comportera deux aspects. Du côté du colonisateur, elle procède d'une conquête militaire, sans être - c'est une de ses particularités - soumise au code de l'honneur des armées et aux lois de la guerre, comme en témoignent les écrits d'officiers français, et notamment la correspondance du maréchal Saint-Arnaud, véritable anthologie du meurtre, du massacre collectif, du pillage. La violence est aussi économique et politique. » [229]

Aussi la mise en texte de manière elliptique de la bataille de « Saint Arnaud » dans les « collines du Dahra » va nous permettre d'établir le lien avec l'espace de la résistance

[228] Le texte fait écho au discours de Jules Ferry à la chambre des députés lors de la séance du 28 juillet 1885 : « …Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ».

[229] M. Harbi, « Le poids de l'Histoire, Et la violence vint à l'Algérie », *in Le Monde Diplomatique, archives juillet 2002.*

face à l'espace de la conquête Il s'agit en fait d'un épisode tragique dont il importe au préalable de situer les faits sur le plan géographique et historique.

III. RÉSISTANCE À LA CONQUÊTE ET BARBARIE COLONIALE.

« L'affaire du Dahra »

L' « affaire du Dahra » demeure dans les annales de la conquête comme une sorte de bavure (regrettable, selon le terme consacré). Elle n'est pourtant pas isolée. On connaît officiellement au moins quatre tueries similaires opérées dans la région par des commandants de colonnes à la même époque. Il faut cependant situer les faits dans leur contexte historique.

Le 14 Août 1844 sur les berges de la rivière Isly qui fait frontière entre l'Algérie et le Maroc, le général Bugeaud bat les armées du sultan qui avait donné refuge à l'émir Abd El Kader. Il croit à une victoire définitive sur la résistance algérienne et organise l'installation permanente des Français dans la plaine du Chélif. Sur la côte, les armées coloniales occupent Ténès et Mostaganem depuis 1842. Au sud, depuis le début de la même année 1842, l'avant poste fortifié de Ammi Moussa, créé à mi flanc de l'Ouarsenis, assure aux Français un contrôle partiel sur les mouvements des tribus montagnardes Beni Ouragh, Beni Ouazzane et Tigrin.

Au cœur de la plaine et sur la rive droite du Chélif, El-Asnam (aujourd'hui Chlef) est depuis avril 1843, le siège d'une garnison puissante. Le général Bugeaud l'a baptisée Orléansville en hommage à son protecteur politique le duc d'Orléans, mort l'année précédente. Pouvant être ravitaillée par le nord-est à partir de Miliana où l'armée coloniale a pris pied définitif en 1842 et par le port de Ténès, distant de 50 km, Orléansville devient le centre du dispositif militaire qui permet à la colonisation de contrôler la plaine du Chélif et les deux chaînes montagneuses qui l'encadrent longitudinalement : l'Ouarsenis et le Dahra.

Le Dahra n'est pas à proprement parler une chaîne montagneuse, mais un développement collinaire calcaire d'une hauteur moyenne de 600 m. profondément creusé par des ravines et percé de nombreuses grottes. Orienté dans le sens Est-Ouest, il fait façade à la mer, sur la totalité de son développement, s'inscrivant ainsi entre Cherchell et

Mostaganem en falaise abrupte longue de près de deux cent kilomètres. Par endroits il est coupé de brèches qui permettent une communication des hameaux côtiers avec l'intérieur. Phéniciens et Romains ont mis à profit ces ouvertures pour y tracer des routes. Parmi ces routes, la plus ancienne et la plus importante est celle qui relie Ténès à Orléansville. Sans doute séquelle du cloisonnement des tribus par les Romains du temps de Trajan et d'Hadrien, elle marquait encore au début de la colonisation, une ligne de partage entre les habitants du Dahra. Les habitants du nord (vers Cherchell) vivaient de la pêche et de l'économie forestière. Ceux du sud en revanche, ignoraient complètement la mer et s'adonnaient exclusivement à la petite transhumance pastorale. Ils élevaient chèvres et moutons. Le célèbre Mérinos amélioré par les Espagnols, est baptisé du nom de l'une des tribus majoritaires qui parcouraient les montagnes crayeuses derrière leurs troupeaux : les Beni Merine.

C'est précisément à l'intérieur de ce Dahra pastoral que Assia Djebbar réécrit ce sauvage épisode de la colonisation où pendant trois jours et deux nuits (du 19 au 21 Juin 1845), sous les ordres du colonel d'état-major Pélissier, les troupes françaises asphyxièrent avec des fumées de bois et de broussailles plus de 1500 hommes, femmes, et enfants de la tribu des Riah. Les malheureux avaient fui leur approche et cherché refuge avec leurs troupeaux, dans une caverne du nom de « Ghar El Frachich ». Cet acte barbare qui sera à l'origine du néologisme « enfumade » n'était pas le premier à l'actif des Français. Trois autres enfumades ont été commises, toutes perpétrées avec la même cruauté et toutes dans le Dahra[230].

---

[230] Note sur «Les enfumades du Dahra », in F. Maspero, *L'honneur de Saint-Arnaud, op. cit.*, p. 208-210 :
1844. *Enfumades des Sbeah (Dahra) par Cavaignac,* Commandant de la subdivision d'Orléansville. Rapport de Canrobert : « J'assistai à la première affaire des grottes. J'étais avec mon bataillon dans une colonne commandée par Cavaignac. Les Sbeah venaient d'assassiner des colons et des caïds nommés par les Français ; nous allions les châtier. Après deux jours de course folle à leur poursuite, nous arrivons devant une énorme falaise à pic. Dans la falaise est une excavation profonde formant grotte. Les arabes y sont. On pétarada l'entrée de la grotte et on y accumula des fagots de broussailles. Le soir, le feu fut allumé. Le lendemain, quelques Sbeah se présentaient à l'entrée de la grotte demandant l'aman à nos postes avancés. Leurs compagnons, les femmes et les enfants étaient morts...Telle fut la première affaire des grottes. On n'en parla guère, parce que le colonel Cavaignac, avec sa prudence ordinaire, ne s'était pas étendu sur le nombre des Arabes morts de *l'enfumade* ». (C'est Canrobert qui souligne le mot), p. 210.
Juin 1845. *Enfumades de tribus du Dahra par le lieutenant-colonel Canrobert opérant à la tête d'une colonne distincte.*
« Moi-même, je fus amené à pareille extrémité. Me trouvant devant les grottes occupées par les Arabes qui me reçoivent à coups de fusil, je les somme de se rendre. Les laisser, c'est leur permettre de tuer mes soldats durant la marche à poursuivre. Les bloquer, c'est impossible ; la chaleur est étouffante, il n'y a point d'eau, les hommes n'ont plus de vivres. Je réitère les sommations, je préviens les kabyles. Comme il n'y a pas de bois, je bouche l'entrée de la caverne avec des pierres ». […] « Si j'avais fait autrement, un grand nombre de

Les prétextes aux massacres seront les mêmes : châtier les complices de Boumaza un jeune prédicateur, né au cœur du Dahra, qui sillonne le pays et sème le vent de la révolte au sein des tribus menaçant ainsi les acquis de la colonisation. Les tribus se soulèvent contre l'armée française rompant ainsi la quiétude coloniale acquise par la bataille d'Isly. L'enfumade, qu'évoque Djebbar dans le chapitre qu'elle intitule « Femmes enfant, bœufs couchés dans les grottes », subsista dans les mémoires parce qu'à la différence des précédentes, gardées dans le secret, elle fut immédiatement portée à la connaissance de l'opinion mondiale grâce au tapage orchestrée autour d'elle par les parlementaires français de l'opposition, abondamment relayés en cela par les journaux, grâce également à la relation qu'en avait faite à un journal de son propre pays, un Espagnol engagé dans les troupes françaises et qui en tant qu'officier, avait pris part à la tuerie collective.

2. L'« enfumade » des Ouled Riah dans la littérature : Assia Djebar

Chez Assia Djebar, dans *L'amour, la fantasia,* le chapitre intitulé « Femmes, enfants, boeufs couchés dans les grottes » [231], relate la fin tragique par « enfumade » en juin 1845, de la tribu des Ouled Riah. Le récit est précis. Assia Djebar y rapporte des faits aussi notoirement connus que leurs sources[232]. La romancière a une façon particulière d'appréhender l'Histoire, de la reconstruire, par la mise en scène du référent géographique et en abordant la chronologie par le fragment. De fait, en revisitant entre autres événements de la conquête française de l'Algérie, la tragédie des « Enfumades du Dahra », elle procède à une mise en récit à la fois chronologique et topographique du conflit, comme en témoignent les sections du récit et sa structuration spatiale.

---

mes soldats seraient tombés inutilement...Je me suis toujours attaché au soldat, je l'ai aimé comme un enfant, j'ai toujours fait mon possible pour atténuer ses peines … Je me serais toujours reproché la perte d'un seul de mes soldats causée par mon fait [...] », p. 210-211.
9 Août 1845 *Enfumades des Sbeah du Dahra par Saint Arnaud,* commandant de la subdivision d'Orléansville (lettre à son frère Adolphe du 15 août 1845). Cf. Anthologie T. 33.

[231] A. Djebar, *L'Amour, la fantasia,* Paris/Alger, J.C. Lattès/ENAL, 1985, p. 77-90, cf. T. 33.

[232] L'authenticité de ces sources est indiscutable : rapport des faits dressés par les acteurs même des événements, des officiers et soldats de l'armée française, écrivant à chaud le plus souvent, soit à leurs supérieurs, soit à leurs familles, soit entre eux, avec ce cynisme et cette fidélité au réel qu'autorise la certitude de l'impunité totale et d'un certain « bien-fondé » des « opérations ». Les noms, les lieux, les dates, les distances, les chiffres, les batailles et les bilans, tous les éléments sont connus avec une précision militaire. Cf. note ci-dessus.

« Le printemps de l'année 1845 est marqué par l'effervescence de toutes les tribus berbères du centre–ouest du pays ». L'espace est historiquement daté mais non défini. Le récit est ancré dans une région de l'intérieur du pays où la résistance à la conquête explose tandis que son chef charismatique est éloigné : « L'émir Abdelkader refait ses forces à la frontière marocaine ». Malgré cette absence, « entre Ténès et Mostaganem », « entre Miliana et Orléansville », « la guerre reprend dans cette région du Dahra ». Le chef de la rébellion est un jeune prédicateur, âgé de vingt ans. Le « Chérif » se nomme Boumaza[233], on l'appelle aussi *Moul es sâa,* le maître de l'heure. Il est considéré comme un *mahdi*- un envoyé directement inspiré par Dieu. Ce n'est plus la guerre de résistance et d'indépendance telle que l'a livrée l'émir Abd El Kader. C'est la guerre populaire sans armée organisée où, définitivement tous les coups sont permis pour terroriser et exterminer l'ennemi, avec des partisans prêts selon l'expression de Charles-André Julien, « à tous les sacrifices et à tous les excès ». Boumaza s'appuie sur les confréries religieuses, car patriotisme et mysticisme se confondent, pour soulever les tribus des montagnes entourant le Chélif. Le champ de la conquête redevient ainsi champ de bataille.

« En avril », Boumaza « attaque Ténès et risque de prendre Orléansville ».

« En mai », les armées françaises « battent campagne, répriment les rebelles et incendient leurs villages.» Saint-Arnaud « contraint les guerriers des Béni-Hindjès à remettre leurs fusils ».

« Le mois de juin commence. » « Le maréchal Bugeaud, qui a supervisé » les opérations, prend le bateau à Ténès « le 12 juin »pour rejoindre Alger. Le lieu du champ de bataille, « le Dahra » est évoqué au fil des mois comme l'indiquent les repères temporels de cette première partie : « en Avril », « en mai », « le mois de juin commence ». L'insurrection est vaincue à la faveur d'un mouvement savamment combiné des détachements français à travers les montagnes et la plaine du moyen Chélif, il reste cependant quelques « tribus de l'intérieur encore insoumises ». Bugeaud confie le soin à ses subordonnés de réduire les derniers îlots de résistance. Le récit du drame, de l'affrontement ultime se précise, égrené par les dates.

[233] Littéralement « l'homme à la chèvre ».

La veille de son embarquement, « le 11 juin », le maréchal, laisse un ordre écrit à son colonel d'état-major Pélissier, qui pourchasse les derniers Ouled Riah[234] encore en armes en rive droite du Chélif. Il lui enjoint d'imiter l'exemple de Cavaignac : « Si ces gredins se retirent dans leurs grottes, imitez Cavaignac[235] aux Sbeahs, enfumez-les à outrance comme des renards »[236]. Cet ordre rapporté textuellement par Cassaigne, l'aide de camp de Pélissier, est révélateur du caractère de Bugeaud et de sa conception de la colonisation du pays.

L'ordre de Bugeaud tombe comme un couperet. « Le 16 juin, Pélissier place son camp au lieu dit « Ouled el Amria ». La répression est sanglante, « maisons incendiées », « troupeaux razziés ».

« Le lendemain, les Ouled Riah, entament la négociation » mais l'imposition de guerre exigée est énorme et surtout ils « renâclent à remettre leurs armes ». « Ils rejoignent leurs arrières : des grottes considérées comme inexpugnables et qui leur servaient d'abris déjà au temps des Turcs ». Ces grottes qui ont pour toponyme local « Ghar el Frachich » (les Grottes des chauves-souris), sont leur ultime refuge contre la traque des soldats de Pélissier.

Les références géographiques sont précises. Ces grottes « sont situées sur un contrefort du Djebel Nacmaria », ce qui désigne géographiquement une arête montagneuse secondaire qui vient butter contre une arête principale et signifie donc qu'il s'agit d'un lieu particulièrement difficile d'accès dans « un promontoire à 350 mètres d'altitude, entre deux vallées » qui indique encore un cap élevé et peu aisé à atteindre. Dans ces cavernes sont aménagés des « silos qui permettent » aux insurgés « de tenir longtemps et de défier l'ennemi ». L'espace de la résistance face au champ de la conquête se replie dans les grottes.

« A l'aube du 18 juin », Pélissier est résolu à agir vite. Guidé par le chef du goum[237] il s'installe « sur le plateau d'El-Kantara qui domine les grottes ». Il repère les issues de cet espace où sont terrés les Ouleds Riah, et « de grands feux seront allumés aux ouvertures. »

---

[234] Les Ouled Riah sont des tribus montagnardes du Dahra central. Leur territoire chevauche les deux rives du Chélif.

[235] Eugène Cavaignac, alors commandant de la subdivision d' Orléansville en 1844, avait enfumé et provoqué la mort de plusieurs centaines de Sbeah, dans les grottes où les membres de cette confédération tribale conjointe avec celle des Oueld Riah avaient cherché abri.

[236] Assia Djebar, *L'Amour, la fantasia, op. cit.*, p. 78.

[237] Mot arabe signifiant troupe, formation militaire supplétive qui était recrutée parmi les autochtones.

Des pourparlers s'engagent, les réfugiés acceptent l'imposition de guerre 75000 francs, mais ils hésitent à se rendre craignant d'être emmenés captifs à « la prison des cigognes » de Mostaganem[238].

Le feu est rallumé « et la fournaise va, sans discontinuer, être alimentée toute cette journée du 19 juin et toute la nuit suivante. »

Le « 20 juin 1845, à Nacmaria, six heures du matin », « la tribu des Ouled Riah, a été tout entière anéantie par « enfumade ».

« Le 21 juin 1845, Pélissier donne l'ordre de les sortir et de les compter, « soixante rescapés sont sortis de ce cimetière, pas tout à fait morts. Une quarantaine pourra survivre » et « mille cinq cent hommes, femmes, enfants, vieillards, plus leurs troupeaux » gisent dans « ces grottes à jamais peuplées »[239].

Le champ de bataille est fidèlement reconstitué sous la plume de l'historienne mais sur le plan narratif, nous noterons que les marqueurs temporels, d'abord indéfinis se précisent progressivement et parallèlement aux indicateurs de lieux pour la mise en scène de la bataille qui permettra au champ de la conquête d'investir l'ultime espace de la résistance. Dix jours seulement après l'ordre de Bugeaud (le 11 juin) ont suffit pour réduire la résistance (le 21 juin). La narratrice évoque pour conclure encore une autre enfumade, celle de Saint-Arnaud[240]qui enfume à son tour, la tribu des Sbéah deux mois seulement après Pélissier.

Les traitements fictionnels du réel chez Djebar

Chez Assia Djebar, le récit est scrupuleusement conforme aux sources historiques des enfumades des Ouled Riah. Cette auteure construit son récit essentiellement sur la base des rapports officiels et de correspondances rédigés à chaud par les acteurs de l'événement et des témoins de premier plan. Elle les cite : tous sont militaires.

[238] Prison qui a triste réputation et citée ainsi en texte : « A la prison de la « Tour des Cigognes », à Mostaganem, comme dans les citernes romaines, transformées en geôles, du nouveau Ténès, les irrédentistes qui sont de plus en plus nombreux comme otages, croupissent. », p. 78.
[239] *Ibid.*, p. 93.
[240] Cf. Lettre de Saint-Arnaud, deuxième partie de l'anthologie, T. 31.

D'abord, le colonel Pélissier, l'organisateur et l'ordonnateur des enfumades. Il écrit sur les lieux même de l'événement. Son rapport, à destination de son supérieur immédiat le maréchal Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie, porte la date du 22 juin 1845, soit trois jours plus tard. C'est la relation la plus détaillée et la plus précise du drame. Elle comporte le souhait du colonel de n'avoir plus à exécuter pareil ordre et les noms de soldats à promouvoir pour leur mérite démontré pendant la manœuvre.

Elle cite également la lettre écrite par Pélissier le 20 juin, et adressée à son collègue, le colonel Saint Arnaud, lui-même en opération dans le Dahra, au nord de la ville d'Orléansville. Son encre a séché à la chaleur de la fournaise mortelle. On y trouve les mêmes regrets, les mêmes considérations techniques, des bouffées d'orgueil militaire mal réprimées et un bilan très satisfaisant des enfumades : la capture de la famille de Ben Nekkah, adjoint de Boumaza, retirée vivante de sous les cadavres, et la reddition de cinq tribus voisines, avec leurs fusils.

Puis deux témoins oculaires complètent ses sources-clés : un officier espagnol, attaché à l'état-major français ; son texte sera publié dans un numéro du journal *Héraldo* de l'année 1845, et un anonyme que le médecin militaire P. Christian reproduira à son tour dans son livre *l'Afrique Française* paru au cours de la même année 1845. Tous deux rapportent ce qu'ils ont vu et entendu à l'extérieur des grottes et à l'intérieur, quand Pélissier aura ordonné de sortir les morts et les survivants.

Enfin, la masse des autres pièces officielles qu'elle a consultées (comptes-rendus des séances de l'assemblée nationale, articles de journaux, écrits d'historiens, correspondances diverses…) ne lui servira qu'à ajouter quelques précisions, d'ordre historique, sans incidence sur la thématique du texte.

• Fiction et intertextualité

Sur le plan intertextuel, si comme l'affirme Julia Kristeva : « Tout texte se construit comme mosaïque de citations, tout texte est absorption et transformation d'un autre texte »[241], il est intéressant de pointer les procédés de transformation au niveau de l'écriture

[241] Julia Kristeva, *Sémiotiké, Recherche pour une sémanalyse*, Paris, Le Seuil, 1969, p. 85.

des données de base. Comment à partir de personnages, de faits et de lieux réels, un écrivain fait-il oeuvre d'imagination ? Par quels processus sa sensibilité et son esprit transposent-ils le « donné objectif » en fiction romanesque? Quels éléments du décor, quelles séquences d'un évènement, quels aspects de ses acteurs sélectionne-t-il dans son traitement fictionnel, à l'exclusion de tous les autres ?

Il est à noter que les matériaux historiques sont précis, les personnages sont réduits aux œillères d'un ordre militaire et le décor du drame est pris dans le figement du théâtre classique. Cependant à tous ces obstacles opposés à l'imaginaire créateur on remarque que chez Djebar, s'ajoutent les impératifs que lui dictent la déontologie de l'historienne et le parti pris de concision qu'elle observe dans la relation des faits. De fait, si les lettres du maréchal Bugeaud, de Saint-Arnaud ou celles de Pélissier et du simple soldat nous éclairent sur un pan de l'histoire de la conquête, elles permettent, par leur « citation » dans le roman, d'analyser les mécanismes mis en jeu au niveau de l'écriture dans la transposition d'un fait historique, de la lettre à la fiction, de l'épistolaire à la narration littéraire, des vainqueurs aux « vaincus » reprenant en mains (ou en mots) leur histoire.

La mise en texte des faits par Assia Djebar à partir de relations de l'époque est un lieu d'observation privilégié de la manière dont Histoire et Littérature échangent leurs pouvoirs, mettant en pratique l'échange de textes et la transformation par le geste de création de ses sources historiques[242].

La reprise des témoignages des principaux protagonistes constitue ainsi la trame de la fiction qui entend reconstituer, reconstruire le déroulement des faits. C'est donc en leur état incomplet, souvent avec la ténuité de l'esquisse que s'identifient les schèmes générateurs de fiction dans le chapitre « *Femmes, enfants, boeufs couchés dans les grottes* ». Encore que cette tâche d'identification reste impossible si ce trop rapide passage n'est confronté avec les autres et si l'itération dans l'écriture ne différenciait avec précision

[242] El djamhouria Slimani Aït Saada, « Histoire et fiction dans un roman algérien contemporain : *L'Amour, la fantasia* d'Assia Djebar » in Richard Jacquemond, *Histoire et fiction dans les littératures modernes (France, Europe, Monde arabe) l'écriture de l'Histoire*, tome 2, Paris, L'Harmattan, 2005, actes du colloque international de la faculté des Lettres du Caire, *L'écriture de l'Histoire entre historiographie et littérature*, 4-6 décembre 2004.

le schème structurant de la linéarité narrative. Cette analyse qui ne prétend pas brosser l'ensemble de la thématique de Djebbar[243] se limitera à la citation des schèmes présents dans le chapitre pré-cité : la théâtralisation des faits ou fantasia, le rôle de la lumière, la violence préalable et l'érotisation de la fusion. Nous tenterons de le voir à travers la récurrence du motif de la parade ou « fantasia ».

La possession par la violence est chez Djebar l'un des grands actes significatifs des destinées individuelles et collectives. Mais pour être consacrée comme telle, cette possession doit être précédée d'un cérémonial, une parade, analogue à un ballet ou une fantasia où les candidats potentiels à la possession doivent se monter à la vue de leur partenaire, laquelle peut être une femme, une nation à conquérir, ou une grotte comme celle de Nacmaria où les Ouled Riah ont trouvé refuge et où les soldats du goum effectuent déjà l'exhibition équestre annonciatrice de l'enlacement sanglant qui unira bientôt bourreau et victime :

> « En avant de cette ultime marche, les cavaliers arabes d'El Hadj el Kaim caracolent : ils ne résistent pas à une fantasia d'ouverture. Face à ces hauteurs menaçantes qu'ils savent habitées à l'intérieur, ne veulent-ils pas se masquer plutôt leur angoisse? »[244]

Certains se sont ressouvenus de leurs origines et ont déserté à la faveur de la nuit, d'autres éprouvent un début de compassion pour leurs prochaines victimes. Amputée des transfigurations de l'artiste et de l'écrivain, cette scène *enivrante* est rendue à son prosaïsme. « Ses effets magiques dotent de chair et de conscience même les frustes cavaliers d'El Kaïm ».

La parade, ballet coordonné, visant à séduire, à effrayer ou voué à une autre fin est prélude à tous les possibles ; elle libère le rêve de la romancière : elle peut enrichir ses paysages de tous les ornements et prêter à ses personnages des pensées et des émotions qui ne leur sont pas familières. Elle est l'annonce et le préalable, parfois même les prémices de l'union charnelle de l'héroïne femme ou terre -son enjeu et sa récompense- avec le héros élu comme l'illustre ce passage :

---

[243] Signalons que ce roman est un de ceux qui a été le plus étudié, à juste titre car, dans la production de la romancière, il représente une pièce essentielle et très réussie.
[244] A. Djebar, *L'amour, la fantasia, op. cit.*, p. 80.

> « Le décor ainsi déployé accentue la surprise et l'effarement des victimes. Paysages que l'on traverse durant des heures, que le récit ensuite immobilise et les hommes caracolent en pleine charge de l'aube. Symphonie exacerbée de l'attaque, piétinements par lancées furieuses, touffes de râles emmêlés jusqu'au pied des cavales… Bosquet s'attarde sur la violence des couleurs… L'élan des retombées le fascine... Notre capitaine s'adonne à l'illusion de ce divertissement viril : faire corps avec l'Afrique rebelle, et comment, sinon dans le vertige du viol et de la surprise meurtrière. » [245]

Assia Djebar délègue aux témoins visuels (le soldat anonyme divulgué par le docteur P. Christian et l'officier espagnol) le soin de décrire le meurtre collectif, l'ampleur du brasier, jetant ses lueurs sur les soldats qui l'alimentent, les cris et les détonations venant de l'intérieur, le silence des 2500 hommes de troupe qui contemplent la progression des flammes. Pendant un moment, elle partage le regard et les sentiments des soldats, le feu les venge :

> « J'imagine les détails du tableau nocturne : deux mille cinq cent soldats contemplent, au lieu de dormir, cette progressive victoire sur les montagnards…Certains spectateurs se sentent sans doute vengés de tant de veilles ! Les nuits d'Afrique ! Outre le froid et la nature que l'ombre fige davantage, les glapissements des chacals font sursauter ; les voleurs de chevaux, leur corps nu enduit d'huile…sèment de brusques terreurs au cours desquelles dormeurs et sentinelles du même camp s'entretuent. » [246]

L'image d'une Afrique où nature, bêtes et hommes sont réunis par une hostilité et une volonté de nuire instinctives, cette image est l'alibi officiel régulièrement servi à l'opinion publique par les partisans de la violence coloniale. A. Djebbar consent à y souscrire. Elle admet même que le harcèlement nocturne d'une troupe puisse à la longue, provoquer ses représailles les plus cruelles. L'objectivité de l'historienne est consolidée par son effacement devant les deux témoins majeurs, quand vient l'heure de pénétrer dans les antres noires de fumées et de rendre compte du résultat. Les dépositions ramenées par deux personnes qui ne se connaissaient sûrement pas sont traitées par juxtaposition et comparaison. Cette méthode atteste une volonté d'objectivité irréprochable. La concordance des descriptions et des chiffres macabres qu'ils renferment ne permet plus le doute sur leur sincérité :

> « Ce second témoin en arrive au même décompte : plus d'un millier de morts, sans compter tous ceux qui, entassés les uns sur les autres ne forment qu'une bouillie, sans

[245] *Ibid.,* p. 67-68.
[246] A. Djebar, *L'amour, la fantasia, op. cit.,* p. 104.

> tenir compte des enfants à la mamelle, presque tous enveloppés dans les tuniques des mères… »[247]

L'historienne refuse de juger l'horreur. Au moment où, Pélissier donne l'ordre de sortir les cadavres « au soleil » et de les compter, à ce niveau du récit l'auteure rompt avec l'historienne au profit de la romancière car seuls les états d'âme des bourreaux l'intéressent : « La fiction, ma fiction, serait-ce d'imaginer si vainement la motivation des bourreaux ? » Cet énoncé peut être compris comme affirmation plutôt que question. Le lecteur est averti dès l'instant où s'opère la substitution, où l'écrivaine se libère de l'immédiateté des faits et reprend sa souveraineté sur les regards, les émotions et les significations :

> « Plutôt que les pas des premiers arpenteurs ; quand, à la lueur des lanternes, ils découvrent les asphyxiés de l'ombre, me fascine davantage l'instant de l'exposition des cadavres :
> "On en sortit de la grotte environ six cents", note l'officier espagnol et il souligne le trouble du colonel entouré de son état-major, tous raidis par une froide stupeur.
> Six cents Ouled Riah couchés à l'air libre, allongés côte à côte, sans distinction de sexe ou de rang : les notables avec les plus pauvres, les orphelins de père, les veuves, les répudiées, les bébés langés au cou des mères, ou accrochés à leurs épaules…Des cadavres dépouillés de leurs bijoux, le visage noirci, dorment dans un silence qui les dénude. Ils ne seront ni lavés, ni enveloppés de linceul ; nulle cérémonie d'une heure ou d'une journée n'aura lieu… »[248]

Pélissier: « est troublé… ». Son trouble est attesté par un tiers, un témoin-clé. L'état-major partage son saisissement.

> « Asphyxiés du Dahra que les mots exposent, que la mort déterre. L'écriture du rapport de Pélissier, du témoignage dénonciateur de l'officier espagnol, de la lettre de l'anonyme troublé, cette écriture est devenue graphie de fer et d'acier inscrite contre les falaises de Nacmaria. » [249]

Ce passage nous permet de mettre en évidence le rôle de l'écriture dans la transformation de l'histoire comme en témoigne aussi l'écriture poétique de ce passage extrait de « *Biffure* »:

---

[247] *Ibid.*, p.106.
[248] A. Djebar, *L'amour, la fantasia, op. cit.*, p.107.
[249] *Ibid.*, p. 110.

« Pour lire cet écrit, il me faut renverser mon corps, plonger ma face dans l'ombre, scruter la voûte de rocailles ou de craie. Laisser les chuchotements immémoriaux remonter, géologie sanguinolente. » [250]

L'ombre, la voûte de craie rappelle de manière fort symbolique les grottes du Dahra puisque comme nous l'avons précisé plus haut le Dahra est un développement collinaire calcaire percé de nombreuses grottes. La « montagne de craie » est aussi l'expression utilisée par certains géographes pour désigner ce massif montagneux. Mais l'analyse de ce texte ne peut se comprendre sans référence aux différentes parties qui structurent le roman.

L'amour, la fantasia est une suite de récits, les uns historiques, les autres autobiographiques qui n'acquièrent de cohérence et d'intelligibilité que s'ils sont étudiés dans leur totalité. Pris isolément, leur brièveté, ne peut rendre compte des mécanismes mis en œuvre dans l'entreprise de l'écriture créatrice. En effet, *L'amour, la fantasia* obéit à une structure en miroir qui, d'un chapitre à l'autre déploie systématiquement un jeu de correspondances dans le sens de la comparaison et de l'argument, entre l'autobiographie de l'écrivaine et l'histoire de la colonisation de l'Algérie par la France. L'écrivaine décrit minutieusement, sur la base d'archives et de documents attestés, la confrontation des Algériens et des Français depuis la conquête jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, en analysant les aspects contradictoires de cette période et donne sa propre vision de cette phase considérée comme décisive dans la formation de son individualité. Ainsi la recherche historique est complétée par une vision personnelle basée sur une perception subjective qui a pour but de renouveler et d'enrichir l'entreprise autobiographique.

• Histoire, écriture et stratégie énonciative

Sur le plan énonciatif, le « Je » est porteur d'une expression et d'un message qui ne sont pas seulement personnels mais collectifs. La recherche autobiographique ne sera pas celle du passé personnel centré sur l'enfance et la vie familiale ; mais celle d'un itinéraire individuel ancré dans la réalité communautaire :

[250] Cf. Anthologie, T. 34.

> « Avant d'entendre ma propre voix, je perçois les gémissements, les râles des emmurés du Dahra : ils assurent l'orchestration nécessaire, ils m'interpellent, ils me soutiennent pour qu'au signal donné, mon chant solitaire démarre. » [251]

Cette articulation de la relation individus - autres membres de la communauté est doublée d'une articulation qui engage ce grand Autre qu'est l'étranger. C'est pourquoi le recours à l'Histoire est déterminant. Cette démarche inscrit le texte dans un champ où l'intertextualité est fondamentale et où apparaît la fonction déterminante de la lecture. Et si de fait toute lecture est aussi réécriture, l'écriture chez Djebar, apparaît d'une part, comme une rupture et un moyen de renouer avec le passé en vue de renouveler la filiation avec les autres femmes et leur donner voix. L'écriture se révèle d'autre part, espace de la violence qui accompagne la violence de l'Histoire. Elle est instrument d'usurpation et de possession de l'autre : colonisation des signes qui accompagne et suit la conquête et l'invasion de cette patrie avec laquelle la narratrice se confond. Elle réalise que la guerre des armes est doublée d'une guerre des signes :

> « *Et l'inscription du texte étranger se renverse dans le miroir de la souffrance, me proposant son double évanescent en lettres arabes , de droite à gauche redévidées ; elles se délavent ensuite en dessins d'un Hoggar préhistorique… »* [252]

Comme le souligne Mourad Yelles :

> « Juillet 1830 consacre de manière spectaculaire l'avènement du Signe occidental et la faillite des codes sémiologiques traditionnels […] Avec les premières relations et autres chroniques militaires, l'écriture étrangère est déjà dans la place. Métaphoriquement, elle entame sa carrière prodigieuse sur les pas de la troupe, dans le sillon du soldat-défricheur, et la poursuit plus tard dans le tracé de craie sur le tableau noir de l'instituteur-éducateur - *tabula rasa* de la culture autochtone… Cette trajectoire fulgurante va précipiter des générations d'"indigènes" dans le malheur et les transes de "l'amour bilingue". »[253]

C'est cette guerre dont son autobiographie est devenue le lieu qu'Assia Djebar va porter au présent en convoquant l'Histoire et son écriture par les Français et en la revisitant à la lumière de sa propre lecture des événements. La lecture de ces extraits et leur analyse

[251] A. Djebar, *L'Amour la fantasia*, *op. cit.*, p. 243.
[252] Cf. T. 35.
[253] M. Yelles, *Les Miroirs de Janus, Littérature orales et écritures postcoloniales (Maghreb-Caraïbes),* Alger, OPU, 2004, p. 30.

sur le plan littéraire sont intéressantes à plus d'un titre, car pour un lecteur averti le plus important n'est pas seulement d'interroger l'Histoire pour en vérifier la vraisemblance mais surtout d'interroger les mécanismes textuels eux- mêmes. Il s'agit donc pour l'analyste de voir comment l'introduction de l'Histoire dans la littérature entraîne de profondes modifications des éléments romanesques et permet de façon paradoxale à mieux saisir la réalité. Car comme l'affirme Pierre Barbéris : « Dans toute situation historique, il existe de l'historique non encore dominé, qui est justement l'objet, la matière de la littérature. »[254]

Et si de fait l'important, pour l'historien, réside dans un « réel objectif » ; pour l'écrivain comme la réalité est fragmentée, multiforme, floue et le plus souvent décevante, l'important, réside dans la transmission des perceptions et des sensations. Ainsi Djebar, en s'appuyant sur des documents historiques de première main s'attache non à les reproduire mais à les transformer et à les doter d'une forte charge émotionnelle. Dans la sélection des matériaux et dans leur ré-agencement par l'écriture, dans quelle part la volonté consciente du romancier intervient-elle et dans quelle part s'efface-t-elle pour laisser place à ce qui peut s'appeler «l'inconscient du texte» ? En dehors de la beauté du style, la qualité de l'œuvre romanesque et plus généralement de l'œuvre d'art, doit-elle résider dans son message délibéré, maîtrisé autant dans sa formulation que dans sa portée ou dans ce que l'auteur nous transmet sur lui-même, à son propre insu ?

3. L' « enfumade » des Sbéhas dans la relation épistolaire : Achille de Saint-Arnaud

Deux mois à peine après le sinistre épisode de « l'enfumade » de la tribu des Ouleds Riah, à vingt lieues des grottes de Nacmaria, le colonel de Saint Arnaud, tuera par le même procédé huit cents Sbéah. Il tiendra cette opération secrète. Son rapport envoyé au maréchal Bugeaud sera tenu dans la confidentialité et plus tard, détruit. Il aura administré aux Sbeah la vraie mort : celle du silence, une violence nue, réduite à la simplicité de l'acte barbare. Un retour de conscience le poussera cependant à s'ouvrir à son frère. Le 15 août, il envoie à

[254] P. Barbéris, *Le Prince et le marchand*, Paris, Fayard, 1986, p. 142.

Adolphe, le récit de sa propre « enfumade » des Sbéhas, en lui demandant de le garder pour lui. Le cynisme de sa relation tranche avec l'étrange sincérité de son repentir :

> « Je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes…Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal, simplement sans poésie terrible, ni images. Frère, personne n'est bon par goût et par nature comme moi !..Du 8 au 12 août, j'ai été malade, mais ma conscience ne me reproche rien. J'ai fait mon devoir de chef, et demain je recommencerai, mais j'ai pris l'Afrique en dégoût. »[255]

« Personne n'est bon par nature…comme moi », Saint –Arnaud tient à rappeler qu'il est un être humain normal, le contraire d'un monstre sanguinaire et qu'il a été l'instrument d'un destin implacable. En fait, on assiste à la mise au point, d'un plan préparé avec toute la rigueur militaire requise. Il a obéi tout comme Pélissier aux ordres, et le plus intelligemment possible, en prenant le les initiatives qui lui incombaient : c'est tout. « J'ai fait mon devoir de chef » écrit-il. Il ne s'agit pas d'une improvisation qui débouche sur l'accident, il s'agit de suivre à la lettre la consigne de Bugeaud : « Fumez-les à outrance ! »

Ce témoignage de Saint-Arnaud n'est pas le seul car un mois plus tard, dégoût ou pas, il sera toujours à l'œuvre. Il écrit encore ceci : « je n'ai pas encore tout à fait fini avec les Sbéhas, mais cela avance… A la fin de l'expédition, j'aurai tué ou pris plus de deux mille Sbéhas. La tribu entière compte de dix à douze mille âmes. Et peut-être ne seront-ils pas corrigés ? »[256]

4. Géographie, Histoire et Intertextualité

La mise en regard de ces textes nous permet de voir comment l'événement est relaté par les protagonistes du drame, comment il est traité par deux écrivains, l'un français colonial et l'autre autochtone, à près d'un siècle de distance. Il nous permet de constater aussi combien la géographie est intimement mêlée à l'histoire de la conquête. Le Dahra, cet espace géographique que la population autochtone considérait comme inexpugnable, est devenu la scène de théâtre d'un drame collectif tragique. Il a marqué de manière indélébile

[255] Cf. anthologie, T. 32.
[256] F. Maspero, *L'honneur de saint-Arnaud, op. cit.*, p. 209.

la mémoire collective et symbolise le haut lieu de la résistance des tribus berbères à la conquête coloniale. Aussi son évocation dans les différents supports textuels que nous avons choisi de faire figurer dans notre anthologie, par les principaux protagonistes de la conquête et deux écrivains nous permet d'établir le lien entre espace géohistorique et espace textuel.

L'évocation de ces lieux, sur le plan narratif, par deux écrivains historiens de formation, sont complètement divergentes. Il faut souligner chez Masqueray, que la lecture ou réécriture des faits révèle le parti pris de l'auteur. La stratégie d'évitement adoptée au plan de la narration quant à l'évocation des « enfumades » du Dahra, désignées par cette expression métaphorique « c'est dans le flamboiement des collines du Dahra, au-delà d'Orléansville, que Saint-Arnaud livrait bataille à des derviches… », cet événement particulièrement tragique parmi ceux qui ont jalonné la conquête coloniale, ainsi que l'absence de références précises de la part d'un historien, font de son ouvrage une apologie de l'œuvre coloniale soumise au désir de l'auteur de minimiser la face sombre de la conquête dans des *Souvenirs et visions*[257] qui autorisent l'expression d'une subjectivité.

Or si dans l'extrait de Masqueray, la métaphore de la profondeur désigne la résistance dans la fiction du champ de bataille comme l'affirme Catherine Milkovitch-Rioux : « dès lors qu'elle exprime une résistance, la fiction du champ de bataille contemporain empruntera désormais sans cesse la métaphore de la profondeur »[258], on peut en avoir encore confirmation dans les œuvres contemporaines sur la guerre d'Algérie. Jean Pélégri dans *Ma mère l'Algérie*[259], qui évoque la guerre d'indépendance, guerre de « libération » du territoire, souligne dans ses souvenirs d'enfance, les deux géographies qui s'affrontent depuis la colonisation, celle de la surface et de l'occupation d'une part, celle de la profondeur et de la résistance de l'autre, reprenant en un réseau parallèle, les distinctions topiques entre le jour et la nuit, la lumière et la clandestinité. Il est à souligner cependant que les grottes dans le cadre du récit de Djebar sont bien réelles. Elles sont de fait, depuis toujours pour les tribus du Dahra, l'espace de repli face à l'agresseur.

[257] Pour rappel le titre du livre d'E. Masqueray est : *Souvenirs et visions d'Afrique, op.cit.*
[258] Catherine Milkovitch-Rioux, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », *op. cit.*, p. 71.
[259] Jean Pélégri, *Ma Mère l'Algérie*, Actes Sud, 1990, p. 15.

La citation en texte de Saint-Arnaud, de sa relation épistolaire avec son frère au sujet de « l'enfumade » des Sbéhas, par Assia Djebar, permet de voir comment l'écrivaine se réapproprie l'événement. Elle précise que Saint-Arnaud n'en parle pas : « Il s'est simplement entouré du mutisme du triomphe implacable. La vraie mort. Les enterrés jamais déterrés des grottes de Saint-Arnaud ». L'historienne lui sait gré d'avoir laissé comme Pélissier un témoignage par écrit qui donne une indication sur l'emplacement des sépultures ; la romancière apprécie le legs de ces mots qui font revivre et partager le calvaire des victimes :

> « Saint-Arnaud lui-même, quand il rompt pour son frère un silence concerté, me délimite le lieu des grottes-tombes… Ces mots, couleur rouge cinabre, s'enfoncent en moi comme un coutre de charrue funéraire. » [260]

Le moraliste n'arrêtera ni les guerres, ni le génie inventif de la destruction. Prendre sa voix pour condamner le bourreau et pleurer la victime est une façon de refermer le charnier sur une émotion et l'abandonner à sa barbarie muette. La romancière ne s'y résout pas. Elle propose une lecture différente des enfumades du Dahra. Elle jettera une lumière neuve sur tous les affrontements qui ont opposé Algériens et Français. La formation d'historienne interfère ausssi sur le plan de l'écriture chez Assia Djebar et les emprunts sont parfois flagrants. Ainsi dans ce passage du capitaine de Montagnac que rapporte Camille Rousset la phrase soulignée a été empruntée presque mot à mot :

> « Encore et sincèrement ému de la mort héroïque du colonel de Maussion, le capitaine de Montagnac esquissait d'une plume allègre, en dilettante, le combat du lendemain : " Il faisait un temps superbe, le soleil était brillant ; le terrain pas trop accidenté, laissait apercevoir tous les deux mouvements des deux partis. Ces nuées de cavaliers, légers comme des oiseaux, se croisant, voltigeant sur tous les points, ces *hourras*, ces coups de fusil dominés, de temps à autre, par la voix majestueuse du canon, tout cela présentait un panorama délicieux et une scène enivrante". » [261]

Pour conclure sur ces relations d'épisodes tragiques qui ont égrené l'histoire de la pacification des plaines du Chélif, il convient de rappeler que la guerre de conquête fut longue et meurtrière. Il est évident que jamais, aucun peuple n'a assisté sans combattre à

[260] A. Djebar, *L'amour, la fantasia, op. cit.,* p. 113.
[261] C. Rousset, *L'Algérie de 1830 à 1840,* tome second, Paris, Plon-Nourrit et Cie Imprimeurs –Editeurs, 3ème édition 1900, p. 488.

l'envahissement de son territoire. Devant l'opposition farouche de l'Algérien à se laisser déposséder, le conquérant n'hésitera devant aucun moyen de le réduire. On soulignera à la suite d'Ahmed Lanasri :

> « Que plus les forces en présence sont inégales, plus le refus de se soumettre du peuple agressé est tenace, plus la conquête tourne à l'extermination de celui-ci. Le corps expéditionnaire français gagna chaque pouce de terrain aux prix d'atrocités sans nom qui n'épargnèrent ni civils, ni femmes, ni enfants. » [262]

Une autre insurrection qui traduit la résistance du peuple colonisé face à la barbarie coloniale est reprise de manière indirecte dans la littérature coloniale. Il s'agit du « Soulèvement de Margueritte en avril 1901 » évoqué de manière implicite dans la nouvelle d'Isabelle Eberhardt pour expliquer la spoliation des fellahs et leur révolte.

IV. SPOLIATION COLONIALE OU LA RÉVOLTE DE MARGUERITTE : ISABELLE EBERHARDT

Le soulèvement de Margueritte, un bourg situé au sud de Ténès non loin de Miliana, a marqué durablement la mémoire aussi bien autochtone que coloniale. Il s'explique par la spoliation des paysans algériens, privés de leurs terres par la politique coloniale. Le séjour d'Isabelle Eberhardt à Ténès lui permet de comprendre et de partager le désarroi des fellahs confrontés à l'installation des colons sur leurs terres. Ce thème lui a inspiré des nouvelles[263] qui éclairent d'une lumière plus crue les origines de nombreux soulèvements dans la région notamment la révolte de Margueritte.

La nouvelle intitulée *les enjôlés*[264] d'Isabelle Eberhardt, ne traite pas explicitement de cette révolte mais décrit la condition du fellah à cette époque et explique les raisons qui le contraignent à abandonner ses terres et le poussent à la révolte. Nous commencerons d'abord par situer ce lieu pour tenter de comprendre les événements car le procès qui s'ensuivit partagea l'opinion en France métropolitaine.

---

[262] Ahmed Lanasri, *La Littérature algérienne de l'entre-deux guerres, Genèse et fonctionnement*, Paris, Publisud, 1995, p. 20.

[263] La nouvelle *Fellah* est exemplaire mais en raison de sa longueur nous avons opté pour les *enjôlés* dont la thématique est différente mais parce que la source des maux qui acculent le fellah à abandonner sa terre est la même.

[264] Correspond à T. 35 de l'anthologie.

Margueritte[265], ce village cloué au pied du Zaccar dans des zones arides, dépendait administrativement de la commune mixte de Hammam Righa jusqu'en 1956, lorsqu'il fut promu au rang de commune. Sa population en 1954, à la veille du déclenchement de la révolution du 1er novembre était de 5237 habitants, soit 5030 musulmans et 207 européens. Au lendemain de l'indépendance, il fut rattaché à la commune de Hammam Righa, puis en 1984, il acquit le statut de commune à part entière[266].

• Les causes majeures d'une révolte

Les insurgés impliqués dans l'affaire dite de « Margueritte » avaient été durement frappés par la colonisation, après l'application du Sénatus-consulte d'avril 1863. Dés 1868, suite à l'application de ce texte inique, 1463 hectares leur avaient été enlevés. Au moment de la délimitation effectuée sur le douar d'Adélia, il ne restait encore que 9323 hectares de terre melk pour les 2194 habitants. Des expropriations successives effectuées, en 1877 et 1881, leur enlevèrent une superficie évaluée à 1799 hectares de terres fertiles. Puis vint le temps des licitations, c'est-à-dire le temps où pas moins de 3329 hectares furent cédés par enchères à quelques gros colons européens.

Avant le déclenchement de l'insurrection du 26 avril 1901, il ne restait plus que 4066 hectares en tout et pour tout, pour les 3206 habitants de la contrée. Monsieur Jenoudet, un colon, disposait à lui seul de plus de 1000 hectares de bonnes terres qui lui revenaient généralement de 22 à 27 francs l'hectare. Ce dernier, ainsi que quelques autres colons, fut assassiné suite à un mouvement insurrectionnel animé par un adepte de la confrérie religieuse Rahmania, Yacoub. Cet événement est rapporté ainsi par Camille Brunel dans son ouvrage consacré à cette affaire :

[265] Aujourd'hui Aïn Torki cf. étude toponymique.
[266] Source <http://cheliff.org/portail/?q=node/368> consulté le 9/04/07.

« […] Il est constant que ce foyer de fanatisme qui venait de s'allumer au pied du Zaccar échauffait les esprits dans un rayon encore restreint. Les habitants européens de Margueritte et de sa banlieue constataient sans trop y prendre garde, l'attitude arrogante affichée par les indigènes avec qui leurs relations étaient jusque-là cordiales. On surprenait parfois des propos dont le ton ironique déguisait mal la menace comme celui-ci : « Chouïa, roumi macache commander » (sous peu les Français ne commanderont plus).

Au moment où éclate la rebellion, les accusés Couchih Mohammed Belhabib et Boudjemaâ Abdelkader Ben Aïssa annoncent l'arrivée du *Maître de l'heure.* Dans la ferme Jenoudet, tout au début de l'action, l'accusé Youcef ben Salem expliquera que la guerre sainte est proclamée, et que toute l'Algérie deviendra musulmane. Sans aucun doute les indigènes du voisinage ont reçu depuis plusieurs semaines l'impression vague qu'un mouvement islamique se prépare. Il éclate sans les surprendre, et le premier acte de la journée tragique du 26 avril est à peine accompli à la maison forestière de Tizi-Ouchir, que tous les gourbis de la montagne déversent leurs contingents dans la brousse, où, tapis des deux côtés de la route, les fellahs observent la tournure des événements avant de se joindre aux rebelles.

Si ce pressentiment instinctif d'un soulèvement a gagné les indigènes non initiés, c'est bien que le projet d'agir avait été concerté dans le cercle pieux de Yacoub et Taalbi. »[267]

L'avocat de la défense explique au contraire que « la responsabilité morale de cette révolte doit être imputée à notre système de gouvernement algérien et à l'œuvre de la colonisation »[268]. Lorsque le principal accusé dans l'affaire, Yacoub ibn El Hadj prié par le président de la cour d'assises de Montpellier, le 22 janvier 1903, de faire une déclaration aux jurés, il déclara en substance :

« Maintenant, laissez-moi vous dire que nous avons été dépouillés de nos terres : les unes prises par M. Jenoudet, les autres par différents colons et que nous avons été obligés de travailler pour vivre. Quand un de nos mulets s'égarait sur la propriété d'un colon, nous étions obligés de verser 15 à 20 francs pour rentrer en possession de la bête; quand notre troupeau pacageait dans les broussailles, on n'hésitait pas à nous faire des procès-verbaux (Les procès-verbaux forestiers étaient très nombreux dans le douar Adélia : 132 en 1899, 219 en 1900, sur les 15.000 ha du douar, 4912 ha de terres domaniales relevaient du régime forestier). Nos terres, autrefois, nous permettaient de vivre ; aujourd'hui, nous sommes obligés de vivre avec un franc ou un franc cinquante de salaire. Que peut faire un homme avec un pareil salaire, quand il a une nombreuse famille à nourrir, à vêtir, à subvenir à tous les autres besoins ? Quand nous avons besoin d'argent, la caisse de prévoyance ne prêtait pas à de simples journaliers comme nous, il fallait être aisé pour emprunter. Alors nous étions obligés de nous adresser à M. Subreville, qui nous vendait le sac de grains 25 à 30 francs. »[269]

[267] Camille Brunel, *La Question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault*, Paris, Augustin Challamel, 1906, p. 8.

[268] C. Brunel, *La question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault, op. cit.*, p. 5.

[269] Source <http://cheliff.org/portail/?q=node/368> consulté le 9/04/07, il s'agit de la quarante-troisième journée du procès–audience de l'après-midi.

La relation de cette révolte de Margueritte nous permet de comprendre le contexte d'écriture de la nouvelle intitulée *Les Enjôlés* d'Isabelle Eberhardt. dont le titre annonce déjà la duperie, le leurre auxquels succomberont les fellahs dépossédés pour s'enrôler dans l'armée coloniale. La nouvelle est par définition un genre littéraire basé sur un récit de fiction court en prose. Ce récit est, contrairement au roman, centré sur un seul événement. Les personnages sont peu nombreux et ils sont doués de réalité psychologique bien que celle-ci soit moins développée que dans le roman. Ce court récit d'Isabelle Eberhardt est construit selon le schéma type de la nouvelle classique comme nous allons le voir.

Le premier moment sert à la mise en place de la situation, des personnages. C'est en automne à Ténès sur la place du Rocher, « la plus belle de la croulante Ténès », que le personnage principal Ziani Djillali Ben Kaddour assiste à une parade des tirailleurs. Il est bûcheron de la tribu des Châri. Il est aussi l'aîné d'une famille nombreuse et son père se faisant vieux, « ce serait bientôt sur lui que retomberait tout le labeur de la *mechta*, et l'entretien de la famille, et l'impôt, et le payement des sommes empruntées au riche usurier Faguet et aux Zouaoua… ».

Lors de cette rencontre, les tirailleurs indigènes lui font « miroiter » les avantages de la vie militaire. Le détail qui l'a le plus impressionné dans les discours des mercenaires était le fait qu'ils ne payaient pas d'impôts. Un détail qui va changer le cours de sa vie et qui constitue l'élément perturbateur : « D'abord, il avait été incrédule : de tous temps, les arabes avaien payé l'impôt au *beylik*…Mais Mustapha le cafetier lui avait certifié que les *askar* avaient dit vrai… Et Djillali réfléchissait. »[270]

Une série d'actions est engendrée par cette information. Séduit par la perspective de vivre sans s'inquiéter de rien il s'engagea comme bien d'autres jeunes gens crédules « avides d'inconnu et d'apparat ». Son vieux père en haillons l'accompagna à la caserne le cœur brisé de chagrin. Pour le jeune homme, la désillusion fut rapide mais pris par la vie de routine « dure et facile du soldat où la responsabilité matérielle de la vie réelle est remplacée par une autre, factice » : il oublia sa famille et cessa de penser à « sa *mechta*

natale ». Trois années se sont écoulées lorsqu'il passe avec sa compagnie du côté de son douar natal. Son père est mort et ses frères sont devenus ouvriers chez des colons. Le *gourbi* a été vendu et Djillali observe, de manière singulière, « un fellah qui coupe des épines sur le champ qui était à lui, jadis, sur l'ancien champ des « Ziani ». « Dans ce regard, il y a le désespoir affreux de la bête prise au piège, et la haine instinctive du paysan à qui on a pris sa terre et la tristesse de l'exilé. »

La fin du récit est dramatique. Chez Djillali, le fellah reprend le dessus sur le soldat, il réalise qu'il a conclu un marché de dupes. Il comprend que « sa place n'est pas sous ce costume de mascarade mais bien sur la terre nourricière, sous les haillons du laboureur, dans la vie pauvre, mais libre de ses ancêtres ! » Mais il est trop tard et avec rage il essuie les larmes de ses yeux.

Cette nouvelle s'apparente aux nouvelles de Guy de Maupassant qui dépeignent le monde et les mœurs paysannes, mais dans le contexte de l'Algérie coloniale la situation est plus dramatique pour ces fellahs expropriés réduits à travailler comme ouvriers agricoles chez le colon ou à s'enrôler dans l'armée. Ce qui explique les nombreuses insurrections qui ont jalonné la conquête coloniale et son corollaire la dépossession territoriale. Le chef charismatique de la résistance populaire, l'émir Abd El Kader, est exilé, d'autres chefs prennent la tête de ce mouvement suite aux exactions et spoliations coloniales.

Ainsi Yacoub, le principal accusé dans l'affaire de Margueritte est-il considéré comme un fanatique par Camille Brunel qui cite les différents chefs religieux « rebelles » qui figurent à la tête des différents mouvements insurrectionnels tout au long de la domination :

[270] I. Eberhardt, *Les Enjôlés,* cf. T. 35.

> « Le Moul-es-Sâa, on le voit, joue dans la société musulmane un rôle immense dont il serait dangereux de nier la gravité au point de vue de notre domination.
> Partout, en effet, et à toutes les époques, le Moul-es-Sâa s'est révélé soudainement ; et il en est résulté chaque fois une explosion de fanatisme qui a failli compromettre notre conquête.
> En 1845, dans le Dahra – pour ne pas remonter plus haut dans l'histoire – le Moul-es-Sâa s'appela *Bou-Maza* (l'homme à la chèvre) ;
> en 1864, dans le Sud algérien, il s'appela *Sliman ben Hamza ;*
> en 1871, en Kabylie,il s'appela *Mokrani*, ou plus exactement *Cheikh-el-Haddad*[271] *;*
> en 1881, dans le sud oranais, il s'appela *Bou Amama* (l'hommeau turban). »[272]

Peut-être faut-il rappeler ce qui peut paraître comme une évidence, c'est bien l'Islam qui a pu fédérer une société où les clans et les tribus se livraient des guerres intestines. Ce qui explique aussi que le mouvement de résistance se reconstituait, animé par les confréries religieuses ou un *mahdi*[273] providentiel était désigné comme « le Maître de l'Heure ». Il reste encore à préciser que les Marabouts que l'on vénérait à l'époque et qui jouissaient d'un grand prestige dans l'imaginaire populaire, sont des hommes qui se sont distingués par leur piété mais aussi par leur résistance et leurs faits d'armes. Pour Jean-François Guilhaume :

> « La description négative de l'Islam a donc pour effet de signifier aux colonisateurs un tiers auquel ils s'opposent. On peut, en ce sens, dire que l'Islam est la ***marque*** de l'*autre*. Or, cela permet aux Européens de fonder en partie leur appartenance commune sur une rupture par rapport à un *autre* décrit en termes négatifs, […] La catégorisation des populations autochtones par les colonisateurs repose donc sur une série de stéréotypes qui ont pour effet de renforcer leur sentiment d'appartenance collective. »[274]

[271] C. Brunel, *La question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault, op. cit.*, p. 29 cite ceci en note (3) « Mokrani, qui était le vrai type du grand seigneur arabe, et non un chef religieux, eût échoué dans sa tentative de soulèvement du monde musulman algérien, sans le concours du vieux *Cheikh-el-Haddad*,grand maître de l'ordre des *Rahmania*, qui, après bien des hésitations, consentit à jouer le rôle de Moul-es-Sâa en se donnant une mission providentielle. » Cette version est confirmée par Marcel Emerit dans son article « La conversion des musulmans d'Algérie » in *Revue Historique,* Paris, PUF, 1960, tome CCXXIII, p. 83.

[272] C. Brunel, *La question indigène en Algérie, l'Affaire de Margueritte devant la cour d'assises de l'Hérault, op. cit.*, p. 28-29.

[273] Chef de guerre sainte , s'autorisant du millénarisme populaire, définition de Jacques Berque donné en note suite à son article, « Á propos de *l'Amour, la fantasia* », *Le Nouvel Observateur,* semaine du 30 août au 5 septembre 1985.

[274] Jean-François Guilhaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française, loc. cit.*, p. 96-97.

CHAPITRE TROIS

FONDATION DE LIEUX ET NAISSANCE EN ECRITURE : UNE ÉCRITURE TESTIMONIALE

Le territoire, une fois conquis, va être complètement remodelé. La fondation de villes et villages modifie l'espace fraîchement investi par l'armée coloniale et génère le clivage entre espace colonial et espace indigène. La ville d'Orléansville, simple camp militaire se développe et prend forme et à sa suite surgissent des villages créés par les militaires pour les colons. Miliana et Ténès, villes séculaires, vont être aussi complètement modifiées. Des villages sont fondés par ailleurs, pour les musulmans convertis, par l'archevêque d'Alger. En règle générale, le thème majeur de cette écriture de la première période, est l'histoire de la fondation des lieux et du développement d'Orléansville.

I. LES ÉCRITS DES MILITAIRES.

Les écrits des militaires constituent évidemment la première partie de cette littérature à fonction testimoniale comme l'attestent les courriers adressés par Saint Arnaud à ses proches de 1832 à 1854, où, le futur maréchal décrit la pacification de l'Algérie. Des lettres, souvent cyniques, rarement sincères, car rédigées pour son autopromotion. Les lettres encore inédites à l'époque, de Bugeaud ou encore *Mes souvenirs* (1820-1879) du général du Barail, 3 tomes parus en 1895, sont aussi des documents certains sur le plan historique. Les écrits du médecin-major Robert Pontier (T. 6 et T. 7)[275], de l'aide major Camille Ricque (T. 10), du capitaine Bourin (T. 19), de Paul Bourde, un militaire également, (T. 16 et T. 17), sont tous dictés par la volonté de témoigner sur un épisode de

[275] Pour rappel, T. 6, T. 7 etc. correspondent à l'ordre des textes dans l'anthologie, cet indicatif sert à les référencer pour éviter la répétition des notes de bas de page.

la conquête. Dans le chapitre consacré aux « petits romanciers ultracolonocentristes »qui dépeignent les scènes de la vie militaire, Alain Calmes note :

> « Au temps de la conquête, divers ouvrages l'ont glorifiée, diffusant l'image attendrissante du soldat laboureur, insistant sur le rôle social de l'officier. La littérature conçue par les militaires eux-mêmes – mémoires techniques, monographies spécialisées d'officiers ou de soldats lettrés – met en évidence une curiosité intellectuelle louable et n'est pas dénuée d'intérêt. Ces écrits examinent les modes de vie des populations autochtones, traitent de questions relevant de la géographie humaine et constituent souvent les seules enquêtes sociologiques dont nous pouvons disposer pour la période sur tel ou tel point particulier. Cette production est fonction d'une phase, celle de la conquête, dans laquelle l'armée joue un rôle prépondérant. Lorsque le régime militaire cède la place au régime civil, la situation d'observateurs privilégiés dont jouissent les militaires tend à disparaître. » [276]

Nous citerons pour exemple l'article rédigé par la rédaction de la *Revue Africaine* à partir des notes du Lieutenant-colonel Lapasset[277], alors chef du bureau arabe de Ténès. Ce dernier, en mission de reconnaissance, part de Miliana en septembre 1849, se rend à Cherchell puis descend dans la vallée du Chélif en passant par Orléansville, pour rejoindre Ténès et le littoral. Cet article donne une vue d'ensemble de la vallée du Chélif et témoigne de l'intérêt fasciné que l'armée française porte dans les années 1840, aux traces locales de l'occupation romaine.

1. Une description géographique fidèle de la vallée du chélif : Lapasset.

En Algérie, officiers et architectes s'intéressent au tracé des routes, à l'emplacement des ponts, à tous les vestiges qui donnent à voir la façon dont les Romains ont occupé l'espace, organisé les communications, contrôlé le territoire de leur empire. Ainsi dans le texte intitulé « Antiquités du cercle de Ténès » (T. 8), l'application du colonel Lapasset à relever tous les sites romains lors de cette mission de reconnaissance en est une illustration. Les lieux sont fidèlement notés. De nombreux vestiges romains sont signalés le long de son parcours. Il ne manque pas de souligner l'excellente position militaire de certains sites, « que les Romains ne durent pas négliger ». L'énumération des toponymes comme la description géographique des lieux traversés est relativement fidèle : *El Khadra*, *Zeddin*, *Oued Rouina* etc. Il est intéressant, qu'à cette époque déjà, Beni Rached soit signalée

[276] Alain Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, *op. cit.*, p. 135-136.
[277] Lapasset, « Antiquités du cercle de Ténès », cf. T. 8.

comme « une contrée abondante en eaux, bien boisée et où se trouvent de beaux jardins ». Cette région forme selon l'auteur un contraste dans cette « vallée du Chélif dont l'aridité dépasse toute croyance » et hormis « les jardins de Medjadja, […] le sol ne présente aucune trace de végétation ».

Les colonies agricoles sont désignées par le guide par leur toponyme originel. Pontéba, première colonie agricole, est désignée par « La prairie », le premier toponyme qui lui a été attribué pour sa fonction par les militaires[278]. L'auteur précise que ce village est « appelé *Medrour* » par les indigènes. L'embryon de ville que constituait la subdivision d'Orléansville « *El Isnam el Djedid »* est opposé à « *El Isnam el Kedim* (le nouveau et le vieil orléansville) ». Dès le début de l'occupation française dans cette plaine du Chélif, le clivage de l'espace transparaît dans la toponymie. Un élément caractérisant la région est souligné encore par cet auteur, « la chaleur intolérable ».

Cette mission de reconnaissance est une des caractéristiques des expéditions militaires qui se doublent le plus souvent de missions scientifiques. Il y a plusieurs motifs à cela. En effet, comme l'explique Bernard Lepetit, les expéditions s'inscrivent d'une part, « au terme provisoire d'un mouvement de territorialisation de la connaissance entamé dans les années 1760, qui voit dans l'enquête localisée le moyen d'une description pertinente du monde ». D'autre part, elles associent des acteurs qui disposent tous d'une pratique particulière de l'espace, « de protocoles de description des territoires et d'une formation professionnelle à l'espace acquise dans des lieux de formation spécialisée différents »[279].

Cet auteur précise au sujet de l'Algérie que, dès 1833, le ministre de la Guerre suggère à l'Académie des inscriptions et belles-lettres une enquête « qui intéresserait tout à la fois la science et l'État »[280]. Il s'agirait, en donnant une géographie de la Maurétanie antique et une histoire de la colonisation romaine, de contribuer à la conquête française.

[278] Cf. étude des toponymes.
[279] B. Lepetit, « Missions scientifiques et expéditions militaires », in M.-N. Bourguet, B. Lepetit, D. Nordman, M. Sinarellis, *L'invention Scientifique de la Méditerranée. Egypte, Morée, Algérie*, Paris, Éd. de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 1998, p.98.
[280] J. Frémeaux, « souvenirs de Rome et présence française au Maghreb : essai d'investigations », in J. C. Vatin (éd.), *Connaissances du Maghreb, Sciences sociales et colonisation*, Paris, Éd. du CNRS, 1984, p. 29-46. Les citations entre guillemets sont données par B. Lepetit et proviennent de cet article.

L'enquête apporterait des données sur les conditions naturelles, sur le « caractère des peuples » et, par l'étude du tracé des voies antiques, sur les possibilités de la mise en valeur de terres devenues incultes. Il rappelle qu'en 1837, le ministre de la Guerre confie à nouveau un travail sur un programme qui se résume ainsi : « Étudier le système de colonisation adopté par les Romains en Afrique. Quels furent les résultats économiques de la domination sur cette contrée, quelle en fut l'influence sur la population indigène, pour quelles causes elle prit fin. » L'identité dans le but à atteindre suggère l'homologie des moyens à employer : ce que les autorités françaises cherchent dans le recours à l'Antiquité, c'est à assurer l'efficacité des prises sur le territoire. Comme le souligne encore Bernard Lepetit :

> « Entre les images contraires d'un milieu présenté par certains comme hostile et désolé et par d'autres comme riant et potentiellement fertile, et face à une méconnaissance du climat et du terrain telle qu'elle put parfois nuire aux opérations militaires, il convenait de " réunir complètement, et dans les le moins de temps possible, ce qui peut contribuer à bien faire connaître une contrée[281]". Dans l'élaboration d'un savoir pertinent, ce n'est plus ici un passé qu'on rappelle et se réapproprie mais bien plutôt un avenir qu'on s'efforce d'engager. »[282]

Ce qui explique en somme, l'intérêt du Colonel Lapasset pour les vestiges romains. Cela va se traduire, au plan de l'écriture, par une abondance de références à l'occupation romaine pour justifier la colonisation française en Algérie.

2. Occupation territoriale, mythe et légitimation coloniale : Saint-Arnaud, Bourin

La dépossession territoriale était donc justifiée dans la mythologie coloniale par l'apport du labeur créateur de l'homme civilisé venu dans ces régions laissées à l'abandon pour les faire fructifier. C'est ainsi que Saint–Arnaud dans sa lettre à laquelle nous avons donné le titre « une ville qui prend forme » (T. 5) écrit :

[281] J. B. Bory de Saint-Vincent, *Note sur la commission exploratrice et scientifique de l'Algérie, présentée à son Excellence le ministre de la Guerre,* Paris, impr. De Cosson, 1838, p. 1.
[282] B. Lepetit, « Missions scientifiques et expéditions miltaires », *op. cit.*, p. 99.

> « Il y a à peine un mois que je suis ici et j'ai fait labourer et semer d'orge par mon régiment seul cinquante hectares de terre. Mille bras travaillent à faire une route. […] J'ai dans ma tête le projet de deux routes nouvelles et l'établissement de trois villages. »[283]

Après avoir tenté de légaliser son usurpation par son intervention créatrice sur l'espace, soucieux de faire valoir son entreprise, il va avaliser sa mainmise sur le sol conquis par la durée historique en créant de toute pièce le mythe latin qui justifiera la création coloniale. La découverte de ruines romaines sur le site d'El–Asnam le conforte dans sa conviction qu'il est le légataire de cet héritage latin et chrétien par-delà les siècles :

> « Nous vivons sur une ville romaine, et nos tuniques mesquines flottent au même vent qui agitait ces amples toges romaines si nobles. […] Il y une mosaïque admirable qui servait d'enseigne au tombeau de saint Réparatus. Je veux faire bâtir l'église chrétienne au-dessus. Une voûte bien faite la conservera visible dans toute sa beauté, et le temple de Dieu s'élèvera là où il était il y a quatorze siècles. » [284]

Ce mythe est repris également par le capitaine Bourin : « Orléansville allait s'élever sur les ruines d'El-Asnam et du Castellum Tingitii des Romains, Ténès devait sortir des cendres de la vieille Cartennae »[285]. Il faut préciser que ce mythe contemporain de la conquête, abonde dans « la littérature d'escale » écrite par les écrivains français en voyage en Algérie mais aussi par les historiens comme chez Masqueray qui décrit ainsi la plaine du Chélif:

> « C'est la plaine du Chélif, spectacle étrange de dévastations antiques, de cultures modernes et de barbarie et de civilisations entremêlées. […] Elle couvre de ses plis des villes romaines, des maisons de plaisance et des temples pavés de mosaïques. » [286]

En fait, les modalités d'activation du modèle romain au moment de la conquête en Algérie permettent de soutenir une entreprise de contrôle territorial et « à restaurer les origines de la civilisation occidentale ». Bernard Lepetit explique ainsi les raisons des expéditions militaires et scientifiques entreprises en Méditerranée au XIX^{e}siècle : « Il s'agissait de fonder sur des bases précises la connaissance du passé de grandeur de ces

[283] Cf. T. 5.
[284] *Ibid.*
[285] Cf. T. 19.
[286] Cf. T. 21.

territoires et contribuer ainsi, par-delà l'obscurantisme de la domination islamique, à restaurer les origines de la civilisation occidentale. »[287] Il précise cependant, citant Numan Broc, qu'« aucune grandeur passée ne vient au contraire justifier l'observation en Algérie : il s'agit moins de restituer des savoirs antiques que de réduire une ignorance présente »[288].

Cette précision nous permet de confirmer que dans le cas de l'Algérie, le recours au mythe romain sert bien à justifier la conquête et l'occupation françaises du territoire.

3. Fondation d'Orléansville : Pontier.

Robert Pontier, peut être considéré comme un témoin privilégié de la conquête en sa qualité de médecin-major des armées à Orléansville, lors de sa création. Il a écrit en 1854, une notice sur Orléansville où se mêlent éléments géo historiques et souvenirs personnels. Il rappelle d'abord l'historique et les motivations de la conquête et l'établissement d'un camp militaire à Snab ou El-Asnam ainsi :

> « Le 23 avril de l'année 1843, deux fortes colonnes expéditionnaires, venant de directions opposées, faisaient la jonction à *Snab* ou *El Esnam.*[289] […]. L'intention du maréchal était de dominer, pour toujours, la riche vallée du Chélif, et de créer, au centre de cette vallée, un établissement important qui put communiquer avec un port voisin, afin de pouvoir ravitailler ses colonnes et être toujours prêt à s'opposer aux entreprises, si hardies et si pleines d'audace, de l'émir Abd-el-kader, le plus redoutable et le plus constant ennemi de la domination française. En choisissant la position d'*El Esnam*, point intermédiaire et à peu près à égale distance de Milianah et de Mostaganem, nos troupes pouvaient à volonté se porter dans les montagnes difficiles et escarpées de l'*Ouarensénis*, par la vallée du Tygraout, et communiquer avec le pont de Ténès, par la vallée de l'*Oued Rhean* (Ruisseau des Lauriers-roses).
>
> Ce fut donc au milieu de vastes ruines romaines, cachées en partie par de grandes herbes et des broussailles formées de ronces, de lentisques et de jujubiers sauvages, que le camp fut établi. » [290]

Cet extrait donne un éclairage plus explicatif aux lettres de Bugeaud et de Saint-Arnaud. Le champ de bataille se transforme en territoire conquis, il est d'abord « camp », puis « subdivision » puis donne « naissance à une ville » ; il devient enfin champ de la

[287] B. Lepetit, *op. cit.*, p. 99.
[288] N. Broc, « Les grandes missions scientifiques françaises au XIX^e^ siècle (Morée, Algérie, Mexique) et leurs travaux géographiques », *Revue d'Histoire des Sciences*, 34 (3-4), 1981, p. 319-358, cité par B. Lepetit in *L'invention scientifique de la Méditerranée Egypte, Morée, Algérie, op. cit.*, p. 99.
[289] Le mot arabe *El Esnam* signifie *Le Spectre.* Les nombreuses et grandes pierres qui s'élevaient au-dessus des broussailles, vues au clair de la lune, donnaient à tout cet espace triste et couvert de ruines, l'aspect lugubre de morts revêtus de suaires fantastiques. Explication fantaisiste de l'auteur, cf. étude toponymique.
[290] R. Pontier, *Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville et Ténès, op. cit.*, cf. T. 6.

conquête. Nous adoptons cette expression parce que le territoire conquis n'est pas à l'abri de nouveaux assauts des troupes de l'émir Abd-el-Kader, il peut se métamorphoser à tout moment encore en champ de bataille. Pour preuve le « fossé de trois mètres de profondeur creusé au sud et à l'est du camp » caractéristique de tout espace défensif qui rappelle « les tranchées » creusées lors de toute guerre et dont les plus célèbres sont liées à la première guerre mondiale.

Le champ lexical utilisé appartient au champ sémantique de la guerre : « colonnes expéditionnaires »[291], « troupes », « hôpital militaire », tout comme les différents grades militaires évoqués, « général, maréchal, colonel, commandant » etc. Nous soulignons au passage que Bugeaud a, dans ce texte, le grade de maréchal[292]. Ce qui nous permet de situer l'énonciation comme postérieure aux événements et de confirmer le genre mixte, à la fois géographique et autobiographique, auquel appartient ce texte, genre affiché dans le titre ; « *Souvenirs de l'Algérie ou Notice sur Orléansville* ». Le *Je* qui prend en charge la narration se confond avec l'auteur et donne au récit une valeur de témoignage sur le lieu géographique évoqué. Or si tout témoignage est sujet à caution, le récit autobiographique, plus que toute autre forme de relation, reste très subjectif et son analyse rigoureuse permet la mise à jour des non-dits de l'auteur et par extension des non-dits de la conquête.

La relation de la fondation d'Orléansville, par Robert Pontier, peut être découpée en trois moments respectant l'ordre chronologique des faits : il rappelle d'abord la stratégie de Bugeaud pour conquérir cet espace, puis il relate l'occupation d'El-Asnam pour décrire enfin le nouvel aménagement de l'espace qui se confond avec la fondation d'Orléansville :

[291] Appelées aussi « colonnes infernales » elles sont tristement célèbres, « Bugeaud employa de nouvelles méthodes de guerre. Les troupes furent divisées en colonnes mobiles. Ces colonnes ; pourchassèrent l'ennemi par une incessante offensive et, pour l'affamer, firent le vide devant lui, incendiant les villages, raflant les troupeaux » in Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Bordas, 1978, p.809.
[292] Bugeaud obtint ce titre à la suite de sa victoire sur les Marocains en 1844 sur les bords de l'Isly, une rivière située à l'ouest d'Oujda dans le Maroc oriental.

> « Le commandant du génie, M. Tripier […] s'empressa de faire fortifier la presqu'île de Tygraout où fut établi le parc aux bœufs et les magasins de l'administration. Sur le point culminant du plateau, furent posés les fondements d'un vaste hôpital militaire muni de tous ces accessoires. […] Pendant l'époque des débordements du Chélif, toutes les communications avec le port de Tenez étaient interrompues, et tous les objets nécessaires pour la ville naissante y étaient retenus. Il devint donc indispensable de jeter un pont sur le fleuve. » [293]

La stratégie du texte reproduit la stratégie militaire de façon mimétique : bataille, occupation, réaménagement du territoire. C'est par cette stratégie discursive que l'on peut établir le lien intertextuel de la bataille avec les extraits épistolaires de Bugeaud et de Saint Arnaud.

Le territoire est représenté comme un lieu stratégique, ce qui justifie l'établissement du « camp » puis la fondation de la « subdivision d'El Asnam » qui signifie une extension du champ de la conquête : El Asnam devient une circonscription militaire (ce qui correspond en principe à un département) puis une « ville naissante » émerge. Cette ville on en changera le toponyme en « Orléansville » : « El Esnam reçut bientôt officiellement le nom d'Orléansville, en mémoire du jeune prince qui venait d'être ravi à la France et à l'armée. »[294]

Comme nous l'avons vu dans notre étude toponymique de la région, on remarque combien la toponymie est parlante pour peu qu'on s'y intéresse et que l'on sache démêler son discours. Donner un nouveau nom au lieu que l'on vient d'investir ou « le droit de nommer » que s'arroge le colonisateur, relève du mépris de l'autre qui « se manifeste dès les premiers contacts pré-coloniaux dans l'entreprise taxinomique » et relève aussi du découpage du territoire, comme l'explique Louis-Jean Calvet :

> « Ce mépris des appellations autochtones relève d'un mépris plus vaste pour les peuples ; les territoires et les habitants n'existaient pas avant l'arrivée du colonisateur (puisqu'ils n'avaient pas de nom ou du moins puisqu'on se comporte comme s'ils n'avaient pas de nom), et l'on nomme lieux et peuples comme bon nous semble. » [295]

Ainsi la fondation d'« Orléansville » est issue du champ de la conquête et donc de la mainmise d'un territoire et le nouveau toponyme en témoigne. Car cette mainmise sur le

---

[293] Cf. T. 6.
[294] Il s'agit du duc d'Orléans.
[295] L.-J. Calvet, *Linguistique et colonialisme, Petit traité de glottophagie, op. cit.*, p. 56-57.

territoire participe du même phénomène « glottophage »[296] ; en effet, selon Louis-Jean Calvet, « taxinomie et découpage vont de pair, comme on sait en linguistique, mais c'est ici de découpage de territoire qu'il s'agit, d'exaction, d'appropriation. On se partage le monde, géographiquement, économiquement, mais la taxinomie en témoigne. »[297]

La construction de la ville prépare et détermine l'occupation à long terme du territoire, sa réorganisation sous l'autorité administrative et politique du pouvoir militaire. L'espace géographique qui émerge sous forme d'anamnèse, dans cet espace textuel, est la transformation du champ de bataille en champ de la conquête et traduit la reconfiguration du territoire.

4. lieux et villes séculaires : Miliana et Ténès

Miliana et Ténès sont deux villes très anciennes. Elles sont tout de même, dans une certaine mesure, des créations coloniales comme il a été signalé plus haut, dans la partie intitulée « colonisation et aménagement de l'espace ». Cet intitulé peut être justifié à la suite de l'analyse d'extraits de plusieurs textes de notre anthologie.

• *Reconstruction et aménagement de Miliana par Saint-Arnaud*

C'est à travers la lettre de Saint-Arnaud[298] adressée à son frère, le texte de l'Aide Major Camille Ricque[299] et celui de Paul Bourde[300] que l'histoire de la fondation de Miliana ou plutôt de son réaménagement sous l'occupation coloniale est étudiée.

Saint Arnaud, dans la lettre à son frère, datée du 1er juillet 1842, tente de situer Miliana où il vient d'être nommé :

> « Rien ne ressemble à Milianah[301]. Quand on est dans la plaine du Chélif, et qu'on regarde au nord-ouest, on aperçoit par une percée les montagnes, au pied d'une

[296] Phénomène expliqué dans l'étude de la toponymie.
[297] *Ibid.*, p. 57.
[298] *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, *op. cit.*, cf. T. 3.
[299] C. Ricque, *Milianah*, Paris, Ed. Vve Benjamin Duprat, 1865, cf. T. 10.
[300] Paul Bourde, *A travers l'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre-octobre 1879)*, Paris, G. Charpentier, 1880, cf. T. 14.

> montagne plus haute encore, le Zaccar, un plateau élevé au-dessus des ravins. On distingue à peine des minarets, une enceinte irrégulière, quelques masures sombres recouvertes de tuiles, quelques redoutes à droite et à gauche : c'est Milianah. » [302]

Miliana est une ville dont l'accès difficile et la position stratégique, explique qu'elle fut le premier objectif de la conquête dans cette plaine du Chélif. Il semble utile de rappeler que la prise de Miliana se justifiait aux yeux de l'armée coloniale par le fait aussi qu'elle était l'une des places fortes de l'émir Abdelkader. La ville était fortifiée et deux portes permettaient d'y accéder. Saint-Arnaud note : « on arrive enfin dans Milianah par la porte du Zaccar ou celle du Chélif au choix ». Mais le spectacle qui s'offre à ses yeux est celui d'une ville en ruines où « l'œil ne se repose nulle part ». Il écrit :

> « Ruines et toujours ruines qui s'augmentent chaque jour, car les maisons à moitié tombées achèvent de s'affaisser, et quand la nuit, je suis réveillé par un bruit sourd et sinistre mon pauvre cœur répond par un battement bien triste : c'est une de mes maisons qui s'écroule. C'est une difficulté de plus qui s'élève. Voici où je suis pour être colonel quelques mois plus tôt qui peuvent peser beaucoup sur ma carrière. .» [303]

Le lieu, les repères temporels nous permettent de contextualiser cet énoncé et déterminer ainsi la situation d'énonciation. En effet, la prise de Miliana eut lieu le 8 Juin 1840, par le général Valée et à l'arrivée de l'armée française, sur l'ordre de l'émir Abd El Kader, la ville fut incendiée et vidée de sa population. La bataille fut terrible et le blocus aidant, la famine et les maladies provoquées par la pollution de l'eau firent des ravages dans les troupes françaises[304]. Deux années après, Saint-Arnaud est désigné pour reconstruire la ville. La tâche est énorme mais l'ambition du militaire est plus grande encore. Il va mener de main de maître le nouvel aménagement de Miliana ainsi que l'illustre ce passage : « Dans une ville où huit cents hommes et vingt officiers se logeaient avec peine, j'ai placé deux mille quatre cents hommes et cent cinquante chevaux, de l'artillerie. » Il précise encore, avec vantardise, qu'il « n'a employé ni une tente ni un gourbi en feuillage. »[305]

---

[301] L'orthographe de Milianah adoptée par les auteurs étudiés est en fait la plus proche au plan phonétique du terme tel qu'il est prononcé par les autochtones. Mais l'orthographe adoptée par l'autorité administrative est Miliana sans /h/.
[302] cf. T. 3.
[303] *Ibid.*
[304] Cf. le titre éloquent du livre d'André Bloch, *Une épopée dramatique : la prise de Miliana, 1840,* Paris, Maisonneuve & Larose, 2003.
[305] *Ibid.*, cf. T.3.

Mais ce qui le remplit d'aise c'est le fait que « les Arabes rentrent en masse à Miliana ». C'est le triomphe du militaire face à la reddition des vaincus. Il ajoute avec satisfaction qu'il leur a nommé « un Hackem, un muphti, un cadi, des chaouchs ». Il a également « rendu une mosquée à leur culte ». C'est la preuve de la victoire, de la conquête effective du territoire. Ce qui lui permet de conclure avec satisfaction : « Il y a quelques jours, Miliana ne retentissait que de coups de fusil : aujourd'hui, du haut du minaret la voix du Muezzin annonce l'heure de la prière. C'est un songe. »[306]

C'est bien le réaménagement du territoire de Miliana qui lui vaut quelques semaines plus tard le grade de colonel[307].

• Histoire de Miliana par Camille Ricque

L'ancienneté de cette ville, sa position stratégique est également évoquée par Camille Ricque[308], Aide Major dans l'armée, qui lui a consacré une monographie, vingt cinq ans après la conquête. Il précise que l'origine de son toponyme se perd dans la nuit des temps. Il cite le géographe grec Strabon[309] et l'itinéraire d'Antonin qui la désignent par *Maliana*, nom qui dérive selon lui « d'un terme hébreu et en toute probabilité d'un terme punique *Mauliana* qui signifiait « lieu d'habitation », « camp » ou « passer la nuit ». Bref, elle a toujours constitué une sorte de station ou gîte d'étape sur les routes qui menaient d'Alger, de Cherchell ou de Ténès vers l'intérieur de l'Afrique. L'auteur ajoute qu'elle « fut longtemps la capitale des rois de Numidie[310], Bocchus[311] s'y retira lors de la dernière

[306] *Ibid.*, cf. T. 3.
[307] Cf. anthologie, note de bas de page n° 10, p. 8.
[308] Cf. T. 10.
[309] Strabon, géographe grec [v. 58 av. J.-C. – entre 21 et 25 apr. J.-C.], auteur de *Mémoires historiques* et d'une précieuse *Géographie*, in *Petit Larousse*, 1972, p. 1580.
[310] Numidie, contrée de l'ancienne Afrique, entre le pays de Carthage et la Maurétanie. Il faut préciser que la Maurétanie, contrée de l'Afrique du Nord, divisée par les Romains en Maurétanies *Tingitane, Césarienne et sitifienne* est auj. partagée entre le Maroc, L'Algérie et la Tunisie. Les Numides, peuple berbère nomade fut sédentarisé par le roi Massinissa qui s'allia aux Romains, qui, après la révolte de Jugurtha, placèrent la Numidie sous leur protectorat avant d'en faire une colonie.
[311] (II^{e} siècle av. J.-C.), roi des Gétules, en Maurétanie.

guerre contre Jugurtha ». Il précise que lors de la conquête de l'Afrique par les Musulmans, qu'elle tint en échec pendant un an, elle fut rasée et livrée aux flammes. Réédifiée par les Arabes, elle devint résidence d'un pacha ou d'un bey.

En fait l'intérêt de ce texte, qui se veut érudit et dont il faut relever les confusions et les approximations, réside dans sa volonté de témoignage et de justification de l'appropriation de cet espace. Nous relevons d'une part, la confusion avec Khemis Miliana, *Manliana* ou *Malliana* de l'époque latine située au pied du Zaccar et Miliana actuelle qui elle, est située sur le Zaccar et correspond à *Zuccabar* attestée par l'épigraphie comme colonie romaine dès 33 (annexions d'Octave). D'autre part, le rappel approximatif de quelques jalons historiques par l'auteur qui précise que la ville fut déjà « rasée et livrée aux flammes » par le passé puis « réédifiée sur ses ruines » n'est pas innocent. En somme la guerre de conquête se justifie puisque l'histoire ne fait que se répéter.

Au niveau énonciatif, il est intéressant de montrer comment les écrivains militaires saisissent souvent le prétexte des événements historiques pour insister non pas sur leur qualité d'historien, mais sur celle de témoin de l'histoire. Dans cet extrait l'absence du « Je » montre une certaine distanciation de l'instance énonciative qui se pose en quelque sorte comme un « médiateur culturel » objectif entre le lecteur et le texte. Ce rôle de représentation dont elle s'investit, elle le justifie justement par la conviction que ses références historiques sont la preuve suprême de sa bonne foi et légitiment la guerre de conquête.

• ***Miliana par Paul Bourde***.

En 1880, paraît le livre de Paul Bourde qui relate son excursion parlementaire à travers l'Algérie. Quarante années sont passées depuis la prise de Miliana. Dans l'extrait intitulé « Milianah »[312], deux aspects contradictoires concernant le développement de la ville semblent intéressants à souligner.

[312] Paul Bourde, *À travers l'Algérie. Souvenirs de l'excursion parlementaire (sept.-oct. 1879), op. cit.,* cf. T. 14.

La description de Miliana quant à sa position est fort laudative. Sa position élevée et défensive a nécessité la réalisation de circuits routiers sur une pente de six cents mètres de hauteur. Et « par un hasard curieux, ces circuits, vue de la terrasse de la ville, dessinent exactement la figure d'un chapeau de gendarme ». Elle est comparée à la Touraine, pour ses vergers qui prouvent que c'est une riche région agricole où la douceur du climat favorise les cultures des arbres fruitiers. Mais malgré sa position et cette richesse « Milianah est une ville en décadence ». Cela est dû, en fait, à la concurrence d'Affreville, qui a bénéficié du tracé ferroviaire entre l'Algérois et l'Oranie. Ce tracé qui a pour conséquence le déplacement de tout le commerce et de l'industrie vers ce « gros bourg » qu'est Affreville en 1879 et « qui annonce le triste paysage qui ne change plus jusqu'à Oran ».

Cet extrait, est en ce sens, intéressant car il explique déjà que la principale raison de l'enclavement dont souffre Miliana jusqu'à nos jours, trouve là aussi son origine. Miliana, malgré ses atouts, n'a pu se développer et retrouver son rayonnement de ville phare de la plaine du Chélif. Elle a raté son entrée dans la modernité du fait de sa position géographique qui était son atout majeur dans le passé. Au plan énonciatif, le point de vue d'un narrateur externe qui est certes un militaire mais qui n'a pas participé à la guerre de conquête, donne au « nous » fort discret par ailleurs, une valeur de témoignage malgré tout impartial.

• Évocation de Ténès par Rober Pontier

Dans *Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville et Ténès*, Robert Pontier relate l'histoire détaillée de la création d'Orléansville qui est étroitement associée à celle de Ténès. La riche plaine du Chélif ne pouvait être dominée durablement qu'en établissant un centre de colonisation qui ne soit pas trop distant de la mer. Il écrit :

> « Une route de *Ténès*, passant par *Orléansville* et *Thiaret*, mettrait en communication et les besoins mutuels des populations du sud et du nord. Ce nouvel itinéraire, qui

> traverserait les hauts plateaux du Sersou et du Gebel-Amour, pourrait un jour être suivi de préférence par les caravanes qui font le commerce de l'intérieur de l'Afrique. »[313]

Il précise que l'intention de Bugeaud « était de dominer, pour toujours, la riche vallée du Chélif, et de créer, au centre de cette vallée, un établissement important qui put communiquer avec le port voisin, afin de pouvoir ravitailler ses colonnes. » Aussi la construction d'un pont était-elle nécessaire pour assurer les communications entre les deux villes car « pendant l'époque des débordements du Chélif, toutes les communications avec le port de Ténès étaient interrompues, et tous les objets nécessaires à la ville naissante y étaient retenus. »[314] Ténès va connaître une nouvelle fortune avec la création d'Orléansville.

• Histoire de Ténès par E. Bourin

Pour le capitaine Bourin, l'aménagement de ces points stratégiques n'est « qu'une restauration » et « Ténès devait sortir des cendres de la vieille *Cartennae »,* tout comme Orléansville allait s'élever sur les ruines d'El-Asnam et du *Castellum Tingitii* des romains. » Il rappelle, avec dates à l'appui, la création de ces deux villes. Le 27 avril, « Bugeaud marque l'emplacement de la future capitale du Chéliff et investit le colonel Cavaignac du commandement de la nouvelle subdivision. Le lendemain commence la fameuse marche compliquée de la création d'une route entre El-Asnam et Ténès ».

Le 29 avril, après quelques combats avec les troupes de « l'agha du Dahra pour Abd-El-kader », le général en chef arrive à Ténès :

> « Il reçoit la soumission de la ville et de la banlieue. Dès le lendemain, il arrête le tracé définitif de la route qui doit relier Ténès et Orléansville, choisit l'emplacement du poste à construire et met ses troupes à l'ouvrage. » [315]

Le 8 mai, « après des travaux prodigieux exécutés par l'armée », la route de Ténès à El-Asnam fut livrée à la circulation des voitures. Cet auteur rappelle le changement

[313] Cf. T. 6.
[314] Cf. T. 7.
[315] E. Bourin, (capitaine), *Ténès (Cartennae),* Paris, M. Barbier libraire-éditeur, 1887, coll. « Les villes d'Algérie » extrait de *La Revue de l'Afrique française,* cf. T. 19.

toponymique d'El Asnam en Orléansville par décision du ministre de la guerre, le 16 mai 1843. A la même date précise-t-il :

> « Un groupe de 243 commerçants et industriels sollicitaient du gouverneur des concessions pour s'établir à Ténès où le général Bugeaud avait laissé une garnison suffisante et des ouvriers militaires chargés de fonder le nouvel établissement. » [316]

Cette relation de la fondation de Ténès et d'Orléansville par des militaires est encore reprise en 1890 par un conducteur des ponts et chaussées, dans une notice consacrée au port de Ténès.

• Le port de Ténès : Michel Branlière

Michel Branlière souligne également l'importance du port de Ténès « puisque c'était le seul point par où l'on pût ravitailler Orléansville et lancer sur le Dahra et la vallée du Chélif un corps de troupes. »[317] Il rappelle que ce port a rendu des services appréciables lors de la guerre de Crimée et aussi celle d'Italie. Cependant, avec « la création du chemin de fer d'Alger à Oran, parallèle à la mer, cette raison militaire de la nécessité du port a perdu sa valeur. » [318]

Ainsi ces deux villes séculaires, Ténès et Miliana, constituèrent les premiers objectifs militaires de l'armée coloniale. Leur occupation, au prix de luttes acharnées et combien meurtrières, ont permis de fonder la ville d'Orléansville. Cette fondation a facilité la pénétration de l'armée de conquête au centre de l'Algérie ; cette armée mène une guerre sans merci aux tribus des monts du Dahra et de l'Ouarsenis, jusque là irréductibles, mais qui vont être décimées. La pacification de ces plaines du Chélif s'est faite au prix d'exactions innommables comme l'illustrent les sinistres « enfumades », évoquées par Assia Djebar et étudiées précédemment. En effet, cet axe majeur entre l'Est et l'Ouest, ces plaines prospères, ont de tout temps été convoitées et ont, de ce fait, un passé riche d'histoire dû à leur position géographique :

---

[316] *Ibid.* Cf. T. 19.
[317] M. Branlière, *Notice sur le port de Ténès*, Paris, Imprimerie Nationale, 1890, cf. T. 20.
[318] *Ibid.*

> « Le caractère de bas pays encastré entre deux régions montagneuses, caractère qui nous est paru au premier contact avec les plaines du Chélif », écrit Yacono n'est pas négligeable, c'est au contraire, souligne cet auteur un : « fait géographique d'importance majeure et lourd de conséquences historiques : cet axe essentiel de communication ne pouvait pas ne pas être un grand pays de guerre. »[319]

En fait, le stratège Bugeaud ne s'est pas trompé quant à la position et à la création d'Orléansville. La reconstruction de Miliana comme la création de « Ténès la neuve » ont permis effectivement la pacification de la région et l'implantation coloniale. Cependant le développement de ces deux villes s'est trouvé entravé par la création du chemin de fer dont le tracé parallèle à la mer, les contourne. Ténès et Miliana connaissent un certain déclin dès la fin du XIX^{e} siècle pour la même raison : la position d'Orléansville située au centre des axes routier et ferroviaire leur a porté préjudice.

• Le Vieux Ténès : Michel Branlière

La ville ou plutôt le port de Ténès, thème de la notice de Michel Branlière est le prétexte à une description géographique et à un historique de la ville qui a une origine très ancienne :

> « Au temps de Moïse dit une légende recueillie par Shaw, les gens de Ténès étaient des sorciers renommés. Le pharaon d'Égypte en aurait fait venir quelques uns parmi le plus habiles pour les opposer à un thaumaturge israélite qui battaient les magiciens du bord du Nil. » [320]

Le repère temporel « au temps de Moïse », fort indéterminé souligne l'ancienneté de la ville. Le nom même de Ténès témoigne de la haute antiquité de son origine. « Le toponyme Cartennae qui désignait cette cité à l'époque romaine n'est que la transcription du vocable phénicien *Karth* qui signifie « ville ». L'analyse du toponyme permet à cet auteur de dresser un bref historique pour situer enfin l'origine de la ville constituant le « Vieux-Ténès ». Il cite comme référence Berbrugger[321] mais sans aucune précision bibliographique. Il rappelle que Cartennae, isolée par le massif du Dahra n'a pas connu les

[319] Xavier Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif, op.cit*, p. 62.
[320] M. Branlière, *Notice sur le port de Ténès, op. cit.*, cf. T. 20.
[321] Adrien, Berbrugger, a jeté les bases de la connaissance scientifique de l'Algérie au lendemain de la conquête, il entreprend dès son arrivée à Alger (1835) de rassembler livres et documents concernant l'histoire du pays. Excellent arabisant, il traduit en français des relations de voyageurs indigènes. Il constitue les premiers fonds de la bibliothèque et du musée d'Alger dont il est le premier conservateur. Source : Numa Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX^{e}siècle. I. Afrique*, Paris, éd. C.T.H.S, 1988.

invasions des Vandales. « Et jusqu'à la conquête arabe, elle paraît avoir formé un royaume indépendant, avec Ténès pour capitale ».

C'est à cette époque, selon cet auteur, qu'il faudrait faire remonter la fondation de la seconde ville de Ténès, devenue aujourd'hui le Vieux Ténès par opposition à la ville neuve française. Il rapporte la légende selon laquelle la fille du roi de Ténès se plaignit de la violence des vents du Nord-Est qui soufflaient sur le plateau de Cartenna où vivait le roi et sa cour. Elle demanda à son père de lui bâtir une maison à l'abri du vent sur le rocher du Vieux Ténès. Suite à « un épouvantable tremblement de terre, Cartenna fut détruite » et les survivants s'installèrent au Vieux Ténès.

En fait la référence de la légende rapportée par Berbrugger est citée également par Bourin[322] dans son livre sur Ténès. Elle est plus complète chez cet auteur qui la confronte aussi à la relation de l'historien El-Bekri qui décrit Ténès au XI^{e} siècle en précisant : « Cette ville s'appelle *Ténès-la-Neuve.* Les habitants montrent, sur le bord de la mer, un château qu'ils disent être l'ancienne Ténès et qui, selon eux, fut habitée avant la construction de la ville actuelle. »[323]

Certes, par définition la légende est le récit de la vie des personnages réels ou d'épisodes réels de l'histoire collective, mais amplifié en raison de leur popularité ou de leur caractère exceptionnel. Ce que nous tenons à souligner c'est que l'extrait intitulé *Notice sur le port de Ténès*, paru en 1890, se veut un texte technique mais aborde l'histoire de Ténès et se veut donc aussi document historique. Michel Branlière, conducteur faisant fonction d'ingénieur des Ponts et chaussées, veut aussi témoigner à sa manière et les pseudo informations historiques sont en fait des reprises du texte du capitaine Bourin qui lui est antérieur (paru en 1887) et aucune référence bibliographique ne les accompagne. La seule information qui semble intéressante au regard de notre problématique est l'évocation du tremblement de terre qui a détruit l'ancienne ville de Ténès.

[322] E. Bourin, *Ténès, (Cartennae), op. cit.*, p. 7.
[323] Abou Obeid El-Bekri, *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduite par Mac Guckin de Slane, *op. cit.*, p. 127, cité par E. Bourin, *Ténès (Cartennae), op. cit.*, p. 9.

En fait tous ces textes relèvent de cette « littérature » conçue par les militaires ou les acteurs de l'aménagement du territoire conquis. Les *mémoires, les notices techniques, les monographies spécialisées, les relations épistolaires* ou autres, *les revues journaux* etc., sont révélateurs d'un état d'esprit : il s'agit d'investir l'Autre. Après la dépossession territoriale il s'agit d'entamer la seconde phase ou ce qu'Ahmed Lanasri[324] nomme « la dépossession historique ». Cette production est fonction d'une phase, celle de la conquête, dans laquelle l'armée joue un rôle prépondérant. Ainsi l'Autre dépossédé de sa terre est condamné à l'errance, à la misère, à la perte identitaire. La création de ces villes coloniales va générer toute une interrogation de la part de certains auteurs après l'indépendance. Charles Bonn, dans le chapitre intitulé « Ville, mémoire et identité dans les romans des année 70 », écrit :

> « Le récit d'un passé fondateur de la nation est une sorte de garant sacré de légitimité de la Cité nouvelle. On retient ici le terme Cité plutôt que celui d'État car il ne s'agit pas seulement d'une structure politique, mais de tout un espace public nouveau, où il faut redéfinir l'identité collective. Or cette cité se confond bien souvent dans les faits avec la ville. […] La ville nouvelle fraîchement conquise n'était–elle pas celle du colon ? » [325]

II. LES ÉCRITS DES ACTEURS CIVILS : REPRÉSENTATIONS DE LIEUX ET LOGIQUE ARGUMENTATIVE.

1. Procès verbal, argumentaire, pétitions : évolution d'Orléansville

Nous avons rassemblé sous cet intitulé tous les documents qui rendent compte de l'évolution de l'aménagement du territoire et qui témoignent donc de la représentation de lieux au niveau de la population civile ou du moins de ses représentants. Nous considérons cette écriture digne d'intérêt sur le plan géo historique et sur le plan didactique. En effet, la logique argumentative adoptée par la plupart de ces textes, nous renseigne sur les enjeux politiques et les représentations associés à cette région.

En 1858, dans *le procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville en date du 9 novembre 1858,* (T. 9), les membres du conseil municipal s'interrogent sur le fait

[324] Ahmed Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres, genèse et fonctionnement, op. cit*., cf. « la systématisation de la dépossession » p. 90-100.
[325] C. Bonn, *Anthologie de la littérature algérienne (1950-1987),* Paris, Le livre de poche, p. 109.

qu'Orléansville ait été oubliée dans le décret « portant nomination des membres du conseil général d'Alger », alors que Cherchell, Miliana et Ténès y figurent. Orléanville serait-elle considérée comme une « bourgade de peu d'importance » pour avoir été oubliée ? En fait, il est intéressant de noter que depuis sa création, Orléansville jouit d'une image peu avantageuse comme le souligne le scripteur du procès verbal :

> « Nous savions, se disent les habitants que le pays d'Orléansville longtemps calomnié par tous, à Paris comme à Alger sur la foi de quelques touristes plus ou moins officiels qui n'avaient fait que traverser la contrée en courant, ignoré de ses chefs naturels qui n'y étaient jamais venus, était il y a quelques années encore sous le coup d'une réputation défavorable et que nous affirmons imméritée. »[326]

Les Orléanvillois pensaient que, suite à la visite du gouverneur général et d'autres personnalités, de nouveaux rapports plus véridiques « avaient enfin réhabilité Orléanville auprès des autorités supérieures, avaient fait justice de tous les mensonges d'autrefois ».
Ils rappellent d'abord la situation géographique exceptionnelle et importante de cette ville carrefour, dont Ténès est le port et que les Montagnes boisées de l'Ouarsenis défendent. Ils citent l'importance de sa population avec des chiffres à l'appui. Ces chiffres sur la population et les terres agricoles attribuées aux colons sont intéressants au plan historique et au plan de l'aménagement du territoire. La population indigène compte en 1858 « 75000 individus », qui relèvent directement d'Orléansville et « alimentent son commerce ». « Le district d'Orléansville comporte 4400ha » dont 1332 ha sont répartis entre 92 fermes. Ce district comporte « deux villages, peuplés l'un de 49 familles, l'autre de 51 ». Nous précisons qu'il s'agit de La Ferme (aujourd'hui Hay el Houria) et de Pontéba (Moudrour). Ces membres du conseil municipal déplorent que la ville soit située « sur un territoire relativement restreint ». Autour d'elle, 202 familles agricoles font prospérer « 2892 ha qui leur ont été concédés ». Elle compte 1500 habitants Européens et 400 Israélites et Musulmans. Malgré cela, elle est considérée comme insignifiante par les Autorités. La raison évoquée en fait au détour de cet état des lieux semble la disproportion entre le nombre de la population indigène et européenne ce qui leur fait dire :

> « Et si la population européenne n'est pas plus importante, la faute n'en serait-elle pas à cet oubli dont elle a le chagrin de signaler aujourd'hui une nouvelle preuve au territoire exigu qui a été fait à l'administration civile ? »[327]

[326] Archives de Chlef. Cf. T. 9.
[327] *Ibid.,* cf. T. 9.

En fait la mésentente pour ne pas dire l'animosité des civils envers l'administration militaire se comprend mieux en référence au partage territorial et a toujours porté préjudice à la représentation de Chlef. Dans les deux premières colonies agricoles, « La Ferme » et la « Prairie » dénommée par la suite Pontéba[328], les soldats menaient d'une main de fer la population aussi bien indigène qu'européenne. Nous illustrerons ce dire par l'exemple de la création de la colonie de Pontéba et de son mode de fonctionnement.

Elle fut créée officiellement en 1848 et pour la peupler le 23 septembre 1848, un avis public affiché en France indiquait que « les citoyens de toutes professions qui désiraient faire partie des 12 000 colons qui doivent être installés dans les colonies agricoles en 1848 sont invités à se faire inscrire dans leurs mairies respectives où des listes seront, ouvertes en conséquence »[329]. C'est la ruée et le 8 octobre 36 000 volontaires sont déjà inscrits. Fin octobre, plus de 100 000 personnes se sont portées volontaires, et une commission doit statuer sur chaque candidat, au vu des papiers et certificats établissant sa position.

L'Algérie représente, pour ces ouvriers souvent sans emploi, la promesse d'un avenir prospère et radieux : se voir octroyer une parcelle de terrain de 2 à 10 hectares, une maison, des outils, des semences et des bestiaux, recevoir des rations de vivres jusqu'à ce que les cultures produisent, voilà une bien belle affaire ! Le plus curieux, c'est que bon nombre de traditions familiales en feront plus tard des déportés politiques alors que seules la misère et l'aspiration à une vie meilleure les poussent à partir.

Mais l'accueil des colons à Ténès n'est pas ce qu'ils prévoyaient, non que la réception soit sans chaleur, bien au contraire, mais il leur est brossé un tel tableau de Pontéba et de La Ferme que tous veulent s'installer à Montenotte. Les militaires, chargés

[328] Initialement appelée « La Prairie » parce que les terres avaient été mises en valeur par les soldats pour produire le fourrage nécessaire aux montures et bêtes de somme de l'armée.
[329] Source <http://www.cheliff.org> consulté le 12/ 03/ 2007.

d'organiser la création de ces colonies ne l'entendent cependant pas ainsi, et la répartition par villages s'opère. Les colons arrivent à Pontéba, située à 6 kilomètres à l'Est d'Orléansville. Trois grandes baraques, de 80 mètres de long sur 6 mètres de large, construites par le Génie Militaire, une route défoncée, une rivière boueuse, le Chélif, des collines nues et seuls quelques champs cultivés par les militaires, tel est le paysage qu'offre alors cette colonie. Le mythe de l'Eldorado déjà passablement éprouvé, s'écroule totalement et les beaux discours du départ ont maintenant un goût amer.

Le capitaine Michel Besse, du 16ème de Ligne, un vieux routier de l'Afrique, est chargé de les encadrer. Dans un discours ferme, il leur explique sa méthode de travail : réveil au tambour, à 5 heures du matin (l'été, à 3 heures !), départ en escouades aux champs pour le travail obligatoire. Récalcitrants et paresseux sont prévenus que leur mauvaise volonté les privera de nourriture. Un ton dur, brutal, mais efficace. Dès la fin de janvier1849, le capitaine Besse peut noter dans son rapport :

> « Je n'ai qu'à me louer actuellement des bons procédés des colons. Dans le commencement, ils semblaient ne pas vouloir se soumettre au commandement du chef. Quelques remontrances ont suffi pour les ramener à de meilleurs sentiments. Je pense qu'animés du vrai désir de bien faire, les colons de Ponteba pourront être signalés comme étant bien soumis, et s'être occupés de la prospérité de la colonie. » [330]

Une exception, ce ton autoritaire ? Il semble bien, au contraire, être largement répandu. L'administration demandait à de vieux briscards sortis du rang ou à de jeunes lieutenants d'encadrer des civils venus défricher, cultiver et fonder des village, une mission pour laquelle ces officiers n'étaient nullement préparés, et qu'ils n'appréciaient pas toujours. Le mépris des militaires pour ces civils considérés, à tort, comme des « enragés des barricades », n'arrangeait rien à l'affaire. Il y aura certes des philanthropes comme le capitaine Lapasset, adulé par les colons de Montenotte. Entre les deux extrêmes, beaucoup d'officiers furent soucieux de remplir leur mission du mieux possible, malgré leur méconnaissance du travail de la terre et les faibles moyens alloués par une administration tatillonne. Sur les 1000 hectares fixés à l'origine comme devant être mis en valeur, 958 sont effectivement travaillés, plantés de vignes ou d'arbres ; 268 hectares sont plantés de blé

[330] Toutes ces informations relèvent de la source citée ci-dessus.

dur, 134 d'orge et 235 de fourrage ; le cheptel se multiplie. Le village compte une cinquantaine de maisons en mars 1851.

Une fois que le village est plus solidement implanté, les Arabes y viennent volontiers et l'officier-directeur peut noter « qu'ils sont bien traités par les colons ; quelques-uns les emploient et leur accordent une confiance illimitée, et peu de plaintes parviennent à l'autorité ». Cependant dans le rapport de l'officier du mois de juillet 1851 on lit : « au printemps les indigènes pillent nos récoltes, ils coupent les blés, lorsqu'ils ne trouvent pas de gerbes toutes faites que le propriétaire n'a pas enlevées dans la journée. Malgré les patrouilles et les gardes particulières, il est impossible d'empêcher les Arabes, voleurs de naissance, de se livrer à cette industrie qui les fait vivre aux dépens des cultivateurs ». On peut noter dans cette source documentaire les clichés utilisés pour désigner les autochtones « les Arabes, voleurs de naissance » mais la spoliation territoriale qu'ils ont subie n'est guère évoquée.

Fin 1852, l'armée se retire, confiant l'administration du village à l'autorité civile. En 1874, dans son *Argumentaire pour le choix d'Orléansville comme chef-lieu de département*[331], Eugène Lamairesse, ingénieur des Ponts et chaussées, estime que la création du département du Chélif avec Orléansville pour chef-lieu serait un résultat politique et administratif important. Il avance deux arguments : « le fractionnement de l'Algérie en départements naturels, ayant chacun des intérêts bien distincts contribuera puissamment à l'assimilation, à la *fusion* avec la France » d'une part . D'autre part, « aucune partie du chemin de fer d'Alger à Oran ne traverse une contrée susceptible d'acquérir une aussi grande richesse » et d'assurer au chemin de fer un rendement largement supérieur aux frais engagés par l'état. La création d'un département à l'image des départements français, fera dire des années plus tard au lexicographe Paul Robert :

> « Vers 1919, avec ses 5000 habitants, en majorité français (on disait « européens », par opposition aux « indigènes ») à l'intérieur des remparts de Bugeaud, ce chef-lieu d'arrondissement donnait vraiment l'apparence d'une petite ville de province française, comparable à Foix en Ariège, par exemple. » [332]

[331] Cf. T. 12.
[332] P. Robert *Au fil des ans et des mots, 1. Les semailles,* Paris, Robert Laffont, 1979, p. 55, cf. T. 29.

En 1880, deux pétitions ayant à peu près le même intitulé émanent de la population d'Orléansville, la première rédigée par le conseiller général Henri Fourrier[333] concerne l'étude de la création d'un département dans la région du Chéliff. En fait, le texte est révélateur des enjeux politiques que représente le choix d'Orléansville comme chef-lieu de préfecture. Il était prévu par les autorités d'accoupler l'arrondissement de Mostaganem à celui d'Orléansville ce qui aurait fait attribuer la préfecture à Mostaganem. Or,« Les habitants d'Orléansville ne sauraient accepter cette union », lors même qu'on attribuerait la préfecture à Orléansville. Pour le développement de la ville, ce qui importe « c'est le prolongement vers le sud de la voie ferrée de pénétration », et pour ce faire il est essentiel que Miliana et Orléansville fassent partie du même département.

La seconde pétition[334] qui est à lire comme amplification de la première vante le développement de l'arrondissement. Plusieurs centres de colonisation viennent d'être créés ce qui nécessite le développement de l'irrigation au moyen de barrages sur les divers affluents du Chélif. L'irrigation devant faire d'Orléansville « une nouvelle Valence ». Les arguments avancés sont la salubrité du climat sec et si « la résidence est pénible en été pour les personnes *non acclimatées »* en l'occurrence des fonctionnaires pour la plupart, il existe un remède à cela puisque Ténès n'est pas très éloigné. De plus, sur les pentes de l'Ouarsenis, « une source thermale et minérale des plus belles et des plus abondantes » pourrait être aménagée en « un établissement balnéaire de premier ordre et une station sanitaire ».

Ces habitants ajoutent que l'inconvénient de la chaleur d'Orléansville est moindre que celle qui sévit sur le littoral. Celle-ci, plus humide, engendre beaucoup plus de maladies. En définitive, « Orléansville, pour la santé, vaut mieux que Mostaganem ». On relèvera que le facteur climatique joue un rôle non négligeable au niveau de la représentation de cette région.

2. Littérature « d'escale » et description itinérante: Bourde, Clamageran.

Nous avons inclus ces deux auteurs dans la même partie car ce sont deux hommes politiques qui relatent leurs voyages en Algérie. Voyages de courte durée comme en

[333] Anthologie, cf. T. 13.

témoignent les titres. Paul Bourde est un militaire de formation, il a écrit de nombreux ouvrages d'histoire. Il voyage en Algérie de septembre à octobre 1880 comme membre du parlement français. Il raconte ce voyage dans un livre dont le titre est *A travers l'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre –octobre 1879)*[335].

Jean-Jules Clamageran est sénateur puis ministre des finances. Il fait deux voyages en Algérie, du 17 mars au 4 juin 1873 et du 14 au 29 avril 1881. Il raconte cette expérience ou plutôt ce contact avec l'Algérie dans un livre intitulé *L'Algérie Impressions de voyage (17 mars-4 juin 1873) ; (14-29 avril 1881),* et dont le chapitre V est consacré à la plaine du Chélif[336]. Dans ces *souvenirs* et *impressions de voyage* une caractéristique commune se dégage : la représentation de la plaine du Chélif se fait à partir du train. Il s'agit donc de deux descriptions itinérantes.

Paul Bourde (T. 16) souligne l'apparente sècheresse de l'oued Chélif « quelques flaques … reliées les unes aux autres par un filet d'eau si mince qu'il semblait s'égrener comme les perles d'un chapelet ». Il précise qu'il ne faut pas se laisser prendre à cette impression. Comme le sol est fertile, la construction de barrages sur le Chélif fera de la plaine « une des grandes terres à blé de l'Algérie. Il en donne pour preuve « l'importance croissante d'Orléansville » et les divers centres établis qui « apparaissent de loin en loin comme d'aimables oasis » d'où la nécessité de créer de nouveaux barrages. Il cite les doléances des colons et la nécessité de créer une voie ferrée qui relierait Orléansville à Ténès. Malgré les dépenses élevées qu'elle engendre, la colonisation qui permettra la« métamorphose de la plaine » trouve en Paul Bourde un ardent défenseur.

Jean-Jules Clamageran, qui traverse la plaine du Chélif au printemps, souligne l'aspect monotone et « l'aridité apparente de cette contrée ». Il ajoute : « l'impression qui reste de la plaine du Chélif, même au printemps, est une impression austère » car selon lui ce qui manque à cette région « c'est la main et l'esprit de l'homme civilisé, le travail opiniâtre et intelligent ». Il cite pour exemple le centre militaire d'Orléansville dont la

[334] Anthologie, cf. T. 14.
[335] Anthologie, cf. T. 15 et T. 16.
[336] Anthologie, cf. T. 17.

population est de 1700 habitants et où plantations, barrages, constructions, « tout ou presque tout est l'œuvre de l'armée ».

Dans la description fort laudative de ce centre de colonisation il est intéressant de relever l'existence d'un pénitencier arabe dont dépendent de vastes terrains qui sont cultivés par les condamnés indigènes sous la direction d'officiers et sous-officiers français. Ce qui fait dire à l'instance narrative : « Les résultats obtenus font le plus grand honneur à ceux qui sont chargés de ces travaux et qui suppléent par leur zèle à leur incompétence ».

Les indigènes prisonniers, sont ainsi soumis à des travaux forcés. Non seulement spoliés de leurs terres, ils sont souvent acculés par de nombreuses mesures discriminatoires à commettre des délits et jetés en prison le plus souvent pour des vétilles. En effet, les abus de l'administration militaire et coloniale se doublaient de ceux des « *Tribunaux répressifs* ». Il faut préciser qu'à partir de 1845, il y a en Algérie trois sortes de territoires : les territoires arabes, les territoires mixtes et les territoires civils. Jean-François Guilhaume note à ce propos :

> « Il apparaît donc que selon la logique coloniale, l'*Algérie* se réduit aux territoires conquis *par l'épée et la charrue*[337]. En d'autres termes, l'Algérie des colonisateurs est assimilée à l'*œuvre coloniale.* Le reste, c'est-à-dire les territoires où sont refoulés les *indigènes,* représente un lieu indéfinissable et sans importance. On peut dès lors comprendre que si le discours sur l'*œuvre coloniale* n'a pas à faire état de la condition misérable des Musulmans, c'est parce que ce discours les situe hors de l'Algérie. » [338]

Ce qui est certain c'est que la devise de Bugeaud : « *Ense et Arato »,* par l'épée et la charrue, n'a pas fait d'émules. Or, pour Jean-Jules Clamageran :

> « Le soldat-laboureur serait un type admirable s'il cultivait son champ, non le champ d'une communauté, et comme la propriété individuelle est inconcevable avec un service militaire permanent, il faut créer le colon milicien. »[339]

C'est pourquoi d'après ce parlementaire, la colonisation ne sera véritablement productive que si la terre est mise entre les mains de « véritables agriculteurs propriétaires

---

[337] « C'est le titre d'un ouvrage écrit par le général Bugeaud, en précisant cependant qu'aux yeux des colonisateurs le rôle de la charrue est tout aussi essentiel que celui de l'épée. Autrement dit, les termes de la conjonction sont mis rigoureusement sur le même plan » note donnée par J.-F. Guilhaume in, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française, op. cit*., p. 233.

[338] Jean-François Guilhaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, préface de Bruno Etienne, Paris, L'Harmattan, 1992, coll. « Minorités & Sociétés », p. 216.

[339] Cf. T. 17.

en vertu d'un titre définitif. » En fait, le désir des colons d'acquérir de nouveaux espaces était freiné par les militaires, qui avertissaient l'opinion du danger de livrer entièrement l'Algérie à la colonisation. Aussi la mise en contexte de cet énoncé par le repère temporel « Au printemps » qui indique qu'il s'agit du second voyage de Clamageran en Algérie en avril 1881, permet de voir que l'aménagement territorial d'Orléansville relève encore de l'autorité de l'armée[340] et la colonie de peuplement est encore peu nombreuse.

Ainsi cette « littérature » sur la région du Chélif, par des acteurs de la conquête aussi bien militaires, politiques que civils n'est-elle intéressante que du point de vue de la construction d'un imaginaire austère qui reste fortement tributaire de la géographie mais aussi de l'histoire coloniale.

3. Lieux et écritures hybrides, Saint-Cyprien des Attafs et Sainte Monique : du Barail, Granger, Aït Ouyahia.

Le terme hybride que nous avons choisi pour désigner la création des villages de Saint-Cyprien des Attafs et de Sainte Monique dans la plaine du Chélif se justifie par le fait que ce sont deux villages chrétiens créés pour les indigènes convertis. En fait, la création de ces lieux hybrides fut largement contestée par l'autorité coloniale militaire et administrative d'une part, et d'autre part par la population même. Ainsi, cette population convertie eut à souffrir d'une double stigmatisation de la part de leurs anciens coreligionnaires pour qui ils étaient des « M'tournis »[341] et de la part des Européens qui les désignaient du sobriquet « Melons catholiques ». Trois textes font référence à ces convertis, celui d'un militaire, le général du Barail[342], celui d'un écrivain français d'Algérie, Guy Granger[343] et celui d'un écrivain algérien, Belgacem Aït Ouyahia[344]. Il convient cependant de rappeler le contexte socio historique de la création de ces villages ainsi que les grandes lignes de la politique

[340] L'Algérie est dirigée par un Gouverneur général qui dépend du Ministère de la Guerre.
[341] Terme formé à partir du verbe français « tourner »et /m/ de l'arabe dialectal « qui a » qui signifie « celui qui a tourné » désigne ceux qui ont tourné leur veste c'est-à-dire ceux qui ont changé de camp. La conversion associée par la suite à la naturalisation suppose un double reniement : celui de la religion d'origine et celui de son appartenance nationale même si ce dernier terme utilisé en situation de domination coloniale n'est pas vraiment pertinent. On l'entend comme l'attachement à l'identité et l'histoire d'un territoire.
[342] François Charles Du Barail, (général), *Mes souvenirs*, tome 3, Paris, Plon, 1898, p. 49-50, cf. T. 23.
[343] Guy Granger, *Yasmina la rebelle du Chélif*, Alger/Paris, Marsa Éditions, 2004, cf. T. 48.
[344] Belgacem Aït Ouyahia, *L'Afrasienne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura*, Alger, Casbah éditions, 2006, p. 21-22, cf. T. 46.

d'évangélisation en Kabylie. Ce rappel s'avère nécessaire car nous proposons de mettre en regard ces textes pour tenter de comprendre les raisons de cette stigmatisation dont eut à souffrir cette communauté de convertis et, par là aussi, voir son impact sur la représentation des lieux.

La création de ces villages, à la fin du second empire, est liée à la terrible famine qui sévit en Algérie à partir de 1867. Le pays fut dévasté par les sauterelles et par trois années de sècheresse sans précédent. Des épizooties détruisirent son bétail. Cette situation fut aggravée en 1868 par le choléra et le typhus. La mortalité fut effrayante : « Combien de victimes disparurent, c'est ce qu'il serait difficile de dire, car l'état-civil n'existe pas pour les indigènes du territoire militaire » écrit un ancien capitaine de Zouaves[345]. Il avance quand même le chiffre de cinq cent mille victimes[346]. D'innombrables affamés venaient s'abattre dans la banlieue des villes, pour y mourir. Marcel Émerit explique :

> « Poussés par le désespoir, les Arabes de l'intérieur se dirigèrent en foule vers la zone colonisée avec l'espoir de recevoir des secours des Européens, moins touchés par les maux qui désolaient le pays. Ils laissaient le long de la route une multitude de cadavres qui pourrissaient sur place. Les hôpitaux furent vite pleins et leur personnel, décimé par le typhus, était épuisé par l'immensité de sa tâche. Les pouvoirs publics étant débordés, il fallut faire appel à la charité privée. »[347]

L'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie aidé par la population européenne, recueillit une multitude d'enfants orphelins ou abandonnés qui restèrent à la charge des populations

et de l'archevêché. La majeure partie fut placée dans un vaste orphelinat pour la fondation duquel il obtint des subsides conséquents. Pour Lavigerie, c'était la situation idéale pour réaliser son rêve d'évangéliser les musulmans. Ce fut aussi le début d'une grande polémique entre le gouverneur général Mac Mahon et l'homme d'église. Marcel Émerit écrit :

---

[345] E. Perret, ancien capitaine de Zouaves, *Récits Algériens 1848-1886*, Paris, Bloud et Barral Libraires éditeurs, 1898, p. 269-270.

[346] D'après M. Émerit, la crise de 1867-68 fut la plus grande qu'ait connue l'Algérie : 100 000 victimes dans la région d'Oran. Il évalue au total 500 000 le nombre de personnes condamnées à mourir de faim in J.-F. Guilhaume, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française*, préface de Bruno Etienne Paris, L'Harmatthan, 1992, p. 115.

> « À cette occasion, l'archevêque ne perdit pas de vue le grand dessein de sa vie : la conversion de l'Afrique. On entendit sortir de sa bouche, au lieu des paroles de pitié qu'on attendait, des diatribes contre l'Islam, considéré comme responsable de la misère morale du peuple algérien. "Il faut cesser de le parquer dans son Coran, comme on l'a fait trop longtemps, comme on veut le faire encore, avec un royaume arabe prétendu ; il faut lui inspirer, dans ses enfants du moins d'autres sentiments d'autres principes. Il faut que la France lui donne, je me trompe, lui laisse donner, ceux de l'évangile, en le mêlant enfin à notre vie, ou qu'elle le chasse dans les déserts, loin du monde civilisé. »[348]

On apprit que Lavigerie baptisait les orphelins arabes et affichait l'intention de les garder près de lui, même s'ils étaient réclamés par leurs proches. Mac-Mahon lui faisait observer que « la charité devait être désintéressée et qu'il serait odieux d'abuser de la détresse des musulmans en les obligeant à renoncer à leurs croyances. » [349]

Pour l'archevêque il est hors de question de rendre les orphelins à leurs tribus. Il écrit à Mac Mahon :

> « Je suis le père, le protecteur, de tous ceux de ces enfants dont les pères, dont les mères, dont les tuteurs n'existent plus. Ils m'appartiennent parce que la vie qui les anime encore, c'est moi qui la leur ai conservée. C'est donc la force seule qui les arrachera de leurs asiles… » [350]

Il termine par une violente diatribe contre la politique des bureaux arabes, responsables selon lui de la misère et du maintien des mœurs barbares :

> « Mieux valent, cent fois, des efforts, des sacrifices même, pendant quelques années, que de condamner la France à rouler éternellement, dans le vide, ce rocher de Sisyphe, qui finira par l'écraser, si elle ne lui donnait une base ; cette base c'est celle sur laquelle elle repose elle-même, c'est la civilisation chrétienne. » [351]

Mac Mahon exaspéré envoie copie de ces documents au Conseil d'Etat et demande au gouvernement impérial d'intervenir. Il craint que la propagande chrétienne dans les tribus n'engendre des révoltes sanglantes. Il ajoute :

---

[347] Marcel Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie » in *Revue Historique*, Paris, PUF, 1960, tome CCXXIII, p. 74.
[348] Extrait de la lettre adressée au directeur des écoles d'Orient et publiée aussitôt par les journaux, in *Œuvres choisies de S. E. le cardinal Lavigerie*, Paris, 1884, t. 1, p. 165-166, cité par Emerit, p. 75.
[349] M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique, op. cit*., p. 75.
[350] Extrait de *Œuvres choisies de S. E. le cardinal Lavigerie,* op. cit., p. 184-185, cité par Emerit, p. 76.
[351] *Ibid.*

> « Les Arabes ne veulent plus confier leurs enfants à nos écoles et à nos établissement charitables ; l'œuvre de civilisation va être compromise par les déclarations malencontreuses d'un prélat qui veut ignorer les intérêts de la France. » [352]

Ces tentatives de conversion opérées par l'archevêque ont semé, en effet, un climat d'inquiétude dans les milieux musulmans. Marcel Emerit cite Si Ben Ali Cherif, un grand marabout qui relève avec indignation les paroles imprudentes de Lavigerie :

> « Nous préférerions voir mourir tous nos enfants que de les voir devenir chrétiens. Avec nous, donc, pas de transaction possible sur cette question. Vous nous avez solennellement promis la liberté de notre conscience. Si vous y attentez, vous manquez à vos serments et vous vous dégagez des nôtres. » [353]

De son côté, Lavigerie écrit à l'empereur une lettre où il déclare que l'administration militaire cherche seulement à diminuer sa responsabilité dans les malheurs publics. L'empereur répond en donnant raison au gouverneur :

> « Vous avez, Monsieur l'Archevêque, une grande tâche à accomplir, celle de moraliser les 200 000 colons catholiques qui sont en Algérie. Quant aux Arabes, laissez au gouverneur général le soin de les discipliner et de les habituer à notre domination. »[354]

Mais l'archevêque n'en fit qu'à sa tête. Ces enfants furent baptisés et convertis au christianisme. L'archevêque les maria et les établit entre Orléansville (Chlef) et Affreville (Khemis-Miliana) dans deux agglomérations de la commune d'El Attaf. Il s'agit des villages de Sainte-Monique et de Saint-Cyprien des Attafs[355]. Marcel Emerit résume ainsi son action :

> « En ce qui concernait les orphelins arrivés à l'âge adulte, il refusait de les laisser embaucher comme ouvriers agricoles dans les centres européens. Le but des colons, écrivait-il " est de les pervertir et de les amener, par leur exemple, à devenir de libres penseurs."[356] Il décida donc de les préserver de tout contact spirituel extérieur, de marier les orphelins baptisés à des orphelines chrétiennes et de fonder les villages où ces couples s'occuperaient d'agriculture, en se gardant de fréquenter les marchés arabes de

[352] M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique, op. cit.*, p. 77.
[353] *Ibid.*, Note 1 A. G. G., IEE 33, donnée par M. Émerit, p. 84.
[354] *Ibid.*, A.G.G., I EE 41, 12 mai 1868 et lettre de l'archevêque du 14 mai dans I EE 32, référence donnée par M. Émerit, p. 85.
[355] Noms actuels : pour le premier Cheikh Benyahia et Sidi-Bouabida pour le second.
[356] Référence donnée par M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique, op. cit.*, p. 82.

> la région, et resteraient sous la surveillance spirituelle des curés et des congréganistes. Il acheta 100 hectares de terre dans la haute vallée du Chélif et fonda les villages de Saint-Cyprien et Sainte Monique, qui existent encore aujourd'hui. »[357]

Cela explique en partie la raison pour laquelle, ils ne furent pas intégrés dans la communauté chrétienne coloniale. Ces colons, qui ne fréquentent pas les églises, trouvent donc assez naturel que l'archevêque baptise les orphelins arabes. En fait, comme l'empereur pratiquait une politique favorable aux agriculteurs indigènes, les colons « arabophobes » virent d'un bon œil l'offensive de Lavigerie. Désireux d'assimiler progressivement les musulmans, ils voulaient interdire l'enseignement du Coran tel qu'il était donné dans les zaouias. Mais l'alliance entre le clergé et les colons n'était guère solide. Ces derniers, en grande majorité incroyants, sont méfiants et s'ils ont soutenu Lavigerie c'est surtout par intérêt. Ils pensaient que l'archevêque leur confierait les orphelins arabes baptisés, dès que ceux-ci auraient atteint l'âge de travailler. Ce serait, dans les centres de colonisation, une main d'œuvre à bon marché, très docile, parce que les curés continueraient à leur prêcher la résignation. Lavigerie l'avait laissé croire. Mais son programme était très différent. Les colons déçus, protestèrent de manière virulente et retrouvèrent l'arsenal de leur anticléricalisme : « Dans un pays civilisé, allait-on classer les gens suivant la religion ? On risquait, disaient-ils, de provoquer un antagonisme furieux entre des races qui devraient peu à peu s'amalgamer. »[358]

En réalité, explique Marcel Emerit, « Les colons déploraient la hausse du prix des terres, provoquée par les achats massifs de l'Archevêque, et regrettaient surtout la main d'œuvre docile qu'on leur avait promise. »[359] Selon cet historien cela explique qu'après la chute du régime impérial, des députés de colons, « Warnier, le saint-simonien, et Alexis Lambert, l'ancien déporté, n'obtiendront pas de faire donner des concessions aux Arabes chrétiens dans les villages européens, mais feront rogner les subventions accordées aux orphelins de l'archevêché. »[360]

Mostefa Lacheraf dans son intervention lors du colloque « Mémoire et enseignement de la Guerre d'Algérie » organisé en mars 1992 par l'Institut du Monde Arabe et la Ligue de l'enseignement rappelle que :

---

[357] *Ibid.*, p. 83.
[358] Cf. les débats dans le *Journal Officiel* du 23 juillet 1874 référence donnée par M. Émerit, *op. cit.*, p. 83.
[359] M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique*, *op. cit.*, p. 83.

> « L'exemple le plus flagrant de ces exclusions est celui de ces centaines de très jeunes orphelins dont les parents avaient été victimes de la meurtrière famine de l'hiver 1867-1868 dans le Chélif, et qui furent baptisés autoritairement par le tout-puissant cardinal Lavigerie. Devenus adultes — et donc chrétiens — ils devaient être dotés de terres dans de nouveaux villages aux noms significatifs (Sainte-Monique, Saint-Cyprien, etc.). Or, ni l'Etat colonial, ni les colons européens, ne voulurent gratifier ces convertis malgré eux d'un pouce de terrain, refusant d'assimiler leur nouvelle religion chrétienne à une source officielle de droits. »[361]

En Kabylie, à la même époque, les tentatives d'évangélisation n'avaient eu encore aucun succès. D'après Marcel Emerit, « Lavigerie crut que les Kabyles, musulmans apparemment assez tièdes, seraient très heureux de recevoir l'Evangile. Il prétendit avoir reçu des lettres de *djemmâas* (conseils municipaux kabyles) qui lui demandaient d'établir des écoles religieuses dans leurs villages. »[362] Ce qui était complètement faux. Cet auteur précise que les Kabyles demandaient des écoles à l'Administration et offraient d'en faire les frais, mais il s'agissait évidemment d'écoles françaises laïques. Lavigerie offrit aux Ouadhias une école de Jésuites dont il assurerait les frais.

En 1868, le colonel Hanoteau (le meilleur connaisseur qui fût jamais du milieu kabyle souligne Emerit) « déclarait que : en cinq ans, les jésuites n'avaient pas obtenu une conversion. Il ajoutait qu'il est insensé d'affirmer que les kabyles ne sont pas de vrais musulmans : les plus fameuses zaouias se trouvaient autrefois dans leur pays ». Il ajoute que ces tentatives d'évangélisation « ridicules » engendreraient dans ces montagnes une dangereuse agitation. D'ailleurs peu après l'ouverture des écoles chrétiennes, l'inquiétude est grande dans la population indigène si bien que Si Ben Ali Chérif, ce Marabout qui « a habité la France et connaît bien notre civilisation » précise Emerit, se plaint au général Durieu en ces termes :

> « Vos écoles, vos collèges, votre armée vous attirent plus de monde que jamais les prédications ne vous en donneraient. Nos enfants vont vers vous malgré nous. Et comparant vos institutions avec les nôtres, qui sont inscrites dans un seul livre, le Coran, ils reconnaissent la supériorité des vôtres en matière civile et sont amenés par suite à douter du Coran. S'ils doutent, ils ne sont plus musulmans. C'est votre grande tolérance, j'en ai la conviction, qui vous a valu ce rapprochement de gens qui seraient restés sans cela vos irréconciliables ennemis. C'est vers vous que tous les intérêts matériels

---

[360] *Ibid.*, l'auteur renvoie aux débats cités dans le *Journal officiel* du 23 juillet 1874.
[361] M. Lacheraf, « Mémoire et enseignement de la Guerre d'Algérie » titre de l'intervention au colloque organisé en mars 1992 par l'Institut du Monde arabe et la Ligue de l'enseignement.
[362] M. Émerit, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique*, *op. cit.*, p. 85.

> appellent la population d'Algérie… Gardez-vous de toute pression ; elle tournerait certainement contre vous. »[363]

Et Marcel Emerit précise que les sanglants événements de 1871 vont justifier cette mise en garde. Il écrit :

> « On est en droit de soupçonner que la grande révolte de Kabylie dirigée par la confrérie musulmane des Rahmania, révolte qui ne s'est pas produite dans les régions touchées par la famine, tire en partie ses origines des maladroites tentatives d'évangélisation menées dans ces montagnes sur l'ordre de Lavigerie. »[364]

Ce bref rappel historique explique le climat sociopolitique qui a présidé à la création de ces villages chrétiens et aide à mieux comprendre la relation du général du Barail. Il permet un angle d'approche plus rigoureux des extraits qui évoquent ces lieux « hybrides ».

• La relation du général du Barail

La relation de du Barail est celle d'un militaire ayant participé à la guerre de conquête qui écrit ses souvenirs en 1898, c'est-à-dire vingt ans après la création de ces villages. Elle nous éclaire sur sa position vis-à-vis de ces conversions qu'il estime très contestables. Ce général rappelle que :

> « L'archevêque exploita la terrible famine de 1867, pour obtenir de la misère ce qu'il n'avait pu obtenir de la persuasion. On enregistrait avec grand tapage les conversions de quelques orphelins, recueillis par la charité publique, ou celles de pauvres filles perdues, tristes brebis dont la rentrée au bercail ne devait guère réjouir l'âme du pasteur. »[365.]

On peut affirmer que cette relation, faite à partie d'un point de vue externe, reflète certes l'idéologie coloniale de l'époque mais révèle les tensions et enjeux politiques que suscite l'aménagement du territoire entre civils et militaires, entre religieux et laïcs. Le conflit ouvert entre l'archevêché et l'administration militaire couvre d'autres enjeux inavoués.

Les autorités coloniales, militaires et administratives ont souvent, par pragmatisme

---

[363] A. N. F. 80/1746, Mac Mahon au ministre des cultes, Alger, 18 mai 1868, référence donnée par M. Emerit dans son article, « La conversion des musulmans d'Algérie », in *Revue Historique, op. cit*., p. 74.
[364] *Ibid.*
[365] F. Ch. du Barail, (général), *Mes souvenirs,* tome 3, *op. cit.*, p. 49, cf. T. 23.

politique, adopté une position de réserve vis-à-vis de la conversion des Musulmans au catholicisme. Les congrégations religieuses, sous la direction de Lavigerie comme nous venons de le voir, ont intégré pourtant le principe d'une évangélisation à grande échelle comme en témoigne la création de ces villages chrétiens dans la plaine du Chélif. Cependant pour Du Barail, les « fameux Pères Blancs, moitié guerriers, moitié missionnaires » s'ils sont admirables pour leur dévouement, malgré tous leurs efforts pour inspirer la foi, n'ont pas à leur actif « une seule conversion sérieuse. » Car ajoute-t-il de façon péremptoire : « on ne convertit pas le Musulman. »

L'analyse de cet extrait permet de souligner que l'Autre, désigné par l'Arabe ou le Musulman, s'il est évoqué pour illustrer l'inimitié entre le gouverneur de l'Algérie, MacMahon « pourtant un très grand chrétien »[366] et l'archevêque d'Alger Lavigerie, c'est parce que du Barail comme de nombreux militaires, connaît bien la sensibilité des musulmans en présence des moindres tentatives de prosélytisme chrétien, leur tendance à entrer en rébellion dès que l'on touche à la religion. Dans cette relation des faits dont il a eu écho, le parti pris de l'auteur narrateur est évident. C'est la prise de position solidaire d'un militaire pour un membre de sa corporation. L'autre n'est ici évoqué que par son appartenance ethnique ou n'existe que comme entité religieuse irréductible que l'on doit ignorer et les convertis sont de « pauvres brebis égarées ».

• Évocation des villages chrétiens de la plaine du Chélif : Granger, Aït Ouyahia

Dans *Yasmina la rebelle du Chélif*, le roman de Guy Granger paru en 2004, ces villages chrétiens sont également évoqués. L'héroïne éponyme du roman, dont la toile de fond est la guerre d'Algérie, est une jeune musulmane éprise d'un Français. Cette jeune fille instruite, choisit la lutte armée et prend le maquis pour combattre l'occupant. Au cours d'une embuscade qui tourne à la déroute, elle est faite prisonnière. En prison, elle décide de tenir un journal et évoque son amour pour François au fil de l'écriture. La supposée narratrice, sait intimement que son amour pour François n'est qu'une « folle passion » ou qu'un « défi illusoire » car il est réprouvé par les deux communautés. Elle évoque, pour

[366] Souligné par l'auteur.

s'en convaincre, l'exemple des communautés de « couples mixtes franco–arabes » de la plaine du Chélif :

> « Il existe bien du côté de Saint-Cyprien, dans la plaine du Chélif, une petite communauté de couples mixtes franco-arabes. Mais, ils vivent sous l'opprobre de la société qui les appelle « les M'tournis » Ils s'efforcent, en vain, de bâtir une Algérie nouvelle mais la xénophobie reste la plus forte. Ces haines qui divisent l'Humanité sont à la fois absurdes, car nul ne peut choisir le lieu de sa naissance, et mauvaises car la vanité a engendré de tous temps des querelles sanglantes qui ont jeté la terre dans la désolation. Ne sommes-nous pas les citoyens d'un même monde ? » [367]

Yasmina comprend que son amour pour François est condamné d'avance par les communautés en présence, car il symbolise le choix d'une altérité inacceptable en période de rupture et de guerre sous couvert d'appartenance à une autre communauté politique, socio-culturelle et religieuse. Cette communauté mixte est couverte d'opprobre et le même sobriquet « M'tournis » désigne « les couples mixtes franco-arabes ». On relève ici que le facteur religieux n'est guère évoqué pour expliquer cette épithète péjorative.

Dans *L'Afrasienne ou la dérive des continents,* roman de Belgacem Aït Ouyahia paru en 2006, les personnages du roman, Maxime Boumadi et son fils Marius, sont « des chrétiens convertis, les *imtourniyen* »[368] de Kabylie. Ils sont tous deux officiers français, mais malgré tout, ils « restent des melons convertis, selon la riche terminologie dont Norbert Munoz […] usait le plus naturellement […] pour désigner les Aborigènes évangélisés d'Algérie. »[369] L'évocation des villages de Saint-Cyprien et de Sainte Monique se fait au détour d'une conversion au sujet des Arabes convertis :

> « Qu'est-ce que tu crois ? Il y en a, tu sais, éparpillés un peu partout en Algérie. En allant du côté de chez toi, sur la route d'Oran, Tu n'as pas vu, à trente ou quarante kilomètres d'Orléansville, Sainte Monique, Saint Cyprien, avec l'hôpital des religieuses, juste avant les Attafs ? Il y a un gros noyau de ces melons catholiques comme toi et moi, et même peut-être plus que nous autres encore… Mais c'est toujours des melons… » [370]

---

[367] G. Granger, *Yasmina la rebelle du Chélif, op. cit*., p. 61, cf. T. 48.
[368] Cf. « M'tourni » ici le terme est formulé dans le parler kabyle.
[369] B. Aït Ouyahia, *L'Afrasienne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura, op. cit.,* p. 21, cf. T. 46.
[370] *Ibid.*

Le colonisé n'est désigné ici, par le colonisateur, que sur le mode du sobriquet. En effet, ce mode de nomination n'est qu'un des aspects de la dépossession identitaire qui relève d'une dépossession plus vaste selon Ahmed Lanasri qui explique :

> « Le vaincu est l'indigène, celui qui est né dans le pays avant l'arrivée du conquérant et se trouve donc en marge de la nouvelle société créée par le colonisateur puisque c'est en dépit et contre lui que s'est effectué le projet colonial. Ne sachant quoi en faire, sauf à l'utiliser en tant qu'instrument mécanique de mise en valeur de la colonie, on tente alors, d'estomper sa présence en le fondant dans la géographie physique du pays comme simple objet de décor en le vidant de son être : le colonisé a une multitude de sobriquets mais pas de noms, ou alors, il est l'adepte d'une religion : un musulman. » [371]

Et même converti il reste l'indigène, l'autre méprisable. La mise en relation de cet espace mixte avec les espaces, aussi bien colonial qu'indigène est saisie dans une représentation stéréotypée. Aussi l'analyse et la comparaison de ces différents points de vue, dans le cadre d'une approche imagologique semble intéressante car Bertrand Westphal précise :

> « L'imagologie consacre un espace de coexistence entre deux ou plusieurs entités, mais en aucun cas un espace de con-fusion. L'espace regardé, en l'occurrence, correspond à une impression du regardant ou d'une classe homogène (identifiable) de regardants, qui, sans coup férir, se prêtera au clichage. Il aura pour fonction essentielle de révéler le *je* regardant à lui-même, et davantage au destinataire de son récit. L'imagologie ne pose pas dans son principe l'interaction active des regards. Elle les isole pour mieux les analyser. » [372]

Dans le roman de Guy Granger, comme dans celui de Aït Belgacem, l'évocation de ces villages et de cette communauté convertie est faite d'un point de vue interne : celui d'un auteur français natif d'Algérie et celui d'un auteur algérien kabyle qui connaît la réalité des villages chrétiens du dedans. Mais pour le premier en fait, si les « haines qui divisent l'Humanité sont à la fois absurdes et mauvaises », le contexte colonial et surtout religieux qui a présidé à la création de ces villages est complètement évacué.

Ces couples « franco arabes s'efforcent, en vain, de bâtir une Algérie nouvelle mais la xénophobie reste la plus forte » écrit Yasmina dans son journal. La narratrice ne précise pas l'origine de cette xénophobie et révèle la posture ambiguë de l'écrivain narrateur qui se

[371] A. Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux-guerres, genèse et fonctionnement, op. cit.*, p. 97-98.
[372] B. Westphal, « Pour une approche géocritique des textes, esquisse », in B. Westphal, *La géocritique mode d'emploi, loc. cit.*, p. 12.

dévoile à travers l'écriture du journal. En fait l'usage de ce subterfuge qui consiste à faire parler une femme de l'autre communauté dans ce roman écrit par un Français manifeste une volonté de mise à distance du regard, d'un recul vis-à-vis de ses propres préjugés. Ce procédé révèle malgré tout certain *a priori* de l'auteur. Ce point de vue d'un Français de gauche bien intentionné, révèle en fait une méconnaissance de l'histoire de cette région ou peut-être préfère-t-il l'ignorer ? Pour un auteur, représentant une minorité de la population coloniale favorable à la fusion, l'exemple du village de « Saint-Cyprien » est mal venu. L'abstraction du contexte socio-historique de la création de ces villages dans la mise en écriture de cet espace, affaiblit son argument.

L'humanisme de l'auteur et pseudo narratrice qui affleure dans cette question : « Ne sommes–nous pas les citoyens d'un même monde ? » est plutôt une affirmation dénonçant que ces « haines qui divisent l'humanité sont absurdes et mauvaises ». Elle traduit une réflexion et un désir d'agir pour surmonter les clivages sociaux. Cette action aboutirait sur la preuve d'une identité commune qui aurait récusé les différences ethniques et religieuses dressées par les politiques et les intolérants. Elle aurait levé l'interdit sur des tabous et des discriminations devenus depuis la prise d'Alger jusqu'à nos jours, l'obstacle majeur à relation harmonieuse entre de milliers de Français et d'Algériens, d'Algériennes surtout, honnies et parfois immolées pour des amours taxés d'anathèmes.

Les tentatives de bâtir une Algérie où toutes les communautés vivraient en harmonie relèvent de l'utopie comme l'illustrent ces villages chrétiens de la plaine du Chélif car la narratrice n'évoque à aucun moment la raison de ce clivage de l'espace dans le contexte colonial de l'époque. De plus, l'Autre, désigné par son entité raciale « franco-arabe » sans plus, révèle à l'insu de l'auteur son appartenance à la communauté coloniale et une certaine nostalgie des lieux, un certain regret caractéristique des romans postcoloniaux des auteurs pieds-noirs.

Pour le second auteur, les conditions socio historiques de l'évangélisation en Kabylie et dans cette plaine du Chélif ne sont pas non plus évoquées. Cependant, l'évocation de ces villages chrétiens sert au contraire à souligner plutôt les différents comportements que cette évangélisation a induit chez le colonisé et chez le colonisateur.

Cette relation dénote une plus grande tolérance de la part de la communauté musulmane de l'époque vis à vis de ces convertis que de la part de la communauté chrétienne. La guerre d'Algérie provoquera une scission irrémédiable et ces « Imtourniens » prendront position en tant qu'Algériens. L'appartenance religieuse n'est pas remise en cause mais le comportement de l'armée coloniale fera que certains abjureront le christianisme, d'autres continueront à pratiquer cette religion quand ils ne seront pas carrément agnostiques à l'image de Amokrane Maxime Boumadi. Ce point de vue interne, sur une communauté jugée transfuge par les siens, méprisée par les colons européens propose une autre lecture de l'histoire d'Algérie. Il donne surtout un bel exemple de tolérance et dénonce implicitement les intégrismes de tout bord qui menacent le pays.

En conclusion l'analyse de ces trois extraits permet de montrer que l'histoire de la création de ces villages chrétiens que nous avons appelés hybrides, reflète la perpétuation d'un imaginaire fortement péjoré sur ces lieux et sa population et ce à partir de trois points de vue et à plusieurs années d'écart. On peut affirmer que les tensions, les stigmatisations, les non-dits qui ont accompagné la conversion des Musulmans dans le contexte colonial sont peut être en partie responsables de cette représentation négative des lieux. Cependant, le facteur essentiel est lié à la violence de la conquête.

Après la guerre *totale* menée par Bugeaud, les autochtones, ruinés, connurent des périodes où s'aggravèrent leurs conditions d'existence. En bref, les mesures d'expropriation des autochtones, privant ceux-ci de leurs meilleures terres au profit de l'implantation de villages de colonisation, les mesures d'exactions européennes, s'ajoutant aux aléas naturels, amènent les indigènes au désespoir. Dans les années 1850, les militaires citent de nombreux cas de famine. Celle de 1867-1868 fut la plus grande. Il faut également rappeler que suite à l'appropriation des terres par la colonisation, les autochtones sont cantonnés dans des réserves trop petites pour la communauté qui y vit. Et cette politique de cantonnement est l'une des constantes de la politique coloniale. Comme on a pu le constater la perception de ces villages hybrides, à cent huit ans d'écart, reste fortement péjorée car quelle que soit la stratégie adoptée, en fonction des données du moment, le monde colonial reste un monde compartimenté où l'espace physique et sémantique est rigoureusement délimité. Il faut toujours séparer en milieu colonial et cette dichotomie

entre espace chrétien européen et espace chrétien indigène, en est l'illustration.

En conclusion on peut affirmer que ces écrits de la première période forment l'embryon d'une littérature étroitement liée à la guerre de conquête et à l'implantaton coloniale. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit presque exclusivement le fait des militaires et que sa thématique soit la création des lieux et l'aménagement du territoire. Il est vrai que depuis 1830, l'autorité militaire a régné sans partage en Algérie et commis de nombreux abus de pouvoir en imposant ses vues. Aussi il n'est pas étonnant qu'elle rencontre de farouches détracteurs et qu'elle n'ait pas suscité d'œuvre majeure. Alain Calmes souligne :

> « En raison de cette passable image de marque, l'armée n'a donc inspiré aucune œuvre importante, car un tel ouvrage eût nécessité, pour voir le jour, une forte subvention du ministère de la Guerre.»[373]

Il précise entre autre que Louis Bertrand s'est aventuré dans *Le roman de la conquête*[374] mais selon son avis, que nous partageons, « Les pages les plus vivantes – selon nous – sont dues à Isabelle Eberhardt, que Lyautey qualifia avec une sympathie non feinte de « réfractaire ».Car Isabelle Eberhardt est l'un des rares auteurs à mettre en scène les autochtones sans parti-pris.

[373] Alain Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, l'Harmattan, 1984, p. 137.
[374] Louis Bertrand, *Le roman de la conquête*, Paris, Fayard, 1929.

TROISIÈME PARTIE

CONFIRMATION LITTÉRAIRE DE LA PLAINE DU CHÉLIF

CHAPITRE PREMIER

ÉVOCATION DE LA PLAINE DU CHÉLIF DANS LA LITTÉRATURE COLONIALE

Dans son acception la plus large, l'expression littérature coloniale englobe des œuvres qui traitent d'un sujet en relation avec les colonies, sans autre précision géographique ni thématique. Le genre de littérature coloniale est de fait un genre flou. Proliférant sous diverses étiquettes, il désigne aussi bien des productions médiocres destinées à nourrir des rêveries de bazars que des écrits consacrées à l'exaltation de l'empire et à la connaissance de l'Ailleurs.

Pour préciser le champ couvert par cette notion de *littérature coloniale* il importe de définir ses liens avec l'idée coloniale. En fait, le rapport à l'idéologie, à l'exotisme, et au réel constituent trois déterminations de la littérature coloniale et fournissent un cadre interprétatif à qui veut aujourd'hui lire tel roman colonial, telle relation de voyage, tel essai dans un contexte qui les éclaire. Aussi dans le cadre de notre problématique, nous classons sous cette étiquette tous les écrits parus dans la période coloniale mais en établissant encore la distinction entre écriture à fonction testimoniale et écriture poétique. Ces écrits constituent un ensemble discursif intéressant au plan de l'histoire de l'émergence littéraire d'un lieu et par là dans le cadre de l'approche géocritique que nous avons adoptée. Car en fait la littérature coloniale peut être considérée comme un ensemble de documents qui permettent « une relecture distanciée de textes précisément datés, qui s'avèrent pertinents pour qui s'intéresse au contact de culture »[375].

[375] Comme l'écrit Martine Mathieu dans sa présentation du volume d'actes du colloque sur *Le Roman colonial*, Paris, L'Harmattan, 1987.

I. ÉCRIVAINS VOYAGEURS ET DESCRIPTION DE LIEUX

• 1872. Alphonse Daudet, *Tartarin de Tarascon*

Dans Tartarin de Tarascon[376] Alphonse Daudet dépeint la plaine du Chélif en plein chantier colonial. S'il faut le situer historiquement, disons qu'il correspond à la phase finale de l'ère des Bureaux arabes[377] en Algérie et à la fin de l'Empire en France. En effet de décembre 1861 à février 1862, Daudet fait un voyage de neuf semaines en Algérie qui le mènera à Alger, Blida, Miliana, où il séjournera assez longtemps, et à Orléansville. Ce voyage va donner lieu aux *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon* et à certaines nouvelles des *Contes du lundi* et de *Lettres de mon moulin.* Il est important de rappeler le contexte socio historique de cette période pour mieux saisir la portée satirique de *Tartarin de Tarascon.*

Depuis le début de la colonisation algérienne une controverse complexe opposait les partisans du régime d'administration militaire, héritier et continuateur de la conquête, à ceux d'un régime d'administration civile qui aurait assimilé l'Algérie à la France métropolitaine comme le voudraient les colons. Les hésitations de Napoléon III qui favorisa tantôt l'un tantôt l'autre contribuèrent à aviver les oppositions et à durcir les positions. En effet l'armée par l'intermédiaire des Bureaux arabes, avait autorité totale sur les habitants du pays aussi bien au point de vue administratif que juridique. Cette toute puissance conduisit à des abus que les adversaires de ce mode d'administration eurent beau jeu de dénoncer. De fait, les pratiques scandaleuses auxquelles se livraient les militaires sur la population locale, exécutions sommaires, extorsions de fonds, sévices, étaient des procédés habituels de cette administration. Mais en réalité, les raisons de cette opposition des colons n'avaient rien d'humanitaire. Les officiers des Bureaux arabes, s'ils maltraitèrent souvent leurs administrés, furent aussi une protection contre les appétits territoriaux des colons dont

[376] A. Daudet, *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon,* Paris, [1ère éd.1872], réédité par l'école des loisirs, Paris, 1981, (notre édition de référence), p.120-122, cf. anthologie T. 11.

[377] Il faut préciser que la conquête du pays s'est doublée d'un effort de colonisation agricole avec la création des bureaux des affaires arabes en 1844 par Bugeaud. C'est en fait un système de gouvernement indirect exercé par des chefs indigènes reliés au commandement français par ces bureaux des affaires arabes. L'Algérie des « tribus », soumise au régime du sabre, est mise à sac par les militaires et les chefs arabes nommés par la France.

la première revendication était « le droit d'exproprier les Algériens »[378] et si l'officier du bureau arabe devint « la bête noire qu'ils accusèrent des pires méfaits, entre autres d'entretenir la guerre, pour les empêcher de progresser »[379] c'est surtout parce que selon les paroles de l'un d'eux « il estimait injuste de dépouiller le peuple arabe des biens dont il jouissait depuis un temps immémorial pour en doter des déclassés faméliques, incapables de les faire fructifier. »[380]Aussi lorsqu'en 1860 Napoléon III fit succéder à une expérience d'administration civile un retour à la suprématie militaire, c'est, en partie, parce qu'au cours d'un voyage en Algérie, il avait été frappé par la nécessité de préserver le Arabes contre l'exploitation systématique qui naissait de la collusion entre l'administration civile et les intérêts européens. Martine Astier Loutfi explique de cette manière le contexte socio-historique de parution de *Tartarin de Tarascon* :

> « En 1858, Clément Duvernois, ancien rédacteur en chef du journal d'Alger *La colonisation*, défendait dans un livre intitulé *L'Algérie ce qu'elle est, ce qu'elle doit être*, les nécessités du cantonnement, cette institution qui visait apparemment à transformer les terres tribales en propriétés individuelles et les Arabes nomades en paysans sédentaires, en fait colons et spéculateurs pouvaient ensuite acquérir ces terres à bon compte[381]. Au livre de Duvernois répondait celui d'Ismaël Urbain *L'Algérie pour les Algériens*, bientôt suivi de *Indigènes et immigrants* qui, par l'influence qu'ils eurent sur la politique de l'empereur valurent à leur auteur de devenir l'objet des attaques du parti de la colonisation. En 1867, Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, raviva la polémique : son prosélytisme catholique était apparu comme une menace aux officiers soucieux de ne pas irriter la susceptibilité religieuse des Musulmans, l'Archevêque lia sa cause à celle de la colonisation et mena contre le régime militaire une campagne qui, soutenue par la presse catholique métropolitaine, Veuillot et Montalembert en tête, répandit largement ces accusations contre le régime militaire. Seule la chute du Second Empire mit temporairement, un terme au débat entre militaires « arabophiles » et colons « arabophobes » (que leurs adversaires qualifiaient « d'arabophages »)[382]. Il est vraisemblable que Daudet eut des échos de ces polémiques : il collaborait au *Figaro* dont Alexandre Duvernois, frère de Clément, et lui aussi propagandiste colonialiste, était le rédacteur en chef. » [383]

---

[378] Ch.-A. Julien, *Histoire de l'Algérie contemporaine, op. cit.*, p. 340.
[379] Paltingeas, officier du bureau arabe de blida, cité par Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 336.
[380] *Ibid.*, p. 405.
[381] Ch.-A. Julien, *op. cit.*, p. 404.
[382] Cette opposition semble s'être perpétuée, après le régime du sabre. Dans son livre, si révélateur de l'état d'esprit colonisateur de certains Français à la fin du siècle, *Je deviens colon, mœurs algériennes*, Paris, Calman Lévy, 1895, Hugues Le Roux, évoquant son installation en Algérie, en 1894, écrit : « le plus résistant obstacle que l'on trouve devant soi, au moment où les pioches se lèvent, ce n'est pas le granit des Hauts–Plateaux, c'est un état d'esprit,particulier aux colons algériens, et qui s'appelle l'arabophobie. Il a déterminé une violence contraire aussi déraisonnable, presque aussi dangereuse : l'arabophilie. Celle-ci serait le fait des personnes parlementaires en tournée de caravane, et, généralement de tous les touristes qui visitent la colonie avec un billet circulaire. », p. 110-111.
[383] Martine Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française 1871-1914*, Paris/La Haye, Mouton, 1971, p. 7-8.

C'est dans ce contexte politique, que l'Algérie nous est montrée envahie par des militaires dans *Tartarin de Tarascon*, « où les parfums de l'orient se compliquent d'une forte odeur d'absinthe et de caserne ». Dans ce récit satirique, le narrateur raconte comment Tartarin en voyage en Algérie, part à la chasse au lion. L'aventure qui tourne au fiasco est prétexte à une satire féroce des visées colonialistes et surtout des rêves de société idéale qui se sont multipliés au XIX^{e} siècle.

L'extrait que nous avons choisi est composé de deux tableaux dissonants qui décrivent « la formidable et cocasse Algérie française » dans ses deux réalités : l'Algérie des tribus, et l'Algérie des villes. Tableau réaliste de la mauvaise administration de l'Algérie sous le régime du sabre. Le réquisitoire est « violent », et déconsidère littérairement aussi bien le régime militaire que son annexe littéraire, l'exotisme « héroïque et guerrier ». Or, comme le rappelle si bien Martino en 1931 : « La conquête de la France est contemporaine de l'expansion du romantisme en France ». Désormais, « chaque voyageur emporta de France avec lui son Algérie toute faite : comme ils passèrent très vite, presque tous, ils n'eurent que très peu à la retoucher ». « Les poncifs appelaient la satire. Ce fut *Tartarin.* » [384]

La période à laquelle Daudet publie son roman, 1872, correspond sur le plan littéraire, à la grande période du courant réaliste (réaction contre l'idéalisme romantique, pour lequel l'art doit transcrire le réel) et du mouvement naturaliste. Or si la littérature coloniale et l'exotisme ont pour vocation commune de traiter d'un ailleurs, hors d'Europe, l'exotisme conventionnel devient la tare à éviter, le vestige d'un passé révolu, démoli et néfaste. Avec *Tartarin,* Daudet met fin à l'édulcoration des hommes et des paysages qui caractérisait le romantisme. « La vogue de l'exotisme et de l'orientalisme cachait les effets néfastes de la politique des Bureaux arabes. *Tartarin* vient ridiculiser en fait l'orientalisme, renverser son décor de carton pâte et montrer la réalité. » [385]

---

[384] Martino, Doyen de la Faculté des lettres d'Alger cité par Jean Gourdon, Jean-Robert Henry et François Henry-Lorcerie, *Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques,* Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI, p. 183.

[385] J. Gourdon, J.-R.Henry et F. Henry-Lorcerie, « Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie », in *Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques,* Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI, p. 179.

Pour Martine Astier Loutfi, « il est évident que l'auteur n'évoque pas seulement des impressions de voyage mais qu'il illustre ironiquement les plaintes antimilitaristes »[386]. Elle souligne qu'il ne traite guère mieux les colons, victimes d'une administration parasitaire qui leur « mange… jusqu'aux tiges de [leurs] bottes » que nous voyons « dans les cafés en train de boire de l'absinthe en discutant des projets de réforme et de constitution. » [387] Les Arabes y sont encore plus maltraités comme l'illustre ce passage :

> « L'autorité féroce et sans contrôle de bachagas fantastiques, qui se mouchent gravement dans leurs grands cordons de la Légion d'honneur, et pour un oui ou pour un non font bâtonner les gens sur la plante des pieds. La justice sans conscience de cadis à grosses lunettes, tartuffes du Coran et de la loi, qui rêvent de 15 août et de promotion sous les palmes et vendent leurs arrêts, comme Esaü son droit d'aînesse, pour un plat de lentilles ou de Kouskous au sucre. Des caïds libertins et ivrognes, anciens brosseurs d'un général Youssuf quelconque, qui se soûlent de champagne avec des blanchisseuses mahonnaises, et font des ripailles de mouton rôti, pendant que, devant leurs tentes, toute la tribu crève de faim, et dispute aux lévriers les rogatons de la ribote seigneurale. » [388]

Cette diatribe virulente mérite d'être citée intégralement parce qu'étant présentée comme une partie de cette Algérie réelle que « Tartarin aurait pu voir, s'il s'en était donné la peine », « elle pouvait être interprétée comme un document sur la société indigène en 1862, date du voyage de Daudet en Algérie » explique Martine Astier Loutfi. Mais surtout, « le choix des détails révèle l'influence que les thèses colonialistes avaient eu sur la vision de Daudet »[389]. Les qualités civilisatrices de la colonisation étaient un des thèmes sur lequel les propagandistes d'Alger revenaient constamment. « Le thème de la mission civilisatrice des colonisateurs allait devenir par la suite une des bases de l'idéologie impérialiste. (cf. la deuxième partie). Dans la remarque amère de Daudet il est difficile de discerner s'il déplore les prétentions des colonisateurs ou les résultats obtenus. » [390]

Car contrairement aux militaires qui pensaient que les Arabes n'étaient pas « civilisables », les colons considéraient, avec plus ou moins de bonne foi, qu'il était de leur devoir de civiliser cette population. Au sujet de ces chefs arabes sans foi ni loi, Alexandre Duvernois écrit : « ils ont été créés par nous seuls »[391], « nous » c'est-à-dire cette administration militaire française irresponsable qui d'un « cireur de bottes » veut faire

[386] M. Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme, op. cit.*, p. 9.
[387] Cf. T. 11.
[388] *Ibid.*
[389] M. Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme, op. cit.*, p. 9.
[390] *Ibid.*, p. 11.
[391] Alexandre Duvernois, *Le Régime civil en Algérie*, Paris, J. Rouvier, 1865, p. 137.

un administrateur, comme on le voit dans *Tartarin*. Daudet complète le bilan de l'administration militaire par cette description du pays fort dépréciative :

> « des plaines en friche, de l'herbe brûlée, des buissons chauves , des maquis de lentisques, le grenier de la France… grenier vide de grains », hélas, et riche seulement en chacals et en punaises. Des douars abandonnés, des tribus effarées qui s'en vont s'en savoir où, fuyant la faim, et semant des cadavres le long de la route. De loin en loin un village français, avec des maisons en ruines, des champs sans culture, des sauterelles enragées…»[392]

En fait, les résultats économiques expriment de manière éloquente la faillite du régime d'administration militaire. Pour Martine Astier Loutfi : « Daudet, dans *Tartarin de Tarascon*, publié en 1872, confirmait non seulement les « vices » du régime militaire mais l'échec d'une politique coloniale dont le souverain déchu avait été responsable. »[393]

Aussi pour cette auteure, que certains critiques littéraires aient pu « croire que Daudet donnait dans cette œuvre, une image exacte de la société indigène démontre que les préjugés racistes peuvent obscurcir le jugement littéraire. Sur plusieurs points : l'anti-militarisme, l'anti-arabisme, la position de Daudet rejoint celle des colons, mais ceci ne semble pas impliquer une prise de position politique »[394]. Pour elle, l'essentiel dans l'écriture de Daudet est à but littéraire :

> « La description algérienne de Daudet est guidée par des intentions littéraires plus que documentaires ou polémiques. Daudet se sert de la réalité coloniale pour démystifier le rêve oriental que de « nombreuses lectures » avaient forgé dans l'esprit du Tarasconnais et de ses contemporains. Pour mieux faire ressortir la folie de son héros, l'auteur a accentué le contraste entre la vision exotique de son héros de Tartarin et la réalité. Il était dès lors, parfaitement justifiable qu'il empruntât à ses observations, à ses lectures, et aux polémiques contemporaines les traits les plus excessifs, les plus choquants de la colonie, car ils étaient ceux qui pouvaient le mieux mettre en évidence l'aveuglement de son héros. »[395]

Il n'en demeure pas moins que cet écrit satirique qui dénonce « l'exotisme colonial et guerrier » est étroitement articulé au contexte socio-culturel de l'époque et contribue à le reproduire. Nous pouvons affirmer que cet extrait nous brosse la réalité coloniale, même si certains détails sont grossis plus que d'autres dans un but autre que celui de dénoncer cette

[392] Cf. T. 11.
[393] M. Astier Loutfi, *Littérature et Colonialisme, op. cit.,* p. 11.
[394] *Ibid.*
[395] *Ibid.*

situation coloniale. Aussi cet extrait offre-t-il un intérêt historique autant que littéraire car « le texte est indissociable du tissu social où il a été produit. »[396]

• 1884. Guy de Maupassant, « La vallée du Chélif »

En 1881 il parcourt l'Algérie comme envoyé spécial du journal *Le Gaulois* car des soulèvements agitent le pays. Il envoie des chroniques sur son exploration du pays et sur le soulèvement de Bou Amama dans le sud oranais. Le texte auquel nous avons donné le titre « la vallée du Chélif »[397] est extrait du livre *Au Soleil*[398]. La particularité de ce livre, qui rassemble ses différents écrits sur l'Algérie envoyés à divers organes de presse, c'est qu'il reconstitue un itinéraire qui répond aux lois du genre du récit de voyage. Les villes traversées sont autant d'étapes du voyage réel et servent de maillons à la chaîne littéraire du récit, les chapitres portant pour titre des circonstants de lieux. En fait le texte que nous avons choisi est extrait du chapitre intitulé ultérieurement (cf. note) « La province d'Oran ».

Dans cet extrait qui se présente donc explicitement comme un épisode du voyage : « Pour aller d'Alger à Oran, il faut un jour de chemin de fer », le narrateur traverse « l'immense vallée du Chélif » et en présente une description apparemment réaliste.

Le voyage en train, en plein été est pénible et toute la description tend à faire saisir la sensation de solitude liée à l'immensité du paysage et l'atmosphère d'écrasement perçue par le narrateur. En suivant la vallée du Chélif « un horizon stérile et brûlant » s'offre au regard. Cette plaine qui constitue « un espace démesuré tout plat », est « enfermée en des montagnes désolées, grises et brûlées, sans arbre, sans une herbe. »

Le récit au présent donne l'illusion de l'immédiateté mais le déroulement linéaire du voyage particulier est perturbé quelquefois par des échappées dans l'intemporel qui confine

---

[396] Marc Angenot, *Un état du discours social*, « L'univers des discours », Longueuil (Montréal), Le Préambule, 1989, p. 34.
[397] Cf. T. 18.
[398] Guy de Maupassant, *Au soleil*, Œuvres complètes illustrées, Paris, librairie Ollendorf, [1884 1ère éd.], 1902 (2ème éd., notre éd. de référence), p. 27-30. Nous signalons que le même extrait figure dans le chapitre intitulé « La province d'Oran », in *Lettres d'Afrique* (Algérie, Tunisie), présentation de Michèle de Salinas, Paris, La boîte à documents, 1990, p. 304-305-306.

au guide de voyage. « Quelquefois » on aperçoit un bouquet d'arbres, des Européens hâlés des soldats barbus. C'est un hameau d'agriculteurs protégé par un détachement de ligne », « De temps en temps des campements d'indigènes», « et c'est ainsi toujours. Aux haltes du train, d'heure en heure, un village européen se montre, quelques maisons pareilles à celles de Nanterre ou de Rueil ». On note ainsi que la colonisation est bien établie, la ligne ferroviaire sert de point de jonction entre les villages européens mais les hameaux sont encore protégés par les soldats.

Bien que le réel laisse ses empreintes au travers des noms de lieux, Orléansville, Oran, ou la désignation des personnages : « des Européens »,», « des campements d'indigènes », « des troupes de nomades », les touches réalistes associés au décor servent de faire-valoir à l'insolite, mis en lumière par un effet de contraste. En effet, si l'itinéraire esquissé se présente d'emblée comme un compte rendu ou un récit de voyage, il emprunte aux procédés de la fiction en se dégageant du principe de transparence auquel semble le réduire son statut référentiel : il se donne une dimension tragique lorsqu'il évoque la tyrannie exercée par le soleil contre la terre.

Le Soleil et la terre sont deux leitmotivs de ce récit de voyage comme l'illustrent ces expressions : « La terre devient nue et rouge, la vraie terre d'Afrique », « l'immense vallée…sans arbre, sans une herbe », « l'affreuse misère du sol dévoré par le soleil », « l'étendue de terre stérile et poudreuse », « la poussière fine et brûlante » « la couleur monotone de la terre » et en conclusion : « la chaleur est intolérable » « l'eau brûle la bouche, et l'air qui s'engouffre … semble soufflé par la gueule d'un four. » Ainsi de cette traversée de la plaine du Chélif, ce sont l'immensité de la plaine où s'égrènent les nouvelles colonies et l'élément climatique qui sont retenus.

En fait, dans cet extrait qui place les étapes du voyage au premier plan, reconstituant un itinéraire, le narrateur, tente de maîtriser l'altérité et de restituer son objet de conquête au lecteur. Il se pose comme un passant voyeur qui regarde sans chercher à pénétrer la conscience de l'autre. Il désire simplement voir ce qu'il y a à voir sans abandonner ses repères culturels. Le récit de voyage qui mime un échange de conversation entre le voyageur-narrateur, investi d'un savoir à faire passer, et le lecteur potentiel, se charge d'une

valeur essentiellement didactique. La source énonciative se caractérise par une voix unitaire et impersonnelle qui, en se révélant par l'utilisation des comparatifs « pareilles à celles de Nanterre ou de Rueil », apparaît comme la porte parole d'une conscience française. En fait, Maupassant, s'il aborde le système colonial dans sa réalité quotidienne, s'il note le dénuement du peuple arabe, garde sa sympathie aux militaires. Mostefa Lacheraf note dans *Littératures de combat* :

> « Guy de Maupassant, ne s'embarrasse, alors, d'aucun scrupule dans un récit de voyage triomphaliste intitulé : « Au soleil » et au cours duquel il emploie un vocabulaire invariablement méprisant et contraire à la vérité. […] L'auteur de cette héroïque randonnée traite nos compatriotes de tous les noms, et les représente sous les traits les plus abjects inspirés, en droite ligne, des pires préjugés chers aux militaires français des sinistres « bureaux arabes » dont il était l'hôte complaisant. Il l'avoue en quelque sorte et nous laisse deviner la source d'information dont ce reporter et cet écrivain fait la découverte auprès des représentants officiels de l'idéologie coloniale, et cela, sans aucun effort de sa part, ni sens critique,ni probité intellectuelle. […] La terminologie et les clichés *indigénophobes*[399]. si caractéristiques de cette ère d'apogée de la domination coloniale et dont témoigne le récit de voyage de Guy de Maupassant, laissent supposer que l'auteur ne fut pas non plus insensible aux théories de certains théoriciens et activistes haut placés tels que Warnier, Masqueray, Lavigerie, etc.[…] Maupassant cesse d'être un journaliste motivé ou simplement désigné pour exécuter une tâche déterminée ; il cesse d'être, du même coup un écrivain réaliste , un témoin faisant l'effort serein et crédible d'objectiver sa propre vision du monde – ou d'un monde jamais connu auparavant. Pour lui il n'y a en face, qu'une totalité brute qu'il ne daigne pas connaître par l'application à ce champ nouveau d'une curiosité investigatrice d'ordre social. »[400]

Martine Astier Loutfi abonde dans ce sens en faisant remarquer que « les chroniques algériennes de Maupassant font une large place à l'exotisme le plus douteux ». Selon elle, si cet auteur a réagi, comme ses contemporains, « aux méthodes de colonisation qui lui paraissaient immorales, incohérentes, corrompues et dangereuses », il convient de préciser que : « Les manifestations du colonialisme qu'il dénonça et exploita furent des symptomes superficiels qui ne l'empêchèrent pas de donner une adhésion quasi spontanée aux forces expansionnistes. »[401]

---

[399] Mostefa Lacheraf, *Littératures de combat essais d'introduction : étude et préfaces*, Alger, éditions Bouchène, 1991, p. 78, note de l'auteur : « Plus exactement « arabophobes », pour se conformer à l'un des termes de la classification adoptée par les tenants de l'idéologie coloniale de la fin du XIX^{e} siècle à travers leur vision assimilationniste du peuple algérien qui divisait ce dernier *a contrario* entre des partisans et des critères négatifs ou positifs, et sur des bases anthropologiques et pseudo-raciale. »

[400] M. Lacheraf, *Littératures de combat essais d'introduction : étude et préfaces, op. cit.,* p. 77-78-80.

[401] M. Astier Loutfi, *Littérature et colonialisme, op. cit.,* p. 20.

• 1902. Isabelle Eberhardt, *Aïn Djaaboub*

Cette nouvelle raconte l'histoire d'amour entre deux jeunes gens que la destinée sépare. Elle est intéressante car l'espace mis en scène est celui de Ténès. Les noms de lieux, « L'*oued* Allala », « le mont de Sidi Merouane », « les côteaux de Châtir » ancrent le récit dans le réel mais Aïn Djaaboub, qui signifie la fontaine ou source, est à la fois un lieu symbolique et métaphorique puiqu'il est aussi source de légende et de la fiction.

L'intrigue se résume à l'histoire d'amour contrariée par les aléas de la vie. La nouvelle répond au schéma classique du conte : une situation initiale où le héros Si Abderrahman, un jeune taleb lettré venu de Tlemcen, arrive à Ténès, un lieu qui l'enchante. Les événements s'enclenchent, il rencontre Lalia une jeune ténésienne au bord d'une fontaine. Les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre, une folle passion les unit. Mais la maladie du père oblige le héros à quitter son amante. La jeune fille est désespérée par la séparation et ne se résout à laisser partir son amant qu'après lui avoir fait boire l'eau de Aïn Djaaboub, une« eau miraculeuse qui a pour vertu d'obliger au retour celui qui en a goûté ». Il part, habité par la nostalgie du lieu et de Lalia : « Si Abderrahmane sentit que depuis qu'il avait quitté Ténès, tout lui semblait morne et décoloré ». Il est contraint de rester à Tlemcen et succède à son père dans sa fontion de grand *Mouderrès*[402]. Cinq années ont passé lorsqu'il peut enfin se dégager de ses responsabilités et revenir à Ténès. Mais « il ne trouva de Lalia qu'une petite tombe grise. […] Lalia était morte, après avoir attendu le *taleb* dans les larmes pendant deux années ». Sidi Abderrahman se retire du monde et se consacre à une vie de prière.

L'espace joue un rôle important dans cette fiction. Deux espaces sont mis en scène celui de la fontaine Aïn Djaaboub, le lieu de la rencontre et de la séparation des amants, qui s'insère dans celui plus vaste de Ténès. En effet, toute la nouvelle est organisée autour de la description de Ténès. Le texte se présente comme un diptyque, une sorte de tableau en deux volets. Le premier volet nous présente un paysage ténésien euphorique à partir de deux points de vue. L'arrivée du héros à Ténès « un jour, à l'aube » est le prétexte d'une description détaillée du site. Les localisateurs et les noms de lieux structurent cette

[402] Professeur versé dans les sciences théologiques en particulier.

description. Le tableau représente un paysage très coloré dont les différents éléments qui le composent sont évoqués par des taches de couleur rappelant les paysages impressionnistes :

> « Au pied de la montagne, la Ténès des Musulmans apparaissait en amphithéâtre, toute blanche dans le brun chaud des terres et le vert puissant des figuiers.[…] une légère brume violette enveloppait la montagne et la vallée, tandis que les lueurs orangées et rouges embrasaient lentement l'horizon, derrière le *djebel* Sidi Meraouane.
> Et tout fut rose, dans la vallée et sur la montagne. Ténès apparut à Si Abderrahman, à la plus gracieuse des heures, sous des couleurs virginales. » [403]

Toutes ces couleurs traduisent l'état de réceptivité du narrateur son accord parfait avec la nature. L'étonnante polychromie du panorama s'oppose à la présentation de la ville du « Vieux Ténès ». Le « Ténès des Musulmans » est ainsi décrite : « près des vieux remparts noircis et minés par le temps, entre les maisons caduques, délabrées sous leur suaire de chaux immaculée, s'ouvre une petite place qu'anime seul un café maure fruste et enfumé. » Le registre assez sombre et triste auquels appartiennent ces termes « vieux, noircis, minés, caduques, délabrées, suaire, fruste, enfumé » est atténué par la luminosité de la « chaux immaculée ». Cette description révèle l'origine fort ancienne de la ville et son extrême pauvreté. Elle n'est pas du tout péjorative mais empreinte de réalisme car cette place de « Vieux Ténès existe toujours » même si les habitations qui l'entourent sont plus neuves. Elle est aussi prétexte à une autre forme paysagère.

En effet c'est à partir du « café maure»[404] qu'une seconde vue d'ensemble de Ténès nous est présentée : « de là, on voit l'entrée des gorges, les forêts de pins […] les ruines de la vieille citadelle qu'on appelle smala. Tout en bas, parmi les roches éboulées et les lauriers roses, l'*oued* Allala roule ses eaux claires. ». Ces différentes descriptions, loin d'être un simple décor, un cadre dans lequel l'action évolue traduisent la réceptivité de l'auteure, sa sensibilité au paysage qui l'environne. Les couleurs changeantes, les formes géométriques variées s'imposent dans l'écriture d'Isabelle Eberhardt au point d'imprégner toute son œuvre. De fait, dans certaines nouvelles de cette auteure, la rêverie face à un paysage semble prendre plus de place que l'intrigue. La dimension spatiale prend le pas sur la dimension temporelle. Les paysages y tiennent une place de choix et la description ne forme pas une catalyse mais un élément essentiel du récit.

[403] Cf. T. 36, de façon générale, l'écriture d'Isabelle Eberhardt est très soucieuse des couleurs.
[404] Lieu réservé aux hommes et privilégié par l'écrivaine qui s'y mêlait aux autochtones, habillée en homme.

Souvent envisagée comme un arrêt dans la narration, comme un reflet de l'état d'âme du personnage, ou encore comme un dispositif rhétorique, la description dans les récits d'Eberhardt prend une toute autre dimension. Elle nécessite d'interroger le lien entre l'expérience vécue et la description littéraire, entre la contemplation et le paysage écrit. Ainsi que l'explique Rachel Bouvet : « Il semble bien que le récit cherche sans cesse à remettre en scène l'acte de paysage à l'origine de l'écriture. »[405]

« L'acte de paysage », selon cette auteure, renvoie effectivement au « paysage comme expérience vécue ». Le paysage se construit de manière intime, lors d'une expérience visuelle, olfactive, auditive, tactile qui peut donner lieu à la contemplation ou susciter d'autres réactions personnelles. Comme l'explique très justement Alain Corbin :

> « [L]e paysage est manière de lire et d'analyser l'espace, de se le représenter, au besoin en dehors de la saisie sensorielle, de le schématiser afin de l'offrir à l'appréciation esthétique, de le charger de significations et d'émotions. En bref, le paysage est une lecture, indissociable de la personne qui contemple l'espace considéré. »[406]

C'est lors de l'interaction entre un sujet et une réalité physique que le paysage s'élabore, que ses contours se précisent que ses formes et ses couleurs se fixent. Cet acte de perception où entrent en jeu de nombreux filtres, joue un rôle déterminant dans tout récit, particulièrement les récits de voyage, pour la simple raison que le récit s'élabore à partir de la traversée réelle, physique, de l'espace, et que les descriptions littéraires reposent sur des actes de paysage préalables. « La littérature se nourrit de l'expérience vécue, elle s'offre comme un prolongement de cette rêverie spatiale qui affecte bien des voyageurs. »[407] Autrement dit, un paysage n'existe pas à l'état naturel, il suppose un choix effectué par un sujet, une création esthétique, où interviennent la sensibilité et l'émotion, une interaction entre un sujet et un site particulier. Eric Dardel écrit dans son ouvrage sur *L'Homme et la terre :*

---

[405] Rachel Bouvet, *Pages de sable Essaisur l'imaginaire du désert*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 2006, p. 60.
[406] Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001, p. 11.
[407] R. Bouvet, *Pages de sable, op. cit.*, p. 43.

> [L]e paysage n'est pas un cercle fermé, mais un déploiement. Il n'est vraiment géographique que par ses prolongements, que par l'arrière-plan réel ou imaginaire que l'espace ouvre au-delà du regard. […] Le paysage est une échappée vers toute la Terre, une fenêtre sur des possibilités illimitées : un horizon. Non une ligne fixe, mais un mouvement, un élan. »[408]

Le lieu de l'intrigue, Aïn Djaaboub, lieu de la première rencontre des amants, est avons-nous dit, un lieu symbolique. Le terme *Aïn* désigne la fontaine et renvoie à l'eau, source de toute vie, lieu où l'amour s'éveille. Il est à relever que dans la nouvelle *Aïn Djaaboub* si les lieux évoqués sont bien réels, l'espace fictionnel annoncé par le titre fonctionne comme dans le conte. Le motif de la fontaine ou de la source est largement exploité dans les contes et les légendes. Dans le dictionnaire des symboles on peut lire :

> « La sacralisation des sources est universelle, du fait qu'elles constituent la bouche de *l'eau vive* ou de *l'eau vierge.* Par elles, se fait la première manifestation, sur le plan des réalités humaines, de la matière cosmique fondamentale, sans laquelle ne pourraient être assurées la fécondation et la croissance des espèces. L'eau vive, qu'elles répandent est comme la pluie, le *sang divin, la semence du ciel.* »[409]

Il est évident que dans les cultures traditionnelles, la source symbolise l'origine de la vie, et, d'une façon plus générale, toute origine, celle du génie, de la puissance, celle de tout bonheur. La fin tragique de l'héroïne qui a attendu vainement le retour de l'amant n'est pas dû à la rupture du serment lié aux vertus de la source. Le pouvoir de la source n'est pas remis en cause puisque le taleb est revenu à Ténès « comme en une patrie, le cœur bondissant de joie ». Mais il est trop tard car si la vie est un éternel recommencement, elle est aussi source de déception et l'homme oublie qu'il « ne jouit jamais deux fois du même bonheur ».

La source dont il s'agit ici, peut être considérée aussi comme « la source de la connaissance qui conduit à la perfection et qui dérive de la Mémoire, lieu sacré du Savoir ». Car peut-être faut-il rappeler « que la mémoire était adorée comme le réceptacle de toute science […] et « c'est ce même symbolisme de la source archétypale que traduit Jung

[408] Eric Dardel, *L'Homme et la terre,* Paris, PUF, 1952, p. 42.
[409] Jean Chevalier et Alain Gheerbrant, *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres,* [1ère éd. 1973] nouvelle éd. revue et augmentée, Paris, Robert Laffont, 1982, p. 903.

comme une image de l'âme, en tant qu'origine de la vie intérieure et de l'énergie spirituelle. »[410]

Si Abderrahmane se condamne à la vie ascétique et devient anachorète car « Il comprit l'inanité de notre vouloir et la folie funeste de notre cœur avide qui nous fait chercher la plus impossible des choses : le recommencement des heures mortes ». L'intrusion du narrateur par l'emploi du pronom « nous » donne une dimension universelle à cette affirmation. Et ce lieu, Aïn Djaaboub, espace fictionnel et espace de vie, source de l'écriture, donne une dimension parabolique au récit. Les lieux ne prennent sens qu'à partir d'un vécu. Plus qu'un simple reflet fidèle de la nature, le paysage serait le résultat très subjectif d'une perception culturellement orientée.

Il est à souligner la place particulière qu'occupe Isabelle Eberhardt dans la littérature coloniale de l'époque. Nous précisons dans ce contexte que sous « littérature coloniale » nous entendons la littérature liée au « fait colonial ». C'est dire que coloniale signifie « de la colonie » et non « d'idéologie colonialiste ». Elle est l'un des premiers auteurs à mettre en scène dans ses nouvelles les autochtones et à dépeindre les mœurs indigènes sans parti-pris et plutôt avec sympathie. Expérimentant l'altérité à travers la rencontre des indigènes, Isabelle Eberhardt a fait de cette découverte de l'autre la base de ses récits. Elle fait partie de ce que l'on appelait communément le courant indigénophile. Alain Calmes écrit à ce sujet :

> « Le groupe des écrivains indigénophiles ne représenta jamais un parti homogène en raison de la disparité de ses composantes et de l'absence d'une structure de rencontre entre les écrivains, à la différence du groupe colonocentriste qui disposait d'anthologies,de manifestes et de l'appui massif des moyens d'information de masse de l'idéologie dominante.[…] Cette intelligentsia sans attaches fut amenée à jouer un rôle modérateur.[…] Son existence a servi de frein aux excès et aux injustices envers les colonisés en maintes occasions. Quelques courants indigénophiles se regroupent autour d'organes de presse comme l'*Akhbar* de Victor Barrucan. Il s'agit toutefois d'une opinion très minoritaire, violemment et constamment attaquée par l'idéologie dominante. »[411]

Il n'en reste pas moins évident que le groupe restreint des écrivains indigénophiles reflète indirectement, dans ses œuvres, l'idéologie du parti anticolonial. Aussi il n'est pas

[410] *Ibid*., p. 904.
[411] Alain Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, L'Harmattan, 1984, p. 187-188.

étonnant selon cet auteur que les critiques de ces contestataires soient très ponctuelles et ne semblent pas remettre en question le système colonial dans son ensemble car « l'indice du monde occidental est alors colonialiste et les défenseurs d'un autre idéal doivent amener à petits pas leurs contemporains vers la lumière.»[412]

• 1958. Henri Kréa, *Le Séisme Tragédie*

L'intitulé de la pièce théâtrale d'Henri Kréa par sa thématique suffit à traduire le genre tragique auquel elle appartient. La tragédie est par définition un poème dramatique dont le sujet est le plus souvent emprunté à la légende ou à l'histoire, mettant en scène des personnages illustres et représentant une action destinée à provoquer la terreur ou la pitié par le spectacle des passions humaines et des catastrophes qui en sont les conséquences. Le séisme ou tremblement de terre, qui se traduit par une secousse plus ou moins violente imprimée au sol et qui se produit toujours à une certaine profondeur à partir d'un épicentre est le signe d'une activité géologique intense. Cette activité se traduit sous forme de catastrophe naturelle dont les conséquences tragiques sont des bouleversements sur le plan humain et géographique. Aussi, le sous-titre *tragédie* semble-t-il redondant même s'il sert à caractériser le genre de cette pièce de théâtre.

La pièce se compose de quatre parties intitulées dans l'ordre : « Prologue », « Episode I » « Episode II » et « Exode ». Dans le prologue constitué de sept scènes, une voix rappelle les tremblements de terre du XX^{e} siècle ; le coryphée intervient ensuite pour justifier les sauts dans le temps : c'est la période de l'Afrique romaine et la lutte contre Jugurtha. Après ce prologue, l'Episode I, composé de quatre scènes, se rapporte à l'Algérie coloniale qui n'est pas nommée en texte. L'Episode II composé également de quatre scènes, mêle soldats romains et peuple colonisé en lutte. L'exode joue sur les symboles de lutte d'hier et d'aujourd'hui en projetant le masque de Jugurtha. C'est cette dernière partie et plus précisément la scène où apparaît le masque de Jugurtha que nous avons choisie d'analyser, scène où le dramaturge renoue avec la définition première de la tragédie en tant que catharsis.

[412] A. Calmes, *Le roman colonial en Algérie avant 1914, op. cit.*, p. 187-188.

Dans le prologue, l'évocation des tremblements de terre qui ont secoué la planète au cours du siècle dernier, entre autres celui d'Orléansville, le 9 septembre 1954, séismes qui ont fait de milliers de morts, est le prétexte pour une mise en scène des violences qui secouent une contrée sous l'occupation romaine. Mais cet argument n'est qu'un prétexte, l'essentiel du texte est ailleurs. Le pays n'est pas cité en texte mais la figure de Jugurtha qui lutta contre les Romains au prix de sa vie, ancre la scène en Afrique du Nord. Or, Jugurtha est présenté non comme une entité autonome mais comme masque, comme support d'un discours. La notion de masque illustre la portée subversive et parodique de la pièce. Le « récitant » est incarné par le coryphée qui rappelle le rôle de cette figure symbolique :

> « Le coryphée : - Surgissant du fond des âges, ressuscitant au plus profond du désespoir, à l'appel du peuple dont il est l'âme indivise, Jugurtha, éternel justicier, met un terme malheureux à cette iniquité dont on croyait presque qu'elle était une nécessité immuable, une calamité dont les destins nous avaient fait l'offrande, telle une de ces épidémies dévorant périodiquement les cités et les champs d'un pays maudit. »

Le recours à cette figure historique et symbolique de la résistance du peuple numide (c'est-à-dire des ancêtres berbères) à la colonisation romaine, ne peut se comprendre qu'en référence à l'histoire du Maghreb en général et de l'Algérie en particulier. Ce que nous tenterons de montrer après une mise en contexte littéraire de cette pièce et un rappel historique du rôle de Jugurtha.

Henri Kréa se sert de la figure de Jugurtha à l'époque romaine et du symbolisme du tremblement de terre pour évoquer la guerre d'Algérie. Cette pièce de théâtre fait écho à l'œuvre de Jean Amrouche (1906-1962), l'un des premiers écrivains algériens, célèbre à la fois comme poète, essayiste, critique et journaliste de radio. Poète du déracinement, du drame du colonisé aux prises de l'acculturation, il partira en quête des sources du « génie africain » auquel il donnera la figure emblématique de Jugurtha, roi des Numides, lequel dans la littérature maghrébine, deviendra l'une des grandes figures de la résistance des peuples indigènes aux multiples envahisseurs qui ont sévi en Afrique du Nord. La figure de Jugurtha est symbolique des sentiments patriotiques que célèbre l'Histoire.

La référence au court essai *l'Éternel Jugurtha*[413] de Jean Amrouche est nécessaire pour mieux comprendre la pièce de Henri Kréa. Le portrait psychologique qu'il dresse de ce guerrier indépendant mais prêt aux échanges « personnifie les Maghrébins dont Salluste disait déjà qu'ils *"ne pouvaient être enchaînés ni par la crainte ni par les bienfaits" »*[414].C'est un homme d'action mais il ne peut s'engager dans quelque chose de durable ce qui explique pourquoi « le Maghreb est un pays semé d'anciennes et de jeunes ruines ». Christiane Achour résume ainsi ce portrait de Jugurtha par Jean Amrouche :

> « Ce caractère se manifeste par le passage, brusque et inattendu, de l'activité la plus intense à l'apathie la plus profonde. Il est désir toujours insatisfait, tension vers autre chose, se contentant de peu dans le réel. Dans cette voie dangereuse qui reprend les préjugés colonialistes, Amrouche redresse la barre, en quelque sorte, en donnant un sens positif à ce qui pouvait être perçu négativement : cette inactivité n'est pas paresse, mais tension mystique où se mêlent sensibilité et sensualité jusqu'à ce que retombe l'enthousiasme : « Jugurtha ou l'inconstance, Jugurtha génie de l'alternance. Il ne peut s'imposer la discipline, condition de toute action féconde. » « Cette personnalité exaltée et instable a un trait majeur, la passion de l'indépendance, qui s'allie à un très vif sentiment de la dignité personnelle. » Ce qui explique qu'il soit fantasque, versatile, coléreux, généreux, indiscipliné : « il ne se soumet pas au destin sans se révolter contre lui. » Mais il faut que la mesure soit comble pour qu'il se révolte. »[415]

Cette auteure explique que l'essai de Jean Amrouche, quelles que soient les réserves qu'on puisse formuler à son sujet, donne une image de l'intellectuel acculturé tel qu'il se perçoit et « à ce titre il prend place dans les essais-plaidoyers »[416]. Il faut signaler en fait, qu'à la même période, paraissent, un essai en arabe de Abderrahman Madoui intitulé *Yugurta* et un autre en français de Mohamed Chérif Sahli dont le titre est *Le Message de Yougourtha*[417]. Ces deux productions s'inscrivent aussi dans le courant des essais-résistance. Pour ces essayistes de la période coloniale, la figure de ce rebelle héroïque et téméraire, orgueilleux et sûr d'une puissance dont il use avec la passion de l'homme persuadé qu'il triomphera jusqu'au bout avec sa volonté de refus et le besoin de dépassement qui l'habitent, est emblématique. Jugurtha est le modèle en qui les Maghrébins se reconnaissent, il est le symbole de leur esprit d'indépendance. *« Son épopée*

---

[413] Jean El Mouhouv Amrouche, *l'Éternel Jugurtha,* paru dans la revue *L'Arche*, N°13, février 1946, repris dans *Études méditerranéennes*, N° 11, 1963.
[414] Pierre Grenaud, *La littérature au soleil du Maghreb, de l'antiquité à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 223.
[415] C. Achour, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française,* Alger/ Paris, ENAP-BORDAS, 1990, p. 47.
[416] C. Achour, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française, op. cit.*, p. 48.
[417] M.C. Sahli, *Le Message de Yougourtha*, Alger, En-Nahda, 1947, rééd. à Paris par *L'Algérien en Europe*, 1968.

ne fut pas vaine », écrit Mohammed-Chérif Sahli qui explique ainsi Le Message de Jugurtha : « *Tombé en pleine lutte, il reste pour nous l'émouvant messager de cette grande espérance du cœur humain, qui se nomme liberté. »*

Un propos d'Assia Djebar, l'historienne, qui « résume tout ce que la littérature algérienne, de Jean Amrouche à Tahar Djaout en passant par Mohammed Dib, Mouloud Mammeri, Nabile Farès, Rachid Boudjedra, conteste de l'histoire écrite par les vainqueurs » est rapporté ainsi par Beida Chikhi :

> « Certes les Berbères de l'histoire écrite, écrite en particulier en latin par Salluste, politicien corrompu et historien redoutable, auteur du classique « La guerre de Jugurtha », un siècle avant l'ère chrétienne… Ces berbères donc de l'histoire occidentale furent souvent présentés comme de perfides ennemis. Mais il a suffi qu'un *Jughurta*, non domestiqué, soit allé jusqu'au bout de son défi contre Rome encore invincible - cela 50 ans avant Jules César – pour qu'en Afrique du Nord, chaque résistance contre les, invasions ultérieures (contre les Arabes, les Espagnols, les Turcs puis les Français) invoquât le fantôme de cet ancêtre héroïque. » [418]

Mostefa Lacheraf évoque également ce « Visage d'un revenant à la vie dure, ressuscitant sans cesse»[419] à travers ces vers d'Henri Kréa :

La multitude renaissait
Malgré le feu et le poison

Un rappel historique sur ce personnage emblématique apporterait un plus grand éclairage à la lecture de la pièce de Henri Kréa.

Jugurtha est le petit-fils de Massinissa, le « grand roi », qui contribua à la victoire de Scipion sur les Carthaginois à Zama[420], en l'an 202, et qui, à 88 ans, conduisait encore ses troupes à la victoire. L'objectif de Massinissa, guerrier autant que lettré et économiste, était de regrouper tous les hommes du Maghreb, de l'Atlantique au golfe des Syrtes. Jugurtha poursuit la même voie, il s'attellera à cette tâche avec passion jusqu'à sa chute et sa mort dans une geôle romaine. Au service de sa foi patriotique, « il avait contracté des alliances, adopté une conduite qui pourrait paraître illogique si elle ne reflétait les ambivalences d'un

[418] Assia Djebar, « Discours de Francfort, 2000 », document intégralement reproduit dans l'ouvrage de Beida Chikhi, *Assia Djebar Histoires et fantaisies*, Paris, PUPS, 2007, coll. « Lettres Francophones », p. 116-117.
[419] M. Lacheraf, *Littératures de combat, op. cit.*, p. 40.
[420] Zama est une localité en Numidie où Scipion l'Africain vainquit Hannibal (202 av. J.-C.).

esprit sincère dans son inconstance, tantôt rassembleur, tantôt diviseur, toujours disponible et cependant passionnément attaché à son idéal »[421]. Pour atteindre son objectif, il s'accommoda des contraires, des controverses qui lui paraissaient un jeu naturel et excitant de l'esprit, le complément du jeu de la guerre où il excellait. Pour ce jeune Numide, intelligent et ambitieux, pourquoi la politique du pire n'aurait-elle pas été payante quand les hommes sont des jouets pour qui mènent l'action ? Combattant en Espagne du coté des Romains, il apprit à les connaître et, s'il bénéficia de l'amitié de Scipion l'Africain, il découvrit que de nombreux consuls étaient à vendre. Pourquoi aurait-il accepté la proposition des Romains de partager la Numidie avec son cousin Adherbal dont il avait fait assassiner son frère ? Désireux de succéder à son oncle Micipsa, fils de Massinissa, et de reconstituer le royaume de ce dernier, il se rend à Rome, corrompt les magistrats, supprime le rival, Massiva, que lui opposaient les Romains. Sommé par le Sénat de partir, il insulte Rome, qui se croit éternelle, alors qu'elle n'est dit-il qu'une « *ville à vendre, qui ne tardera pas à périr si elle trouve acquéreur* ».

C'est la guerre ouverte avec les Romains. Poursuivant sa provocation, Jugurtha fait égorger dans la petite ville de Vaga les centurions au cours d'une fête où ils avaient été invités par les Berbères. Pareil crime méritait une expédition punitive confiée alors au consul Metellus. Mais celui-ci trop timoré est remplacé par un homme issu du peuple, Marius (Caïus), général et homme politique romain (157-86 av. J.-C). Celui-ci, élu consul, est chargé de diriger l'armée d'Afrique en guerre contre Jugurtha. Jugurtha si habile à manœuvrer et à corrompre, se laissera duper à son tour et sera victime de la trahison à son tour. Trop confiant en Bocchus, son beau-père, roi de la Maurétanie, dont il a accepté l'alliance, il sera livré aux Romains par ce dernier. Traîné enchaîné derrière le char de son vainqueur, emprisonné à Rome, laissé sans nourriture, le patriote berbère y meurt sans avoir pu réaliser son rêve d'une Afrique aux Africains.

Dans la pièce de Henri Kréa, écrite en 1956-57 en pleine guerre d'Algérie, la similitude des événements et la symétrie guerrière, permettent de donner plus de relief à cette figure emblématique de la résistance. En effet, même si l'entreprise du prince berbère fut vouée à l'échec, elle est admirable car c'est l'épreuve qui lui a donné sa stature

[421] P. Grenaud, *La littérature au soleil du Maghreb, de l'antiquité à nos jours, op. cit.*, p. 223.

patriotique.

Cela explique en partie pourquoi cet auteur se sert de la figure de Jugurtha à l'époque romaine et au symbolisme du tremblement de terre pour évoquer la guerre d'Algérie. De fait, si L'exode joue sur les symboles de lutte d'hier et d'aujourd'hui, c'est la projection du masque de Jugurtha qui confère à cette scène une valeur illustrative d'une vérité à savoir la force de la résistance du peuple malgré les aléas de l'histoire et de la géologie comme l'illustre ce passage :

> « Mais malgré les coupes sombres faites dans le peuple, celui-ci demeurait immortel, renaissant des cendres de ses villages, des tribus calcinée dont la superbe lumineuse brillait toujours les yeux prolétaires. Les nomades déguenillés campaient furtivement sur les rives des fleuves saumâtres. Les forêts se pétrifièrent et le pays entier devint la proie des rocailles. Même la vermine agonisa, à la merci de la canicule et du gel, la nuit.»[422]

1954 est une date symbolique, l'année du séisme d'Orléansville est aussi celle du déclenchement de la guerre d'indépendance en Algérie (le 1er novembre 1954). Si le texte fait référence à une période éloignée de l'histoire, son écriture est contemporaine à la période qui agite tout le Maghreb et particulièrement l'Algérie. Rappelons qu'à la date de l'écriture de la pièce (1956-1957) la Tunisie et le Maroc accèdent à l'indépendance, 1955 pour le Maroc et en 1956 pour la Tunisie, mais l'Algérie est plongée dans l'horreur de la guerre. Une autre strate du *séisme* concerne en fait la critique politique, sociale qui vise tous les pouvoirs de l'occupant romain, en particulier dans les parties dialoguées. Les attaques visant le pouvoir romain et par extension la France coloniale sont d'une violence lyrique qui rappelle le théâtre de Kateb Yacine. Comme le souligne Mostefa Lacheraf :

> « Ailleurs encore, dans la perspective de la liberté et du progrès social que seuls les opprimés et les exploités savent arracher et défendre, deux voix s'élèvent qui se complètent et à
> *L'armée inespérée*
> *Des paysans sans terre…* de K. Yacine,
> Répond le :
> *Prolétaire innombrable*
> *Ultime barrière*
> *A la sauvagerie…*de H. Kréa. »[423]

[422] Cf. T. 38.
[423] M. Lacheraf, *Littératures de combat, op. cit.,* p. 41.

Ces vers empruntés à deux poètes contemporains, l'un algérien révolutionnaire et l'autre français communiste, sont cités dans un jeu de correspondances et de complémentarité pour illustrer les arguments de l'essayiste. Car pour Mostefa Lacheraf :

> « Ils indiquent […] qu'une poésie de cette nature, parce qu'elle échappe aux impulsions individualistes, pour devenir , à un moment exceptionnel de l'Histoire, œuvre de tous, expression d'une réalité nationale multiple, reflet d'une conscience commune trouve et ordonne ses thèmes complémentaires dans une harmonie qui est le propre de la parole humaine inventoriant le monde au sein du désastre, le disputant à la panique et à l'oubli. »[424]

Dans le théâtre contemporain, comme dans le théâtre antique, l'articulation entre représentation, narration et catharsis permet d'interroger le théâtre dans son rapport et son apport à la réalité. La guerre qui secoue le pays est à chercher dans les strates de l'histoire tout comme les secousses telluriques qui secouent fréquemment le globe terrestre ne se comprennent qu'en référence aux failles géologiques.

Le Séisme, est un drame polyphonique où viennent se confondre poème et théâtre. Les parties dialoguées et les passages lyriques en vers libres composent, avec les passages en prose, un mélange de genres dont la juxtaposition donne l'impression à la fois d'un désordre et d'une énergie en éruption. Pour ce poète la sauvagerie humaine et la brutalité géographique se partagent équitablement le monde car aucun Dieu ne se cache derrière ces manifestations colossales. Ce qui explique le genre affiché de la pièce : « tragédie ». Inspirée par la tragédie antique, la tragédie moderne présente des personnages en conflit avec le monde mais aussi avec leur destin contre lequel ils se révoltent. Or pour Henri Kréa, l'espèce humaine est seule pour affronter la menace extérieure où se reflète l'illimité de sa propre violence, ce qui confère le caractère tragique de sa condition.

Nous aborderons plus en détail l'extrait que nous avons choisi dans l'étude consacrée à l'interaction des séismes et de l'imaginaire dans le chapitre intilulé « écriture et tremblement de terre ».

[424] *Ibid.*

II. LITTÉRATURE POST-COLONIALE 1962-2006

1. Lieu natal et écriture autobiographique : Orléansville, Paul Robert

Paul Robert, le lexicographe de renom, est né à Orléansville en 1910. Il évoque dans ses Mémoires[425] sa ville natale non sans tendresse. C'est dans le premier tome surtout où il raconte son enfance que nous avons choisi deux extraits[426] qui nous ont semblé fort intéressants sur le plan socio historique et didactique.

En effet, le premier texte auquel nous avons conservé l'intitulé du chapitre dont il est extrait « Orléansville et ma maison natale », offre une description minutieuse de la maison et des détails sur l'essor de la ville vers 1919. 5000 habitants en majorité français y vivent, il ajoute en parenthèses (on disait « européens », par opposition aux « indigènes »). La ville est encore fortifiée et « à l'intérieur des remparts de Bugeaud » elle a vraiment « l'apparence d'une ville de province française » avec ses rues tracées à angle droit, ses larges trottoirs et ses maisons semblables à celles de la métropole ». Elle possède aussi un théâtre, *l'Aiglon.* Le père est un industiel à la fois maire de la ville et délégué financier.

Le second texte offre une description ambulatoire très fidèle de la ville. Les localisateurs de lieux structurent le texte : le premier paragraphe débute par « à l'intérieur et hors des remparts », il offre une vision d'ensemble de la ville où se promener est agréable. Le second paragraphe indique que « vers l'ouest » se trouve un beau jardin public, la sous-préfecture et un hôtel. « A l'opposé » se trouve la « pépinière », « cette forêt plantée par le génie militaire de Bugeaud faisait l'orgueil des Orléansvillois ». « Au-delà, vers la route de l'Ouarsenis » les innombrables gourbis des indigènes étaient protégés par les buissons.

Quand la colonisation s'installe et s'institutionnalise, elle engendre de fait, un clivage entre l'espace urbanisé, d'un côté, et l'espace rural, de l'autre. Au sein de l'espace colonial, la périphérie correspond à l'altérité dans ce qu'elle a de plus irréductible. L'urbanisme colonial présente une structure réticulaire mais l'ensemble des quartiers qui le

[425] Paul Robert, *Au fil des ans et des mots. Les semailles,* Tome 1, *Au fil des ans et des mots. Les moissons,* Tome 2, Paris, éditions Robert Laffont, 1979.
[426] Cf. T. 28 et T. 29.

composent constitue un ensemble articulé mais aussi figé : toute dynamique semble paralysée par la structure politique et les identités restent soigneusement séparées.

L'auteur narrateur raconte qu'après la guerre, le conseil municipal, présidé alors par son père, décide de faire construire une cité indigène moderne. Cependant les architectes ont bâti à l'européenne et n'ont pas tenu compte des coutumes traditionnelles quant à l'aménagement spatial domestique autochtone à savoir, une demeure sans ouverture sur l'extérieur, composée de chambres avec des fenêtres qui donnent sur une cour centrale baignée par la lumière du jour. Aussi les indigènes qui occupèrent cette cité moderne « eurent tôt fait d'en murer les fenêtres et d'ouvrir une bouche d'aération dans le toit ».

Ainsi d'un point de vue allogène, le centre, la ville correspondent au progrès occidental emblématisé par exemple par la gare, le « beau jardin public » tandis que la périphérie représente un état de chaos originel, à l'image des gourbis indigènes.

2. Lieu légendaire et évocation littéraire : Béni-Hawa, Vénus Khoury Ghata et Maïssa Bey.

Depuis 1802, contre vents et marées de l'histoire, une population du littoral algérien vénère Ma Binette, chrétienne devenue marabout à Béni Haoua[427]. La légende commence avec le naufrage du *Banel*, bateau de la flotte napoléonienne, parti de Toulon vers Saint Domingue et qui fit naufrage au large de Béni Haoua, plus précisément dans la baie de Goussine. Plusieurs femmes, religieuses hollandaises dit-on, furent sauvées et mariées à des caïds locaux. L'une d'elles, Imma B'nêt, fit tant de bien qu'après sa mort elle fut vénérée comme sainte. Aujourd'hui encore, son mausolée domine la baie des Souahlia à l'est de Ténès.

Les archives officielles de la marine française, l'histoires des « descendants » ou sympathisants de la sainte constituent la trame de la version romancée de cette légende reprise par Vénus Khoury Ghata dans son livre *Les mariées du cap Ténès*[428].

---

[427] Ex Francis Garnier, situé entre Cherchell et Ténès.
[428] Vénus Khoury-Ghata, *Les fiancées du cap Ténès*, Paris, J.C. Lattès, 1995, cf. T. 44.

En fait, le lieu et donc la légende qui s'y attache, suscite de multiples lectures tant littéraires que cinématographiques comme en témoigne le livre disque intitulé *Déliés une descendance algérienne*[429]. Ce livre, qu'a préfacé Maïssa Bey, a été réalisé avec le concours de cinq auteurs de formation et d'horizons différents.

Laurence Huet est une auteure française de théâtre et de fictions radiophoniques, elle réalise aussi des documentaires de création pour France culture « en s'attachant à la part de fiction qu'il y a dans toute réalité » ; Hachemi Mokrane est un plasticien-calligraphe algérien natif de Beni Haoua, il est vraisemblablement un descendant du chef de la tribu des Béni Haoua. Il expose régulièrement ses œuvres en Algérie et en Europe ; Yves Jeanmougin est né au Maroc et réside en France, il est photographe de reportage ; Mariela Damian est née à Buenos Aires, anthropologue de formation, elle se tourne vers le documentaire de création radiophonique, elle a publié notamment, *Espagnols d'Orient*, (2002-2003), un ouvrage en cinq volets consacré aux juifs expulsés d'Espagne en 1492 ; Titus Oppmann est né en Allemagne, c'est un bassiste-contre bassiste au parcours éclectique, il intervient au sein d'orchestres de renom (philharmonique de Radio-France, Ensemble intercontemporain).

L'analyse de la préface nous permettra de mettre en exergue les motivations qui ont animé les auteurs de ce livre, leur intérêt pour ce lieu de légende. Il importe d'abord de reconstituer les faits et le contexte socio historique pour essayer de comprendre la naissance de la légende.

En janvier 1802, un navire français, le *Banel*, fit naufrage sur la côte ténésienne, au cours d'une tempête qui dura plusieurs jours. Ce navire transportait des troupes à Saint-Domingue, où le frère du Premier Consul se trouvait en difficulté. En 1802, Bonaparte gouverne la France et une bonne partie de l'Europe. A Saint-Domingue (partagée entre la France et l'Espagne depuis 1697), suite à l'anarchie provoquée par la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, les planteurs blancs appellent les troupes anglaises et

[429] Maïssa Bey, « Préface » du livre disque de Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne*, Musique de Titus Oppmann, Paris, Métamorphoses, 2005, cf. T. 52.

espagnoles à la rescousse. Celles-ci sont chassées par Toussaint Louverture, ancien esclave émancipé, qui proclame l'indépendance de l'île en 1800. Bonaparte souhaite y rétablir au plus tôt l'autorité de la métropole. D'autant plus qu'une expédition est préparée pour occuper la Louisiane, toute proche de Saint-Domingue, restituée à la France par l'Espagne le 1er octobre 1800.

La campagne de Saint-Domingue débute en décembre 1801. Trente cinq mille hommes y sont envoyés de divers ports français. Mais le *Banel*, l'un des neuf navires de la division Ganteaume, parti de Toulon le 9 janvier 1802, s'échoue le 15 janvier dans la baie de Souahlia, tout près de Beni-Haoua. Une partie des hommes fut sauvée par le Bey d'Oran, Mohammed Mekallech (fils du Bey Mohammed Al Kebir qui avait repris définitivement Oran aux Espagnols). Mais il manquait du monde, spécialement plusieurs femmes[430].

Un courrier diplomatique intense, est échangé entre les autorités françaises et le dey de la régence d'Alger, pour récupérer les rescapés du naufrage. Bonaparte menaça le Dey Mustapha de venir lui-même récupérer son monde s'il ne faisait rien pour retrouver les naufragés. Il faut ajouter à cela que les archives de Toulon, port de départ du *Banel*, furent transportées à Brest où elles ont disparu au cours des bombardements aériens de la seconde guerre mondiale[431]. C'est la raison, pour laquelle nous estimons utile de joindre à cette recherche sur la naissance d'une légende, l'une des rares archives sur l'événement dans son intégralité. Il s'agit de la lettre de Dubois-Thainville :

[430] Le *Banel*, commandé par le capitaine Callamand, transportait des troupes de Toulon à Saint-Domingue, et il avait échoué sur la côte du cap de Tenez. Les naufragés avaient été dépouillés et maltraités par les hordes insoumises de ces parages, et le Bey d'Oran (Mohammed Mekallech [1799-1805]), fils du Bey Mohammed al Kabir qui reprit Oran (1798), et père de Mekallech que les Français nommeront bey de Tlemcen en 1842, avait gardé en esclavage les hommes de l'équipage qui avaient pu se soustraire au massacre de leurs compagnons. Source <http://cheliff.org/portail/?q=glossary/5> 02/05/2007.

[431] Voir enquêtes et travaux de Mme Alberte Sadouillet-Perrin, qui est remontée aux sources : - la mémoire des anciens des Beni Haoua, avec l'aide de Si Al Hossine Ben Henni Moqrane, - les résultats de son enquête, Mme S- P les a consignés dans divers articles, puis dans un roman, *Les captives du Banel*, Paris, Centurion, 1954.

« Note[432] *du citoyen Dubois-Thainville, chargé d'affaires de France et Commissaire générale des relations commerciales à Alger, à Mustapha, Dey d'Alger.*

Alger, ventôse an X (avril 1802)

Le vaisseau français Le Banel portant 200 marins, 529 militaires et 9 femmes, ayant à bord des munitions de guerre et de bouche, s'est perdu le 25 nivôse[433] dernier (15 janvier) sur les côtes de Barbarie. Les rapports qui me sont parvenus sur cet évènement font frémir. Les habitants des contrées où le naufrage a eu lieu se sont portés aux attentats les plus inouïs ; ils ont employé les moyens les plus barbares pour s'opposer au salut des Français, ils ont brisé les embarcations, détruit les radeaux, coupé les cordes qu'on était parvenu à attacher à terre, ils ont pillé, dispersé l'argent et une partie des effets qui se trouvaient sur le bâtiment. Les Français qui ont échappé à la fureur de la mer ont été dépouillés, mis nus par le froid le plus rigoureux, assassinés ou traînés impitoyablement dans les montagnes. Plus de 200 ont péri de la main des barbares, et leurs cadavres sont encore étendus sur le rivage et sur la route d'Oran. Plusieurs naufragés du nombre desquels se trouvent être trois femmes, le Comte Noyer, officier, et plusieurs mousses sont encore au pouvoir des Cabaïls.

Les traités de la République avec la Régence et particulièrement celui de 1689, qui vient d'être renouvelé par son Excellence le Dey[434], portent que tout bâtiment français échouant sur les côtes d'Afrique recevra secours, protection et sûreté ; que les hommes, les effets et les marchandises seront respectés. Les naufragés étaient donc sous la sauvegarde des conventions les plus sacrées. Dans cette circonstance tout est devenu la proie des assassins, et les Français ont trouvé sur une terre amie la mort et l'esclavage les plus affreux.

Un d'eux a, dit-on, embrassé la religion musulmane. L'article 19 du traité de 1689 s'exprime ainsi : « Si un français veut se faire Turc, il n'y pourra être reçu qu'au préalable il n'ait persisté trois fois vingt-quatre heures dans cette résolution, pendant lequel temps il sera mis en dépôt entre les mains du Consul. »

Toutes les mesures protectrices ont sans doute été ordonnées par la régence d'Alger dans cette circonstance malheureuse, et je prie son excellence Dey et tout les Grands d'agréer les témoignages de ma plus vive reconnaissance, mais ils jugeront sans doute que de nouvelles dispositions et réparations proportionnées à la gravité des attentats sont indispensables.

Je réclame, au nom et d'après les ordres de Bonaparte, Premier Consul de la République française :

1° - la punition exemplaire des assassins,

2°- la restitution de tous les effets saisis par eux,

3°- la délivrance immédiate des Français qui sont encore en leur pouvoir,

4°- Je demande que les Français reçoivent la sépulture,

5° - Que, conformément à l'article 19 du traité de 1689, le Français qui a témoigné le désir d'embrasser la religion musulmane soit envoyé ici, ou déposé à Oran dans la maison du Vice-Consul d'Espagne. Il sera rendu à l'expiration des trois jours, s'il persiste dans sa résolution.

Alger, le 24 ventôse an de la République française.

Dubois- Thainville » [435]

Les tribus de Ténès comme celles de la plupart des plaines du Chélif dépendent de l'aghalik d'Oran. Dans l'alliance turque, les Beni Haoua et les Beni Hidja formaient une sorte de micro-confédération de tribus : une partie des Beni Derdjine, au sud, et au douar

[432] « Correspondances consulaires et commerciales, Alger » (1802), Ministère des Affaires étrangères, Paris.
[433] 15 janvier 1802.
[434] L'original de ce traité est aux archives des Affaires étrangères, Salle des Traités. Il a été publié dans les recueils de MM. Martens, Tétot et de Clercq. Il stipulait la liberté de commerce comme avant la rupture, la suppression de l'esclavage des Français à Alger, la restitution des Concessions d'Afrique, l'exemption d'une année de redevances, et le remboursement des sommes respectivement dues par la France aux Bacri et par la Régence à la Compagnie d'Afrique dépossédée de ses comptoirs.
[435] 15 mars 1802.

Maïn, à l'ouest, se rattachaient à eux. A l'est, la limite était l'oued Damous ; au-delà commençait la confédération des Zatima. Pour l'administration turque, c'était des tribus semi indépendantes dont elle reconnaissait les chefs pour ne pas les avoir contre elle. Cet Aghalik des Beni Haoua et des Beni Hidja dépendait en théorie du Bey d'Oran. Il était commandé, en ce début du XIX^{e} siècle, par l'Agha Si Al Hadj Abd-al- Qader Ben Henni, surnommé " Al Moqrane" (Al Kébir, l'aîné), qui était également Caïd de sa tribu. Le Caïd des Beni Hidja, dépendait de l'Agha, mais nommait lui-même les chefs de "ferqa" (fractions) des tribus. Là, s'achève l'histoire du *Banel* et commence celle d'Imma B'nêt.

La littérature orale a, quelque peu, transformé l'histoire ; la littérature écrite également. Ces femmes, religieuses hollandaises dit-on, furent sauvées et mariées à des caïds locaux. Dans son roman, les *fiancées du cap Ténès,* Vénus khoury Ghata, restitue les circonstances du naufrage et imagine le destin de ces femmes rescapées du naufrage. Elles vont être soumises aux enchères et offertes au plus offrant. Ce sont donc ces parcours de femmes qui constituent la trame du roman. Elle utilise les documents officiels pour camper sa fiction mais l'espace et les lieux ne sont guère conformes à la réalité. L'histoire se passe essentiellement à Ténès dont la description est très péjorative, tout comme elle brosse de la population, des tableaux peu avantageux. La description de la région se veut surtout ethnologique et n'échappe pas à certains clichés ; l'évocation du Sud, où la plus jeune des femmes va être emmenée pour épouser le fils d'un chef de tribu, n'échappe pas non plus aux stéréotypes convenus. La population musulmane est inculte, superstitieuse et très arriérée. Ténès de l'époque n'est qu'une bourgade triste et insalubre.

Dans l'extrait que nous avons choisi, le nom de « *yemma b'nette* » qui va être attribué à la religieuse sœur Mère Jeanne de l'enfant Jésus, est ainsi expliqué :

> « Elle est la seule à parler l'arabe, qu'elle apprit lorsqu'elle suivit les troupes françaises à Saint-Jean-d'acre en tant qu'infirmière. Les Bani Haoua sont convaincus qu'elle est la mère des trois filles, d'où ce nom de *yemma b'nette* qui circule de bouche en bouche. Elle essaie de les rassurer en déclarant qu'elle est infirmière. » [436]

De plus, comme elle est la plus âgée, personne ne veut la prendre pour épouse. Et c'est Mouloud, un chevrier « si misérable dans ses vêtements loqueteux » qui accepte de la

[436] Vénus Khoury-Ghata, *Les fiancées du cap Ténès,* op. cit., p. 16, cf. T. 44.

prendre sous sa protection. Or, dans la légende locale, cette religieuse épousa l'Agha Si Al Hadj Abd-al- Qader Ben Henni, surnommé « Al Moqrane ». Hachemi Mokrane, l'un des co-auteurs, de *Déliés, une descendance algérienne*, affirme être l'un de ses descendants. « Dans son village, Beni-Haoua, Hachemi Mokrane a toujours entendu dire que cette femme blonde aux yeux clairs était son ancêtre. Certains Fils d'Eve (traduction de Beni-Haoua) ont les yeux très bleus, oui, comme lui-même… »[437]

Cet ouvrage collectif, peu commun, est né de souvenirs d'enfance à Béni-Haoua, des visites au mausolée du jeune Hachemi, des Archives officielles de la Marine française, de la correspondance entre Laurence Huet et Hachemi Mokrane, de la fiction de Laurence Huet qui compose une correspondance entre Imma B'nêt, et son frère. Ces auteurs demandent alors « un regard et une écoute terrestres à Yves Jeanmougin et à Mariela Damian. En septembre 2003, les quatre auteurs séjournent à Béni Haoua. Le photographe dévoile les lieux d'Imma B'nêt et de ses descendants. Ses images ancrent la légende dans l'ici et maintenant »[438]. Mariela Damian rencontre les « descendants » ou les sympathisants de la naufragée, cette femme qui fit tant de bien qu'après sa mort elle fut vénérée comme une sainte. Ces extraits de témoignages qui parsèment le livre *Déliés* sont autant de petites pierres sur le chemin d'une connaissance sensible d'imma B'nêt qu'accompagne la musique de Titus Oppmann.

Ainsi l'oralité, la multifocalisation, la déterritorialisation et l'intertextualité sont les principales caractéristiques cet ouvrage. Ce sont tous ces éléments qui ont servi de canevas à l'écriture, à la composition de ce beau livre sur un lieu de la côte du Dahra dont le toponyme traduit à lui seul la légende : Béni Haoua, les enfants d' Ève.

C'est aussi cette filiation que revendique Maïssa Bey dans son poème cité en exergue à la préface, qu'elle a rédigée pour ce livre particulier. Cette légende qui s'intéresse aux liens entre le voyage et l'écriture est mise ainsi en mots de manière très poétique :

[437] L. Huet, « lecture », présentation du livre au Salon international du livre d'Alger, le 29 09 2005, Espace animation, SILA, Alger.
[438] *Ibid.*

« Aux fils de Hawa
Je suis la première femme échouée au bord de ce qui fut le premier rivage
Sur mon corps tatoué
S'écrivent en signes mystérieux
Les contours de vos vaines chimères
Je rôde aux abords obscurs d'une ville ceinte de remparts de poussières
Je suis l'ancêtre vive
Echarde à jamais fichée à la pointe de vos mémoires. »

L'auteure sait combien la quête mémorielle est ardue. La part faite aux mythes, à la légende, les silences forcés ou délibérés les tabous, les trous de l'histoire, les passions, sont les nombreux obstacles à une connaissance sereine de nos lieux :

> « Comment franchir les seuils des légendes et des silences accumulés en strates par tant de générations ? Comment faire pour que l'histoire se lise enfin débarrassée de la démesure des mythes, des passions et des rejets ? Simplement en se dépouillant de toutes les certitudes du savoir. »[439]

« Il faut attendre, dit-elle, « parfois longuement que surviennent les mots », se mettre en état de réceptivité, alors seulement on est en condition d'entendre monter depuis les profondeurs de son être, le langage des signes, de l'histoire. Le passé livre son sens et les signes recèlent les secrets du passé et de l'avenir. Ce pourrait être une voix, dit-elle, ou une image. « A force d'humilité, d'effacement et de patience, voici maintenant que s'esquisse en traits indécis un visage, au cœur de l'évocation, […] des cendres soufflées par la nostalgie des légendes ». Mais ces signes qui *esquissent* le passé, le font pressentir, ils ne le dévoilent pas. « La terre mais aussi la mer n'ont pas fini de livrer leurs trésors enfouis sous des couches d'oubli. Non, la terre, là-bas, n'a pas fini de parler, de raconter son histoire, notre histoire. Seulement elle se tait maintenant puisque plus personne ne veut l'interroger. »

C'est la même réflexion qui sous-tend une autre préface, celle que Mostefa Lacheraf a écrite pour le livre *Pierres et lumières,*de Belgacem Aït Ouyahia, réflexion qui est au cœur de son ouvrage, *Des noms de lieux, mémoire d'une Algérie oubliée*[440] *:*

[439] M. Bey, « Préface » du livre disque de Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne, op. cit*, cf. T. 52.
[440] M. Lacheraf, *Des noms et des lieux mémoire d'une Algérie oubliée,* Alger, Casbah éditions, [1998 1ère éd.], 2003.

« Vieilles pierres, paysages familiers d'une Algérie que l'on découvre avec émotion et, paradoxalement, une double sensation de fraîcheur et de jeunesse […] c'est que l'oubli ingrat a trop duré, et la confusion des concepts sur un fonds d'ignorance de soi qui font de l'Algérie, aujourd'hui agressée de l'intérieur, un pays qui affabule son histoire et tourne le dos à sa géographie faute de savoir se situer de façon adéquate dans l'espace et dans le temps » .[441]

Mais pour Maïssa Bey, « peu importent les précisions historiques […] le nom du bateau, le nombre de victimes, les échanges très protocolaires de courrier entre les plus hautes autorités de part et d'autre de la mer blanche du milieu » ce qui est essentiel aux yeux de l'écrivaine c'est que cette femme « désormais élevée au rang de sainte, de marabout » soit : « Elle, Imma B'nêt. Maintenant, en écriture, ombre retrouvée, reconnue, nommée. »[442]

Or, la géocritique qui se définit comme une **«** poétique dont l'objet serait non pas l'examen des représentations de l'espace en littérature, mais plutôt celui des *interactions* entre espaces humains et littérature » prend tout son sens dans le contexte de ces extraits proposés. Ce lieu existe désormais en littérature, induisant des écritures et des lectures multiples grâce à l'action et l'influence d'une femme hors du commun. Femme devenue marabout, terme dont l'étymologie arabe *rabata* signifie lié ou engagé : c'est-à-dire qu'il a pris avec Dieu l'engagement de n'agir que pour le bien-être de l'humanité. Cette approche nous permet d'affirmer que le toponyme Béni Haoua attribué à ce lieu, explique à lui seul, l'influence d'une femme dans l'émergence d'un espace auréolé de légende dans l'imaginaire populaire. Peu importe l'appartenance religieuse, on ne retient que le nom de la mère des origines « comme pour nous expliquer l'évidence première : seuls ceux qui savent aimer peuvent prétendre à l'éternité ».

3. L'oued Chélif dans la littérature : Tami Medjebeur et Guy Granger

Le Chélif est évoqué dans l'œuvre de ces auteurs dès le titre. Le roman de Tami Medjebeur s'intitule *Passion sur les berges du Chélif,* celui de Guy Granger : *Yasmina le rebelle du Chélif.* Il est à signaler qu'il apparaît aussi dans le titre du second roman de Belgacem Aït Ouyahia *Les blés d'or du Chélif* et qu'il est le thème central du dernier

[441] M. Lacheraf, préface à B. Aït Ouyahia, *Pierres et lumières, op. cit., p.* 5-6.
[442] M.Bey, « Préface » du livre disque de L. Huet, H. Mokrane, Y. Jeanmougin, M.Damian, *Déliés une descendance algérienne, op. cit.*, cf. T. 52.

roman de Mohammed Magani intitulé *Scènes de pêche en Algérie.* C'est qu'il est un élément géographique essentiel dans la configuration du pays. Aussi est-il utile de rappeler ses caractéristiques et quelques dates où les crues du Chélif ont été particulièrement violentes.

- *Le Régime du Chéliff dans la Plaine d'Orléansville*

Le Chélif est le plus important fleuve d'Algérie. Il prend sa source dans l'Atlas Saharien, plus précisément dans le *Djebel Amour* (ou Djebel Gourou) qui culmine à 1937 mètres, près d'Aflou. Il commence par couler du Sud vers le Nord, comme pour rejoindre au plus court la Méditerranée. A sa naissance, il se nomme *Oued Chelal*. Puis il devient l'*Oued Touil* (long). Sur les Hauts Plateaux, il se nomme *Oued Ouerk*. à Chahbounia, après avoir reçu les eaux du Nahr Ouassel (ou Naar Ouassel) qui arrive du Sersou, il devient enfin le *Chéliff* et arrose Boghari. Il est un moment alangui dans une sebha. Revigoré par un barrage, il traverse les gorges profondes de l'Atlas Tellien, où le barrage du Ghrib le retient un moment. Il musarde alors et frôle Oued Chorfa de ses méandres après avoir rallié l'Oued El Harbit. Là, se ravisant dans sa course, il se dirige vers l'Ouest. Il débouche ensuite dans la riche plaine d'El-Asnam qui s'étend de Miliana à Mostaganem entre les monts du Dahra au Nord et ceux de l'Ouarsenis au Sud.

Certes, il n'est pas navigable car il est trop capricieux mais les eaux boueuses de ce fleuve-roi sont un bienfait du ciel, une richesse indispensable à toute vie. C'est un peu le Nil de cette région d'Algérie. D'aval en amont, les nombreux barrages érigés par les premiers colons le freinent pour lui emprunter cette manne vitale. Ils la distribuent ensuite dans les terres ingrates à des lieues à la ronde, faisant surgir la vie de la plaine aride.

Certains disent que le Chéliff a mauvais caractère. Tel un pur-sang arabe, apparemment docile et dompté, morne et alangui, il peut soudainement, lorsque l'orage d'automne gronde sur la Montagne Rouge, se cabrer, se déchaîner en de violentes explosions de colère aveugle. Xavier Yacono alors professeur à l'école primaire supérieure d'Orléansville, présente en 1936 une communication sur « le régime du Chéliff dans la plaine d'Orléansville » dans laquelle il tente d'expliquer les causes de son irrégularité. Il écrit :

« C'est un fait d'observation courante que le Chéliff, bien que le plus long des oueds algériens, possède également un régime très irrégulier. Notre but est de mesurer tout d'abord l'ampleur de cette irrégularité dans une région donnée - (cette région est la plaine du Cheliff, entre le barrage de Pontéba[443] à l'Est et celui de Charon[444] à l'Ouest) - et ensuite d'en déterminer si possible les causes avec quelque précision. Avant toute chose il paraît utile de donner certains chiffres moyens qui serviront de base pour apprécier et ensuite expliquer les irrégularités. Son débit total annuel moyen est de 743.994.084 m3.
L'abondance moyenne d'un cours d'eau s'exprime par son module, c'est-à-dire " la moyenne à la seconde de tous les débits de l'année". Au barrage de Pontéba pour la courte période envisagée, ce module atteint 21 m3, ce qui correspond à plus de 23 m3 à la seconde à Charon. Mais sur l'ensemble de la période 1923-1935 au barrage de Charon, le module tombe à 18 m3, soit un débit très faible pour un cours d'eau de 700 kilomètres.
Au cours de la période 1923-1935, au barrage de Charon, le Chéliff a charrié une moyenne de 550 millions de m3 d'eau, ce qui ne représente qu'une faible partie de l'eau tombée dans son bassin comme le prouve le calcul de son coefficient d'écoulement. » [445]

Ces explications techniques ne sont pas très claires pour le profane, il s'agit cependant de retenir que son régime est extrêmement irrégulier. Malgré son apparence paisible, à certains endroits, il n'est plus qu'un mince filet d'eau, il peut être trés violent.

• ***La crue du Chélif, une évocation réaliste : Tami Medjebeur***

Le roman de Tami Medjebeur est une chronique de la société rurale dans la plaine du Chélif pendant la période coloniale. Le douar Houaoura et celui de ouled Meziane sont situés non loin de l'oued Chélif, de part et d'autre de ses berges, à l'ouest d'El Asnam. La relation de la crue de cet oued qui est complètement asséché par endroits permet de constater qu'il peut se transformer en rivière impétueuse dévastant tout sur son passage. Les crues du Chélif sont terrifiantes, elles le font monter de dix mètres en quelques instants, débordant rapidement de ses berges, emportant hommes, mechtas, bêtes, arbres dans une formidable et titanesque cavalcade boueuse. Dans l'extrait de Tami Medjebeur la description de la crue du Chélif débute ainsi :

« A mesure que la pluis tombe, le Chéliff grossit et son niveau monte. […] La largeur de la rivière a triplé et à divers endroits les eaux tourbillonnent en bruissant. […] Parfois un peu de terre attenant à la falaise se détache… l'énorme bloc se précipite et s'engouffre dans la rivière avec un fracas de tonnerre provoquant un remous,dont les vagues vont se briser jusqu'à la rive opposée. […] Le lendemain, tout ce que Ouled Meziane compte comme population mâle se trouve rassemblée sur les bords du Chéliff. De ce côté-ci, la

[443] Nom actuel Moudrour.
[444] Nom actuel Bou-Kadir
[445] X. Yacono, « Le Régime du Chéliff dans la Plaine d'Orléansville » 1ère Partie, in *Revue Africaine n° 79,* Alger [1ère éd. 1936], rééd. OPU, 1985, p. 253-266.

> rivière n'est plus qu'à un mètre du bord, tandis que du côté opposé elle a recouvert tout le versant en pente inclinée et s'étend à perte de vue jusqu'au ras des maisons de Houaoura. Le fleuve tranquille qu'on se permettait de traverser à gué s'est enflé démesurément. Avec ses trois cents mètres de large, il mérite son surnom de "ghoul el ouidène", l'ogre des rivières. » [446]

Il arrive parfois que le Chélif quitte son lit et dévaste tout sur son passage. L'auteur cite une autre crue du Chélif où « il n'y avait plus une herbe, plus un arbre debout… Le Chéliff en se retirant avait tondu la campagne. Elle était lisse comme un caillou. » Nous citerons quelques crues particulièrement importantes pour avoir été inscrites dans les archives d'Orléansville. Cela nous permettra de mieux comprendre l'évocation de ces crues dans le roman de Tami Medjebeur et leur rôle dans la construction d'un imaginaire des lieux assez austère et empreint de fatalité.

Les Crues du Chélif : quelques dates

Mardi 10 janvier 1860**,** la circulation est interdite sur le pont en bois du Chéliff, en raison de la grande crue de la rivière et la vétusté de l'ouvrage. En janvier 1861, la circulation sur le pont en bois est interdite en raison de la crue de la rivière. Elle ne sera rétablie que le 25 janvier.

Décembre 1877, les pluies torrentielles enregistrées dans la région Chélifienne ont causé une importante crue de l'oued Chéliff qui avait atteint un débit de 1448 mètres cubes[447].
10 janvier 190**4,** de graves inondations ont provoqué une grande crue du Chéliff qui a endommagé sérieusement l'endiguement de la Ferme[448].

21 décembre 1930**,** au début de la saison hivernale une importante et extraordinaire crue suivie d'une formidable inondation, sont signalées dans l'Orléansvillois. Au barrage de Pontéba (actuellement situé sur le territoire du douar Brihiènne, commune d'Ouled Abbès), en vingt quatre heures, le lit du Chéliff atteint 200 millions de m3. À Orléansville, le pont

[446] T. Medjebeur, *Passion sur les berges du Chélif, op. cit.,* cf. T. 43.
[447] Source *Revue Africaine* N° 79, *op. cit.,* p. 263.
[448] Nom actuel Hay-El-Houria

du Chéliff cède sous la poussée de l'eau. Les pluies torrentielles vont continuer à s'abattre sur la région durant 12 jours[449].

23 janvier 1931, la crue du Chélif est particulièrement dévastatrice. Les habitants du hameau la Ferme qui sont peu éloignés de la berge adressent une pétition dont on a retrouvé les traces dans les archives de la commune. On relève ceci :

> « A la suite des graves inondations qui ont frappé plus particulièrement la Ferme, une pétition est adressée au maire d'Orléansville par les habitants de cette bourgade représentant 115 immeubles touchés sérieusement par la crue, dans laquelle ils demandent une intervention rapide des pouvoirs publics pour stopper les érosions du Chéliff qui deviennent une menace sérieuse. Il est noté par ailleurs dans la pétition : " que les crues de novembre 1927, décembre 1930 et janvier 1931 ont gravement effondré les berges de la presqu'île sur laquelle le village est construit. Qu'en certains endroits, le lit du Chéliff s'est déplacé de près de trente mètres en direction des habitations." »[450]

21 octobre 1954**,** des pluies torrentielles sont enregistrées dans la région d'Orléansville. Elles ont provoqué des dégâts importants. Le pont de la traversée de l'oued Tileft (à 7 km d'Orléansville, en direction de Vialar) est entièrement détruit.

9 janvier 1961**,** de graves inondations sont survenues à travers la commune d'Orléansville faisant d'importants dégâts.

11 décembre 1967**,** des pluies torrentielles se sont abattues sur la ville d'El Asnam et ses faubourgs qui ont provoqué de graves inondations et des dégâts considérables.

Ces crues du Chélif sont bien évidemment des catastrophes naturelles, mais dans l'imaginaire populaire elles sont considérées le plus souvent comme un châtiment divin. Comme l'affirme un paysan dans le roman de Tami Medjebeur :

> « Pour sûr, cette fois c'est la fin du monde. Dieu nous envoie le Chéliff pour nous punir. Les gens sont devenus trop mauvais, trop méchants. Ils oublient Dieu trop souvent et ne pensent qu'aux avantages matériels de l'existence.» [451]

Cette interprétation des cataclysmes est récurrente dans plusieurs extraits qui les évoquent. Ce que nous tenterons de comprendre à la suite de l'analyse des textes évoquant

[449]Source *Revue Africaine* N°79, *op. cit.*, p. 263.
[450] Archives municipales d'Orléansville.

les séismes qui ont secoué la vallée du Chélif. Il est certain que ces catastrophes naturelles ont contribué largement à la construction d'un imaginaire empreint de réprobation et de commisération sur cette région.

• ***Le Chélif ou la magie du lieu : Guy Granger***

La trame narrative du roman de Guy Granger, qui se présente comme un journal intime, a pour toile de fond et référence la guerre de libération nationale désignée communément comme guerre d'Algérie. Yasmina, une jeune algérienne instruite, a choisi la lutte armée et pris le maquis pour combattre l'occupant. Au cours d'une opération militaire qui tourne à la déroute elle est faite prisonnière. Torturée, isolée puis partageant le sort de ses sœurs emprisonnées pour leurs convictions politiques, elle écrit son journal intime. Au fil des pages de ce cahier journal - du 3 octobre au 2 novembre 1956 - l'histoire du pays croise intimement l'histoire de « Mina » qui a choisi les siens et qui, cependant, est éprise de François,un ami d'enfance. Cet amour est condamné d'avance par les communautés en présence car il symbolise le choix d'une altérité inacceptable en période de rupture et de guerre, sous couvert d'appartenance à une autre communauté politique, socio-culturelle et religieuse.

Ce roman est particulièrement intéressant parce que l'auteur-narrateur réussit plus ou moins à s'effacer derrière sa jeune héroïne algérienne, Yasmina, qui raconte son histoire sans que le récit donne l'impression du factice ou du documentaire. Ce texte, susceptible de plusieurs lectures, offre une peinture de la société algérienne de l'époque, précise, ressentie et présentée « de l'intérieur » mais du point de vue français. En effet, l'histoire dans laquelle s'ancre ce récit, la guerre d'Algérie, les rapports antagoniques mis en évidence pour la réappropriation d'un espace et les liens qui unissent la pseudo-narratice au lieu natal situé au bord du Chélif, sont les éléments moteurs de ce roman. Ainsi, la géographie, le rapport aux lieux, est intimement imbriquée à l'histoire intime de l'écrivain-narrateur qui se dévoile à travers le journal de Yasmina.

De la géographie réelle à la géographie intime

[451] Cf. T. 43.

Le texte évoquant le Chélif, est un extrait du chapitre 7 intitulé « Mon adolescence à Tiaret ». Il occupe une place centrale dans le cahier journal composé de 14 chapitres. Le roman en comprend 16. Le premier chapitre a pour titre : « Mon arrestation » et le dernier s'intitule « François ». Arrêtée, Yasmina la narratrice, pour ne pas sombrer dans la folie décide de tenir un cahier journal. L'écriture est en fait prétexte à l'évocation de son village natal, « Voltaire »[452], situé dans la plaine du Chélif : « Derrière cette porte close, j'éprouvai le désir d'aller à la rencontre du village resté cher à mon cœur, où je connus mes premiers émois amoureux, où j'appris la nature… »[453], écrit-elle dans le chapitre introductif où elle explique ainsi les raisons qui la poussent à écrire : « je vais tenir un journal pour graver ces souvenirs qui m'accompagnent dans mon épreuve, il adoucira ma vie ».

Ce journal commence le 3 octobre et se termine le 2 novembre 1956. Dates et lieu ancrent le récit dans la guerre d'Algérie désignée par euphémisme « les événements d'Algérie », tout comme le terme « rebelle » du titre révèle le point de vue français si nous nous référons au lexique utilisé dans les journaux de l'époque. Ce terme « rebelle » connoté positivement en langue française prend un sens péjoratif et dévaluant dans le contexte de la guerre d'Algérie. En effet dans ce même contexte, « Une Algérienne combattante », aurait été le titre attendu d'un roman écrit par un Algérien. Nous citerons pour exemple *Le Journal d'une maquisarde* publié en 1959 dans *El Moudjahid*, organe du FLN à Tunis qui paraît du numéro 44, le 22 juin 1959 au numéro 49, le 31 août 1959. Dans le chapitre intitulé « Résistances images de combattantes » Christiane Chaulet-Achour le présente ainsi :

> « C'est un témoignage d'une jeune maquisarde, suscité par « ses chefs », Amirouche en particulier. […] C'est une chronique qui montre combien les villageoises et les militants des villes ont été actives quotidiennement et ont constitué l'épine dorsale de cette guerre populaire. La jeune fille ne veut pas donner d'elle-même une image héroïque mais entend témoigner pour toutes les jeunes femmes qui ont combattu. Notons que le terme de « journal » n'est pas tout à fait exact puisqu'il n'a pas été tenu au jour le jour mais recomposé assez près des événements narrés avec un effort de reconstruction des souvenirs. Pour appuyer la véracité des ce qu'elle dit, elle multiplie dates précise, lieux et faits. […] Ce récit semble pouvoir être considéré comme une sorte de récit-matrice organisant les image-clés de la combattante : premier jour d'activité militante,

[452] Aujourd'hui Aïn Lechiakh.
[453] Guy Granger, *Yasmina la rebelle du Chélif,* Alger- Paris, Marsa éditions, coll. *Algérie-Littérature-Action*, 2004, p.17.

> interrogatoires insupportables, courage des paysannes ; solidarité des maquisards ; réunions et abris dans les grottes ; importance de la formation reçue avant de monter au maquis. De façon parcellaire ou plus complète, il porte en lui tous les éléments de ce qui sera dit ultérieurement et certains auteurs y puiseront. »[454]

Ce petit détour lexicographique et historique permet de recontextualiser le parti pris pied-noir opposé à toute négociation avec les combattants algériens. Cependant à la lecture du roman de Guy Granger, le terme « rebelle » reprend sa connotation très positive en français. Il permet de souligner le point de vue de l'écrivain-narrateur à travers son personnage Yasmina.

De fait, la prise en charge du récit sous forme de journal, par Yasmina, personnage fictif, révèle une situation d'énonciation à la fois double et ambiguë. La position narrative de Guy Granger, l'auteur narrateur, qui prend la place de Yasmina, une femme appartenant à la communauté opposée, peut s'expliquer comme une tentative de comprendre les événements du point de vue de l'autre et obéit à des motivations complexes que nous tenterons de pointer à travers l'analyse du texte.

Le choix de cet extrait s'est imposé à nous car l'élément géographique joue un rôle primordial dans le travail de l'imaginaire. L'évocation du village natal situé dans la plaine du Chélif, qui abrite le site de « ses premiers émois amoureux », est d'une part, pour ainsi dire le lieu géographique « déclencheur de rêves », d'autre part, le « je » narratif induit la mise en scène d'un rapport aux lieux empreint de subjectivité. Il nous conduit à nous interroger sur le processus créateur pour déterminer comment, à sa seule évocation, un lieu s'imprègne de magie.

L'intérêt de ce texte est la thématique géographique appréhendée de manière singulière par un personnage inventé par un narrateur de l'autre communauté, « l'ennemi » dans le contexte de la guerre mais aussi l'ancien "aimé" plus ou moins. « La bibliothèque » dans laquelle la narratrice se réfugie pour laisser libre cours à ses pensées, lieu de lecture et d'écriture, est le lieu de l'imaginaire par excellence, espace de lecture et d'écriture, espace

[454] C. Chaulet-Achour, *Noûn Algériennes dans l'écriture*, Paris, éditions Séguier, 1999, coll. « Les colonnes d'Hercule », p. 75-77.

aussi de solitude propice à la rêverie ; il s'oppose « au parloir », ce « réduit grillagé », « ce lieu où les langues se délient » qu'est l'espace de la réalité amère qu'est la prison.

Dans la bibliothèque, Yasmina fait abstraction de la réalité, elle éprouve « un certain plaisir à contracter le temps ». L'évocation du village natal est marquée par le « Chélif » et par « le son diffus de la *derbouka »* qui l'ancrent ainsi dans un lieu de l'Algérie rurale. Ancrage à la fois géographique et sonore qui permet de manière métaphorique le déroulement de l'anamnèse et d'établir un premier parallélisme. Les souvenirs se déploient « diffus », l'envahissent en « une longue reptation », à l'image de cet oued aux méandres capricieux. En fait, le son de la derbouka qui « l'enveloppe » permet d'établir un second parallélisme avec le Chélif, le « *limes* », l'oued protecteur qui se confond avec « Voltaire », son village natal.

Ce village, où la narratrice a passé son enfance, elle « le promène sur tous les chemins comme un grain de beauté » ; image métaphorique de tout espace géographique marqué sur une carte comme le grain de beauté sur la figure. Pour tout un chacun, le pays natal est un point sur une carte. Plus encore pour Yasmina car « il a marqué » son corps « comme un tatouage indélébile ». Or, cette « *trace* » est aussi représentation spatiale et métaphore de la carte de géographie physique se confondant avec le corps. La géographie sous l'aspect de carte organise ainsi la vision, mais la mémoire, par quoi advient l'écriture, est structurante et dévoile le processus imaginaire. De fait, à cette évocation du pays sur le mode symbolique, de cette carte de géographie dont le support est le corps se superpose bientôt l'image du territoire : « le Chélif délimite mon fief en le cernant dans sa boucle liquide, c'est mon limes, ma protection contre d'éventuels envahisseurs ».

Progressivement, le territoire se précise. Il devient « fief », un domaine situé au coeur du Chélif. Cet oued le protège, il est son « limes ». Et cet espace géographique cerné par le Chélif, se fait alors île, se transforme en refuge, compris aussi comme protection par l'imaginaire. Comme l'expliquent les géographes :

> « A un moment donné, la représentation spatiale permet d'établir une correspondance entre un groupe et un espace en termes d'affinité élective, d'appropriation d'identification, d'affiliation, processus complexe dit de territorialisation. » [455]

Dans cette portion de « terre » délimitée par le Chélif, la présence de la « source » et de « l'olivier » sont autant d'éléments symboliques qui renvoient à l'espace des origines, au lieu édénique de l'enfance également et à la relation charnelle qui lie la narratrice à cet espace car « territorialiser revient à investir un espace en y multipliant les lieux et les réseaux sur un mode à la fois concret et symbolique. » [456]

De fait, l'évocation du fleuve se fait alors homme paysage, érotisé sous le regard de Yasmina éprouvée par la séparation de l'être aimé et la solitude de la prison comme en témoignent les nombreux pronoms possessifs. Le paysage se charge de sensualité, il devient expression lyrique des corps : « Mon Chélif traverse la chevelure blonde de la plaine et court vers la mer ». Au spectacle de la plaine se superpose bientôt l'image d'un dos nu de femme. « En passant, le Chélif effleure les petites dunes bien rondes, lascives à souhait », « son front heurte le rivage. » Ici les mots « plaine », « plage », « rivage » évoquent les paysages mais s'appliquent à la chair féminine tandis que l'oued évoque le partenaire masculin désigné encore par le pronom possessif : « Mon Chélif dépose régulièrement un baiser sur les lèvres ourlées de la mer ». L'échange de vocabulaire prépare la confusion de l'oued et de la mer, il rapproche l'analogie phonique pour suggérer celle de la terre et de la mère.

L'image érotisée de l'oued, le ballet annonciateur des prémices de la fusion fougueuse avec la mer s'ordonne selon l'écoulement naturel et n'est que l'enclenchement d'une logique amoureuse, les appels du désir consentant. La chorégraphie se règle d'abord sur la lenteur de l'oued qui « rampe à plat ventre » puis sur sa rapide progression : il « continue fièrement sa course » « il court » vers « la mer en furie », « là il se jette à l'eau », pour finir sur la prise de possession des amants l'un par l'autre : « leurs eaux s'entremêlent à satiété ». Sa sauvagerie sera celle du désir exacerbé par une trop longue

[455] Annette Ciattoni et Yvette Veyret (dir.), *Les Fondamentaux de la géographie, op. cit.*, p. 22-23.
[456] *Ibid*.

attente. Les mouvements des eaux, des « amants » s'assujettissent enfin à leurs caps réciproques : « Petit à petit, les flots s'apaisent ».

La description anthropomorphique du Chélif se jetant dans la mer Méditerranée « en furie » est ainsi métonymie de la passion qui enflamme les deux amants, Yasmina et François, symboles de deux peuples, de la relation passionnelle qui a toujours prévalu entre deux pays situés sur les rives opposées de cette mer Méditerranée. La violence de cette passion recevra toutes les interprétations mais aucune n'expliquera son ampleur.

Dans le cadre d'une approche géosymbolique nous relèverons comment le village natal s'efface à son tour dans une vision plus ample : la Méditerranée. Cet espace projeté en avant et au-delà de la terre natale, s'impose d'emblée comme le lieu autre, le lien de l'entre-deux comme l'indique son étymologie « mer entre-deux terres ». Car si cette mer située entre trois continents a été souvent le théâtre de conflits sanglants dûs aux chocs provoqués par les trois religions monothéistes : judaïsme, christianisme et islam, elle est un espace où se superposent des lieux, des civilisations diverses, comme l'atteste l'évocation des villes à caractère mythique du pourtour méditerranéen : « Memphis, Athènes, Rome, Jérusalem », elle est aussi espace de renaissance : elle « rend(s) la pureté à toutes ces eaux qui charrient tant de douleur ».

Le titre du roman annonce une sollicitation géographique mais la genèse du projet implique sans cesse l'histoire dans la lecture du paysage. Le changement spatial accompagne et représente le changement temporel, passage d'un moment à un autre sur la ligne du temps, trajet d'un point à un autre dans l'espace, mais aussi conscience de la durée et symbole d'une mutation d'un parcours intérieur, d'une transformation mentale ou spirituelle. Ce Chélif hors du temps pénible de la guerre et du lieu mesquin de la prison se jetant dans une mer Méditerranée « miséricordieuse », régénératrice est le référent de l'imaginaire de l'auteur qui recourt aux mythes comme l'atteste le mot « écume », qui renvoie à Aphrodite (qui signifie « née de l'écume »), déesse grecque de la beauté et de l'amour. Les termes « chaste », « pureté », « généreuse », « nourricière », la redondance des « qualificatifs » signalent aussi le mythe de l'Éden, d'une terre de paix, d'un espace possible de renaissance. Gilbert Durand « affirme qu'un mythe existe par sa geste, par son

drama, par son cortège d'épithètes et de verbes. Toute la mythologie classique nous enseigne que, bien avant le nom, c'est l'attribut qui caractérise renvoient à un espace mythique »[457]. Il explique encore :

> « Le mythe, dissémination diachronique de séquences (mythèmes) et de symboles, système ultime, asymptotique d'intégration des antagonismes, le mythe est l'ultime discours et cet ultime discours exprime en dernier ressort « la guerre des dieux. » [458]

En fait, ce passage trace la figure du pays mythique du bonheur, espéré ou perdu : le retour à la « mère nourricière ». Le lieu du désir, se dessine comme la projection des contrées de l'enfance, du lieu natal. Il célèbre le bonheur originel qui fait de cet espace l'analogique du paradis de l'enfance, à savoir le paradis terrestre ou l'Éden dont l'étymologie en hébreu signifie *campagne, délices*, qui se confond avec cet espace rural qu'est « Voltaire », le pays natal.

Ce degré premier du bonheur et de paix est connoté esthétiquement en deux leitmotivs celui de la Terre et de la qualité des eaux et de leur pouvoir de régénérescence qui révèle une véritable fascination de cet élément premier de toute vie sur l'écrivain. Ainsi le traitement textuel du lieu dessine, à sa manière, le portrait de celui qui le contemple, et ce que la narratrice découvre, le pays mythique. Le schéma parental de l'espace est tout tracé. Il ne s'agit pas, pour nous, de faire une analyse psychanalytique mais au niveau historique et symbolique, cet espace est d'une importance primordiale pour la compréhension du processus de création imaginaire. Il convient, nous semble-t-il, de se référer d'une part, au contexte historique de l'événement, et d'autre part, à la situation affective de Yasmina, la pseudo narratrice.

Cette évocation de l'espace natal intervient à un moment historiquement marqué, c'est la guerre d'Algérie, sur le cahier journal l'extrait est daté au « 18 octobre 1956 ». Cette guerre qui est d'abord lutte pour le territoire, n'est pas commune, c'est en fait

[457] Gilbert Durand, *Introduction à la mythodologie, Mythes et sociétés*, Paris, Albin Michel, 1996, p.196.

L'affrontement entre deux espaces géographiques : l'espace de l'occupation coloniale que sont les villes et villages et l'espace de la résistance qu'est le maquis. Commentant un passage du livre de Jean Pélégri[459], Catherine Milkovitch-Rioux définit ainsi le maquis :

> « Le lieu de la "connaissance intime" et de la "sédition", le maquis, enracine dans la terre algérienne, la résistance à l'Histoire conçue par l'empire européen comme projet colonial et expansion territoriale. »[460]

Or « Mina » la « rebelle », a opté pour l'espace de la mère qui se confond avec la terre. Elle a pris le maquis pour combattre l'espace colonial auquel appartient François. Mais cet espace de l'autre se confond aussi avec celui du père qui lui a permis l'accès au savoir d'où dilemme. Pour surmonter cet antagonisme, la narratrice ou plutôt le narrateur-écrivain a recours au mythe. Car « Le mythe est le discours ultime où se constitue la tension antagoniste fondamentale à tout discours, c'est-à-dire à tout « développement » du sens »[461], comme le souligne Gilbert Durand.

De fait, le rapport que la jeune fille entretient avec le réel est celui qu'elle possède en elle comme rapport déjà construit. Le manque d'amour d'une mère « incapable de sentiment », la misère, la ségrégation sexiste qui prévaut dans ce milieu rural se révèle à travers le prisme de sa propre culture, celle donnée par son inscription charnelle dans le paysage sauvage et chaud de sa région du Chélif et celle nourrie par le père qui entretient une relation privilégiée avec son contremaître et sa famille (la famille de François), celle enfin nourrie par ses propres lectures. Ce rapport au réel traduit encore l'ambiguité de l'instance narrative qui se confond avec l'homme, symbolisé par l'oued Chélif, qui prête son regard désirant à la femme qu'il aime, en l'occurrence une terre située sur le pourtour méditerranéen, l'Algérie.

L'histoire dans laquelle s'ancre ce récit, la guerre d'Algérie, les rapports antagoniques mis en évidence pour la réappropriation d'un espace et les liens qui unissent

---

[458] Gilbert Durand, *Champs de l'imaginaire*, Textes réunis par Danièle Chauvin, Grenoble, Ellug, 1996, p. 77, cf. article « L'Univers du symbole », p. 65-80.
[459] Jean Pèlègri, *Ma Mère l'Algérie*, Actes Sud, 1990, p.15.
[460] Catherine Milkovitch-Rioux, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace » in Bertrand Westphal, *La géocritique mode d'emploi*, *op. cit.*, p. 73.
[461] *Ibid.*, p.75.

la pseudo-narratrice à ce lieu ne peut s'expliquer qu'en référence aux mythes qui structurent l'histoire de l'écrivain. Guy Granger, écrivain pied-noir, prône le dialogue des communautés et renoue les fils de la mémoire pour tenter par le biais de l'écriture née d'une séparation douloureuse, un retour pacifié au pays. L'évocation explicite de la Méditerranée ancre ce roman dans l'histoire agitée de tout le pourtour méditerranéen et dans le champ littéraire de la« patrie méditerranéenne », développée par Gabriel Audisio au début des années cinquante. Patrie qui entend favoriser sur les deux rives de la Méditerranée un renouvellement des thèmes et des lieux d'écriture. Aussi la résurgence littéraire et idéologique du mythe d'Aphrodite, du paradis terrestre dans ce lieu mythique à travers l'écriture dévoile en fait un antagonisme insurmontable. Le désir d'un peuple pour un autre, (ailleurs d'un homme ou d'une femme pour un partenaire d'une race dite différente) est la pulsion d'une mémoire historique commune refoulée dans l'inconscient. Une résection instinctive du temps et de la mémoire amoureuse. A quelle origine rattacher nos ostracismes, nos refus de nous reconnaître l'un l'autre, l'interdit dont nous frappons la fusion des peuples et celle des corps ?

Cette quête de la jonction entre les deux rives est le moteur même de l'écriture parce que l'exil est rapport à la terre, à la mère, à soi. L'écriture se nourrit du pays rêvé, de la symbolique qui naît de l'exil. A travers le prisme du souvenir revisité dans une douloureuse investigation, le travail d'écriture devient alors une manière de cerner la double confrontation entre mémoire du paysage et sa restitution par le langage. L'évocation de lieux réels cités dans le texte, et leur représentation sur le plan imaginaire nous incite à parler de génie des lieux. Car si par génie du lieu, « il faut entendre le singulier pouvoir qu'exerce une ville ou un site sur l'esprit de ses habitants ou de ses visiteurs »[462], pour la pseudo-narratrice, le Chélif est l'élément moteur de l'imaginaire. Faisant abstraction du lieu où elle se trouve, l'évocation de « Voltaire », son village natal met en branle l'imaginaire au service du processus créateur. « La fiction, écrit Leïla Sebbar dans une correspondance avec Nancy Huston, c'est la suture qui masque la blessure, l'écart entre les deux rives. »[463]

[462] Michel Butor, *Le génie du lieu*, Paris, Grasset, 1958, coll. « Les Cahiers Rouges », p. 3.
[463] Leïla Sebbar, Nancy Huston, *Lettres Parisiennes, Histoires d'exil,* Paris, J'ai Lu, 1997, p. 147.

La passion, un langage imagé, une sensibilité visuelle exceptionnelle font de la pseudo-narratrice ou en réalité de l'auteur-narrateur, une image en miroir du paysage. L'hommage rendu aux lieux de son enfance et à cet oued qui les délimite exprime le lien fécond qui s'est tissé entre mémoire du paysage et sa restitution par l'écriture. Si l'extrait occupe une place centrale dans le roman ce n'est guère fortuit. Le personnage vit dans la perte d'un paysage familier, le lieu natal qui est assimilé ici à « la perte d'un être aimé paraissant irremplaçable ». Et quelle que soient les figures de cette perte, l'expérience est douloureuse car selon Freud « ce qui est demeuré incompris fait retour ; telle une âme en peine, il n'a pas de repos jusqu'à ce que soient trouvées résolution et délivrance »[464]. Le refoulé reste comme un « corps étranger » dans le psychisme, fait retour, « frappe à la la porte » et n'a de cesse qu'il n'ait été délivré. Telle est la raison profonde de la plupart des écrits français sur l'Algérie.

Au plan littéraire, l'exil ou la perte du paysage est source d'étrangeté et de mélancolie. Une part de pays parle toujours à l'âme et à la mémoire ; sur un mode désormais paradoxal, celui du plaisir-peine. La date de parution du roman et le contexte socio-historique dans lequel il émerge, l'ancre en fait dans le champ littéraire si controversé de la « Nostalgérie » que nous abordons plus en détail avec le poème d'Yvette Martorell.

4. écriture de la nostalgie ou « Nostalgérie » : Yvette Martorell

L'Algérie, pays mythique, malmené par l'histoire, au passé comme au présent, continue de hanter l'imaginaire de ceux qui ne l'ont jamais tout à fait quittée. En effet, la littérature pied-noire qui s'identifiait à la littérature coloniale (thématique algérienne de la narration et appartenance des auteurs à la colonie) n'a pas cessé avec l'indépendance de l'Agérie mais s'est développée ces dernières décennies sous un mode différent et une appellation explicite : « la nostalgérie ».

Ce terme de *Nostalgérie* a été utilisé pour la première fois en 1940 par un poète, Marcello Fabri, un Français d'Algérie qui résidait en France à cette époque et qui avait la nostalgie du pays. Aujourd'hui la réécriture nostalgique de l'Algérie répandue dans les

[464] Sigmund Freud, *Cinq psychanalyses,* Paris, PUF, 1989.

textes des Pied-noirs est souvent désignée par« nostalgérie ». Amy L. Hubbell l'explique ainsi :

> "Nostalgérie": "the nostalgic rewriting of Algeria prevalent in Pied-Noir texts is often referred to as "Nostalgérie". The Pied-Noir, fated to perpetually return to their referent of colonial Algeria as a means of sustaining identity, have created numerous autobiographical accounts of their homeland. These accounts began to appear during the nearly thirty years of willful silence about the Algerian war in France; consequently, Pied-Noir accounts dominate French-Algerian history today." (Hubbell, 2004: 86).
>
> « Les Pied-noirs, voués à retourner perpétuellement à leurs réferents de l'Algérie coloniale comme moyen de soutenir/sustenter l'identité, ont créé de nombreux récits autobiographiques de leur mère patrie. Ces récits ont commencé à apparaître durant les presque trente ans de silence voulu (obstiné) sur la guerre d'Algérie en France ; par conséquent, les récits des pieds-noirs dominent l'histoire Franco-algérienne aujourd'hui »[465].

La fin de l'Algérie coloniale a été vécue par les personnes comme fin d'un monde et mort d'une Algérie dont la disparition est devenue effective et entière dans l'exode. C'est cette histoire collective et individuelle que les mémoires ont conservé et emporté avec d'autres souvenirs, la refoulant et lui imposant silence pour s'épargner les affects pénibles qui lui sont liés, qui resurgit dans cette littérature. L'échappatoire au trauma proposée par la production nostalgique, qui réassume sans distance critique la vision léguée par la littérature coloniale, est un retour au passé d'avant « le drame algérien » pour tenter d'oublier, d'effacer « les événements » traumatiques. Aussi comme l'explique Pierre Siblot :

> « Cette production s'est-elle d'abord assigné pour mission la conservation et l'archivage du patrimoine. Engagée sous les auspices de groupements, dont le plus connu – le cercle algérianiste – a significativement repris la dénomination du principal courant de la littérature coloniale, l'entreprise a consisté en rééditions de textes du XIX^{e} siècle et de la première moitié du XX^{e}. Il ne s'est pas agi de préserver les œuvres de l'oubli, mais plus fondamentalement de procéder à la restauration du passé dans la fabulation romanesque ou historique. […] plongée rétrospective, rétrograde par essence, la démarche nostalgique offre, le temps d'une lecture, l'illusion du bon temps retrouvé.» [466]

[465] Amy L. Hubbell "Looking Back : Deconstructing Postcolonial Blindness in Nostalgérie" in *Algérie: guerres, mémoire, représentations*; Algeria: Wars, Memory, Representations, Vol. 3, Nos. 1-2, Automne 2004, p. 86.

[466] Paul Siblot, « L'exil au présent, retours à « l'Algérie heureuse » ou les mille et un détours de la nostalgie », *in Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil,* Edisud, 1985, p. 156.

Or la contradiction inhérente à la production nostalgique est de reproduire l'idéologie et les positions coloniales qui conduisirent « au trauma ». Dans un article intitulé « *L'exil au présent, retours à « l'Algérie heureuse » ou les mille et un détours de la nostalgie* », le titre explicite à lui seul les caractéristiques de cette nouvelle littérature, Pierre Siblot fait la distinction entre la littérature coloniale et cette littérature post-coloniale des « Français d'Algérie ». Il précise à ce sujet :

> « La littérature coloniale a pour caractéristique d'avoir tenu un discours extraverti, adressé aux instances lointaines de la métropole dispensatrices des sanctions littéraires et détentrices du pouvoir politique. Le projet avoué de tous les auteurs étant de s'en faire entendre pour les convaincre du bien fondé de leurs vues sur la colonie. […] Et maintenant lorsqu'un destinataire est interpellé, il s'agit le plus souvent de la communauté des rapatriés […].
> D'autre part une différenciation plus décisive apparaît au niveau narratif. Alors que les romans coloniaux organisaient leur syntaxe narrative selon des « énoncés de faire », les textes actuels établissent leurs développements sur des « énoncés d'état ». […] Le scripteur ne peut plus prétendre agir sur le destin du pays et des gens, alors que son propre destin est marqué par l'histoire. Dépossédé de toute incidence pragmatique et de toute perspective d'avenir, le discours romanesque français sur l'Algérie se déplace du Faire à celui de l'Être. Il devient interrogation sur soi, son passé et ses origines : il est en quête d'identité. » [467]

Dans ces récits, il ne s'agit plus d'altération mais d'une radicale privation, d'une bouleversante catastrophe qui mène en exil pour toujours et confisque la mémoire. Le personnage devenu étranger à lui-même ne peut non plus se reconnaître dans le pays qui lui fait face ou plus souvent l'environne. Survient alors la perte d'une évidence, perte du lien qui unissait l'âme, la mémoire, à une part de pays dans une émotion esthétique. Ce que nous tenterons de montrer à travers l'analyse du poème d'Yvette Martorell dont le titre *Mon pays*[468] engage un contrat de lecture explicite, inscrit le récit dans une réalité historique vécue, en lui donnant l'éclairage qui devra dominer la lecture, l'amour du lieu natal contrarié par l'exode pied-noir de 1962.

[467] Paul Siblot, « L'exil au présent, retours à « l'Algérie heureuse » ou les mille et un détours de la nostalgie », in *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée, Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil,* Edisud, 1985, p. 152.
[468] Texte inédit, cf. T. 50.

Yvette Martorell, *Mon pays*

Sonnez, carillonnez, cloches du souvenir deux prières, deux défis, deux colères, des sentiments mêlés ressentis dans la chair, et dans l'âme : *Vous torturez sans fin et mon cœur et mon âme*.

La douleur connaît ses cibles : elles sont doublement désignées par le possessif *mon cœur, mon âme.* Elle est cruelle, térébrante : après le cœur, c'est l'âme, le lieu du cœur le plus sensible qu'elle atteint, et qu'elle fouille. Le souvenir convoqué est en même temps un calvaire redouté parce qu'il ravive les souvenirs du pays natal et que ces souvenirs sont chargés d'affliction *:*

> *« Je revois nettement les étapes du drame*
> *Quand, du pays natal, il m'a fallu partir*. »

Yvette revit les moments du départ au temps présent *je revois*, avec le même arrachement, la même intensité : *nettement les étapes*, *pays natal*, *partir* Les allitérations en /p//t/ rappellent le départ et martellent la mémoire endolorie de chacune des péripéties du grand exode, le *drame*, connu de tous :

> *« Moi, je suis née là-bas, dans un endroit brûlant,*
> *La plaine du Chéliff, dans une jolie ville,*
> *El-Asnam aujourd'hui, jadis Orléansville,*
> *Préfecture connue entre Alger et Oran »*

Mais Yvette Martorell ne se lamente pas. La souffrance la libère. La voici dégagée du temps, revendiquant son *moi*, déjà hors d'atteinte, *là-bas*, pourvue d'une existence, d'un début d'identité *je suis née* qu'elle va décliner avec les traits de son pays, différents, précis, provocateurs en juxtaposant les toponymes. Elle se livre sur elle-même à un travail d'évocation analogue à une mise au point, une focalisation de la mémoire rétrécissant son champ. Dans l'endroit brûlant se précise *une plaine*, celle du Chéliff, et dans cette plaine se découpe une *jolie ville*, celle-là où elle a vu le jour. Yvette donne les détails : Orléansville *Une préfecture connue*, une ville désignée à tous par sa joliesse, attribut non partagé avec aucune autre ville entre Alger et Oran. La joliesse reste qualité commune mais pas celle

d'Orléansville car sa beauté est alliée à sa chaleur : *un endroit brûlant, une jolie ville* sous *son soleil de feu.*

Yvette Martorell a indiqué les lieux afin que nul ne les ignore. Ses retrouvailles avec son pays et sa ville sont de l'ordre des choses intimes : elle congédie les autres. *Oh !* L'exclamation exprime son désarroi. L'exclamation s'ajoutant au vocatif, une émotion fiévreuse se crée qui anime et traverse le troisième quatrain, signe de l'amour profond, caractérisé par les possessifs, *mon pays, mes aïeux, mes parents*, l'accumulation sur le même registre de mots à champs sémantiques décroissants, *pays natal, terre de mes aïeux, maison de mes parents, foyer, asile, petit rond,* indique l'éloignement de l'instance d'énonciation. Son appréhension du lieu n'est plus qu'un rond sur la carte. Peu importe l'essentiel pour Yvette Martorell, est dans ce qu'elle y retrouve, la puissance de vie, la chaleur *:*

« Bel Orléansville
Vis-tu toujours autant sous ton soleil de feu ? »

Une question est posée par un intime qui tutoie, qui se dispense des explicitations. En fait par l'emploi du « tu » c'est « je » qui s'adresse à « je ». Ce tutoiement peut être compris en effet, comme une mise à distance du « je » à « soi ». Yvette Martorell a fait corps avec son pays dans une effusion intense. Mais la réalité ressurgit, et avec elle, la lucidité, et les obstacles :

« Par delà les pays, les mers et les frontières,
Je pense encore à toi, à ton beau ciel tout bleu, »

Les syllabes longues et ouvertes /de m/*er* et de front/*ières* rendent compte des grandes distances qui séparent Orléansville du « je » qui s'énonce. L'éloignement tente de se compenser par le tutoiement, par l'intériorisation : *je pense*, par la durée : *encore*, par la substitution d'une sensation à une autre : la chaleur devient *ciel bleu*, enfin par l'illusoire conversion de l'hybride *tout* en particule de temps équivalente de *toujours* qui aspire à fixer dans l'éternité, une part de ce que l'on aime, afin d'en faire l'aliment inépuisable du *souvenir*. Yvette s'ampute de ses sens pour ramasser ses énergies sur le seul qui la rattache encore à sa ville aimée, la vision intérieure :

« Je ne te revois plus qu'en fermant les paupières
Oh mon pays perdu, terre de mes aïeux. »

Les termes parlent de géographie, d'histoire, d'arrachement, de l'attachement au sol, et d'amour. Le découragement ne dure cependant pas. Les derniers quatrains commencent par *mais* pour introduire la restriction, l'obligation de vivre amputée d'une partie de sa vie. Ils racontent l'exil, les difficultés d'une autre vie imposée par l'aléa historique, celui de la lutte. L'installation ailleurs et les problèmes quotidiens sont rapidement évoqués :

« Mais tout a été dit, on a tourné la page,
Il a fallu reprendre pied sous d'autres cieux
Alors on a vécu, sans entrain, sans courage,
Un poète a dit : « partir, c'est mourir un peu ! »

Des formules toutes faites sont utilisées pour évoquer un passé irréversible. Yvette Martorell se fond dans une vie terne, morose. Française d'Algérie, il ne saurait exister une plus grande épreuve que l'exil, une épreuve enfermant sa vie entière dans l'énoncé « *mon pays* » qui se confond avec le sentiment de perte et la conscience de l'impossible retour au lieu natal. Dans ce poème, c'est la reconstitution de l'histoire personnelle passée qui - bien que douloureuse – ouvre la voie vers l'avenir et vers une identité nouvelle. De fait, la mémoire est liée de façon inextricable à l'idée de l'identité et à une redéfinition de celle-ci. Pour la personne exilée, essayer de rassembler les fragments épars de son passé et de sa culture, faire vivre les souvenirs même les plus douloureux, permet un remembrement de l'être. Déduction faite de l'invivable, il lui reste tout un ciel de vitalité : il faut réagir. Son injonction *il faut* ne s'adresse pas à elle, mais au « on » un public qu'elle a convoqué, la communauté pied-noire, pour l'inviter à la suivre dans sa démarche. La voilà offrant l'exemple de sa détermination :

« De mon pays natal, je veux être un soldat
Portant haut levé, le flambeau du souvenir,
Cloches, carillonnez ! Ne sonnez pas le glas ! »

Suivre Yvette Martorell, c'est forcer les cloches à carillonner le bonheur du souvenir, ou sa douleur, et même les deux à la fois, qu'importe car il s'agit du souvenir

d'Orléansville. Yvette Martorell ne peut dire sa ville que dans la déploration de l'avoir perdue mais une autre manière de vivre, une éthique sont aussi proposées car d'autres personnes, torturées comme elle par l'exil et la dépossession ont songé à exprimer l'amour du pays natal par le désespoir, le suicide. Surmonter cette douleur par le biais de l'écriture reste la plus sûre échappatoire.

Rendre compte de ce sentiment d'exil, de nostalgie associé à celui de l'arrachement est une caractéristique de cette littérature de la « nostalgérie ». Ce sentiment est ainsi défini par un pied-noir :

> « Quel meilleur nom pourrait-on donner à ce sentiment complexe qui habite toujours aujourd'hui chacun d'entre nous, comme une véritable seconde nature.
> Consciemment ou non, elle influence notre comportement et a même guidé chaque acte de l'existence des plus atteints. Et que ceux qui ont cru pouvoir la détruire, par dépit, opportunisme, intérêt, reniement ou honte, ne se fassent pas d'illusions, elle sera encore là au crépuscule de leur vie, pour les accompagner vers un nouveau destin.
> Parfois endormie, elle se réveille comme une vieille douleur, avec le temps qui passe, ou dans certaines circonstances. » [469]

Le temps a passé, les passions sont peut être moins violentes, mais elles n'en sont que plus profondes. Cette écriture de la nostalgie pour un pays, un lieu, révèle de manière aiguë et critique combien l'élément géographique façonne l'imaginaire et tient un rôle prépondérant dans la structuration du moi. Dans l'exil et le deuil il peut devenir l'élément moteur du processus créateur : « Survient alors la perte d'une évidence, perte du lien qui unissait l'âme, la mémoire, à une part de pays dans une émotion esthétique ». Toutefois cette écriture de la « nostalgérie », écriture le plus souvent doloriste, doit être dépassée si l'œuvre veut prétendre à l'universel.

[469] <http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Bases/DP/articleDP.html?iddp=158998> consulté le 13/06/07.

CHAPITRE DEUX

ÉCRITURE ET TREMBLEMENTS DE TERRE

« Dans la vallée creusée de tombes
Partout où le chéliff déverse sa
Colère
Percent les voix tumultueuses des
Hommes et le sourd grondement de la terre
Remontant sauvagement ses âges. »[470]

« Le rapport des hommes à la violence larvée de la planète est complexe. Par-delà les comportements de fuite que la narration prête aux personnages, il semble que s'établisse, dans l'univers romanesque et par le biais du langage, une complicité confuse entre le globe terrestre et ses habitants. Le texte, qui tend fréquemment à gommer les ruptures entre l'objet et le vivant, ne recule pas devant les comparaisons qui exploitent l'analogie entre le phénomène géologique et les décors de la vie civilisée. »[471]

Le 10 octobre 1980, à 12h 25 en temps universel, un violent tremblement de terre détruisait presque totalement la ville d'El-Asnam, faisant quelques milliers de morts. Vingt six ans auparavant, cette même ville, alors Orléansville, avait déjà vu vingt mille de ses habitations détruites et pleuré la mort de 1243 personnes. En 1934, elle avait été déjà secouée par un violent séisme qui fit également aussi de nombreux dégâts humains et matériels, modifiant complètement l'aménagement urbain. Ce séisme a laissé quelques traces dans la mémoire collective mais pas en écriture. C'est à travers quelques photos de la rue principale de la ville d'Orléansville que l'on a pu constater la modification du paysage urbain générée par ce tremblement de terre. Les deux derniers séismes, au contraire, par leur intensité et l'ampleur des dégats qu'ils ont généré, provoquèrent une forte émotion au sein de la population et suscitèrent maints écrits.

Nous rappelons *Le Séisme*[472] d'Henri Kréa qui fait allusion au tremblement de terre de 1954 et retiendrons son évocation par Belgacem Aït Ouyahia dans *Pierres et*

[470] Hamid Skif, *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux, op. cit.,* p. 8, cf. T. 40.
[471] Isabelle Dangy, « L'obsession de la planète chez Echenoz », in Arlette Bouloumié et Isabelle Trivisani-Moreau *(*dirs.), *Le génie du lieu, des paysages en littérature,* Paris, Imago, 2005, p. 332.
[472] Henri Kréa, *Le Séisme tragédie, op. cit.,* cf. T. 38.

lumières[473], et par Habib Tengour dans *Enfance*[474]. Le séisme de 1980, sert de toile de fond au roman *La faille du ciel*[475] de Mohamed Magani, et il constitue le thème du roman *Saison de pierres*[476] de Abdelkader Djemaï. Il est évoqué également dans *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux* de Hamid Skif et dans le poème de Lucienne Vincent intitulé *Le tremblement de terre à El Esnam*[477].

I TREMBLEMENT DE TERRE : RÉALITE ET IMAGINAIRE.

1 Le séisme une réalité amère imprévisible

Le tremblement de terre est unique parmi les catastrophes qui, de tout temps, ont frappé l'humanité. Il est unique par sa soudaineté et ses conséquences : même une éruption volcanique, un autre redoutable fléau géophysique, ne survient pas sans prévenir ; le tremblement de terre si. De fait, le tremblement de terre peut être la catastrophe naturelle la plus meurtrière sur notre planète. En quelques secondes, des villes et des villages peuvent être détruits, et des dizaines de milliers de personnes tuées ou ensevelies sous leurs ruines. La vie économique d'une région peut se trouver anéantie comme la ville d'El-Asnam dont la destruction est relatée ainsi dans un journal:

> « El-Asnam, si fière de son titre de ville la plus neuve d'Algérie - elle avait presque entièrement été reconstruite après 1954 et comptait avant le drame 120 000 habitants - est devenue une cité martyre, inhabitable à cent pour cent. Des immeubles entiers se sont écroulés, dans un horrible enchevêtrement de béton et de ferraille, d'autres maisons sont encore debout, mais fissurées, inutilisables. Ce sont les constructions récentes qui ont le moins bien résisté, même celles édifiées selon les normes antisismiques.
> Le siège de la wilaya, le palais de justice, le nouvel hôpital, le commissariat de police se sont effondrés ainsi que l'hôtel Cheliff, ultramoderne et l'hôtel Baudoin, déjà rasé en 1954. Le marché couvert, la cité Hay Nasr où vivait 3000 habitants, le seul immeuble de cinq étages d'El-Asnam, les Galeries algériennes, le centre paramédical ne sont plus qu'un amas de ruines sous lequel sont ensevelies des centaines de victimes. »[478]

[473] B. Aït Ouyahia, *Pierres et lumières, op. cit.*, cf. T. 45.
[474] H. Tengour, « enfance » in Leïla Sebbar, *Une enfance algérienne*, Paris, Folio, 2005, p. 217-218, cf. T. 51.
[475] M. Magani, *La faille du ciel*, Alger, ENAL/Publisud, 1983, p. 152-156, cf. T. 38.
[476] A. Djemaï, *Saison de pierres*, Alger, ENAL, 1986, p. 6-9, cf. T. 39.
[477] L. Vincent, *…D'Algérie*, Paris, Publisud, 1986, p. 89, cf. T. 41.
[478] « Le séisme de 1980 », article paru dans *Paris-Match* n°2533 du 24 10 1980, Reportage de Jean- François Chaigneau / Marie-France Saurat / Patrick Jarnoux / Michel Le Tac.

Ce séisme de très forte magnitude, 7,3 sur l'échelle de Richter, a complètement dévasté la ville d'El-Asnam et ses environs. Le bilan des dégâts est lourd : 3000 morts et plusieurs milliers de blessés, les dégâts matériels sont évalués à 10 milliards de dinars et la ville est pratiquement rasée à 80 pour cent. Dans la ville privée d'eau, d'électricité et de toutes ressources, l'armée distribue des vivres aux rescapés qui vivent maintenant sous la tente ou en plein air. Le premier choc passé, et sans attendre la décision qui sera prise par le gouvernement algérien, les habitants sont unanimes : « Jamais, disent-ils, nous ne reviendrons habiter ici. El-Asnam sera désormais une ville fantôme. » C'est là, une réaction caractéristique de l'homme face au désastre provoqué par un phénomène imprévisible et face à l'inconnu.

Depuis que l'homme réfléchissant à ce qui l'entoure, veut trouver la raison des choses et s'expliquer l'Univers, nul phénomène naturel n'a eu, plus que les tremblements de terre, le don de l'émouvoir et d'exciter sa curiosité, sans doute par suite même de la terreur qui les accompagne. Mais pourquoi y-a-t-il des séismes ? Pour quelle raison, subitement la Terre commence-t-elle à vibrer violemmment, sans aucun préavis ? Ces questions posées depuis l'Antiquité, n'ont reçu des éléments de réponse qu'au début du XX^{e} siècle. Dominique Lecourt dans l'introduction du livre de HarounTazieff, explique :

> « Les tremblements de terre ne sont pas seulement porteurs d'une forte charge émotive. Leur explication requiert une théorie de la structure interne de la Terre qui ouvre directement sur l'épineuse question de son histoire. Question qui, au sortir de l'Antiquité, va devenir, pendant des siècles, une question taboue parce qu'elle était supposée définitivement réglée par les textes bibliques. » [479]

En effet, aux yeux des hommes, les tremblements de terre ont depuis des temps immémoriaux porté la marque la plus irrécusable, mais aussi la plus accablante, celle du Destin. Il semble étonnant, devant un phénomène aussi destructeur et qui frappait tant les imaginations, qu'on ait dû attendre le milieu du XX^{e} siècle pour acquérir une connaissance rationnelle de ce que le siècle précédent a commencé à appeler les « séismes ». Sans doute l'épouvante ne favorise-t-elle pas la connaissance, et entretient-elle plutôt la superstition qui lui fait obstacle.

[479] Haroun Tazieff, *La prévision des séismes*, Paris, Hachette, 2003, coll. « Questions de Science », p. 9.

Pour Haroun Tazieff le tremblement de terre est assimilé à la guerre : « que ce soit notre planète marâtre qui nous fasse la guerre ou que ce soient des frères humains parlant autre langue ou adorant autre dieu, peu importe, c'est la guerre. Guerre éclair certes, brève à l'extrême aussi destructrice et meurtrière » [480]. Il est à souligner l'analogie de cette comparaison d'un scientifique avec celle exprimée dans la pièce théâtrale de Henri Kréa[481]. Aussi est-il intéressant d'étudier l'imaginaire construit autour des séismes dans les extraits évoquant cette catastrophe naturelle.

2. Tremblement de terre et imaginaire

Avec Henri Kréa, Hamid Skiff, Lucienne Vincent, Abdelkader Djemaï et Mohamed Magani la mise en écriture de l'espace géographique bouleversé par le cataclysme naturel prend différentes formes. Elle se fait sur le mode théâtral tragique et symbolique chez Kréa, de manière très poétique chez Skif et Vincent, sur le mode surréaliste chez Djemaï, sur un mode plus réaliste chez Magani et sur un mode satirique chez Habib Tengour.

Le choix du genre théâtral tragique par **Henri Kréa** s'explique par rapport au contexte de l'époque. La tragédie contemporaine s'est inspirée, au XX^{e} siècle, principalement à la veille de la Seconde Guerre Mondiale dans une période particulièrement pessimiste, du mythe antique pour lui donner un traitement nouveau. Face aux cataclysmes qui secouent de manière cyclique la planète, face à sa propre violence, l'homme est tragiquement seul : abandonné des dieux il doit faire face à son propre destin, à l'absurdité de sa condition. La référence au tremblement de terre d'Orléansville en 1954, à l'occupation romaine de la Numidie sont prétexte pour le poète pour dénoncer le conflit qui déchire les communautés en présence :

[480] *Ibid.*, p. 109.
[481] Nous précisons que nous reprenons l'extrait d'Henri Kréa, pour le mettre en regard avec les autres textes.

« *Ce pays creuset d'hommes de*
Toutes origines de
Toutes destinations poétiques
Se heurtant
au cliquetis du feu,
Au rythme du sang
coulant à flots
comme un fleuve en crue
rompant les digues des étroites vallées »

L'ordre colonial est ébranlé dans ses fondements et sa reconstruction reste sans perspective de retour à un ordre antérieur. Cette guerre qui ne veut pas dire son nom, le déchirement des consciences évoqué par les différentes voix dans les parties dialoguées, annoncent l'indépendance de l'Algérie « *en gésine* » et la fin inéluctable d'une époque :

« Au son déjà perceptible
Des vagissements éternels des générations
Issues de cet alliage prolifique
Broyé par le pilon cosmique
Du malheur. »

Pour Henri Kréa, le tremblement de terre comme la guerre relève d'une même « tragédie ». La violence qui secoue la croûte terrestre et la violence humaine engendrent les mêmes destructions, les mêmes malheurs. Les mêmes forces brutales sont à l'œuvre, la même aptitude à l'autodestruction affleure dans la matière naturelle et dans les usages humains. Ainsi que nous l'avons déjà vu pour ce poète, guerre et séisme sont des tragédies équivalentes. Les ravages engendrés par le cataclysme naturel ou par la guerre, un cataclysme dû à la bêtise humaine, sont pareils sinon plus insensés encore. Ils sont d'autant plus tragiques car la destruction de la vie est programmée par l'homme aveugle dans sa folie. Son point de vue, quoique plus axé sur l'absurdité de la guerre et par extension de la condition humaine, est plus philosophique mais rejoint en partie celui du scientifique, le vulcanologue Haroun Tazieff, pour qui le séisme est comparable à la guerre éclair au vu de sa soudaineté et de ses conséquences meurtrières.

Dans l'extrait du premier roman de **Mohamed Magani,** *La faille du ciel*, la description apocalyptique de la ville d'El-Asnam est présentée selon les règles de l'écriture réaliste. C'est du point de vue de Hamid, le personnage principal, que le paysage nous est présenté :

> « Hamid leva les yeux, un spectacle apocalyptique se dressait devant lui. Un épais manteau de poussière rougeâtre couvrait El-Asnam, tandis que des nuées d'oiseaux voltigeaient dans le ciel, fuyant la terre devenue inhospitalière. Il […] pénétra dans la ville, dévastée, comme si des pieds colossaux avaient piétiné ses quartiers, épargnant quelques endroits. Des maisons, des édifices publics, il restait des amas de décombres à peine plus haut que deux mètres. Des hommes hébétés, tournaient en rond dans les rues, d'autres couraient dans tous les sens, déchirés entre l'appel de la solidarité et la conscience tragique d'un vide imminent »[482]

Le terrain semble avoir été travaillé et déchiré par des forces brutales, cyclopéennes, mythiques. La mise en scène de la violence géologique culmine. La dislocation des bâtiments décapités ou éventrés suit la propagation des ondes en suggérant le mouvement de monstres telluriques aux « pieds colossaux » piétinant la Terre. Le titre du roman *la faille du ciel* joue sur une ambiguïté ou sur un double registre : le registre religieux et le registre géophysique. Le terme *ciel* étant associé à la divinité s'oppose à *la faille* qui est la caractéristique de la terre éventrée par le séisme. Le terme ciel a une forte charge symbolique. Il est en effet selon la définition du dictionnaire :

> « Le symbole quasi universel par lequel s'exprime la croyance en *un être divin céleste* créateur de l'univers et garant de la fécondité de la terre (grâce aux pluies qu'il déverse). […] Le ciel est une manifestation directe de la transcendance, de la puissance de la pérennité de la sacralité, ce que nul vivant de la terre ne peut atteindre. Le ciel est universellement le symbole des puissances supérieures à l'homme, bienveillantes ou redoutables. » [483]

Aussi essayer de comprendre l'inexplicable et chercher une raison au désastre et également une réaction humaine pratiquement universelle. En effet, devant de telles catastrophes, des civilisations et des époques différentes ont apporté des solutions variées qui ont pendant longtemps fait appel à une intervention divine. Dans l'ouvrage intitulé *Quand la terre tremblait,* l'histoire des croyances diverses quant à l'origine des séismes, nous est ainsi rappelée :

---

[482] Cf. T. 38.

[483] Jean Chevrier et Alain Gherrbrant, *Dictionnaire des Symboles, mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres,* Paris, Robert Laffont/Jupiter, [1ère éd. 1969], 1982, p. 248-249.

> « Les anciens Grecs voyaient dans le séisme un effet de la vengeance d'un Dieu, en général Poséidon, offensé par les habitants d'une cité. Pour les Romains, à l'époque de la République, le tremblement de terre était un prodige, signe d'une rupture du pacte avec les dieux, vue qui différait assez peu de celle des chinois.
> Les tremblements de terre de la Bible sont en général de pures manifestations de la puissance de Dieu, souvent dirigées contre les ennemis d'Israël. Mais avec les premiers chrétiens et la notion de péché, apparaît l'idée que Dieu envoie le tremblement de terre pour châtier les hommes. Cette conception traversa les siècles, comme en font foi prières, litanies et homélies, qu'elles soient catholiques, orthodoxes, protestantes ou musulmanes.
> Enfin, au XVIII[e] siècle, le grand séisme de Lisbonne raviva la querelle de l'optimisme, à laquelle prit part toute l'intelligentsia européenne : si Dieu était tout puissant et infiniment bon, comment le mal pouvait-il exister sur terre ?
> Parallèlement à ces vues religieuses, philosophes et savants, pour qui les séismes étaient des événements naturels, essayent de comprendre les causes. […]
> Ce n'est qu'à la fin du XIX[e] et au début du XX[e] siècle, que […] sismologues et géologues établirent de concert la nature tectonique des séismes, sans pour autant comprendre clairement l'origine des efforts qui amenaient les ruptures de la croûte terrestre. Il fallut pour cela attendre la tectonique des plaques vers la fin des années 1960. » [484]

L'allusion à l'intervention divine semble être récusée par le titre de Magani et peut être comprise comme une quête d'un sens autre à donner à la vie. Face au malheur imposé par les éléments, cette tragédie ou « faille » imputable au ciel est malgré tout surmontable car la force humaine réside dans l'espoir et dans son attachement à la vie L'extrait se termine explicitement par l'expression de cet élan vital qui pousse tout être humain vers l'avenir, cet espoir en l'humanité qui s'incarne en l'enfant, le neveu que Hamid recherchait dans les décombres et qui se dresse soudain devant lui :

> « Devant lui, son neveu le regardait, le corps agité de sanglots. La surprise plongea Hamid dans un état proche du lent réveil qui suit d'interminables nuits autistes, comme si la soudaine apparition du petit garçon l'émerveillait de découvrir l'existence d'un autre être humain sur son fief : une île déserte. Il réalisa alors la tragédie de la ville de son adolescence. » [485]

Cette quête du sens des tremblements de terre a ainsi alimenté, au long des siècles, toute une réflexion sur le plan philosophique, religieux, scientifique et littéraire et surtout des croyances souvent fantaisistes liées à des superstitions.

[484] Emanuela Guidoboni et Jean-Paul Poirier, *Quand la terre tremblait,* Paris, Odile Jacob, 2004, p. 8-9.
[485] Cf. T. 38.

Dans le long poème de **Hamid Skiff,** le texte oscille à la frontière du mythe et du constat scientifique, essayant de définir une aire poétique particulière fondée sur cette hybridation. Dès les premiers vers, le bouleversement de l'espace met en scène la Terre de manière métaphorique, comme entité planétaire « *berceau du monde* » qui porte en elle la mort et laisse entendre que le globe est loin d'être un socle apaisé par son grand âge :

« O ma longue nuit de tremblement de terre
La mort a jailli du berceau du monde
Et la peur de terre dans les prunelles vitrifiées

Les énoncés référant à la genèse», « *l'arche de Noé* », « *l'improbable recommencement du monde*, rappellent qu'il est, au contraire, travaillé par des forces sourdes qui peuvent à tout moment « *jaillir* ». « *L'imprévisible a frappé à la porte* » semant la mort, détruisant tout sur son passage en quelques secondes. À la colère du poète face au cataclysme :

« Quel souffle me reste-t-il pour ne pas tomber à genoux
et cracher de toutes mes forces sur le visage craquelé
De cette saloperie sans nom »

Succède l'abattement :

« En d'autres temps
En d'autres lieux
Il me faudra enfouir ces visages à peine entrevus
Ces amas de corps et les regards de l'innocence mutilée »

Puis l'espoir et le goût à la vie reprennent le dessus :

« A force de voir la mort en face et de travers
On finit toujours
Par prendre un goût prononcé pour la vie
[…]
Nous irons de nouveau à Béni-Rached et Abadia
A karimia et Sandjas, à Béni Hawa
Perdue face à la mer
Et ailleurs
Pour tromper nos terreurs et faire rejaillir
Les volcans de bonheur de nos flancs »

En fait face à la catastrophe, ces réactions semblent naturelles. Emanuela Guidoboni et Jean-Paul Poirier en expliquent les étapes :

> « Devant de telles catastrophes, les réactions des hommes sont, pour une grande part, universelles et de tous les temps : abattement d'abord, deuil pour les survivants qui ont perdu parents ou amis, puis, la vie devant continuer, reconstruction des maisons et des édifices publics, et enfin tentatives pour comprendre l'incompréhensible et chercher une raison au désastre. »[486]

Ces trois étapes, abattement, deuil, reconstruction, précèdent toujours la tentative d'explication que l'être humain cherche à donner à cette catastrophe. Sur le plan de l'écriture la relation des séismes rappelle invariablement ces étapes. Nous relevons d'abord le récit des faits, l'abattement des survivants, les secours qui s'organisent puis la reconstruction, la tentative d'explication diffère bien évidemment selon l'auteur et ses représentations. Mais en règle générale, les descriptions du spectacle apocalyptique qui s'offre à la vue des survivants d'un séisme sont suivies d'une narration qui adopte ce schéma.

Un univers entier, est foudroyé en quelques secondes par cette « guerre-éclair » qu'est le séisme. Coincé entre l'hébétude totale et la parfaite vision d'un monde soudainement effondré, l'homme est quelque part dans la folie subite. Il court dans tous les sens en proie à l'épouvante puis vaincu par l'ampleur du désastre, submergé par la fatalité il se réfugie dans l'apathie. Une fois, le choc passé, la peur travaille en profondeur mais la solidarité humaine redonne des forces et la reconstruction s'impose. **Lucienne Vincent** évoque ainsi ce travail de deuil et de reconstruction qui n'est rendu possible que par cet élan de solidarité humaine qui s'identifie à l'amour :

> « *A l'œuvre sans attendre ! ensemble tout le jour*
> *Il faut tuer la peur, soulager la souffrance,*
> *Arrêter le lourd flot de la désespérance,*
> *Et reconstruire, vite, une cité d'amour ! »*

Le texte de Skiff révèle une sensibilité aiguë à l'ambivalence terrestre, à son alarmante vie intérieure comme à sa vocation traditionnelle et plurielle de mère, d'amante,

[486] E. Guidoboni et J.-P. Poirier, *Quand la terre tremblait, op. cit.*, p. 8.

de berceau et de tombeau. Mais la bêtise humaine reste incommensurable : *« c'est tellement dur d'écouter l'homme le plus simple dérailler »*. La terreur et le spectacle de la mort pendant un tremblement de terre fait le plus souvent penser au jugement de Dieu et suscite examens de conscience, repentirs et surtout réactions irrationnelles. Devant l'inexplicable, la réaction commune des hommes est d'expliquer le tremblement de terre comme un châtiment divin :

> *« Voici les victimes expiatoires dit l'un*
> *La vengeance divine dit l'autre*
> *Dieu que les hommes sont bêtes*
> *Et pourtant !*
> *… Qu'un seul d'entre eux disparaisse et se voile le firmament. »*

Cette explication du tremblement de terre comme manifestation divine est présente également dans le poème de Lucienne Vincent. Le séisme est assimilé au *démon qui nuit* et l'incantation est claire :

> *« Qu'intervienne, au plus tôt, la juste main de Dieu !*
> *Que meure le Vilain ! Qu'un élan pur l'expulse »*

Chez **Belgacem Aït Ouyahia** la réaction de l'auteur-narrateur trahit malgré lui une résurgence de sa croyance originelle. Lorsqu'il apprend par la radio la nouvelle du séisme qui a ébranlé la région d'Orléansville il se surprend à invoquer Dieu :

> « Mon Dieu ! Mon Dieu ! et je me surpris moi qui étais si peu pratiquant – et même pas pratiquant du tout – je me surpris à réciter à haute voix la *chahada :* « Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed est l'envoyé de Dieu. »[487]

La réaction des rescapés du séisme est analogue : « Tous demeuraient sidérés après le premier cri d'effroi du début, les lèvres seules remuaient comme dans une ultime prière, les yeux relevés au ciel et l'index pointé vers Dieu »[488].

[487] Cf. T. 45.
[488] *Ibid.*

L'explication du tremblement de terre se fait sous le mode satirique chez **Habib Tengour** qui donne d'abord une explication qui semble aujourd'hui fantaisiste et qui réfère au mythe de la représentation terrestre chez les anciens :

> « En ce temps-là, la terre était comme une assiette plate. Elle reposait sur la corne gauche d'un taurillon noir qui tenait en équilibre instable sur la queue d'un poisson. Quand le poisson remuait ça faisait trembler la terre. »[489]

Cette explication n'est pas sans rappeler la croyance japonaise. « Selon la tradition japonaise, les mouvements d'un énorme poison-chat sur lequel repose la Terre seraient à l'origine des nombreuse catastrophes qui affectent le pays »[490]. Ainsi dans la plupart des régions soumises à des tremblements de terre fréquents, les hommes ont imaginé des êtres fantastiques qui cherchaient à les punir.

La mention du tremblement de terre d'Orléansville en 1954 dans la nouvelle intitulée *Enfance*, est le prétexte, pour l'auteur, à rappeller les fables fabriquées de toutes pièces par la population à cette occasion. Si pour les croyants il est évident que le tremblement de terre est une manifestation de la colère divine, les explications et les interprétations qu'en donne la rumeur publique sont très fantaisistes comme le note de manière fort ironique Habib Tengour :

> « A Mostagananem, tout le monde commentait abondamment la nouvelle. Dieu avait frappé la ville de Lasnâb, pour faire un exemple. On racontait que des bouteilles de vin avaient été trouvées dans le mirhab de la grande mosquée. La veille, le muphti de Lasnâb s'était rendu au bordel numéro six avec un coran dans la poche de son pardessus. On dit aussi que beaucoup de notables organisaient des orgies dans les lieux saints. Beaucoup prétendaient que Sidi Abed avait juré la perte de la ville. Ses gens étaient des mécréants plus endurcis que le peuple de Loth. Ils ne respectaient ni mosquées ni tombeaux de saints. On disait qu'ils arrosaient leur couscous d'une sauce au vin et que sous prétexte de célébrer la nuit de l'Erreur, ils s'adonnaient à la fornication avec les femmes et les jeunes hommes. »[491]

Toutes ces interprétations, ces superstitions témoignent de la volonté des hommes d'expliquer un phénomène qui les dépasse sans souci de rationalité. La mention de Sidi Abed, le saint tutélaire de la région qui « avait juré la perte de la ville », de l'imam tartuffe censé donné l'exemple, la comparaison de la population avec le peuple de Loth, le

[489] Cf. T. 51.
[490] Raoul Madariaga et Guy Perrier, *Les tremblements de terre*, préface de C.-J. Allègre, Paris, Presses du CNRS, 1991, p. 10.
[491] Cf. T. 51.

recensement des péchés : boissons alcoolisées, fornication, mécréance, soulignent l'origine religieuse de ces croyances et le jugement sans appel de la doxa : les habitants d'El-Asnam se sont mal conduits envers Dieu et ses saints et le tremblement de terre qui a détruit la ville et fait plus d'un millier de morts est un juste châtiment divin.

La résurgence de ces croyances lors du tremblement de terre qui a encore frappé cette ville en 1980, montre combien elles sont fortement ancrées dans la mentalité populaire. La ville d'El-Asnam subira même un changement toponymique pour conjurer le sort, décident les dirigeants officiels. Elle s'appelle Chlef depuis, mais cela la met-il pour autant à l'abri d'autres séismes ? Cette conjuration du sort par le changement onomastique n'est pas nouvelle. En Grèce où les séismes sont fréquents Antioche fut détruite par un violent tremblement de terre en 526, ce n'était pas la première fois. En effet « Antioche la grande souffrit, pour la cinquième fois, de la colère divine ». « Ce fut la fin de la ville la plus noble et la plus élégante » selon les termes d'un chroniqueur. Emanuela Guidoboni se référant à la compilation de chroniques historiques, oeuvre du moine grec Georges Cedrenus,rappelle :

> « Deux ans plus tard, le 26 novembre 528, un autre tremblement de terre frappa encore Antioche et détruisit les édifices reconstruits et les rares qui avaient échappé au séisme de 526. Dans l'espoir de conjurer de nouveaux désastres, Antioche changea de nom et prit celui de *Theopolis*, la cité de Dieu. Cette précaution n'empêcha pas que la ville ne soit de nouveau ravagée en octobre 588. »[492]

Elle précise en note : « On peut rappeler à cette occasion, que plus de mille quatre cents ans plus tard, en 1954 et en 1980, la ville algérienne d'Orléansville changea deux fois de nom, dans l'espoir, vain, d'écarter la menace de séismes futurs »[493]. Il y a lieu de préciser que le premier changement onomastique est lié à l'indépendance du pays où les toponymes français ont été remplacés par les noms originels des lieux ou par des noms proprement algériens.

Abdelkader Djemaï enfin, aborde le thème du séisme de façon très symbolique. Le titre du roman *Saison de Pierres* signale déjà l'importance accordée par l'écrivain à la

[492] E. Guidoboni, J.-P. Poirier, *Quand la terre tremblait, op. cit.,* p.100.
[493] *Ibid.*

référence minérale et qui précise-t-il « résume l'histoire du séisme qui a frappé par deux fois la région d'El-Asnam. »[494]

Ce texte trouve son ossature dans la situation de cataclysme où se trouve plongée soudainement « la ville éventrée, effondrée, les jambes levées au ciel, acculée aux cordes de fer, les dents au tapis ». Ville victime du « viol du séisme », non nommée mais suggérée par la traduction du toponyme « cette cité portant le nom de Statues mutilées que les Romains occupèrent », et par le nom du narrateur personnage Sandjas, ethnonyme d'une tribu du bord du Chélif. La description anthropomorphique de la ville après le séisme est saisissante :

> «Le viol après la morsure du Prédateur, le viol du séisme. […] la terre avait bougé telle une dent ; la ville, nomadisait, dénoyautée de son volume, de ses formes, privées de ses racines dévorées par le prédateur. La ville ébouriffant ses cheveux de fer, lacérant son visage, labourant ses flancs, devenait folle. […] La ville, chevilles brisées, claudiquait dans la plaine, retombait goutte à goutte, cuisant dans l'huile du séisme. […] Et la ville , tête contre le trottoir, les mâchoires de travers, dégringolait les escaliers saoule de pierre en pierre, de dalle en dalle »

Quelle est la frontière entre la fiction et la réalité ? Cette ville femme au corps disloqué permet une rêverie urbaine monstrueuse à la fois surréaliste et poétique. Ville où l'élément minéral règne sans partage, ville meurtrie « qui n'est plus qu'un amas de gravats », non loin des « rives d'un oued férocement sec ». La violence, la sècheresse,le drame ont la couleur du sang qui s'allie à la pierre et au feu de la chaleur en cette image poétique d'une violence apocalyptique.

Le responsable de cette tragédie est « le prédateur ». Quelle explication donner en effet à l'imprévisible qui surgit détruisant en quelques secondes les lieux, les repères, les assises sur lesquelles l'homme a bâti sa vie, semant la mort et la désolation ? « Ces chevaux de pierres aux sabots de silex, au galop électrique qui fondirent sur la ville » quelle force mystérieuse les fait mouvoir ? Par quel phénomène extraordinaire, la ville est-elle devenue en un laps de temps, « cité maculée, piétinée, poupée hallucinée, yeux dehors, la mort dedans » ? Abdelkader Djemaï essaye d'y répondre dans l'entretien publié dans la revue *Algérie-Littérature-Action* :

[494] Jacques Dumont et Dominique Le boucher, « A. Djemaï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature – Action*, n° 768 Janvier- février 1997, p. 181-188.

> « Mon premier roman, *Saison de Pierres*, était construit autour du séisme qui a frappé par deux fois la région d'Orléansville. Cette sensation d'effondrement, de dislocation, d'affaissement, est extrêmement difficile à rendre. Comment raconter un séisme sans être confronté à un côté formel ? C'est là que je me suis aperçu du règne omniprésent de la pierre. Pour ce drame d'Orléansville, certains ont dit que les gens avaient été punis par Dieu, pour avoir adoré des statues de pierres. »[495]

Les croyances ont la vie dure, la population d'El-Asnam est accusée de paganisme. Et l'on comprend mieux le souffle de religiosité qui anime les autorités soucieuses de conjurer le sort qui imposeront un changement toponymique sans se soucier de l'avis de ses habitants qui sont restés fortement attachés au toponyme originel.

De fait, les grands séismes ont profondément marqué l'imagination de l'homme depuis la nuit des temps. Ils font partie de toutes les théophanies et sont interprétés comme une manifestation de la colère de Dieu. Il a fallu la Tectonique des plaques pour que le rôle constructif des séismes dans la constitution des reliefs terrestres soit enfin pleinement reconnu. Il n'en reste pas moins que pour le commun des mortels cette explication n'est pas toujours satisfaisante. Face au désastre, à la mort, les questions métaphysiques vont de soi, chacun tentera de se satisfaire d'une réponse qui lui permettra de s'accrocher à la vie et de se reconstruire.

II. ACTIVITÉ SISMIQUE ET PRODUCTION LITTÉRAIRE

La littérature sur la région chélifienne renouvelle sa thématique et à partir des années quatre vingt, et plus précisément à partir du séisme de 1980, pense la ville. Or, penser la ville conduit à penser les éléments qui la constituent ou entrent en contact avec elle. Pour Abdelkader Djemaï, la référence minérale a une importance extrême. Quel refuge plus proche du bouillonnement viscéral des entrailles de la terre, pourrait chercher l'être abominablement traqué par la mort ? Ces pierres avec lesquelles nous bâtissons nos maisons, que nous restera-t-il lorsqu'elles se mettront à se tordre, à se fendre puis à se disloquer pour retourner à la terre ? Dans ce lieu où la mort surgit, écrire reste la seule issue

[495] Jacques Dumont et Dominique Le Boucher, « A. Djemaï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature – Action*, n° 768 Janvier- février 1997, p. 182-183.

pour ne pas oublier, répond Abdelkader Djemaï dans l'entretien accordé à Jacques Dumont et Dominique Le Boucher. Il explique ainsi les motivations profondes de son écriture :

> « On raconte les gens disparus pour combler le vide qu'ils laissent, pour faire qu'ils soient présents. On a des souvenirs pour se venger de la mort. […] Pierres de la parole au nom de ceux qui ont été enfoncés vivants sous l'éboulement des pierres. » [496]

Et selon cet auteur, ce texte est sans doute émouvant par la pudeur même de ceux qui l'ont fait naître et qui ne le liront pas. Cela explique pourquoi, transposé d'un espace réel à l'espace fictionnel, le motif minéral prédomine dans la production de cet écrivain.
Son second roman, intitulé *Sable rouge,* rappelle en effet, le thème prégnant du minéral dans son oeuvre. Pour cet auteur, la menace est toujours tapie dans les entrailles de la ville. Le rouge et le gris se résument en un même chant funèbre : des constructions que l'homme s'évertue à dresser il ne reste que des pierres que du sable. Les pierres dressées des anciens rites, les pierres qui couvrent les morts sont là pour rappeller le passage éphémère de l'être humain sur terre et le règne de l'élément minéral. Elément minéral plus angoissant encore dans l'espace urbain.

Pour Mohammed Magani, le séisme est devenu le moteur de son écriture. Après *La Faille du ciel,* son second roman intitulé *Esthétique de boucher* donne l'impression d'abandonner la métaphore du tremblement de terre mais il conserve une bonne part d'une identité et d'une histoire tellurique au travers de ses lieux, en l'occurrence un rayon de 30 kilomètres incluant les villes et les environs d'El Asnam, dont le nom évoque d'emblée les trois séismes majeurs qui ont ébranlé la région, en 1934, en 1954 et en 1980. La particularité de ce roman est en effet l'espace mis en scène, une grotte. Les personnages d'« *Esthétique de boucher* » cherchent refuge dans les entrailles d'une montagne, pour refaire le monde, mener une vie souterraine et libertaire, à l'aune de l'écrit et du sexe libre. « Dans cette existence *intra muros* la montagne leur procure le seul habitat véritablement antisismique, l'abri contre le brouhaha et les bouleversements du monde extérieur » précise l'auteur[497].

[496] J. Dumont et D. Le Boucher, « A. Djemaï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature –Action, op. cit.,* p. 184.
[497] Mohammed Magani, entretien personnel sur le web, du 30/12/2006.

Dans son troisième roman, « *Le Refuge des ruines* », les lieux du roman se situent une fois encore à El Asnam, la ville meurtrie par trois tremblements de terre. L'un des personnages nourrit le rêve d'écrire, un jour, un roman instable au-delà du possible, « qu'on aurait dit écrit par un sismographe. »[498] Ce même personnage, lui l'émigré de longue date, conserve au fond de son cœur l'image d'un vieil homme que la faille sismique de 1980 a approché comme la mort et embrassé l'humble demeure en pisé et au toit de chaume, vieillard qui ne peut se résoudre à habiter loin des abords immédiats de la profonde fracture de la terre. Il refuse de se fixer ailleurs, non par bravade, mais par simple souci de léguer à son fils unique quelque chose de sa longue traversée de la vie, fut-ce un fragment de faille, souvenir impérissable à ses yeux. Mohammed Magani , au sujet de ces romans, explique ainsi le choix de cette thématique sismique :

> « Ces trois romans racontent le séisme ici et là, en font référence à des degrés et niveaux divers : ils le convoquent pour historiciser faits et événement ; rappeler sa permanence dans la région ; l'associer à d'autres calamités naturelles ou désastres de main d'homme en vue de montrer la fragilité de la condition humaine ; ont en recours comme métaphore de la démolition (ou auto démolition) psychologique et matérielle. La contribution ultime et décisive du séisme entraîne un franc tremblement de la forme, déstructuration et précarité absolues d'un roman encore à voir le jour.
> Le poids de la forme, celui du contenu, leur séparation tend à s'estomper. Le séisme les a jetés dans un gobelet à dés et s'amuse à les tourner dans tous les sens à une vitesse vertigineuse. Lorsque, de temps à autre, le gobelet tombe et découvre les dés, les yeux s'ouvrent sur un facteur palpable de possibilités, d'innovation et de dépassement formel qui subvertit le roman, le désorganise, envoie récits et sens à la cadence des ondes sismiques sensibles et insensibles, crée non le « frisson » cher à Nabokov, mais l'attachement, la rencontre de l'auteur et du lecteur autour d'histoires inachevées, fragmentées, en cours ou en attente. Dès lors, auteur et lecteur complices se recherchent, se hèlent, communiquent sur les lignes de contact de la faille, en dépit ou à cause d'elle. »[499]

C'est pourquoi son dernier livre intitulé *Scènes de pêche en Algérie*[500], est une oeuvre qui se distingue par son architecture, car c'est en réalité un roman composé de nouvelles. « Exercice difficile, infiniment plus difficile que d'intégrer des nouvelles dans mes romans (déjà tenté dans d'autres romans). Hélas, cette architecture m'a été suggérée par les séismes successifs qu'a connus la plaine du Cheliff. »[501] précise encore cet écrivain.

.

[498] Mohammed Magani, entretien personnel sur le web, du 30/12/2006
[499] *Ibid*.
[500] M. Magani, *Scènes de pêche en Algérie*, Alger, 2006.
[501] *Ibid.*

Le séisme est devenu un thème littéraire privilégié de l'écriture d'expression française en Algérie mais également dans l'espace littéraire francophone franco-algérien ces dernières décennies. Nous citerons notamment, en plus des auteurs que nous avons choisi d'étudier : *Le jour du séisme* de Nina Bouraoui, *Zenzela* de Azouz Begag, *La femme sans nom*[502] de Boualem Sansal. Si l'on recense tous les titres parus de 1980 à nos jours dans la littérature algérienne, la liste sera bien longue. Cet engouement pour ce thème peut s'expliquer en partie par les séismes qui ont ébranlé effectivement ces dernières années diverses régions du pays: El-Asnam, Tipaza, Aïn Temouchent, Mascara, Boumerdès. Mais aussi par les symboles que le mouvement sismique peut induire : du bouleversement du moi, de la quête intime mais aussi des bouleversements collectifs comme l'illustre ce passage de *La femme sans nom* de Boualem Sansal :

> « Un univers entier, a été foudroyé en quelques secondes et les gens contemplaient les bras ballants. C'était fini nous ne pouvions en douter, nous commencions nos premiers pas dans le dénuement véritable. Celui des tout premiers âges : plongés dans le noir, sans logis, épouvantés, assoifés, affamés, nous ne savions plus si nous étions des hommes ou des bêtes. C'est d'une marche hésitante que H. rejoignit les cohortes qui erraient entre les décombres à la recherche des leurs. Hommes ou bêtes nous nous devions aux nôtres. »[503]

La vogue de ce thème s'explique aussi sans doute par le climat de violence qui a caractérisé les décennies quatre vingt. Il semble en effet, que l'émergence de cette littérature soit étroitement liée à la violence qui a secoué le pays. Les émeutes des jeunes en 1988, l'interruption du processus démocratique, l'assassinat du président Boudiaf suivi de l'assassinat des représentants emblématiques de l'élite intellectuelle du pays, tous ces événements enchaînés peuvent être considérés comme un présage de la guerre fratricide qui plongea le pays dans l'horreur. Cette guerre soudaine qui sema la désolation et la terreur, plongea l'Algérien dans un état qui n'est pas sans rappeler la terreur et les dégats que provoquent les tremblements de terre. Ces événements sont donc comparables aux signes avant-coureurs d'un cataclysme. Ils expliquent le processus qui plongea le pays dans le chaos et la terreur et constituent des éléments non négligeables pour expliquer l'intrusion de cette thématique du séisme dans le champ littéraire. La littérature traduisant souvent à

[502] B. Sansal, *La femme sans nom,* in *Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens,* Paris, éditions de l'aube/Barzakh, 2003.
[503] B. Sansal, *La femme sans nom,* in *Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens,* Paris, éditions de l'aube/Barzakh, 2003, p. 156, 159.

son insu un état de la société dans laquelle elle se produit, elle est donc à comprendre en référence au contexte socio-historique et socio-discursif de son apparition.

L'inscription du séisme dans le champ littéraire algérien traduit un malaise social, un mal être de la jeunesse en quête de repères identitaires face à la mondialisation effrénée et au bouleversement des valeurs dans une société éclatée. La guerre civile larvée, issue des conflits idéologiques antagoniques pour l'établissement d'un ordre social importé et imposé, a bouleversé en profondeur la société et généré angoisse et incompréhension. Et, la littérature, étroitement liée à cet ensemble social complexe et mouvant, est partie prenante de ce combat qu'elle reflète intentionnellement ou pas.

Explorer l'imaginaire du séisme ou de la région chélifienne implique de s'interroger sur le processus symbolique de la lecture, un processus intégrateur qui fait en sorte que le texte s'inscrit dans la série que le lecteur a construite et qui le relie aux savoirs, aux traditions, aux images, à l'ensemble des systèmes sémiotiques présents dans sa culture. Ainsi El Asnam, dont le nom évoque d'emblée le séisme nourrit un imaginaire spécifique. Cette ville qui « n'existe que par la volonté des hommes là où elle devait être, moins pour produire que pour régner » comme l'écrit Emile Masqueray a contribué largement à la construction d'un imaginaire des lieux ambivalent plutôt austère.

En effet, on peut déduire à la lecture de notre corpus que l'imaginaire sur cette plaine du Chélif réunit trois figures : principalement celle du séisme, celle de la chaleur accablante et celle de l'oued, aux crues imprévisibles, qui lui donne son nom. Ces trois figures associées à cet espace particulier font partie de ces éléments qui habitent aussi bien l'imaginaire individuel que l'imaginaire collectif, elles forment des réseaux sémiotiques reconnus et réactivés par la lecture des textes. Nous parlons de figure parce que le caractère éminemment géographique de cet espace a tendance à disparaître au profit d'une certaine anthropomorphisation. Masqueray compare cette ville à « une lionne à demi couchée sur cette terre fauve » et rappelle les motifs de sa création :

> « Au milieu de la paix et de la somnolence universelle, elle continue de regarder, les yeux à demi clos si la route d'Alger à Oran est toujours libre. Elle observe à sa droite les collines du Dahra, fertiles en prophètes ; à sa gauche, sur le fond blanc du ciel du sud, une montagne dentelée et un dôme que les soldats de Changarnier appelaient la « cathédrale ». C'est l'Ouarensenis. »[504]

[504] Cf. T.22.

Nous soulignons le caractère sauvage attribué à cet espace stratégique et le rôle de gendarme qu'a joué la création d'Orléansville dans l'écrasement de toute vélléité de résistance à la conquête coloniale d'une part. D'autre part, le caractère imprévisible des crues de l'oued Chélif comparé alors à un« ogre » (« Ghoul el ouidène ») ajouté à la chaleur excessive soulignée pratiquement dans tous les textes, ont contribué largement à forger un imaginaire peu élogieux et contrasté des lieux.

Il est évident que le paysage fait intervenir des filtres culturels au même titre que les différentes figures mentionnées plus haut. On s'aperçoit dans cette étude que la confrontation du sujet avec l'espace réel enrichit l'imaginaire, que le paysage joue un rôle prépondérant dans les imaginaires spatialisés, c'est-à-dire déterminés de manière géographique. Ainsi existe-t-il un abîme entre Orléansville de Paul Robert et El-Asnam de Mohammed Magani quoique la ville ait subi de profonds changements, onomastiques et urbanistiques, entre l'époque du jeune Robert et celle du héros de *Esthétique de boucher,* c'est surtout le mode de représentation qui s'est réformé. Dans une étude intitulée « l'espace de la socialité », Michel Maffesoli commente certaines observations faites par Gilbert Durand au sujet des figures de l'imaginaire et de leur relation au lieu :

> « […] Ces figures que l'on retrouve dans les légendes, dans les contes, dans les fantasmes populaires, sont toutes liées à un lieu, à une territorialisation bien précise. C'est ce qui peut faire dire que « l'espace est la forme *a priori* de la fonction fantastique ». […] Affirmer donc que « l'espace est le lieu des figurations », c'est souligner l'inscription mondaine de nos représentations, c'est montrer que nos rêves et nos pratiques quotidiennes s'enracinent, se territorialisent dans un humus qui est facteur de socialité. »[505]

Ainsi le lieu réel ou l'espace géographique joue en un rôle primordial dans la création imaginaire. Pour Mohammed Magani par exemple, outre El Asnam, l'oued Chélif joue un rôle dynamique dans la narration. Il explique ainsi le sujet de son dernier roman :

> « Dans *Scène de pêche en Algérie* il s'agit en fait, en bonne part, d'une biographie de l'oued Cheliff. Je crois que là se trouve l'origine de mon affection pour le pays natal. J'ai eu ma première vision de la mer au travers des crues de l'oued, impérissable souvenir. Ma vie, et celle de beaucoup d'autres enfants, se rythmait par les allers et retours entre l'oued et l'école, alors que nous étions sous occupation française. Nous allions à l'oued, comme d'autres (les enfants français) allaient aux fêtes ou aux bals. *Scène de pêche en Algérie* emprunte formellement à l'oued son évaporation et disparition continuelle, d'où la brièveté des textes, leur essoufflement devant l'inéluctable. »

[505] Michel Maffesoli, « l'espace de la socialité », *Espaces et imaginaire. Ville-Montagne-Carrefours,* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979, p. 18.

CONCLUSION

« L'imaginaire déchoit-il ou se renforce quand il est confronté au réel ? »[506]

La vertu de la littérature est de donner accès à l'étrangeté. Partie d'une inquiétude littéraire référant à un événement historique puis orientée vers une quête mémorielle sur l'histoire d'une région, cette recherche aboutit à une anthologie, perfectible comme toute recension de ce type, mais assez représentative selon les objectifs circonscrits, en permettant de suivre l'émergence de lieux en littérature. Elle s'est voulue aussi socle de référence et de transmission de notions de culture littéraire.

Le point de départ de notre recueil est la fondation d'Orléansville qui a été créée pour les besoins de la guerre de conquête et donc dans un contexte de violence extrême. La création de cette ville, dans cette plaine, en état de guerre presque permanent, soumise à un climat de violence au long des siècles, a complètement modifié l'espace et par là l'imaginaire des lieux sur cette région.

En posant les jalons de cette anthologie, nous voulions appréhender l'évolution de cet imaginaire des lieux et montrer que si cette représentation est parfois négative c'est qu'elle est étroitement liée à la fois à l'histoire de la région mais également à sa géographie. Des secousses politiques et telluriques ont, en effet, altéré souvent son image. Aussi il n'est guère étonnant que le thème du séisme soit une caractéristique majeure des représentations littéraires de ces deux dernières décennies. Comment pouvait-il en être autrement étant donné les tremblements de terre qui ont secoué à intervalles réguliers la vallée du Chélif, perçus comme « blasons » des bouleversements sociaux qu'a connus le pays ?

[506] Victor Segalen, *Equipée*, Paris, Gallimard, coll. « l'imaginaire », 1983, p. 265.

Toutefois, l'objectif était de montrer aussi, à travers la recension de textes, qu'il existe un corpus littéraire de langue française dont témoignent les nombreux écrits de 1843 à nos jours. Posée comme hypothèse de travail, cette « existence » littéraire de la région s'est révélée riche par la diversité des textes qui l'ont faite émerger en écriture. Nous avons souligné d'une part, que la littérature prolifique des soldats, des hommes politiques, parlementaires, voyageurs constitue déjà l'embryon d'une représentation littéraire de la plaine du Chélif malgré un certain parti pris qui ne dénie pas leur valeur de témoignage ; d'autre part, le désir de reconstruire une réalité du passé afin de comprendre le présent à partir de ces textes de valeur inégale sur le plan littéraire, nous a fait mettre en valeur combien le fait littéraire est révélateur des enjeux politiques et idéologiques qui ont présidé à la création des lieux. Chevillés aux événements, ces récits portent témoignage de l'histoire et de l'évolution d'une région, même si les œuvres sont d'inégale valeur : ils existent et nous offrent une typologie de textes intéressante qui peut être transposée sur le plan didactique.

La littérature ainsi présentée sous forme anthologique, qui se veut exercice de remémoration, devient le lieu de la transformation. Cette recherche nous a permis en effet, de montrer comment le travail de la mémoire transforme les perspectives de la réception initiale de ces textes et donc aussi de leur transmission ultérieure. Face à l'oubli, la littérature ne restitue que divers aspects des faits mémorables pour leurs auteurs ou l'époque mais par le pouvoir de reconstruction d'une réalité du passé, elle permet l'appréhension d'un imaginaire des lieux constitutif de la région. Certes, en réduisant l'ensemble de la production d'un groupe d'auteurs, l'anthologie se heurte à la question du bien-fondé de ses choix, le principe même de l'extraction renvoyant à une totalité plus vaste. Nous avons sciemment intégré l'ensemble des auteurs évoquant la plaine du Chélif ou la choisissant comme contexte sans faire de distinction entre écrivains « du dehors » et écrivains natifs d'Algérie. Nous avons intégré la littérature des Pieds-noirs nés dans la région car l'appartenance à un lieu et à une culture s'éprouve peut-être mieux lorsque l'on en est séparé, la mémoire étant l'instrument central d'une reconstruction d'origine ou d'identité. Cette quête et/ou revendication d'appartenance à un lieu peut être vécue aussi bien sur sa propre terre que dans l'exil. Ce que nous y avons vu, c'est la certitude partagée

d'appartenir à une terre, à un espace commun. Il serait inexact de ne donner à cette solidarité ressentie qu'une signification politique ou idéologique car ce qui fait l'unité et l'homogénéité d'une littérature en apparence multiple, c'est l'existence d'un caractère commun que l'on pourrait appeler avec Jacques Noiray, « le sentiment d'autochtonie, et qui ne saurait se réduire à une simple revendication nationaliste. »[507]

Le lien fondamental que la littérature algérienne de langue française entretient avec une histoire et une civilisation spécifique empêche évidemment qu'on la confonde avec la littérature dite « coloniale » qui l'a précédée ou une littérature plus « nostalgérique » qui l'a accompagnée et suivie, mais cette anthologie est peut-être l'embryon d'un espace littéraire algérien qui assume pleinement son histoire, dans la totalité de sa complexité.

Notre recherche peut se synthétiser en trois ensembles : le premier constitué autour de la notion de texte et de littérature, le second autour de la notion d'espace et de l'interaction de l'histoire et la géographie dans l'émergence des lieux en écriture et enfin le troisième et dernier, autour des notions de transmission littéraire et d'échanges culturels. Ce dernier point me retiendra plus volontiers en conclusion car il est apte à éclairer la réflexion et le cheminement qui ont mené à ce prolongement didactique de la recherche qui se voulait, au départ, essentiellement littéraire.

Nous avions bien conscience que parler d'une région et de son évolution à travers les textes relevait d'une gageure. Il semblait présomptueux de nommer « littérature », une suite réduite de quelques textes triés pour les besoins et aléatoire de consacrer une étude à des auteurs qui ne sont pas tous écrivains et ce à seule fin de tenter de montrer l'émergence de lieux en écriture. L'approche géocritique qui tente de décrire, d'expliquer et d'interpréter l'écriture de l'espace humain nous a permis, néanmoins, de mettre en évidence la place prépondérante de l'imaginaire géographique dans ce recueil de textes et d'en affirmer la cohérence.

Au terme de cette recherche, nous pouvons souligner l'indéniable intérêt de la dimension géographique comme thématique singulière, révélatrice de questions complexes où l'historien est certainement plus à l'aise que le littéraire, dans le brassage des textes et

[507] Jacques Noiray, *Littératures francophones, I. Le Maghreb*, Paris, Belin, 1996, p.10.

des documents. En fait si la géographie apporte à l'étude de la littérature (il s'agit bien sûr d'histoire des littératures et non d'histoire littéraire) des précisions non négligeables, cette discipline ne saurait autoriser une quelconque instrumentalisation de la littérature qui en ferait l'illustration de sa méthodologie ou de sa problématique. La géographie n'a pas à donner *a priori,* un cadre pour vérifier si tel ou tel texte illustre bien ou moins bien une question de géographie humaine, physique, ou autre. Si nous voulons comprendre comment un espace est dit et écrit, nous le faisons avec les moyens de la poétique, des outils de telle méthode de description textuelle. L'intérêt de la géographie est qu'elle aide le littéraire à mieux comprendre comment, avec des mots et des images, un texte donne une représentation de ce que nous nommons réel, et propose, à sa manière, une investigation du dit réel. En parlant d'un imaginaire géographique, nous avons tenté de distinguer ce qui est de l'ordre de l'imaginaire poétique et ce qui peut servir à compléter une étude portant sur la création de lieux particuliers et l'histoire d'une région au sens large.

À travers les différentes analyses des textes, il ressort de notre étude que cette plaine du Chélif, aux paysages variés et contrastés, émerge bel et bien sur le plan littéraire. L'étude d'un espace réel sur le plan imaginaire nous a permis de mettre en évidence ce mouvement de va-et-vient entre littérature et espace qui est le principe de base de l'analyse géocritique. L'étude de la représentation d'un espace à partir de plusieurs points de vue, autre principe primordial de l'approche géocritique, nous a permis ainsi d'articuler ces derniers qui, bien que distincts, peuvent dégager un imaginaire du lieu propre à cette région. De fait, la multiplicité des points de vue dresse une cartographie de la plaine du Chélif, espace réel qui, du même coup, devient un espace largement imaginaire et fortement tributaire de la géographie.

En effet, cette vallée enserrée entre deux chaînes montagneuses, est perçue comme un endroit austère en raison de son climat rigoureux, la chaleur excessive est soulignée de manière récurrente par la plupart des auteurs ; en raison aussi de l'oued capricieux qui la traverse et qui peut se transformer en trombe dévastatrice ; en raison enfin de sa sismicité car elle est situé au bord d'une faille[508]. Le traitement de l'espace chélifien correspondrait

[508] Nous rappelons que la faille de Beni-Rached a été découverte par Belgacem Aït Ouyahia, Cf. T 45 où il évoque ainsi cet épisode : « le défilé des officiels a pris fin et François Mitterand, le ministre de l'intérieur,

aux différentes figurations culturelles du lieu infernal, depuis la chaleur qui règne sans partage sur cette« vallée de flamme et de poussière » où « l'évaporation qui gerce les muqueuses, l'air émané de la crémation générale inflige aux horizons une présence inflexible, […] vallée torréfiée que n'atteint pas la brise de la mer parce que le Dahra l'entrave »[509], jusqu'au désordre négatif du chaos issu « de la violence millénaire de la terre, de la matrice d'une ville gisant sur son gravat »[510] opposé à un site harmonieux à l'ordonnance géométrique : « des rues tracées à angle droit et bordées d'arbres, avec de larges trottoirs, des maisons presque toutes semblables à celle de la métropole »[511]. Ainsi ce même espace est récrit, réélaboré poétiquement dans plusieurs textes mais le traitement de la matière géographique est différent. Il revient donc à la géocritique de les mettre en perspective, de procéder à des recoupements.

Un deuxième principe réside dans la relation entre temps et espace, qui débouche sur la création d'un espace intertextuel. Dans cet espace, les rapports entre les textes jouent autant que les rapports entre le texte et le réel : le texte ne s'interprète plus seulement comme mise en œuvre de faits extérieurs à lui-même, mais aussi dans ses relations aux autres textes. Le texte est abordé comme productivité et non plus comme texte clos, signifiant en lui-même et par lui-même, il est texte ouvert. De plus « l'anthologie se présente, concrètement et métaphoriquement, comme un recueil, c'est-à-dire comme une organisation ou compilation raisonnée et intentionnelles de pièces diverses qui prennent un sens nouveau dans leur rassemblement même. »[512] Ce qui a pour corollaire que la conception même de l'interprétation littéraire change.

Les orientations didactiques ont été déterminées par le corpus mêlant littérature et paralittérature et, aussi, par mon itinéraire d'enseignante. Enseigner c'est transmettre des savoirs. Or, en matière littéraire la littérature est objet de culture plus que de connaissances et l'enseignement de la littérature se heurte à un paradoxe entre transmettre une culture et

---

visitant la région sinistrée, s'est rendu en hélicoptère dans "le charnier de Beni Rached, découvert par hasard par un jeune médecin kabyle…" rapportera Fr*ance soir*. ».

[509] Cf. Charles Hanin, *Algérie…terre de lumière*, T 26.

[510] Cf. A. Djemaï, *Saison de pierres*, T 39.

[511] Cf. P. Robert, « Orléanville et ma maison natale », T 28.

[512] E. Fraisse, B. Mouralis, *Questions générales de littérature*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points Essais », 2001, p.128.

transmettre des connaissances. Aussi l'origine de ce projet est double : le désir d'un regard réflexif et distancié sur l'enseignement littéraire et le constat qu'il n'existe guère d'ouvrages ni de méthodes sur l'enseignement littéraire en Algérie[513] qui tiennent compte de la réalité linguistique et culturelle du public universitaire. Il ne faut pas perdre de vue que la transmission est également transmission de savoirs sur les textes et d'outils de lecture.

Or les recherches universitaires qui se soucient de transmission de savoir-faire ne sont pas légion et n'ont pas la faveur du milieu de la recherche. En outre, l'enseignement de la langue et son articulation à la lecture et à l'écriture posent problème aussi bien au lycée qu'à l'université. La mise en place, à l'université, d'un enseignement centré sur la lecture des textes littéraires et de leur approche critique laisse peu de place à un apprentissage raisonné de l'écriture dans toute sa diversité, de même que l'apprentissage de la langue n'est pas suffisamment pris en charge au lycée en raison du volume horaire imparti à l'enseignement de la langue française. D'où la nécessité pour les enseignants d'adopter de nouvelles stratégies d'enseignement et de renouveler le corpus de textes étudiés, en première année de licence, plus centré sur l'acquisition de notions théoriques et sur le renforcement des compétences linguistiques des étudiants.

Pour appuyer nos conclusions il est utile de rappeler la politique linguistique et les réalités scolaires algériennes. En effet le problème linguistique se pose avec acuité dans ses dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles. La question des langues est d'une telle complexité qu'elle soulève un certain nombre de questionnements : comment rentabiliser l'enseignement d'une langue étrangère avec un volume horaire restreint ? Comment gérer la coexistence des langues en créant un espace culturel et éducatif équilibré où toutes les langues trouveraient leur juste place ?

Un bref rappel du système pédagogique en Algérie nous montre que celui-ci a été ponctué par une série de réformes. Dès les premières années de l'indépendance, la politique

[513] Hormis *convergences critiques*, de C. Achour et S. Rezzoug, remanié dix ans plus tard, par C. Achour et Amina Bekkat sous le titre *« Convergences critiques II »* où les notions théoriques de critique littéraire sont abordées avec une grande clarté, il n'existe pas de manuel proposant de méthode concrète d'explication de notions littéraires et d'exploitation de textes.

d'arabisation a fait du français la première langue étrangère, « étudiée pour elle-même et non utilisée pour l'apprentissage d'autres matières ». Le français n'a donc plus été considéré comme langue d'enseignement mais comme matière à enseigner. Le phénomène s'est répercuté dans le volume horaire imparti qui s'est considérablement réduit. Ces conditions dans lesquelles s'est effectué l'apprentissage du français à partir de l'école primaire jusqu'au secondaire n'ont permis qu'à une minorité d'élèves d'en user correctement, soutenus par un milieu familial plus francophone.

Près d'un demi-siècle après l'indépendance, la prise en charge pédagogique des bacheliers en licence de français, à l'université, se heurte à des difficultés d'autant plus grandes, que ces nouveaux étudiants, durant leur scolarité antérieure, n'ont pas acquis les instruments de base d'usage correct de la langue parlée et surtout écrite. Ce qui induit que, dans sa pratique, l'enseignant est confronté à des difficultés multiples : la difficulté d'enseigner une discipline, conjointement langue et littérature ; en conséquence, la difficulté liée au choix des textes et d'œuvres ; enfin la difficulté liée à la nécessité d'une transposition didactique de savoirs théorique sur les textes.

Les problèmes rencontrés dans l'enseignement de la littérature que nous tenons à souligner sont de deux ordres : la difficulté majeure semble être le déficit culturel et linguistique des étudiants, qui rend laborieuse la lecture des textes et plus particulièrement des textes « classiques » ; la seconde préoccupation des enseignants est le désintérêt quasi général des jeunes pour la lecture. Pour la grande majorité, les étudiants n'ont pas reçu la formation qui leur permettrait d'aborder sans problème l'étude d'un texte ou d'une œuvre littéraire du fait de la portion congrue qui est réservée à cet enseignement. De plus, les outils de travail sur les textes en termes d'analyse littéraire, d'anthologies ou d'études critiques sont peu nombreux voire inexistants. Il nous semble que la recherche universitaire a un rôle à jouer en contribuant à fournir aux élèves des textes ressources pour leur permettre d'améliorer leurs compétences en compréhension de l'écrit et par là même leur montrer comment s'y prendre pour écrire.

Toutes ces considérations, trop rapidement rappelées, expliquent donc notre option pour un prolongement didactique de notre recherche sous forme anthologique, car le geste anthologique est un geste d'enseignant.

Aborder l'enseignement de la littérature par les textes est stimulant même si les avis divergent quant au statut même du texte littéraire. « Nous aurions bien du mal à écrire et à parler en nous passant du mot « texte » qui peut aujourd'hui désigner, dans la langue savante, à peu près tout écrit. Cette extension confusionnelle semble avoir trouvé son corollaire dans le mot « écriture ». L'écriture est la *praxis*, « le processus pratique, volontaire » qui produit le texte. »[514] De fait, tous s'essaient à le cerner sans parvenir néanmoins à une définition claire. Mais cette tension même vers la circonscription de la notion de texte permet de peser l'immense travail qui reste encore à faire pour envisager le phénomène littéraire dans un contexte plurilingue. Il rend aussi plus modeste et moins péremptoire lorsqu'on tentera de trancher, dans les champs littéraires, entre textes francophones et textes français, entre textes littéraires à haute valeur poétique et textes à valeur plus testimoniale. Aujourd'hui, à l'heure de la mondialisation, la notion de littérature doit être appréhendée dans sa dimension interculturelle. En effet intégrer une littérature de langue française aux autres littératures francophones permet le dialogue des cultures indispensable à toute ouverture d'une part. D'autre part, le recours à l'analogie, à la comparaison est une démarche formatrice. La construction des savoirs explicites sur les textes aide à savoir faire.

Comment dès lors situer notre propre travail dans ce vaste champ d'investigation aux perspectives éclatées ? Comment justifier celles que nous avons suivies et dont notre travail rend compte ? C'est notre connaissance du terrain qui a fondé les orientations que nous avons prises et nous a incité à limiter notre réflexion à l'enseignement de la littérature, à proposer des pistes d'exploitation des textes, des activités pour favoriser l'acquisition des stratégies de lecture des étudiants et qui pourraient évoluer vers le stade des stratégies d'écriture. Car il s'agit de sensibiliser les étudiants aux spécificités de l'énonciation

[514] François Gramusset, « *Textum aut Corpus.* La critique littéraire voit-elle un texte ou entend-elle une voix ? » in *Théories du texte & pratiques méthodologiques.* Actes du colloque de Caen (MRSH, déc. 1998). Caen, Presses universitaires de Caen, 2000, p. 170.

littéraire, de leur apprendre à construire les cadres de l'énonciation, d'enrichir leurs ressources lexicales, pour leur permettre de transposer ces savoirs sur le plan de l'écriture et d'inscrire leur subjectivité dans un texte. Tel est l'horizon que peuvent se donner les enseignants qui recueillent des textes comparables à ceux analysés ici.

Ce travail a été l'occasion d'intégrer plus étroitement la géographie à la réflexion littéraire et mémorielle. On voit combien l'élément géographique nous force à reprendre l'examen du travail de l'imaginaire. Selon les enjeux politiques ou idéologiques, la représentation de la plaine du Chélif est positive ou négative mais c'est par l'écriture que cette région d'Algérie advient en littérature. C'est l'écriture qui permet de s'inscrire dans une histoire et de restaurer, par le travail de la mémoire, une identité mise à mal. L'histoire de lieux est riche en enseignements et chacun inscrit son rapport affectif à un lieu donné. Poursuivant la découverte de cet autre lui-même, si opposé et si semblable, en tout cas, indissociable de son histoire, ce descendant exemplaire de la Plantation, Faulkner, Edouard Glissant dans *Faulkner Mississipi*, exprime ce qui fut notre intuition et notre découverte assumée parce que devenue consciente, tout au long de ce « mémoire », d'un lieu partagé et apte à redéfinir autrement les frontières, les inclusions et les exclusions :

> « … Voici le lieu, notre lieu.
> Approchons-le par ses lointains.
> Nous l'imaginons, non point en expansion impérieuse alentour, comme le premier colonialiste ou financier venu, mais en contagion de poétique partout au monde. Il ne s'évapore pas pour autant. Il ne s'altère d'aucune déperdition. Il s'enhardit d'une relation nouvelle.
> Approchons-le dans le temps. (…) La ville la plus tourmentée garde ce cimetière dans ses profonds, qu'on découvrira quelque jour. Le lieu est la couture du Temps. »[515]

Conjointement à notre souci de mémoire et de transmission, c'est cette appréhension renouvelée d'un autre rapport au passé, dans une reconstruction du présent, qui a été le fil souterrain puis apparent de nos recherches.

[515] Edouard Glissant, *Faulkner Mississippi,* Paris, Stock, 1996, p. 318.

ANNEXES

Fascicule

Lectures méthodiques de quelques textes

Orientations didactiques et exploitation pédagogique

Introduction

La typologie de textes que nous proposons peut donner lieu à l'élaboration d'un matériel didactique intéressant au niveau de l'analyse des textes, de la production à la construction de schéma didactique ou de types de séquences didactiques. Certes, la typologie de textes a toujours été source de discussions car il existe différents types de classifications qui renvoient à des cadres théoriques différents. La multiplicité des définitions, des désignations et des délimitations ainsi que le nombre de classifications[516] s'ils montrent la diversité des points de vue et l'intérêt du contraire, peuvent cependant entraîner des confusions ou décourager le lecteur non averti. Mais l'enjeu didactique et pédagogique est important et sans entrer dans le débat théorique des divers champs appréhendés, pour la compréhension des textes, on peut affirmer que la typologie textuelle, fondée sur la corrélation de la forme globale d'organisation des textes et de leur manifestations linguistiques, offre de multiples possibilités de « pédagogisation » et permet de développer une réelle compétence textuelle tant en réception qu'en production. Selon Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca :

> « La perspective pragmatique de la textualité souligne bien que le texte n'est pas un produit fini aux formes achevées et immuables et, contrairement à ce qu'ont affirmés certains chercheurs, la typologie de textes, loin d'enfermer le texte dans une conception statique, met en valeur sa dynamique : tout texte, par les règles qui le régissent et les constituants qui le structurent et le composent, appartient à un ensemble plus vaste auquel il est intimement lié, même s'il actualise ou peut actualiser en même temps plusieurs autres types textuels. L'exemple le plus significatif concerne la description qui se développe souvent à l'intérieur de la narration. »[517]

Préparer les apprenants à la maîtrise des divers types de textes, c'est non seulement les aider à comprendre un texte, mais c'est aussi leur fournir des instruments d'analyse qu'ils pourront réinvestir par la suite et les rendre autonomes. Le prolongement didactique qui nous semble le plus pertinent est de former les étudiants à l'analyse textuelle par la pratique de la lecture méthodique notamment. Cette dernière renvoie à une conception qui juge utile de proposer des méthodes, des techniques d'analyse, afin d'engager les apprenants dans une démarche active de production de sens. Elle permet de proposer de

[516] Pour une présentation succincte des différents types de classifications voir André Petitjean, *Les typologies textuelles*, *Pratiques* n° 62, « classer les textes », juin 1989, p. 86-92.

nombreuses activités pédagogiques en appréhendant le texte de façon globale. En bref, elle leur permettra d'acquérir des outils d'analyse favorisant une approche autonome de tous les types de textes, littéraires ou non littéraires. Il importe donc pour le lecteur de reconnaître les schémas d'organisation des textes, et de déterminer la dominante du texte pour en dégager ensuite son organisation intrinsèque et de percevoir son hétérogénéité compositionnelle. Pour ce faire, il nous faut rappeler les principes de la lecture méthodique.

Principes de la lecture méthodique

Ces principes proposent une démarche fondée sur des procédures spécifiques qui permettent à tout étudiant, lecteur virtuel, quelles que soient son expérience de lecteur et ses connaissances antérieures, d'acquérir des outils d'analyse favorisant une approche autonome de tous les types de textes, littéraires ou non littéraires, voire de l'image fixe. En effet, la maîtrise de ces outils conduit à l'élaboration d'un sens qui donne sa pleine signification à l'acte de lire. Ainsi la lecture méthodique est une lecture réfléchie qui permet aux apprenants d'élucider, de confirmer ou de corriger leurs premières réactions de lecteurs. Les exigences d'une lecture méthodique permettent de donner plus de rigueur et plus de force à ce que l'on nomme d'habitude explication. Cependant, le rappel des instructions officielles nous semble le préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une démarche d'analyse qui s'efforce d'être aussi large que possible tout en se gardant d'être systématique :

> *Instructions officielles de la licence d'enseignement de français (25 juin 1983)*
> « Cadre institutionnel et pédagogique sous-tendant l'enseignement du français et les objectifs assignés ou assignables à cet enseignement : (orienter surtout en fonction de l'enseignement des textes).
> - Les divers supports à l'enseignement d'une langue et leurs applications (textes littéraires et paralittéraires).[…]
> - Les pratiques relevant de ces supports,
> - Les approches des textes littéraires et les pratiques pédagogiques. »[518]

[517] Jean-Pierre Cuq, Isabelle Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2003, p.165.
[518] Arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique portant liste et contenu des modules composant le curriculum des études en vue de la licence d'enseignement de langue française du 25 juin 1983.

L'orientation en fonction de l'enseignement des textes est soulignée. « Les pratiques relevant de ces supports » sous – entendent les différentes approches adoptées pour la compréhension et l'exploitation de ces textes sur le plan didactique. Les différents types de textes, littéraires ou non, appellent des méthodes différentes de lecture, qui s'élaborent au cours du travail même. Aussi pour la mise en oeuvre de cet exercice, notre démarche vise à reconstituer, en les hiérarchisant, les différentes étapes que comporte la lecture méthodique. Nous commencerons d'abord par ce qu'elle tend à mettre en œuvre pour la définir et énumérer ce que refuse la lecture méthodique.

Qu'est ce qu'une lecture méthodique ?

La lecture méthodique est une explication de texte consciente de ses démarches et de ses choix. Elle tend à mettre en évidence le travail constant et indissociable de la forme et du sens dans le tissu du texte. L'enseignant doit veiller à faire acquérir progressivement à ses étudiants un vocabulaire exact et pertinent, outil nécessaire de l'analyse. Ce qu'elle tend à mettre en œuvre peut être résumé en quelques points :

1 – L'observation objective, précise, nuancée des formes ou des systèmes de formes (grammaire, morphologie, et syntaxe ; lexique, champ lexical, champ sémantique ; énoncé, énonciation ; images, métaphores et métonymies, modalités d'expression, effets stylistiques, structures apparentes et structures profondes).

2 – L'analyse et l'organisation de ces formes et la perception de leur dynamisme au sein du texte (convergences et divergences).

3 – L'exploration prudente et rigoureuse de ce que ne dit pas en clair le texte.

4 – La construction progressive d'une signification du texte à partir d'hypothèses de lecture dont la validité est soigneusement vérifiée.

5 – La constatation, dans une synthèse, de ce qui fait l'unité complexe et profonde du texte ou de l'œuvre en question. Il ne s'agit pas de récuser les réactions personnelles des apprenants au terme d'une lecture mais il faut leur apprendre à motiver et à nuancer leurs jugements.

Il faudra veiller à chacune de ces étapes de tenir compte de la situation du texte dans son temps et dans son espace propre.

L’exercice ainsi conçu, qui demande du temps et qui suppose un travail de longue haleine, entraîne les apprenants à une plus grande autonomie devant un texte. L’enseignant les entraîne à examiner plus librement et plus rapidement un texte court en les incitant alors à se poser les questions suivantes : « De quoi s’agit-il ? Qui voit ? Qui parle ? À qui ? Où ? Quand ? Comment ? » Ces questions appellent des réponses précises qui s’appuient sur le texte et qui s’organisent peu à peu en vue d’une lecture cohérente.

La lecture méthodique peut se présenter sous des modes variés, suivant l’ordre du texte ou selon un ordre plus synthétique. Elle adapte à chacun des genres de discours ou types de textes ses outils d’analyse. Elle ne propose pas une grille unique pour le déchiffrement de tous les textes mais au contraire tient soigneusement compte de la spécificité de chacun d’eux.

Par exemple la lecture méthodique d’un texte argumentatif, met en œuvre les catégories linguistiques (situation de discours, énonciation, thème/propos), rhétoriques et dialectiques appropriées. Elle ne reproduit pas des énoncés, mais elle analyse l’organisation syntaxique du texte, les modalisations du discours, les moyens rhétoriques d’un art de persuader. Autre exemple, la lecture méthodique de l’image fixe, donne un aperçu d’une démarche d’analyse susceptible d’être transposée dans d’autres domaines que l’écrit.

En bref, ce qu’il faut retenir : la lecture méthodique rejette la paraphrase, elle ne mime pas, passivement le développement linéaire du texte, elle n’attribue pas à l’auteur, *a priori*, une intention, elle ne suppose pas que le contenu et la forme puissent être dissociés et enfin elle ne s’enferme pas dans des préjugés esthétiques.

1. Outils pour l’élaboration d’une grille de lecture

Nous avons choisi de nous référer aux travaux de Jean-Michel Adam, plus précisément à son analyse des schémas textuels prototypiques pour élaborer une grille de lecture. En effet, Jean Michel Adam dans son analyse des schémas textuels prototypiques, met en valeur un certain nombre d’énoncés stables ou de régularités compositionnelles qui lui permettent de définir cinq schémas prototypiques des séquences : narrative, descriptive, argumentative,explicative et dialogale.

Il semble que traiter les marques textuelles pour situer le texte d’un point de vue intratextuel a toute sa cohérence dans une classe de langue : faire relever par les apprenants

les indices qui relient un texte à un type favorise des entrées cohérentes en harmonie avec des assises théoriques variées mais complémentaires. Parmi les faisceaux d'indices caractéristiques de chaque cadre canonique et dégagés par la linguistique textuelle, il est possible de sélectionner les plus pertinents par rapport à l'extrait et de les utiliser comme vecteurs pour orienter l'apprenant vers la construction du sens. On relèvera ainsi :

1. Pour lire le récit

- La temporalité : le récit, par définition, raconte une suite d'actions ou d'événements, réels ou imaginaires, qu'il inscrit dans le temps, que ce temps soit aussi réel ou imaginaire. L'expression du temps occupe donc une place centrale : les embrayeurs temporels, les expressions indiquant une progression, les verbes exprimant le début ou la fin d'une action, la variation des temps verbaux (passé simple, passé composé, présent de narration), l'expression de la succession, de l'antériorité et de la postériorité, tous ces repères sont au service de la progression du texte narratif et leur étude pourrait favoriser l'appréhension de la chronologie ou le déroulement de l'histoire.

- le repérage du schéma narratif, qui constitue la logique de tout récit : il permet l'analyse de la structure, aide à résumer l'histoire ou à situer l'extrait. Pour mémoire rappelons les cinq étapes constitutives :

• La situation initiale,

•La complication de cette situation avec un élément perturbateur qui rompt l'état initial,

• Le déséquilibre qui enclenche un processus de transformation,

• L'intervention d'éléments de résolution,

• La situation finale avec un retour à l'équilibre.

Ce schéma quinaire peut être ramené à trois phases (situation initiale, processus de transformation et situation finale) ou amplifié et détaillé comme cela a été fait pour le conte.[519]

- L'action ou la suite d'actions, moteur de tout récit : le repérage des verbes peut servir de repères pour appréhender la conduite du récit.

[519] Vladimir Propp, *La morphologie du conte.* [1ère éd. 1970]. Paris, Ed. du Seuil, coll. « Points. Essais », 1992.

- Le mode de narration, le système énonciatif et le mode de focalisation : leur étude permet la saisie du statut du narrateur par rapport au récit (distanciation/ implications personnelle).

- Les acteurs du texte narratif : les distinguer permet de déterminer les force agissantes ou actants qui permettent à l'action d'évoluer, de différencier les adjuvants des opposants, de désigner le héros, animé par des mobiles et qui tend vers un certain but, etc.

- Le vocabulaire (appréciatif/dépréciatif/neutre), les connotations : ils indiquent si le récit est objectif ou non.

Il y a bien sûr d'autres éléments qui ne sont pas forcément pertinents pour le même texte. Tout texte appartenant à un même type est à la fois unique et identifiable ou semblable à d'autres. De fait, le récit est l'unité textuelle qui a été le plus étudiée, probablement en raison de son importance dans le domaine littéraire et de son étendue dans différents genres d'écrits : romans, contes, nouvelles, mais aussi faits divers, poésies, publicités etc.

2. Pour lire le texte descriptif

- Le thème –titre, donné par le terme générique : d'entrée de jeu, le lecteur peut savoir quel est l' « objet » dont il va être question même si, quelquefois, il est nommé uniquement à la fin de la description, créant ainsi un effet d'attente. S'il est indiqué en début de séquence, le lecteur peut faire appel à ses connaissances antérieures, il est en attente d'un certain champ lexical et il peut ainsi comparer son savoir à ce qu'il en découvre. L'objet, le personnage ou le paysage ainsi nommé, est ensuite décomposé en ses différentes parties.

- Les marqueurs d'énumération et de reformulation, qui soulignent la structure généralement arborescente du texte descriptif.

- La spatialité, car la description représente ce qui se situe dans l'espace : le repérage des indicateurs de lieux, qui organisent l'ensemble de la description, favorise l'analyse de la structure.

- Les sensations : liées à l'espace, la description comporte de nombreux éléments d'ordre visuel (lumières, volumes, couleurs, formes, etc.), mais, pour rendre plus présent ou

concret ce qui est présenté, elle met en jeu les autres sensations (notations auditives et olfactives notamment).

- Le champ lexical, qui assure l'organisation thématique : la description s'organise autour d'un même champ lexical et le texte descriptif est, par excellence, le texte de l'expansion nominale : les divers objets sont nommés pour être qualifiés et représentés avec leurs propriétés ou leurs qualités d'où l'importance des adjectifs, des propositions relatives, etc.

- Le vocabulaire (appréciatif, dépréciatif, neutre), qui permet de dire si la description est objective, subjective, réaliste, idéalisée, fantastique, etc.

- La constance des choix stylistiques : les réseaux lexicaux sont généralement soulignés par des figures de style, les comparaisons, les métaphores, les hyperboles et les connotations sont des figures que développe toute description : elles fonctionnent comme des facteurs de cohésion et indiquent l'isotopie développée.

- les fonctions de la description : ornementale, référentielle, explicative ou documentaire, métaphorique et symbolique.

- Le point de vue : focalisation externe (les « objets » sont montrés de l'extérieur, de façon neutre et objective), focalisation interne (ils sont présentés à travers le regard et la subjectivité d'un personnage et la réalité est donc limitée à sa vision), focalisation zéro ou le point de vue omniscient (les « objets » sont décrits accompagnés du savoir du narrateur qui voit tout et qui sait tout).

Le texte descriptif a souvent été privilégié dans la plupart des manuels et des méthodes de la tradition classique, probablement en raison des propriétés didactiques qu'il possède et d'une certaine conception linguistique, qui entretenait d'étroites relations avec la taxinomie et qui considérait la langue comme une nomenclature, un inventaire possible de dénomination du monde. Cependant si la description favorise le savoir et la mémoire, la mise en scène du vocabulaire et sa distribution thématique répondent à des règles textuelles qui différencient l'énumération de la description.

3. Pour lire le texte argumentatif

- Les indices d'énonciation sont les indices caractéristiques de tout texte argumentatif car ce dernier défend une prise de position en s'opposant de manière implicite

ou explicite à ceux qui pensent le contraire. L'implication de l'argumentateur et plus ou moins manifeste et la présence des tenants de la thèse qu'il s'agit de réfuter est plus ou moins discrète. Le caractère dialogique souvent entretenu par le texte argumentatif peut être source de confusions, voire même de contresens. L'analyse des indices d'énonciation permet d'éviter cet écueil.

- Les principaux traits qui marquent la subjectivité sont notamment mis en valeur par le jeu sur les pronoms personnels (première et deuxième personne), l'emploi d'un vocabulaire persuasif (termes affectifs, catégoriques et très souvent évaluatifs), la présence de verbes d'opinion, l'utilisation massive de modalisateurs comme les adverbes (assurément, sans aucun doute, etc.), des expressions introductives (il est certain que), l'emploi de l'impératif pour rendre complice le lecteur, etc.

- La présence du point de vue adverse peut se révéler par le discours direct, la parole rapportée, la concession qui permet d'accorder quelque crédit aux arguments adverses pour mieux défendre ensuite les arguments de l'auteur, les appels directs de l'argumentateur etc.

Cette entrée linguistique dans le texte permet de percevoir les deux « voix » en présence et de ne pas attribuer les pensées de l'un à l'autre.

- L'organisation du texte, qui aide à identifier la thèse et l'agencement des arguments, grâce à l'étude des connecteurs logiques (cause/conséquence, déduction/induction, opposition, etc.) ou des expressions à valeur argumentative (cela montre bien que) et grâce à l'appréciation de la ponctuation dont le rôle est particulièrement pertinent. Le schéma argumentatif mis ainsi à jour met en valeur la stratégie utilisée et peut permettre de déceler des relations implicites ou des passages elliptiques ou manquants. Il marque aussi le type de raisonnement choisi : déductif, concessif, raisonnement par analogie. Il existe de nombreux plans possibles :

• affirmer la thèse proposée, puis enchaîner les arguments pour la prouver et, enfin, reformuler la thèse en conclusion pour en montrer la véracité ;

• présenter la thèse adverse, puis enchaîner les arguments pour la réfuter et, enfin, affirmer la thèse proposée ;

• faire dialoguer les deux thèses en présence et dérouler argument et contre argument afin d'asseoir la thèse proposée ;

- Les fonctions du texte argumentatif, mises en valeur par son organisation : fonction persuasive (l'émetteur cherche à convaincre et à persuader le lecteur) ou

polémique (il s'oppose à celui ou à ceux avec lesquels il n'est pas d'accord souvent en les ridiculisant ou par le jeu de l'ironie) ;

- Le développement et la répartition des champs lexicaux, qui révèlent le thème traité, mais aussi les oppositions (thèse proposée/thèse rejetée). Les connotations (positives/négatives), les images, les répétitions, les exagérations, les gradations sont autant de moyens utilisés pour renforcer l'efficacité de l'argumentation.

- La hiérarchie des arguments et des exemples, deux ingrédients fondamentaux du texte argumentatif qui sont souvent présentés selon un aller-retour subtil. Les arguments peuvent prendre la forme d'assertions de raisonnements, s'appuyer sur des anecdotes, des faits, etc., faire appel à la raison ou à l'affect.

Tous ces éléments ont une valeur argumentative : ils forment un tout au service d'une thèse à défendre. Prendre appui sur certains de ces indices permet de bien dégager les prémisses et d'établir le circuit argumentatif propre au texte en question.

En résumé, pour développer une véritable compétence lectorale, il est nécessaire de faire exercer la compréhension sur les textes les plus variés et provenant de sources diverses et d'introduire au plus tôt des unités textuelles qui forment un tout et dont la longueur soit conséquente au fil de l'apprentissage. Un des écueils dû au recours aux extraits réside dans le fait qu'ils ne parviennent pas à éveiller l'attention de l'apprenant, ni sa motivation, de plus, cette pratique ne favorise pas une approche textuelle et l'apprenant peut percevoir le texte comme un morceau de langue isolé qui lui est imposé à des fins d'apprentissage de langue et non comme un texte qui peut l'interpeller par son message ou ses centres d'intérêt. C'est pourquoi nous avons opté pour une progression thématique et typologique à la fois.

II. La mise en œuvre de la lecture méthodique

Toute lecture méthodique doit être élaborée en fonction d'objectifs spécifiques qui orientent déjà vers certaines hypothèses de lecture. Elle se fera en quatre étapes :

A – Objectif initial

• Il faut au préalable déterminer la perspective d'étude du texte

L'étude des lettres de Bugeaud et de Saint-Arnaud par exemple, se fera dans le cadre d'un groupement de textes à la fois thématique et historique : étude des caractéristiques de l'écrit épistolaire et l'histoire de la création de lieux.

L'étude du chapitre «*Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes… »*[520] se fera également dans le cadre d'un groupement de textes thématique et historique mais il pourra se faire aussi dans la perspective de la lecture voire de l'étude de l'œuvre complète.

On peut déterminer la perspective d'étude d'un texte comme extrait détaché, représentant d'un genre, d'un type, ou de procédés d'écriture par exemple : l'étude des procédés mis en œuvre dans la description de *la plaine du Chélif*, extrait d'un roman de Masqueray, roman hybride mêlant histoire imaginaire et souvenirs ; ou encore l'étude de la nouvelle comme genre particulier à travers les nouvelles d'Isabelle Eberarhdt, *Chevauchée en pays farouche* ou *Aïn Djaaboub.*

B – Observation du paratexte

Quelles pistes induisent les données préalables : date, auteur, titre, sous-titre et éventuellement préface, pages de couverture et table des matières.

L'analyse de la formulation des titres est utilisée pour formuler une hypothèse de lecture.

C – Identification du texte

Sur quels indices se fonder pour déterminer l'appartenance du texte à un genre répertorié (roman, autobiographie, poésie, etc.) ? La détermination du type est parfois moins immédiate. Si elle est évidente pour certains textes, elle peut aussi supposer une étude plus approfondie. On parlera ainsi de dominantes narratives, descriptives, argumentatives, dialogiques, qui peuvent se combiner ou se relayer à l'intérieur d'un même texte.

La disposition typographique du texte sera également prise en compte. Cette première caractérisation du texte va orienter partiellement le choix d'outils d'analyse spécifiques.

[520] A. Djebar, *L'amour la fantasia*, J. C. Lattès/ ENAL, 1985, p. 77-90.

D – Outils d'analyse

Structure

On appellera « structure » d'un texte d'une part la disposition typographique (découpage en paragraphes pour un texte en prose ; en strophes ou en groupements de vers pour un poème), d'autre part les différentes unités syntaxiques et sémantiques. Il peut y avoir concordance ou discordance entre ces deux types de structure.

Ces deux types de structure du texte peuvent apparaître clairement lors d'une première approche. Cependant, la structure de certains textes n'est repérable qu'au terme d'une étude mobilisant d'autres outils.

La composition du texte peut suggérer des hypothèses de lecture et conduire à l'élaboration d'un plan d'étude.

Enonciation et point de vue

a) la voix : qui parle ?

Rechercher les marques du discours du narrateur : pronoms personnels et pronoms adjectifs possessifs.

Distinguer :

- Narration à la première personne (auteur = narrateur = personnage principal dans le cas d'un récit autobiographique ; narrateur = personnage principal dans le cas d'un roman à la première personne).

- Narration à la troisième personne (narrateur distinct du personnage principal).

b) Le point de vue : qui voit ?

Déterminer le type de focalisation (zéro, interne, externe, termes définis dans le glossaire).

Repérer les verbes et sujets de la perception.

c) indices d'énonciation

Etudier le vocabulaire valorisant/ dévalorisant, les connotations, les modalisateurs, les repères de temps et d'espace.

Cadre spatio-temporel

Les repères spatiaux peuvent être étudiés en corrélation avec l'examen du point de vue et des champs lexicaux.

Les repères temporels sont étudiés à partir des temps verbaux et de leur valeur aspectuelle et des autres indications apportées par les adverbes, les substantifs ou les propositions.

Champs lexicaux et figures de style

Rechercher les principaux champs lexicaux en étudiant leur distribution dans le texte et leur corrélation.

Etudier les figures de style dominants : comparaison, métaphore, métonymie, hyperbole, anaphore, antiphrase etc.

Syntaxe, ponctuation, rythme et sonorités

a) Syntaxe

- Types de phrases : simples ou complexes, nominales ou verbales.
- Structure d'enchâssement des subordonnées.
- effet de rupture syntaxique (anacoluthe).

b) Ponctuation

Fréquence, effets rhétoriques et expressifs (ex : les deux points à valeur de liaison logique, les points d'exclamation et de suspension à valeur émotive).

c) Rythme

Il se fonde sur la succession des accents toniques placés dans la langue française sur la dernière syllabe non muette d'un mot ou d'un groupe de mots formant une unité grammaticale.

d) Sonorités

Assonances, allitérations, rimes, paronomase.

Tons et registres

Identifier la dominante tonale du texte : comique, pathétique, tragique, lyrique, épique.

Caractériser le ou les registres de langue : familier, courant, soutenu.

N.B. : il va de soi que certains outils d'analyse sont pertinents pour tout type de texte alors que d'autres sont spécifiques à des genres ou types particuliers, comme le montreront les lectures méthodiques proposées.

Le genre épistolaire

Nous commençons par l'étude de la lettre puisque ce sont les lettres de Bugeaud et de Saint Arnaud qui ouvrent notre anthologie. Sur le plan énonciatif, comme la lettre est toujours communication d'individu à individu, son auteur est toujours principalement en cause d'une part, et d'autre part derrière lui se profile le cadre de pratiques en usage, d'automatismes, de codes, qui dépendent étroitement de facteurs sociaux et culturels et de normes fortement inscrites dans l'histoire. Elle est donc un document qui porte témoignage sur la personne qui écrit, sur le groupe auquel elle appartient. Elle est toujours représentation d'un ordre social.

Caractéristiques du genre

La lettre est un écrit que nous envoyons à une personne absente. Sa caractérisation minimale en est l'adresse (indication du destinataire) et une souscription explicite (apposition ou mention de signature) qui suffisent à la distinguer d'un autre type de discours. Les formes de la lettre sont multiples Certaines sont d'origine fort ancienne : lettre familière, épîtres ; d'autres de naissance plus récente : billets, cartes postales, mails. On peut affirmer sans conteste que c'est un genre souple. La souplesse de la lettre fait qu'elle s'est adaptée à divers usages et ce sont ces usages qui vont définir les différentes ramifications du genre. Ce qu'il faut cerner malgré la diversité de ses formes, ce sont les clauses communes minimales qui, en dehors de l'adresse et de la souscription, donnent à un message ses caractéristiques épistolaires.

Une structure commune

Dans la tradition médiévale la rédaction de la lettre nécessite 5 étapes : le salut, la quête des bonnes grâces, la narration, la demande ou objet du message et la conclusion. Ces cinq parties se sont simplifiées en trois étapes. Celles-ci se distinguent par leur fonction : prendre contact avec le destinataire, présenter et développer l'objet du message, prendre congé. Ce que la rhétorique classique désigne par les termes empruntés au vocabulaire de l'éloquence : exorde, narration, conclusion.

L'exorde correspond à l'en-tête du type « mon cher…Ma chère » que nous connaissons aujourd'hui.

La narration ou développement de la lettre, peut comprendre toutes sortes d'autres formes de récits, descriptions, dialogues rapportés et mis en scène, anecdotes, énigmes visant à tenir en haleine le correspondant. Elle inclut parfois les réponses « article par article » à la précédente lettre ou un questionnement. L'article correspond à une rubrique qui constitue l'unité minimale du message. Le terme « article » peut désigner également un motif de la lettre, par exemple celui de la protestation d'amitié. C'est la narration qui définit l'appartenance de la lettre à telle ou telle catégorie.

La circularité de la lettre, les « parties particulières » de la lettre miment le déroulement d'un entretien. Aucune lettre ne peut s'évader de cette circularité qui dénoue et renoue les liens du dialogue et de la solitude, comme les étapes d'une rencontre de vive voix. Les motifs abordés se calquent souvent sur ce mouvement en boucle : la conclusion voit resurgir la préoccupation fondamentale de celui qui écrit. S'il s'agit d'un remerciement, il est réitéré, repris sur le mode mineur du « merci encore »[521].

Ce que nous tenterons de démontrer à travers l'étude des lettres de Bugeaud et de Saint-Arnaud c'est que comme tout témoignage donc, le message doit être soumis à confrontation à l'aide d'autres lettres ou d'autres documents. S'il est toujours possible d'en considérer la teneur comme un document historique au sens étroit du terme, il faut garder à l'esprit qu'une lettre isolée en dit plus souvent sur la vérité de l'épistolier qui se donne lui – même comme « sujet d'énonciation historique »[522]. Avec l'épistolier pénètre dans le message une frange imaginaire issue de la représentation qu'il se forge de la relation entretenue avec le destinataire, de l'image qu'il se donne de lui-même. En fait, la guerre crée de nouveaux rôles pour chaque épistolier, ce qui entraîne nécessairement une nouvelle construction de l'image de soi dans la correspondance. En insistant sur le rôle qu'il assume, chaque épistolier met en valeur le devoir qui en découle.

De plus, comme dans toute communication, agit en sous-main ce que Freud nomme « la gardienne de l'antichambre », censure personnelle agissant à l'insu des épistoliers. La lettre dissimule autant qu'elle dévoile.

---

[521] G.Haroche Bouzinac, *L'épistolaire*, Paris, Hachette, 1995, p.19-20-21.
[522] Käte Hamburger, *Logiqu*e *des genres littéraires*, Préface de G. Genette, Paris, Seuil, 1986, p. 48.

Thomas BUGEAUD

L'insurrection du Dahra

Cette lettre est un témoignage à verser dans le dossier de la terrible répression de l'insurrection du Dahra, répression tristement célèbre par les «enfumades» des grottes dans lesquelles s'étaient réfugiées les tribus insurgées.

A Monsieur Martineau des Chesnez.

1er mai 1843.

Nous sommes dans un moment de crise. Une insurrection commencée dans le Dahra, à l'ouest de Ténès, a franchi le Chélif et a gagné l'Ouarensénis ainsi que les tribus du versant sud de ces montagnes. On s'est déjà battu plusieurs fois autour de Ténès.

Le 5 mai, je réunirai sous Méliana, dans la vallée Chélif, une bonne petite colonne et j'agirai conformément aux circonstances. Les journaux *l'Algérie*, *l'Afrique* et autres diront-ils encore que c'est nous qui allons chercher la guerre?

Voudront-ils que nous envoyions leurs feuilles, aux insurgés qui nous ont attaqués, au lieu de leur opposer nos baïonnettes et nos sabres? L'un d'eux prétendait l'autre jour que nous avions fait passer la charrue avant les bœufs, qu'au lieu de guerre il fallait faire connaître aux Arabes ce que nous voulons par la voie de la presse *qui est la reine du monde*.

Et puis dans un tel pays n'est-il pas bien pressant d'établir partout le gouvernement civil? On y est toujours dans la situation où les républiques antiques donnaient la dictature.

Thomas BUGEAUD

Lettre inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly (1784-1849), colligées et annotées par M. le capitaine Tattet et publiées par Mlle Feray-Bugeaud d'Isly, Tours/ Paris, impr.Delis / Emile-Paul frères éditeurs, 1923, p. 261-262.

Support : "*L'insurrection du Dahra"*, lettre de Thomas Bugeaud.
0bjectifs : - identifier les caractéristique du genre
- s'informer sur une période historique.

- <u>Exploitation des éléments para textuels</u>

- Que savez-vous de Bugeaud ? Quel rôle a-t-il joué dans l'histoire de la conquête de l'Algérie?
- Quelle information a motivé cette lettre ?
- De combien de paragraphes se compose le corps du texte ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?

- <u>Exploitation globale</u>

- Relevez les marques formelles renvoyant à l'énonciateur.
- Que s'est-il passé dans le Dahra ?
- Qui était derrière ce soulèvement ?
- Que compte alors faire Bugeaud ?
- Dans les deux derniers paragraphes, Bugeaud expose clairement sa politique : en quoi consiste cette dernière ?

- <u>Extension</u>
Réécrivez cette lettre sous forme d'un récit historique.

Jacques Achille LEROY de SAINT-ARNAUD

Lettre adressée à son frère, dans laquelle il parle de Boumaza et du guet-apens que celui-ci a dressé à l'agha Hadj Ahmed, épisode repris par Assia Djebar dans « la mariée nue de Mazouna » [523]

[A M. LEROY DE SAINT-ARNAUD, AVOCAT A PARIS].

Orléansville, le 19 juillet 1845.

[…] Orléansville est un enfer. Il y a une poussière qui aveugle, entre partout, s'unit à tout. Ce n'est pas de l'air que l'on respire, c'est du feu. Au moins j'espérais être un peu tranquille et faire travailler à mes routes, mais voilà que les Sbéhas, tribu de scélérats jamais soumis, viennent me faire un coup à la numide. Ils ont laissé passer chez eux mon agha Hadj-Hamet, qui allait à Mazouna avec un goum de deux cents chevaux pour chercher une femme à son fils Ali. A son retour, ils ont tendu une embuscade et ont tué l'agha, deux caïds, une douzaine de cavaliers, blessé vingt et pris tout le butin du goum. C'est un coup très fâcheux, qui me prive d'un homme dévoué et m'oblige à me remettre en selle malgré moi par une chaleur sans nom. Il paraît que c'est une haine de tribu à tribu, Sbéhas contre Sindjès. Il y avait aussi sous jeu quelque émissaire secondaire du chérif, peut-être le chérif lui-même. Quelque soit la cause, il faut que j'aille faire le siège de leurs grottes comme Pélissier.

Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud,, tome deuxième, Paris, Michel Lévy Frères libraires-éditeurs, 1855, p. 32-34

Support : *Lettre* de Saint Arnaud
0bjectifs : - identifier les caractéristiques du genre
- s'informer sur une période historique.
- avoir une idée sur Orléansville à l'époque coloniale.

- <u>Exploitation des éléments para textuels</u>

[523] Assia Djebar, *L'amour, la fantasia,* Alger/Paris, ENAL / J. C. Lattès, 1985

- Qui est Saint-Arnaud ? Pour quelles raisons est-il à Orléansville ?
- Que représentent les signes typographiques du début du texte ?
- Quelle information nous donne-t-on dans la note de bas de page ?

- La situation d'énonciation

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?

- Exploitation globale

- Que décrit-t-on dans les trois premières phrases ?
- Qu'est-ce qui caractérise particulièrement Orléansville ?
- A quel procédé stylistique a eu recours l'auteur dans cette description?
- Relevez tous les mots appartenant au champ lexical de la *« chaleur »*
- Relevez les personnages cités dans le texte, et dites quel est le rôle de chacun d'eux dans le récit ?
- En quoi se résume celui-ci ?
- Que décide Saint Arnaud de faire en guise de réaction à ce coup spectaculaire ?

- Extension

Lire le chapitre « La mariée nue de Mazouna » dans *L'Amour la fantasia* d'Assia Djebar et comparez la relation de l'événement avec celle qu'en fait Saint-Arnaud dans sa lettre. A la lumière de ces écrits, récrivez l'histoire en respectant la chronologie des événements.

Michel BRANLIERE

TÉNÈS

Cette présentation de Ténès, se voulant succinte, mêle éléments de géographie et d'Histoire.

La ville a été fondée au milieu de la côte du Dahra, entre Alger et Oran, sur un plateau légèrement incliné, de 40 à 50 mètres de hauteur au-dessus de la mer. Elle est bordée : au Nord, par un falaise accore qu'une plage étroite sépare de la mer ; à l'Est, par une pente escarpée bordant la petite vallée de l'oued Allala, que traverse le chemin du port ; au Sud, par les premiers contreforts des montagnes qui commencent de suite, à la porte de la ville; enfin, à l'Ouest, par un plateau étroit de 20 à 30 mètres d'élévation, acore sur la mer qu'il longe sur plusieurs lieues.

Un phare est construit à la pointe du cap Ténès ; il est dominé immédiatement au S.E. par une arête dentelée à grands escarpements verticaux dont le point le plus haut atteint 660 m d'élévation.

Quelques indications relatives au port.

Au point de vue militaire, le port de Ténès était aussi très important, puisque c'était le seul point par où l'on pût ravitailler Orléansville et lancer sur le Dahra et la vallée du Chélif un corps de troupes; d'autre part, on a vu que pendant la guerre de Crimée et aussi pendant celle d'Italie, croyons-nous, le port de Ténès a été un point d'exportation important.

Il est certain que depuis la création du chemin de fer d'Alger à Oran, parallèle à la mer, cette raison militaire de la nécessité du port a perdu de sa valeur ; mais il y a lieu d'observer qu'Orléansville est séparé d'Alger et d'Oran par 200 kilomètres, et qu'en cas de guerre les communications par voie ferrée seraient immédiatement interrompues.

Renseignements historiques.

Cartenna- «Au temps de Moïse», dit une légende recueillie par Shaw, «les gens de Ténès étaient des sorciers renommés. Le pharaon d'Egypte en aurait fait venir quelques uns parmi les plus habiles, pour les opposer à un thaumaturge israélite qui battait les magiciens du bord du Nil».

Sans remonter avec le voyageur anglais en ces temps fabuleux, il faut reconnaître à la ville de Ténès une origine ancienne, et tout porte à croire qu'elle fut bâtie par les

phéniciens, postérieurement sans doute, à la fondation de Carthage, c'est-à-dire vers le huitième ou le septième siècle avant Jésus-Christ.

Les Romains l'appelèrent Cartenna, mot formé de Karth, ville, en phénicien, ou de car, cap, en berbère, et de Tenna, nom de lieu. Cartenna, isolé par le massif du Dahra des grandes routes naturelles des invasions, n'a pas d'histoire.

[…] «Les Vandales ne pénétrèrent pas dans le Dahra, et jusqu'à la conquête arabe, le pays paraît avoir formé un royaume indépendant, avec Ténès pour capitale. C'est à cette époque qu'il faudrait faire remonter la fondation de la seconde ville de Ténès, devenue aujourd'hui le Vieux-Ténès par opposition avec la ville neuve française.

«A cette époque, nous dit Berbrugger, la fille du roi de Ténès se plaignit à son père de la violence des vents du N.E. qui balayaient le plateau de Cartenna, où vivait le roi berbère. Son père lui permit de se bâtir une maison, à l'abri du vent, sur le rocher du Vieux-Ténès. Sa famille et ses courtisans vinrent bâtir autour d'elle. Puis à la suite d'un épouvantable tremblement de terre, Cartenna fut détruite, ce qui décida les survivants à imiter d'autres et à se retirer au Vieux-Ténès.»

Michel Branlière, conducteur faisant fonction d 'ingénieur des Ponts et Chaussées,
Notice sur le port de Ténès, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXC (1890)

Support : « *TÉNÈS* ». Michel Branlière
0bjectifs : - identifier les caractéristiques du texte documentaire.
- connaître la géographie et l'histoire d'une ville.

- Exploitation des éléments para-textuels

- Quelle est la fonction de l'auteur ?
- D'après le titre, quel serait le type de ce texte ?
- De combien de paragraphes est-il composé ?

- La situation d'énonciation

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Comment ?

- Exploitation globale

- Quelles sont les informations présentées dans les trois premiers paragraphes ?
- Quel est le temps qui y est le plus employé ? Pourquoi, d'après vous ?
- Y-a-t-il des marques formelles renvoyant à l'énonciateur ?
- Repérez les passages narratifs. Quel mot annonce le 1er passage de narration ?
- A quels temps sont conjugués les verbes dans la narration ? Citez deux exemples.
- Justifier l'absence de figures de style dans le texte.
- Que représentent les expressions écrites en italique?
- Situer Ténès en employant des phrases personnelles.
- Qu'est-ce qui faisait la valeur du port de Ténès ?
- Quel fut le vieux nom de Ténès ?
- A quelle époque fut fondé le « Vieux –Ténès » ?
- Comment Cartenna fut-elle détruite ?

- Extension

- Faites une recherche exhaustive sur l'histoire et la géographie de Ténès.
- (Sur une carte incomplète fournie par le professeur) Situez sur cette carte le phare dont il est question dans le texte. Complétez les légendes.

Isabelle EBERHARDT

Chevauchée en pays farouche

Un témoignage sur la région de Ténès nous est fourni par Isabelle Eberhardt qui y a vécu un certain temps. Son séjour à Ténès, s'il fut fructueux sur le plan de la production littéraire a été empoisonné par une cabale montée par les colons contre cette Européenne excentrique qui les narguait en prétendant défendre les intérêts des autochtones. Elle visite les douars et note les histoires ou curiosités locales, assiste à des cérémonies, s'enquiert des conditions de vie des Musulmans, traverse les villages européens « construits sur les terrains pris aux pauvres fellahs qui y travaillent maintenant aux conditions draconiennes du khamessat français. Le paysan se plaint, mais supporte son sort très patiemment jusqu'à quand? » écrit-elle. Fin 1902, tandis que Slimène est Khodja (secrétaire-interprète) à la commune mixte de Ténès, Isabelle parcourt les tribus en quête de reportages pour le journal L'Akhbar.

(Alger) le 25 décembre 1902,

Le jeudi soir 11 décembre, comme il avait été décidé, je suis partie au clair de lune de Ramadane, pour ce voyage au Dahra.

[…]…La soirée était claire et fraîche. Un grand silence régnait dans la ville déserte et nous filâmes comme des ombres, le cavalier Mohammed et moi. Cet homme, si bédouin et si proche de la nature, est mon compagnon de prédilection, parce qu'il cadre bien avec le paysage, avec les gens…et avec mon état d'esprit. De plus, il a, inconsciemment, la même préoccupation que moi des choses obscures et troubles des sens. Il sent ce que je comprends et il le sent certes plus intensément que moi, justement parce qu'il ne le comprend pas et ne cherche pas à le comprendre. A Montenotte et Cavaignac, station au café maure. Au-delà de Cavaignac, nous quittons la route carrossable et nous nous engageons dans le dédale enchevêtré de cet inextricable pays de Ténès. Nous traversons des oueds, nous grimpons des côtes, nous dévalons des ravins, nous côtoyons des cimetières…

Puis, dans un désert de diss et de doum, au-dessus d'un bas-fond sinistre d'aspect saharien où les buissons sont haut perchés sur des tertres, nous mettons pied à terre et nous mangeons…pour manger et nous reposer. A chaque bruit, nous nous retournons sur l'insécurité du lieu. Puis j'aperçois une vague silhouette blanche contre l'un des buissons, dans le bas-fond. Les chevaux s'agitent et ronflent…Qui est ce? Il disparaît, et quand nous passons par là, les chevaux manifestent de l'inquiétude.

Puis, la route suit une vallée étroite, coupée d'oueds nombreux. Les chacals hurlent très près. Plus loin, nous grimpons suivant le flanc de la montagne qui sépare cette région de la mer et nous arrivons à la mechta de Kaddour-bel-Korchi, caïd des Talassa.

Le caïd n'y est pas et il faut aller plus loin, par des sentiers affreux. Nous trouvons, au commencement de la terre de Baach, le caïd de la mechta d'un certain Abdel-el-Kader ben Aïssa, avenant et hospitalier. Nous prenons là notre second repas et quand la lune est couchée, nous repartons pour Baach, par des chemins bordés de fondrières, boueux et pleins de pierres roulantes…A l'aube, le bordj de Baach, le plus beau de la région, nous apparaît très haut sur une colline pointue, très semblable à un bordj saharien.

***Mes journaliers,* précédés de *la vie tragique de la bonne nomade* par René Louis Doyon, Editions d'Aujourd'hui ; coll. «Les introuvables», Paris, 1987, p. 284-286**

Support : *« Chevauchée en pays farouche »,* Isabelle EBERHARDT
0bjectifs : - identifier les caractéristiques du reportage.
- maîtriser les techniques de la description itinérante.

- <u>Exploitation des éléments para-textuels</u>

- A quelle atmosphère renvoie l'épithète « farouche » ?
- Le texte commence par des indications spatio-temporelles : pourquoi ?
- Que représentent les trois points mis entre crochets ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- Quelle est la décision prise par la narratrice ?
- A quoi renvoie le pronom personnel « nous » ?
- Dans le 2ème paragraphe, est insérée la description d'un lieu et d'un personnage, relevez tous les mots et expressions renvoyant à l'un et à l'autre.
- Quelles sont leurs caractéristiques ?
- Quelle est la particularité du paysage décrit?
- Relevez dans les paragraphes suivants les verbes de perception et ceux de mouvement ?
- L'espace décrit inspire peur et inquiétude : comment se manifeste ceci sur le plan verbal ? Quelle est la fonction de la description dans ce récit ?
- Quel fut la dernière étape des cavaliers ?
- Qu'est-ce qui distingue Baach des autres régions visitées ?

- <u>Extension</u>

Appliquez la grille de Philippe Hamon aux passages descriptifs contenus dans le texte. Commentez le tableau en insistant sur le type de description adopté.

Charles.HANIN.

Milianah

Milianah, sur la porte de l'ouest dit-on, domine la plaine à l'infini et, de sa promenade fameuse, la pointe des Blagueurs, l'œil vole vers des horizons illimités. Ville qui n'a d'autre attrait que son site, la fraîcheur de ses ombrages, le ruissellement de ses eaux dans les fossés, la profusion des fleurs dans les bosquets, la verdure des pelouses dans les petites squares, l'épanouissement des vergers, le climat qu'adoucit, au long des jours les plus torrides de l'année, la brise qui vient sans contrainte de la mer, parce que dressée sur son piton par-dessus les hauteurs d'alentour, sauf cependant cet éternel Zaccar si proche et si dominateur.

Mais, hors des jardins et du panorama des Blagueurs, c'est le même ennui des choses mourantes que l'on trouve en cette Milianah surannée où le jeune Alphonse Daudet tenta de raffermir ses poumons. Il y avait alors beaucoup de chasseurs d'Afrique dans cette garnison des soldats du second Empire, et ne rappelle-t-il pas quelque part l'équipée caricaturale d'un sien cousin méridional, armé jusqu'aux dents à la poursuite d'hypothétiques fauves ?

Je ne vois plus que des gens qui s'en vont par groupes désoeuvrés, autour du marché éclatant des milles couleurs des fruits amoncelés sur les éventaires, des gens devant les échoppes des artisans et les boutiques d'où s'échappent les vociférations derrière les étalages, des gens devant les cafés maures où l'on bavarde à l'infini pour ne rien dire tandis que d'autres dorment à même le sol, tuant les heures tièdes ; et des tirailleurs qui badaudent à l'aventure, et des officiers qui se pressent au cercle autour des tables de bridge..

*ALGERIE…terre de lumière***,** Paris, Editions Alsatia, 1950,
extrait du chapitre : « Vallée de flamme et de poussière », 183-184

Support : « *Milianah* » Charles HANIN
0bjectifs : - Maîtriser les caractéristiques du texte descriptif.
- identifier les fonctions de la description.

- <u>Exploitation des éléments para-textuels</u>

- À quoi renvoie le titre du texte ?
- De quel ouvrage est-il extrait ? A quel lieu renvoie l'intitulé du chapitre ?
- Comparez le titre du chapitre à celui du livre dont il est extrait. Quel élément leur est associé ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- Le premier paragraphe abonde de syntagmes nominaux: quel effet produit leur juxtaposition ?
- Pourquoi l'auteur commence-t-il par une restriction dans l'expression " n'a d'autre attrait que ..." ?
- Relevez dans ce même paragraphe le vocabulaire valorisant le site de Miliana.
- Que représente le premier paragraphe par rapport au premier ?
- Déterminez la position du narrateur par rapport au paysage décrit
- A quelle œuvre de Daudet fait-il allusion dans le deuxième paragraphe ?
- L'implication du narrateur se fait de manière patente dans le dernier paragraphe : comment se manifeste-t-elle sur le plan linguistique?
- Cette description est on ne peut plus péjorative: illustrez par des exemples puisés dans le texte ?
- Relevez dans le texte des indices montrant que le narrateur est étranger au lieu qu'il décrit. ?

- <u>Extension</u>

Appliquez la grille de Philippe Hamon au texte en soulignant notamment le changement d'attitude du narrateur

Belgacem AIT-OUYAHIA

Orléansville 1954

Dans la nuit du 8 au 9 Septembre 1954, un tremblement de terre a presque totalement détruit la ville et ses environs. Le séisme qui ne dura que quelques secondes, fut extrêmement violent et fit quelques 1 500 morts et de très nombreux blessés. Dès que ce désastre a été connu, un magnifique élan de solidarité national et international s'est manifesté par des dons très importants en nature et en espèces. Comme l'indique son intitulé, cet extrait fait référence à Orléansville en 1954 et au séisme .C'est la ville où le narrateur- auteur, médecin de son état, a fait son stage interné dans le service de chirurgie du docteur Kamoun. Il apprend la nouvelle du séisme qui a ébranlé la région, par la radio. Il retourne spontanément porter secours aux victimes.

Il est huit heures du matin. Je me remets au volant et j'allume le poste.

- «…a secoué la région d'Orléansville. De nombreux immeubles se sont écroulés. On compte déjà de très nombreuses victimes et l'hôpital de la ville est submergé de blessés. C'est le plus grand tremblement de terre qu'ait connu l'Algérie… »

- Mon Dieu ! Mon Dieu ! Et je me surpris, moi qui étais si peu pratiquant- et même pas pratiquant du tout- je me surpris à réciter à haute voix la *chahada* : «Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohamed est l'envoyé de Dieu». Je redémarrai et sans réfléchir, je repris la route en sens inverse. J'avais quitté Orléansville une semaine auparavant, à la fin de mon stage interné dans le service de chirurgie du docteur Kamoun.[…] Et, peu avant midi je franchissais le porche de l'hôpital.[…] Le jardin de l'hôpital, habituellement si tranquille, avec ses allées bordées d'iris, sa pelouse de gazon près de la direction, ses carrés plantés de fleurs avec des massifs de rosiers, était envahi, piétiné de partout.

Les malades, jetés de leurs lits par la première secousse, s'étaient précipités au dehors et s'étaient spontanément regroupés au fond du jardin; ils occupaient les carrés, au bout des allées qui menaient aux services: les grands malades, les opérés récents, incapables de se lever, étaient couchés sur des lits de camp ou allongés sur des couvertures, à même le sol; les plus valides, qui, oubliant leur état, avaient aidé les autres malades à évacuer les salles, restaient debout, cherchant comment se rendre encore utiles: les autres, assis, accroupis, recroquevillés, enveloppés d'un châle ou d'un drap, demeuraient agglutinés les uns aux autres pour partager leur frayeur et mieux se soutenir.

-« Attention! Attention! Ça recommence. Mon Dieu! Ya Rebbi! Ya Rebbi ! »

Le sol se remettait à trembler, roulant son grondement sous leurs pieds, secouant tout, prêt à s'ouvrir pour tous les engloutir. Tous demeuraient sidérés après le cri d'effroi du début; les lèvres seules remuaient comme dans une ultime prière, les yeux relevés au ciel et l'index pointé vers Dieu.

Le personnel de l'hôpital allait d'un groupe à l'autre: les infirmiers, ceux qui étaient de garde cette nuit-là et qui, évidemment, étaient demeurés sur place, ignorant encore, pour certains, le sort de leur propre famille, et, les autres, que la première secousse avait, par chance, épargnés et qui avaient accouru aussitôt; comme s'étaient précipités, pour se joindre aux sauveteurs, les autres employés de l'hôpital, rescapés eux aussi; à leur tête, Monsieur Lacheref ; le directeur, lui aussi improvisé secouriste de fortune. Il était là, mais pas son adjoint, l'économe, enseveli dans sa maison.

Les victimes arrivaient toujours, souvent par groupes de deux ou trois, des gens d'une même famille ou des voisins que le malheur avait réunis. On les installait par terre, là où il y avait encore de la place. Devant la direction, le parvis cimenté était jonché de blessés ; au centre, deux étaient adossés au tronc de l'oranger. L'un d'eux, une femme enceinte, fixait, prostrée, son tibia sorti des chairs.

Monsieur Kamoun soulevait doucement la jambe et la logeait dans une attelle avec précaution. […] Mon patron n'avait pas eu le temps de se changer. […] Sous la blouse il avait encore le pyjama bleu ciel et ses pieds nus traînaient les éternelles mules noires.

- *Matkhafich !* N'aie pas peur ! dit-il à la jeune femme. On va te soigner rapidement.

Il m'aperçut au moment où il se redressait pour aller vers l'autre blessé. Son visage, au teint brun naturel, habituellement ouvert et volontiers souriant, était fermé, assombri, presque sale, creusé par la fatigue de la veille. Son regard pesa un instant sur moi.

Il me dit seulement d'une voix assourdie: - « Vous êtes là, Aïtou. »

Comme une simple constatation, qui allait de soi, sans surprise. Puis comme s'il voulait rattraper ces secondes de faiblesse, il ajouta d'un ton plus ferme:

- « Allez vite mettre une blouse et venez me rejoindre ! »

«*Orléanville, une semaine après le séisme*»

La ville s'habitue à ses ruines et s'installe dans sa nouvelle vie; les gens ont réintégré leur maison ou ce qu'il en reste; j'ai moi-même repris ma chambre à l'hôpital où, la nuit, toujours à une heure avancée, je tombe de fatigue sur mon lit.

Le défilé des officiels a pris fin et François Mitterand, le ministre de l'intérieur, visitant la région sinistrée, s'est rendu en hélicoptère dans «le charnier de Béni Rached, découvert par hasard par un jeune médecin kabyle…» rapportera *France soir.*

Pendant tous ces jours, le monde entier avait manifesté sa compassion et sa générosité. Des équipes de volontaires bénévoles, venues de France mais aussi d'autres pays, étaient arrivées pour apporter leur aide aux sinistrés. […]

Pour emmagasiner les dons de toutes sortes, on avait dressé derrière l'hôpital, sur terrain plat, plusieurs tentes qui étaient gardées en permanence par des soldats. L'endroit n'était pas clos et les gens pouvaient aller et venir librement entre les tentes ; il y avait là surtout des Indigènes, quelques jeunes et beaucoup d'enfants et de vielles femmes espérant quelque distribution de toutes ces choses qui leur étaient destinées ; quelques Européens aussi se mêlaient à la foule.

Profitant d'un moment de répit, cet après-midi là, […] j'y traînais mes pas en compagnie de Bendaoud et de Maïza, deux infirmiers du service. […] Nous arrivons près de la tente au moment où deux soldats, deux légionnaires, s'en éloignent emmenant avec eux un jeune indigène qu'ils maintenaient, sans ménagement, chacun par un bras.

- « Dispersez-vous, maintenant ! allez, *fissa*, du vent ! » hurla le lieutenant qui se tenait à l'entrée de la tente.

J'avais déjà amorcé mon demi-tour quand je l'entendis ajouter d'un ton de dégoût, des plus méprisants : - « Tous des voleurs, ces Arabes ! »

Je reçus l'insulte comme un coup de poignard dans le dos. Mon sang ne fit qu'un tour. C'était comme si l'insulte m'était adressée à moi seul. Je décidai donc d'en supporter, seul, le poids, pour tous les Arabes, et en leur nom, de répondre, seul, à celui qui venait de nous injurier. Je devais le faire, moi qui parlais français, et certainement mieux que lui, je saurai lui clouer le bec. Oublié l'interne musulman tout fier d'être appelé « Monsieur » […]

Au diable l'indigène privilégié ! Je n'étais plus moi ; j'étais ceux-là, tous ces pauvres hères en haillons et aux pieds poussiéreux. Je me sentais subitement fort, grandi de tous. Assez fort pour faire face à l'homme en uniforme et marcher droit sur lui pour lui crier :

- Qu'est-ce qui vous autorise à nous insulter comme ça, à traiter tous les Arabes de voleurs ?

Eberlué, il me fixa d'un oeil furibond, dévisageant le faciès noir de Bendaoud et le visage basané de Maïza, avant de me répliquer en criant plus fort que moi : - Et vous qui êtes-vous pour oser élever la voix devant un officier français ?

- Moi, je suis qui je suis. Mais vos paroles, à vous sont indignes d'un officier français.

Pierres et lumières: souvenirs et digressions d'un médecin algérien, fils d'instituteurs « d'origine indigène », préface de Mostefa Lacheraf, Alger, Casbah-édition, 1999, p. 268-282.

Support : *« Orléansville, 1954 »*. Belgacem Aït Ouyahia.
0bjectifs : - relater un événement, savoir le recontextualiser.
- dégager la structure du récit.

- <u>Exploitation des éléments para-textuels</u>

- A quoi renvoie l'année évoquée dans le titre du texte ?
- Quel genre d'informations nous sont livrées dans le chapeau ?
- Quelle fonction exerçait l'auteur au moment des faits ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- Quels indices nous permettent de situer le récit dans son contexte socio-historique?
- Etablissez une relation entre auteur et narrateur.
- Comment l'auteur entame-t-il la relation des faits ?
- Comment l'inter discours est-il pris en charge par l'auteur ?
- Relevez dans le texte les mots appartenant au champ lexical de "la panique"
- Le texte abonde de références socioculturelles: relevez-en quelques unes.
- Dégagez la structure du récit.

<u>Extension</u> (activité d'écriture)

Transformez les différentes répliques contenues dans le texte au discours indirect.

Procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville
En date du 9 novembre 1858.

Un membre du conseil : « Tous les conseillers municipaux, la population toute entière du district d'Orléansville ont été vivement impressionnés lorsqu'ils ont vu que dans le décret du 30 octobre dernier portant nomination des membres du conseil général de la Province d'Alger, Orléansville a été passé sous silence. »

Chacun se regarde en s'abordant et l'on se demande d'où peut provenir cet oubli? « Nous savions, se disent les habitants que le pays d'Orléansville longtemps calomnié par tous, à Paris comme à Alger sur la foi de quelques touristes plus ou moins officiels qui n'avaient fait que traverser la contrée en courant, ignoré de ses chefs naturels qui n'y étaient même jamais venus, était il y a quelques années encore sous le coup d'une réputation défavorable et que nous affirmons imméritée.

Mais nous pensions que la lumière s'était faite enfin pour nous; que les voyages successifs en 1855 et 1857 de M. le Gouverneur Général Randon, de Mr l'Evêque Pary, de M. le préfet Lautour Mezeray et d'autres hauts personnages que nous ne citerons pas après les précédents, nous pensions que de nouveaux et plus véridiques rapports avaient enfin réhabilité Orléansville auprès des autorités supérieures, avaient fait justice de tous les mensonges d'autrefois.

Certes ce n'est pas nous qui nous plaindrons qu'Aumale, Cherchell, Ténez, Milianah soient représentées dans le Conseil Général de la Province d'Alger. Mais Orléansville est-il donc une bourgade de si peu d'importance qu'elle ne puisse figurer pour une voix auprès de ses sœurs?

Orléansville est une cité qui date déjà de 15 ans. Elle est le centre naturel et topographique de ce que l'on pourrait appeler déjà une province, de ce qui sera bientôt un département.

Orléansville, assise dans la fertile plaine du Chéliff sur les bords du fleuve est le point où viennent déjà se croiser les routes de Ténez à Thiaret et à Téniet el Had, d'Alger, Blidah et Milianah à Mascara, Mostaganem et Oran. Le chemin de fer de l'Ouest passera sous ses remparts. Ténez est son port. La chaîne de l'Ouarsenis dont les hauts pitons la défendent au Sud, est couverte de forêts, les plus belles peut-être de l'Algérie : 2 Aghaliks et 21 Khalifats c'est-à-dire 75000 individus de la population indigène relèvent d'elle

directement, alimentent son commerce, et, si la population européenne n'est pas plus importante, la faute n'en serait-elle pas à cet oubli dont elle a le chagrin de signaler aujourd'hui une nouvelle preuve au territoire exigu qui a été fait à l'administration civile?

Rappelons puisqu'il le faut que le district d'Orléansville comporte 4400 hectares et que tout est occupé depuis 10 ans, mais que 92 fermes de petite moyenne et grande culture partagent 1332 hectares, que le district a de plus deux villages, peuplés l'un de 49 familles, l'autre de 51 et que tous ces colons sont sérieusement assis sur le sol depuis 6 et 10 ans et qui tous travaillent avec courage et non sans fruit.

N'est-ce donc rien qu'une ville qui, sur un territoire relativement restreint, voit tout autour d'elle, 202 familles agricoles faisant prospérer les 2892 hectares qui leur ont été concédés? N'est-ce donc rien qu'un district qui compte plus de 1500 habitants Européens et 400 Israélites et Musulmans, plus de 220 patentes, payant annuellement à l'état près de 4500 francs, dont la propriété bâtie représente une valeur de plus de 3 millions qui fait un commerce annuel, importation et exportation de plus de 3 millions et demi, qui possède un marché arabe où se réunissent chaque dimanche plus de 5000 vendeurs et acheteurs et où les transactions de tous genres atteignent plus de 10 millions par an, enfin dont le budget communal s'élève en recettes ordinaires à 7800 francs. »

Archives de Chlef, 9 novembre 1858

Support : *« Procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville, en date du 9 novembre 1858 »*
0bjectifs : - maîtriser la technique du compte rendu.
- savoir faire la synthèse d'un débat.

- <u>Exploitation des éléments para textuels</u>

- Comment s'explique l'absence d'un titre résumant l'essentiel du texte ?
- De quel type de texte s'agit-il alors ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- D'emblée, on expose le problème de façon explicite : quel procédé utilise-t-on pour le faire?
- Relevez les indices montrant que le membre énonciateur parle au nom de toute la population.
- Quels sont les arguments avancés par le membre du conseil pour défendre sa thèse ?
- Comment s'y prend-il ?
- Quels rapports logiques l'auteur utilise pour classer ses arguments ?
- Orléansville est une ville à vocation on ne peut plus agricole: relevez les expressions qui le montrent.

<u>-Extension</u> (activité d'écriture)

Faites le compte rendu d'une réunion à laquelle vous avez assisté.

Yvette MARTORELL

Mon pays

Sonnez, carillonnez, cloches du souvenir,
Vous torturez sans fin et mon cœur et mon âme.
Je revois nettement les étapes du drame,
Quand, du pays natal, il m'a fallu partir.

Moi, je suis née là-bas, dans un endroit brûlant,
La plaine du Chélif, dans une jolie ville,
El-Asnam aujourd'hui, jadis Orléansville,
Préfecture connue entre Alger et Oran.

Oh ! Mon pays natal, terre de mes aïeux,
Maison de mes parents, foyer, ô cher asile
Petit rond sur la carte, bel Orléansville
Vis-tu toujours autant sous ton soleil de feu ?

Par delà les pays, les mers et les frontières,
Je pense encore à toi, à ton beau ciel tout bleu,
Je ne te revois plus qu'en fermant les paupières,
Oh mon pays perdu, terre de mes aïeux.

Mais tout a été dit, on a tourné la page,
Il a fallu reprendre pied sous d'autres cieux
Alors on a vécu, sans entrain, sans courage,
Un poète a dit : « partir c'est mourir un peu ! »

Mais la vie continue, il faut donc réagir,
De mon pays natal, je veux être un soldat,
Portant haut levé, le flambeau du souvenir,
Cloches, carillonnez ! Ne sonnez pas le glas !

Yvette MARTORELL, poème inédit.

Support : *«Mon pays »*. Yvette Martorell
0bjectifs : - identifier les caractéristiques du genre.
- rendre compte de l'impact esthétique et nostalgique produit par le poème.

- <u>Exploitation des éléments para-textuel</u>

- Qu'évoque le titre du poème?
- De combien de strophes est composé celui-ci?
- Avez-vous des informations sur son auteur?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- Pour quel mètre opte la poétesse?
- A quel temps sont conjugués les verbes dans le premier vers?
- La poétesse est torturée sans cesse par le souvenir : quels sont les éléments évoqués?
- Sur quoi porte l'emphase dans la deuxième strophe? Quel est l'effet produit ?
- Comment se manifeste le changement de ton en comparant la première et la deuxième strophe?
- Dans la troisième strophe, des détails sur la ville sont donnés : en quoi se résument ces derniers?
- Comment s'explique l'abondance des adjectifs possessifs dans le texte ?
- Dans l'avant dernière strophe, la poétesse se fond dans les adages et les formules toutes faites : quel effet de sens peut avoir ce procédé sur le lecteur ?
- Une lueur d'espoir naît dans la dernière strophe: comment est- elle verbalement traduite?
- Comparez le dernier vers avec le premier et dites s'il s'agit bien de prière ou d'un défi?
- **<u>Extension</u>** (activité d'écriture : le pastiche)

- Le très célèbre poème de Joachim du Bellay, *Heureux qui comme Ulysse…* traduit également la nostalgie éprouvée par l'exilé au souvenir de sa patrie. Etudiez-le et essayez d'écrire un texte court à la manière de cet auteur ou d'adapter le poème en prose en respectant le même thème.

Paul ROBERT

Promenades en ville et hors de la ville

A l'intérieur et hors des remparts, Orléansville offrait d'agréables promenades que je faisais, dans mon enfance, tantôt avec mes parents, tantôt avec mes petits camarades, sans parler du court trajet que je parcourais, généralement seul, pour me rendre à l'école communale. Je passais devant le monument surmonté du buste de mon oncle, place Paul-Robert, la place principale de la ville, construite sur la mosaïque d'une basilique chrétienne, datant du IV^{e} siècle, et appelée plus tard basilique Saint- Réparatus.

Vers l'ouest, la rue d'Isly nous menait au beau jardin public, bordé d'un côté par l'hôtel Baudouin, de l'autre par la sous-préfecture où nous nous retrouvions un peu chez nous grâce aux souvenirs d'enfance de ma mère. Cette résidence dominait de haut la porte de Ténès, le pont du Chélif et le hameau de la Ferme, près duquel se trouvait le grand terrain de football, plus tard dénommé stade Joseph Robert, en l'honneur de mon père.

A l'opposé, non loin de la gare, les tièdes soirées de l'été nous entraînaient, parfois, vers la pointe sud-est des remparts, dite « pointe de blagueurs » où l'on pouvait causer, assis sur des banquettes de pierre, et contempler « la pépinière » qui s'étendait en contrebas, sur des centaines d'hectares. Aux portes même de la cité, cette forêt plantée par le génie militaire sous Bugeaud faisait l'orgueil des Orléansvillois et, disait-on, le bonheur des amoureux. Au-delà, vers la route de l'Ouarsenis, les buissons épineux et les cactus protégeaient d'innombrables gourbis. Auprès d'eux, le conseil municipal, présidé par mon père décida, après la guerre, de faire construire une cité indigène moderne. Malheureusement, les architectes bâtirent à l'européenne sans tenir compte des coutumes traditionnelles. Les occupants eurent tôt fait d'en murer les fenêtres et d'ouvrir une bouche d'aération dans le toit.

Au fil des ans et des mots, 1. *Les semailles*, Paris, Editions Robert Laffont, 1979, p. 59-60.

Support : *«Promenades en ville et hors de la ville »*. Paul Robert.

0bjectifs : - identifier les caractéristiques du récit autobiographique

- Repérer les techniques de la description ambulatoire et ses liens avec l'autobiographie.

- <u>Exploitation des éléments para textuels</u>

- Que savez-vous de l'auteur?
- De combien de paragraphes se compose le texte ?
- D'après le titre, quel serait le type du texte ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- Que décrit –t-on dans le texte ?
- Relevez dans le texte les verbes de mouvement. Quel est le temps dominant de ces verbes ? Justifiez.
- Citez les principaux endroits où se rendait le narrateur ?
- Faites le plan de la ville en suivant les indications du narrateur. Correspond-il à celui de la ville actuelle ?
- Cette description vous paraît-elle objective ?Justifiez votre réponse ?
- L'organisation spatiale dénote un clivage social entre les communautés : repérez ce clivage dans le texte.
- Par quels termes les communautés défavorisées sont-elles désignées ? Que reproche l'auteur aux responsables de l'époque ?

- <u>Extension</u>

Appliquez la grille de Philippe Hamon aux passages descriptifs contenus dans le texte puis commentez.

Robert PONTIER.

« Fondation d'Orléansville »

Le 23 avril de l'année 1843, deux fortes colonnes expéditionnaires, venant de directions opposées, faisaient la jonction à *Snab* ou *El Esnam.**[524] L'une, dite de Mostaganem, sous les ordres de M. le général Gentil, était composée de troupes appartenant à la division d'Oran. La seconde, commandée par le maréchal Bugeaud, venait d'Alger. Ces deux colonnes étaient suivies chacune d'un convoi considérable de prolonges et de bêtes de somme. L'intention du maréchal était de dominer, pour toujours, la riche vallée du Chélif, et de créer, au centre de cette vallée, un établissement important qui put communiquer avec un port voisin, afin de pouvoir ravitailler ses colonnes et être toujours prêt à s'opposer aux entreprises, si hardies et si pleines d'audace, de l'émir Abd-el-kader, le plus redoutable et le plus constant ennemi de la domination française. En choisissant la position d'*El Esnam,* point intermédiaire et à peu près à égale distance de Milianah et de Mostaganem, nos troupes pouvaient à volonté se porter dans les montagnes difficiles et escarpées de l'*Ouarensénis,* par la vallée du Tygraout, et communiquer avec le pont de Ténès, par la vallée de l'*Oued Rhean* (Ruisseau des Lauriers-roses).

Ce fut donc au milieu de vastes ruines romaines, cachées en partie par de grandes herbes et des broussailles formées de ronces, de lentisques et de jujubiers sauvages, que le camp fut établi.

M.Eugène Cavaignac, colonel de zouaves, fut désigné par le maréchal pour prendre le commandement supérieur des troupes laissées dans la subdivision d'*El Esnam,* dont §Ténès faisait partie. *El Esnam* reçut bientôt officiellement le nom d'Orléansville, en mémoire du jeune prince qui venait d'être ravi à la France et à l'armée, dont souvent il avait partagé les dangers et dont il était l'idole. Il fallait trouver un homme de cœur et de génie pour lui confier le plan dû aux vastes conceptions de M. le maréchal Bugeaud, et qui put créer, avec le peu de moyens mis à sa disposition, deux villes importantes : cet homme fut le colonel Eugène Cavaignac.

---

*[524] Le mot arabe *El Esnam* signifie *Le Spectre.* Les nombreuses et grandes pierres qui s'élevaient au-dessus des broussailles, vues au clair de la lune, donnaient à tout cet espace triste et couvert de ruines, l'aspect lugubre de morts revêtus de suaires fantastiques.

Nos premières journées passées à Orléansville furent consacrées à mettre à couvert les munitions de guerre et à placer sous des tentes, faites de tissus arabes, les vivres et les malades. Un fossé de trois mètres de profondeur et d'autant de large fut creusé au sud et à l'est du camp. Le commandant du génie, M. Tripier, dont l'activité répondait à celle du colonel Cavaignac s'empressa de faire fortifier la presqu'île de Tygraout où fut établis le parc aux bœufs et les magasins de l'administration. Sur le point culminant du plateau, furent posés les fondements d'un vaste hôpital militaire muni de tous ces accessoires. M. Beaud, capitaine du génie, fut chargé de la direction de cet édifice, l'un des mieux établis de l'Algérie sous le triple rapport de la solidité, de la distribution et de l'hygiène. Tous les différents travaux furent poussés avec une activité dont il serait difficile de se rendre compte, si l'on ne savait combien l'impulsion venant d'un chef capable et adoré peut donner d'émulation à tous ceux qui subissent volontairement, ou même sans s'en apercevoir, l'ascendant de sa volonté.

Pendant l'époque des débordements du Chélif, toutes les communications avec le port de Tenez étaient interrompues, et tous les objets nécessaires pour la ville naissante y étaient retenus. Il devint donc indispensable de jeter un pont sur le fleuve. Le capitaine Renan, de l'armée du génie, fut chargé par le commandant Tripier de diriger les travaux de cette difficile entreprise. Cet officier parvint, dans l'espace de quelques mois, à joindre les deux rives du fleuve au moyen d'un pont en bois, dit à *l'américaine.* Ce pont a cent vingt mètres et est appuyé aux deux extrémités sur deux culées faites parties en madriers et parties en maçonnerie. Les trois arches dont il se compose reposent sur des pilotis solidement fixés. Cet ouvrage a frappé d'étonnement les Arabes, quand ils ont vu qu'il était assez solide pour avoir résisté jusqu'ici aux crues si subites et si rapides du Chélif.

R. Pontier, …*Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville,*
Cambrai, F. Deligne, 1854, p. 1-3

Support : *«Fondation d'Orléansville »*. Robert Pontier
0bjectifs : - Identifier les caractéristiques du récit historique.
- s'informer sur une période historique.

- <u>Exploitation des éléments para-textuels</u>

- Quelle information donne le titre ? A quel type de texte renverrait-elle ?
- Quelle est la fonction de l'auteur ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- Quelle fut l'intention de Bugeaud en venant à *El Asnam?*
- Quels avantages la situation géographique de la ville offrait-elle aux troupes françaises?
- A quels desseins militaires obéit la fondation de la ville?
- Quelle fut l'origine de la nomination *"Orléansville"?*
- Qui dirigea les travaux de réalisation du pont du Chélif? Et dans quel but fut-il réalisé?
- Dans la dernière phrase se dévoile le parti pris de l'auteur, commentez.
- Ce texte abonde de dates, lieux et personnages référentiels: pourquoi d'après vous?
- Justifiez l'absence, dans le texte, de figures de rhétorique.

<u>Extension</u>

Résumez le texte en n'en conservant que les faits les plus saillants.

Paul ROBERT.

Orléansville et ma maison natale

L'intérêt de cet extrait autobiographique où l'auteur narrateur décrit sa ville et sa maison natales, réside dans la configuration et l'essor de la ville dans les années 1920. Il constitue aussi un témoignage sur le train de vie des colons. Train de vie que l'on peut comparer parallèlement avec celui des indigènes que décrit Isabelle Eberhardt dans ses nouvelles.

Les représentations théâtrales, comme celle de l'*Aiglon*, étaient plutôt rares, à l'époque de mon enfance, dans Orléansville. Pourtant, vers 1919, avec ses 5000 habitants, en majorité français (on disait « européens », par opposition aux « indigènes ») à l'intérieur des remparts de Bugeaud, ce chef-lieu d'arrondissement donnait vraiment l'apparence d'une petite ville de province française, comparable par son importance à Foix en Ariège, par exemple : des rues tracées à angle droit et bordées d'arbres, avec de larges trottoirs, des maisons presque toutes semblables à celle de la métropole. Je n'en ai guère connu qu'une seule qui fût vraiment de style hispano-mauresque, beaucoup mieux adaptée au climat torride de l'été, avec sa cour intérieure, ses galeries à colonnades, son patio et ses jets d'eau. Elle appartenait à une vieille cousine auvergnate de mon père, Adélaïde Attard, née Pouzadoux, qui réunissait souvent chez-elle, avec un certain faste, des dizaines de cousins et d'amis. Le Tout-Orléansville se retrouvait là.

Notre maison à nous, acquise par mon oncle et mon père, un an à peu près avant ma naissance, était située en plein centre d'Orléansville, en face de la poste, sur la rue principale qui s'appelait, comme à Alger et dans beaucoup d'autres villes d'Algérie, la rue d'Isly. L'immeuble à un étage avait été construit par un négociant en vins, M. Charlet, sur d'énormes murs qui résistèrent au tremblement de terre de septembre 1954. Il y avait, naturellement, d'immenses caves en sous-sol, pleines de vestiges de leur destination première, d'innombrables bouteilles vides et une multitude d'étiquettes volantes portant les noms de tous les crus de France [...]. Du côté de la rue latérale, portant le nom de Cavaignac, un grand portail vert s'ouvrait sur une longue cour prolongée par un petit jardin exubérant, qui séparait le bâtiment principal des communs, couverts de tuiles ocres : un garage, une cuisine, une buanderie et un impressionnant hangar rempli de bois de chauffage. Que de coins et recoins propices aux jeux de mon enfance !

Le rez-de-chaussée de la maison comprenait, outre l'imposant escalier qui desservait le premier étage, quatre pièces donnaient vue sur la rue d'Isly par de grandes

baies fixes, posées à environ un mètre du sol, au-dessus de soubassements assez spacieux pour qu'un gamin comme moi pût s'allonger entre les doubles rideaux et observer au-dehors sans être vu. Manière d'utiliser les anciennes vitrines du négociant en vins !

Le salon, qui me paraissait immense et vide malgré les nombreux meubles qui le garnissaient, s'ornait d'un beau piano à queue dont mes soeurs, Andrée et Simone, jouaient parfois. Ma mère, très mélomane, avait une grande amie, professeur de piano, Mme Marise Lallement. Son ménage avait été brisé, moins d'un mois après les noces et ma mère aimait beaucoup cette jeune veuve, douce et charmante, qui venait chez nous fréquemment et qui m'a donné, dès l'enfance, l'amour de Chopin. J'entendais ma mère lui dire: « Marise, encore, encore ! » Et Marise Lallement, avec une gentillesse extrême, s'exécutait. Sans arrêt, défilaient les préludes, les nocturnes, les valses...

Durant la guerre, alors que mes trois cousins aînés étaient sur le front, que ma soeur Andrée et ma cousine Alice habitaient chez ma tante Jeanne à Alger, […], mes parents, à Orléansville, avaient l'habitude de prendre leurs repas avec les plus jeunes enfants, ma soeur Simone et moi, dans l'une ou l'autre des deux pièces qui flanquaient le hall de l'escalier mais, le plus souvent, dans celle qui donnait à la fois sur la cour et sur la rue Cavaignac. Par les froides soirées de l'hiver on allumait un bon feu de bois dans la cheminée et il m'est arrivé, plus tard, à l'école des Roches, de décrire en composition française l'*âtre* auprès duquel nous dînions. Le professeur nota en marge de ma copie : « *Âtre*, cela ne se dit plus. Où donc avez-vous vu un âtre? » Je persiste dans mon erreur : l'âtre de mon enfance n'était pas n'importe quelle cheminée. Symbole du foyer familial, il nous unissait tous les quatre autour de lui

[…] Il y avait aussi les réceptions auxquelles mon père était tenu par ses fonctions de maire, de délégué financier et d'industriel. Outre les notables locaux, sous-préfet en tête, mes parents accueillaient à leur table des personnalités de France ou d'Algérie: gouverneurs généraux, préfets, parlementaires, collègues des assemblées algériennes, fabricants de machines de meunerie, filateurs de coton du Havre et des Vosges [...]. Ma mère était une remarquable maîtresse de maison, avec son sourire gracieux et la douceur de ses manières. Excellente cuisinière, par surcroît, fort bien secondée par Fatma et ses filles, elle laissait toujours à ses invités un souvenir ravi.

Au fil des ans et des mots, 1.Les semailles, , Paris, Editions Robert Laffont, 1979, p. 55-58

Support : *«Orléansville et ma maison natale »*. Paul Robert.
0bjectifs : - Identifier les caractéristiques du texte autobiographique.
- maîtriser les techniques de la description.

- <u>Exploitation des éléments para textuels</u>

- Qui est l'auteur de ce texte ? Que savez-vous de lui ?
- A qui renvoie le *"ma"* contenu dans le titre ?
- Quelles informations nous donne-t-on dans le chapeau ?

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- D'emblée, le narrateur situe son récit dans un contexte socio-historique : lequel ?
- Relevez les substituts lexicaux renvoyant à la ville. Que remarquez-vous ?
- A quelle autre ville est comparée *Orléansville ?*
- Dans le deuxième paragraphe, on passe à la description d'un détail : quel est donc la progression thématique adoptée par l'auteur ?
- Relevez les expressions témoignant de la chaleur familiale qui régnait dans la maison du narrateur.
- Quelle charge sémantique avait le prénom Fatma à l'époque ?
- Quelle place aurait Fatma dans la hiérarchie des personnages ?

- <u>Extension</u>

- Appliquez la grille de Philippe Hamon au texte en mettant l'accent sur le type de description ainsi que sur sa qualité.

Isabelle EBERHARDT

Ain Djaboub

Un saint, une source, et une belle Ténésienne. Le souvenir de Lalia coule dans les veines de Si Abderrahmane aussi doux que l'eau de cette source dont le pouvoir envoûtant oblige ceux qui y boivent à revenir dans cette ville pleine de charme, à l'image de Lalia qui vit et meurt pour son amour.

Les concitoyens de Si Abderrahmane ben Bourenane, de Tlemcen, le vénéraient, malgré son jeune âge, pour sa science et sa vie austère et pure. Cependant, il voyageait modestement, monté sur sa mule blanche et accompagné d'un seul serviteur. Le savant allait ainsi de ville en ville, pour s'instruire.

Un jour, à l'aube il parvint dans les gorges sauvages *de l'oued* Allala près de Ténès. A un brusque tournant de la route, Si Abderrahmane arrêta sa mule et loua Dieu, tout haut, tant le spectacle qui s'offrait à ses regards était beau.

Les montagnes s'écartaient, s'ouvrant en une vallée de contours harmonieux. Au fond, *l'oued* Allala coulait, sinueux, vers la mer, qui fermait l'horizon.

Vers la droite, le mont de Sidi Merouane s'avançait, en pleine mer, en un promontoire élevé et hardi.

Au pied de la montagne, dans une boucle de *l'oued*, la Ténès des musulmans apparaissait en amphithéâtre, toute blanche dans le brun chaud des terres et le vert puissant des figuiers.

Une légère brume violette enveloppait la montagne et la vallée, tandis que des lueurs orangées et rouges embrasaient lentement l'horizon oriental, derrière le *djebel* Sidi Merouane.

Bientôt, les premiers rayons du soleil glissèrent sur les tuiles fauves des toits, sur le minaret et les murs blancs de la ville.

Et tout fut rose, dans la vallée et sur la montagne. Ténès apparut à Si Abderrahmane, à la plus gracieuse des heures, sous des couleurs virginales.

Près des vieux remparts noircis et minés par le temps, entre les maisons caduques, délabrées sous leur suaire de chaux immaculée, s'ouvre une petite place qu'anime seul un café maure fruste et enfumé, précédé d'un berceau fait de perches brutes où s'enroulent les pampres d'une vigne centenaire. Un large divan en plâtre, recouvert de nattes usées, sert de siège.

De là, on voit l'entrée des gorges, les forêts de pins, le djebel Sidi Abd el kader et sa *koubba* blanche, les ruines de la vieille citadelle qu'on appelle smala. Tout en bas, parmi les roches éboulées et les lauriers-roses, *l'oued* Allala roule ses eaux claires.

Dans le jour, Si Abderrahmane professait le coran et la loi à la mosquée. On avait deviné en lui un grand savant et on l'importunait par des marques de respect qu'il fuyait.

Aussi, venait-il tous les soirs, avant l'heure rouge du soleil couchant, s'étendre à demi sous le berceau de pampres.

Là, seul, dans un décor simple et tranquille, il goûtait des instants délicieux.

Loin de la demeure conjugale, il évitait soigneusement toutes les pensées et surtout tous les spectacles qui parlent aux sens et les réveillent.

Cependant, un soir, il se laissa aller à regarder un groupe de jeunes filles puisant de l'eau à la fontaine. Leurs attitudes et leurs gestes étaient gracieux. Comme elles étaient presque enfants encore, elles jouaient à se jeter de l'eau en poussant de grands éclats de rire. L'une d'elle pourtant semblait grave.

Plus grande que ses compagnes, elle voilait à demi la beauté de son visage et la splendeur de ses yeux, sous un vieux *haik* de laine blanche qu'elle retenait de la main. Sa grande amphore de terre cuite à la main, elle était montée sur un tas de décombres et elle semblait regarder, songeuse, l'incendie crépusculaire qui l'empourprait toute et qui mettait comme un nimbe léger autour de sa silhouette svelte.

Depuis cet instant, Si Abderrahmane connut les joies et les affres de l'amour.
Tout son empire sur lui-même, toute sa ferme raison l'abandonnèrent. Il se sentit plus faible qu'un enfant.

Désormais, il attendit fébrilement le soir pour revoir Lalia: il avait surpris son nom.

Enfin, un jour, il ne put résister au désir de lui parler, et il lui demanda à boire, presque humblement.

Gravement, détournant la tête, Lalia tendit sa cruche au *taleb*.

Puis, comme Si Abderrahmane était beau, tous les soirs, il adressait la parole à la jeune fille, celle-ci s'enhardit, lui souriant dès qu'elle l'apercevait.

Il sut qu'elle était la fille de pauvre *khammes*, qu'elle était promise à un cordonnier de la ville et qu'elle ne viendrait bientôt plus à l'aiguade, parce que sa plus jeune sœur, Aicha, serait guérie d'une plaie qui la retenait au lit et que ce serait à elle, non encore nubile, de sortir.

Un soir, comme les regards et les rires de ses compagnes faisaient rougir Lalia, elle dit tout bas à Si Abderrahmane:

-Viens quand la nuit sera tombée, dans le sahel, sur la route de Sidi-Merouane.

Malgré tous les efforts de sa volonté et les reproches de sa conscience, Si Abderrahmane descendit dans la vallée, dès que la nuit fut.

Et Lalia, tremblante, vint, pour se réfugier dans les bras du *taleb.*

Toutes les nuits, comme sa mère dormait profondément, Lalia pouvait s'échapper. Enveloppée du burnous de son frère absent, elle venait furtivement rejoindre Si Abderrahmane au sahel, parmi les touffes épaisses des lauriers-roses et les tamaris légers.

D'autres fois, les nuits de lune surtout, ils s'en allaient sur les coteaux de Châtir, dormir dans les *liazir* et le *klyl* parfumés, les grandes lavandes grises et les romarins sauvages…

Ils éprouvaient à se serrer l'un contre l'autre, dans l'insécurité et la fragilité de leur union, une joie mélancolique, une volupté presque amère qui leur arrachait parfois des larmes.

Pendant quelque temps, les deux amants jouirent de ce bonheur caché.

Puis, brutalement, la destinée y mit fin; le père de Si Abderrahmane étant à l'agonie, le taleb dut rentrer en toute hâte à Tlemcen.

Le soir des adieux, Lalia eut d'abord une crise de désespoir et de sanglots. Puis, résignée, elle se calma. Mais elle mena son amant à une vieille petite fontaine tapissée de mousse, sous le rempart.

-Bois, dit-elle, et sa voix de gorge prit un accent solennel. Bois, car c'est l'eau miraculeuse d'Ain Djaboub, qui a pour vertu d'obliger au retour celui qui en a goûté. Maintenant, va, ô chéri, va, en paix. Mais celui qui a bu à l'Ain Djaboub reviendra, et les larmes de ta Lalia sécheront ce jour-là.

-S'il plaît à Dieu je reviendrai. N'est-il pas dit: c'est le cœur qui guide nos pas?

Et le *taleb* partit.

Lui que les voyages passionnaient jadis, que la variété des sites charmait, Si Abderrahmane sentit que, depuis qu'il avait quitté Ténès, tout lui semblait morne et décoloré. Le voyage l'ennuyait et les lieux qui lui plaisaient auparavant lui parurent laids et sans grâce.

«Hélas, pensa-t-il, ce ne sont pas les choses qui sont changées, mais bien mon âme en deuil.»

Le père de Si Abderrahmane mourut et les gens de Tlemcen obligèrent en quelque sorte Si Abderrahmane à occuper le poste du défunt, grand *mouderrès.*

Il fut entouré des honneurs dus à sa science et à sa vie dont la pureté approchait de la sainteté. Il avait pour épouse une femme jeune et charmante, il jouissait de l'opulence la plus large.

Et cependant, Si Abderrahmane demeurait sombre et soucieux. Sa pensée nostalgique habitait Ténès, auprès de Lalia.

Il eut le courage de demeurer cinq ans dans ses fonctions de *mouderrès.* Quand son jeune frère Si Ali l'eut égalé en sciences et en mérites de toutes sortes, Si Abderrahmane se désista de sa charge en sa faveur. Il répudia sa femme et partit.

Il retrouverait Lalia et l'épouserait…

Ainsi, Si Abderrahmane raisonnait comme un petit enfant, oubliant que l'homme ne jouit jamais deux fois du même bonheur.

Et à Ténès, où il était arrivé comme en une patrie, le cœur bondissant de joie, Si Abderrahmane ne trouva de Lalia qu'une petite tombe grise, sous l'ombre grêle d'un eucalyptus, dans la vallée.

Lalia était morte, après avoir attendu le *taleb* dans les larmes plus de deux années.

Alors, Si Abderrahmane se vit sur le bord de l'abîme sans bornes, qui est le néant de toutes choses.

Il comprit l'inanité de notre vouloir et la folie funeste de notre cœur avide qui nous fait chercher la plus impossible des choses : le recommencement des heures mortes.

Si Abderrahmane quitta ses vêtements de soie de citadin et s'enveloppa de laine grossière. Il laissa pousser ses cheveux et s'en alla nu-pieds dans la montagne, où, de ses mains inhabiles, il bâtit un *gourbi.* Il s'y retira, vivant désormais de la charité des croyants qui vénèrent les solitaires et les pauvres. Sa gloire maraboutique se répandit au loin. Il vivait dans la prière et la contemplation, si doux et si pacifique que les bêtes des bois se couchaient à ses pieds, confiantes.

Et cependant, l'anachorète revoyait, des yeux de la mémoire, Ténès baignée d'or pourpre et la silhouette de Lalia l'inoubliée, et l'ombre complice de figuiers du Sahel, et les nuits de lune sur les coteaux de Châtir, sur les lavandes d'argent et sur la mer, tout en bas, assoupie en son murmure éternel.

Amours nomades, Paris, Ed. Joelle Losfeld, 2003, p. 81-87.

Support : *«Aïn Djaboub ».* Isabelle EBERHARDT
0bjectifs : - Identifier les caractéristiques et la structure de la nouvelle.
- Etudier l'insertion de la description et son rôle dans le récit.

- <u>Exploitation des éléments para textuels</u>

- Que signifie *"aïn"* en arabe? À quoi renvoie le titre ?
- Quelle remarque vous suggère la longueur du texte ?
- Le texte reproduit-il un récit entier, ou constitue-t-il un extrait d'un autre texte plus long encore ? Justifiez votre réponse.

- <u>La situation d'énonciation</u>

- Remplir la grille suivante :

Qui parle ?	A qui ?	De quoi ?	Quand ?	Où ?	Comment ?

- <u>Exploitation globale</u>

- La ville de Ténès nous est présentée dans ce récit. A partir de quel point de vue ? Quels autres lieux sont cités en texte ?
- Relisez attentivement le passage descriptif des lieux. Comment est organisée la description ?
- Relevez les qualifiants. Que remarquez-vous ?
- Dans le premier paragraphe, on commence par énumérer les mérites du saint: En quoi se résument ces derniers ?
- Quel rôle joue le syntagme "un jour" dans la grammaire du récit ?
- Quels sont les deux temps dominants dans ce texte? Justifiez leur emploi.
- Quel est le point de vue narratif de ce récit ? Justifiez ce choix.
- Relevez des mots ou expressions appartenant au champ lexical de la mythologie.
- En vous appuyant sur le schéma narratif, retrouvez la structure de ce récit.
- Quelle impression vous laisse la lecture de cette nouvelle ?

- <u>Extension</u>

- Résumez cette nouvelle au quart de sa longueur.

Filiation et continuation

Nous proposons en annexe cette communication présentée aux journées d'étude du 7 et 8 juin 2007 à Angers sur le thème : « L'enseignement du français en colonie. L'enseignement primaire : expériences inaugurales » et organisées par le laboratoire Kachina de l'université d'Angers sous la direction de Madame Dalila Morsly, car elle nous semble éclairer les motivations profondes qui ont guidé le choix de notre sujet et le désir de poursuivre sur le double volet de la mise en valeur de l'histoire d'une région et de celle de la réflexion sur l'enseignement du français.

L'enseignement du français en colonie : journées d'étude 7 et 8 Juin 2007
Kachina, Université d'Angers
Institution du français : aspects historiques et didactiques.

Histoire de l'enseignement du français dans la plaine du Chélif

Parler de l'histoire de l'enseignement du français dans la plaine du Chélif, c'est d'abord faire référence à l'histoire de la colonisation dans cette région centrale d'Algérie. Située à mi-chemin d'Alger et d'Oran, elle fut le théâtre de batailles sanglantes, l'objectif de la conquête étant d'assurer la pacification de la région et la communication entre l'est et l'ouest. Au cœur de la plaine et sur la rive droite du Chélif, El-Asnam (aujourd'hui Chlef) est depuis avril 1843, le siège d'une garnison puissante. Le général Bugeaud l'a baptisée Orléansville[525] en hommage à son protecteur politique, le duc d'Orléans, mort l'année précédente. Pouvant être ravitaillée par le Nord-Est à partir de Miliana où l'armée coloniale a pris pied définitif en 1842, et par le port de Ténès, distant de 50 km, Orléansville devient le centre du dispositif militaire permettant à la colonisation de contrôler la plaine du Chélif et les deux chaînes montagneuses qui l'encadrent longitudinalement : l'Ouarsenis et le Dahra.

[525] El-Asnam deviendra Orléansville le 16 mai 1843 par l'ordonnance du 14 août 1845. Louis- Philippe décide d'y créer une ville européenne de 2000 âmes avec un territoire de 2000 hectares et ce pour attirer les laboureurs.

L'enseignement du français dans la plaine du Chélif est introduit avec l'arrivée des premiers colons, cela semble une évidence, mais il n'a concerné qu'une frange minime de la population.

L'histoire de l'enseignement du français dans la plaine du Chélif pendant la colonisation se heurte, au plan méthodologique, à un écueil important : l'absence d'archives au niveau du département. Elles ont disparu lors du dernier tremblement de terre et d'autres ont été carrément brûlées lors de la décennie noire. Nous avons eu cependant la chance d'avoir entre les mains deux copies des archives des premiers procès verbaux du conseil municipal de 1858 à 1930[526]. D'autres sources documentaires, fournies notamment par Xavier Yacono, qui a abordé cette question dans sa thèse consacrée à la colonisation des plaines du Chélif, et par des informations glanées au fil des lectures, nous ont semblé toutefois insuffisantes pour brosser l'histoire de l'enseignement du français dans cette région. Aussi la décision d'inclure des récits de vie dans notre corpus documentaire de recherche en histoire de l'éducation s'est-elle imposée.

Petite-fille d'enseignant, le récit de vie de mon grand-père maternel constituait déjà une source documentaire non négligeable d'une part ; d'autre part, au sein de la famille élargie, l'histoire du parcours scolaire de nombreux oncles enseignants, d'une tante normalienne, m'a incitée à solliciter le concours d'anciens instituteurs français d'Algérie et autochtones pour confronter, mettre en parallèle ou en croisement, ces écrits de femmes et d'hommes ayant effectué un parcours professionnel dans le même secteur. L'objectif étant de comparer les différents parcours et les différentes méthodes d'enseignement quand cela était évoqué dans les témoignages. Cela permettait d'expliquer en partie pourquoi dans ces plaines du Chélif, notamment à Orléansville, Miliana, Ténès, Cherchell et dans les nombreux villages coloniaux (29 dans la plaine, 27 dans les zones montagneuses, au total 56[527] où de nombreuses écoles furent ouvertes, le taux d'enfants indigènes scolarisés est très faible et où comme le note Yacono en 1953 « l'analphabétisme est, en effet, une

[526] Ces archives avaient été recopiées par un employé de la mairie féru d'histoire.

[527] « 29 villages coloniaux répartis dans ces plaines totalisant 22.200 kilomètres carrés contre 10 ou 12 dans la zone montagneuse septentrionale (à l'ouest de Miliana et jusqu'à hauteur de la Mina) pour une superficie au moins double, et une quinzaine dans l'Ouarsenis pour une étendue cinq fois plus considérable. Il faut aller jusqu'à la côte d'une part, jusqu'au Sersou de l'autre, pour retrouver un chapelet de villages de colonisation rappelant, et à une échelle moindre, celui qui s'égrène le long de la vallée du Chélif » in X. Yacono, *La Colonisation des plaines du Chélif, op.cit*, p. 62.

véritable plaie sociale ». Notre communication sera axée donc sur l'histoire de l'institution scolaire de 1848 à 1948 en Algérie et ses répercussions dans la région et le rôle des passeurs emblématiques dans la mise en place de l'enseignement du français de 1920 à 1962.

I. L'histoire de l'institution scolaire de 1848 à 1948.

1. L'enseignement traditionnel

Avant d'aborder l'histoire de l'enseignement du français dans les plaines du Chélif, il faut souligner que l'instruction élémentaire et secondaire y était largement répandue avant la colonisation. L'instruction était une affaire privée intimement liée à l'activité religieuse. Elle était assurée par de nombreuses écoles coraniques et par des médersas. Dans les campagnes, l'enseignement est le fait des confréries religieuses ou *zaouias*[528]. Le rôle de ces écoles était d'assurer une bonne connaissance du Coran mais aussi une instruction plus large dans le domaine de la littérature, du droit, de la théologie et de l'organisation de la cité pour les élèves qui se destinaient à occuper des emplois officiels. Les revenus des biens de main–morte, les *habous*, permettaient d'entretenir les écoles et de rétribuer les maîtres ou *tolbas.* Le nombre exact de *zaouias* n'est pas connu mais ce qui est certain c'est qu'on en comptait : une à Medjadja, une à Béni-Rached, une à Bourached, plusieurs à Mazouna, une près de Cherchell, une médersa à Miliana. Suite à la guerre de la conquête qui entraîna les destructions des écoles, les pillages et les confiscations des biens *habous*, la fuite des lettrés et la dispersion des populations, l'institution scolaire traditionnelle s'effondra. Comme l'explique Claude Collot :

> « Le coup de grâce est donné par l'arrêté du 30 octobre 1848 qui réunit au domaine de l'Etat les immeubles appartenant aux marabouts, zaouïas et à tous les établissements d'enseignement religieux. » [529]

Fanny Colonna précise :

> « Privées des biens *habous*, les *zaouiat* vivent essentiellement de quêtes et de dons, qui se font rares en période de crises. En somme, les causes économiques et politiques de la désagrégation sociale sont aussi causes de la ruine du système d'enseignement, celle-ci

[528] La zaouia est une annexe d'un sanctuaire religieux où l'on vénérait un marabout local.
[529] Claude Collot, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris/Alger, CNRS et OPU, 1987, p. 315.

n'étant qu'une partie de celle-là. »[530]

Les écoles coraniques, autorisées ou non, ont cependant subsisté et sont assez nombreuses dans certaines régions du Chélif, dans les années 1940. Yacono précise qu'on en comptait environ une centaine, et une dizaine de *zaouias* et médersas mais le nombre total d'enfants scolarisés n'atteint pas 3000 :

> « Au total on peut estimer à près d'une centaine le nombre d'écoles coraniques dans le Chélif, mais il s'agit d'établissements très peu importants se réduisant à une seule classe groupant en moyenne une vingtaine d'élèves à peu près exclusivement des garçons. En y ajoutant les effectifs de la zaouia des Attafs et une autre à Relizane et des quelques médersas libres (deux à Orléansville, une aux Attafs et une autre à Relizane) on ne totalise pas 3000 enfants scolarisés.»[531]

C'est dans le passé qu'il faut rechercher l'origine de cette situation. Après la reddition de l'émir Abd El Kader et la pacification des plaines du Chélif, deux décrets successifs sont promulgués par la seconde République. Le premier du 14 juillet 1850 est relatif aux écoles arabes-francaises[532] créées pour quelques grandes villes seulement du territoire civil, c'est à dire des régions complètement pacifiées. Le second décret, du 30 septembre 1850, intéresse les écoles traditionnelles d'enseignement arabe, de beaucoup les plus nombreuses.

2. Les écoles arabes-françaises de 1850 à 1870.

Le décret du 30 septembre 1850 se propose *la rénovation* de l'enseignement arabo-coranique, dans tout l'intérieur du pays où seules existent des *zaouias* dont on ne saurait se désintéresser sans compromettre l'objectif capital défini par le duc d'Aumale, le

---

[530] Fanny Colonna, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Alger, OPU, 1975, p. 31.

[531] X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina*, Tome 2, Alger, Imp. Imbert, 1955, p. 347.

[532] Le décret du 14 juillet 1850 prévoit la gratuité de l'école arabe-française. Ses programmes s'inspirent de ceux de l'école maure-française : lecture, écriture, calcul, en français et en arabe, avec quelques notions de géographie et de sciences naturelles pour rehausser et moderniser le niveau des études. Pour les filles, des travaux d'aiguille viennent en supplément. Deux maîtres se partagent les élèves. La classe du matin, assurée par le maître-adjoint musulman, consiste essentiellement en une étude du coran mais limitée à l'aspect linguistique. Celle du soir, confiée au maître français, est réservée aux autres disciplines. La tâche de ce dernier n'est pas commode, car les textes réglementaires l'invitent, pour se faire comprendre de son jeune auditoire, à traduire ses explications en arabe, ce qui nécessite le plus souvent le recours au maître adjoint en qualité d'interprète. Ses programmes restaient rudimentaires. Il s'agit donc d'une réforme de faible envergure. Deux mesures sont à souligner : l'affirmation de la gratuité et la suppression de l'instruction religieuse proprement dite, sans compter la création officielle, sinon effective, d'un enseignement pour les filles musulmanes.

rapprochement entre les deux ethnies. Ce projet préconisé par plusieurs officiers des « Bureaux arabes » consistait à maintenir l'enseignement traditionnel donné par des tolbas tout en soumettant son fonctionnement au contrôle de l'autorité française, ce que l'Algérie turque n'avait jamais fait. Le but que se fixe le décret du 30 septembre, en plaçant l'école coranique sous tutelle du gouverneur général est de limiter l'enseignement du Coran à son aspect linguistique et le décret du 6 octobre 1852 le complète en règlementant la profession d'enseignant :

> « Le décret du 6 octobre 1852 réglemente la profession d'instituteur coranique. Pour exercer, le maître doit obtenir une autorisation administrative délivrée par le préfet sur avis motivé d'une hiérarchie de fonctionnaires français […]. L'autorisation préalable permet de contrôler le personnel enseignant et par là même les écoles coraniques que l'administration laisse subsister ou tolère. »[533]

Xavier Yacono note que dans le Chélif, les bureaux arabes firent un effort notable en faveur de la scolarisation des indigènes et ce malgré leurs préventions contre l'enseignement coranique :

> « Dès 1852, les 23 tribus du cercle d'Orléansville disposaient de 81 écoles du premier degré (avec 708 élèves), de 18 écoles du second degré (avec 187 élèves) auxquelles s'ajoutait l'école d'Orléansville (16 élèves) où l'on enseignait le français. »[534]

Selon cet auteur, le but était moins d'instruire que de faciliter le rapprochement entre indigènes et européens. « Certaines tribus répondirent favorablement à l'action administrative et celle de Medjadja en particulier put faire construire une belle école grâce à des cotisations volontaires s'élevant à 6000 francs. »[535]

Quelques dates s'avèrent utiles pour comprendre la politique scolaire dans la région :

13 juillet 1860. Arrêté du gouverneur général de l'Algérie, le maréchal Pelissier, portant création d'une école arabe-française au village des Heumis (subdivision d'Orléansville).

20 février 1865. Création de deux écoles arabe-françaises, l'une aux Medjadjas l'autre à

---

[533] Jacques Simon, « L'école en Algérie (1830- 1880) », in Les amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons, *L'école en Algérie : 1830-1962 : de la régence aux Centres sociaux éducatifs.* Préface de Nourredine Saadi. Paris, Publisud, 2001, p. 20.

[534] X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina,* Tome 2, Alger, Imp. Imbert, 1955, p. 347, cf. note (5) Rapport de septembre 1852.

[535] X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina,* Tome 2, *op. cit.*, p. 348.

Ouled-Farès (subdivision d'Orléansville).

31 octobre 1865. Arrêté du gouverneur général portant création d'une école arabe-française dans la tribu de Mtalasa ([auj. Talassa] cercle de Ténès).

Le 02 février 1867. Une école arabe-française est créée dans la tribu de Bourached (aujourd'hui chef-lieu de commune dans la wilaya de Aïn-Defla). En tout cinq écoles dans ce qui va constituer le département d'Orléansville. Xavier Yacono précise par ailleurs que :

> « Faute de moyens, les écoles arabes-françaises restèrent cependant peu nombreuses : six ou sept pour tout l'ouest du tell algérois et il semble que seule la contrainte assurait leur fréquentation : dans le cercle d'Orléansville, les trois écoles, établies par le bureau arabe et qui totalisaient 110 élèves en 1869, virent leur nombre tomber à zéro lorsque les tribus furent placées sous la juridiction civile ; il fallut alors les supprimer alors que les 63 écoles musulmanes, bien que ne disposant pas de véritables bâtiments scolaires, comptaient 653 élèves (1). Echec symptomatique qui montre que les bureaux arabes ne réussirent pas leur politique de rapprochement. » [536]

Ainsi après la disparition de l'autorité militaire, les quelques rares écoles arabes–françaises qui existaient cessèrent d'être fréquentées et l'enseignement coranique même enregistra un recul. Le déclin de l'enseignement des indigènes est alors consommé.

On peut lui attribuer des causes pédagogiques. Le manque de maîtres qui est dû en grande partie à la destruction de nombreuses *zaouiat*. Mais les causes administratives sont tout aussi importantes. L'entretien des bâtiments scolaires des écoles arabes-françaises ainsi que la rétribution de leurs maîtres-adjoints musulmans étaient imputés au budget des communes. Comme l'explique Fanny Colonna :

> « La charge des écoles est remise, ainsi que cela se pratique en France, aux communes. Dès lors, les municipalités, peu soucieuses de voir progresser l'enseignement « indigène », cessèrent de pourvoir aux frais d'entretien des écoles et aux salaires des maîtres, ceux d'arabe en particulier. »[537]

De 1867-1868 s'y ajoutent les charges des écoles communales mixtes[538]. Nombreuses sont alors les municipalités qui refusent leur assistance financière aux écoles arabes-françaises, arguant que les enfants musulmans n'ont qu'à suivre l'enseignement de

---

[536] X. Yacono, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'Ouest du Tell algérois (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou)*, Paris, Larose, 1953, p. 220- 221.

[537] F. Colonna, *Instituteurs Algériens : 1883-1939*, Alger, OPU, p. 17.

[538] Une circulaire de 1867 privilégie le développement des écoles communales françaises en les déclarant librement ouvertes aux enfants musulmans. En fait, l'école communale devenait mixte et faisait figure d'école concurrentielle de l'école arabe-française.

l'école communale mixte. Il est cependant utile de préciser que très peu d'enfants musulmans y étaient acceptés. Il faut rappeler que la fondation de villes et villages a modifié l'espace fraîchement investi par l'armée coloniale et a généré le clivage entre espace colonial et espace indigène. La ville d'Orléansville est par excellence l'exemple de ville coloniale où l'Autre est absent, relégué hors des murs de l'enceinte fortifiée que s'empressent de construire les militaires. Ainsi délaissées par l'autorité locale, les écoles arabes françaises disparaissent. Surtout, le climat politique s'est aggravé, en raison de la grande famine de 1867-1868.

Malgré le développement des infrastructures et l'essor économique de l'Algérie, la politique scolaire à l'égard des Musulmans fut un échec, du fait de la politique menée par les autorités mais aussi par le fait des Musulmans qui s'opposeront à ce qu'ils comprennent comme une entreprise de déculturation. Cette opinion sera renforcée quand le code de l'indigénat aboutira à un renforcement du contrôle de l'administration sur les écoles privées musulmanes. Dans la liste des 21 infractions du « code de l'indigénat » en 1890[539] figurent ces deux articles : « article 19 - ouverture sans autorisation de tout établissement religieux ou d'enseignement. » « Article 20 - exercice non autorisé de *derrer* (ou instruction primaire) ».

3. L'enseignement primaire européen

Il était calqué sur celui de la France. Sous la seconde république l'instruction fut envisagée dans une perspective d'assimilation. L'enseignement est largement assuré par les religieux. La congrégation Saint Vincent de Paul est établie à Orléansville dès 1852.

En 1848 deux colonies sont déjà créées : Pontéba et la Ferme. Des colons parisiens viennent s'installer à Pontéba en octobre 1848. En 1849 leurs enfants vont déjà à l'école où un vieil instituteur leur fait la classe[540]. On peut relever dès 1857 dans les archives municipales le nombre d'écoles ouvertes à Orléansville ainsi que le nombre d'élèves qui les fréquentent :

[539] André Nouschi, *L'Algérie, passé et présent,* Paris, éd. sociales, 1960, p. 397-398.

[540] « Il semble cependant que les gamins soient plus doués pour l'école buissonnière, ce qui rend furieux l'officier-directeur. A ses yeux, un seul moyen pour les forcer à suivre les cours, la privation de nourriture ! » source <www.chelif.org » consulté le 26 mars 2007.

> « Le 13 août 1857 la municipalité d'Orléansville comptait une école à Pontéba et deux écoles à Orléansville.
> Le 6 février 1860. Dans la séance de délibération de l'assemblée municipale, le commissaire civil, maire d'Orléansville M. Poulhariès fait remarquer l'inexistence d'une école primaire à la Ferme, dont la population est estimée à 320 habitants. Alors que Pontéba, dispose de deux établissements scolaires pour une population totale de 169 habitants (école des filles 06 élèves, école des garçons 09 élèves). Le 9 février 1862. Vu le nombre réduit d'élèves qui fréquentent l'école de la ferme (04 garçons et 03 filles), le conseil décide la suppression de cet établissement scolaire. » [541]

On peut affirmer que le nombre d'écoles primaires était important dans la région du Chélif au vu du nombre de villages coloniaux qui s'échelonnent dans ces plaines. Cependant la scolarisation n'étant pas obligatoire et les indigènes étant cantonnés hors des villes, le nombre d'enfants scolarisés est très bas. « Le 14 septembre 1875 l'école mixte d'Orléansville compte dans ses effectifs 12 indigènes, 34 israélites et 40 étrangers de toutes nationalités »[542]. Le 1er octobre 1876 la municipalité propose deux boursiers indigènes dans les lycées d'Alger (l'un d'eux est fils d'un conseiller municipal). Il est aussi à signaler que la première école normale d'institutrices fut créée en 1874 à Miliana.

4. L'enseignement indigène

Cet enseignement prit son essor après la parution du décret de 1883 établissant l'école française destinée à assimiler les jeunes Algériens. Le décret promulgué (1883-1892), créait des écoles indigènes, les organisait, et leur donnait leur forme définitive grâce au recteur M. Jeanmaire installé en 1884.

> « C'est ce nouveau Recteur qui avec foi, intelligence et détermination réalisa une véritable organisation de l'enseignement indigène par les « *plans d'études* », auxquels il attacha son nom. Ces « *Plans d'études* », tout en se basant pour l'essentiel sur les programmes métropolitains, faisaient aux travaux agricoles et aux travaux manuels la place qu'ils méritaient. » [543]

Mais cette mise en place ne fut pas facile en raison de l'opposition déterminée de la

[541] Archives d'Orléansville.
[542] Archives d'Orléansville, P.V du 14 septembre 1875.
[543] Louis Rigaud, « L'école en Algérie (1880-1962) in « Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et leurs compagnons », *L'école en Algérie : 1830-1962 : de la Régence aux Centres sociaux éducatifs*, préface de Nourredine Saadi. *op. cit.*, p. 28.

population européenne et de ses élus. Certains s'efforcèrent de décourager ou d'effrayer les parents musulmans en annonçant que l'obligation s'étendait aux filles ce qui justifiera la résistance massive des familles algériennes à faire scolariser leurs enfants, particulièrement les filles considérées comme gardiennes et transmettrices de la culture ancestrale.

Le véritable enjeu était financier et idéologique car l'application de cette loi-cadre faisait obligation à toutes les communes d'Algérie d'ouvrir une école. Elle imposait comme dépense obligatoire l'entretien de ces écoles communales, et prévoyait un enseignement de l'arabe contrôlé par une épreuve au certificat d'études primaires. C'est la levée de boucliers et l'obligation scolaire n'était plus applicable que dans les communes désignées par un arrêté du gouvernement général. Louis Rigaud écrit :

> « On se doute que dans cet état de fait, ni les communes, ni les Conseils généraux ne firent un gros effort pour la scolarisation indigène : " *stupéfaites de se voir imposer des constructions scolaire pour cette foule de gueux, alors qu'elles manquaient de routes pour desservir la colonisation"*. Les communes de plein exercice se refusèrent à étendre le nombre des écoles indigènes dont elles avaient hérité. »[544]

Nous relevons à ce propos dans les archives d'Orléansville en date du 11 décembre 1891 le « refus de voter un crédit pour la création d'un cours d'arabe dans l'école française fréquentée par les indigènes » par contre dans le procès verbal de réunion du 21 août 1892 il est noté que des cours d'été pour indigènes sont institués « pour les empêcher de vagabonder et de perdre ce qu'ils ont appris dans l'année ».

6 novembre 1892, des cours du soir pour adultes indigènes sont également organisés à partir de cette date et reconduits jusqu'en 1896.

Le 20 mai 1894, le conseil émet le « vœu pour la création d'une seconde classe d'indigènes. 49 indigènes constituent une classe et 21 autres sont disséminés dans les classes d'Européens. Le nombre de petits indigènes est en constante augmentation »[545].

Cette peur constante, tout au long de la colonisation, de l'émancipation du colonisé par l'instruction, explique la réticence à la lui octroyer même parcimonieusement. Les revendications unanimes des colons quant à l'instruction à donner aux indigènes se résumaient à cela : la réduire dans sa partie théorique, s'attacher à un enseignement surtout professionnel, et plus spécialement agricole. Seules quelques élites au service du pouvoir

[544] *Ibid.*, p.29.
[545] Souligné dans le P.V. de réunion du 20 mai 1894.

français bénéficiaient de l'enseignement général, (appelé à relever le niveau culturel d'un pays). Quelques autres recevaient un enseignement technique destiné à servir les besoins des colons. Pour les filles, il convenait de leur donner juste assez d'instruction pour qu'elles comprennent les ordres et tiennent la maison du maître. C'est le même recteur « libéral » Jeanmaire qui précise ses intentions en expliquant :

> « Qu'il ne s'agissait pas de forger(…) des pseudo-françaises portant jupons et chapeaux, mais seulement(…) des femmes de ménage sachant à peu près lire et parler français, ayant quelques notions de morale et d'hygiène, sachant manier l'aiguille et le savon. »[546]

De nombreuses écoles furent créées malgré tout mais elles sont loin de pallier une insuffisance chronique dans l'alphabétisation des masses indigènes. Xavier Yacono estime qu'il serait injuste de minimiser l'‘effort accompli dans certains centres, surtout dans les plus grands, mais force est de constater une carence presque complète dans les douars. Cet auteur cite les chiffres suivants :

> « Alors qu'à Duperré (aujourd'hui Aïn Defla), d'après un document de 1946, 50% de la population indigène sait lire et écrire, à peu près tous les habitants du douar Bou Zehar sont des analphabètes. A côté du douar Medjadja où existe une école arabe-française depuis 1860 et où l'on comptait 150 lettrés en français en 1946, combien de douars vivent dans une ignorance presque totale de notre langue. Souvent même on estime que le nombre de lettrés en arabe, cependant bien faible, est supérieur à celui de lettrés en français : dans le douar Sidi El Aroussi une quinzaine de lettrés en français et une quarantaine en arabe (sur 2290 habitants) ; chez les Ouled Ziad, sur plus de 4000 individus, un seul lettré en français et 70 en arabe ; dans le douar Ouarizane on ne trouve qu'une dizaine de lettrés arabe et aucun en français ; au douar Djerara plusieurs dizaines en arabe et seulement 5 français. Dans l'ensemble il n'est sans doute pas exagéré d'évaluer à 95% le nombre d'analphabètes dans les campagnes. Les douars où l'on en rencontre le moins, sont parmi ceux où l'on dénombre un fort contingent d'anciens militaires retraités (150 à Sbaihia) »[547]

Le contexte historique, que nous avons brossé à grands traits, nous est apparu indispensable pour comprendre les évolutions ultérieures d'une politique scolaire qui ne connaîtra un essor véritable, mais très insuffisant au regard des besoins existants, qu'après la seconde guerre mondiale. C'est-à-dire après la loi d'intégration initiée par le général de Gaulle en 1946.

---

[546] Cité par Christiane Achour, *Abécédaires en devenir, idéologie coloniale et langue française en Algérie*, Alger, éd. ENAP, 1985, p. 175.
[547] *Ibid*.

II. Rôle des passeurs emblématiques dans la mise en place de l'enseignement du français dans la plaine du Chélif d'après des témoignages de 1920 à 1962.

1. Les enseignants de la première période ou enseignants de l'école indigène

Alphabétiser, instruire et éduquer une population paysanne dans une langue étrangère est, on le sait mieux aujourd'hui, une tâche difficile, déclarée impossible par certains spécialistes de l'éducation de base. Aussi ce modeste travail de recherche se veut un hommage à tous ces maîtres obscurs qui ont accompli leur mission d'enseignant et d'éducateur comme un apostolat. La plupart ont travaillé dans des conditions terribles. Affectés dans des postes perdus, ils se trouvaient, loin du médecin, loin du centre de colonisation, loin de la fontaine, sans moyen de locomotion pour se ravitailler. Ils ont su semer la graine du savoir et s'attirer la sympathie d'une population dont ils comprenaient les besoins et les aspirations. Cette population que l'on cantonnait hors des centres urbains coloniaux, qui souffrait du froid et de la faim ne demandait qu'à faire bénéficier ses enfants de l'instruction si ses besoins essentiels pour sa survie ne reléguaient au second plan l'instruction (considérée comme un luxe) et si les moyens nécessaires étaient mis en œuvre.

Je citerai quelques parcours qui me semblent exemplaires ainsi que quelques témoignages d'enseignants pour dégager la méthode adoptée dans l'enseignement du français dans le contexte colonial, en milieu urbain et en milieu rural. Je commencerai par le parcours de mon grand-père pour lui rendre hommage ainsi qu'à son instituteur, Mr. Maubourguet.

Parcours de mon grand-père maternel 1919-1962.

Il est né en 1901 à Miliana, dans une famille très modeste[548]. Son père n'était pas instruit. En revanche, sa mère, fille d'un maître d'école coranique de Aïn Defla, lisait couramment l'arabe. Elle a aidé et soutenu son fils au cours de sa scolarité. Elle l'a toujours encouragé malgré l'opposition du père qui aurait préféré que son fils le rejoigne dans

[548] Son père était jardinier. Il faisait vivre sa famille de la production des quelques ares qu'il possédait dans la zone des jardins de Zougala à proximité de Miliana.

l'exploitation du jardin. Mon grand-père a eu la chance, comme d'ailleurs de nombreux autres enfants de Miliana, d'avoir comme maître à l'école primaire de garçons indigènes un jeune instituteur dévoué, Mr Maubourguet.

Les qualités et les bons résultats du jeune Ahmed ont incité son maître à le préparer au concours d'entrée à l'Ecole Normale de Bouzaréa, où une section spéciale était ouverte aux élèves algériens. Admis en 1917, il rejoint l'Ecole Normale malgré la grande réticence de son père. Au cours de l'année, ce dernier vient le rechercher et le ramener à la maison. Mr Maubourguet l'ayant appris, intervient et obtient le retour de mon grand-père à Bouzaréa.

Jeune instituteur frais émoulu, Ahmed Benblidia est nommé en 1920 dans une école rurale, (appelée alors école de « douar ») à Cassaigne[549], prés de Mostaganem**.** Les rapports d'inspection élogieux lui facilitent sa mutation à Voltaire (Ain Lechiakh) pas loin de Miliana. Ce qui lui permet de réaliser en partie son rêve d'aider ses parents.

Au cours des années 1930, il décide de reprendre ses études de licence de français et de licence d'arabe. Pour se rapprocher de la faculté, il demande et obtient un poste d'instituteur à Alger à l'école du boulevard de Verdun fréquenté par des garçons indigènes de la Casbah toute proche. Avec ses nouveaux diplômes, il est nommé professeur au Collège de garçons de Médéa en 1939-40. Mais l'enseignement secondaire ne l'enchante sans doute pas puisqu'il demande à réintégrer l'enseignement primaire.Sa nomination en 1941 comme directeur adjoint à l'école de garçons indigènes d'Affreville (Khemis-Miliana) le rapproche de sa ville natale et de tous les siens.

Il y avait à Affreville alors, deux écoles de garçons, une indigène et l'autre française, une école de filles françaises. Les filles indigènes qui y avaient accès étaient en règle générale filles de fonctionnaires ou de notables. Elles étaient très peu nombreuses, 4 ou 5 par classe, ce qui faisait environ une vingtaine de filles pour toute l'école en 1940 d'après les témoignages de ma mère et de ma tante.

[549] Aujourd'hui Sidi-Ali.

L’année suivante, il est nommé directeur de cette école indigène qu’il va transformer et développer puisque de 6 classes à son arrivée, elle passe à 22 classes à son départ d’Affreville en 1949-50. Au cours des dix ans passés dans ce village dominé par les colons hostiles à l’instruction des jeunes algériens, il va former des milliers de jeunes enfants indigènes, en faire réussir chaque année une trentaine au certificat d’études et à partir de 1945 plusieurs dizaines à l’entrée dans l’enseignement secondaire. Ceci au grand dam de certains colons qui lui en veulent d’avoir appris à lire aux petits indigènes et qui, en 1954 après le déclenchement de la guerre de libération, l’inscrivent en tête des notables algériens de la ville à éliminer.

Son œuvre d’instruction et d’éducation ne se limite pas à l’école où il enseigne et qu’il dirige. Il crée des cours d’arabe pour adultes qu’il assure le soir après sept heures. Au-delà de l’apprentissage de la langue arabe, ces cours contribuent incontestablement à changer positivement les comportements des élèves européens (pour la plupart des notables du village) à l’égard des « indigènes » dont ils découvrent la langue et la culture. Une petite anecdote qui illustre l'influence bénéfique de ces cours d'arabe pour adultes mérite d’être citée. A la fin de l'année, les élèves ont organisé une petite réunion de remerciements à mon grand-père (qui donnait ces cours bénévolement). Le docteur Bugeaud (gendre de son ancien instituteur) qui s’exprimait au nom des élèves a dit ceci : « Je remercie personnellement Monsieur Benblidia pour m’avoir appris à ne plus penser ou dire des choses que je sais maintenant fausses ou indignes à l’égard des indigènes. »

Il se préoccupe de l’enseignement des filles algériennes dont à peine quelques unes étaient admises à l’école communale de filles. Il contribue alors activement à la création d’une école ouvroir pour jeunes filles où elles apprennent à lire et à écrire, la cuisine, la couture, la broderie… Au cours des dix années passées à Affreville, l’action et l’influence de mon grand-père sur le développement de l’instruction dans toute la région ont été profondes et considérables.

En 1949, il demande sa mutation à Alger pour faciliter la poursuite des études secondaires de ses enfants. Il est nommé Directeur d’une école primaire de garçons dans le quartier populaire du Ruisseau. Dans cette école, il y a autant d’enfants européens que

d'enfants algériens (qui sont dits français-musulmans). En effet, l'intégration scolaire vient d'être décrétée (1948) et les enseignements A et B qui étaient jusque-là séparés sont fusionnés. À ce sujet dans *Pierres et lumières*, Belgacem Aït Ouyahia qui fait référence à son père instituteur évoque cette question :

> « Mon père participe activement « aux discussions interminables sur la question du moment : la fusion des enseignements pudiquement appelés A et B ». Suit un rappel concis et efficace que beaucoup ne connaissent pas aujourd'hui, à partir de la position du père. « Mon père s'insurgeait contre l'enseignement au rabais pour les indigènes. […] Les caves se rebiffaient ? Non. Pas pour l'instant. Ils disaient seulement leur soif de justice en commençant à élever un peu leur *Voix des Humbles.* » [550]

Mon grand-père changera encore trois fois d'établissement : en 1952, il sera directeur de l'école de la rue du Soudan au cœur de la Casbah (plus d'une trentaine de classes avec presque exclusivement des enfants algériens de milieu pauvre) ; en 1958, à l'école Charles Lutaud dans un quartier dont la population est plus mélangée avec une majorité européenne ; enfin de 1961 à 1962, il est directeur de l'école de garçons de Birkhadem, petite ville de la banlieue d'Alger où il s'installe et réside définitivement. C'est là qu'il prend sa retraite de l'enseignement public français en 1962. Il a assuré sa mission de maître et de directeur d'école à Alger avec le même dévouement et la même efficacité dont il a fait preuve par le passé dans les écoles de l'intérieur du pays. Et cela, malgré les dangers qui l'ont menacé quotidiennement au cours des années terribles de la guerre d'indépendance[551].

Sa longue carrière d'instituteur et de directeur d'école (quarante deux ans de service actif ininterrompu) à peine achevée, il entame donc après l'indépendance une nouvelle carrière d'administration de l'enseignement.

Un second récit de vie que nous vons relevé dans un ouvrage consacré à l'enseignement en Algérie nous a intéressé car il donne un aperçu sur l'évolution d'Orléansville dans les années vingt et de Miliana dans les années trente mais surtout parce

---

[550] Christiane Achour, « Belgacem Aït Ouyhia, *Pierres et lumières*, Itinéraires de mémoire », *Algérie Littérature Action*, n° 39-40 mars-avril 2000, p. 155.

[551] Après la déclaration d'indépendance, quelques jours après le 5 juillet 1962, les responsables politiques de la Zone autonome d'Alger (dont plusieurs sont d'anciens élèves) viennent lui demander d'aider à la reprise des activités d'enseignement. Il accepte le pari d'assurer une rentrée scolaire normale en octobre dans l'académie d'Alger dont il est nommé alors inspecteur. Il dirige cette académie de 1962 à 1969. Il déploie une grande activité pour assurer la scolarité partout dans les départements d'Alger, de Tizi-Ouzou, de Médéa, et d'El Asnam, dans les villes comme dans les campagnes.

que l'instituteur par choix décide d'enseigner dans une école rurale. Nous avons conservé l'intitulé de l'article.

« Orléansville ou le normalien chanceux, 1921 »

> « Orléansville… En plein développement depuis l'ouverture de la voie ferrée d'Alger à Oran, en 1871, le petit centre est devenu une charmante sous-préfecture entourée d'arbres fruitiers auxquels conviennent la terre alluviale, la chaleur, les pluies, aussi abondantes qu'à Paris, et, au printemps, l'air est embaumé par le parfum des fleurs des amandiers, des abricotiers, des orangers, des mandariniers…
> C'est dans cette capitale d'une petite Californie que le normalien sortant Pierre Tiffou a la chance d'assurer sa première rentrée en 1921. Tout le monde ne débute pas dans une ville de dix-huit mille habitants ! Tout le monde ne fait pas ses premières armes dans un cours supérieur ! Et puis, la classe est un peu particulière : bien qu'appartenant à l'enseignement des Européens, elle reçoit également des garçons musulmans que les classes « indigènes » ont amenés au certificat d'études spécial où les candidats doivent avant tout faire la preuve de leur maîtrise du français. Ils continueront d'ailleurs à progresser : treize d'entre eux seront admis au concours des bourses, trois entreront à l'école normale, un deviendra caïd, plusieurs embrasseront des professions très convenables. […] C'est par les rédactions, dont il compose lui-même les sujets, que le jeune maître va à la découverte de ses élèves et se prend pour eux d'une sympathie qu'il lui rendent bien tant ils se sentent compris. Ce premier contact décidera de l'avenir : Pierre Tiffou retournera à l'école normale de la Bouzaréa et après un an de section spéciale, passera dans l'enseignement des Indigènes. En 1927, il redébutera à Ighil-Ali. Il y restera cinq ans, loin du centre de colonisation, loin de la fontaine, de toutes les commodités de la ville. » [552]

La vie s'organise, avec ses leçons de langage, ses travaux agricoles, ses soins aux malades, dans les conditions habituelles : lampe à pétrole pour l'éclairage, kanoun au charbon pour la cuisine, et pas d'eau courante, elle doit être puisée dans une citerne, polluée par le ruissellement des toits. L'adduction d'eau potable devient donc un problème épineux car l'administrateur ne veut en aucun cas en entendre parler. Ce n'est que lorsque cet administrateur prend sa retraite et qu'il est remplacé par un autre plus compréhensif que certains problèmes seront aplanis.

Cet instituteur explique comment cet administrateur suite à une sècheresse exceptionnelle, lui fit livrer un important chargement de blé qu'il disposa au fond de la classe et qu'il distribuait aux élèves nécessiteux une fois par semaine. Cet administrateur

[552] L'Amicale des anciens Instituteurs et Instructeurs d'Algérie et le cercle algérianiste présentent, *1830-1962 des enseignants d'Algérie se souviennent… de ce qu'y fut l'enseignement primaire.* Préface de Mr Le Recteur Laurent Capdecomme, Paris, Privat, 1981, titre de l'article « De la vallée du Chélif à la capitale en passant par la Kabylie, le Zaccar et la Mitidja », p. 212.

consentit ensuite à lui ouvrir une cantine scolaire, « désignant lui-même un cuisinier de métier, faisant livrer par son personnel le pain et les denrées nécessaires… ». Quant au problème de l'adduction d'eau, il sera, ironie du sort, résolu de la façon suivante :

> « Un jour, un entrepreneur se présenta : il était désigné pour installer l'eau à l'école. Cette heureuse visite avait lieu le jour même de notre départ définitif d'Ighil-Ali pour… Miliana, perle du Zaccar. A la rentrée, notre successeur put ouvrir un robinet d'eau dans la cour et un autre à l'étage, dans son appartement. Par un juste hasard du sort, nous trouvions nous-mêmes à Miliana le liquide précieux que j'avais tant revendiqué… pour mon remplaçant d'Ighil-Ali !... »[553]

Il est donc muté comme directeur d'école à Miliana de 1932 à 1941. Le problème auquel il sera confronté sera celui de l'extrême dénuement et la sous-alimentation des élèves indigènes. Il crée alors une cantine indigène et accepte de remplir les fonctions de secrétaire de la Ligue de l'Enseignement pour être plus efficace. Le 2 janvier 1933 l'*Echo d'Alger* publie un article dont nous donnons cet extrait :

> « …La cantine indigène, créée par M. Tiffou, connaît un succès toujours plus grand. Par les froids rigoureux que nous subissons, 140 repas sont servis journellement par la dévouée autant qu'excellente cuisinière Mme Zenatti, concierge de l'école. Inutile de dire avec quel appétit chacun vide son écuelle d'où s'exhale un parfum des plus appétissants. Les jours de pluie ou de neige, les enfants sont gardés dans le local chauffé par la cuisinière. »[554]

Ce que l'on tient à souligner à travers le parcours de cet enseignant affecté d'abord dans le centre florissant qu'est Orléansville, qui choisit délibérément d'enseigner dans les écoles indigènes, c'est que l'instruction est dispensée au compte-goutte en zone urbaine et en particulier dans les zones rurales. De retour à Miliana qui est alors une sous-préfecture de dix mille habitants, l'enseignant constate l'extrême pauvreté des élèves indigènes. Ce dénuement traduit la situation alarmante de la population autochtone parquée hors des centres de colonisation et à qui le développement de la région et ses richesses ne profitent pas.

À ce propos, Xavier Yacono estime qu' « à ces considérations historiques, il faut

[553] « De la vallée du Chélif à la capitale en passant par la Kabylie, le Zaccar et la Mitidja » in L'Amicale des anciens Instituteurs et Instructeurs d'Algérie et le cercle algérianiste, *1830-1962 des enseignants d'Algérie se souviennent… de ce qu'y fut l'enseignement primaire, op. cit.*, p. 214.
[554] *Ibid.*, p. 215.

ajouter, pour expliquer cette situation, l'influence des conditions économiques et géographiques ». Selon cet historien :

> « Il ne suffit pas de créer des écoles il faut en assurer la fréquentation. Or deux facteurs y font ici obstacle. D'abord la grande pauvreté de la masse indigène : lorsque les enfants ne sont pas utilisés comme bergers d'un bout de l'année à l'autre , ils fréquentent la classe avec tant d'irrégularité que même des douars ayant une école comptent un nombre dérisoire de lettrés. De plus une école est difficilement viable dans un douar à population très disséminée et, après les problèmes des voies de communication, de l'eau potable et de l'électrification, celui des écoles pose la question du regroupement de l'habitat dont dépend en grande partie l'évolution future. » [555]

Malgré la bonne volonté de ces enseignants des écoles indigènes, leur action admirable et qui semble dérisoire au regard du nombre d'enfants scolarisables, était aussi en butte à l'administration coloniale et à des exactions de toute sorte. On peut lire dans le journal officiel du 21 mai 1948 ceci :

> « Pionniers donc de la civilisation, véritables missionnaires laïques, c'était un apostolat qu'ils exerçaient, dans les coins les plus reculés de la brousse. Cependant ces hommes n'ont pas toujours reçu les encouragements qu'ils pouvaient attendre et du pays et de l'administration. Ils ont été très souvent méprisés parce qu'ils ont su se pencher sur tout un peuple qui avait besoin de leur formation. Ces hommes-là n'ont pas été suffisamment récompensés. »

Nous abordons maintenant l'histoire de l'enseignement des filles à travers la lecture des archives municipales mais surtout à travers des témoignages que nous avons recueillis auprès d'anciennes enseignantes et élèves.

2. L'enseignement des filles : archives et témoignages

L'enseignement des filles était peu répandu aussi bien chez la population coloniale que chez la population indigène. La femme devait savoir avant tout tenir la maison du maître : être une bonne ménagère et éduquer ses enfants étaient les principaux rôles qui lui étaient dévolus. À Orléansville, l'institution Saint Vincent de Paul est présente dès 1852.

[555] X. Yacono, *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina*, Tome 2, *op. cit.*, p. 348, il précise en note que « plusieurs projets ont envisagé ce regroupement, en particulier celui de la commune d'Orléansville intéresserait 17.000 personnes pour lesquels on construirait 3000 maisons formant 14 agglomérations aux différents points d'eau ou le long de la conduite forcée venant du barrage de Oued Fodda. »

La première école ouvroir d'Orléansville est créée et ce sont donc des religieuses qui s'occupent de l'instruction des filles. L'enseignement du français était dispensé dans des écoles communales laïques et dans cette école religieuse. Mais cela ne se déroule pas sans heurts. L'enseignement privé religieux n'est pas du goût de l'administration civile et les sœurs qui s'en occupent sont à peine tolérées. Il n'est donc pas étonnant de lire dans le procès verbal de réunion du conseil municipal le 13 mai 1858, ceci.

> « Monsieur Farrachon, inspecteur de l'Instruction Primaire et le commissaire civil « se heurtent au sujet de la qualité des enseignants, de leur nombre et de leurs conceptions très différentes du contenu et de la finalité de l'instruction dispensée aux jeunes filles. F. Duboc déclare son hostilité au recrutement d'une cinquième sœur à l'école de filles. Il se base sur le nombre restreint des élèves fréquentant l'école (20 à 25) et celui des pensionnaires de l'asile qui n'excède pas 40. Les 4 sœurs animent simultanément l'asile, l'école et l'institution Saint-Vincent de Paul mais le **commissaire estime superflu l'enseignement de la couture aux jeunes filles, discipline jugée sans intérêt et dont l'apprentissage grèverait la commune d'une dépense budgétaire supplémentaire**. F. Duboc "**avoue franchement mieux voir cet établissement produire des jeunes filles sachant bien lire, écrire sans fautes d'orthographe et calculer passablement. Rompues surtout à l'avance, aux durs travaux de ménage plutôt que d'en voir sortir des ouvrières habiles"**. Notamment F. Duboc craint que l'instauration de cette discipline ne soit transformée en industrie par les sœurs, éventualité qui priverait de travail beaucoup de jeunes ouvrières et des mères de familles pauvres et industrieuses. »[556]

En fait une partie des conseillers est hostile à l'enseignement des religieuses et plutôt favorable à la laïcisation de l'enseignement. Ils estiment la qualité des cours dispensés par les sœurs « trop insuffisante ».

L'enseignement public laïc obligatoire avec l'application de la loi de Jules Ferry et avec l'action du recteur Jeanmaire va permettre l'ouverture d'une école ouvroir pour les indigènes. Le 5 juillet 1903 la lettre du recteur est soumise aux membres du conseil communal. Nous la reproduisons dans son intégralité :

[556] Archives municipales d'Orléansville, c'est nous qui soulignons.

« Alger le 2 juillet 1903

Le recteur de l'Académie d'Alger à Monsieur le Maire d'Orléansville

Des essais ont été faits sur plusieurs points pour organiser, en vue de l'éducation des jeunes filles indigènes des écoles d'un caractère pratique et même professionnelle (sic). A côté des exercices oraux de langue française, de notions d'hygiène, de l'éducation morale, une place importante y est donnée aux travaux de couture, à l'apprentissage des broderies arabes, à la fabrication des tapis et des couvertures.

Des écoles de cette nature établies à Constantine, à Bougie, à Oran et dans plusieurs autres localités ont conquis les sympathies des populations indigènes. Monsieur le Gouverneur Général, les Délégations financières, et le conseil supérieur s'y sont montrés favorables.

J'ai appris qu'on trouverait à Orléansville tous les éléments nécessaires pour assurer la prospérité d'une petite école de cette nature. Les familles indigènes en accueilleraient favorablement la création. On trouverait sans peine un local provisoire. Une institutrice en exercice à Orléansville qui a déjà dirigé autrefois une de ces écoles en Kabylie consentirait à se charger de l'organisation et de la direction de ce petit établissement.

Si vous pensez réellement que cette école professionnelle répond réellement aux besoins locaux, je vous serai reconnaissant de vouloir bien en proposer la création au Conseil Municipal.

La commune n'aurait qu'à fournir le local provisoire et l'indemnité de résidence et de logement de l'institutrice. Le traitement de la maîtresse serait à la charge de l'état ainsi que l'indemnité de l'auxiliaire indigène ou de la maîtresse ouvrière s'il y avait lieu : je proposerai en outre à Monsieur le Gouverneur général d'allouer à cette école une subvention pour les dépenses de matériel et de matière première.

Signé Jeanmaire »

Appelé à se prononcer le conseil après discussion est d'avis de renvoyer cette question à la prochaine séance pour permettre aux conseillers indigènes qui n'ont pas paru la bien comprendre de se rendre compte de l'utilité de la création de cette école.»[557]

Le 2 novembre 1903 le conseil approuve le projet de création d'un ouvroir pour les filles indigènes et au 5 février 1905 l'ouvroir compte déjà 42 élèves avec des présences journalières de 30 à 38. Madame Delaye la directrice demande une collaboratrice pour l'aider dans sa tâche. À la même période, l'école de filles a un effectif de 142 élèves. Le nombre de filles scolarisées va en augmentant. Malgré la création de l'ouvroir le nombre d'élèves a atteint 164 élèves. Les trois classes du primaire sont surchargées (plus de 40 élèves par classe) et l'enseignante ne peut assurer convenablement ses cours. « Le conseil décide l'ouverture d'une quatrième classe à l'école de filles ». On ne fait pas mention dans ces archives du nombre de filles indigènes scolarisées mais l'ouvroir fonctionne bien et fin octobre 1911 une école ouvroir pour filles indigènes toute neuve ouvre ses portes.

[557] *Ibid*., P.V. du 5 juillet 1903.

L'enseignement qui y était dispensé était surtout ménager et professionnel. Nous avons recueilli des témoignages fort intéressants d'enseignantes et d'élèves postérieurs à cette période qui peuvent nous éclairer sur le fonctionnement de ces écoles ouvroirs. Nous les abordons dans l'ordre chronologique.

Cherchell. 1939-1941 témoignage de Paulette (née en 1915) qui a enseigné dans une école ouvroir.

A l'époque où Mme Bellon allait à l'école entre 1920 et 1930, il n'y avait pas d'école indigène à Cherchell. On y comptait une école maternelle, une école de filles qui allait du C.P. au certificat d'études primaires, une école de garçon et une école privée (de sœurs). Quand elle a commencé à travailler de 1939 à 1942, c'est dans l'école indigène où il y avait deux classes ouvroirs et 5 classes d'enseignement primaire du cours d'initiation au certificat d'études. Tous les cours étaient dispensés en français. Il y avait un ouvroir où étaient enseignés la couture, le tricot et surtout la broderie (du Nabeul et le sliledj), elle explique :

> « Nous brodions sur étamine des services à thé, des grands rideaux, des napperons, des bavoirs pour bébés. Par ailleurs nous faisions beaucoup de layette : des robes et des bavoirs en tissu, des brassières et des chaussons, des chaussettes et des pulls en laine au tricot. Nous faisions également des napperons en dentelle arabe faite avec un fil spécial et des aiguilles à coudre. Dans l'ouvroir, nous avions toutes les filles des classes (scolarisées) plus celles que nous formions dont l'âge allait de 7 et parfois même à 20 ans. Elles étaient vêtues de blouses semblables cousues par les plus grandes qui nous quittaient souvent pour se marier. Je me souviens aussi que les grandes filles faisaient aussi le remaillage des bas et du repassage pour les gens de la ville. Tout était rémunéré et l'argent perçu servait à l'achat de tout ce qui était nécessaire à nos activités : coton, étamine, tissu, laine etc. Les écoles indigènes sont devenues par la suite des écoles professionnelles. »

Témoignages de Mme Jeanine Garé qui a enseigné dans une école ouvroir et dans une école rurale

L'école ouvroir de Aït Hichem, 1952-53

Madame Garé est nommée institutrice en 1952-53 à l'école ouvroir de filles à Aït Hichem en Grande Kabylie. Nous avons décidé d'inclure son témoignage car il éclaire quelque peu le mode de fonctionnement de l'école et indique le volume horaire imparti à l'enseignement de la langue française. Nous avons en outre, relevé dans le livre de

Belgacem Aït Ouyahia, un passage fort intéressant sur cette école. Il écrit :

> « L'école de Michelet était l'école française par excellence ; les autres, dites écoles de tribu – il y en avait une bonne demi-douzaine dans les alentours – étaient destinées aux seuls enfants indigènes, je veux dire les garçons. Comme tous les petits kabyles qui apprenaient le français j'ai mis du temps pour accepter que "enfant" pût être aussi du féminin – un gène misogyne, j'imagine -. La seule école de filles de la région, à Aït Hichem, pour être officiellement laïque n'en était pas moins, à peu de choses près, la réplique de l'ouvroir des Sœurs Blanches d'Ouagh'zen : ici le tricot, là le tapis, un tapis de renom comme celui de Tlemcen ou de Beni Izguen. » [1]

Mme Garé écrit :

> « Elle est située à 4 kilomètres de Michelet. C'est la plus haute école d'Algérie. Dans le village d'Aït–Hichem existent deux écoles : une pour les filles, l'autre pour les garçons. Ma classe se trouve à l'école de filles, c'est un cours élémentaire. Mes petites élèves sont souvent très blanches de peau avec des cheveux allant de blond très clair au brun en passant par le roux.
> L'école de filles est construite dans le village alors que celle des garçons se trouve à l'extérieur. C'est une école–ouvroir : les grandes reçoivent un enseignement ménager et apprennent l'artisanat local (fabrication de tapis berbères très beaux). Elle comprend 4 classes. En pays kabyle, les parents envoient facilement leurs filles à l'école. Les femmes ont d'ailleurs une vie beaucoup plus extérieure qu'en pays arabe. Elles sortent et ne sont pas voilées. Cela est d'ailleurs une nécessité car les hommes quittent les villages (provisoirement pour aller travailler en France ou dans les villes de la côte). Ce sont donc des femmes qui s'occupent de tous les travaux : jardinage, récoltes, élevage des animaux domestiques (poules, lapins, chèvres, moutons), recherche du bois etc. De plus elles élèvent leurs enfants et s'occupent de la maison. Elles sont très actives, très gaies, souvent moqueuses. Les filles de l'école ont du goût pour les travaux ménagers et la fabrication des tapis. Quand l'école reçoit une visite, elles préparent de succulents gâteaux et du thé à la menthe. L'école d'Aït Hichem est d'ailleurs réputée en Kabylie et bien des hommes désirent épouser d'anciennes élèves de l'école car ce sont de bonnes ménagères. »

La lecture de l'emploi du temps de la classe du cours élémentaire de l'école de filles d'Aït Hichem que Mme Garé a adjoint à son témoignage nous permet de constater que l'enseignement fonctionne à mi-temps. Probablement par roulement, une partie de la matinée étant consacrée à l'apprentissage des matières manuelles. Les cours débutent à 8h et finissent à 14 heures avec deux heures creuses de 10 heures à 12 heures. Nous relevons uniquement les horaires journaliers impartis à l'enseignement de la langue :

45 minutes sont consacrées à l'apprentissage du vocabulaire et à l'élocution. 1heure 30 à la lecture, 15 minutes à l'écriture, une demi-heure à la dictée préparée en alternance avec la grammaire, une demi-heure à la récitation. Ce qui fait au total en nombre d'heures par semaine consacrées à l'étude de la langue : 4 heures 30 pour l'élocution et le

vocabulaire, 8 heures à la lecture, 1 heure 15 à l'écriture, 1heure 30 au cours de grammaire, 1 heure à la dictée et 1 heure à la récitation.

L'école des Frênes 1954-55

Dans cette école située sur les hauts plateaux dans une zone peu scolarisée, l'expérience est différente. C'était une école pilote mixte, située dans le fief d'un député musulman, que les pouvoirs locaux ont décidé d'aider au maximum. Mais la population est hostile à la scolarisation des filles :

> « Tous les efforts conjugués ne nous amenèrent jamais plus de 3 ou 4 filles. Il fallait combler les vides pour que la classe ne soit pas supprimée. Nous avons donc mis dans cette classe les plus jeunes de la classe des garçons ainsi que d'autres garçons recrutés au-dessous de l'âge scolaire. Nous avions ainsi créé une sorte de classe supérieure enfantine dont les éléments étaient peu homogènes. Mes leçons de langage méritèrent d'autant plus leur nom que certains de ces enfants ne parlaient même pas leur langue maternelle. […] Ce fut dans une classe de ce genre que je fus appelée à passer mon C.A.P. Première épreuve d'une institutrice débutante, premier rapport d'inspection sur lequel je relève : "Veiller à la prononciation des élèves qui doit être parfaite"(souligné dans le rapport). »

1954-1957 témoignage de Mme K. Houria qui a fréquenté l'école-ouvroir d'Orléansville

Ce témoignage complète l'aperçu que nous tentons de dresser sur le fonctionnement de ces écoles :

> « Après le tremblement de terre de 1954 l'école-ouvroir ou école Leblond se trouvait au centre ville. J'avais neuf ans quand je fus inscrite en 1954 en première année préparatoire. Les matières enseignées étaient : Le français, le calcul et le dessin. Les livres nous étaient prêtés par l'établissement ainsi que le matériel pour le dessin. Dans la classe nous étions mélangées avec les Européennes mais il y avait une forte proportion de filles indigènes. Les enseignantes étaient en majorité françaises. Il y avait une seule enseignante algérienne que les élèves appelaient « Khitti » [558].
> En première année l'enseignement était consacré à l'apprentissage de la langue et du calcul. On apprenait l'alphabet, il y avait surtout des leçons de langage. En calcul on apprenait les nombres et les tables de multiplication.
> En deuxième année préparatoire on avait toujours pour l'enseignement du français : des leçons de langage, de lecture, de conjugaison et de vocabulaire. Les autres matières étaient le calcul, les sciences naturelles qu'on appelait leçon de choses, le dessin. En cours élémentaire première année, les mêmes matières étaient enseignées avec le sport en plus. Pour l'enseignement professionnel, la première année on nous enseignait la couture, on apprenait à faire des pièces d'études. En deuxième année les matières enseignées étaient : la couture, le ménage, l'éducation des enfants (il s'agissait de préparer une future maman), le dessin. L'école Leblond préparait les élèves pour l'obtention du CAP. En 1957 j'ai arrêté d'étudier pour des raisons familiales. Je suis très

[558] Un terme de respect empreint d'affection pour appeler une femme plus âgée. Il s'agit de Mme Ould Larbi qui continua jusqu'après l'indépendance à y enseigner.

reconnaissante envers ces enseignantes pour l'éducation et les conseils qu'ils m'ont dispensés. »

Ces témoignages sont intéressants pour l'étude de la scolarisation des filles en Algérie. Ainsi mettre en regard ces textes est fort instructif sur la distribution des rôles sociaux, les résistances auxquelles il a fallu faire face et les ruses auxquelles il a fallu recourir pour scolariser les filles ainsi que les modalités utilisées pour la mise en place d'un enseignement professionnel pour les filles.

3. L'enseignement du français en milieu urbain et rural et les méthodes utilisées.

Témoignage de Mr. Gérard Delpretti qui a enseigné de 1948 à 1956 successivement à Ténès, Guyotville et Cherchell.

C'est la période à laquelle dit-il : « on avait créé des classes « d'initiation » pour les enfants ne possédant pas la langue française. Les élèves étaient nombreux par classe : 50 en moyenne, l'accent était mis sur l'acquisition du français. Pour la classe d'initiation, à Ténès, puis à Cherchell, il s'agissait de classe urbaine. A Guyotville, j'avais un C.E 2. Plus de 50 ans ont passé, mais je pense qu'il n'y avait pas de différence entre zone rurale ou urbaine pour la classe d'initiation. Le but et les moyens étaient les mêmes : permettre aux enfants ne connaissant rien à la langue française de la posséder afin de pouvoir entrer au C.P. avec les mêmes chances que ceux qui la pratiquaient dans leur famille ». Il explique ainsi sa méthode d'enseigner :

« Je procédais à partir de gravures (100cmx65cm) de Ogé chez Hachette, représentant des scènes de la vie courante par exemple : chez le boucher, le boulanger, l'épicier, le coiffeur, à la ferme, les animaux domestiques, sauvages etc. Je montrais une image de la gravure, "coq" pour la ferme ; je prononçais plusieurs fois ce mot que j'écrivais au tableau. Les élèves répétaient ce mot après moi ; puis j'écrivais le mot "crayon" que je dessinais à côté, puis le "cahier" et ainsi de suite pour en arriver au son /c/. Les élèves cherchaient ensuite un mot ayant cette lettre que j'écrivais toujours au tableau. Comme je dessinais à peu près bien, je reproduisais cela sur des feuilles blanches que je punaisais sur un autre tableau et les élèves venaient montrer l'objet en disant son nom.
Pour la conjugaison, on partait d'un élève qui devait répéter : « j'ai un cahier », il se tournait vers son voisin de droite : « tu as un cahier » puis il montrait de son doigt par–dessus son épaule le voisin de derrière : « il a un cahier » et ainsi de suite. Au C.P. on utilisait le manuel scolaire *Méthode de lecture* de Boscher.

1948-1961 Témoignage de Mme Bellon Arlette sur son parcours et sa formation d'enseignante.

> « Il y avait à Cherchell 5 écoles : une maternelle mixte, une école primaire de filles avec un cours complémentaire jusqu'en troisième avec le B.E.P.C. pour clore ce cycle et une école primaire de garçons également avec un cours complémentaire jusqu'en troisième. Il y avait aussi une école indigène et une école des sœurs (privée). Je me souviens avoir appris à lire au C.P. avec la méthode Boscher qui était une méthode syllabique. Nous partions des lettres pour arriver aux syllabes et aux mots. Les cours dispensés en français étaient les mêmes pour tous les enfants Algériens et Pieds-noirs. Il y avait un maître d'arabe pour les plus grands.
> Quand j'ai obtenu mon B.E.P.C. j'ai voulu quitter l'école et j'ai travaillé pendant deux ans aux contributions, puis en janvier 1960, on recherchait des instructeurs ayant le B.E.P.C. pour enseigner. Je me suis portée volontaire car l'enseignement m'avait toujours intéressé., J'ai fait un stage dans une classe dite d'initiation avec un instituteur algérien Mr El Robrini, pendant 2 à 3 semaines puis on m'a mise dans ma classe avec des enfants uniquement algériens à qui il fallait apprendre le français. C'était la classe avant le cours préparatoire. Il fallait faire des cours de langage à partir de gravures ou de dessins, on écrivait la phrase correspondante à la gravure pour arriver au mot et à la lettre qu'on voulait étudier. C'était la méthode semi-globale. Par ailleurs nous leur apprenions à compter et à faire de petites additions et soustractions. Nous leur apprenions également des chants, des poésies, faisions des dessins, coloriages, de la gymnastique.
> J'ai fait un stage à l'Ecole Normale d'Orléansville où nous avons eu des cours de pédagogie, de psychologie. En octobre 1960, j'ai été nommée à Duperré[559] dans l'école de filles, toujours en classe d'initiation. Il y avait plus de 50 élèves ne parlant pratiquement pas le français et j'étais très fière à la fin de l'année scolaire de voir les progrès réalisés au cours de l'année. Les élèves étaient nombreux mais très respectueux et disciplinés et les parents nous faisaient confiance et nous soutenaient surtout pour la discipline et le respect.
> Puis l'année 1961 en octobre, j'ai été nommée à Marceau, un village complètement isolé en pleine campagne. J'ai eu le premier jour de classe 100 élèves dans un préfabriqué. Le directeur a téléphoné à l'inspection académique pour dire qu'il fallait faire quelque chose, on m'en a retiré quelques uns mais il en est resté tout de même 69 qui ne parlaient absolument pas le français. Il a fallu que je passe tout de même mon C.A.P. dans cette classe et tout s'est bien déroulé. J'habitais un des appartements réservés aux deux enseignants que nous étions au milieu d'un bordj occupé par l'armée. En mars 1961 ; l'armée est partie de Marceau et nous avons été rapatriés à Cherchell en tant que remplaçants. J'ai remplacé un instituteur dans une école de garçons. En juillet 1962, nous sommes rentrés en France où j'ai passé mes deux brevets supérieurs pour être institutrice titulaire. »

L'enseignement en milieu rural, l'expérience de Mr et Mme Garé.

Un autre témoignage du même genre nous est fourni par Mr et Mme Garé qui ont été enseignants à Orléansville (1955-1960) mais qui ont d'abord enseigné dans trois écoles

[559] Aujourd'hui Aïn Defla.

rurales : à l'école d'Aït Hichem en Kabylie en 1952-53, à l'école d'El_Hamel (près de Bou Saada, à 300 km au sud d'Alger)) en 1953-54 et à l'école des Frênes (à 150 km d'Alger, dans les environs d'Aumale) en 1954-1955. Monsieur et Mme Garé qui ont enseigné dans les classes d'initiation précisent :

> « Les programmes des classes d'initiation prévoyaient l'apprentissage du français en même temps que celui de la lecture et de l'écriture. Chaque enfant recevait un exemplaire du livre *Ali et Fatima* de Abad et Aït Ouyahia où il pouvait retrouver les mots des exercices oraux du vocabulaire. L'apprentissage de la lecture se faisait par la méthode syllabique. La plupart du temps les enfants savaient lire le français à la fin de l'année scolaire. Ils faisaient aussi de rapides progrès en français oral. Leur désir d'apprendre et leur application étaient très grands et ils ne manquaient que rarement la classe. »

Madame Garé ajoute une remarque intéressante concernant cette méthode d'enseignement

> « J'ai vu fonctionner en France, à Villeurbanne, des classes d'initiation qui permettaient aux enfants étrangers d'apprendre la langue avant d'apprendre à lire. Ces classes furent souvent confiées à des instituteurs ayant enseigné en Algérie. Leurs résultats étaient excellents et la plupart des enfants n'avaient pas besoin de passer ensuite par le C.P., ils entraient directement en cours élémentaire ou dans la classe correspondant à leur niveau dans le pays d'où ils venaient. »

Ce que nous avons retenu dans le cadre de notre recherche, c'est l'emploi du temps du cours d'initiation : 7h sont consacrés au langage, 10h à la lecture, 2h30 à l'écriture.[560]

Témoignage de madame Aourag. Kheira institutrice à Orléansville en 1957-58 en zone rurale.

> « Orléansville en 1957 comptait plusieurs écoles. Il y avait en ville deux écoles publiques importantes réservées pour les Français : l'école Lallement pour les garçons et l'école Jean-Jaurès pour les filles. L'école des sœurs « Sainte–Jeanne Antide » (école religieuse privée) qui prenait en plus des Françaises, des Algériennes issues de familles aisées. Il y avait également une école ouvroir[561] qui était composée d'une école primaire d'un côté et d'un C.E.T. de l'autre. Là, Françaises et Algériennes étaient mélangées. Une école maternelle mixte existait aussi mais elle était réservée pour les enfants européens et à quelques enfants de notables algériens.
> Dans les faubourgs comme à La ferme il y avait une école de garçons et une école de filles, mais la plupart des élèves étaient français, les élèves algériens se comptaient sur les doigts (principalement les filles). L'autre majorité algérienne était scolarisée à la

[560] Emploi du temps donné en annexe.
[561] Cette « école de tapis et de broderie » est signalée en 1901 par Henri Vast, *L'Algérie et les colonies françaises, comprenant la géographie physique, politique, historique, agricole, industrielle et commerciale d'après les documents les plus récents,* Paris, Garnier Frères éditeurs, 1901, p. 84.

« Ferme stade ». Les écoles de la « Bocca Sahnoun », de la cité rurale dite « cité Ruiz » accueillaient une majorité d'élèves algériens. Le personnel était plutôt français, quelques enseignants algériens y étaient affectés. Les manuels scolaires étaient les mêmes en général.
En zone rurale où j'étais affectée c'était différent. Les élèves étaient tous algériens, les enseignants étaient très souvent des métropolitains venus faire leur service militaire en Algérie. Ils travaillaient aux côtés d'instructeurs algériens. Les manuels utilisés étaient différents de ceux de la ville. Leurs contenus étaient des scènes typiquement algériennes avec des noms de personnages algériens. Je me rappelle cette phrase : « Il s'appelle Larabi Hamid, il habite la rue Rovigo ».
La méthode préconisée en langage était la méthode « Abbad-Renaud » et « Aït-Ouyahia [562]» et donc pour le livre de lecture de l'élève, c'était le manuel de ces mêmes auteurs. Dans les autres niveaux, les livres n'étaient plus les mêmes. On commençait à faire apparaître un mélange de personnages français et algériens. Les livres de calcul et de sciences naturelles étaient les mêmes que ceux de la ville. Le livre d'histoire était intitulé « L'histoire de France. »

On peut remarquer à la lecture de ces témoignages que la scolarisation des enfants algériens a progressé à partir des années cinquante mais qu'elle est restée encore insuffisante malgré les moyens déployés. Dans les zones rurales en particulier, la situation est plus dramatique. En 1962 on enregistre pour tout le pays un taux d'alphabétisation global de 20%.

Deux méthodes sont citées pour l'enseignement du français : La méthode Boscher et la méthode semi-globale. La méthode Boscher est une méthode de lecture syllabique. « Elle est à la fois une méthode de lecture et d'orthographe, d'écriture et de dessin, ainsi qu'une méthode de calcul et un recueil d'exercices d'élocution et de langage, elle est avant tout, une méthode de lecture rattachant tous les exercices à la leçon de lecture, *centre d'intérêt de la Journée »*[563]. Elle correspond à la méthode phonique qui se fonde sur l'apprentissage du « code », autrement dit des correspondances entre les lettres (ou groupes de lettres) et les sons. La méthode globale est le chemin inverse des méthodes syllabiques, c'est « un processus d'apprentissage dit"purement global"et surtout "purement inductif" dans le sens où il part de la phrase pour aboutir aux lettres »[564]. Elle est apparue en Europe dans les années 1920. Son principe : partir du sens d'une phrase plutôt que de lettres ou de sons. En

[562] B. Aït Ouyahia rappelle dans l'entretien qu'il a accordé à Christiane Achour : « un certain nombre d'enseignants indigènes réclamaient la fusion. Mon père était persuadé que ses petits élèves pouvaient apprendre vite. Il a d'ailleurs mis au point une méthode qui aurait pu servir pour tout le Maghreb. On ne l'a pas reprise après l'indépendance. Certains enseignants l'utilisaient clandestinement, mais officiellement, on l'a mise de côté ! » in C. Achour, « Belgacem Aït Ouyhia, *Pierres et lumières,* Itinéraires de mémoire », *Algérie Littérature Action*, n° 39-40 mars-avril 2000, p. 154.
[563] M. Boscher, instituteur, V. Boscher, institutrice, J. Chapron, Instituteur et M. J. Carré, illustré par M.F. Garnier, *Méthode Boscher ou « La Journée des Tout Petits »*, Paris, Belin, 2000, cf. Préface.
[564] Lionel Bellenger, *Les méthodes de lecture,* Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », p. 77.

observant les mots, les enfants sont invités à deviner leur signification. Ils les mémorisent et, peu à peu, reconnaissent les éléments qui les composent. Cette approche aura été très peu suivie en France sous sa forme intégrale. La plupart des enseignants adoptent une méthode dite « mixte ». Ils abordent l'apprentissage de la lecture par une approche globale, pendant quelques semaines ou mois, avant d'adopter la méthode phonique. La querelle des méthodes est toujours d'actualité avec le taux élevé d'illettrisme relevé ces dernières années.

La politique d'assimilation pratiquée par l'école française coloniale en excluant la langue des colonisés de l'enseignement, et en diffusant la langue française avec parcimonie a généré un taux d'analphabétisme très élevé pour l'ensemble du pays. En 1962, à l'indépendance de l'Algérie, l'analphabétisme atteignait un taux de 82%. « Si la France fit à plusieurs reprises des efforts en direction des indigènes, elle se heurta sans cesse à l'indignation des colons comme en témoigne le slogan suivant : « l'hostilité des indigènes se mesure à son degré d'instruction française ». En 1908, le congrès des colons considère que « l'instruction des indigènes fait courir à l'Algérie un véritable péril, […] elle émet le vœu que l'instruction primaire des indigènes soit supprimée » (cité par Foucambert). » [565]

Comme partout ailleurs dans la situation coloniale, l'enseignement a constitué un atout majeur dans la diffusion du français selon la politique scolaire adoptée par les gouverneurs qui se sont succédé. La langue française devient la langue dominante utilisée par les pouvoirs politiques et économiques, par les médias et surtout par l'école. L'enseignement de l'arabe, langue des colonisés, n'est pas pris en compte par le système scolaire public ou très peu. Les Algériens écartés de l'école française, furent aussi privés de la représentation valorisante de leur culture et de leur langue.

Bibliographie :

ACHOUR, Christiane, *Abécédaires en devenir, Idéologie coloniale et langue française en Algérie,* préface de Mostefa Lacheraf, Alger, E.N.A.P., 1985.

- « Belgacem Aït Ouyahia, *Pierres et lumières,* Itinéraire de mémoire », Alger-Paris, *Algérie-Littérature /Action,* n°39-40, mars-avril 2000, p. 147-156.
-

[565] Hélène Bracco, « La guerre d'Algérie (1954-1962) au regard de l'opinion française » in *CEELAAN Revue du Centre d'Etudes des Littératures d'Afrique du Nord, Algérie : guerres, mémoire, représentations,* Vol. 3, Nos. 1-2, Fall 2004, p. 24-38.

AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine 1871-1954, Tome 2, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954*), Paris, PUF, 1979.

Association « Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons », *L'école en Algérie : 1830- 1962 : de la Régence aux Centres sociaux éducatifs*. Préface de Nourredine Saadi. Paris, Publisud, 2001.

BELLENGER, Lionel, *Les méthodes de lecture*. 6e éd. corrigée, Paris, PUF, 1995, coll. « Que sais-je ? ».

COLONNA, Fanny, *Instituteurs algériens : 1883-1939*, Alger, OPU, 1975.

L'Amicale des Anciens Instituteurs et Instructeurs d'Algérie et le cercle algérianiste présentent, *1830-1962, des enseignants d'Algérie se souviennent…de ce qu'y fut l'enseignement primaire*. Préface de Mr Le Recteur Laurent Capdecomme. Paris, 1980.
Le Monde de l'éducation, n°306, septembre 2002, « La bataille de la lecture ».

GALBAUD du FORT, Diane, « Méthodes : valeurs sûres et dernières nouveautés » p. 35 in *Le Monde de l'éducation*, n° 306, septembre 2002.

TURIN, Yvonne, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religion*, 1830-1880, Alger, ENAL, 1983.

YACONO, Xavier, *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina*, Tome1 et 2, Alger, Imp. Imbert, 1955.

YACONO, Xavier, *Les Bureaux Arabes et l'évolution des Genres de Vie Indigènes dans l'Ouest du Tell Algérois (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou*), Paris, Larose, 1953.

BIBLIOGRAPHIE

1. CORPUS

AÏT OUYAHIA, Belgacem, *Pierres et lumières : souvenirs et digressions d'un médecin algérien, fils de d'instituteur « d'origine indigène »,* Alger, Casbah Editions, 2000, 333 p.
- *L'Afrasienne,* Alger, Casbah Editions, 2006, 285 p.

BRANLIERE, Michel, *Notice sur le port de Ténès,* Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXC (1890), s.p.

BUGEAUD, duc D'Isly: *Lettres inédites du Maréchal Bugeaud D'Isly(1808-1849),* colligées et annotées par monsieur le capitaine Tattet et publiées par M^{elle} Feray-Bugeaud D'Isly. Paris, Emile-Paul Frères, 1923, 413 p.

BOURDE, Paul, *A travers L'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre-octobre1879),* Paris, Edit. G. Charpentier, 1880, 389 p.

BOURIN, (E), *Ténès (Cartennae),* Paris, M. Barbier libraire-éditeur, 1887, coll. « Les villes de l'Algérie », 451 p.

CLAMAGERAN, Jean-Jules, (sénateur*), L'ALGERIE. Impressions de voyage (17mars-4juin1873 ; 14-29 avril 1881), suivies d'une étude sur les institutions kabyles et la colonisation,* Paris, Librairie Germer Baillère et Cie, [18741ère éd.], 1883 2ème éd. cor. et augm. de six chapitres, 423 p.

DAUDET, Alphonse., *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon,* Paris,[1ère éd. E. Dentu, 1872, réédité sous le titre *Tartarin de Tarascon*, Paris, Flammarion, 1877, nouvelle réédition,Paris, Garnier frères, 1981, coll. « Classiques Garnier » 1981, 173 p.

DJEBAR, Assia, *L'amour, la fantasia,* Paris/Alger, J.C. Lattès/ENAL, 1986, 259 p.

DJEMAÏ, Abdelkader, *Saison de pierres,* Alger, ENAL, 1986, 109 p.

DU BARAIL, François Charles, (général), *Mes souvenirs*, tome premier *1820-1851*. 14^{e} éd., Paris, Plon & Nourrit, 1897, 452 p.
- *Mes souvenirs*, tome trois, *1864-1879*. 13^{e} éd., Paris, Plon, 1898, 612 p.

EBERHARDT, Isabelle, *Mes journaliers.* Préface de René-Louis Doyon. [1ère éd. 1923]. Paris, Ed. d'Aujourdhui, 1987, 300 p.
- *Ecrits sur le sable*, [I, récits, notes et journaliers] éd. établie, annotée et présentée par Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu ; préf. d'Edmonde Charles-Roux, Paris, Grasset, 1988, 498 p.
- *Ecrits sur le sable*, [II, Nouvelles et romans] éd. établie, annotée et présentée par Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu, Paris, Grasset, 1990, 546 p.
- *Amours nomades*, Marie-Odile Delacour et Jean-René Huleu (éds.), Paris, Editions Joëlle Losfeld, 2003; coll. « Arcanes », 185 p.
- « Chevauchée en pays farouche » in *Mes journaliers.*
- « Les enjôlés » in *Ecrits sur le sable.* 2.
- « Aïn Djaaboub » in *Amours nomades.*

FOURRIER, Henri, *Simple étude sur le projet de création d'un département dans la région du Chéliff*, Orléansville, imprimerie du Chéliff Cwik&Cie, 1880, 48p.

GRANGER, Guy, *Yasmina la rebelle du Chélif*, Paris/ Alger, Marsa Editions, 2004, Revue« *Algérie Littérature/ Action »* roman paru en supplément au n°81-82, 267 p.

HADJ-HAMOU, Abdelkader, *Zohra.* Présentation de Hadj MILIANI, Oran, Editions Dar El Gharb, 2007, 265 p.

HANIN, Charles, *Algéri… terre de lumière*, Paris, Alsatia, 1950, 336 p.

HUET, Laurence, MOKRANE, Hachemi, JEANMOUGIN, Yves, DAMIAN, Mariela, *Déliés une descendance algérienne*. Préface. de Maïssa BEY. Paris, Métamorphoses, 2005, livre-disque.

KHOURY-GHATA, Vénus, *Les fiancées du cap Ténès*, Paris, J.-C. Lattès, 1995, 313 p.

KRÉA, Henri, *Le Séisme, tragédie*, Paris, Pierre Jean Oswald, 1958, coll. « L'aube dissout les monstres », 83 p.

LAMAIRESSE, Pierre Eugène, *Algérie, Mémoire sur les principales questions intéressant l'agriculture dans la subdivision d'Orléansville*, (extrait du journal « *L'Akhbar* »), Alger, imprimerie de l'Association ouvrière-Vaillaud et Cie, 1874, 24 p.

MAGANI, Mohamed, *La faille du ciel*, Alger/Paris, SNED/ Publisud, 1983, 155 p.

MASQUERAY Emile, *Souvenirs et visions d'Afrique.* [1ère éd. 1894]. Alger, typographie Adolphe Jourdan imprimeur-libraire-éditeur, 1914, 408 p.

MAUPASSANT Guy de, *Au Soleil*. [1ère éd. 1884]. Œuvres complètes illustrées, illustration de André Suréda. Paris, librairie Ollendorf, 1902, 305 p.
- *Lettres d'Afrique* (Algérie Tunisie), présentation de Michèle Salinas. [1ère éd. 1990]. Paris, Editions la Boîte à documents, 1997, 366 p.

MEDJEBEUR, Tami, *Passion sur les berges du Chélif,* Alger, Editions ENAL, 1989.

PONTIER, Robert, *Souvenirs d'Algérie ou notice sur Orléansville,* Cambrai, F. Deligne imprimeur–libraire de l'Archevêché, 1854.

RICQUE, Camille, *Milianah,* Paris, Ed. Vve Benjamin Duprat, 1865.

ROBERT, Paul, *Au fil des ans et des mots, Les semailles,* tome 1, Paris, Editions Robert Laffont, 1979, 363 p.

SAINT-ARNAUD, Armand Jacques dit Achille LEROY de, *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud.* Publiées par Adolphe Leroy de Saint-Arnaud. Paris, Michel-Lévy frères, 1855, 2 volumes.
- Tome 1 « Guerre d'Afrique (1844-1845- 1846- 1847) », p. 400 à 404.
- Tome 2, p. 1-2, p. 4-5.

SKIF, Hamid, *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux,* Alger, ENAP, 1986, 83 p.

TENGOUR, Habib, « Enfance » in Leila SEBBAR, *Une enfance algérienne,* textes inédits recueillis par Leila Sebbar, Paris, Gallimard, 1997, 225 p.

VAST, Henri, *l'Algérie et les colonies françaises* : *comprenant la géographie physique, historique, agricole, industrielle et commercial d'après les documents les plus récents,* Paris, Garnier frères, 1901, 808 p.

VINCENT, Lucienne, *...D'Algérie*. Préf. de Yousssef NACIB, Paris, Publisud, 1986, 199 p.
- *Le tremblement de terre à El-Asnam,* p. 89.
- *Miliana,* p.25.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

•ÉCRITS DE MILITAIRES

BUSQUET, Raoul, *L'affaire des grottes du Dahra (19-20 juin 1845), d'après les documents originaux,* par l'auteur archiviste du gouvernement général de l'Algérie. Alger, Adolphe Jourdan, 1908. Extrait de la *Revue Africaine,* n° 266-267, 3e et 4e trimestres1907. Paginé 116-168.

BRUNEL, Camille, topographe principal en retraite, ancien commissaire délimitateur, *La Question indigène en Algérie. L'Affaire de Margueritte devant la cour d'Assises de l'Hérault,* Paris, Augustin Challamel éditeur, 1906, 290 p.

ESTRE, Henry d', *Les conquérants de l'Algérie (1830-1857),* Nancy-Paris, imp. et libr. Berger-Levrault, 1930, 245 p.

HÉRISSON, (Maurice d'Irisson) comte d', *La chasse à l'homme : Guerres d'Algérie,* Paris, Paul Ollendorf, 1891, 364 p.

LEBLANC de PREBOIS, François, commandant, *Les départements algériens,* Paris, Jean Dumaine, Alger, Bastide : Dubos frères, octobre 1844, 188 p.

MILÈS, Julio, *La vallée du Chéliff,* Paris, Librairie Lemerre, 1865, 323 p.
- *Chroniques algériennes*. *Mémorial d'un soldat. I.*

NERAT de les GUISÉ, *Suite donnée à un vœu renvoyé à la 3e commission à la session d'avril 1879.*

PERRET, E., ancien capitaine de Zouaves, *Récits Algériens,* Paris, Bloud et Barral, libraires-éditeurs, (vers1890), 488 p.

POURCHER, Charles, *Souvenirs et impressions recueillies au cours d'une période d'action coloniale de 55 ans (1867-1922),* Paris, R. Chiberre, 1924, 487 p.

RANDIN, Léon, *Á la légion étrangère,* Paris, Fischbacher, 1906.

RICHARD, Charles, Capitaine du génie chef du bureau arabe d'Orléansville, *Etude sur l'insurrection de la Dahra (1845-1846),* Alger, éd. Besancenez, 1846, 203 p.

• ROMANS, ESSAIS ET AUTRES OUVRAGES

AMRANE MINNE, Djamila Danièle, *La guerre d'Algérie (1954-1962) Femmes au combat,* préface d'André Mandouze, Alger, Editions Rahma, 1993, 298 p.

ACHOUR, Christiane,*Noûn Algériennes dans l'écriture,* Paris, éditions Séguier, coll. « Les Colonnes d'Hercule », 1999, 245 p.

AUTRAN, Joseph, *Milianah, épisode des guerres d'Afrique,* Paris, Michel Lévy, 1857.

BENAMARA, Khelifa, *Isabelle Eberhardt et l'Algérie,* Alger, Ed. Barzakh, 2005, 247 p.

BERQUE, Jacques, *Mémoires des deux rives,* Paris, Ed. du Seuil, 1999, 295 p.
- *Ulémas, fondateurs, insurgés du Maghreb,* Paris, Sindbad, coll. « la Bibliothèque arabe », 1998, 297 p.

BERQUE, Augustin, *Écrits sur l'Algérie.* Réunis et présentés par Jacques Berque. Postface de Jean-Claude Vatin. Aix en Provence, Edisud, 1986, 300 p.

BERTRAND, Louis, *Le roman de la conquête,* Paris, Fayard, 1930, 324 p.

BLOCH, André, *Une épopée coloniale dramatique : la prise de Miliana*, 1840, Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, 118 p.

BOURDIEU, Pierre, *La misère du monde,* Paris, Seuil, 1993, 1460 p.
- *Images d'Algérie, une affinité élective.* Ouvrage conçu par Schultheis, Franz et Frisinghelli, Christine (eds), Arles/Paris, Actes Sud/IMA, 2003, 220 p.
- *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques,* Paris, Fayard, 1982, 244 p.

BOURGUET Marie-Noëlle, LEPETIT, Bernard, NORDMAN, Daniel, SINARELLIS, Maroula, *L'Invention scientifique de la Méditerranée Egypte Morée Algérie,* Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1998, 328 p.

BOUZAR, Wadi, *Lectures maghrébines*, Alger, OPU, Paris, Publisud, 1984, 218 p.

BRICOUT, Bernadette, *La clé des contes,* Paris, Seuil, 2005, 297 p.

BRICOUT, Bernadette, *Le savoir et la saveur Henri Pourrat et le trésor des contes,* Paris, Gallimard, 1992, 436 p.

BUTOR, Michel, *Le génie du lieu,* Paris, Grasset, 1e.édit.1958, 1994, coll. « Les cahiers rouges, 209 p.

CHIKHI, Beida, (dir.), *Destinées voyageuses, la Patrie, la France, le Monde,* Paris, PUPS (Presses de l'Université Paris- Sorbonne), 2006, 262 p.

CHIKHI, Beida, *Assia Djebar Histoires et fantaisies,* Paris, PUPS, 2007, coll. « Lettres Francophones », 197 p.

COPIN, Henri, *L'Indochine dans la Littérature Française des années vingt à 1954, Exotisme et altérité,* Paris Montréal, L'Harmattan, 1996, 319 p.

DEJEUX, Jean, Assia Djebar, *romancière algérienne, cinéaste arabe,* Québec, Sherbrooke : Naaman, 1984, 117 p.
- *La culture algérienne dans les textes*. [1ère éd. 1983]. Paris, Publisud, 1995, 166 p.

DELARUE, Paul, *Contes du Nivernais et du Morvan,* Paris, Erasme, « Contes merveilleux des provinces de France », 1953, 298 p.

DUVERNOIS, Alexandre, *Le régime civil en Algérie,* Paris, Jean Rouvier, 1865, 166 p.

DUON, Jean-Marc, *L'exploitation du Sahara,* Paris, Actes Sud, 1993.

FREUD, Sigmund, *Cinq psychanalyses,* traduit par Marie Bonaparte et Rudolph M. Lowenstein, Paris, PUF, 1989, 422 p.

GRACQ, Julien, *La Forme d'une ville.* [1ère éd. 1985]. Paris, Corti, 1988, 213 p.

HADJ-HAMOU, Abdelkader, *Zohra.* Présentation de Hadj MILIANI. Oran, éditions Dar El Gharb, 2007, 265 p.

HANIN, Charles, *Occident noir,* Paris, Éditions Alsatia, 1946, 270 p.

HENRY, Jean-Robert et al, *« Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil,* Aix-en-Provence, Edisud, coll. « Maghreb contemporain », 1986, 223 p.

KERBRAT, Marie-Claire, *Leçon littéraire sur la ville,* Paris, P.U.F., Coll. « Major », 1995, 119 p.

LACHERAF, Mostefa, *Des noms et des lieux, Mémoires d'une Algérie oubliée,* Alger, Casbah Edition, 1998, 349 p.
- *L'Algérie : nation et société,* Paris, Maspéro, 1965, 346 p.
- *Littératures de combat. Essais d'introduction : étude et préfaces,* Alger, éditions Bouchène, 1991, 144 p.

LALAGIANNI, Vassiliki (éd.), *Femmes écrivains en Méditerranée,* Paris, Publisud, 1999, 200 p.

LAMAIRESSE, M., *Notice sur le barrage du Chéliff,* Paris, Dunod éditeur libraire du corps des ponts et Chaussées et des Mines, n°49, 187456 p. (Extrait des Annales des Ponts et Chaussées, tome VII).
- *Division de l'Algérie en six départements,* Alger, impr. V. Aillaud, 1879, 60 p.

LE ROUX, Hugues (Robert-C.-Henri, dit Hugues), *Je deviens colon, mœurs algériennes,* Paris, Calman Lévy, 1895, 332 p.

Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens, Paris, éditions de l'Aube/ éditions Barzakh, 2003, 185 p.

MAFFESOLI, Michel, FREUND, Julien, BOZONNET, Jean-Paul, *Espaces et imaginaire. Ville-Montagne-Carrefours,* Presses universitaires de Grenoble, coll. « Bibliothèque de l'imaginaire », 1979, 106 p.

MANDAJEET SINGH, (dir.), *Le Soleil mythologies et représentations,* Paris, Bordas/ UNESCO, 1993, 398 p.

MASPERO, François, *L'Honneur de Saint-Arnaud,* Alger, Casbah Editions, 2004, 383 p.

RENARD, Pierrette et PONCHARRA, Nicole de, (eds) *L'imaginaire méditerranéen,* Paris, Maisonneuve & Larose, 2000, 383 p.

ROZET, Georges., *Alger, Blida et la vallée du Chéliff,* 1929, publications du centenaire de l'Algérie, Paris, Horizons de France, 1929, 63 p.
- *Centenaire de l'Algérie*, Paris, éditions des Horizons de France, 1929, 160 p.

SADOUILLET PERRIN, Alberte, *Les captives du Banel*, Paris, Centurion, 1954.

SAHLI, Mohammed Chérif, *Le message de Yougourtha*, Alger, Impr.générale, 1947, 127 p.

SANSAL, Boualem, *La Femme sans nom,* in *Les Belles étrangères, 13 écrivains algériens*, Paris, éditions de l'Aube/ éditions Barzakh, 2003, p. 155-163.

SANSOT, Pierre, *Poétique de la ville.* Préface deMikel Dufrenne. [1ère éd. 1973]. Paris, Klincksieck, 1988, 422 p.

VATIN, Jean-Claude, LUCAS, Philippe, (éds.), *L'Algérie des anthropologues*, Paris, Maspero, 1982, 292 p.

VERDÈS-LEROUX, Jeannine, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui : Une page d'histoire déchirée*, Paris, Fayard, 2001, 492 p.

WAHL, Maurice, *l'Algérie par Maurice Wahl*. Cinquième édition mise au jour par Augustin Bernard, Paris; Félix Alcan, 1903, 454 p.

GÉOGRAPHIE

ABOU–OBEÏD-EL-BEKRI, *Description de l'Afrique Septentrionale*. Trad. de l'arabe par William Mac Guckin de Slane. Paris, Ed. Adrien Maisonneuve, 1965, 212 p. [reproduction de l'édition d'Alger, A. Jourdan, 1911.]

ALLMANG, Cédrick, *Petites leçons de géographie*, Paris, PUF, coll. « Major », 2001, 255p.

ATOUI, Brahim, *Toponymie et espace en Algérie*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 351 p.

BAILLY, Antoine, SCARIATI, Renato, *Voyage en Géographie*, Paris, Anthropos, 104 p.

BAILLY, Antoine (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 2004.

BERNARD, Augustin, *Les capitales de la Berbérie*, Alger, impr.Fontana, 1905, 35 p.

BERNARD, Pascal, *Qu'est-ce-qui fait trembler la terre ? à l'origine des catastrophes sismiques.* Préface de Xavier LE PICHON. Paris, EDPSciences, 2003, 287 p.

BERQUE, Augustin, *Ecoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 2000, 271 p.

CIATTONI, Annette, VEYREY, Yvette, (dir.), *Les fondamentaux de la géographie*, Paris, Armand Colin, 2003, 219 p.

CÔTE, Marc, *L'Algérie : espace et société*, Paris, Masson & Armand Colin, 1996, 253 p.
- *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion, 1988, 355 p.

DARDEL, Eric, *L'Homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris, Presses universitaires de France, 1952, 136 p.

DEBARBIEUX, Bernard, FOURNAND, Anne, GILLET, Alexandre [et al.], *Objectiver, visualiser, jouer : Comment penser et figurer l'Espace géographique*, Genève, Département de géographie et faculté des Sciences économiques et sociales, université de Genève, 2004, 147 p.

DEBARBIEUX, Bernard, *l'Espace géographique*, Genève Département de géographie et faculté des Sciences économiques et sociales, université de Genève, 1995.

DESPOIS Jean, RAYNAL René, *Géographie de l'Afrique du Nord-Ouest*, Paris, Payot, 1967, 570 p.

DI MÉO, Guy, *Géographie sociale et Territoires*, Paris, Nathan université, 2001, 317 p.

FAGNAN, Edmond, *Extraits inédits relatifs au Maghreb : (géographie et histoire)* trad. et annotés par E. Fagnan, [1ère éd. Alger, Jules Carbonel, 1924], Paris, BNF, 1993, 492 p.

FILLIAS, Achille, *Géographie de l'Algérie.* 50e éd., Paris, Hachette, 1886, 158 p.

FERRO, Marc, *Chronologie universelle du monde contemporain, 1801-1992*, Paris, Nathan, 1993, 551 p. + Atlas I à XVI cartes.

GAFAREL, Paul, *Lectures géographiques et historiques sur l'Algérie et les colonies françaises*, Paris, Garnier, 1888, 784 p.

GSELL, Stéphane, *Atlas Archéologique de l'Algérie.* [1ère éd. 1911]. 2e éd., Alger, Agence nationale d'archéologie 1997, (pagination.multiple).

GEORGE, Pierre, *La géographie à la poursuite de l'histoire*, Paris, A.Colin, 1992, 127 p.

GUIDOBONI, Emanuela, POIRIER, Jean-Paul, *Quand la terre tremblait*, Paris, Odile Jacob, 2004, 231 p.

LEBLANC de PREBOIS, François, *Les départements algériens*, Paris, Jean Dumaine, Alger, Bastide-Dubos frères, octobre 1844, 188 p.

LORIN, Henri, *L'Afrique du Nord : Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, A. Colin, 1913, 420 p.

LEFEBVRE, Henri, *La production de l'espace.* 4e éd., Paris, Anthropos, 2000, 485 p.

MARCONIS, Robert, *Introduction à la géographie.* [1ère édit.1996]. Paris, Armand Colin, 2000, 233 p.

MAURY, Régis, PELATAR, Jean, ROGIER, Henri, *Initiation à la géographie,* Paris, Ellipses, 1996, 318 p.

MUTIN, Georges, DURAND-DASTES, François, *Afrique du nord, Moyen–orient, Monde indien,* Paris, Belin/Reclus, 1995, 480 p.

PERRIER, Guy et MADARIAGA, Raoul, *Les tremblements de terre.* Préface de Claude-Jean Allègre. Paris, Presses du CNRS, 1991, 210 p.

PTOLEMEE, Claude, *Claudii Ptolémaei Alexandrini Geographicae enarrationis libri octo,* Pirckheimer, Willibald, traducteur, Servet Miguel, Editeur scientifique, 1535, Reproduction BNF 1995,404 p. et cartes.

TAZIEFF, Haroun, *La prévision des séismes,* Paris, Hachette, 1989, coll. « Questions de Science », 134 p.

VIRILIO, Paul, *L'Écran du désert,* Paris, Éditions Galilée, 1996, 197 p.

VIRILIO, Paul, *Un Paysage d'événements*, Paris, Éditions Galilée, 1996, 187 p.

VIRILIO, Paul, *L'espace critique,* Paris, Éditions Christian Bourgois, 1984, 187 p.

HISTOIRE

AGERON, Charles Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine, tome 1/1871-1954,* Paris, PUF, 1979, 643 p.

AMMIEN MARCELLIN, *Histoire* (latin-français*),* Tome VI, livres XXIX-XXXI, Index général. Texte et traduction par Guy SABBAH. Annotations de Laurent Angliviel de LA BEAUMELLE. Paris, Les Belles Lettres, 1999, [2]-159 p.

AYALA, Roselyne de**,** BRAUDEL, Paule (eds.), *Les Ambitions de l'Histoire.* Préface de Maurice Aymard. Paris, éd. de Fallois, 1997, 529 p.

BERBRUGGER, Adrien, *L'Algérie Historique, pittoresque et monumentale.* 3 volumes. Paris, J. Delahaye, 1843 [45].

BERBRUGGER, Adrien, *Les époques militaires de la Grande Kabilie,* Alger, Bastide, 1857, 319 p.

BERNARD, Augustin, *Les capitales de la Berbérie,* Alger, Imprimerie Pierre Fontana, 1905, 35 p.

BRAUDEL, Fernand, *La Méditerranée et le monde méditerranéen,* tome 2. [1ère éd. 1949]. Paris, Armand Colin, 1976, 629 p.

BRAUDEL, Fernand, *Grammaire des civilisations.* Préface par Maurice Aymard. [1èreéd. 1967]. Paris, Flammarion, 1993, 624 p.

BRAUDEL, Fernand, *Ecrits sur l'Histoire,* Paris, Flammarion, 1991, 314 p.

BLOCH, André, *Une épopée coloniale dramatique : la prise de Miliana, 1840,* Paris, Maisonneuve & Larose, 2003, 118 p.

CARPENTIER, Jean, LEBRUN, François, *Histoire de la Méditerranée*, Paris, Seuil, 1998, 619 p.

COLLOT, Claude, *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962),* Paris-Alger, Éd. du CNRS-OPU, 1987, 343 p.

CORBIN, Alain, *Le territoire du vide : L'occident et le désir du rivage, 1750-1840,* Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1990, 407 p.

CERTEAU, Michel de, *L'Écriture de l'Histoire,* Paris, Gallimard, 1975, 358 p.

2000 ans d'Algérie I., Paris/Biarritz, Séguier/atlantica éditions, coll. « Carnets SEGUIER », 1998, 217 p.

DIRECHE SLIMANI, Karima, *Chrétiens de Kabylie 1873-1954 une action missionnaire dans l'Algérie coloniale,* Alger Editions Bouchene, 2004, 153 p.

DJENDER, Mahieddine, *Introduction à l'histoire de l'Algérie : systèmes historiques, conception générale de l'histoire nationale,* Alger, OPU, 205 p.

EMERIT, Marcel, *L'Algérie à l'époque d'Abd El Kader*. Préface de René Galissot. [1ère éd. 1951]. Paris, Editions Bouchene, 2002, 261 p.

Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, publiée par ordre du gouvernement et avec le concours d'une commission académique. Sciences historiques et géographiques VI, Paris, Imprimerie Royale MDCCCXLIV (1844), 440 p.

FAUCON, Narcisse, *Le livre d'Or de l'Algérie, histoire politique, militaire, administrative, événements et faits principaux, biographie des hommes ayant marqué dans l'armée, les sciences, les lettres, etc., de 1830 à 1889.* Préface de M. le colonel Trumelet. 2e éd., Paris, Challamel et Cie Éditeurs, 1889, 617 p.

FREMEAUX, Jacques, *Les bureaux arabes dans l'Algérie de la conquête,* Paris, Denoël, coll. « L'aventure coloniale », 1993, 310 p.

GUILHAUME, Jean-François, *Les mythes fondateurs de l'Algérie française.* Préface de Bruno Etienne. Paris, L'Harmattan, coll. « Minorités & Sociétés », 1992, 331 p.

HEURGON, Jacques, *Le trésor de Ténès.* [Éditeur scientifique : Gouvernement général de l'Algérie : Sous-Direction des Beaux-Arts, Alger, 1958], Paris, éd. Arts et Métiers Graphiques, 1958, 88 p.

JULIEN, Charles André, *Histoire de l'Algérie contemporaine,* Tome 1 *conquête et débuts de la colonisation.* [1ère éd. 1964]. Paris, PUF, 1986, 632 p.

JULIEN, Charles André, *Histoire de l'Algérie contemporaine,* Tome 2 *De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération.* [1ère éd. 1964]. Paris, PUF, 1986, 643 p.

KHARCHI Djamel, *Colonisation et politique d'assimilation en Algérie 1830-1962,* Casbah éditions, Alger, 2004. 573 p.

LACOSTE, Yves, NOUSCHI, André, PRENANT, André, *L'Algérie, passé et présen.* Préface de Jean Dresch. Paris, Ed. Sociales, 1960, 462 p.

LECLERC, Gérard, *Anthropologie et colonialisme*, Paris, Fayard,

MASQUERAY, Emile, *Souvenirs et visions d'Afrique.* [1ère éd. 1894]. Alger, Adolphe Jourdan, 1914, 408 p.

MONTAGNON, Pierre, *Histoire de l'Algérie, Des origines à nos jours,* Paris, Pygmalion, 1998, 399 p.

NOUSCHI, André, *L'Algérie amère,* Paris, Ed. de la Maison des Sciences del'homme, coll. « Méditerranée-Sud », 1995, 349 p.

ROUSSET, Camille, *L'Algérie de 1830 à 1840, tome second.* [1ère éd. 1887]. Paris, Plon-Nourrit et Cie imprimeurs-éditeurs, 1900, 491 p.

SABBAH, Guy (ed.), *Ammien Marcellin, Histoire Tome VI, livres XXIX-XXXI, index général.* Texte et traduction par Guy Sabbah, annotations de Laurent Angliviel de La Beaumelle, Paris, Les Belles-Lettres, 1999, 367 p.

VATIN, Jean-Claude (éd.), *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation,* [séminaire de Princeton, New Jersey, 24-26 avril 1982], Paris, Ed. du CNRS, 1984, coll. « Recherches sur les sociétés méditerranéennes », 436 p.

VENTURE DE PARADIS, *Alger au XVIIIe siècle.* Publ. par Edmond FAGNAN. Alger, Adolphe Jourdan, 1898, 178 p.

VENTURE DE PARADIS, Jean-Michel, *Tunis et Alger au XVIIIe siècle.* Mémoires et observations rassemblés et présentés par Joseph CUOQ. Paris, Sindbad, 1983, 292 p.

YACONO, Xavier, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois : (Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou),* Paris, éditions Larose, 1953, 448 p.
- *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina.* Tome 1. Alger, Impr. Imbert, 1955, 445 p.
- *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina.* Tome 2. Alger, impr. Imbert, 1955, 423 p.
- *Histoire de la colonisation française.* 7ème éd.corrigée, Paris, PUF, 1994, coll. « Que sais-je ? », 127 p.

DIDACTIQUE

ACHOUR, Christiane, BEKKAT, Amina, *Clefs pour la lecture des récits*, Blida, Ed. du Tell, 2002, 173 p.

ACHOUR, Christiane, REZZOUG, Simone, *Convergences critiques* : *introduction à la lecture du littéraire*, Alger, OPU, 1990, 326 p.

ADAM, Jean-Michel, *Les textes, types et prototypes : récit, description, argumentation, explication et dialogue.* 4e éd. revue et corrigée, Paris, Nathan-Université, 2001, coll. « Fac.linguistique », 223 p.

AMOSSY, Ruth, MAINGUENEAU, Dominique (dir.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2004, 488 p.

ALBOU, Nathalie, RIO, Françoise, *Lectures méthodiques,* Paris, Ellipses, 1995, coll. « Thèmes et études », 120 p.

ALBERELLI, CLaude, *Bande dessinée et littérature graphique*, C.R.D.P. de Grenoble.

BARTHE, Marie, CHOVELON, Bernadette, *Lectures d'auteurs, 45 textes littéraires annotés avec exercices,* Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Français langue étrangère et maternelle et seconde », 2005, 213 p.

BECKER, Colette, CABANÈS, Jean-Louis, *Le Roman au XIXe siècle. L'explosion du genre*, Paris, Bréal, 2001, coll. « Amphi Lettres », 224 p.

BENAC, Henri, *Guide des idées littéraires,* Paris, Hachette, 1988, 431 p.

BERGEZ, Daniel, *L'explication du texte littéraire*, Paris, Dunod, 1989, 192 p.

BERGEZ, Daniel, GÉRAUD, Violaine, ROBRIEUX, Jean-Jacques, *Vocabulaire de l'analyse littéraire*, Paris, Dunod, 1994 (1ère éd.), Nathan/ VUEF, 2001, 233 p.

BERTY, Valérie, *Littérature et voyage, Un essai de typologie narrative des récits de voyage au XIXe siècle,* Paris Montréal, L'Harmattan, 2001, 224 p.

BIARD, Jacqueline, DENIS, Frédérique, *Didactique du texte littéraire, progressions et séquences,* Paris, Nathan, 1993, coll. « Perspectives didactiques », 239 p.

BOISSINOT, Alain, *Littérature et Histoire, études de textes et histoire littéraire,* Paris, Bertrand-Lacoste, 1998, coll. « Parcours didactiques », 174 p.

BOULANGER, Philippe, *La France : espace et temps, synthèses, dissertations, commentaires de documents*, Nantes, Editions du Temps, 2002, 285 p.

CHERRAD, Yasmina, DERRADJI, Yacine, MORSLY, Dalila (eds), *Des langues et des discours en question*, Constantine, Ed. Sladd, 2004, 190 p.

CUQ, Jean-Pierre, GRUCA, Isabelle, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2003, coll. « Français langue étrangère et maternelle et seconde », 504 p.

DUSCHENE, Alain, LEGUAY, Thierry, *Petite fabrique de littérature,* Paris, Magnard, collection « Textes et Contextes », 1996, 319 p.

GERVAIS ZANINGER, Marie-Annick, *La description,* Paris, Hachette, 2001, coll. « Ancrages », 127 p.

HAMBURGER, Käte, *Logiqu*e *des genres littéraires*, Préface deG. Genette, trad. De l'allemand par Pierre Cadiot, Paris, Seuil, 1986, 312 p.

HAROCHE-BOUZINAC, Geneviève, *L'épistolaire,* Paris, Hachette, 1995, 159 p.

HOUDART-MEROT, Violaine, *Des Méthodes pour le lycée.* Préface d'André de Peretti. Paris, Hachette, 1992, 143 p.

JORDY, Jean et MAFPEN de l'Académie deToulouse, *Le groupement de textes au lycée… et au collège.* 2e éd. Toulouse, Centre Régional de Documentation Pédagogique, coll. « Savoir et faire », 1992, 295 p.

LEVY, Danielle, ZARATE, Geneviève (eds), *La médiation et la didactique des langues et des cultures*, Paris, Cle International, 2003, 189 p.

MAINGUENEAU, Dominique, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours : problèmes et perspectives,* Paris, Hachette, 1979, 191 p

MARTINEZ, Pierre., *La didactique des langues étrangères*. 4e éd. mise à jour, Paris, PUF, 2004, 127 p.

MORSLY, Dalila (ed.), *Langages au féminin*, Angers, Kachina (centre de recherches en sciences du langage, didactique et sémiologie) Université d'Angers, 2002, 231 p.

NARVAEZ, Michèle, *Á la découverte des genres littéraires*, Paris, Ellipses, 2000, 191 p.

NATUREL, Mireille, *Pour la littérature, de l'extrait à l'œuvre,* Paris, CLE international, 1995, coll. « Didactique des langues étrangères », 175 p.

PEYTARD, Jean, *Littérature et classe de langue,* Paris, Hatier- Credif, 1983, coll. « LAL », 239 p.

PAPO, Eliane, BOURGAIN, Dominique, PEYTARD, Jean, *Littérature et communication en classe de langue : une initiation à l'analyse du discours littéraire,* Paris, Hatier-Credif, coll. « Langues et apprentissage des langues », 1997, 159 p.

REUTER, Yves, *La description, des théories à l'enseignement – apprentissage,* Paris, ESF éditeur, 2000, 230 p.

REUTER, Yves, *Introduction à l'analyse du Roman.* [1ère éd. 1991]. Paris, Dunod, (éd. mise à jour), 1995, 165 p.

SEOUD, Amor, *Pour une didactique de la littérature,* Paris, Hatier/Didier, 1997, coll. « LAL », 249 p.

ZARATE, Geneviève, *Représentations de l'étranger et didactique des langues,* Paris, Didier, coll. CREDIF, 1993, 128 p.

ANTHOLOGIES

ACHOUR, Christiane, *Anthologie de la littérature algérienne de langue française,* Paris, ENAP-Bordas, 1990, 319 p.

ARNAUD, Jacqueline, DEJEUX, Jean, MEMMI, Albert, ROTH, Arlette, *Anthologie des écrivains français du Maghreb,* Paris, Présence africaine, 1969, 367 p.

BONN, Charles, *Anthologie la littérature algérienne (1950-1987),* Paris, Le livre de poche coll. « Nouvelle approche », 1990, 255 p.

BONN, Charles, GARNIER, Xavier (dirs.), *Littérature francophone.* 2. Paris, Hatier/ AUF, 1999, 409 p.

CANIAUX, Denis, *Villes de papier, Anthologie de poétique urbaine,* Bordeaux, Ed. Confluences, 2004, 364 p.

COPPOLANI (René), GARDAIR (Jean-Michel), *textes français du XXe Siècle,* Paris, Hatier, 1975, 207 p.

LEBLOND, Marius-Ary, *Anthologie coloniale : morceaux choisis d'écrivains français,* Paris, J. Peyronnet, coll. « Pour faire aimer nos colonies », 1929, 315 p.

LE BRIS, Michel, *Etonnants voyageurs, Anthologie des écrivains de Gulliver*, Paris, Flammarion, 1999, 399 p.

MEMMI, Albert (dir.), *Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française*. Choix et présentation de Jacqueline Arnaud, Jean Dejeux, Abdelkébir Khatibi, Arlette Roth. 2e éd., Paris, Présence africaine, 1965, 303 p.

LEJEUNE, Philippe, BOGAERT, Catherine, *Le journal intime, histoire et anthologie*, Paris, Les Editions Textuel, 2006, 506 p.

MARCOTTE, Gilles (Éd.), *Anthologie de la littérature québécoise.* 2 vol., Montréal, L'Hexagone, coll. « anthologies », 1994, (813 p.) (960 p.).

MEMMI, Albert et al, *Anthologie des écrivains maghrébins d'expression française*, Paris, Présence africaine, 1964, 299 p.

SCHÖPFEL, Mariannick, *Les écrivains francophones du Maghreb*, Paris, Ellipses, 2000, 126 p.

- *Littératures francophones du Monde Arabe*, Paris, Nathan, 1994, 239 p.

JOUBERT, Jean-Louis (dir.), *Littératures francophones d'Europe*, Paris, Nathan International, 1997, 255 p.

BOZIER, Raymond (dir.),*L'Algérie des deux rives 1954-1962*, Paris, éditions Mille et nuits, 2003, 159 p.

WAHL, Maurice, *Cent lectures. Morceaux choisis sur l'Algérie à l'usage des lycées, collèges, écoles normales, écoles primaires etc.*, Alger, Adolphe Jourdan, Libraire-éditeur, imprimeur de l'académie, 1879, 154 p.

OUVRAGES CRITIQUES GÉNÉRAUX.

LANGUE ET LITTÉRATURE

ACHOUR, Christiane, *Abécédaires en Devenir. Idéologie coloniale et langue française en Algérie*, préface de Mostefa Lacheraf, Alger, E.N.A.P., 1985, 607 p.

ACHOUR, Christiane, MORSLY Dalila., *Voyager en langues et en littératures*, Alger, OPU, 1983, 268 p.

ADAM, Jean Michel, PETITJEAN, André, *Le texte descriptif*. [1e éd. 1989]. Paris, Nathan Université, 1998, 239 p.

ADAM, Jean-Michel, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga, 1990, 265 p.

ANGENOT, Marc, BESSIERE, Jean, FOKKEMA, Douwe, KUSHNER, Eva (dirs.), *Théorie littéraire problèmes et perspectives*, Paris, PUF, coll. « fondamental », 1989, 395 p.

ANGENOT, Marc, *1889 : Un état du discours social*, Canada, Longueuil (Québec), Le Préambule, 1989, 1167 p.

ASTIER LOUTFI, Martine, *Littérature et colonialisme, l'expansion coloniale vue dans la littérature romanesque française 1871-1914*, Paris, Mouton & co, 1971, 147 p.

BACHELARD, Gaston, *La poétique de l'espace*, 5ème éd., Paris, Presses universitaires de Paris, 1992, 214 p.

BACHELARD, Gaston, *La psychanalyse du feu*, Paris, Gallimard, coll. « idées », 1981, 184 p.

BAKHTIN, Mikhaïl Mikhaïlovitch, *Esthétique et théorie du roman.* Trad. du russe par Daria Olivier, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1993, 488 p.

BARTHES, Roland, *Fragments d'un discours amoureux*, Paris, Ed. du Seuil, coll. « Tel Quel », 1977, 280 p.

BARTHES, Roland, *Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1994, 187 p.

BARTHES, Roland, *Le Plaisir du texte*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1993, 105 p.

BELMONT, Nicole, *Poétique des contes, essai sur le conte de tradition orale.* [1ère éd. 1999]. Paris, Gallimard, coll. « Le Langage des contes », 2001, 250 p.

BENVENISTE, Emile, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1967, 356 p.

BERTY, Valérie, *Littérature et voyage, Un essai de typologie narrative des récits de voyage français au XIXe siècle*, Paris/Montréal, L'Harmattan, coll. « Langue& parole », 2001, 224 p.

BLANCHOT, Maurice, *L'espace littéraire*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1978, 382 p.

BONN, Charles, *Problématique spatiale du roman algérien*, Alger, Ed. ENAL, 1986, 114 p.

.

BONN, Charles, *La littérature algérienne de langue française et ses lectures : imaginaire et discours d'idées.* Préf. de J. E. Bencheikh, Canada, Sherbrooke Naaman, coll. « Etudes », 1982, 251 p.

BOULOUMIÉ, Arlette et TRIVISANI-MOREAU, Isabelle, (dirs.), *Le Génie du lieu, des paysages en littérature*, Paris, Éditions Imago, 2005, 377 p.

BOUVET, Rachel, *Pages de sable. Essai sur l'imaginaire du désert,* Montréal, XYZ, 2006, 204 p.

BRAHIMI, Denise, *Maghrébines : portraits littéraires*, Paris, L'Harmattan/Awal, 1995, 181 p.
- *Langue et littératures francophones*, Paris, Ellipses, coll. « Thèmes et études », 2001, 110p.

CALVET, Louis-Jean, *linguistique et colonialisme : petit traité de glottophagie.* 2ème éd. rev., Paris, Payot, 1979, 236 p.

CHAKER, Salem, *Linguistique berbère, études de syntaxe et de diachronie,* Paris/Louvain, éditions Peeters, 1995, 273 p.

CHARTIER, Anne-Marie, HEBRARD, Jean, *Discours sur la lecture : 1880-2000,* Paris, BPI-centre Pompidou/Fayard, 2000, 762 p.

CHAULET ACHOUR Christiane, (dir.), *Convergences francophones*, Cergy-Pontoise, Centre de Recherches Textes et Francophonies, Université de Cergy-Pontoise, 2006, 184 p.

CHERIGUEN, Fodhil, *Toponymie algérienne des lieux habités,* Alger, Epigraphe, 1993, 187 p.

CHIKHI, Beida, *Les romans d'Assia Djebar*, Alger, OPU (office des Publications universitaires), 1987, 131 p.

COMPAGNON, Antoine, *La seconde main ou le travail de la citation,* Paris, Editions du Seuil, 1992, 407 p.

DEJEUX, Jean, *Culture algérienne dans les textes,* Alger, OPU- Publisud, 1986, 164 p.

D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (dir.), *Les études littéraires francophones : état des lieux,* Lille, Editions du conseil scientifique de l'université Charles –de- Gaulle, Lille 3, coll. « travaux et recherches UL3 »,actes du colloque du 2-4 mai 2002, 292 p.

DUCHET, Claude (éd.), *Sociocritique*, Paris, Fernand Nathan, 1979 223 p.

DUPOUY, Auguste, *Géographie des lettres françaises,* Paris, Armand Colin, 1942, 222 p.

DURAND, Gilbert, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, [1ère éd. 196]11ème édition, 1995, 536 p.
- *Introduction à la mythodologie : Mythes et sociétés*, Paris, Albin Michel, Le Livre de Poche coll. *biblio* essais, 1996, 253 p.
- *Champs de l'imaginaire*, textes réunis par Daniel Chauvin, Grenoble, ELLUG université Stendhal, 1996, 262 p.

EMMANUEL, Jean (ed.), *Guy de Maupassant sur les chemins de l'Algérie.* Préf. de Olivier Frébourg. Paris, Magellan§Cie, 2003, 189 p.

EZQUERRO, Milagos, (dir.), *Théories du texte & pratiques méthodologiques,* Caen, presses universitaires de Caen, 2000, actes du colloque de Caen, MRSH, décembre 1998, 188 p.

FRAISSE, Emmanuel, *Les Anthologies en France*, Paris, PUF, 1997, coll. « Ecriture », 283 p.

FRAISSE, Emmanuel, (dir.), *Les Etudiants et la lecture.* Actes des Journées nationales de la lecture étudiante, Royaumont, juillet 1992, organisées par la Mission lecture étudiante du Ministère de l'Education nationale, Paris, PUF, 1997, coll. « Politiques d'aujourd'hui », 262 p.

FRAISSE, Emmanuel, MOURALIS, Bernard, *Questions générales de littérature,* Paris, Editions du Seuil, coll. « Points Essais », 2001, 298 p.

FRAISSE Emmanuel, HOUDART-MEROT, Violaine (éds), *Les enseignants et la littérature : la transmission en question,* Actes du colloque de l'université de Cergy-Pontoise, Créteil, CRDP de Créteil/université de Cergy-Pontoise, 2004, 287 p.

FUENTES, Carlos, *géographie du roman.* Traduit de l'espagnol par Céline ZINS. Paris, Gallimard, « coll.Arcades », 1993, 234 p.

GALAND-PERNET, Paulette, *Littératures berbères des voix des lettre*s, Paris, PUF, 1998, coll. « Islamiques », 280 p.

GAUVIN, Lise, *L'écrivain francophone à la croisée des langues,* Paris, Karthala, 1997, 182 p.

GENETTE, Gérard, *Figures II,* Paris, Le Seuil, coll. «Tel Quel », 1969, 294 p.

GENETTE, Gérard, *Figures III*, Paris, Le Seuil, coll. «Poétique», 1972, 285 p.

GRENAUD, Pierre, *Hommes du Maghreb et images ensoleillées,* Paris, Montréal, L'Harmattan, 1997, 315 p.

GLUCKSMANN, Karl, *Le Discours de la guerre, théorie et stratégie*. [1ère éd. 1968]. Paris, Grasset, 1979, 444 p.

HENRY, Jean–Robert, MARTINI, Lucienne (éds.), *Littératures et temps colonial, Métamorphoses du regard sur la Méditerranée et l'Afrique* Actes du colloque d'Aix-en-Provence, 7-8 avril 1997, centre des Archives d'Outre-mer. Aix en Provence, Edisud, coll. « Mémoires méditerranéennes », 1999, 344 p.

JACOB, André, *Genèse de la pensée linguistique,* Paris, Armand Colin, coll. « Linguistique », 1973, 333 p.

JAUSS, Hans. Robert., *Pour une esthétique de la réception,* Paris, Gallimard, coll. « TEL », (1ère éd. 1975) 1990, 305 p.

JEANDILLOU, Jean-François, *L'analyse textuelle,* Paris, Armand Colin, 1997, 192 p.

JOLLES, André, *Formes simples,* Paris, Seuil, « poétiques », 1972, 212 p.

KERBRAT, Marie-Claire, *Leçon sur la ville,* Paris, PUF., 1995, coll. « Major » 119 p.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage,* 4ème éd., Paris, Armand Colin, coll. « U. Linguistique », 1999, 267 p.

KHADDA, Naget et SIBLOT, Paul, éds, *Alger une ville et ses discours,* Montpellier, Praxiling université Paul Valéry-Montpellier III, coll. « le fil du discours », 1996, 399 p.

LANE, Philippe, *La Périphérie du texte,* Paris, Nathan- Université, 1992, 160 p.

LANASRI, Ahmed, *La Littérature algérienne de l'entre-deux guerres. Genèse et fonctionnement,* Paris, Publisud, 1995, 565 p.

LECARME, Jacques, LECARME-TABONE, Éliane, *L'autobiographie,* Paris, Armand Colin, coll. « U », 1997, 313 p.

MAINGUENEAU, Dominique, *Le contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société,* Paris, Dunod, coll. « Lettres supérieures », 1996, 196 p.
- *L'analyse du discours : introduction aux lectures de l'archive,* Paris, Hachette supérieur, 1991, 268 p.

MASSON, Pierre (dir.), *L'envers du décor : duplicité du paysage littéraire,* Nantes, Editions Pleins Feux, coll. « horizons comparatistes » 2003, 222 p.

MILIANI, Hadj, *Une littérature en sursis ? Le champ littéraire de langue française en Algérie,* Paris, L'Harmattan, coll. « Critiques littéraires », 2002, 241 p.

MOURA, Jean-Marc, *L'image du Tiers Monde dans le roman français contemporain,* Paris, PUF., 1992, 317 p.
- *Littératures francophones et théorie post-coloniale,* Paris, PUF, 1999, 174 p.

NDIAYE, Christiane (dir.), *Introduction aux littératures francophones•Afrique•Caraïbe •Maghreb,* Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, 277 p.

NOIRAY, Jacques, *Littératures francophones I. Le Maghreb,* Paris, Belin, coll. « Lettres Sup. », 1996, 190 p.

OZWALD, Thierry, *La nouvelle,* Paris, Hachette, coll. « contours littéraires », 1996 191 p.

PAGEAUD, Daniel-Henri, *La Littérature générale et comparée,* Paris, Armand Colin, 1994, 191 p.

PERROT, Jean (dir.), *Histoire, mémoire et paysage,* Paris, In Press Editions, 1999, 248 p.

PEYLET, Gérard (éd.), *Géographie imaginaire*. Publié par le LAPRIL, [laboratoire pluridisciplinaire des recherches sur l'imaginaire appliquées à la littérature]. Talence, université Michel de Montaigne de Bordeaux 3, 1995, 200 p.

PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte*. Traduction de Margueritte Derrida, Tzvetan Todorov et Claude Kahn. Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1995, 254 p.

SIMONSEN, Michèle, *Le conte populaire,* Paris, PUF, 1984, 222 p.

TAILLIART, Charles, *L'Algérie dans la littérature française : Essai de bibliographie méthodique et raisonnée jusqu'à l'année 1924,* Paris, éd. Champion, 1925, 676p.
- *L'Algérie dans la littérature française,* Genève, Slatkine reprints, 1999, 466 p.

Théorie de la littérature. Textes des formalistes russes réunis, présentés et traduits par TZVETAN TODOROV. Préface de Roman Jakobson. Ed. revue et corrigée,paris, Ed. du Seuil, coll. « Points. Essais », 2001, 322 p.

THOMAS, Joël, (dir.), *Introduction aux méthodologies de l'Imaginaire,* Paris, Ellipses, 1998, 319 p.

TURIN, Yvonne, *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale, écoles, médecines, religions, 1830-1880.* 2e éd., Alger, ENAL, 1983, 434 p.

VION-DURY, Juliette, GRASSIN, Jean-Marie, WESTPHAL, Bertrand, (dirs.), *Littérature & espaces.* Actes du XXXe congrès de la Société Française de littérature générale et comparée (SFLGC), ouverture de Daniel-Henri Pageaux, 20-22 sept. 2001, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2001, 668 p.

WESTPHAL, Bertrand, (ed.), *La géocritique mode d'emploi,* Limoges, PULIM (presses universitaires de Limoges), 2000, 311 p.

YELLES, Mourad, *Les miroirs de Janus, littératures orales et écritures postcoloniales (Maghreb-Caraïbes),* Alger, O.P.U., 2002, 327 p.

ZIMA, Pierre Václav., *Manuel de sociocritique,* Paris, Picard, coll. « Connaissance des Langues », 1985, 252 p.

ZUMTHOR, Paul, *La mesure du monde,* Paris, Seuil, 1993.

ARTICLES

ACHOUR, Christiane, « Enseigner les indigènes, histoire de l'enseignement » in *Le Français aujourd'hui,* Paris, Armand Colin/AFEF, sept.1983, n° 63, p. 101-109.
- « Ecole/ Société et Littérature dans l'Algérie coloniale », conférence donnée au centre culturel algérien à Paris le 27 mars 1984.
- « Littérature et apprentissage scolaire de l'écriture : influences réciproques » in *Littératures du Maghreb, Itinéraires et contacts de culture,* vol. 4 et 5, Paris, L'Harmatthan, 1984, p. 15-56.
- « Littératures de langue française », in *2000 ans d'Algérie I,* Paris/ Biarritz, Séguier/Atlantica éditions, 1998, coll. « Carnets Séguier », p. 81-105.
- « Qu'entend-on par "Francophonies littéraires" ? Quels enjeux de transmission? in *Convergences francophones,* Amiens, Encrage édition et CRTF/UCP, 2006, p.9-31.
- « Belgacem Aït Ouyaha, *Pierres et lumières,* Itinéraires de mémoire », in *Algérie-Littérature-Action,* Alger-Paris, Marsa édition, n° 39-40 mars-avril 2000, p. 147-156.

ACHOUR, Christiane, REZZOUG, Simone, « Pour une approche générique de la nouvelle » in *Kalim, revue de langue et de littérature de l'université d'Alger,* octobre 1982, n°1.

ANGENOT, Marc, « Que peut la littérature ? » in NEEFS, Jacques et ROPARS, M.-C., (dir.), *La politique du texte,* Lilles, Presses universitaires de Lille, 1992.

BERQUE, Jacques, « Á propos de *l'Amour, la fantasia* », *Le Nouvel Observateur*, semaine du 30 août au 5 septembre 1985.

BONN, Charles, « Scénographie coloniale », in D'Hulst, Lieven et Moura, Jean-Marc (dirs.), *Les études littéraires francophones : état des lieux.* Actes du colloque du 2-4 mai 2002, Lille, Editions du conseil scientifique de l'université Charles –de- Gaulle Lille 3, coll. « travaux et recherches UL3 », p. 127-139.

BOURDON, Georges, « Etude géographique sur le Dahra », *in Bulletin de la Société de géographie*, 6e série, tome 1, 1871-1880, janvier-juin 1871.

BRAUDEL, Fernand, « Géohistoire : la société, l'espace et le temps », in *Les Ambitions de l'Histoire*, Paris, éd. de Fallois, Livre de Poche, Références, 1997, 529 p.

BROC, Numa, « Les grandes missions scientifiques françaises au XIXe siècle (Morée, Algérie, Mexique) et leurs travaux géographiques », *Revue d'Histoire des Sciences*, t. 34, n° 3-4, 1981, p. 319-358.

BUSQUET, Raoul, « L'affaire des grottes du Dahra (19-20 juin 1845), d'après les documents originaux » in *Revue africaine, n*°266-267 (3ème et 4ème trimestres 1907).

DEBARBIEUX, Bernard, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique » in *L'Espace géographique,* Paris, 1995, p. 97-112.

COMPAGNON, Antoine, « critique littéraire », in *Dictionnaire des genres et notions littéraires,* Paris, Encyclopedia Universalis et Albin Michel, 1997, p. 430.

DANGY, Isabelle, « L'obsession de la planète chez Echenoz », in Arlette Bouloumié et Isabelle Trivisani-Moreau (dir.), *Le génie du lieu, des paysages en littérature,* Paris, Imago, 2005, p. 330-339.

DAUPHINÉ, André, « Espace terrestre et espace gégraphique » in A. Bailly (dir.), *Les concepts de la géographie humaine,* Paris, Armand Colin, 2004, p. 53-

DUMONT, Jacques, LEBOUCHER, Dominique, « A. Djemaï une écriture de pierres », *Algérie-Littérature-Action,* Alger/Paris, Marsa éditions, n°7-8, janvier-février 1997, p. 181-188.

EMERIT, Marcel, « La colonisation des plaines du Chélif », C.R. ouvrage Yacono, In *Annales, économies, sociétés et civilisations,* Paris, Colin, 1957, p. 486-491.

FRAISSE, Emmanuel, « Mémoire et anthologies », in *Mémoire, mémoires,* Amiens, Encrage édition et CRTH/UCP, 1999, p. 9-22.

FRAISSE, Luc, « Un théoricien en Sorbonne de la périodisation littéraire : Saint-René Taillandier d'après ses cours inédits (1843-1877) », *Revue d'Histoire Littéraire de la France,* « La périodisation en histoire littéraire. Siècles, générations, groupes, écoles », Paris, PUF, septembre-octobre 2002, n°5, p. 771-788.

FREMEAUX, Jacques, « Souvenirs de Rome et présence française au Maghreb : essai d'investigation », in J.-C. Vatin, éd., *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation,* Paris, Ed. du CNRS, 1984, p. 29-46.

GLOWINSKI, Michal, « Les Genres littéraires » in Marc Angenot, Jean Bessière, Douwe Fokkema, Eva Kushner, (dir.), *Théorie littéraire*, Paris, PUF, « coll. Fondamental », 1989, p. 81-94.

GSELL, Stéphane, *L'histoire de l'Afrique du Nord,* leçon d'ouverture de *La chaire d'Histoire de l'Afrique du Nord, au collège de France,* Paris, Editions de la Revue politique et littéraire (Revue Bleue) et de la « Revue Scientifique », extrait de la *Revue politique et littéra*ire (Revue Bleue) des 21 et 28 décembre 1912.

GOURDON, Jean, HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, François, « Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie », in *Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques,* Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI.

GRAMUSSET, François, *« Textum ant corpus.* La critique littéraire voit-elle un texte ou entend-elle une voix ? » in *Théories du texte & pratiques méthodologiques,* Caen, Presses universitaires de Caen, novembre 2000, n° 11, p. 171-178.

HARBI, Mohammed, *Le Poids de L'Histoire, «* Et la violence vint à l'Algérie » in *Le Monde Diplomatique*, archives juillet 2002.

HARBI, Mohammed, « Naissance d'une nationalité » in *2000 ans d'Algérie 1*, coll. « Carnets SEGUIER », Paris/ Biarritz, Séguier/atlantica éditions, 1998, p. 51-56.

HUBBELL, Amy L., « Looking Back: Deconstructing Postcolonial Blindness in Nostalgérie » in *Algérie: guerres, mémoire, représentations*; Algeria: Wars, Memory, Representations, Vol. 3, Nos. 1-2, Automne 2004, p. 85-94.

GILLI, Yves, **«** Texte littéraire, réalité sociale et histoire. » Article paru dans *Texte littéraire et histoire, approche théorique et pratique à la lumière des récentes recherches européennes,* Annales littéraires de l'université de Besançon n°312/Les Belles Lettres, Besançon/Paris, 1985, p.33-35.

LACARRIERE, Jacques, « Le soleil dans la culture populaire française », in Madanjeet Singh, (dir.), *Le Soleil mythologies et représentations*, Paris, Bordas/Unesco, 1993, p. 311-319.

LEPETIT, Bernard, « Missions scientifiques et expéditions militaires », in Marie-Noëlle Bourguet, Bernard Lepetit,, Daniel Nordman, Maroula Sinarellis, *L'invention scientifique de la Méditerranée, Egypte, Morée, Algérie* Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1998, p. 98-105.

MARCELLIN, Ammien, « Guerre de Théodose », in *Histoire (latin-français), Tome VI, livres XXIX-XXXI, Index général*. Introduction et traduction par Guy Sabbah, Paris, « Les Belles Lettres », 1999, p. 37-39.

MILKOVITCH-RIOUX, Catherine, « Le champ de bataille, ou les métamorphoses de l'espace », in Bertrand Westphal (éd.), *La géocritique mode d'emploi*, Limoges, Pulim, 2000, p.59-73.

POLET, Jean-Claude, « périodisation et grands ensembles littéraires. Limites nationales et cohérences transversales », in *Revue d'Histoire littéraire de la France, « La périodisation en histoire littéraire. Siècles, Générations, Groupes, Écoles. »*, sept.-oct. 2002, n° 5, p. 733-746.

ROHOU, Jean, « La périodisation : une reconstruction révélatrice et explicatrice », in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, « *La périodisation en histoire littéraire. Siècles, générations, groupes, écoles »*, Paris, PUF, septembre-octobre 2002, n° 5, p. 707-746.

SIBLOT, Paul, « L'exil au présent, retours à "l'Algérie heureuse" ou les mille et un détours de la nostalgie » in Henry, Jean-Robert et al, *« Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil,* Aix en Provence, Edisud, 1986, coll. « Maghreb contemporain », p. 151-164.

YACONO, Xavier, « Le régime du Chéliff dans la plaine d'Orléansville », Alger, [1ère éd. Société Historique Algérienne, *Revue Africaine, n°* 368-369, 1936, p.1 à 14], Alger, rééd. *Revue Africaine* n°79, 1985, OPU, p. 253-266.

REVUES

Algérie-Littérature-Action, Paris, Marsa éditions, n° 7-8 janvier-frévier 1997.

Algérie-Littérature-Action, Paris, Marsa éditions, n° 39-40 mars-avril 2000, 1996.

APELA, Paris, n° 3, 1997.

« *Bulletin de la Société de géographie »*, Paris, 1882, 6e série, tome1 1871-1880.

Cahiers de langue et de littérature, « Poétiques de la ville », n° 4, Mostaganem, Université de Mostaganem, faculté des Lettres & des Arts,mai 2006, 204 p.

« CELAAN » Revue du centre d'étude des littératures et des arts d'Afrique du Nord, « Algérie : guerres, mémoires, représentations », volume 3, Nos 1-2, New York, Skidmore College, 2004, 168 p.

« Contre-champ », La bande dessinée histoire, développement, signification, textes réunis par Nicolas Gaillard, n° 1, 1997.

Etudes littéraires maghrébines n°15, « Algérie : nouvelles écritures » ss la dir. de Charles Bonn, Najib Redouane et Yvette Bénayous-Szmidt, [actes du colloque international de l'université de York, Glendon , et de l'Université de Toronto, 13-14-15-16 mai 1999], Paris, l'Harmattan, 2001, 267 p.

Europe, n°567-568, 1976.

GEO, un nouveau monde : la Terre, n°229, mars 1998, article « L'Algérie au cœur ».

HÉRODOTE, revue de géographie et géopolitique, « Méditerranée nations en conflits », Paris, Ed. ; La Découverte, n° 90, 3e trimestre 1998.

HÉRODOTE, revue de géographie et géopolitique, « La question postcoloniale », Paris, Ed. La Découverte, n° 120, 1er trimestre 2006

« Horizons Maghrébins – Le Droit à la Mémoire », *La francophonie arabe : pour une approche de la littérature arabe francophone,* N° 52/2005, OUALI ALAMI Abdallah et VIALA Colette, Toulouse, Presses universitaires du Mirail & C.I.A.M., 2005, 200 p.

Itinéraires et contacts de cultures, « Littérature comparée & didactique du texte francophone », Paris, L'Harmattan, université Paris 13, volume 26, 2e semestre 1998.

L'Algérie romantique 1830-1860. Les officiers à la rencontre des pays de lumière, Musée du souvenir des Ecoles de Saint-Cyr Coëtquidan, revue de l'exposition juillet-septembre 1996.

L'Algérien en Europe, organe de l'émigration algérienne, Paris, N° 6–7-8, 1967-1968

« Les Cahiers du SLADD », Université Mentouri, Constantine, janvier 2004.

Le Français aujourd'hui, n°63, sept. 1983.
Le Français aujourd'hui, Paris, Armand Colin/AFEF, n°118.
Le Français aujourd'hui, « Enseigner l'écriture littéraire », Paris, Armand Colin/AFEF, n°153, juin 2006.
Le Français aujourd'hui, « Former au français dans le Maghreb », Paris, Armand Colin/AFEF, n°154, septembre 2006.

Le Français dans le monde, plusieurs numéros mais consulté notamment le n° 344, Mars-avril 2006.

Le Monde de l'Education, Paris, éd., n°306, septembre 2002, p. 25-46.

Pratiques, « Textes contextes », Metz, CRESEF, n° 129-130, Juin 2006

Pratiques, « Transposition didactique en français », Metz, CRESEF, n° 97-98, Juin 1998.

Recueil de Conférences, Paris, Centre culturel algérien, 1986.

Revue africaine, revue N°1 incluant les années 1856-57, Alger, rééd. OPU, 1985.
Revue africaine N° 5, [1ère éd. année 1857], Alger, OPU, 1985.
Revue africaine, N°79 [1ère éd. 1936], Alger, OPU, 1985.
Revue africaine, n°266-267 (3ème et 4ème trimestres 1907), Alger, OPU, 1985.

Revue Algérienne des Sciences juridiques, économiques et politiques, Alger, Faculté de droit, université d'Alger, mars 1974, n°1, vol. XI.

Revue de l'occident musulman et de la méditerranée Henry, Jean-Robert et al, *Le Maghreb dans l'imaginaire français, la colonie, le désert, l'exil*, Edisud, 1985, coll. « Maghreb contemporain », Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes.

Revue d'Histoire Littéraire de la France, La périodisation en histoire littéraire. Siècles, générations, groupes, écoles, Paris, PUF, septembre-octobre 2002, n° 5.

Kalim Revue de langue et de littérature de l'université d'Alger, octobre 1982, n°1.

Sciences Humaines, numéro spécial, 2002, article « L'œuvre de Pierre Bourdieu ».

Sciences Humaines, n°110, novembre 2000, article « Les dimensions cachées de l'espace », rencontre avec Paul Claval (géographe, fondateur du laboratoire Espace et Culture, CNRS/université Paris-IV) propos recueillis par Sylvain Allemand.

TRICOU, Luc, *Fromentin ben Tadjena ou Le Dahra à travers les âges,* Calvi, décembre1998, (édité à compte d'auteur).

« Développement agricole du département d'Orléansville », P.Moati, J. Albitre, et al, Alger, imprimerie Baconnier, 1960.

DICTIONNAIRES

ACHOUR, Christiane (dir.), *Dictionnaire des œuvres algériennes en langue française (essais, romans, nouvelles, contes, récits autobiographiques, théâtre, poésie, récits pour enfants),* Paris, L'Harmattan, 1990, 277 p.

BAILLY, Antoine, FERRAS, Robert, PUMAIN, Denise, (dirs), *Encyclopédie de la géographie,* Paris, Économica, 1995, 1167 p.

BONN, Charles (ed.), *Bibliographie de la critique sur les littératures maghrébines,* Paris, Montréal, l'Harmattan, 1996.

BRAND, Denis, DUROUSSET, Maurice, *Dictionnaire thématique histoire géographie,* Paris, Editions Dalloz –Sirey, 6ème édition, 2002, 559 p.

BROC, Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIX^e siècle I. Afrique,* préface de Pierre George, avant-propos de Robert Cornevin, Paris, Éd. Du C.T.H.S., 1988, 346 p.

CHEBEL, Malek, *Dictionnaire des symboles musulmans, rites, mystique et civilisation,* Paris, Albin Michel, [1ère éd.1995], 2001, 501 p.

CHEVRIER, Jean, GHEERBRANT, Alain, *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres,* Paris, Robert Laffont, [1ère éd. 1969], nouvelle éd. revue et augmentée, 1982, 1060p.

COLIN, Didier, *Dictionnaire des symboles, des mythes et des légendes,* Paris, Hachette, 2000, 590 p.

DEJEUX, Jean, *Dictionnaires des auteurs maghrébins de langue française,* Paris, Karthala, 1984, 404 p.

REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française. A - L,* Paris, Dictionnaire Le Robert, 1993, 1156 p.
- *Dictionnaire historique de la langue française. M -Z,* Paris, Dictionnaire Le Robert, 1993, pp. 1158 à 2383.

DIDIER, Béatrice (dir.), *Dictionnaire universel des littératures,* Paris, PUF, 1994, (édition complète en 3 volumes), 4393 p.

Encyclopaedia Universalis, Dictionnaire des Œuvres et notions littéraires, Paris, Albin Michel 1997.

GARDES-TAMINE, Joëlle, HUBERT, Marie-Claude, *Dictionnaire de critique littéraire,* Paris, Armand Colin, 2002, coll. « Cursus », 238 p.

LANEYRIE DAGEN, Nadeige, (dir.), *Mémoire 2000, Deux mille ans d'histoire,* Paris, Larousse, 2001 (seconde édition), 720 p.

MAINGUENEAU, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours,* Paris, Éd. du Seuil, « Coll. Mémo », 1996, 93 p.

MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Paris, Editions Universitaires* Larousse Bordas, 1978 (pour le texte long).

MOURRE, Michel, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Bordas, 1996

BRUNET, Roger (dir.), *Géographie universelle,* Paris, Hachette, 1990.

USUELS

Dictionnaire des genres et notions littéraires, Encyclopaedia Universalis et Albin Michel, Paris, 2001.

Dictionnaire de linguistique, Paris, Ed. Larousse, 1973

Dictionnaire universel francophone, Paris, Hachette-AUPELF/UREF, 1997.

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse, tome 5 (fortune à indécemment), Larousse, 1983, p.5477.

Le dictionnaire du littéraire, ss la dir. de Paul ARON, Denis SAINT-JACQUES –Alain VIALA, Paris, PUF, 2002, 627 p.

Petit Larousse en couleurs, Paris, Librairie Larousse, 1972.

Lexique des termes littéraires, sous la direction de Michel JARRETY, paris, Librairie Générale Française, 2001, 475p.

DICTIONNAIRES EN LIGNE

Le Dictionnaire International des Termes Littéraires (DITL) <http://www.ditl.info/index.php.

Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFI) :http://atilf.atilf.fr

Thèses :

MILIANI, Hadj, *Le champ littéraire de langue française et la production romanesque éditée en Algérie*, 464 p. (Thèse doctorat Lettres Paris, 1997, consultée BU Droit-Lettres Paris 13).

YACONO, Xavier, *La colonisation des plaines du Chélif : de Lavigerie au confluent de la Mina*, Tome 1, 445 p., Tome 2, 424 p. (Thèse doctorat Lettres Paris, 1955, consultée à la BRA).

SITES INTERNET

<http://www.universalis-edu.com>

Limag : <http://www.limag.com.>

<http://www.cheliff.org>

<http://aj.garcia.free.fr/geo_algerie/Alger4.htm>

<http://wikipedia.org/wiki/chlef>

- FILLIAS, Achille, cinquième édition, 1886, <http://aj.garcia.free.fr/geo_algerie/Alger4;htm>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Cat%C3%A9gorie:Ville_ou_commune_par_pays consulté le, 05/12/06.>
<http://biu.ens-lsh.fr/index.php ?> consulté le 10/03/2007.

<http://www.sudoc.abes.fr/ >

Le Monde Diplomatique janvier 2005 <http://www.mondediplomatique.fr/2005/01/LE_COUR_GRANDMAISON/11822>

<http://doc-iep.univ-lyon2.fr/Ressources/Bases/DP/articleDP.html?iddp=158998> consulté le 13/06/07.

INDEX DES NOMS D'AUTEURS CITÉS

Abbas Kebir Benyoucef, 66
Achour, C., 9, 112, 125, 126, 127, 228, 248, 350, 354, 366
Achour, C., et Amina Bekkat, 286
Achour C., et Simone Rezzoug, 286
Adam, J.-M, 19
Aït Ouyahia, B., 198, 206, 263
Amrouche, J. E.M., 228
Angenot, M., 23, 218, 392
Astier Loutfi, M.,128, 214, 216, 217, 220
Bachelard, G., 119, 134
Bailly, A., 103, 104
Bailly,A., R. Ferras et D. Pumain, 106
Barbéris, P., 15, 163
Barthes, R., 23, 78, 119
Bellenger, L., 366
Benveniste, E., 17
Berbrugger, A., 188
Berque, J., 172
Bertrand, L., 210
Bey Maïssa, 235, 241
Biard J. et Frédérique Denis, 33
Bloch, A., 68, 182
Bonn, C., 190
Bory de Saint-Vincent, 176
Bouloumié et I. Trivisani-Moreau, 262
Bourde, 181, 184
Bourdieu, P. 108
Bourguet, 175
Bourin, E., 72, 74, 186, 189
Bouthoul, G., 139
Bouvet, R., 223
Bracco, H., 367
Branlière, M., 74, 187, 188
Braudel, F., 103, 107, 145.
Broc, N., 178
Brunel, C., 169, 172
Bugeaud, T., 111, 112, 138, 140
Butor, M.,119, 254
Calmes, A., 174, 210, 225, 226
Calvet, L-J.,77, 79, 99, 180
Chaker, S., 94
Chartier, A.-M., 7, 127
Chaulet Achour, C., 9, 125,248
Cheriguen, F., 76, 89
Chevalier,J. et Alain Gherrbrant, 224,267
Ciattoni, A. et Yvette Veyret, 26, 106, 250
Collot, C., 343
Colonna, F., 344, 346
Corbin, A., 223
Coste, D., 8
Côte, M.,109, 110
Cuq, J.-P., Isabelle Gruca, 293
Damian, M., 240
Dangy, I., 262
Dardel, E., 224
Daudet, A., 30, 213
Dauphiné, A., 104
Debarbieux, B., 135
Despois, J., Rene Raynal, 6, 82
Di Méo, G., 135
Djebar, 144, 152, 154, 158, 159, 160, 162, 166, 229, 301, 308
Djemaï, A., 263, 285
Djender, M., 57, 61
Dreyfus, C.-F., 4
Du Barail,C., 198,204
Duchet, C.,23
Ducrot, O., 18
Dumont, J. et Dominique Le boucher, 274, 275, 276
Duon, J.-M., 86
Durand, G., 134, 252, 253
Duvernois, A., 216
Eberhardt, I., 171, 222
El-Bekri, A.O., 56, 72, 97, 189
Émerit, M., 171,203,199, 200, 201, 202, 203, 204
Ezquerro, M., 21
Fraisse, E., 1, 4, 5, 6, 7, 24, 28, 114, 123
Fraisse, E. et B. Mouralis, 113, 116, 123, 285
Fraisse, E., et Violaine Houdart, 115
Frémeaux, J., 175
Freud, S., 255
Garnier, M.-F., 366
Genette, G., 102
Gilli, Y., 22
Glissant, E., 289
Glucksmann, K., 140
Gourdon, Henry.et Henry-Lorcerie, 215
Gracq, J., 119
Gramusset, F., 21, 288
Granger, G., 198, 206, 247

Grassin, J.-M., 116, 118, 134
Grenaud, P., 228, 230
Guidoboni M. et Jean-Paul Poirier, 268, 270, 273
Guilhaume, J.-F., 147, 172, 197
Hamburger, K., 141, 305
Hanin, Ch., 285
Harbi, M., 149
Hargreaves, A. C., 9
Haroche Bouzinac, G., 142, 305
Heurgon, J., 73
Houdart-Merot, V., 115
Hubbell, A. L., 256
Huet, L., 239, 240
Jeandillou, J.-F., 18, 19
Jeanmougin, Y., 240
Jey, M., 115
Julien, C.-A., 50, 52, 53,69, 80, 214
Kerbrat, M.-C., 110
Kharchi, D., 79
Khoury-Ghata, V.,234, 238
Kliche, D., 22
Kréa, H., 227, 262
Kremer, 65
Kristeva, J., 21, 156
Lacheraf, M., 76, 77, 203, 220, 229, 231, 240, 241
Lanasri, A., 78, 167, 190, 207
Lapasset, E.,174
Lefebvre, H., 109, 110
Lejeune, P., 119
Lepetit, B., 175, 176, 178
Leroy de Saint-Arnaud, A., 25
Lorin,H., 42, 46, 48
Madariaga,R.,et Guy Perrier, 272
Maffesoli, M., 280
Magani, M., 263, 276, 277
Maingeneau, D., 8, 18, 142
Mathieu, M., 212
Maspero, F., 143, 147, 151, 164
Masqueray, E., 144, 165
Maupassant, G., 29, 171, 218
Medjebeur, T., 244
Mercier, M., 76
Milkovitch-Rioux, J., 139, 146, 165, 253
Moati,A., Albitre, J. et al, 46
Mokrane, H., 240
Morand, P., 119
Morsly, D., 40, 112
Moura, J.-M., 7,179
Mourre, M., 51
Mullié, C., 138, 147
Neefs et M.-C Ropars, 23
Noiray, J., 283
Nordman, D., 175
Nouschi, A., 347
Pageaux , D.-H., 136
Pélégri, J., 165,253
Perret, E., 199
Petitjean, A.,292
Peytard, J., 24
Polet, J.-C., 122, 124, 126
Pontier, R., 30, 178
Prevost, 70
Propp, V., 296
Redouane, J., 112
Ricque, C., 181
Rigaud, L., 348
Robert, P., 194, 233, 285
Rousset, C., 68, 166
Rozet, G., 31, 57
Sadouillet-Perrin, A., 236
Sahli, M. C., 228
Saint-Arnaud, A. , 25, 26, 111, 112, 139
Sansal, B., 90, 278
Sansot, P., 120
Sari, M., 42
Schultheis et Christine, Frisighelli, 108
Segalen, J., 281
Sebbar, L. et Nancy Huston, 254
Siblot, P., 256, 257
Simon, J., 345
Sinarellis, M., 175
Skif, H., 262
Slimani, E., 3, 157
Tazieff, H.,264
Tengour, H., 263
Tournier, M., 134
Vincent, L., 263
Virilio, P., 120, 140
Westphal, B., 16, 116, 117, 119, 120, 122, 207
Yacono, X., 43, 44, 45,46, 48, 49, 59, 60, 61, 188, 243, 342, 344, 345, 346, 357
Yelles, C. M., 162
Zima, P., 22

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **1**

PREMIÈRE PARTIE: ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE 41

CHAPITRE UN : ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET HISTOIRE 42
I. ÉTUDE GÉOGRAPHIQUE 42
II. HISTOIRE 49

CHAPITRE DEUX : TOPONYMIE ENTRE GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE 75
I. MODIFICATIONS TOPONYMIQUES 75
II. ETUDE DES TOPONYMES 85

DEUXIÈME PARTIE : ESPACE GÉOGRAPHIQUE ET IMAGINAIRE 101

CHAPITRE UN : TERRITOIRE ET IMAGINAIRE NOTION D'ESPACE 103
I. ESPACE GEOGRAPHIQUE ET ESPACE TEXTUEL. 104
II. ESPACE ANTHOLOGIQUE, DIDACTIQUE ET APPROCHES CRITIQUES. 113
III. HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ANTHOLOGIE 122

CHAPITRE DEUX : L'ÉCRITURE DE LA GUERRE DE CONQUÊTE 134
I. LE CHAMP DE BATAILLE EN ÉCRITURE. 137
II. RÉSISTANCE À LA CONQUÊTE ET BARBARIE COLONIALE. 150
III. SPOLIATION COLONIALE OU LA RÉVOLTE DE MARGUERITTE 167

CHAPITRE TROIS : FONDATION DE LIEUX ET NAISSANCE EN ECRITURE : 173
I. LES ÉCRITS DES MILITAIRES. 173
II. LES ÉCRITS DES ACTEURS CIVILS : REPRÉSENTATIONS DE LIEUX ET LOGIQUE ARGUMENTATIVE. 190

TROISIÈME PARTIE : .....

CONFIRMATION LITTÉRAIRE DE LA PLAINE DU CHÉLIF 211

CHAPITRE UN : ÉVOCATION DE LA PLAINE DU CHÉLIF DANS LA LITTÉRATURE COLONIALE 212
I. ÉCRIVAINS VOYAGEURS ET DESCRIPTION DE LIEUX 213
II. LITTÉRATURE POST-COLONIALE 1962-2006 233

CHAPITRE DEUX ÉCRITURE ET TREMBLEMENTS DE TERRE 262
I TREMBLEMENT DE TERRE : RÉALITE ET IMAGINAIRE. 263
II. ACTIVITÉ SISMIQUE ET PRODUCTION LITTÉRAIRE 275

CONCLUSION 281

ANNEXES 290

FASCICULE 291

FILIATION ET CONTINUATION 341
BIBLIOGRAPHIE 369

UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

CENTRE DE RECHERCHE TEXTES ET FRANCOPHONIES

Thèse de Doctorat de Lettres nouveau régime

en Littérature française et francophone

Présentée et soutenue publiquement à l'Université de Cergy-Pontoise

pour obtenir le grade de Docteur (arrêté du 30 mars 1992)

■

GÉOGRAPHIE, IMAGINAIRE, FICTION : LA PLAINE DU CHÉLIF A TRAVERS LES TEXTES

TOME 2

ANTHOLOGIE RÉGIONALE : CHLEF, MILIANA, TÉNÈS

■

Par

El Djamhouria SLIMANI-AÏT SAADA

Novembre 2007

Jury de soutenance :

Christiane CHAULET ACHOUR, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, Directrice de thèse

Dalila MORSLY, Professeur à l'Université d'Angers, rapporteur

Emmanuel FRAISSE, Professeur à l'Université de Paris III, rapporteur

Violaine HOUDART-MEROT, Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise, membre

Hadj MILIANI, Professeur à l'Université de Mostaganem, membre

Anthologie régionale

La plaine du Chélif à travers les textes

Chlef, Miliana, Ténès

Sommaire

Avant-propos 1

Première partie
FONDATION DES LIEUX

Thomas BUGEAUD

« Création d' Orléansville » 4

Kranios des Sbeah, sur le Chélif, le 8 juin 1843 7

Jacques Achille Leroy de SAINT-ARNAUD

Miliana 8

Guerre d'Afrique (1844-45-46-47) 10

Une ville qui prend forme 11

Robert PONTIER

Avenir d'Orléansville et de Ténès 12

Fondation d'Orléansville 13

LAPASSET

Antiquités du cercle de Ténès 15

Archives

Procès verbal de réunion du conseil municipal d'orléansville en date du ç novembre 1858 18

Camille RICQUE

Milianah 20

Alphonse DAUDET

L'affût du soir dans un bois de lauriers-roses 21

Pierre Eugène LAMAIRESSE

Argumentaire pour le choix d'Orléansville comme chef-lieu du département du Chélif 23

Henry FOURRIER

Pétition et mémoires des habitants d'Orléansville 24

ARCHIVES d'Orléansville

Pétition et Mémoire des Habitants d'Orléansville (département du Chéliff) *25*

Paul BOURDE

Milianah 26

Le Chélif 27

Jean-Jules CLAMAGERAN

La plaine du Chélif 29

Guy de MAUPASSANT

La vallée du Chélif 32

E. BOURIN

Création de la route entre El-Esnam – Ténès 34

Michel BRANLIERE

Ténès 36

Emile MASQUERAY

La Plaine du Chélif 38

Orléansville 41

François Charles Du BARAIL

Création de villages chrétiens et conversions en pays musulman 43

Henry VAST

Orléansville, capitale d'une région torride 45

Isabelle EBERHARDT

Chevauchée en pays farouche 47

Charles HANIN

Vallée de flamme et de poussière 49

Milianah 51

Paul ROBERT

Orléansville et ma maison natale 52

Promenades en ville et hors de la ville 54

Deuxième partie
ÉVÉNEMENTS DANS LA RÉGION

1. ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES 56

Thomas BUGEAUD

« L'insurrection du Dahra » *57*

Jacques Achille Leroy de SAINT-ARNAUD

« L'insurrection du Dahra » *58*

« enfumades des Sbéhas » *59*

Assia DJEBAR

Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes… 61

Biffure 66

Isabelle EBERHARDT

Les Enjôlés 67

2. ÉVÉNEMENTS LIÉS AU SITE GÉOGRAPHIQUE 70

Isabelle EBERHARDT

Ain Djaboub 71

Henri KREA

Le séisme 75

Mohamed MAGANI

La *faille du ciel* 77

Abdelkader DJEMAÏ

Saison de pierres 80

Hamid SKIF

Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieu*x* *83*

Lucienne VINCENT

Le tremblement de terre à El-Asnam 88

Miliana 90

Tami MEDJEBEUR

« La crue du Chélif » 91

Vénus KHOURY-GHATA

Les fiancées du Cap Ténès 94

Belgacem AÏT OUYAHIA

Orléansville 1954 96

Villages chrétiens de la plaine du Chélif 99

Guy GRANGER

Yasmina la rebelle du Chélif 101

Le Chélif ou la magie du lieu 102

Lieux hybrides ou l'impossible fusion 102

Ma vie à la campagne 104

Habib TENGOUR

Enfance 106

Yvette MARTORELL

Mon pays 108

Maissa BEY

Ténès et l'ombre de Imma B'nêt 109

Notice sur les auteurs 111

Index des noms d'auteurs 119

Avant-propos

L'anthologie que nous proposons n'est pas à proprement parler une compilation de textes exclusivement littéraires. Elle s'en inspire pour présenter un choix de textes de genres divers qui ont pour thème commun l'histoire et la représentation d'une région d'Algérie : la plaine du Chélif. Elle porte sur la conquête d'un espace géographique précis, sur la création de villes et leur évolution à travers l'écriture, et pourrait, de ce fait, s'intituler « Anthologie régionale ».

Certes, toute anthologie relève d'un choix personnel, choix qui est implicitement une certaine représentation de la littérature. Dans ce cadre précis, il ne s'agit pas véritablement de penchant pour une certaine littérature mais d'exploitation de textes qui se sont imposés pour leur valeur mémorielle. En effet, ayant opté pour l'histoire de lieux, depuis leur création à leur émergence au niveau littéraire, nous avons essayé de rendre compte de la plus grande exhaustivité possible. La délimitation de notre étude est indiquée par son titre mais elle s'intéresse au départ aux villes les plus importantes : Chlef, Ténès et Miliana[1]. Au fil des textes, l'histoire de la création d'Orléansville sur les ruines d'El Asnam et celle des villes qui ont commandé sa création, Ténès et Miliana, se déroule. En même temps se dessine aussi la représentation de cette plaine du Chélif.

La création des villes et villages a suscité des écrits nombreux de la part des acteurs et des témoins de la conquête, de voyageurs de passage, d'écrivains. Ces écrits ont certes, une valeur de témoignage au plan de l'histoire de la plaine du Chélif. Mais leur intérêt sur le plan littéraire est de montrer comment s'organise la mise en texte d'un espace géographique réel. Il s'agit de voir comment sa représentation participe à la construction d'un imaginaire des lieux qui nécessite, quant à lui, le recours à tous les types de textes qui renvoient à la constitution et à la représentation de cet espace.

De fait, la cohérence de cette anthologie provient de son appui sur ce point de vue : la représentation de lieux est intimement liée à leur histoire mais surtout à la manière dont cette histoire est mise en texte. Aussi la notion de texte est-elle le socle de cette recension. Car c'est sur cette notion que s'appuient la conception et

[1] Nous précisons que nous avons intégré d'autres lieux, situés dans cette partie centrale de l'Algérie profonde, lorsqu'ils sont évoqués dans les romans contemporains.

l'exploitation de ce recueil à but didactique, même si sa visée reste avant tout littéraire. En effet, dans un contexte linguistique où la langue française n'est pas la langue maternelle mais où elle est enseignée plutôt comme outil, comment aborder la littérature et toutes les notions (de littérarité, de genre, d'intertextualité etc.) indispensables à l'analyse d'un texte ? Essayer d'y répondre explique le prolongement didactique que nous proposons à cette anthologie.

Cette orientation didactique, à visée pédagogique, semble pertinente dans un pays plurilingue où le fait littéraire n'est étudié de façon approfondie qu'en licence[2]. Son but est de proposer aux étudiants des supports divers pour les former à l'analyse textuelle par la pratique de la lecture méthodique. Lecture dont les principes proposent une démarche fondée sur des procédures spécifiques qui permettent à tout étudiant ou lecteur virtuel, quelles que soient son expérience de lecteur et ses connaissances antérieures, d'acquérir des outils d'analyse favorisant une approche autonome de tous les types de textes, littéraires ou non littéraires. Ainsi notre anthologie de lieux et son exploitation didactique a également une visée pragmatique.

Le plan de cette anthologie de textes présentés dans l'ordre chronologique de 1842 à nos jours, se compose de deux parties :

La première partie intitulée : *La fondation des lieux*, articule les thématiques de la guerre, de la géographie et de l'histoire, elle relate la fondation des lieux.

La seconde partie a pour titre *Événements dans la région*, elle articule l'histoire de la région, son évolution, et se subdivisera pour les besoins de notre analyse en deux parties : une première sous partie qui traite des événements liés aux facteurs humains qui ont joué un rôle moteur dans l'émergence des lieux ; une deuxième sous partie qui a trait aux événements liés aux facteurs naturels qui ont eu une incidence majeure dans la représentation de ces lieux.

[2] Ce que nous explicitons dans le fascicule qui accompagne cette anthologie.

Première Partie

Fondation des lieux

Thomas BUGEAUD

Bugeaud Thomas Robert**,** marquis de la Piconnerie, duc d'Isly, (né à Limoges 15 octobre 1784, mort à Paris 10 juin 1849). Il a participé à la guerre de la conquête de l'Algérie mais il est au départ, hostile à l'occupation totale du pays. C'est pour faire la paix qu'il revient en 1837 en Algérie. Il signe avec l'émir Abd El Kader le traité de la Tafna (30 mai 1837) qui était une reconnaissance officielle de l'émir par la France. Mais ce traité fut violé par les deux parties. Bugeaud changea alors d'opinion et se prononça pour une « guerre acharnée ». Gouverneur de l'Algérie (février 1841 à septembre 1847), il mena les opérations d'une manière impitoyable, pratiquant des razzias et des dévastations systématiques dans les régions insoumises. Il employa de nouvelles méthodes de guerre. Les troupes furent divisées en colonnes mobiles. Ces « colonnes infernales » ; pourchassèrent l'ennemi par une incessante offensive et, pour l'affamer, firent le vide devant lui, incendiant les villages, raflant les troupeaux. Pour Bugeaud, le but n'était pas de faire fuir les Arabes, mais de les soumettre. Avec l'appui de Louis Philippe et de Guizot il devint un partisan de la « domination absolue ». Il obtient la permission d'attaquer le Maroc, qui aidait Abd El-Kader toujours révolté. Le 14 juillet 1844 les troupes marocaines sont surprises par Bugeaud sur l'oued Isly, non loin de la frontière. Les 11000 soldats français mettent en déroute les 60.000cavaliers marocains. Cette victoire lui vaut le titre de duc d'Isly. Il traque ensuite Abd El-Kader, qui doit se rendre en 1847. Il pratiqua un système de gouvernement indirect exercé par des chefs indigènes reliés au commandement français par des bureaux des affaires arabes (créés en 1844). Il voulut être agriculteur en même temps que guerrier et sa devise était : « *Ense et Arato* » (par l'épée et la charrue)[3]. Le recueil de ses écrits militaires fut publié en 1883, un autre recueil de ses lettres inédites fut publié en 1923[4].

« Création d' Orléansville »

Dans la lettre[5] qui suit le général Bugeaud informe son supérieur hiérarchique de sa décision relative à la création de nouveaux postes militaires à El Asnam et Ténès afin de donner plus d'extension à l'occupation. Il sollicite une aide financière car la création de nouveaux postes exige des moyens humains et financiers importants.

A Monsieur Martineau des Chesnez[6]

Alger, le 2 avril 1843.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu votre sous –lieutenant[7] ; il a dîné et passé la soirée avec nous. Dans ce peu d'heures on a jugé qu'il ne laissait rien à désirer qu'une constitution un peu plus robuste. Il nous a montré de l'esprit et du sens. Je crois qu'il vous fera honneur. Il partira pour Constantine par le prochain courrier.

---

[3] Sources : Michel Mourre, *Dictionnaire encyclopédique d'Histoire*, Paris, Bordas, 1978, p.809 et <Http/wikipédia, « Thomas Robert Bugeaud », dans Charles Mullié, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, 1852 [détail édition] (Wikisource)> consulté le 12/12/2006.

[4] *Lettres inédites du maréchal Bugeaud,duc d'Isly (1784-1849)*, colligées et annotées par M. le capitaine Tattet et publiées par Mlle Feray-Bugeaud d'Isly (texte imprimé), Tours, impr. Deslis père, R. et P. Deslis, Paris, Emile-Paul frères, éditeurs, 1923, 417p.

[5] Les titres entre guillemets, ne sont pas des auteurs : ils sont empruntés aux textes.

[6] Il s'agit de son supérieur hiérarchique au vu des requêtes adressées au début de la lettre et du *post-scriptum*.

[7] On serait porté à croire qu'il s'agit du fils de M. Martineau des Chesnez qui était en Afrique à ce moment-là et qui mourut général de division. Il ne saurait être question de lui, car Emile Philippe Martineau des Chesnez avait été nommé lieutenant au bataillon de tirailleurs indigène d'Alger, le 16 décembre 1842. (Note du capitaine Tattet).

Je saisis l'occasion pour vous demander un secours pour deux vieux soldats qui en ont déjà reçu. L'un est le nommé Gorgaud Pierre, aveugle, domicilié à Excideuil.

L'autre est Beney Jean, domicilié à Eyliac, près Périgueux.

Vous m'obligerez beaucoup de leur adresser sans retard un secours que je voudrais voir porter à 50 francs.

Je partirai le 23 de Miliana, non pas pour rentrer en campagne, il n'y a pas d'interruption, mais pour aller occuper El Asnam, sur le Chélif, et Ténès, sur la mer, comme point de ravitaillement.

C'est une grosse affaire que de créer de nouveaux postes et de donner plus d'extension a l'occupation. Cela rend l'effectif exigu et, pour trouver les troupes nécessaires à ces nouveaux points, il faut découvrir Saint-Paul et Saint-Jacques. Il les faut aussi pour les escortes de convois.

Tout cela va paralyser beaucoup la guerre jusqu'à ce que nous soyons établis. Est-il croyable que c'est le moment que choisit M. le maréchal pour m'annoncer que d'ici à l'automne il m'enverra quatre bataillons de chasseurs novices en échange de quatre vieux régiments d'Afrique? Et ce qui serait plaisant si ce n'était pas trop triste, c'est qu'il me donne cela comme un secours, un avantage «je ne puis, me dit-il, aller au delà.» Je le prie de rester en deçà, de me laisser mes bons régiments et de garder les chasseurs, car j'aime mieux douze bataillons aguerris, acclimatés, que quatre bataillons de conscrits, qui, même numériquement, ne pourraient équivaloir qu'à six des miens.

La perte serait toujours de six bataillons. M. le maréchal voudrait compenser cette perte en augmentant les troupes indigènes ; mais, outre que celles-ci sont loin de valoir les troupes françaises tout en coûtant beaucoup plus cher, c'est que nous ne trouvons pas même à compléter celles que nous avons. Les Arabes n'ont pas le goût du service régulier. Ils se battent par à-coups, conduits par le fanatisme et l'amour de la patrie ; mais ils ne veulent pas être éloignés de la tente et de leurs femmes plus de douze ou quinze jours. Ce n'est pas là ce qu'il nous faut. Abdelkader est parvenu à discipliner de l'infanterie ; mais il avait toutes les tribus pour faire la police. Les déserteurs étaient arrêtés par elles et les châtiments les plus sévères, leurs étaient infligés. Dés qu'il y a des tribus soumises à la France, tous les soldats de l'infanterie régulière qui appartenaient à ces tribus ont déserté avec armes et bagages.

C’est comme cela que les 9 ou 10.000 hommes qu’avait Abdelkader se sont réduits à environ 2.500, malgré des efforts inouïs pour les recruter. Ce n’est pas nous qui avons détruit ces troupes, car elles ont peu combattu, elles n’étaient employées qu’à pousser les tribus au combat et à faire payer l‘impôt.

C’est une grosse affaire que l’Afrique, mon cher monsieur Martineau ; elle est en bon train ; prenons garde de ne pas la gâter par les économies ruineuses.

Les économies se trouvent dans le succès complet. Voyez dans mon grand rapport au ministre les résultats déjà obtenus par le succès militaires et jugez d’après eux ce qu’on obtiendrait de la conquête entière et incontestée.

La confiance des Européens est immense aujourd’hui ; la population et les capitaux abondent le mouvement dépasse mes espérances ; mais le moindre pas rétrograde paralyserait tout.

Agréez l’assurance de mes sentiments distingués et dévoués.

Bugeaud

P.S. - Le ministre veut prendre sur les revenus coloniaux pour augmenter les troupes indigènes ; mais ne pourrait-on pas verser au trésor les sommes disponibles pour solder des troupes françaises ?

***Lettre inédites du maréchal Bugeaud, duc d’Isly*,**
Paris, Emile-Paul frères, éditeurs, 1923, p. 259-261.

Thomas BUGEAUD

Kranios des Sbeah, sur le Chélif, le 8 juin 1843

Bugeaud finit par disposer de plus de 100.000 hommes. Entouré des généraux, Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Cavaignac, il entreprend la pacification complète du Dahra oriental que travaillaient les émissaires d'Abd el Kader. Le 25 mai, il renforce sa colonne de la garnison de Miliana et descend le Chélif, précédé par une avant-garde confiée à son chef d'état major Pélissier. Il entre chez les Béni Madoun et atteint le rassemblement principal des Kabyles commandé par le Khalifa Berkani, il fait 2000 prisonniers et opère une des plus importantes razzias de la guerre d'Afrique. Dans le même moment, le colonel Cavaignac avec l'appui du Khalifa Sidi-el-Aribi, pacifiait les environs d'Orléansville ; le colonel Changarnier quittait Miliana pour aller châtier les Béni Ferrah dans le Dahra occidental et créer le poste de Téniet el Had et Lamoricière, de son côté, allait jeter les bases de l'établissement de Tiaret.

Cette lettre adressée à Genty De Bussy[8]*, rend compte du succès des opérations militaires dans la région du Chélif.*

Votre lettre du 16 mai, mon cher Genty, m'est arrivée fort tard et au milieu de mes opérations. Elle était jointe à une masse de dépêches auxquelles il fallait répondre sur-le-champ ; voilà ce qui explique mes divers retards avec vous.

Le Dahra et la vallée du Chélif sont soumis ; Orléansville et Ténès marchent à grand pas. Les communications entre ces deux points sont aussi sûres que d'Alger à Blida. La route est chaque jour couverte d'Européens isolés, faisant transporter leurs marchandises par des Arabes. Les contributions de guerre que j'ai frappées se payent sans difficulté et couvriront une partie de nos frais d'établissement.

Vous connaissez les succès du prince, des généraux Lamoricière, Changarnier, Bedeau, Gentil et du colonel Géry ; il est superflu de vous en parler. Nous poursuivons nos opérations. Abdelkader se montre de plus en plus digne du dévouement que lui ont montré les Arabes et que lui montrent encore ceux de l'Ouarensènis et du pays entre ces montagnes et le désert. Ses malheurs ne paraissent pas l'avoir ébranlé. Il est impossible de montrer plus de fermeté d'âme, plus de ressources dans l'esprit.

Recevez, mon cher Genty, l'assurance de mes sentiments affectueux.

***Lettre inédites du maréchal Bugeaud, duc d'Isly, Op. cit.*, p. 263.**

[8] Pierre Genty de Bussy, « nommé»intendant civil en Alger» par ordonnance royale du 1erdécembre 1831 puis intendant militaire le 1er octobre 1839, puis chef de division au ministère de la Guerre », il était aussi « l'ami de Bugeaud », in *Lettres inédites du Maréchal Bugeaud duc d'Isly,* p. 12-13. Il est cité également par Ch.-A. Julien écrivant au sujet de Bugeaud : « Son ami Genty de Bussy » *in histoire de l'Algérie contemporaine*, tome premier, *La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, PUF., [1964, 1ère éd.], 1986, 3ème éd., p. 223, notre édition de référence.

Jacques (dit Jacques Achille) LEROY de SAINT-ARNAUD

Né à Paris, 20/08/1801 mort en mer Noire, 29/09/1854. Fils d'un préfet de l'empire, il entra dans la garde du corps de Louis XVIII en 1817, mais sa vie dissipée le fit chasser de l'armée en 1820. Réintégré en 1831, animé d'une grande ambition il fit carrière en Algérie dans la Légion étrangère. Général en 1848, il entra dans le complot bonapartiste, fut fait ministre de la guerre en octobre 1851 et joua un rôle décisif dans le coup d'état du 2 décembre. Il fut nommé en 1852 maréchal de France, grand écuyer et sénateur. En 1854, il prend le commandement de l'expédition de Crimée, mais gravement malade, il dut laisser la direction des opérations à Canrobert et il mourut sur le bateau qui le ramenait en France. Les lettres adressés par Saint Arnaud à ses proches de 1832 à 1854, furent publiées en 1855. Dans ce courrier volumineux paru sous le titre de *Lettres du maréchal de Saint Arnaud*[9] (572 pages pour le premier tome et 606 pages pour le second), le militaire décrit la pacification en Algérie (voir notamment les lettres sur le siège de Constantine), le coup d'Etat de 1851 et les débuts de la campagne de Crimée. Quelques lettres sont parfois sincères, le plus souvent cyniques mais elles ont été surtout rédigées pour son autopromotion[10].

« Miliana »

Les lettres de Saint Arnaud qui constituent les deux recueils publiés, sont adressées pour la plupart à son frère, avocat à Paris. La plupart sont libellées de la façon suivante :»A M. Leroy de Saint-Arnaud, Avocat à Paris ». Pour ne pas répéter le libellé ce destinataire est souvent désigné par»Au même ». Saint-Arnaud dans la lettre qui suit décrit les lieux qu'il vient d'investir et fait part à son frère de la reconstruction de la ville de Miliana.

Au Même

Milianah, le 1er juillet 1842[11],

Je ne pense pas que tu voies jamais Milianah, mais quand je te le décrirais mille fois, je ne t'en donnerais pas l'idée. Le portrait ne peut être ressemblant, rien ne ressemble à Milianah ; Quand on est dans la plaine du Chélif, et qu'on regarde au nord-ouest, on aperçoit par une percée entre les montagnes, au pied d'une montagne plus haute encore, le Zaccar, un plateau élevé au-dessus des ravins. On distingue à peine des minarets, une enceinte irrégulière, quelques masures sombres recouvertes en tuiles, quelques redoutes à droite et à gauche : c'est Milianah. On monte en

[9] *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud,* Paris, Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, 1855, 2 tomes.

[10] Cf. lettres à son frère datées du 11 et 12 juillet 1842, envoyées de Miliana et de Oued Rouina où il écrit : « Demain commence pour moi une ère nouvelle dans ma carrière militaire, demain je suis vraiment chef, général », « je suis cher frère dans le plein exercice de mes fonctions de général en chef » in *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud, op. cit.*, tome 1, p. 410-411. Dans une autre lettre envoyée d'Orléansville et datée du 13 novembre 1847, il écrit : « le **10**, je me suis couché colonel et triste ; le **11**, les ficelles du télégraphe me réveillent général et heureux.» in *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud, op. cit.*, tome 2, p.162.

[11] Cette lettre de Saint Arnaud, datée de 1842, nous oblige à faire une entorse à la chronologie car c'est la prise de Miliana où il était en commandement qui permettra par la suite la création d'Orléansville.

suivant le cours d'un ruisseau rapide, on monte pendant plus d'une grande heure à travers un chemin raboteux, rocailleux et coupé heureusement à la moitié par un autre petit plateau planté de vignes et d'arbres que la nature semble avoir mis là pour qu'on se repose, et on arrive enfin dans Milianah par la porte du Zaccar ou celle du Chélif au choix. Là, l'œil ne se repose nulle part ; ruines et toujours ruines qui s'augmentent chaque jour, car les maisons à moitié tombées achèvent de s'affaisser, et quand, la nuit, je suis réveillé par un bruit sourd et sinistre, mon pauvre cœur répond par un battement bien triste : c'est une de mes maisons qui s'écroule, c'est une difficulté de plus qui s'élève. Voici où je suis pour être colonel quelques mois plus tôt qui peuvent peser beaucoup sur ma carrière. […] Dans une ville où huit cents hommes et vingt officiers se logeaient avec peine, j'ai placé deux mille quatre cents hommes et cent cinquante chevaux, de l'artillerie, et je n'ai employé ni une tente ni un gourbi en feuillage.

Les Arabes rentrent en masse dans Milianah. Je leur ai nommé un Hackem, un muphti, un cadi, des chaouchs. J'ai rendu une mosquée à leur culte. Il y a quelques jours, Milianah ne retentissait que de coups de fusil : aujourd'hui, du haut du minaret, la voix du Muezzin annonce l'heure de la prière. C'est un songe.

***Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud,* tome premier, Paris, Michel Lévy Frères, 1855, p. 400-402**

Jacques (dit Jacques Achille) LEROY de SAINT-ARNAUD

Guerre d'Afrique (1844-45-46-47*)*

Lettre[12] *adressée par Saint Arnaud à son frère où il relate son arrivée à Orléansville et qui nous offre une description très succincte de la ville à ses débuts.*

A M. LEROY DE SAINT-ARNAUD, AVOCAT à PARIS.

Orléansville, le 25 novembre 1844.

Je suis arrivé à Orléansville, hier, par un beau soleil, et j'ai eu une réception princière. Tous les Arabes étaient venus au-devant de moi en faisant la fantazzia, tous les officiers de la garnison, à cheval, ainsi que les chefs de service. J'ai reçu et harangué tout le monde et me suis installé. […]

Orléansville est un désert dans un grand désert. Figure-toi quelques maisons au milieu d'une immense plaine de cinquante lieues de long sur sept et huit de large. Pas un arbre, pas de végétation ; le Chélif au dos avec un pont à l'américaine. Orléansville est sur la rive gauche du Chélif, entre Milianah et Mostaganem, à quatre journées d'infanterie du premier et six du second, ayant au sud-ouest Tiaret, et au nord, à dix lieues, Ténès et la mer.

***Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, tome deux,**
Paris, Michel Lévy Frères, 1855, p. 1-2.

[12] C'est le titre donné au premier chapitre du tome deux, *Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, *op. cit.*, p. 1.

Jacques (dit Jacques Achille) LEROY de SAINT-ARNAUD

« Une ville qui prend forme »

Dans cette lettre adressée encore à son frère, Saint Arnaud parle de l'importance stratégique de la position d'Orléansville. Il lui fait part des progrès réalisés dans l'aménagement de ce centre de colonisation qu'est devenu Orléansville.

Orléansville, le 20 décembre1844.

[…] Milianah, à l'époque où j'y commandais et dans les circonstances où je m'y suis trouvé, était important, mais Orléansville l'est bien davantage. Milianah, en 1842 et 1843, était poste d'avant-garde ; à présent c'est un centre. La position géographique et politique d'Orléansville est telle que, par la force des choses, d'ici à quelques années le siège d'une division y sera établi. Il faudra donner bien des coups de pioche et de truelle et planter bien des arbres, tracer des routes et creuser des canaux ; mais nous arriverons, tout se fera. Il y a à peine un mois que je suis ici et j'ai fait labourer et semer d'orge par mon régiment seul cinquante hectares de terre. Mille bras travaillent à faire une route. Elle ne sera pas achevée dans un an, et déjà, j'ai dans ma tête le projet de deux routes nouvelles et l'établissement de trois villages. L'avenir de ce pays est immense, mais l'or qu'il engloutira est incalculable. Nous vivons sur une ville romaine, et nos tuniques mesquines flottent au même vent qui agitait ces amples tuniques et ces toges romaines si nobles. Je fais niveler ma grande rue, et en fouillant la terre nous avons trouvé des pierres superbes, des colonnes en marbre, des tombeaux bien conservés, et leurs ossements complets, et l'urne classique pleine de petite monnaie de cuivre, as ou deniers. La ville ancienne dort sous nos pieds. Pour faire des fouilles sérieuses, il faudrait du temps et de l'argent ; mais nous n'en avons que pour les travaux de première nécessité. Avant d'exhumer les morts et les ruines, il faut abriter les vivants. Il y a une mosaïque admirable qui servait d'enseigne au tombeau de saint Réparatus. Je veux faire bâtir l'église chrétienne au-dessus. Une voûte bien faite la conservera visible dans toute sa beauté, et le temple de Dieu s'élèvera là où il était il y a quatorze siècles.

***Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, tome II, Paris, Michel Lévy Frères, 1855, p. 4-5.**

Robert PONTIER
Médecin-major des Armées, Chevalier de la légion d'honneur. Il peut être considéré comme un témoin privilégié de la conquête en sa qualité de médecin–major des armées à Orléansville, lors de sa création. Il a écrit en 1854, *Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville et Ténès*. Notice où se mêlent éléments géographiques, historiques et souvenirs personnels.

Avenir d'Orléansville et de Ténès

Ce texte vante les mérites du lieu choisi pour créer le premier centre de colonisation de la plaine du Chélif.

Lorsque le coup d'œil si sûr du maréchal Bugeaud l'eut décidé à choisir Orléansville comme point stratégique, devant faire échouer, avant peu, les combinaisons d'Abd-El-Kader et détruire ses espérances, il ne songeait pas seulement au présent, mais son génie lui avait fait prévoir les conséquences de cette position pour l'avenir de la colonie. En effet, la vaste plaine du Chélif, l'une des plus grandes et des plus riches au nord de l'Afrique, peut être considérée comme la plus susceptible d'être habitée, puisqu'elle est moins marécageuse et par conséquent moins insalubre.

Orléansville se trouve merveilleusement située pour devenir un centre de colonisation. Des routes nombreuses la font communiquer avec A*lger, Milianah, Mostaganem, Oran et Mascara.* Une route de *Ténès,* passant par *Orléansville* et *Thiaret,* mettrait en communication directe et les besoins mutuels des populations du sud et du nord. Ce nouvel itinéraire, qui traverserait les hauts plateaux du Sersou et du Gebel-Amour, pourrait un jour être suivi de préférence par les caravanes qui font le commerce de l'intérieur de l'Afrique. Déjà le marché d'Orléansville réunit tous les dimanches quatre ou cinq mille Arabes venant particulièrement des régions du Sud. Des peaux maroquinées, des tapis de toutes sortes, des étoffes de laine destinées à la confection des *aïks* et des *bernous*, y sont transportés à dos de mulets ou de chameaux, ainsi qu'un nombre considérable de pains de figues et de dattes.

***Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville et Ténès,* Cambrai, F. Deligne, Imprimeur libraire de l'Archevêché, 1854, p. 64-65, p. 68.**

Robert PONTIER

« Fondation d'Orléansville »

Cet extrait relate l'histoire détaillée de la création d'Orléansville et annonce celle de Ténès. La riche plaine du Chélif ne pouvait être dominée durablement qu'en établissant un centre de colonisation qui ne soit pas trop distant de la mer. Ce texte donne un éclairage plus ample aux lettres de Bugeaud et de Saint-Arnaud.

Le 23 avril de l'année 1843, deux fortes colonnes expéditionnaires, venant de directions opposées, faisaient la jonction à *Snab* ou *El Esnam*[13]*. L'une, dite de Mostaganem, sous les ordres de M. le général Gentil, était composée de troupes appartenant à la division d'Oran. La seconde, commandée par le maréchal Bugeaud, venait d'Alger. Ces deux colonnes étaient suivies chacune d'un convoi considérable de prolonges et de bêtes de somme. L'intention du maréchal était de dominer, pour toujours, la riche vallée du Chélif, et de créer, au centre de cette vallée, un établissement important qui put communiquer avec un port voisin, afin de pouvoir ravitailler ses colonnes et être toujours prêt à s'opposer aux entreprises, si hardies et si pleines d'audace, de l'émir Abd-el-kader, le plus redoutable et le plus constant ennemi de la domination française. En choisissant la position d'*El Esnam*, point intermédiaire et à peu près à égale distance de Milianah et de Mostaganem, nos troupes pouvaient à volonté se porter dans les montagnes difficiles et escarpées de l'*Ouarensénis*, par la vallée du Tygraout, et communiquer avec le pont de Ténès, par la vallée de l'*Oued Rhean* (Ruisseau des Lauriers-roses).

Ce fut donc au milieu de vastes ruines romaines, cachées en partie par de grandes herbes et des broussailles formées de ronces, de lentisques et de jujubiers sauvages, que le camp fut établi.

M. Eugène Cavaignac, colonel de zouaves, fut désigné par le maréchal pour prendre le commandement supérieur des troupes laissées dans la subdivision d'*El Esnam*, dont Ténès faisait partie. *El Esnam* reçut bientôt officiellement le nom d'Orléansville, en mémoire du jeune prince qui venait d'être ravi à la France et à l'armée, dont souvent il avait partagé les dangers et dont il était l'idole. Il fallait trouver un homme de cœur et de génie pour lui confier le plan dû aux vastes

[13] Note explicative de l'auteur : * Le mot arabe *El Esnam* signifie *Le Spectre.* Les nombreuses et grandes pierres qui s'élevaient au-dessus des broussailles, vues au clair de la lune, donnaient à tout cet espace triste et couvert de ruines, l'aspect lugubre de morts revêtus de suaires fantastiques.

conceptions de M. le maréchal Bugeaud, et qui put créer, avec le peu de moyens mis à sa disposition, deux villes importantes : cet homme fut le colonel Eugène Cavaignac.

Nos premières journées passées à Orléansville furent consacrées à mettre à couvert les munitions de guerre et à placer sous des tentes, faites de tissus arabes, les vivres et les malades. Un fossé de trois mètres de profondeur et d'autant de large fut creusé au sud et à l'est du camp. Le commandant du génie, M. Tripier, dont l'activité répondait à celle du colonel Cavaignac s'empressa de faire fortifier la presqu'île de Tygraout où fut établis le parc aux bœufs et les magasins de l'administration. Sur le point culminant du plateau, furent posés les fondements d'un vaste hôpital militaire muni de tous ses accessoires. M. Beaud, capitaine du génie, fut chargé de la direction de cet édifice, l'un des mieux établis de l'Algérie sous le triple rapport de la solidité, de la distribution et de l'hygiène. Tous les différents travaux furent poussés avec une activité dont il serait difficile de se rendre compte, si l'on ne savait combien l'impulsion venant d'un chef capable et adoré peut donner d'émulation à tous ceux qui subissent volontairement, ou même sans s'en apercevoir, l'ascendant de sa volonté.

Pendant l'époque des débordements du Chélif, toutes les communications avec le port de Tenez étaient interrompues, et tous les objets nécessaires pour la ville naissante y étaient retenus. Il devint donc indispensable de jeter un pont sur le fleuve. Le capitaine Renan, de l'armée du génie, fut chargé par le commandant Tripier de diriger les travaux de cette difficile entreprise. Cet officier parvint, dans l'espace de quelques mois, à joindre les deux rives du fleuve au moyen d'un pont en bois, dit à *l'américaine.* Ce pont a cent vingt mètres et est appuyé aux deux extrémités sur deux culées faites parties en madriers et parties en maçonnerie. Les trois arches dont il se compose reposent sur des pilotis solidement fixés. Cet ouvrage a frappé d'étonnement les Arabes, quand ils ont vu qu'il était assez solide pour avoir résisté jusqu'ici aux crues si subites et si rapides du Chélif.

***Souvenirs de l'Algérie ou notice sur Orléansville, op. cit.,* 1854, p. 1-3**

LAPASSET

Lieutenant colonel, chef de bureau arabe de Ténès[14].L'article dont nous donnons un extrait, a été rédigé par la rédaction de la « Revue africaine »[15] d'après les notes du colonel Lapasset, qui parti de Miliana en septembre 1849, se rendit à Cherchell en descendant la vallée du Chélif et en passant par Orléansville, Ténès et le littoral. Lors de cette mission de reconnaissance du territoire il va s'appliquer à noter tous les lieux où des vestiges témoignent de l'occupation romaine. En effet, dès la conquête de l'Algérie, officiers et architectes s'intéressent au tracé des routes, à l'emplacement des ponts, à tous les vestiges qui donnent à voir la façon dont les Romains ont occupé l'espace, organisé les communications, contrôlé le territoire de leur empire.

Antiquités du cercle de Ténès

Pour plus de précisions, le cercle de Ténès est limité au nord par la Méditerranée et au sud par la vallée du Chélif. Le colonel Lapasset part de Miliana, traverse la plaine du Chélif pour longer le littoral de Ténès jusqu'à Cherchell. Cette mission de reconnaissance du territoire ainsi que la curiosité de l'officier militaire pour les vestiges romains témoignent de l'intérêt fasciné que l'armée française porte, dans les années 1840, aux traces locales de l'occupation romaine. Ainsi l'archéologie offre–t-elle à la conquête française tout à la fois un modèle et une légitimation ; mieux, elle conduit à l'élaboration implicite d'un espace organisé autour des vestiges du passé – celui de l'Empire romain, qui englobe l'Algérie et la France et, par-delà la mer, les unit. En contribuant à créer l'idée d'une communauté de civilisation entre les deux rives de la Méditerranée, l'archéologie romaine apporte à l'occupation française la caution de l'Histoire. Différents lieux sont énumérés par leur toponyme romain suivi de l'équivalent originel. Un aperçu d'Orléansville à ses débuts nous est également présenté.

En quittant Miliana, au lieu de gagner le Chélif par la route ordinaire de l'Oued Boutan, nous allâmes passer, par une traverse, aux sources du ruisseau des Myrtes (*Oued Rehan) ;* puis après avoir coupé l'*Oued Kristian*, nous descendîmes la vallée des Néfliers et nous nous trouvâmes dans celle du Chélif, à l'endroit appelé *Zarour*, du nom de la rivière dont on vient de parler.

J'arrivai bientôt à côté du pont du Chélif. En cet endroit, des prolongements du Djebel Arib empiètent sur la vallée et ne laissent au fleuve qu'un passage fort étroit. Les mamelons qui dominent le défilé constituent une excellente position militaire que les Romains ne durent pas négliger. En effet, les distances indiquées par l'*Itinéraire* d'Antonin, entre *Malliana* (Miliana) et *Oppidum novum* (El Khadra), deux endroits dont la synonymie est connue, fixent ici l'emplacement des *Tigava Castra.*[…]

[14] La conquête se double d'un effort de colonisation agricole avec la création des Bureaux des affaires arabes en 1844 par Bugeaud. C'est un système de gouvernement indirect exercé par des chefs indigènes reliés au commandement français par des bureaux des affaires arabes.

[15] Article paru dans la *Revue africaine*, N°5, année 1857, Alger, Bastide Libraire-éditeur, 1856 [1ére éd.]**,** rééd. OPU, revue n°1 incluant les années 1856-57, 1985, notre édition de référence.

La vallée du Chélif s'élargit de nouveau après qu'on a dépassé les prolongements de Doui et Arib. Mais à deux ou trois milles de là, on rencontre une longue et étroite colline qui coupe transversalement la vallée en face de l'embouchure de l'Oued Beda. Sur cette colline, sont dispersées les ruines d'*Oppidum Novum* qui occupent une grande étendue ; le Chélif les contourne à l'Est, au Nord et à l'Ouest. Sur le côté de cette presqu'île qui adhère au continent, on voit les débris de l'aqueduc qui amenait à la colonie romaine les eaux d'*Aïn el Khadra* (la fontaine verte), laquelle a donné son nom à la localité. Un reste de pont sur le Chélif, des débris de quais et de gradins en pierres de taille qui retiennent les terres de la colline par étages successifs, un cimetière à l'Est, où les tombes ont la forme de coffres en pierres, attirent principalement l'attention. […].

D'El Khadra, nous allâmes à Zedin, un peu avant Oued Rouina ; c'est une position de tous points semblable à celle de Khadra, et on y voit aussi les ruines d'une ville romaine. […] Un nouveau compagnon de voyage s'adjoignit à notre caravane ; c'était El Hadj Miliani, chef d'un canton du territoire des Braz, sur lequel se trouvaient des ruines considérables, celles d'Oued Tar'ia[16] que le Chélif sépare d'autres ruines moins étendues qu'on appelle *T'moulga*[17] du nom de la montagne qui les domine […]. Le lendemain matin, avant le jour, nous regagnâmes les bords du Chélif que nous traversâmes, ainsi que l'oued Fodda dont le confluent est un peu en dessous de l'endroit où nous avions passé la nuit. Ici, la vallée du Chélif se resserre brusquement et devient un étroit défilé entre les béni Rachid et les Oulad Kseïr. Mais celle de Oued Fodda, au contraire, apparaît fort large et annonce un passage principal pour arriver à la haute montagne appelée Ouanseris. Nous gravîmes des collines de médiocre hauteur et assez arides, pour rentrer dans la vallée du Chélif. Nous avions alors sur la droite le pays des Béni Rachid dont on aurait une idée fâcheuse et inexacte, si on le jugeait par ce qu'on aperçoit de la route. En effet, derrière ces collines argileuses et nues dont la monotonie fatigue la vue, est une contrée abondante en eaux, bien boisée et où se trouvent de beaux jardins. Les raisins des Béni Rachid jouissent surtout d'une haute réputation qui n'est pas usurpée. Des ruines romaines d'une assez grande importance se trouvent sur le territoire de cette tribu.

[16] On les appelle aussi *ruines des Béni Rached* - N. de la R.
[17] Temoulga qui veut dire grosse pierre cf. étude des toponymes.

Peu à peu, on redescend dans la vallée du Chélif dont l'aridité désolante passe toute croyance. Excepté les jardins de Medjadja et quelques rares et peu importantes plantations où le figuier de barbarie domine, le sol ne présente aucune trace de végétation. Sur le gris terne d'un terrain qui semblait de la boue desséchée, nous aperçûmes au loin deux lignes blanches. Le guide nous apprit que c'étaient *El Isnam el Djedid* et *El Isnam el Kedim* (le nouveau et le vieil Orléansville). […] D'où nous conclûmes qu'il s'agissait de colonies agricoles ; et que par conséquent la première ligne blanche et la moins grande était Ponteba, ou la prairie, qui est située dans un endroit appelé *Medrour* par les Indigènes.

Quand nous arrivâmes à ce village, il était environ dix heures du matin. La chaleur était devenue intolérable. Aussi, nous ne fûmes guère surpris de ne rencontrer personne dans les rues, ni bêtes, ni gens.

***Revue africaine, N°1, Années 1856-57,* Alger, Bastide Libraire-éditeur, 1856 [1ère éd.], rééd. OPU., 1985. Article : « Antiquités du cercle de Ténès », p. 335 à 428.**

Procès verbal de réunion du conseil municipal d'Orléansville
En date du 9 novembre 1858.

Ce compte rendu est intéressant dans la mesure où l'on peut remarquer que depuis sa création, la ville de Chlef est victime d'une réputation défavorable. Les membres du conseil municipal la jugent « imméritée » car Orléansville est un centre important. Un rapport détaillé et éloquent sur les progrès de la colonisation dans cette ville, 15 ans après sa création est établi.

Un membre du conseil : « Tous les conseillers municipaux, la population toute entière du district d'Orléansville ont été vivement impressionnés lorsqu'ils ont vu que dans le décret du 30 octobre dernier portant nomination des membres du conseil général de la Province d'Alger, Orléansville a été passé sous silence ».

Chacun se regarde en s'abordant et l'on se demande d'où peut provenir cet oubli ? Nous savions, se disent les habitants que le pays d'Orléansville longtemps calomnié par tous, à Paris comme à Alger sur la foi de quelques touristes plus ou moins officiels qui n'avaient fait que traverser la contrée en courant, ignoré de ses chefs naturels qui n'y étaient même jamais venus, était il y a quelques années encore sous le coup d'une réputation défavorable et que nous affirmons imméritée.

Mais nous pensions que la lumière s'était faite enfin pour nous ; que les voyages successifs en 1855 et 1857 de M. le Gouverneur Général Randon, de Mr l'Evêque Pary, de M. le préfet Lautour Mezeray et d'autres hauts personnages que nous ne citerons pas après les précédents, nous pensions que de nouveaux et plus véridiques rapports avaient enfin réhabilité Orléansville auprès des autorités supérieures, avaient fait justice de tous les mensonges d'autrefois.

Certes ce n'est pas nous qui nous plaindrons qu'Aumale, Cherchell, Ténez, Milianah soient représentées dans le Conseil Général de la Province d'Alger. Mais Orléansville est-il donc une bourgade de si peu d'importance qu'elle ne puisse figurer pour une voix auprès de ses sœurs ?

Orléansville est une cité qui date déjà de 15 ans. Elle est le centre naturel et topographique de ce que l'on pourrait appeler déjà une province, de ce qui sera bientôt un département.

Orléansville, assise dans la fertile plaine du Chéliff sur les bords du fleuve est le point où viennent déjà se croiser les routes de Ténez à Thiaret et à Téniet el Had,

d'Alger, Blidah et Milianah à Mascara, Mostaganem et Oran. Le chemin de fer de l'Ouest passera sous ses remparts. Ténez est son port. La chaîne de l'Ouarsenis dont les hauts pitons la défendent au Sud, est couverte de forêts, les plus belles peut-être de l'Algérie : 2 Aghaliks et 21 Khalifats c'est-à-dire 75000 individus de la population indigène relèvent d'elle directement, alimentent son commerce, et, si la population européenne n'est pas plus importante, la faute n'en serait-elle pas à cet oubli dont elle a le chagrin de signaler aujourd'hui une nouvelle preuve au territoire exigu qui a été fait à l'administration civile ?

Rappelons puisqu'il le faut que le district d'Orléansville comporte 4400 hectares et que tout est occupé depuis 10 ans, mais que 92 fermes de petite moyenne et grande culture partagent 1332 hectares, que le district a de plus deux villages, peuplés l'un de 49 familles, l'autre de 51 et que tous ces colons sont sérieusement assis sur le sol depuis 6 et 10 ans et qui tous travaillent avec courage et non sans fruit.

N'est-ce donc rien qu'une ville qui, sur un territoire relativement restreint, voit tout autour d'elle, 202 familles agricoles faisant prospérer les 2892 hectares qui leur ont été concédés? N'est-ce donc rien qu'un district qui compte plus de 1500 habitants Européens et 400 Israélites et Musulmans, plus de 220 patentes, payant annuellement à l'état près de 4500 francs, dont la propriété bâtie représente une valeur de plus de 3 millions qui fait un commerce annuel, importation et exportation de plus de 3 millions et demi, qui possède un marché arabe où se réunissent chaque dimanche plus de 5000 vendeurs et acheteurs et où les transactions de tous genres atteignent plus de 10 millions par an, enfin dont le budget communal s'élève en recettes ordinaires à 7800 francs ?

***Archives de Chlef*, 9 novembre 1858.**

Camille RICQUE

Aide Major au premier régiment de Voltigeurs de la garde Impériale., il a écrit divers ouvrages comme *La médecine arabe par le Dr Camille Ricque*, une monographie sur la ville de Miliana. qui a été imprimée d'abord par ses soins puis publiée à Paris en 1865 et dont nous proposons un extrait.

Milianah

La ville de Miliana[18]*, son histoire telle qu'elle est relatée permet de constater qu'elle fut maintes fois détruite puis reconstruite. La signification de Chlef ou Chélif proposée par l'auteur reste à vérifier par les hellénistes et les linguistes.*

Chef-lieu du cercle, Milianah est bâtie sur un plateau au pied du Djebel Zakkar, sur l'emplacement de l'antique *maliana*, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Strabon et l'itinéraire d'Antonin la désignent sous le nom de Mauliana. Ces deux appellations paraissent avoir une étymologie sémitique[…][19]. Milianah n'aurait donc été primitivement qu'une sorte de station ou gîte d'étape sur les routes qui, d'Icosium (Alger), de Caesarea (Cherchell) et de Cartenna (Ténès), menaient dans l'intérieur de l'Afrique.

Milianah fut longtemps la capitale des rois de Numidie, Bocchus s'y retira lors de la dernière guerre contre Jugurtha. Jadis florissante, elle tint en échec pendant un an, grâce à sa forte position stratégique, les troupes commandées par Abdallah, à l'époque de la conquête de l'Afrique par les musulmans. Réduite par la famine, la ville fut rasée et livrée aux flammes et les habitants en furent passés au fil de l'épée ; elle fut réédifiée sur ses ruines même par les Arabes, et devint sous les Turcs la résidence d'un pacha ou bey.

[…] Au pied du mont Zakkar passe la rivière du Chélif, dont l'ancien nom Chenalaph nous a été conservé par les géographes, qui n'ont pas craint d'avancer que ce mot était formé des deux lettres Chin et Aleph. Les méandres que décrit le Chélif, offrent, disent-ils une ressemblance éloignée avec les deux caractères précités: pourquoi, pendant que le champ des hypothèses leur était ouvert, n'ont-ils pas, en arguant de l'extrême multiplicité de ces détours, proposé l'étymologie de קנזלב (deux mille) ?…Pour arriver à la véritable origine de ce nom, il faut se rappeler que ***ch*** romain était la transcription du ***Z*** grec et par suite du ק et du ח orientaux. En écrivant Chenalaph קנזלף nous avons un mot composé de ק «lit» et ף «ouvrir» lit encaissé, expression qui s'applique parfaitement au Chélif.זל

***Milianah,* Paris, Ed. Vve Benjamin Duprat, 1865, p. 2-5.**

[18] C'est le titre du livre ainsi que du premier chapitre, p.1-5.

[19] L'auteur ajoute que Maliana dérive d'un terme hébreu et en toute probabilité d'un terme punique qui signifiait «lieu d'habitation» ou Mauliana de «camp» et «passer la nuit» ce qui est pareil.

Alphonse DAUDET

Né à Nîmes le 13 mai 1840 et mort à Paris en 1897. De décembre 1861 à février 1862, Daudet fait un voyage de neuf semaines en Algérie ; en 1872, il publie *Tartarin*[20]. S'il faut le situer historiquement, disons qu'il correspond à la phase finale de l'ère des Bureaux Arabes en Algérie et à la fin de l'Empire en France. Très aimé du grand public qui voit en lui le chantre généreux et tendre d'une Provence idéale en même temps qu'un Dickens à la française, Daudet fut à la fois romancier, conteur, dramaturge et poète. Ses œuvres nombreuses (une quinzaine de romans, des recueils de contes, des pièces de théâtre, de très nombreuses critiques dramatiques et chroniques diverse) ont eu des tirages parmi les plus élevés de l'époque. Il n'en souffre pas moins d'être prisonnier du succès des *Lettres de mon moulin (1866-1869)* et de *Tartarin de Tarascon (1872).*

Avec *Tartarin*, Daudet donne un livre véridique sur l'Algérie, il met fin aussi bien à l'édulcoration des hommes et des paysages qui caractérisait le mensonge romantique qu'à l'apologie de l'héroïsme guerrier qu'elle couvrait en général. Reconnu tardivement de son vivant par ses pairs, Alphonse Daudet aura toutefois le soutien de Zola, des frères Goncourt, et de Maupassant. Il sera également l'un des fondateurs de l'Académie Goncourt (sa mort prématurée, en 1897, l'empêchant d'en être membre, 1903).

L'affût du soir dans un bois de lauriers-roses

L'Algérie des « tribus », soumise au régime du sabre, est mise à sac par les militaires et les chefs arabes nommés par la France. La vogue de l'exotisme et de l'orientalisme cachait les effets néfastes de la politique des Bureaux Arabes. Le héros de Daudet ridiculise l'orientalisme, renverse son décor de « carton pâte » et montre la réalité. Le texte qui suit, est de fait, une satire féroce de la colonisation.

Pendant un mois, cherchant des lions introuvables, le terrible Tartarin erra de douar en douar dans l'immense plaine du Chélif, à travers cette formidable et cocasse Algérie française, où les parfums du vieil Orient se compliquent d'une forte odeur d'absinthe et de caserne, Abraham et Zouzou mêlés, quelque chose de féerique et de naïvement burlesque, comme une page de l'ancien testament racontée par le sergent La Ramée ou le Brigadier Pitou…Curieux spectacle pour des yeux qui auraient su voir. Un peuple sauvage et pourri que nous civilisons, en lui donnant nos vices…l'autorité féroce et sans contrôle de Bachagas fantastiques, qui se mouchent gravement dans leurs cordons de la Légion d'honneur, et pour un oui ou un non font bâtonner les gens sur la plante des pieds. La justice sans conscience de cadis à grosses lunettes, tartufes du Coran et de la loi, qui rêvent de quinze août et de promotion sous les palmes, et vendent leurs arrêts, comme Esaü son droit d'aînesse, pour un plat de lentilles ou de couscous au sucre. Des caïds libertins et ivrognes, anciens brosseurs d'un général Yusuf quelconque, qui se soûlent de champagne avec des blanchisseuses mahonnaises, font des ripailles de mouton rôti, pendant que,

[20] Alphonse Daudet, *Aventures prodigieuses de Tartarin de Tarascon*, Paris, E. Dentu, 1872, 1ère éd., réédité sous le titre *Tartarin de Tarascon*, Paris, Flammarion, 1877, nouvelle réédition, Garnier frères, 1981, coll. « Classiques Garnier », réédité également la même année par l'école des loisirs, (notre édition de référence).

devant leurs tentes, toute la tribu crève de faim, et dispute aux lévriers les rogatons de la ribote seigneuriale.

Puis tout autour, des plaines en friche, de l'herbe brûlée, des buissons chauves, des maquis de cactus et de lentisques, le grenier de la France !...Grenier vide de grains, hélas ! Et riche seulement en chacals et en punaises. Des douars abandonnés, des tribus effarées qui s'en vont sans savoir où, fuyant la faim, et semant les cadavres le long de la route. De loin en loin, un village français, avec des maisons en ruine, des champs sans culture, des sauterelles enragées, qui mangent jusqu'aux rideaux des fenêtres, et tous les colons dans les cafés, en train de boire de l'absinthe en discutant des projets de réforme et de constitution.

Voilà ce que Tartarin aurait pu voir, s'il s'en était donné la peine ; mais, tout entier à sa passion léonine, l'homme de Tarascon allait droit devant lui, sans regarder ni à droite ni à gauche, l'œil obstinément fixé sur ces monstres imaginaires, qui ne paraissent jamais

***Tartarin de Tarascon*, Paris, L'école des loisirs, 1981**
Chapitre V, Troisième épisode, p. 120-122.

Pierre Eugène LAMAIRESSE
Ingénieur en chef des ponts et chaussées, il publie en 1874 *Algérie, mémoire sur les principales questions intéressant l'agriculture dans la subdivision d'Orléansville.*

Argumentaire pour le choix d'Orléansville comme chef-lieu du département du Chélif

Ce texte est un exemple de la littérature coloniale de l'époque qui milite en faveur d'Orléansville pour qu'il soit chef-lieu de département afin de contribuer de façon efficace à la politique d'assimilation prônée par certains dirigeants.

Le développement de la contrée qui rayonne autour d'Orléansville jusqu'à *Miliana, Affreville, Téniet-el-haad, Tiaret, Relizane* et *Ténès,* déterminerait, promptement, la création déjà proposée du département du Chéliff avec Orléansville pour Chef-lieu ; ce serait un résultat politique et administratif important, car le fractionnement de l'Algérie en départements naturels, c'est-à-dire ayant chacun des intérêts bien distincts, contribuera puissamment à l'assimilation, on pourrait dire à la *fusion* avec la France ; il ne peut d'ailleurs être que très utile au développement des intérêts de chaque groupe naturel, dans une proportion équitable, tandis que, dans la confusion des groupes, les intérêts des plus faibles sont presque toujours injustement sacrifiés. C'est ainsi que l'on renferme la colonisation dans un certain rayon autour des chefs-lieux actuels, tandis que l'on fait très peu dans les contrées intermédiaires, lors même que la nature les a favorisées et prédestinées comme par exemple la vallée du Chéliff.

Aucune partie du chemin de fer d'Alger à Oran, ne traverse une contrée susceptible d'acquérir, au prix des efforts et sacrifices indispensables dans une colonie, une aussi grande richesse et d'assurer au chemin de fer un rendement qui exonère l'Etat de la garantie, et il est clair que ces sacrifices fructifieront bien plus rapidement si le port de Ténès est mis en service et le chemin de fer de Ténès à Orléansville exécuté.

***Algérie, mémoire sur les principales questions intéressant l'agriculture dans la subdivision d'Orléansville (extrait du journal»l'Akhbar»),* Alger, Imprimerie de l'Association Ouvrière V. Aillaud & Cie, 1874, p. 13-14.**

Henri FOURRIER
Conseiller général en 1880 dans le département d'Orléansville.

Pétition et mémoires des habitants d'Orléansville

Le texte est révélateur des enjeux politiques que représente alors le choix d'Orléansville comme chef-lieu de préfecture.

L'arrondissement de Mostaganem ferait attribuer la préfecture à Mostaganem qui est tout à fait excentrique, tandis que l'intérêt d'Orléansville, son besoin de développement, les convenances de son arrondissement et enfin, l'utilité du plus grand nombre, militent en faveur d'Orléansville qui a une position centrale.

L'accouplement de l'arrondissement de Mostaganem avec celui d'Orléansville seul, serait monstrueux ; ce serait mettre à côté, l'un de l'autre, deux arbres dont le plus fort doit nécessairement étouffer l'autre, encore loin de son développement naturel.

Les habitants d'Orléansville ne sauraient accepter cette union, lors même que, dans cette combinaison, on attribuerait la préfecture à Orléansville ; ce qui leur importe par dessus tout, c'est le prolongement vers le sud de leur chemin de fer de pénétration ; or, ce prolongement ne peut se réaliser que si les arrondissements de Milianah et d'Orléansville font partie d'un même département.

Cette dernière condition peut-être remplie de deux manières: ou bien par le maintien du *statu quo*, ou bien par la création d'un département du Chélif comprenant l'arrondissement de Milianah. Les habitants d'Orléansville demandent énergiquement que l'on adopte l'une ou l'autre de ces deux solutions: ils préfèreraient de beaucoup la seconde, si, aux arrondissements de Milianah et d'Orléansville réunis pour former le noyau du département du Chéliff, on adjoignait la partie de l'arrondissement de Mostaganem que l'orographie accuse d'une manière très accentuée comme étant dans le bassin du chéliff, c'est-à-dire presque tout l'arrondissement.

***Simple étude sur le projet de création d'un département dans la région du Chéliff,* Orléansville, imprimerie du Chéliff, CWIK & Cie, (signée, H. Fourrier, conseiller général), 1880, p. 44-45.**

Pétition et Mémoire des Habitants d'Orléansville (Département du Chéliff)

Cet extrait est à lire dans le prolongement du précédent, seulement ici les arguments avancés vantent les mérites de cette région promise à un bel avenir grâce à l'irrigation.

L'arrondissement est couvert de centres de colonisation qui viennent d'être créés ou qui vont l'être ; le développement des irrigations au moyen des barrages exécutés ou projetés du Chéliff, de l'oued Fodda, de l'oued Sly, de l'oued Rouina, doivent faire d'Orléansville une nouvelle Valence.

Il est actuellement démontré que son climat sec est un des plus salubres de l'Algérie. On reconnaît que pour les personnes *non acclimatées*, comme le sont la plupart des fonctionnaires, mais pour *celles-là seules*, la résidence est pénible pendant l'été à cause de la chaleur, et on ajoute qu'un remède facile à ce mal se trouve dans les bains de mer de Ténès, une saison de vingt jours suffisant pour chaque été.

En outre, on a, à 30 kilomètres d'Orléansville, sur les premières pentes de l'Ouarsenis, dans un pays toujours frais l'été en raison de l'altitude et des forêts, une source thermale et minérale des plus belles et des plus abondantes, signalée depuis longtemps par le général Lallemand pour un établissement balnéaire de premier ordre et une station sanitaire.

L'inconvénient de la chaleur sus relatée est moindre que celui de la chaleur humide qui règne sur le littoral ; quoique plus supportable que la chaleur sèche d'Orléansville, elle serait peut-être plus épuisante si elle n'était combattue par des bains de mer fréquents ; en tous cas, elle engendre beaucoup plus de maladies.

Avantages et inconvénients compensés, Orléansville, pour la santé, vaut Mostaganem et peut-être mieux.

***Pétition et Mémoire des Habitants d'Orléansville (département du Chélif)* Alger, Imprimerie de l'Association Ouvrière, P. Fontana &Cie, 1880, p. 15-16.**

Paul BOURDE

Né en 1851 et mort en 1914. C'est un militaire et un administrateur colonial qui a écrit de nombreux ouvrages. En 1915 entre à la bibliothèque de Lyon le Fonds Paul Bourde, riche d'environ 1500 documents consacrés à la Révolution française et à l'Empire. Les aspects politiques, sociaux, économiques, religieux de ces périodes sont représentés mais l'histoire militaire occupe une place prépondérante. Paul Bourde semble avoir voulu rassembler tous les récits et mémoires militaires alors disponibles. Il a notamment publié :, *A travers l'Algérie. Souvenirs de l'excursion parlementaire (sept.-oct.1879)* Charpentier, 1880, *Le patriote,* Hachette, 1882, *De Paris au Tonkin,* Calmann Lévy, 1885, *Trop de lois, trop de fonctions. Les abus dans la marine, lettres adressées au "Temps"*, C. Lévy, 1888, *En Corse : l'esprit de clan, les mœurs politiques, les vendettas, le banditisme : correspondances adressées au "Temps,"*C.Lévy, 1887, *Essais sur la révolution et la religion,* P. Hartmann, 1934.

Milianah

Description avantageuse de Miliana rappelant sa position élevée et défensive qui « figure un chapeau de gendarme» mais qui malheureusement est une ville en décadence

Passer de Blidah à Milianah, c'est passer de l'Andalousie dans la Touraine. Milianah est perché à mi côte du Zaccar, et, pour l'atteindre de la gare d'Affreville qui la dessert, il faut gravir une pente de six cents mètres. On devine quels circuits il a fallu faire décrire à la route pour la rendre praticable avec une telle inclinaison. Par un hasard curieux, ces circuits, vue de la terrasse de la ville, dessinent exactement la figure d'un chapeau de gendarme. Comme Blida, Milianah est au milieu d'un immense verger ; la terre manquant pour la grande culture, tout le pied du Zaccar a été converti en jardins ; mais le climat, grâce à l'altitude, se rapproche de celui de la France ; il neige abondamment l'hiver, et nos fruits, qui viennent généralement assez mal en Algérie, y réussissent à merveille. On y récolte des raisins exquis, des coings, des cerises, des noix, des noisettes, des châtaignes, des pommes et des poires qui sont excellentes. Le seul fruit algérien qui y prospère est la grenade, qui y est énorme, c'était justement l'époque de la maturité, et nous avons pu voir les minces rameaux des grenadiers plier jusqu'à terre sous le poids de fruits gros comme les deux poings.

Milianah est une ville en décadence. Négligemment, elle a laissé passer le chemin de fer assez loin d'elle, alors qu'un tracé qu'elle aurait pu faire adopter le rapprochait jusqu'à quatre kilomètres de ses murs. Tout le commerce et toute l'industrie descendent à Affreville. […] Ce gros bourg qui inaugure le triste paysage qui ne change plus jusqu'à Oran.

***A travers l'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre-octobre1879) par Paul Bourde,* Paris, G. Charpentier, 1880, deuxième édition, p. 330 à 331**

Paul BOURDE

« Le Chélif »

L'excursion parlementaire se poursuit et le narrateur, en partisan convaincu de la colonisation, prône la mise en valeur du Chélif qui permettra la « métamorphose » de la plaine en grenier à blé de l'Algérie. Il présente les doléances des colons et argumente en faveur de la construction de la voie ferrée entre Ténès et Orléansville, ce qui permettra à cette ville de devenir chef-lieu de département.

Quelques minutes avant d'arriver à Duperré, Lemay, qui, en sa qualité de vieil Africain, nous faisait les honneurs de l'Algérie et dont l'inaltérable bonne humeur se plaît à cacher un grand savoir sous une forme enjouée, nous fit mettre la tête à la portière.

Messieurs, attention ! Permettez-moi de vous présenter le Chélif. Voyez! Le plus grand fleuve de l'Algérie ! Pas une chopine d'eau.

Il est de fait qu'il n'y en avait guère. Quelques flaques étamées par le reflet du ciel dormaient au fond d'un lit de sable marneux, reliées les unes aux autres par un filet d'eau si mince qu'il semblait s'égrener comme les perles d'un chapelet. La Seybouse, l'Oued-Sahel, le Sebaou, pour être moins longs, nous avaient montrés des lits beaucoup mieux remplis.

Cependant il ne faut pas se laisser prendre à son impression. Ce n'est pas ici le désert. Loin de là ; le sol est fertile, il ne lui manque que d'être convenablement arrosé pour rivaliser avec les plus féconds, et par des aménagements, - coûteux, il est vrai, - mais dont les résultats compenseront brillamment les dépenses premières, on arrivera à lui donner de l'eau presque partout. Cette immense plaine sera un jour une des grandes terres à blé de l'Algérie. Les centres qui y sont déjà établis permettent de se figurer la métamorphose que la colonisation lui fera subir ; Orléansville, Relizane, le Sig, le Tlelat, que leurs habitants ont su entourer de verdure, apparaissent de loin en loin comme d'aimables oasis.

La caravane parlementaire s'arrêta dans la première de ses villes, le temps de prendre une légère collation et de permettre aux habitants d'exprimer leurs vœux que le gouverneur promit de satisfaire. Le Chélif étant impropre à la navigation, on devrait en employer jusqu'à la dernière goutte à l'arrosage. Le fleuve, à quelque distance au-dessus de la ville, s'encaissant dans une gorge, on a conçu le projet d'en couper le lit par un barrage de douze mètres de haut et d'en répandre l'eau sur les

deux rives. On pourrait irriguer ainsi près de dix mille hectares de bonnes terres, ce qui ferait d'Orléansville un grand centre agricole. Les travaux ont commencé il y a dix ans ; on y a dépensé 800.000 francs et il fallait encore 200.000 francs pour les achever, lorsque l'administration décida qu'elle ne continuerait l'entreprise qu'autant que les colons intéressés se constitueraient en syndicat et fourniraient cette dernière somme. Les colons, avant de s'engager, voulurent qu'on éprouvât les ouvrages déjà faits et qui leur paraissaient défectueux. On lâcha l'eau dans les canaux, et l'un d'eux s'effondra, tandis que d'autres restaient à sec. Ceci se passait peu de temps avant le voyage de la caravane. Les habitants ont demandé qu'on prenne au plus vite les mesures nécessaires pour leur livrer promptement un barrage qu'ils ont déjà tant attendu. Ils ont demandé également que l'on tire enfin du triste état de décadence dans laquelle il est laissé le port de Tenez qui est leur débouché naturel sur la mer.

Des travaux étudiés dès 1844 y ont été commencés en 1868, puis on les a interrompus en 1872, de sorte que les trois millions dépensés sont restés à peu près inutiles. Il faut y ajouter trois millions et demi encore et construire la voie ferrée qui est dès maintenant classée entre Orléansville et Tenez. L'importance croissante d'Orléansville, la nécessité de donner un point d'embarquement aussi rapproché que possible aux produits de la vallée du haut Chélif, le développement des exploitations minières du voisinage rendent ces travaux indispensables. Ils seront tout à fait urgents si l'on crée le département du Chélif et si Orléansville devient chef-lieu.

***A travers l'Algérie, souvenirs de l'excursion parlementaire (septembre-octobre1879) par Paul Bourde,* Paris, G. Charpentier, 1880, deuxième édition, p. 333-334.**

Jean-Jules CLAMAGERAN

Né en 1827, mort en 1903. Juriste de formation, opposant sous le second empire, calviniste, il a été ministre des finances. Il fit un voyage en Algérie du 17 mars au 4 juin 1873. Il relate ses impressions de voyage et décrit les régions qu'il traverse dans le livre intitulé : *L'Algérie Impressions de voyage.*

La plaine du Chélif

Cet extrait du chapitre V, intitulé « La plaine du Chélif », est une description de type réaliste insérée dans un discours qui reflète l'idéologie coloniale de l'époque et l'ancre ainsi dans son contexte socio-historique à savoir la grande période de l'implantation de la colonie de peuplement.

La plaine du Chélif, parcourue en chemin de fer, forme un parfait contraste avec la montée de Milianah. L'aspect de cette plaine varie bien peu. Pendant six heures de suite pour ceux qui la traversent d'un seul trait, c'est toujours le même spectacle: dans le lointain, sur la gauche, les belles lignes de l'Atlas ; sur la droite, une autre chaîne moins haute et moins imposante; entre les deux, la rivière qui tour à tour parait et disparaît; de petits affluents qu'on traverse; des cultures maigres et rares, de temps en temps, quelques oliviers ou caroubiers; des monticules couronnés de blanches *koubas* qui abritent sous leur dôme des tombes de marabouts; de vastes espaces envahis par les grêles jujubiers, aux branches frais et gracieux en toute saison, par les lourdes scylles maritimes et surtout par les palmiers nains, qui dressent à quelques pieds du sol leurs rudes éventails; des troupeaux de moutons presque immobiles, ressemblant à des amas de pierres ; des boeufs petits, de couleur sombre; des pâtres arabes regardant passer le train; des gourbis, des tentes qui semblent se dissimuler; de loin en loin des fermes françaises perdues au milieu des solitudes.

Pendant la saison chaude, le voyageur doit être péniblement impressionné par l'aridité apparente de cette contrée. Les voitures du chemin de fer, venues de France, ne sont pas encore adaptées aux exigences d'un climat brûlant; le soleil d'Afrique en fait de véritables étuves, et la souffrance qui en résulte contribue à rendre le pays maussade. Au mois de mars et d'avril, la chaleur n'est pas excessive et les splendeurs de la flore printanière compensent bien des choses. Des soucis, répandus avec une profusion inimaginable, colorent d'une teinte doucement orangée de larges bandes de terre; les belles de jour à la corolle bleue, les pavots pourpres et violets, les adonis d'un rouge vermillon, les arums, les orchis, et bien d'autres fleurs dont les noms m'échappent, jettent sur ce fond leurs nuances vives ou tendres. A certains endroits près du Chélif ou sur le bord de cours d'eau plus petits, il y a comme une éruption de sève, une explosion de pétales ardemment colorés.

Malgré le charme de cette flore, charme fugitif plus ici que partout ailleurs, l'impression qui reste de la plaine du Chélif, même au printemps, est une impression austère, je ne vais pas jusqu'à dire triste. On sent que quelque chose d'essentiel manque à cette région. Ce quelque chose, c'est la main et l'esprit de l'homme civilisé, le travail opiniâtre et intelligent. La terre est excellente, l'eau et le soleil la fertilisent. Qu'est-ce donc qui arrête la colonisation ? Pourquoi tant d'espaces non défrichés, tant d'autres si peu et si mal cultivés, tant de forces productrices qui dorment inertes, attendant les bras qui sauront les exploiter ? Où est l'obstacle ? S'il n'est pas dans la nature, il faut bien qu'il soit dans l'état social, dans le régime politique administratif et économique. Nous verrons en effet, que là gît le mal et à côté du mal le remède.

Au milieu de la plaine, à peu près à moitié chemin entre Affreville et Relizane, se trouve Orléansville, centre militaire qui se transformera sans doute un jour en un centre civil et qui, dès à présent, mérite l'attention. Sa population est de 1700 habitants. Dans la ville et autour de la ville, plantations, constructions, cultures, canaux et barrages, tout ou presque tout est l'oeuvre de l'armée. On lui doit notamment un bois de pins assez étendu et disposé d'une manière charmante pour la promenade ; les allées sont bordées de cactus et d'aloès vigoureux, une herbe fine et drue pousse au pied des arbres qui, par leurs troncs rapprochés et l'abondance de leurs aiguilles d'un vert bleuâtre, projettent une ombre délicieuse. Un pénitencier arabe est établi à quelques kilomètres de la ville. De vastes terrains en dépendent. Ils sont cultivés par les condamnés indigènes sous la direction d'officiers et sous-officiers français. Les résultats obtenus font le plus grand honneur à ceux qui sont chargés de ces travaux et qui suppléent par leur zèle à leur incompétence ; mais il est certain qu'entre les mains de véritables agriculteurs, propriétaires en vertu d'un titre définitif et personnel, les choses changeraient de face, l'exploitation deviendrait bien autrement sérieuse, énergique et productive. Le soldat-laboureur serait un type admirable s'il cultivait son champ, non le champ d'une communauté, et comme la propriété individuelle est inconciliable avec un service militaire permanent, il faut créer le colon-milicien ; les milices nationales de la Suisse, des Etats-Unis et du Canada nous serviraient, au besoin, de modèles le jour où, moins attachés aux vieilles routines, […]il nous plairait d'entrer dans cette voie.

Avant de quitter Orléansville, je dois mentionner un fait qui s'est renouvelé malheureusement plus d'une fois en Algérie. En 1843, on a découvert les ruines de la

basilique de Saint-Reparatus, enfouies sous le sol de la ville, et parmi ces ruines une mosaïque qu'on dit très grande et très belle. La mosaïque, exposée au jour, s'abîmait. Pour la protéger par un abri, ou la recueillir dans un musée, il aurait fallu faire quelque dépense. Notre pauvre budget, qui s'acheminait alors vers le second milliard et qui aujourd'hui approche du troisième, n'avait point de fonds pour ce mince objet. Aucun évêque sans doute ne s'intéressa à la mémoire de Saint Reparatus. Les archéologues se turent ou ne furent point écoutés. Bref, l'administration locale jugea qu'il ne restait qu'un moyen pour sauver la précieuse mosaïque, c'était de l'enfouir de nouveau ; et en effet l'enfouissement a eu lieu. Voilà, il me semble, ce qu'on peut appeler une mesure « résolument conservatrice ». […]

Au moment de prendre le train pour Relizane, nous fûmes témoin à la gare, dans la salle d'attente, d'une scène pathétique. Un chef arabe allait partir avec nous par le chemin de fer. C'était un beau vieillard à barbe blanche, aux yeux vifs, drapé dans son burnous comme un consul romain dans sa toge. Les jeunes gens de son douar vinrent lui dire adieu. Se baissant l'un après l'autre, ils pressaient ses tempes de leurs mains, inclinaient doucement sa tête et la baisaient. Lui recevait assis leurs hommages avec une indicible expression de tendresse et de dignité. Son émotion paraissait vive et sincère, mais ne troublait point sa sérénité.

Est-il vrai que ces manières si nobles, si éloquentes dans leur simplicité, ne soient que les dehors trompeurs d'âmes avilies, une enveloppe aimable transmise héréditairement, maintenue par l'habitude et ne recouvrant rien de sérieux ? Nous aussi nous avons dans notre société européenne des poètes, des orateurs, des artistes, qui souvent nous choquent par le contraste de leur vie avec leurs oeuvres. Nous leur pardonnons beaucoup, trop quelquefois, parce qu'à travers leurs défaillances nous sentons l'étincelle sacrée qui les anime. Soyons de même indulgents pour ces hommes des races antiques qui ont encore tant à nous apprendre. Il ne s'agit pas, comme on l'a fait trop souvent, de flatter leurs vices ; il s'agit de reconnaître leurs qualités. Peut-être notre influence sur eux serait-elle plus efficace si nous savions mieux apprécier ce qu'ils ont de bon ; ils rougiraient sans doute de leur oisiveté, de leurs pillages, de leur fraudes, du joug qu'ils font peser sur leurs femmes et leurs serviteurs, s'ils nous voyaient nous-mêmes moins vulgaires et moins grossiers.

***L'Algérie Impressions de voyage (17mars-4 juin 1873) ; (14-29 avril 1881),* Paris, librairie Germer Baillère et Cie (deuxième édition), 1883, p. 58-63**.

Guy de MAUPASSANT

Né en 1850, mort le 6 juillet 1893. En 1881, il part pour l'Algérie colonisée depuis cinquante ans. Des soulèvements agitent l'immense pays et c'est comme envoyé spécial du journal *Le Gaulois,* qu'il envoie des chroniques sur son exploration du pays et sur le soulèvement de Bou Amama dans le sud oranais[21]. Il se passionne pour le pays et les hommes et aborde le système colonial dans sa réalité quotidienne. Il pointe les méthodes d'expropriation, juge les colons, garde sa sympathie aux militaires même s'il note le dénuement du peuple arabe. *Au soleil*[22], publié en 1884 est la somme des chroniques consacrées à l'Algérie mais ne renvoie pas aux événements politiques.

« La vallée du Chélif »

Dans cet extrait[23]*, Maupassant nous offre une description itinérante de la vallée du Chélif. Le voyage en train, en plein été est pénible et toute la description tend à faire saisir la sensation de solitude liée à l'immensité du paysage et l'atmosphère d'écrasement perçue par le narrateur.*

Pour aller d'Alger à Oran, il faut un jour de chemin de fer. […]. Le train roule, avance ; les plaines cultivées disparaissent ; la terre devient nue et rouge, la vraie terre d'Afrique. L'horizon s'élargit, un horizon stérile et brûlant. Nous suivons l'immense vallée du Chélif, enfermée en des montagnes désolées, grises et brûlées, sans arbre, sans une herbe. De place en place, la ligne des monts s'abaisse, s'entrouvre comme pour mieux montrer l'affreuse misère du sol dévoré par le soleil. Un espace démesuré s'étale tout plat, borné là-bas par la ligne presque invisible des hauteurs perdues dans une vapeur. Puis, sur ces crêtes incultes, parfois de gros points blancs, tout ronds, apparaissent comme des œufs énormes pondus là par de oiseaux géants. Ce sont des marabouts élevés à la gloire d'Allah.

Dans la plaine jaune, interminable, quelquefois on aperçoit un bouquet d'arbres, des hommes debout, des Européens hâlés, de grande taille, qui regardent défiler les convois, et, tout près de là, de petites tentes pareille à de gros champignons, d'où sortent des soldats barbus. C'est un hameau d'agriculteurs protégé par un détachement de ligne.

---

[21] Treize chroniques sont envoyées au *Gaulois.* Environ deux cents écrits envoyés à différents organes de presse, entre autres *Le Figaro* et *Gil Blas.* Ils ont été réunis sous le titre *Lettres d'Afrique*. Ils constituent des sources précieuses de renseignements sur la colonisation à travers les thèmes abordés (politiques et religieux).

[22] Guy de Maupassant, *Au Soleil*, Œuvres complètes illustrées, illustration de André Suréda, Paris, société d'éditions littéraires et artistiques, librairie Ollendorf, 1884. [1ère éd.], 2ème éd. 1902, p. 27-30 (notre édition de référence).

[23] Guy de Maupassant, *Lettres d'Afrique* (Algérie, Tunisie), présentation de Michèle de Salinas, Paris, La boîte à documents, 1990, p. 304-305-306, le même extrait figure dans le chapitre intitulé « La province d'Oran ».

Puis dans l'étendue de terre stérile et poudreuse, on distingue, si loin qu'on le voit à peine, une sorte de fumée, un nuage mince qui monte vers le ciel et semble courir sur le sol. C'est un cavalier qui soulève sous les pieds de son cheval la poussière fine et brûlante ; et chacune de ces nuées sur la plaine indique un homme dont on finit par distinguer le burnous clair, presque imperceptible.

De temps en temps des campements d'indigènes. On les découvre à peine, ces douars, auprès du torrent desséché où des enfants font paître quelques chèvres, quelques moutons ou quelques vaches (*paître* semble infiniment dérisoire). Les huttes de toile brune, entourées de broussailles sèches, se confondent avec la couleur monotone de la terre. Sur le remblai de la ligne, un homme à la peau noire, à la jambe nue, nerveuse et sans mollets, enveloppé de haillons blanchâtres, contemple gravement la bête de fer qui roule devant lui.

Plus loin, c'est une troupe de nomades. La caravane s'avance dans la poussière, laissant un nuage derrière elle. Les femmes et les enfants sont montés sur des âne ou des petits chevaux ; et quelques cavaliers marchent gravement en tête, d'une allure infiniment noble.

Et c'est ainsi toujours. Aux haltes du train, d'heure en heure, un village européen se montre ; quelques maisons pareilles à celles de Nanterre ou de Rueil, quelques arbres brûlés alentour, dont l'un porte des drapeaux tricolores, souvenir du 14 juillet, et un gendarme grave devant la porte de sortie, semblable aussi au gendarme de Rueil ou de Nanterre.

La chaleur est intolérable. Tout objet de métal devient impossible à toucher, même dans le wagon. L'eau des gourdes brûle la bouche, et l'air qui s'engouffre par la portière semble soufflé par la gueule d'un four. A Orléansville, le thermomètre de la gare donne à l'ombre, quarante neuf degrés passés ! On arrive à Oran pour dîner.

***Au soleil,* (Algérie, Tunisie), Paris, librairie Ollendorf, 1902, p. 27-30.**

E. BOURIN

Aucune indication biographique n'a pu être trouvée sur cet auteur[24], la seule indication donnée en couverture est sa fonction. Il s'agit d'un militaire ayant le grade de capitaine. L'ouvrage intitulé *Ténès (Cartennae),* dont nous citons un extrait est lui-même extrait de la *Revue de l'Afrique française.*

Création de la route entre El-Esnam - Ténès

Ce texte rappelle la création d' Orléansville et précise que cette ville ainsi que celle de Ténès ne sont « qu'une restauration » des villes romaines. La réalisation de la route reliant Orléansville à Ténès est rapide et répond aux objectifs stratégiques de Bugeaud : établir un point de ravitaillement sur la côte pour le nouveau centre. La fondation du nouvel établissement aura pour conséquence une différenciation toponomastique entre « Ténès la neuve », la ville française et « Vieux Ténès », la ville indigène.

Quant à Ténès et à son territoire, le général Bugeaud s'en chargeait lui-même. Las de voir échouer toutes ses tentatives sur le Dahra et sa capitale, il avait conçu le projet d'établir un centre de colonisation et d'occupation militaire au milieu de l'immense plaine déserte parcourue par le Chéliff, quand il rebrousse chemin, du pied du Zaccar à Mostaganem. S'inspirant de l'exemple des Romains, Bugeaud arrête du même coup la création d'un centre militaire dominant la plaine du Chéliff et la route d'Alger à Oran, d'un bordj qui mettrait Orléansville en communication avec les populations de l'intérieur, et d'un point de ravitaillement sur la côte, servant en même temps de débouché aux produits de Tiaret, d'Orléansville et de la plaine du Chéliff. Sur ces trois points stratégiques ajoutés par Bugeaud à notre plan de colonisation algérienne, l'un, Tiaret était une création, les deux autres n'étaient qu'une restauration : Orléansville allait s'élever sur les ruines d'El Esnam et du Castellum Tingintii des romains ; Ténès devait sortir des cendres de la vieille Cartennae.

Dès la fin du mois de mars 1843, le gouverneur Bugeaud ouvrait, avec 8 bataillons, la route de la Métidjah à Miliana par la chaîne du Gontas. Le 20 avril, la route était praticable et le général en chef franchissait la chaîne avec un énorme convoi. Le 23, il ralliait, sous les murs de Milianah, toutes les troupes de sa colonne avec lesquelles il descendait aussitôt le cours du Chéliff.

Le 26, il atteint la ville arabe d'El-Esnam au confluent du Chéliff et du Tigraouet, où l'attend le général Gentil venu de Mostaganem par la rive droite du Chéliff ; chemin faisant, cet officier avait châtié plusieurs des tribus révoltées du

[24] E Bourin, Capitaine, *Ténès (Cartennae),* extrait de la *Revue de l'Afrique française,* Paris, M. Barbier, Libraire-éditeur, 1887, coll. « Les villes d'Algérie » p. 18-19.

Dahra. Le 27, Bugeaud marque l'emplacement de la future capitale du Chéliff et investit le colonel Cavaignac du commandement de la nouvelle subdivision.

Le lendemain, commence la fameuse marche militaire compliquée de la création d'une route entre El-Esnam et Ténès. Bugeaud se tient en tête du convoi avec son état-major, encourageant les travailleurs qui ouvrent le rocher à la mine et au pic, rectifiant le tracé du sentier qui serpente le long des roches calcaires, échelonnant les compagnies sur la tête et les flancs des travailleurs, repoussant partout les Kabyles qui essaient de profiter de l'occasion. On bivouaque à l'Oued-Bou-Bara.

Le 29 avril, Ben Kassili, l'agha du Dahra pour Abd-el-Kader, tombe subitement avec 500 cavaliers et 500 fantassins sur le flanc gauche de nos troupes éparpillées sur une longue ligne de travail. Le général Bourjolly qui commande la réserve chargée de protéger les travaux, les met en fuite et les poursuit pendant trois heures, tandis que le général en chef, avec une partie de l'avant-garde, profite de ce succès pour pousser jusqu'à Ténès où il reçoit la soumission de la ville et de la banlieue.

Dès le lendemain, il reconnaît la montagne autour de Ténès, arrête le tracé définitif de la route qui doit relier Ténès et Orléansville, choisit l'emplacement du poste à construire et met ses troupes à l'ouvrage. Le 1er mai, on signale en rade trois vapeurs venant d'Alger avec les matériaux nécessaires pour jeter les bases du nouvel établissement, et le temps se trouvant favorable, on débarque aussitôt denrées et matériels. Après des travaux prodigieux exécutés par l'armée en quelques jours, la route de Ténès à El-Esnam fut livrée à la circulation des voitures, le 8 mai et, le 9, le premier convoi s'engageait à la suite du gouverneur général sur ce chemin créé en quelques jours par l'énergique industrie de nos troupiers et de leurs officiers. Le 16 mai, par décision du ministre de la guerre, le camp d'El-Esnam prenait le nom d'Orléansville et un groupe de 243 commerçants et industriels sollicitaient du gouverneur des concessions pour s'établir à Ténès où le général Bugeaud avait laissé une garnison suffisante et des ouvriers militaires chargés de fonder le nouvel établissement.

M. le Capitaine E. Bourin, *Ténès (Cartennae),* Paris, M. Barbier, Libraire-éditeur, 1887, (extrait de la *Revue de l'Afrique française*), p. 18-19.

Michel BRANLIERE
Aucune indication biographique n'a été trouvée sur cet auteur. Il est en fait conducteur des Ponts et chaussées et a écrit une *Notice sur le port de Ténès* de 47 pages, qui est un document plutôt technique.

Ténès

Cette présentation de Ténès, se voulant succincte, mêle éléments de géographie et d'histoire.

La ville a été fondée au milieu de la côte du Dahra, entre Alger et Oran, sur un plateau légèrement incliné, de 40 à 50 mètres de hauteur au-dessus de la mer. Elle est bordée: au Nord, par un falaise accore qu'une plage étroite sépare de la mer ; à l'Est, par une pente escarpée bordant la petite vallée de l'oued Allala, que traverse le chemin du port ; au Sud, par les premier contreforts des montagnes qui commencent de suite, à la porte de la ville ; enfin, à l'Ouest, par un plateau étroit de 20 à 30 mètres d'élévation, accore sur la mer qu'il longe sur plusieurs lieues.

Un phare est construit à la pointe du cap Ténès ; il est dominé immédiatement au S.E. par une arête dentelée à grands escarpements verticaux dont le point le plus haut atteint 660 m d'élévation.

Quelques indications relatives au port.

Au point de vue militaire, le port de Ténès était aussi très important, puisque c'était le seul point par où l'on pût ravitailler Orléansville et lancer sur le Dahra et la vallée du Chélif un corps de troupes ; d'autre part, on a vu que pendant la guerre de Crimée et aussi pendant celle d'Italie, croyons-nous, le port de Ténès a été un point d'exportation important.

Il est certain que depuis la création du chemin de fer d'Alger à Oran, parallèle à la mer, cette raison militaire de la nécessité du port a perdu de sa valeur ; mais il y a lieu d'observer qu'Orléansville est séparé d'Alger et d'Oran par 200 kilomètres, et qu'en cas de guerre les communications par voie ferrée seraient immédiatement interrompues.

Renseignements historiques.

Cartenna – « Au temps de Moïse », dit une légende recueillie par Shaw, «les gens de Ténès étaient des sorciers renommés. Le pharaon d'Egypte en aurait fait venir quelques uns parmi les plus habiles, pour les opposer à un thaumaturge israélite qui battait les magiciens du bord du Nil».

Sans remonter avec le voyageur anglais en ces temps fabuleux, il faut reconnaître à la ville de Ténès une origine ancienne, et tout porte à croire qu'elle fut

bâtie par les phéniciens, postérieurement sans doute, à la fondation de Carthage, c'est-à-dire vers le huitième ou le septième siècle avant Jésus-Christ.

Les Romains l'appelèrent Cartenna, mot formé de Karth, ville, en phénicien, ou de car, cap, en berbère, et de Tenna, nom de lieu. Cartenna, isolé par le massif du Dahra des grandes routes naturelles des invasions, n'a pas d'histoire.

[…] Les Vandales ne pénétrèrent pas dans le Dahra, et jusqu'à la conquête arabe, le pays paraît avoir formé un royaume indépendant, avec Ténès pour capitale. C'est à cette époque qu'il faudrait faire remonter la fondation de la seconde ville de Ténès, devenue aujourd'hui le Vieux-Ténès par opposition avec la ville neuve française.

«A cette époque, nous dit Berbrugger, la fille du roi de Ténès se plaignit à son père de la violence des vents du N.E. qui balayaient le plateau de Cartenna, où vivait le roi berbère. Son père lui permit de se bâtir une maison, à l'abri du vent, sur le rocher du Vieux-Ténès. Sa famille et ses courtisans vinrent bâtir autour d'elle. Puis à la suite d'un épouvantable tremblement de terre, Cartenna fut détruite, ce qui décida les survivants à imiter d'autres et à se retirer au Vieux-Ténès ».

Michel Branlière, conducteur faisant fonction d'ingénieur des Ponts et Chaussées, *Notice sur le port de Ténès*, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXC (1890).

Emile MASQUERAY
Né en 1843, mort en 1894. Il fut professeur d'histoire au lycée d'Alger puis détenteur de la chaire d'histoire et d'antiquités d'Afrique à l'école supérieure des lettres d'Alger. Créateur du « bulletin de correspondance africaine », il a publié *Souvenirs et visions d'Afrique* en 1894.

La Plaine du Cheliff

Le narrateur est dans le train qui le mène d'Alger à Oran, il nous offre une description de la plaine du Chélif qui se déploie sous ses yeux au fur et à mesure de l'avancée de la machine. La description est prétexte à des envolées lyriques vantant les bienfaits de la colonisation. « La richesse française » s'étale triomphante. La description du village colonial d'Affreville avec ses maisons, ses rues bien tracée, ses champs de blé et ses hautes meules de paille forme un contraste avec le spectacle qu'offre le hameau indigène avec ses huttes de branchages, où « des paquets de loques grises », « des haillons rouges » (expressions colorées et fortement péjoratives désignant les hommes les femmes indigènes) s'affairent dans des champs stériles comme l'atteste l'énoncé « c'est tout juste s'ils ont eu la charge d'un âne ». Cette traversée de la plaine en train est aussi le prétexte pour l'auteur-historien de rappeler l'épopée de la conquête.

La machine monte en soufflant dans une montagne noire de lentisques et de pins rabougris. Le fond des ravins sans herbe est tapissé de cailloux blancs et hérissé de lauriers roses. Nous passons dans des souterrains où l'air épais nous étouffe et, quand nous en sortons, nous ne voyons qu'un coin de ciel très bleu entre des pentes vertes. Bleu sombre, vert sombre. Pas un homme sur ces pentes, pas un oiseau chanteur, pas même une fleur dans ces buissons branchus étalés sur des roches rousses et violettes ; mais bientôt une colline qui s'abaisse, un flot de lumière et d'air sec qui paraît venu de très loin nous annoncent que la terre qui nous enserre va se rouvrir, et en effet elle s'élargit en quelques minutes, s'étale et fuit devant nous vers l'infini.

Est-ce déjà une de ces plaines désertiques où des pasteurs armés montent des juments alezanes et escortent des troupes de chameaux roux ? Est-ce un domaine de grande culture, où des moissonneurs disparaissent en juin dans les blés ? Est-ce une lande dévastée sur laquelle des misérables se lèvent sans espoir et sont heureux de mourir ? C'est tout cela ensemble.

Voilà les maisons d'Affreville, ses rues larges et bien tracées qui sont celles d'une cité, ses vignes qui font de grands carrés verts sur la terre jaune, ses champs de blé tondus de prés comme ceux de la Mitidja, ses hautes meules de paille, sa richesse française étalée comme le butin d'une victoire sous le flamboyant soleil.

Voilà des huttes de branchages étroites et longues comme des carènes de barques retournées, devant lesquelles rampent des enfants nus. Des paquets de loques

grises se soulèvent et se débrouillent et on voit sortir des figures d'hommes. Des haillons rouges se collent sur des poitrines flétries et des dos courbés de jeunes femmes. Autour de leurs taudis, des palmiers nains aux feuilles découpées en éventail, des jujubiers aux épines blanches, des lentisques tout ronds, font des taches sur l'argile rouge, et des brindilles de blé coupées par le milieu attestent que des charrues de bois traînées par des bœufs ont passé par là. L'été venu, les hommes ont fait la moisson par petits bouquets et c'est tout juste s'ils en ont eu la charge d'un âne. A longue distance, de rares fermes paraissent et des cercles de cabanes dessinent de petits anneaux noirs sur des pentes crayeuses. Puis des étendues indéfinies d'un jaune d'or pâle, des collines effilées vêtues de broussailles se suivent et se confondent dans une vapeur enflammée sans qu'un chemin s'y dessine, sans que rien y révèle aux yeux la présence des hommes. Le ciel, d'un bleu très doux, prolonge cette immensité du côté du sud et dans l'Ouest jusqu'à la ligne d'un horizon tremblant, insaisissable et comme imperceptible.

C'est la plaine du Chélif, spectacle étrange de dévastations antiques, de cultures modernes, de barbaries et de civilisations entremêlées. Il semble que cette terre vibrante au soleil, vive et raconte une histoire, une vieille histoire tragique de razzias et de prospérités, de désastre et d'espérances. Elle couvre de ses plis des villes romaines, des maisons de plaisance et des temples pavés de mosaïques, des hordes arabes, des tribus berbères, des armées marocaines, des bataillons et déjà des colons de France. C'est dans cette large trouée, ouverte sur les steppes de Boghar, qu'autrefois les grands nomades apparaissaient rangés de front, tous cavaliers, en longues lignes blanches. A leur droite étaient les chameaux porteurs de palanquins, et ces palanquins enveloppés de tapis aux belles franges étaient pleins de femmes brunes. A gauche était la troupe des fantassins méprisables, armés de bâtons et de mauvais sabres. C'est au milieu de ces champs nus que Bugeaud s'avançait en tête de ses colonnes, déjà vieux et songeant à ses guerres d'Espagne. Il fouillait de ses yeux bleus les plis de ces mêmes collines qui passent maintenant devant les nôtres. Il redressait sa haute taille et élargissait ses fortes épaules sous les feux de ce même soleil, et derrière lui, tannés, rapiécés, chargés comme de bêtes de somme, marchaient en bon ordre, à distances égales, n'ayant jamais faim, ni soif, ni peur, les légionnaires de Changarnier et les zouaves de Lamoricière.

C'est là-bas, dans le flamboiement des collines du Dahra, au delà d'Orléansville, que Saint Arnaud livrait bataille à des derviches. Ils se ruaient ver lui

presque nus, des bâtons aux mains, en désordre comme des bœufs ; et lui, qui aimait la guerre et ses tueries, contenait ses soldats d'un geste pour qu'ils tirassent bien droit à coup sûr. Plus loin, sur les pente douces qui s'inclinent dans les profondeurs de l'Ouest, Abd-el-Kader rangeait ses réguliers bleus, ses spahis rouges, les masses poussiéreuses de ses alliés prêts à mourir pour lui dans une charge heureuse, ou à l'insulte si Dieu lui refusait la victoire, et le jeune marabout de vingt sept ans qui ne savait que des prières, maintenait au pas son cheval noir sous nos boulets avec tant d'audace que le maréchal Clauzel et le duc d'Orléans avaient envie de l'applaudir. Vallée épique, grand pays de guerre. La force nous y est restée en fin de compte, mais avec tout ce qu'elle comporte d'honneur et d'obligations hautes. Nous y sommes les héritiers de tous ceux qui sont tombés sous nos balles, nous sommes les tuteurs de leurs enfants ; mais personne dans ce monde n'aime s'avouer le débiteur, encore moins n'ose se dire le créancier de la providence.

***Souvenir et Visions d'Afrique*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan Imprimeur-Libraire-Editeur, 1894 [1ère éd.], 1914 2ème éd., (notre édition de référence), p. 269-274.**

Emile MASQUERAY

Orléansville

Le narrateur, dans le train qui va d'Alger à Oran, arrive en vue d'Orléansville, qui est devenue un centre important. Ville créée par la volonté des hommes, elle règne sur ces plaines comme « une lionne ». Cette description itinérante est encore prétexte pour rappeler l'histoire de la création de cette ville mais surtout pour vanter les effets de la colonisation.

Nous approchons cependant d'une grande ville. Les maisons de campagne qui l'avoisinent ont leurs volets clos, et on dirait qu'elles sont à vendre. Ses routes désertes font de longs traits blancs dans ses champs vides. Elle-même, vue de loin, sous un léger voile gris, sans ombres, en arrière d'un large bois de pins qui paraît noir est une masse inerte et triste. Orléansville dort, et ce n'et pas nous qui la tireront de son sommeil. Quelques voyageurs franchissent en deux bonds la bande de lumière qui sépare le train du quai de la gare, vont au thermomètre et crient aux autres qui se retournent: Quarante-trois degrés de chaleur!

Elle dort comme une lionne à demi couchée sur cette terre fauve. Le Chélif, qui passe au-dessous d'elle entre deux berges droites, découpées dans une terre végétale de six mètres d'épaisseur, lui est bien inutile. Elle le laisse porter à la mer son filet d'eau azurée bon pour laver les chevaux et nourrir des tortues. Elle n'a point de prairies, elle n'a point de forêts, elle n'exploite aucune mine, elle ne vit d'aucune industrie. Elle n'existe que par la volonté des hommes qui l'ont créée là où elle devait être, moins pour produire que pour régner. Bugeaud qui l'a voulue, Saint-Arnaud qui l'a faite, lui ont donné de larges rues, des jardins arrosés d'eau courante, un parc si grand que les gazelles des environs viennent s'y divertir, des casernes hautes, une maison de commandement spacieuse comme un hôtel du dix-septième siècle, un hôpital fait pour un millier de blessés. Les hommes de la conquête ont réalisé là un de leurs rêves, et c'est de ce rêve que nous vivons. Il y a quarante-cinq ans, ils la remplissaient et la vidaient sans cesse de soldats destinés à toutes les batailles de l'Ouest. Elle bruissait comme une ruche, elle grondait comme un volcan au milieu d'une trentaine de tribus folles de colère, et c'est d'elle que sont partis les coups mortels qui les ont frappées. Aujourd'hui l'herbe croît sur ses places devenues trop grandes ; mais il est encore bon qu'elle demeure. Au milieu de la paix et de la somnolence universelles, elle continue de regarder, les yeux à demi clos si la route

d'Alger à Oran est toujours libre. Elle observe à sa droite les collines du Dahra, fertiles en prophètes ; à sa gauche, sur le fond blanc du ciel du Sud, une montagne dentelée et un dôme que les soldats de Changarnier appelaient «la Cathédrale». C'est l'Ouarensenis.

Il y a dans l'Ouarensenis plus d'un vieillard qui se souvient d'avoir fait le coup de feu, tout le long de l'Ouâd Fodda, contre « Changarlo »[25].

Irais-je jamais dans cet Ouarensenis? Je le vois par le flanc, strié, gris, tacheté d'ombres. Il est presque aussi beau que le Djurdjura, et ce dôme est une merveille. Les indigènes l'ont surnommé «l'œil du Monde». Les yeux doivent plonger de là-haut sur un chaos de montagnes qui enveloppent des villes et de villages, puis s'étendre sur un demi-cercle de mer confondu avec le ciel du Nord, sur un demi-cercle de steppes noyées à l'infini dans le ciel du Sud. Il est, dit-on, couvert de hautes forêts de pins et de chênes, et des sources nombreuses y ruissellent ; mais le voilà qui s'abaisse derrière un pli, et Orléansville a presque en même temps disparu.

Chaleur accablante. Monotonie grandiose. Le pays s'élargit encore, toujours, baigné de flammes sans horizon précis, de plus en plus fertile, abondant en contrastes, débordant d'héroïques souvenirs. Qu'elle aille donc s'arrêter, cette machine qui nous emporte ! Ses bonds martelés sur du fer sont comme des pas de géants qui abrègent nos désirs.

***Souvenir et Visions d'Afrique*, Alger, Adolphe Jourdan, [1894 1ère éd.], 1914 2ème éd., (notre édition de référence), p. 276- 278.**

[25] C'est la déformation en arabe de Changarnier, commandant l'une des colonnes mobiles du maréchal Bugeaud, qui dévasta toute la région de Oued Fodda à l'est d'El-Asnam.

François Charles Du BARAIL

François Charles du (général). (né à Versailles le 25 mai 1820 et mort le 30 novembre 1902). A dix-neuf ans, il s'engagea dans les spahis d'Oran, se signala par ses faits d'arme devant Mostaganem en février 1840. Il fut cité à l'ordre de l'armée en 1842 et nommé, cette même année, sous-lieutenant. Décoré pour sa conduite à la prise de la smala d'Abd El Kader, il obtint le grade de lieutenant après la bataille de l'Isly, où il fut blessé, et, à la suite des combats devant Laghouat, il fut promu chef d'escadron. En 1863, il part au Mexique à la tête d'un régiment de chasseurs d'Afrique, puis est nommé dans la Garde Impériale. Général de division en 1870, avec l'avantage d'être un aristocrate, fils de colonel, il est nommé ministre de la guerre en 1873 dans le gouvernement d'Albert de Broglie. Il contribue à la réorganisation de l'armée et finit sa carrière comme commandant de Corps. Il a écrit et publié ses souvenirs[26], en 1895, énorme ouvrage qui offre une galerie de portraits et de situations intéressantes sur le plan historique. Cet ouvrage constitue en effet, un document plein d'informations sur l'armée entre 1830 et 1879. Le style de du Barail, son sens de l'observation (mais aussi de l'exagération) rendent ses mémoires aisées à lire.

« Création de villages chrétiens et conversions en pays musulman »

Cet extrait apporte un éclairage sur les tensions, les stigmatisations, les non-dits qui accompagnent l'histoire de la conversion des Musulmans au christianisme dans le contexte colonial. Si les autorités coloniales militaires et administratives, par pragmatisme politique, ont souvent adopté une position de réserve, les congrégations religieuses en Algérie avec à leur tête Lavigerie, ont intégré le principe d'une évangélisation, sur une vaste échelle comme en témoigne la création des villages chrétiens dans la plaine du Chélif : Saint-Cyprien des Attafs et Sainte Monique[27], qui sont évoqués implicitement dans ce texte.

Tous ceux qui avaient fait la conquête de l'Algérie savaient qu'avec du fer on pouvait imposer bien des choses, même injustes, à l'Arabe, mais que les vaincus se feraient exterminer jusqu'au dernier, avant de permettre qu'on touchât à leur religion. C'est pourquoi la question religieuse était une de celles où le Maréchal[28] ne pouvait tolérer aucune ingérence, et il fit le nécessaire pour modérer le zèle de l'Archevêque qui exploita la terrible famine de 1867, pour obtenir de la misère ce qu'il n'avait pu obtenir de la persuasion. On enregistrait avec grand tapage les conversions de quelques orphelins, recueillis par la charité publique, ou celle de quelques pauvres filles perdues, tristes brebis dont la rentrée au bercail ne devait guère réjouir l'âme du pasteur.

Bref, le maréchal Mac Mahon et le futur cardinal Lavigerie ne devaient jamais s'entendre. Et pourtant le premier était un très grand chrétien. Le second est devenu prince de l'Eglise, primat d'Afrique, archevêque de Carthage, successeur de Saint Augustin. Et pourtant, je défie qu'on me montre une œuvre durable accomplie par lui. Ses fameux Pères Blancs, moitié guerriers, moitié missionnaires, sont des hommes admirables de dévouement. Ils ont pénétré avec nos troupes jusqu'au cœur de l'Afrique. Ils ont fait tous

[26] Du Barail, *Mes Souvenirs 1820-1879*, Paris, Plon, 1898, 3 tomes, 1895 [1ère éd.],1898 treizième édition (notre éd. de référence).
[27] Cf. chapitre intitulé « Toponymie entre géographie et histoire ».
[28] Il s'agit du maréchal Mac Mahon qui fut gouverneur de l'Algérie de 1864 à 1870.

les efforts que peut inspirer la Foi. Je ne crois pas qu'ils aient à leur actif une seule conversion sérieuse. L'Arabe les respecte parce qu'il les prend pour des marabouts ; mais s'ils amenaient un seul douar à abjurer l'Islamisme, l'armée française entière ne les empêcherait pas d'être tous massacrés jusqu'au dernier. On ne convertit pas le Musulman.

Du Barail, (général), *Mes souvenirs,* tome 3, Paris, Plon, 1898 (13e édition), p. 49-50.

Henry VAST
Né en 1847, mort en 1921. C'est un historien qui a écrit de nombreux ouvrages, entre autres, *L'Algérie et les colonies françaises, comprenant la géographie physique, politique, historique, agricole, industrielle et commerciale d'après les documents les plus récents,* dont est extrait ce passage.

« Orléansville, capitale d'une région torride »

58 ans après sa création, Orléansville offre l'image d'une ville prospère. Emblème de la colonisation triomphante, elle s'offre le luxe d'une piscine (rare à l'époque, même en France) et ce « en plein royaume de l'aridité ».

Et puis, voici Orléansville. Je ne sais quel est, au gros de l'été, l'aspect de cette capitale d'une région torride, mais je sais bien que, dans les mois touristiques, elle s'entoure d'une aimable ceinture d'arbres et de jardins. C'est la revanche des régions qui doivent toute leur verdure à l'arrosage artificiel que de la disposer avec art et de savoir profiter de l'eau jusqu'à la dernière goutte. L'ombre du « maréchal-jardinier », de ce Bugeaud qui fonda Orléansville en 1843, sur les vestiges confus d'une ville romaine, doit se réjouir de trouver, à partir de cette ville, sous ce ciel avare, une prospérité horticole qui va croissant jusqu'à Relizane. Au nord, même si le Chélif, selon le mot d'un géographe prudhommesque, « coule à sec», c'est-à-dire entre des rives dont la hauteur jure avec son mince débit, de beaux eucalyptus, des cyprès compacts abritent ou jalonnent d'opulentes cultures de vignes, d'orangers et de grenadiers. Au sud-ouest, Orléansville a sauvé ou créé en partie cent hectares de pins et de caroubier, un Bois de Boulogne assez inattendu ici. La ville elle-même, en dépit de ses murailles à créneaux et de ses rues tirées au cordeau, s'est efforcée vers un urbanisme coquet, signe de prospérité. Les rues y sont larges au point que les blancs immeubles à deux étages ont l'air d'attendre des étages complémentaires. Quelques maisons traitées en style mauresque, un palais de justice dont la porte est d'une amusante polychromie, de nettes et claires boutiques, un square élégamment dessiné, dont le seul tort est de nous dissimuler les vestiges et les mosaïques d'une basilique romaine à cinq nefs (n'est-il pas question de l'exhumer de nouveau ?) […]. Une mosquée neuve et fort élégante, avoisinant une école de tapis et de broderies, voilà de quoi passer quelques heures sans ennui. Et peut-être n'est-il pas inutile, pour montrer la vie de ces sous-préfectures algériennes et l'esprit d'initiative de leurs édiles, de signaler que celle-ci s'est offerte - en plein royaume de l'aridité - le luxe trop rare en France d'une piscine municipale.

Ici une parenthèse, pour ceux qui, faute de temps, voudraient regagner Alger ou pousser jusqu'à Oran par la côte, en traversant d'abord la petite chaîne du Dahra et en rejoignant la Méditerranée auprès d'une très vieille ville berbère, Ténès. Belle occasion de faire, en 55 Km à peine, un de ces trajets à deux faces où s'affirment les contradictions de la nature algérienne. Au surplus, région peu touchée par la colonisation et peu banalisée par le tourisme : bref, hormis la chaussée bien roulante, une vision encore très pure de la vieille Algérie.

L'Algérie et les colonies françaises, comprenant la géographie physique, politique, historique, agricole, industrielle et commerciale d'après les documents les plu récents,
Paris, Garnier Frères Editeurs, 1901, p. 84

Isabelle EBERHARDT

Née à Genève en 1877 de père inconnu (sa naissance est une énigme) et de Mme de Moerder, née Nathalie Eberhardt. Elle fait un premier voyage en Algérie en 1897 et est subjuguée par le pays[29]. Elle y retourne pour y vivre et épouse un maréchal de spahis d'origine algérienne et de nationalité française, selon le rite musulman. En butte à l'administration coloniale hostile à cette « réfractaire [30]»qui fraye avec les indigènes, Isabelle Eberhadt n'a cependant jamais joué un rôle politique, même mineur, qui l'aurait amenée à contester radicalement le système colonial. C'est à partir de sa vie personnelle qu'elle organise une sorte de résistance passive au colonialisme. Cette réflexion trouvera toutefois, par ses écrits, parus dans l'*Akhbar*[31], une véritable dimension publique. L'originalité de sa démarche réside dans ses rapports particuliers à l'Autre, dans sa faculté d'observation et dans son intégration à la société algérienne. Les travaux journalistiques ainsi que ses réflexions personnelles dévoilent « le noble cheminement vers la fraternité » (ce qui lui vaut d'être en butte à bien des attaques) et surtout sa quête d'originalité et d'harmonie. A la recherche de l'étrange et à la découverte d'autres croyances, ses écrits, *Dans l'ombre chaude de* l'Islam (1906), *Au pays des sables* (1914), *Trimardeur* (1922), *Mes Journaliers* (1923)[32], *Yasmina et autres nouvelles algériennes* (1926), entre autres, sont une chronique de cette rencontre magique entre un regard féminin souvent déguisé et les sociétés du désert auxquelles elle s'est parfaitement intégrée. Elle meurt en 1904, sous l'éboulement de sa maison emportée par l'oued en crue, à Aïn Sefra où elle est enterrée.

Chevauchée en pays farouche

Un témoignage sur la région de Ténès nous est fourni par Isabelle Eberhardt qui y a vécu un certain temps. Son séjour à Ténès, s'il fut fructueux sur le plan de la production littéraire a été empoisonné par une cabale montée par les colons contre cette Européenne excentrique qui les narguait en prétendant défendre les intérêts des autochtones. Elle visite les douars et note les histoires ou curiosités locales, assiste à des cérémonies, s'enquiert des conditions de vie des Musulmans, traverse les villages européens»construits sur les terrains pris aux pauvres fellahs qui y travaillent maintenant aux conditions draconiennes du khamessat français. Le paysan se plaint, mais supporte son sort très patiemment jusqu'à quand? »Écrit-elle. Fin 1902, tandis que Slimène est Khodja (secrétaire-interprète) à la commune mixte de Ténès, Isabelle parcourt les tribus en quête de reportages pour le journal L'Akhbar.

(Alger) le 25 décembre 1902,

Le jeudi soir 11 décembre, comme il avait été décidé, je suis partie au clair de lune de Ramadane, pour ce voyage au Dahra.

[…]…La soirée était claire et fraîche. Un grand silence régnait dans la ville déserte et nous filâmes comme des ombres, le cavalier Mohammed et moi. Cet homme, si bédouin et si proche de la nature, est mon compagnon de prédilection, parce qu'il cadre bien avec le paysage, avec les gens…et avec mon état d'esprit. De plus, il a, inconsciemment, la même préoccupation que moi des choses obscures et troubles des sens. Il sent ce que je

[29] Ce premier voyage effectué en 1897 avec sa mère n'a duré que six mois. Après le décès de sa mère, Isabelle Eberhardt retourne en Europe.

[30] « C'est ainsi que Lyautey la caractérise dans une lettre à Jacques Silhol, datée du 19 mars 1905, postée de Aïn Sefra » note empruntée à Alain Calmes dans, *Le roman colonial en Algérie avant 1914*, Paris, L'Harmattan, 1984, p.195.

[31] Journal « indigène » important dont le titre signifie « les nouvelles », la date de sa première publication est le 30 novembre 1902. Son directeur Victor Barrucand prône l'association des races pour le développement économique harmonieux de l'Algérie dans le cadre du maintien de la souveraineté française. Isabelle Eberhardt est sa plus fidèle collaboratrice. Il faut signaler aussi que ce journal est bilingue.

[32] Isabelle Eberhardt, *Mes Journaliers*, Paris, 1923, rééd. *Lettres et journaliers*, Paris, Actes Sud, 1987.

comprends et il le sent certes plus intensément que moi, justement parce qu'il ne le comprend pas et ne cherche pas à le comprendre. A Montenotte et Cavaignac, station au café maure. Au-delà de Cavaignac, nous quittons la route carrossable et nous nous engageons dans le dédale enchevêtré de cet inextricable pays de Ténès. Nous traversons des oueds, nous grimpons des côtes, nous dévalons des ravins, nous côtoyons des cimetières…

Puis, dans un désert de diss et de doum, au-dessus d'un bas-fond sinistre d'aspect saharien où les buissons sont haut perchés sur des tertres, nous mettons pied à terre et nous mangeons…pour manger et nous reposer. A chaque bruit, nous nous retournons sur l'insécurité du lieu. Puis j'aperçois une vague silhouette blanche contre l'un des buissons, dans le bas-fond. Les chevaux s'agitent et ronflent…Qui est ce? Il disparaît, et quand nous passons par là, les chevaux manifestent de l'inquiétude.

Puis, la route suit une vallée étroite, coupée d'oueds nombreux. Les chacals hurlent très près. Plus loin, nous grimpons suivant le flanc de la montagne qui sépare cette région de la mer et nous arrivons à la mechta de Kaddour-bel-Korchi, caïd des Talassa.

Le caïd n'y est pas et il faut aller plus loin, par des sentiers affreux. Nous trouvons, au commencement de la terre de Baach, le caïd de la mechta d'un certain Abdel-el-Kader ben Aïssa, avenant et hospitalier. Nous prenons là notre second repas et quand la lune est couchée, nous repartons pour Baach, par des chemins bordés de fondrières, boueux et pleins de pierres roulantes…A l'aube, le bordj de Baach, le plus beau de la région, nous apparaît très haut sur une colline pointue, très semblable à un bordj saharien.

***Mes journaliers,* précédés de *la vie tragique de la bonne nomade* par René Louis Doyon, Editions d'Aujourd'hui ; coll. «Les introuvables», Paris, 1987, p. 284-286**.

Charles HANIN.
Né en […] mort en1950.Administrateur en Afrique noire pendant de longues années. Il a fait presque toute sa carrière au Soudan et au Sénégal. Il a écrit *Occident noir,* édité à Paris en 1946 aux éditions Alsatia. Aux mêmes éditions paraît cette monographie en 1950 dont on ne sait si la publication est postérieure ou antérieure à sa mort la même année.

Vallée de flamme et de poussière

Description de ce couloir torride qu'est la vallée du Chélif en plein mois de juillet. La description du peuplement est à rapprocher de celle de l'extrait D'A. Daudet dans Tartarin de Tarascon.

Juillet…

C'est un assoupissement de la campagne poudreuse sous l'incandescence d'un ciel inexorable, sous la réverbération folle qui rejaillit de toutes parts sans que, parmi les branches où longuement vibre l'archet strident des cigales, un souffle ne vienne animer le feuillage immobile dans la fournaise. Cependant de temps à autre un peu de sable tournoie en une ronde brève, sur la route aveuglante qui disparaît au loin vers le fauve ballonnement des collines.

Au gros de l'été, c'est bien une étendue de flamme et de poussière que cette vallée du Chéliff, de ce cours d'eau qui par sa longueur peut bien s'évertuer à jouer au fleuve, mais qui n'est qu'un ruisseau de l'espèce la plus indigente et la plus désespérée. Il n'est pas, dans ce pays en effet, de ces eaux apaisées, de ces calmes rivières en lesquelles puissent librement s'égayer les jeux des reflets ; nulle part, des eaux profondes ou glissent quelque chaland ou quelque barquette pour les heures des dimanches surchauffés, ni sur leurs bords quelque guinguette ou l'on puisse trouver le repos et la fraîcheur.

Le régime torrentiel les domine tous, ces oueds de l'Afrique du Nord: sables gris des schistes pulvérisés, argiles fissurées de sécheresse et flots noirâtres qui brusquement roulent en tempête au moment des ondées d'hiver, et le Chéliff à cette règle commune se conforme.

Entre les terres colonisées de l'Oranie et les plaines de l'Algérois, entre les bourrelets du Dahra sur la mer et les concentrations orographiques de Milianah et de l'Ouarsenis, la longue vallée du Chéliff déroule le chapelet de ses agglomérations, de ses céréales, de ses vignes, de ses champs de coton, de ses peuplements d'orangers et, devant l'ordonnance agricole en laquelle se dénombrent les canaux cimentés débordant des eaux captées dans les montagnes, devant l'étendue aussi d'une entreprise qui tient presque du miracle parce que tout près, un reste de paysage dépouillé qui paraît inapte à la vie des

hommes, témoigne de ce qu'était la terre avant nous, on ressent comme un sentiment contradictoire où s'affrontent la tristesse de la nature et l'admiration que peut y susciter ce travail surhumain, mais cette rénovation, malgré les concentrations humaines qu'eussent pu provoquer les mines environnantes, le plomb et la calamine de l'Ouarsenis, le fer de l'Oued-Rouina ou l'argent de l'Oued-Fodda, n'a pas pu pénétrer les petites vallées latérales qui confluent vers l'axe principal du fleuve.

Quand, dans l'évaporation qui gerce les muqueuses, l'air émané de la crémation générale inflige aux horizons une présence inflexible, je ne saurais rien de plus hostile que cette vallée torréfiée que n'atteint pas la brise de la mer parce que le Dahra l'entrave comme une digue, si, de cette terre où jadis stagnaient des indigènes dans leurs gourbis de paille et raclant les seules parcelles d'alentour, le labeur de nos hommes n'avait fait jaillir par le sortilège de l'eau domptée, les somptueuses cultures qui se déroulent à mes yeux.

D'Affreville, au pied de Milianah, jusqu'à la plaine d'Inkermann, le paysage change insensiblement. Accidenté dès l'abord, il s'aplatit, se dénude et, dans le bas pays, seuls de loin en loin des bouquets d'eucalyptus indiquent des agglomérations exhumées de la terre suivant un modèle uniforme et désolant. Que dire en effet de ces bourgades puantes de rancœurs, noircies du vol des mouches, ardentes de ce même soleil torrentiel, et, durant les jours de paye ou de repos toutes remplies d'un peuple qui erre à l'aventure dans sa sordidité bariolée ? Des cafés aux tables poisseuses, desservis par des garçons plus repoussants encore, s'ouvrent sur une chaussée rectiligne jusqu'à la rituelle placette dont un kiosque attend on ne sait quel orchestre incertain.

Royaume de la chaleur et du soleil ennemis !

***ALGÉRIE…terre de lumière,* Paris, Editions Alsatia, 1950,**
« Vallée de flamme et de poussière », p. 177-180.

Charles HANIN.

Milianah

Malgré les attraits de son site, Miliana est une ville qui se meure. La description insiste sur l'atmosphère d'ennui qui pèse sur cette ville surannée du reste fort agréable à voir.

Milianah, sur la porte de l'ouest dit-on, domine la plaine à l'infini et, de sa promenade fameuse, la pointe des Blagueurs, l'œil vole vers des horizons illimités. Ville qui n'a d'autre attrait que son site, la fraîcheur de ses ombrage, le ruissellement de ses eaux dans les fossés, la profusion des fleurs dans les bosquets, la verdure des pelouses dans les petits squares, l'épanouissement des vergers, le climat qu'adoucit, au long des jours les plus torrides de l'année, la brise qui vient sans contrainte de la mer, parce que dressée sur son piton par-dessus les hauteurs d'alentour, sauf cependant cet éternel Zaccar si proche et si dominateur.

Mais, hors des jardins et du panorama des Blagueurs, c'est le même ennui des choses mourantes que l'on trouve en cette Milianah surannée où le jeune Alphonse Daudet tenta de raffermir ses poumons. Il y avait alors beaucoup de chasseurs d'Afrique dans cette garnison des soldats du second Empire, et ne rappelle-t-il pas quelque part l'équipée caricaturale d'un sien cousin méridional, armé jusqu'aux dents à la poursuite d'hypothétiques fauves ?

Je ne vois plus que des gens qui s'en vont par groupes désoeuvrés, autour du marché éclatant des milles couleurs des fruits amoncelés sur les éventaires, des gens devant les échoppes des artisans et les boutiques d'où s'échappent les vociférations derrière les étalages, des gens devant les cafés maures où l'on bavarde à l'infini pour ne rien dire tandis que d'autres dorment à même le sol, tuant les heures tièdes ; et des tirailleurs qui badaudent à l'aventure, et des officiers qui se pressent au cercle autour des tables de bridge.

***ALGÉRIE…terre de lumière,* Editions Alsatia, Paris, 1950, p.183- 184.**

Paul ROBERT

Paul Charles Jules, habituellement appelé Paul Robert, est né le 19 octobre 1910 à Orléansville, aujourd'hui Chlef en Algérie, mort le 11 août 1980 à Mougins (Alpes –Maritimes). Lexicographe et éditeur français, il entreprend la rédaction d'un *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française,* publié de 1953 à 1964 en 8 volumes et un supplément, mais que l'Académie française choisit de primer dès le 15 juin 1950 (Prix Saintour) sur simple présentation d'un premier fascicule. Il a écrit ses Mémoires en deux tomes, *Au fil des ans et des mots*. *Les semailles,* tome 1, *Au fil des ans et des mots*. *Les moissons.* tome 2.

Orléansville et ma maison natale

L'intérêt de cet extrait autobiographique où l'auteur narrateur décrit sa ville et sa maison natales, réside dans la configuration et l'essor de la ville dans les années 1920. Il constitue aussi un témoignage sur le train de vie des colons. Train de vie que l'on peut comparer parallèlement avec celui des indigènes que décrit Isabelle Eberhardt dans ses nouvelles.

Les représentations théâtrales, comme celle de l'*Aiglon,* étaient plutôt rares, à l'époque de mon enfance, dans Orléansville. Pourtant, vers 1919, avec ses 5000 habitants, en majorité français (on disait « européens », par opposition aux « indigènes ») à l'intérieur des remparts de Bugeaud, ce chef-lieu d'arrondissement donnait vraiment l'apparence d'une petite ville de province française, comparable par son importance à Foix en Ariège, par exemple : des rues tracées à angle droit et bordées d'arbres, avec de larges trottoirs, des maisons presque toutes semblables à celle de la métropole. Je n'en ai guère connu qu'une seule qui fût vraiment de style hispano-mauresque, beaucoup mieux adaptée au climat torride de l'été, avec sa cour intérieure, ses galeries à colonnades, son patio et ses jets d'eau. Elle appartenait à une vieille cousine auvergnate de mon père, Adélaïde Attard, née Pouzadoux, qui réunissait souvent chez-elle, avec un certain faste, des dizaines de cousins et d'amis. Le Tout-Orléansville se retrouvait là.

Notre maison à nous, acquise par mon oncle et mon père, un an à peu près avant ma naissance, était située en plein centre d'Orléansville, en face de la poste, sur la rue principale qui s'appelait, comme à Alger et dans beaucoup d'autres villes d'Algérie, la rue d'Isly. L'immeuble à un étage avait été construit par un négociant en vins, M. Charlet, sur d'énormes murs qui résistèrent au tremblement de terre de septembre 1954. Il y avait, naturellement, d'immenses caves en sous-sol, pleines de vestiges de leur destination première, d'innombrables bouteilles vides et une multitude d'étiquettes volantes portant les noms de tous les crus de France [...]. Du côté de la rue latérale, portant le nom de Cavaignac, un grand portail vert s'ouvrait sur une longue cour prolongée par un petit jardin exubérant, qui séparait le bâtiment principal des communs, couverts de tuiles ocres : un garage, une cuisine, une buanderie et un impressionnant hangar rempli de bois de chauffage. Que de coins et recoins propices aux jeux de mon enfance !

Le rez-de-chaussée de la maison comprenait, outre l'imposant escalier qui desservait le premier étage, quatre pièces donnaient vue sur la rue d'Isly par de grandes baies fixes, posées à environ un mètre du sol, au-dessus de soubassements assez spacieux pour qu'un gamin comme moi pût s'allonger entre les doubles rideaux et observer au-dehors sans être vu. Manière d'utiliser les anciennes vitrines du négociant en vins !

Le salon, qui me paraissait immense et vide malgré les nombreux meubles qui le garnissaient, s'ornait d'un beau piano à queue dont mes soeurs, Andrée et Simone, jouaient parfois. Ma mère, très mélomane, avait une grande amie, professeur de piano, Mme Marise Lallement. Son ménage avait été brisé, moins d'un mois après les noces et ma mère aimait beaucoup cette jeune veuve, douce et charmante, qui venait chez nous fréquemment et qui m'a donné, dès l'enfance, l'amour de Chopin. J'entendais ma mère lui dire: « Marise, encore, encore ! » Et Marise Lallement, avec une gentillesse extrême, s'exécutait. Sans arrêt, défilaient les préludes, les nocturnes, les valses...

Durant la guerre, alors que mes trois cousins aînés étaient sur le front, que ma soeur Andrée et ma cousine Alice habitaient chez ma tante Jeanne à Alger, […], mes parents, à Orléansville, avaient l'habitude de prendre leurs repas avec les plus jeunes enfants, ma soeur Simone et moi, dans l'une ou l'autre des deux pièces qui flanquaient le hall de l'escalier mais, le plus souvent, dans celle qui donnait à la fois sur la cour et sur la rue Cavaignac. Par les froides soirées de l'hiver on allumait un bon feu de bois dans la cheminée et il m'est arrivé, plus tard, à l'école des Roches, de décrire en composition française l'*âtre* auprès duquel nous dînions. Le professeur nota en marge de ma copie : « *Âtre*, cela ne se dit plus. Où donc avez-vous vu un âtre? » Je persiste dans mon erreur : l'âtre de mon enfance n'était pas n'importe quelle cheminée. Symbole du foyer familial, il nous unissait tous les quatre autour de lui

[…] Il y avait aussi les réceptions auxquelles mon père était tenu par ses fonctions de maire, de délégué financier et d'industriel. Outre les notables locaux, sous-préfet en tête, mes parents accueillaient à leur table des personnalités de France ou d'Algérie: gouverneurs généraux, préfets, parlementaires, collègues des assemblées algériennes, fabricants de machines de meunerie, filateurs de coton du Havre et des Vosges [...]. Ma mère était une remarquable maîtresse de maison, avec son sourire gracieux et la douceur de ses manières. Excellente cuisinière, par surcroît, fort bien secondée par Fatma et ses filles, elle laissait toujours à ses invités un souvenir ravi.

***Au fil des ans et des mots, 1.Les semailles*, Tome 1, Paris, Editions Robert Laffont, 1979, p. 55-58.**

Paul ROBERT

Promenades en ville et hors de la ville

Description ambulatoire très fidèle de la ville d'El-Asnam.

A l'intérieur et hors des remparts, Orléansville offrait d'agréables promenades que je faisais, dans mon enfance, tantôt avec mes parents, tantôt avec mes petits camarades, sans parler du court trajet que je parcourais, généralement seul, pour me rendre à l'école communale. Je passais devant le monument surmonté du buste de mon oncle, place Paul-Robert, la place principale de la ville, construite sur la mosaïque d'une basilique chrétienne, datant du IV^{e} siècle, et appelée plus tard basilique Saint-Réparatus.

Vers l'ouest, la rue d'Isly nous menait au beau jardin public, bordé d'un côté par l'hôtel Baudouin, de l'autre par la sous-préfecture où nous nous retrouvions un peu chez nous grâce aux souvenirs d'enfance de ma mère. Cette résidence dominait de haut la porte de Ténès, le pont du Chélif et le hameau de la Ferme, près duquel se trouvait le grand terrain de football, plus tard dénommé stade Joseph Robert, en l'honneur de mon père.

A l'opposé, non loin de la gare, les tièdes soirées de l'été nous entraînaient, parfois, vers la pointe sud-est des remparts, dite « pointe de blagueurs » où l'on pouvait causer, assis sur des banquettes de pierre, et contempler « la pépinière » qui s'étendait en contrebas, sur des centaines d'hectares. Aux portes même de la cité, cette forêt plantée par le génie militaire sous Bugeaud faisait l'orgueil des Orléansvillois et, disait-on, le bonheur des amoureux. Au-delà, vers la route de l'Ouarsenis, les buissons épineux et les cactus protégeaient d'innombrables gourbis. Auprès d'eux, le conseil municipal, présidé par mon père décida, après la guerre, de faire construire une cité indigène moderne. Malheureusement, les architectes bâtirent à l'européenne sans tenir compte des coutumes traditionnelles. Les occupants eurent tôt fait d'en murer les fenêtres et d'ouvrir une bouche d'aération dans le toit.

***Au fil des ans et des mots, 1.Les semailles,* tome 1, Paris,**
Editions Robert Laffont, 1979, p. 59-60.

Deuxième Partie
Événements dans la région

ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

Thomas BUGEAUD

« L'insurrection du Dahra »

Cette lettre[33] *est un témoignage à verser dans le dossier de la terrible répression de l'insurrection du Dahra. Répression tristement célèbre par les «enfumades» des grottes dans lesquelles s'étaient réfugiées les tribus insurgées*

A Monsieur Martineau des Chesnez

1er mai 1843.

Nous sommes dans un moment de crise. Une insurrection commencée dans le Dahra, à l'ouest de Ténès, a franchi le Chélif et a gagné l'Ouarensénis ainsi que les tribus du versant sud de ces montagnes. On s'est déjà battu plusieurs fois autour de Ténès.

Le 5 mai, je réunirai sous Méliana, dans la vallée Chélif, une bonne petite colonne et j'agirai conformément aux circonstances. Les journaux *l'Algérie*, *l'Afrique* et autres diront-ils encore que c'est nous qui allons chercher la guerre?

Voudront-ils que nous envoyions leurs feuilles, aux insurgés qui nous ont attaqués, au lieu de leur opposer nos baïonnettes et nos sabres? L'un d'eux prétendait l'autre jour que nous avions fait passer la charrue avant les bœufs, qu'au lieu de guerre il fallait faire connaître aux Arabes ce que nous voulons par la voie de la presse *qui est la reine du monde*.

Et puis dans un tel pays n'est-il pas bien pressant d'établir partout le gouvernement civil ? On y est toujours dans la situation où les républiques antiques donnaient la dictature.

***Lettre inédites du maréchal Bugeaud ,duc d'Isly* (1784-1849), *op. cit.*, p. 261-262.**

[33] Il est à noter que dans ces lettres inédites, on nous donne un aperçu trop bref des principaux destinataires de ces lettres. Cette lettre est adressée au général François Edme Joseph Martineau des Chenez, alors que d'autres sont adressées à Emile-Philippe Martineau des Chenez dont on ne précise pas la fonction, mais qui est son supérieur hiérarchique au vu des requêtes adressées au début de la lettre et du post-scriptum de la lettre qui ouvre cette anthologie, cf. note de bas de page n°5.

Achille Jacques de SAINT-ARNAUD

« L'insurrection du Dahra »

Lettre adressée à son frère, dans laquelle il se plaint de la chaleur qui règne à Orléansville. Il parle de Boumaza et du guet-apens que celui-ci a dressé à l'agha Hadj Ahmed. Cet épisode est repris par Assia Djebar dans « la mariée nue de Mazouna » [34]. Il annonce également son intention d'enfumer la tribu des Sbéhas à l'exemple de Pélissier qui a enfumé les Ouleds Riah.

[A M. LEROY DE SAINT-ARNAUD, AVOCAT A PARIS]

Orléansville, le 19 juillet 1845.

[…] Orléansville est un enfer. Il y a une poussière qui aveugle, entre partout, s'unit à tout. Ce n'est pas de l'air que l'on respire, c'est du feu. Au moins j'espérais être un peu tranquille et faire travailler à mes routes, mais voilà que les Sbéhas, tribu de scélérats jamais soumis, viennent me faire un coup à la numide. Ils ont laissé passer chez eux mon agha Hadj-Hamet, qui allait à Mazouna avec un goum de deux cents chevaux pour chercher une femme à son fils Ali. A son retour, ils ont tendu une embuscade et ont tué l'agha, deux caïds, une douzaine de cavaliers, blessé vingt et pris tout le butin du goum. C'est un coup très fâcheux, qui me prive d'un homme dévoué et m'oblige à me remettre en selle malgré moi par une chaleur sans nom. Il paraît que c'est une haine de tribu à tribu, Sbéhas contre Sindjès. Il y avait aussi sous jeu quelque émissaire secondaire du chérif, peut-être le chérif lui-même. Quelque soit la cause, il faut que j'aille faire le siège de leurs grottes comme Pélissier.

***Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, tome deuxième, Paris, Michel Lévy Frères, libraires-éditeurs, 1855, p. 32-34.**

[34] Assia Djebar, *L'amour, la fantasia,* Alger/Paris, ENAL / J. C. Lattès, 1985.

Achille Jacques de SAINT-ARNAUD

« Enfumades des Sbéhas »

Dans cette lettre, Saint-Arnaud fait le récit détaillé de l'opération militaire menée contre la tribu des Sbéhas où cinq cents personnes périrent enfumées. Après le scandale soulevé à Paris à la suite du rapport établi par Pélissier sur les premières « enfumades » du Dahra, Saint-Arnaud s'entoure d'un mutisme absolu. Cette lettre constitue un témoignage de plus à verser dans l'histoire sanglante de la conquête et annonce la création du village de Aïn Merane ex. Rabelais.

Au Même

Au bivouac d'Aïn-Merane, le 15 août 1845

Cher frère, je voulais te faire un long récit de mon expédition, mais le temps me manque. Je viens d'écrire huit pages au maréchal. […] Je t'envoie seulement une espèce de journal sommaire de mes opérations. Tu sais que j'avais dirigé mes trois colonnes de manière à surprendre le chérif, le 8, par un mouvement combiné. Tout est arrivé comme je l'avais prévu. J'ai rejeté Bou-Maza sur les colonnes de Ténès et de Mostaganem qui l'ont tenu entre elles et l'ont poursuivi. Il a fini par s'échapper en passant entre Claparède, Canrobert, Fleury, et le lieutenant-colonel Berthier. On m'a rapporté trente-quatre têtes, mais c'est la sienne que je voulais. Le même jour[35], le **8,** je poussais une reconnaissance sur les grottes ou plutôt cavernes, deux cent mètres de développement, cinq entrées. Nous sommes reçus à coups de fusil, et j'ai été si surpris que j'ai salué respectueusement quelques balles, ce qui n'est pas mon habitude. Le soir même, investissement par le **53e** sous le feu ennemi, un seul homme blessé, mesures bien prises. Le **9,** commencement des travaux de siège, blocus, mines, pétards, sommations, instances, prières de sortir et de se rendre. Réponse : injures, blasphèmes, coups de fusil…feu allumé. **10, 11,** même répétition. Un arabe sort le **11**, engage ses compatriotes à sortir ; ils refusent. Le **12,** onze Arabes sortent, les autres tirent des coups de fusil. Alors je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière. La terre couvrira à jamais les cadavres de ces fanatiques. Personne n'est descendu dans les cavernes ; personne… que moi ne sait qu'il y a là-dessous cinq cents brigands qui n'égorgeront plus les Français. Un rapport confidentiel a tout dit au maréchal, simplement, sans poésie terrible ni images.

[35] Les chiffres en gras sont ainsi soulignés par Saint-Arnaud.

Frère personne n'est bon par goût et par nature comme moi. Du **8** au **12,** j'ai été malade, mais ma conscience ne me reproche rien. J'ai fait mon devoir de chef, et, demain je recommencerais ; mais j'ai pris l'Afrique en dégoût.

J'ai fait faire une redoute à Aïn-Merane[36], et j'y établis un camp qui restera dans le centre des Sbéhas jusqu'à ce qu'ils soient soumis. D'ici, je rayonne jusqu'à la mer.

***Lettres du Maréchal de Saint-Arnaud*, tome 2, op. cit., p. 36-39**

[36] La création du fort dit Bordj Aïn Merane date effectivement de 1845. La création du centre de population de Rabelais, aujourd'hui Aïn Merane, date de 1889.

Assia DJEBAR

De son vrai nom Fatima-Zohra Imalayen, est née à Cherchell le 4 août 1936. Elle débute sa carrière littéraire très jeune. Elle publie *La Soif* roman écrit en deux mois (Julliard 1957) puis *Les Impatients* (1957). *Rouge, l'aube* (Théâtre) et *Poèmes pour l'Algérie heureuse,* sont écrits à Rabat en 1960 et publiés à Alger après l'indépendance. Elle a également réalisé deux courts métrages : *La Nouba des femmes du Mont Chenoua,* en 1979 (film primé à la Biennale de Venise) L*a Zerda ou les chants d'oubli,* en 1982. Son œuvre romanesque est prolifique : *Les Enfants du Nouveau Monde (* 1962), *Les Alouettes naïves (*1967), *Femmes d'Alger dans leur appartement (*1981), *Ferdaous (trad.,* 1981*), L'amour, la fantasia (*1985), roman où se mêlent écritures historiques de la conquête et éléments autobiographiques, lui vaut d'être lauréate du prix de l'amitié Franco-Arabe. Il est considéré comme l'ouverture d'une fresque que continuent *Ombre sultane (*1987) *Loin de Médine (*1991) et *Vaste est la prison*, (1995). Elle est membre de l'Académie Française depuis 2005.

Femmes, enfants, bœufs couchés dans les grottes…

Ce chapitre relate des faits historiques ayant marqué de manière indélébile la mémoire collective dans la région du Chélif. Il s'agit des « fameuses enfumades du Dahra ». Suite au soulèvement des tribus à l'appel du «chérif» Bou Maza, entré de son vivant dans la légende, la répression de l'armée coloniale va être impitoyable. Plusieurs tribus vont être tuées par asphyxie dans les grottes où elles se réfugient. L'auteure met en scène la poursuite puis les derniers pourparlers et préparatifs de Pélissier avant l'enfumage de la tribu des Ouled Riah qui s'est retranchée dans les grottes de Nacmaria.

Le printemps de l'année 1845 est marqué par l'effervescence de toutes les tribus berbères du centre ouest du pays.

L'Émir Abdelkader refait ses forces à la frontière marocaine. Après cinq ans d'incessantes poursuites, ses ennemis- Lamoricière et Cavaignac à l'ouest, Saint-Arnaud et Yusuf au centre et Bugeaud à Alger- le croient à terre. Ils commencent à espérer : serait-ce la fin de la résistance algérienne? Or c'est l'explosion.

Il a suffi de la prédication d'un nouveau chef, un jeune homme auréolé de prophéties et de légendes miraculeuses, Bou Maza, «l'homme à la chèvre», pour que les tribus des montagnes et des plaines se soulèvent à son appel. Entre Ténès et Mostaganem sur le littoral, entre Miliana et Orléansville à l'intérieur, la guerre reprend dans cette région du Dahra.

En avril, le «Chérif» Bou Maza tient tête à deux armées venues de Mostaganem et d'Orléansville. Croient-elles le cerner au centre du massif ? Il attaque Ténès en y lançant un de ses lieutenants. Saint-Arnaud accourt-il pour sauver Ténès ? Bou Maza surgit et risque de prendre Orléansville. Des secours arrivés d'urgence protègent cette ville. Le Chérif menace alors Mostaganem. L'Emir lui-même n'a pas montré autant de promptitude dans l'offensive…Ce nouveau prédicateur sera-t-il un vicaire d'Abdelkader ou bien, entouré déjà d'une hiérarchie de fidèles, Bou Maza se voudra-t-il autonome ? Rien n'est sûr, sinon son style d'attaque, rapide comme l'éclair.

Dans le Dahra qu'il parcourt, ses étendards et sa musique en tête, les populations l'acclament comme «le maître de l'heure». Il en profite pour châtier, quelquefois cruellement, caïds et Aghas nommés par le pouvoir français.

En mai, trois armées françaises battent campagne: elles répriment les rebelles, incendient leurs villages et leurs biens, les obligent, tribu après tribu, à demander l'«amen». Saint-Arnaud fait mieux, il s'en enorgueillit dans sa correspondance: il contraint les guerriers des Béni-Hindjès à remettre leurs fusils. On n'avait jamais obtenu un tel résultat en quinze ans. […] Le mois de juin commence. Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, a supervisé les résultats de la répression: parti de Miliana avec plus de cinq mille fantassins, cinq cents cavaliers et mille mulets de bât, il a parcouru le Dahra en tout sens. Le 12 juin, il s'embarque à Ténès pour Alger. Il laisse son colonel d'état-major Pélissier parfaire le travail; il faut réduire les tribus de l'intérieur encore insoumises.

Les colonnes parties à nouveau de Mostaganem et d'Orléansville, même en coordonnant leurs efforts, n'ont pas réussi à encercler le Chérif insaisissable. Elles ne laissent derrière elles que la terre brûlée, pour obliger le chef rebelle à disparaître ou à se terrer.

Le 11 juin, à la veille de son embarquement, Bugeaud envoie à Pélissier, qui se dirige vers le territoire des Ouleds Riah, un ordre écrit. Cassaigne, l'aide de camp du colonel, en évoquera les termes plus tard:

« Si ces gredins se retirent dans leurs grottes, ordonne Bugeaud, imitez Cavaignac aux Sbéah, enfumez-les à outrance, comme des renards ! »

L'armée de Pélissier comprend la moitié des effectifs du maréchal: quatre bataillons d'infanterie, dont un de chasseurs à pied, auxquels s'ajoutent la cavalerie, une section d'artillerie et un goum d'Arabes ralliés, le «Makhzen».

Les quatre premiers jours, Pélissier s'attaque aux tribus de Béni-Zeroual et des Ouled Kelouf dont il obtient, après quelques combats, la soumission. Restent les montagnards des Ouled Riah qui, sur les rives du Chélif, reculent tout en faisant progresser les deux mille cinq cents soldats de la colonne française.

Le 16 juin, Pélissier place son camp au lieu-dit «Ouled el Amria», sur le territoire d'un des adjoints du Chérif. Vergers et habitations sont totalement détruits, les maisons des chefs de faction incendiées, leurs troupeaux razziés.

Le lendemain, les Ouled Riah de la rive droite du fleuve entament la négociation. Ils seraient prêts à demander l' «aman». Pélissier fait connaître le chiffre de l'imposition exigée, le nombre de chevaux à livrer, celui des fusils à remettre.

A la fin de la journée, les Ouled Riah, qui hésitaient, après délibération de leur assemblée, renâclent à remettre leurs armes. Les autres Ouled Riah, qui ne se sont engagés que pour quelques escarmouches, rejoignent leurs arrières : des grottes considérées comme inexpugnables et qui leur servaient d'abris déjà du temps des Turcs. Elles sont situées sur un contrefort du Djebel Nacmaria, dans un promontoire à 350 mètres d'altitude, entre deux vallées. Là, dans des profondeurs souterraines d'une longueur de 200 mètres environ, ouvertes sur des grottes quasi inaccessibles, les tribus se réfugient en cas de nécessité, avec femmes et enfants, troupeaux et munitions. Leurs silos leur permettent de tenir longtemps et de défier l'ennemi.

La nuit précédant le 18 juin s'écoule mouvementée. Bien que Pélissier ait fait abattre des vergers autour du bivouac, des guerriers indigènes viennent ramper tout près; multiples alertes nocturnes. Les chasseurs d'Orléans, sur le qui-vive, interviennent ; ils les repoussent à chaque fois.

A l'aube du 18 juin, Pélisssier est décidé à trancher: il laisse une partie du camp sous la surveillance du colonel Renaud; il fait progresser en montagne deux bataillons d'infanterie sans sacs, plus la cavalerie et le «makhzen», ainsi qu'une pièce d'artillerie et des cacolets.

En avant de cette ultime marche, les cavaliers arabes d'El Hadj el Kaïm caracolent : ils ne résistent pas à une fantasia d'ouverture. Face à ces hauteurs menaçantes qu'ils savent habitées de l'intérieur, ne veulent-ils pas masquer plutôt leur angoisse ? Quelques effectifs de « ralliés » (est-ce pressentiment du drame qui va suivre ?) ont profité de la nuit pour déserter. Pélissier est résolu à agir vite.

Le chef du goum demeure impassible. Ces derniers jours, il a tenu son rôle de guide sans défaillance, désignant inlassablement chacun des lieux et des biens.

- Voici les grottes el Frachich ! s'écrie-t-il et il montre à Pélissier, accompagné du jeune Cassaigne et de l'interprète Goetz, un plateau qui surplombe, en avant-scène du paysage aride.

S'ils sont tous terrés dans leurs grottes, nous allons bientôt marcher au-dessus de leurs têtes ! Précise-t-il en pratiquant une soudaine forme d'humour.

[…] Sitôt installé sur le plateau d'El-Kantara qui domine les grottes, Pélissier envoie ses officiers en reconnaître l'entrée dans le ravin : la principale se trouve en amont. On place devant elle un obusier. […] une autre issue a été découverte : elle communique avec la grotte sur l'entrée, en aval. On peut donc s'en servir comme d'une cheminée

d’appoint. De plus grands feux seront allumés aux ouvertures; cette fois, la fumée pénètrera dans les cavernes.

Tandis que les corvées se multiplient pour couper le bois, abattre les arbres aux alentours, rassembler les fascines et la paille, Pélissier ne fait pas rallumer la fournaise: il préfère engager l’ultime phase des pourparlers.

Les réfugiés semblent disposés à se rendre: un premier émissaire à neuf heures, un second, après qu’un conseil de djemaa s’est tenu entre eux, un troisième enfin demande «l’aman». Ils acceptent de payer l’imposition de guerre, et donc de sortir; ils craignent seulement d’être emmenés captifs à « la prison des cigognes » de Mostaganem. Pélissier, surpris, (venant du commandement général d’Alger, il néglige la triste réputation de ces geôles), promet de leur éviter ce sort; en vain. Les Ouled Riah, résolus à payer jusqu’à 75000 francs d’indemnité, hésitent à lui faire confiance sur ce dernier point.

[…] Il est une heure de l’après-midi. Les corvées de bois n’avaient pas cessé durant les pourparlers. Le feu se rallume donc et la fournaise va, sans discontinuer, être alimentée toute cette journée du 19 juin et toute la nuit suivante.

Les fagots sont jetés par la troupe du haut du contrefort d’el Kantara. Au début, le feu s’élève modérément, comme la veille: une mauvaise direction est donnée aux matières combustibles. La prévoyance méticuleuse de Pélissier, qui, tôt, le matin, avait fait pratiquer des plates-formes en haut des rochers pour mieux jeter les fascines, se révèle utile. Une heure après la reprise des opérations, les soldats lancent les fagots «avec efficacité». En plus, le vent qui se lève oriente les flammes; la fumée entre presque totalement à l’intérieur.

[…] 20 juin 1845, à Nacmaria, six heures du matin.

Dans l’éclat de l’aube, une silhouette titubante, homme ou femme, réussit à sortir, malgré les dernières flammèches. Elle fait quelques pas, hésite, puis s’affaisse, pour mourir au soleil.

[…] Pélissier ordonne l’envoi d’un émissaire; selon le rapport, il « revint avec quelques hommes haletants qui nous firent mesurer l’étendue du mal qui avait été fait ».

Ces messagers confirment le fait à Pélissier : la tribu des Ouled Riah - mille cinq cents hommes, femmes, enfants, vieillards, plus les troupeaux par centaines et les chevaux- a été tout entière anéantie par « enfumade ».

[…] Moins de deux mois après, à vingt lieues de là, le colonel Saint-Arnaud enfume à son tour la tribu des Sbéah. Il boucle toutes les issues et, «le travail fait», ne

cherche à déterrer aucun rebelle. N'entre pas dans les grottes. Ne laisse personne faire le décompte. Pas de comptabilité. Pas de conclusion.

[…] Saint-Arnaud, moins de deux mois après Pélissier, a bien enfumé lui aussi huit cents Sbéah, pour le moins. Il s'est simplement entouré du mutisme du triomphe implacable. La vraie mort. Les enterrés jamais déterrés des grottes de Saint-Arnaud.

***L'amour la fantasia*, J. C. Lattès/ ENAL, 1985, p. 77-90.**

Assia DJEBAR

BIFFURE

Ce texte en prose poétique montre comment l'écriture chez Djebar, apparaît d'une part, comme une rupture et un moyen de renouer avec le passé en vue de renouveler la filiation avec *« les générations aïeules »* et leur donner voix. L'écriture se révèle d'autre part, espace de la violence qui accompagne la violence de l'Histoire. Elle est instrument d'usurpation et de possession de l'autre : colonisation des signes qui accompagne et suit la conquête et l'invasion de cette patrie avec laquelle la narratrice se confond. Elle réalise que la guerre des armes est doublée d'une guerre des signes.

La prise de l'imprenable… Images érodées, délitées de la roche du Temps. Des lettres de mots français se profilent, allongées ou élargies dans leur étrangeté, contre les parois des cavernes, dans l'aura des flammes d'incendies successifs, tatouant les visages disparus de diaprures rougeoyantes…

Et l'inscription du texte étranger se renverse dans le miroir de la souffrance, me proposant son double évanescent en lettres arabes, de droite à gauche redévidées ; elles se délavent ensuite en dessins d'un Hoggar préhistorique…

Pour lire cet écrit, il me faut renverser mon corps, plonger ma face dans l'ombre, scruter la voûte de rocailles ou de craie. Laisser les chuchotements immémoriaux remonter, géologie sanguinolente. Quel magma de son pourrit là, quelle odeur de putréfaction s'en échappe ? Je tâtonne, mon odorat troublé, mes oreilles ouvertes en huîtres, dans la crue de la douleur ancienne. Seule, dépouillée, sans voile, je fais face aux images du noir…

Hors du puits des siècles d'hier, comment affronter les sons du passé ?... Quel amour se cherche, quel avenir s'esquisse malgré l'appel des morts, et mon corps tintinnabule du long éboulement des générations - aïeules.

***L'amour la fantasia*, J. C. Lattès/ ENAL, 1985, p. 18.**

Isabelle EBERHARDT

Le séjour d'Isabelle à Ténès lui permet de comprendre et de partager le désarroi des paysans algériens confrontés à la mainmise des colons sur leurs terres. Ce thème lui a inspiré des nouvelles qui éclairent d'une lumière plus crue les origines des nombreux soulèvements dans le pays et notamment dans la région. Il s'agit entre autres de la révolte de « Margueritte »[37], un bourg de colonisation situé au sud de Ténès non loin de Miliana. La nouvelle intitulée *Fellah* est exemplaire mais en raison de sa longueur nous avons opté pour *les enjôlés* dont la thématique est différente mais parce que la source des maux qui acculent le *fellah* à abandonner sa terre est la même.

Les Enjôlés

Cette nouvelle[38] *offre un regard différent sur le recrutement des soldats indigènes et ses conséquences pour ces hommes dépossédés, réduits à la misère par le régime colonial qui les accule à abdiquer leur liberté.*

Le soleil clair d'automne effleurait d'une tiédeur attendrie les platanes jaunis et les feuilles éparses sur le sable herbu de la place du Rocher, la plus belle de la croulante Ténès. Dans la limpidité sonore de l'air, les sons gais et excitants des clairons retentissent, alternant avec les accents plus mélancoliques et plus africains de la *nouba* arabe… Déployant toute la fausse pompe militaire, revêtus de leurs vestes les moins usées, de leur *chéchias* les moins déteintes, les tirailleurs passèrent… Il leur était permis de parler aux jeunes hommes de leur race qui, curieux ou attirés instinctivement par ce tableau coloré, suivaient le défilé.

Et les mercenaires, par obéissance et aussi par un malin plaisir, faisaient miroiter aux yeux des *fellahs* les avantages merveilleux de l'état militaire, donnant sur leur vie des détails fantastiques.

Parmi ceux qui suivaient, attentifs aux propos des soldats, Ziani Djilali ben Kaddour, bûcheron de la tribu des Châtir, se distinguait par sa haute taille, son fin profil aquilin et son allure fière.

Ce qui l'avait le plus frappé dans les discours des tirailleurs, c'était leur affirmation qu'ils ne payaient pas d'impôts. D'abord, il avait été incrédule : de tous temps, les Arabes avaient payé l'impôt au *beylik*… Mais Mustapha le cafetier lui avait certifié que les *askar* avaient dit vrai… Et Djilali réfléchissait.

Son père se faisait vieux. Ses frères étaient encore jeunes et, bientôt, ce serait sur lui que retomberait tout le labeur de la *mechta*, et l'entretien de sa famille, et l'impôt, et le payement des sommes empruntés au riche usurier Faguet et aux Zouaoua…

[37] La révolte de Margueritte en 1901, au cours de laquelle des tribus se révoltent contre l'expropriation de leurs terres et assassinent des familles de colons.

[38] Ce texte a été publié dans *l'Akhbar* le 4 janvier 1903, puis dans *Pages d'Islam*

Comment ferait-il ? Leur champ était trop petit et mal exposé, mangé de toutes parts par les éboulements de rochers et la brousse envahissante… Pour achever de lui rendre le séjour de son *gourbi* insupportable, sa jeune femme venait de mourir en couches…

Vivre sans s'inquiéter de rien, être bien vêtu, bien nourri, ne pas payer d'impôts et avoir des armes, tout cela séduisit Djilali, et il s'engagea avec d'autres jeunes gens, comme lui crédules, avides d'inconnu et d'apparat…

Le vieux Kaddour, brisé par l'âge et la douleur, le vieux père en haillons accompagna en pleurant les jeunes recrues qui partaient pour le dépôt des tirailleurs, à Blida… Puis, il rentra, plus cassé et plus abattu, sous le toit de *diss* de son *gourbi*, pour y mourir, résigné, car telle était la volonté de Dieu.

A la caserne, ce fut, pour Djilali, une désillusion rapide. Tout ce qu'on lui avait montré de la vie militaire avant son engagement n'était que parade et leurre. Il s'était laissé prendre comme un oiseau dans les filets. Il eut des heures de révolte, mais on le soumit par la peur de la souffrance et de la mort… Peu à peu, il se fit à l'obéissance passive, au travail sans intérêt et sans utilité réelle, à la routine à la fois dure et facile du soldat où la responsabilité matérielle de la vie réelle est remplacée par une autre, factice.

La boisson et la débauche dans les bouges crapuleux remplacèrent pour lui les libres et périlleuses amours de la brousse, où il fallait de l'audace et du courage pour être aimé des bédouines aux yeux d'ombre et au visage tatoué.

Le cœur du *fellah* s'endurcit et s'assoupit. Il cessa de penser à la *mechta* natale, à son vieux père et à ses jeunes frères : il devint soldat.

Trois années s'écoulèrent.

L'automne revint, l'incomparable automne d'Afrique avec son pâle renouveau, ses herbes vertes et ses fleurs cachées dans le maquis sauvage. A l'ombre de montagnes, les coteaux de Châtir reverdissaient, dominant la route de Mostaganem et l'échancrure harmonieuse du grand golfe bleu, très calme et très uni, avec à peine quelques stries roses.

Sur la route détrempée par les premières pluies vivifiantes, les tirailleurs en manœuvres passent, maussades et crottés. Sur leurs visages bronzés et durs, la sueur et la boue se mêlent et, souvent, en un geste exaspéré, une manche de grosse toile blanche essuie un front en moiteur… Avec un juron, blasphème ou obscénité, les épaules lasses déplacent la morsure lancinante des bretelles de la lourde *berdha.*

Depuis que, au hasard des « opérations », sa compagnie est venue là, dans la région montagneuse et ravinée de Ténès, « Ziani » Djilali éprouve un malaise étrange, de la honte et du remords…

Mais la compagnie passe au pied des collines de Châtir et Djilali regarde le coteau où était sa *mechta,* près de la *koubba* et du cimetière où dort son vieux père qu'il a abandonné… Les frères, dispersés, sont devenus ouvriers chez des colons ; vêtu de haillons européens, méconnaissables, ils errent de ferme en ferme. Le *gourbi* a été vendu et Djilali regarde d'un regard singulier un *fellah* quelconque qui coupe des épines sur le champ qui était à lui, jadis, sur l'ancien champ des « Ziani ». Dans ce regard, il y a le désespoir affreux de la bête prise au piège, et la haine instinctive du paysan à qui on a pris sa *terre* et la tristesse de l'exilé…

Oh ! Elle a beau retenir maintenant, la musique menteuse, elle ne trompe plus le *fellah* et elle ne l'entraîne plus, il se sent un poids dans le cœur, il voit bien qu'il a conclu un marché de dupes, que sa place n'est pas sous ce costume de mascarade mais bien sur la terre nourricière, sous les haillons du laboureur, dans la vie pauvre, mais libre de ses ancêtres !

Et, d'un geste rageur, du revers de sa manche il essuie la sueur et la poussière de son front, et les larmes de ses yeux… Puis, il courbe la tête et continue sa route, car nul ne peut lutter contre le *mektoub* de Dieu.

***Écrits sur le sable,* œuvres complètes II (nouvelles et romans), édition établie, annotée et présentée par Marie-Odile Delacour et Jean–René Huleu, Paris, Grasset, 1990.**

ÉVÉNEMENTS LIÉS AU SITE GÉOGRAPHIQUE

Isabelle EBERHARDT

Ain Djaboub

Un saint, une source, et une belle Ténésienne. Le souvenir de Lalia coule dans les veines de Si Abderrahmane aussi doux que l'eau de cette source dont le pouvoir envoûtant oblige ceux qui y boivent à revenir dans cette ville pleine de charme, à l'image de Lalia qui vit et meurt pour son amour.

Les concitoyens de Si Abderrahmane ben Bourenane, de Tlemcen, le vénéraient, malgré son jeune âge, pour sa science et sa vie austère et pure. Cependant, il voyageait modestement, monté sur sa mule blanche et accompagné d'un seul serviteur. Le savant allait ainsi de ville en ville, pour s'instruire.

Un jour, à l'aube il parvint dans les gorges sauvages *de l'oued* Allala près de Ténès.

A un brusque tournant de la route, Si Abderrahmane arrêta sa mule et loua Dieu, tout haut, tant le spectacle qui s'offrait à ses regards était beau.

Les montagnes s'écartaient, s'ouvrant en une vallée de contours harmonieux. Au fond, *l'oued* Allala coulait, sinueux, vers la mer, qui fermait l'horizon.

Vers la droite, le mont de Sidi Merouane s'avançait, en pleine mer, en un promontoire élevé et hardi.

Au pied de la montagne, dans une boucle de *l'oued*, la Ténès des musulmans apparaissait en amphithéâtre, toute blanche dans le brun chaud des terres et le vert puissant des figuiers.

Une légère brume violette enveloppait la montagne et la vallée, tandis que des lueurs orangées et rouges embrasaient lentement l'horizon oriental, derrière le *djebel* Sidi Merouane.

Bientôt, les premiers rayons du soleil glissèrent sur les tuiles fauves des toits, sur le minaret et les murs blancs de la ville.

Et tout fut rose, dans la vallée et sur la montagne. Ténès apparut à Si Abderrahmane, à la plus gracieuse des heures, sous des couleurs virginales.

Près des vieux remparts noircis et minés par le temps, entre les maisons caduques, délabrées sous leur suaire de chaux immaculée, s'ouvre une petite place qu'anime seul un café maure fruste et enfumé, précédé d'un berceau fait de perches brutes où s'enroulent les pampres d'une vigne centenaire. Un large divan en plâtre, recouvert de nattes usées, sert de siège.

De là, on voit l'entrée des gorges, les forêts de pins, le djebel Sidi Abd el kader et sa *koubba* blanche, les ruines de la vieille citadelle qu'on appelle smala. Tout en bas, parmi les roches éboulées et les lauriers-roses, *l'oued* Allala roule ses eaux claires.

Dans le jour, Si Abderrahmane professait le coran et la loi à la mosquée. On avait deviné en lui un grand savant et on l'importunait par des marques de respect qu'il fuyait.

Aussi, venait-il tous les soirs, avant l'heure rouge du soleil couchant, s'étendre à demi sous le berceau de pampres.

Là, seul, dans un décor simple et tranquille, il goûtait des instants délicieux.

Loin de la demeure conjugale, il évitait soigneusement toutes les pensées et surtout tous les spectacles qui parlent aux sens et les réveillent.

Cependant, un soir, il se laissa aller à regarder un groupe de jeunes filles puisant de l'eau à la fontaine. Leurs attitudes et leurs gestes étaient gracieux. Comme elles étaient presque enfants encore, elles jouaient à se jeter de l'eau en poussant de grands éclats de rire. L'une d'elle pourtant semblait grave.

Plus grande que ses compagnes, elle voilait à demi la beauté de son visage et la splendeur de ses yeux, sous un vieux *haik* de laine blanche qu'elle retenait de la main. Sa grande amphore de terre cuite à la main, elle était montée sur un tas de décombres et elle semblait regarder, songeuse, l'incendie crépusculaire qui l'empourprait toute et qui mettait comme un nimbe léger autour de sa silhouette svelte.

Depuis cet instant, Si Abderrahmane connut les joies et les affres de l'amour.

Tout son empire sur lui-même, toute sa ferme raison l'abandonnèrent. Il se sentit plus faible qu'un enfant.

Désormais, il attendit fébrilement le soir pour revoir Lalia: il avait surpris son nom.

Enfin, un jour, il ne put résister au désir de lui parler, et il lui demanda à boire, presque humblement.

Gravement, détournant la tête, Lalia tendit sa cruche au *taleb*.

Puis, comme Si Abderrahmane était beau, tous les soirs, il adressait la parole à la jeune fille, celle-ci s'enhardit, lui souriant dès qu'elle l'apercevait.

Il sut qu'elle était la fille de pauvre *khammes*, qu'elle était promise à un cordonnier de la ville et qu'elle ne viendrait bientôt plus à l'aiguade, parce que sa plus jeune sœur, Aicha, serait guérie d'une plaie qui la retenait au lit et que ce serait à elle, non encore nubile, de sortir.

Un soir, comme les regards et les rires de ses compagnes faisaient rougir Lalia, elle dit tout bas à Si Abderrahmane :

-Viens quand la nuit sera tombée, dans le sahel, sur la route de Sidi-Merouane.

Malgré tous les efforts de sa volonté et les reproches de sa conscience, Si Abderrahmane descendit dans la vallée, dès que la nuit fut.

Et Lalia, tremblante, vint, pour se réfugier dans les bras du *taleb.*

Toutes les nuits, comme sa mère dormait profondément, Lalia pouvait s'échapper. Enveloppée du burnous de son frère absent, elle venait furtivement rejoindre Si Abderrahmane au sahel, parmi les touffes épaisses des lauriers-roses et les tamaris légers.

D'autres fois, les nuits de lune surtout, ils s'en allaient sur les coteaux de Châtir, dormir dans les *liazir* et le *klyl* parfumés, les grandes lavandes grises et les romarins sauvages…

Ils éprouvaient à se serrer l'un contre l'autre, dans l'insécurité et la fragilité de leur union, une joie mélancolique, une volupté presque amère qui leur arrachait parfois des larmes.

Pendant quelque temps, les deux amants jouirent de ce bonheur caché.

Puis, brutalement, la destinée y mit fin; le père de Si Abderrahmane étant à l'agonie, le taleb dut rentrer en toute hâte à Tlemcen.

Le soir des adieux, Lalia eut d'abord une crise de désespoir et de sanglots. Puis, résignée, elle se calma. Mais elle mena son amant à une vieille petite fontaine tapissée de mousse, sous le rempart.

- Bois, dit-elle, et sa voix de gorge prit un accent solennel. Bois, car c'est l'eau miraculeuse d'Ain Djaboub, qui a pour vertu d'obliger au retour celui qui en a goûté. Maintenant, va, ô chéri, va, en paix. Mais celui qui a bu à l'Ain Djaboub reviendra, et les larmes de ta Lalia sécheront ce jour-là.

- S'il plaît à Dieu je reviendrai. N'est-il pas dit: c'est le cœur qui guide nos pas?

Et le *taleb* partit.

Lui que les voyages passionnaient jadis, que la variété des sites charmait, Si Abderrahmane sentit que, depuis qu'il avait quitté Ténès, tout lui semblait morne et décoloré. Le voyage l'ennuyait et les lieux qui lui plaisaient auparavant lui parurent laids et sans grâce.

«Hélas, pensa-t-il, ce ne sont pas les choses qui sont changées, mais bien mon âme en deuil.»

Le père de Si Abderrahmane mourut et les gens de Tlemcen obligèrent en quelque sorte Si Abderrahmane à occuper le poste du défunt, grand *mouderrès.*

Il fut entouré des honneurs dus à sa science et à sa vie dont la pureté approchait de la sainteté. Il avait pour épouse une femme jeune et charmante, il jouissait de l'opulence la plus large.

Et cependant, Si Abderrahmane demeurait sombre et soucieux. Sa pensée nostalgique habitait Ténès, auprès de Lalia.

Il eut le courage de demeurer cinq ans dans ses fonctions de *mouderrès*. Quand son jeune frère Si Ali l'eut égalé en sciences et en mérites de toutes sortes, Si Abderrahmane se désista de sa charge en sa faveur. Il répudia sa femme et partit.

Il retrouverait Lalia et l'épouserait…

Ainsi, Si Abderrahmane raisonnait comme un petit enfant, oubliant que l'homme ne jouit jamais deux fois du même bonheur.

Et à Ténès, où il était arrivé comme en une patrie, le cœur bondissant de joie, Si Abderrahmane ne trouva de Lalia qu'une petite tombe grise, sous l'ombre grêle d'un eucalyptus, dans la vallée.

Lalia était morte, après avoir attendu le *taleb* dans les larmes plus de deux années.

Alors, Si Abderrahmane se vit sur le bord de l'abîme sans bornes, qui est le néant de toutes choses.

Il comprit l'inanité de notre vouloir et la folie funeste de notre cœur avide qui nous fait chercher la plus impossible des choses : le recommencement des heures mortes.

Si Abderrahmane quitta ses vêtements de soie de citadin et s'enveloppa de laine grossière. Il laissa pousser ses cheveux et s'en alla nu-pieds dans la montagne, où, de ses mains inhabiles, il bâtit un *gourbi*. Il s'y retira, vivant désormais de la charité des croyants qui vénèrent les solitaires et les pauvres.

Sa gloire maraboutique se répandit au loin. Il vivait dans la prière et la contemplation, si doux et si pacifique que les bêtes des bois se couchaient à ses pieds, confiantes.

Et cependant, l'anachorète revoyait, des yeux de la mémoire, Ténès baignée d'or pourpre et la silhouette de Lalia l'inoubliée, et l'ombre complice de figuiers du Sahel, et les nuits de lune sur les coteaux de Châtir, sur les lavandes d'argent et sur la mer, tout en bas, assoupie en son murmure éternel.

***Amours nomades,* Paris, Editions Joelle Losfeld, 2003, p. 81-87.**

Henri KRÉA

De son vrai nom Henri Cachin, poète et journaliste, est né à Alger le 6 novembre 1933 et mort le 8 décembre 2000. Il était le petit-fils du leader communiste Marcel Cachin. Journaliste à France-Soir puis à Télé 7 jours, Henri Cachin avait publié, sous le pseudonyme d'Henri Kréa, entre les années 1955 et 1967, plusieurs recueils de poèmes d'inspiration proche du surréalisme, Chez Seghers, Oswald, PAB ou Présence Africaine. André Breton avait été l'un de ses lecteurs et l'avait encouragé. *Longue Durée*, (1955), *Liberté première* ;(1957) *La révolution et la Poésie sont une seule et même chose*, (1957) *Séisme au bord de la rivière Tellurienne, poèmes en forme de vertige*, et la pièce de théâtre intitulée : *Le Séisme*, tragédie[39].

LE SÉISME tragédie

Henri Kréa se sert de la figure de Jugurtha à l'époque romaine et au symbolisme du tremblement de terre pour évoquer la guerre d'Algérie.

Pour Henri Kréa le tremblement de terre comme la guerre relève d'une même « tragédie ». La violence qui secoue la croûte terrestre et la violence humaine engendrent les mêmes destructions, les mêmes malheurs. Les mêmes forces brutales sont à l'œuvre, la même aptitude à l'autodestruction affleure dans la matière naturelle et dans les usages humains. De fait dans le prologue, l'évocation des tremblements de terre qui ont secoué la planète au cours du siècle dernier, entre autres celui d'Orléansville, le 9 septembre 1954, séismes qui ont fait de milliers de morts est le prétexte pour une mise en scène des violences qui secouent une contrée sous l'occupation romaine. Mais cet argument n'est qu'un prétexte, l'essentiel du texte est ailleurs. Le pays n'est pas cité en texte mais la figure de Jugurtha[40], le roi de Numidie qui lutta contre les Romains au prix de sa vie, ancre la scène en Afrique du Nord.

1954 est une date symbolique, l'année du séisme d'Orléansville est aussi celle du déclenchement de la guerre de libération en Algérie (le 1er novembre 1954). Si le texte fait référence à une période éloignée de l'histoire, son écriture est contemporaine à la période qui agite tout le Maghreb et particulièrement l'Algérie. Rappelons qu'à la date de l'écriture de la pièce (1956-1957) la Tunisie et le Maroc accèdent à l'indépendance, en 1955 pour le Maroc et en 1956 pour la Tunisie, mais l'Algérie est plongée dans l'horreur de la guerre. Une autre strate du séisme concerne en fait la critique politique, sociale qui vise tous les pouvoirs de l'occupant romain, en particulier dans les parties dialoguées. Les attaques visent le pouvoir romain et par extension la France coloniale avec une violence lyrique qui rappelle le théâtre de Kateb Yacine. Le Séisme, est un drame polyphonique où viennent se confondre poème et théâtre. Les parties dialoguées et les passages lyriques en vers libres composent avec les passages en prose un mélange de genres dont la juxtaposition donne l'impression à la fois d'un désordre et d'une énergie en éruption. Pour ce poète, la sauvagerie humaine et la brutalité géographique se partagent équitablement Le Monde car aucun Dieu ne se cache derrière ces manifestations colossales. Ce qui explique le genre affiché de la pièce : « tragédie ». L'espèce humaine est seule pour affronter la menace extérieure où se reflète l'illimité de sa propre violence.

[39] Henri Kréa, *Le Séisme Tragédie*, Paris, Pierre Jean Oswald, 1958, coll. « l'Aube dissout les monstres ».

[40] Jugurtha (vers 160 av. J.-C. – après 104), roi de Numidie (118-105 av. J.-C). Il lutta contre les Romains, fut vaincu par Marius et périt en prison. Marius (Caïus), général et homme politique romain (157-86 av. J.-C). Il est élu consul et chargé de diriger l'armée d'Afrique en guerre contre Jugurtha. La Numidie, contrée de l'anc. Afrique, entre Carthage et la Maurétanie. Les Numides, peuple berbère nomade, furent longtemps alliés de Carthage. Leur roi Massinissa s'allia aux Romains, qui, après la révolte de Jugurtha, placèrent la Numidie sous leur protectorat avant d'en faire une province romaine. Elle fut conquise par les Vandales. En 429. in *Petit Larousse*, 1972, p.1333, p. 1393 et 1443.

LE CHOEUR

La pièce de théâtre se compose de 4 parties intitulées dans l'ordre : « Prologue », « Episode I » « Episode II » et « Exode ». Dans le prologue constitué de sept scènes, une voix d'abord rappelle les tremblements de terre du XX^{e} siècle, le coryphée intervient ensuite pour justifier les sauts dans le temps : c'est la période de l'Afrique romaine et la lutte contre Jugurtha. Après ce prologue l'Episode I composé de quatre scènes,se rapporte à l'Algérie coloniale, l'Episode I,I composé également de quatre scènes, mêle soldats romains et peuple algérien en lutte. L'exode joue sur les symboles de lutte d'hier et d'aujourd'hui (projection du masque de Jugurtha). Le texte qui suit est la tirade finale de l'exode.

En atroce gésine
Ce pays creuset d'hommes de
Toutes origines de
Toutes destinations poétiques
Se heurtant
Au cliquetis du feu
Au rythme sourd du sang
Coulant à flots
Comme un fleuve en crue
Rompant les digues des étroites vallées
Pour se précipiter dans la tumultueuse effervescence
De l'océan
Sur des plaines longtemps offertes
A la tentation muette de son désir en famine
Ces peuplades se cherchant dans le tunnel de la vie
Pour mieux s'accoupler
Au son déjà perceptible
Des vagissements éternels des générations
Issues de cet alliage prolifique
Broyé par le pilon cosmique
Du malheur.

Paris, 1956.
Florence, 1957.

Henri Kréa, *Le Séisme tragédie,* Paris, éditions J. P. Oswald, 1958

Mohamed MAGANI

La région du Chélif, est la source première de son inspiration. Ses trois premiers romans ont en effet, une unité de lieu, qui est la région du Chélif. Région présente dès *La Faille du ciel*[41], roman de dénonciation de veine réaliste, dont nous proposons un extrait, mais nettement plus présente dans *Esthétique de boucher* et *Le Refuge des ruines.* Quant à son dernier roman, *Scène de Pêche en Algérie : Nouvelles d'un immeuble réhabilité*, il a essentiellement pour cadre l'oued Chélif et intègre des éléments autobiographiques. Comme son titre l'indique, c'est un roman composé de nouvelles brèves. D'après l'auteur cette « architecture lui a été suggérée par les séismes successifs qu'a connus la plaine du Chélif ». Il a publié également des nouvelles en anglais.

La faille du ciel

Hamid, le héros du roman, mène une vie ordinaire. Il porte un regard sans complaisance sur la société des années quatre vingt devenue une « prison-providence » et les différentes voies qui s'offrent à celui qui veut « arriver », c'est-à-dire à celui qui veut s'arranger une existence confortable en usant d'opportunisme. Aucune de ces voies de réussite ne l'attire. Aussi *seule la recherche du manuscrit de son frère décédé met un peu d'intérêt dans son existence quotidienne. Il ne retrouvera pas le manuscrit enseveli sous les décombres d' El- Asnam, mais découvrira la « vacuité » de son existence et décidera de se joindre aux sauveteurs. Dans ce passage, Hamid part pour El-Asnam qui vient d'être secouée par un violent tremblement de terre. Tout au long du trajet, et en passant par les villes et les villages de la plaine du Chelif, il mesure l'ampleur des dégâts provoqués par cette tragique catastrophe.*

Inquiète sur le sort de ses parents, Salima prit un taxi pour Blida. Hamid supplia, dut doubler le prix de la course, aucun taxieur n'accepta de le conduire à El Asnam, car la destruction de la ville était déjà connue de tout le monde. Un jeune homme guettait ses vaines tentatives, il s'approcha de lui et demanda le lieu de sa destination. Hamid répondit et attendit, anxieux, sa réaction.

-Suivez-moi, fit le jeune homme.

Il le mena non loin de la station de taxis, derrière un pâté de maisons où était garée sa voiture, une vieille Peugeot 404. C'était un taxieur clandestin.

Les effets du séisme apparurent aux yeux de Hamid à une trentaine de kilomètres avant El Asnam. Le long de la route nationale qui traversait le village d'El Attaf, il vit des maisons, dépassant rarement le rez-de-chaussée, lézardées; de longues brisures séparaient les murs en deux, trois, quatre pans et davantage. Des bâtiments d'habitation, hauts de trois étages, récemment construits à en juger par leur peinture encore vivace, inclinaient dangereusement leur masse de béton et hésitaient à s'effondrer malgré les secousses telluriques continues. La voiture fit des embardées à plusieurs reprises, à gauche et à droite, déviée de sa direction. Une violente convulsion de la terre la souleva du sol et la

[41] Dans, *Scènes de pêche en Algérie*, l'auteur a inclus à la fin du recueil un article intitulé « activité sismique et activité littéraire » où il explique ainsi ce titre : « Inexplicablement, je donnai le titre « *La Faille du ciel* » au premier roman, d'instinct, comme si je l'avais eu en tête depuis toujours. C'était en 82. Le livre sortit en 83, près de trente ans après le tremblement de terre de 1954 qui ravagea ma région natale. J'adoptai ce premier titre en référence inconsciente au cauchemar qui faillit emporter mon frère. Je vis un sac d'un quintal glisser du haut d'un entassement de sacs de blé et venir s'écraser sur le sol, à un cheveu de sa tête.

projeta en bordure de la route, le chauffeur serra à droite et éteignit le moteur. Eparpillée en d'innombrables petits groupes hors du village, la population effrayée regardait danser les maisons. Hamid partit à la recherche de son oncle. Il avait quitté Sidi Lakhdar et s'était fixé à El Attaf juste après l'indépendance, à la suite d'une dispute mémorable avec son frère Smain. Il le trouva entouré de trois de ses enfants qui pleuraient; sa femme, assise en tailleur sur le sol, allaitait un bébé. Son oncle l'assaillit aussitôt de questions sur ses parents et ses frères; Hamid le rassura, Sidi Lakhdar, où il fit une courte halte, avait subi de légers dégâts et ne comptait pas de victimes.

- Tu vois le Témoulga là-bas (son oncle pointa l'index vers une chaîne de montagnes basses, distante de deux ou trois kilomètres de la partie ouest du village), je te jure qu'il hurlait !

Il avait à peine terminé ses paroles que le bruit de mille chevaux galopant au centre de la terre se fit brusquement entendre.

- Ça recommence ! Cria un homme.

Le sol trembla, secoué comme un tamis de farine. Le tressaillement de la terre rappela à Hamid son importante mission : retrouver le manuscrit de son frère.

A Oued Fodda, la voiture avançait en soubresauts sur la route jonchée de morceaux de briques rouges soudés par le ciment. Les destructions étaient plus importantes qu'à El Attaf. Une fissure dans la terre, large et profonde, tel un sillon creusé par une gigantesque charrue, courait à travers champs et coteaux, non loin de la sortie du village. La fracture avait tordu les rails de la voie ferrée parallèle à la route, les wagons et la motrice d'un train s'étaient couchés sur le sol, fauchant une haie de buissons. La circulation perdit sa fluidité à l'approche d'El Asnam, un long convoi de véhicules roulait à la vitesse minimale sur une route craquelée, parfois démantelée. Le long du trajet, des policiers et des gendarmes agitaient frénétiquement les bras pour libérer la voie aux voitures et ambulances engagées dans une rotation incessante entre El Asnam et les hôpitaux de la région. Loin de l'entrée de la ville, un parking aux contours illimités se formait progressivement sous la mer de véhicules qui confluaient vers les lieux de la catastrophe. La tête baissée, Hamid écoutait l'autoradio. Les chiffres sur le désastre grossissaient à mesure que le temps passait, la comptabilité de la mort et de la destruction s'était mise en marche. Le chauffeur freina subitement et s'écria, la voix étranglée:

- Alla-hou Ak-bar!

Hamid leva les yeux, un spectacle apocalyptique, menaçant, se dressait devant lui: un épais manteau de poussière rougeâtre couvrait El Asnam, tandis que des nuée d'oiseaux

voltigeaient dans le ciel, fuyant la terre devenue inhospitalière. Il paya le taxieur clandestin et pénétra dans la ville, dévastée, comme si des pieds colossaux avaient piétiné ses quartiers, épargnant quelques endroits. Des maisons, des édifices publics, il restait des amas de décombres à peine plus haut que deux mètres. Des hommes, hébétés, tournaient en rond dans les rues, d'autres couraient dans tous les sens, déchirés entre l'appel de la solidarité et la conscience tragique d'un vide imminent. La tête entre les mains, un vieil homme fixait, les yeux vides, ce qui fut son foyer; il ne réalisait pas encore le drame qui avait emporté sa famille. A quelques mètres derrière le vieillard, une femme gémissait doucement, le corps à moitié coincé sous des blocs de ciment:

-Sauvez mon fils, sauvez mon fils. Il est à mes pieds.

Des équipes de sauveteurs, rapidement constituées, fouillaient les ruines à mains nues et découvraient des corps sans vie, ou affreusement blessés, rendus gris par la poussière et le sang mêlés.

- Eloignez-vous des murs! Cria une femme à Hamid qui marchait à pas lents, le regard affolé, dans des ruelles sans noms.

Il avait perdu tout sens de l'orientation. Comme un aveugle, il déambula longtemps au cœur du cauchemar avant de trouver le lycée de son adolescence, sauvé du tremblement de terre par ses éléments préfabriqués, construit sans étages supérieurs. De là, il réussit à se guider vers la maison de Hamza. Elle avait subi le même sort que tout le quartier, des centaines de mètres carrés de poutres enchevêtrées et de murs disloqués. Les yeux plissés, car des nuages de poussière plâtreuse rendaient la vision difficile, Hamid parcourut longuement la tombe du manuscrit d'Abdelkader, puis s'agenouilla, décidé à fouiller les décombres. Il poussait une dalle de ciment quand une petite main tremblotante se posa sur son épaule. Il se releva. Devant lui, son neveu le regardait, le corps agité de sanglots. La surprise plongea Hamid dans un état proche du lent réveil qui suit d'interminables nuits autistes, comme si la soudaine apparition du petit garçon l'émerveillait de découvrir l'existence d'un autre être humain sur son fief : une île déserte. Il réalisa alors la tragédie de la ville de son adolescence.

***La faille du ciel,* Editions Publisud-ENAL, Alger, 1983, p. 152-156**

Abdelkader DJEMAI

Il est né à Oran en 1948. D'abord enseignant puis journaliste c'est un écrivain prolifique. Son roman *Un été de cendres* s'est vu décerner les prix «Tropiques» et «Découvertes». Son avant-dernier roman *Campus* a été couronné par le prix «Américo Vespucci». Il a publié plusieurs romans notamment, *Mémoires de nègre,* (1991, réed. 1999), *Sable rouge* (1996); *31, rue de l'Aigle (*1998), *Camping*. Un essai avec un avant-propos d'Emmanuel Roblès, *Camus à Oran*, (1995). Le texte que nous avons choisi est l'incipit de *Saison de pierres,* son premier roman édité à Alger (1986).

Saison de pierres

Le narrateur, Sandjas, est à la recherche d'Assia qu'il a perdu aux abords d'une ville détruite par le séisme désignée par « cette cité portant le nom de Statues Mutilées, que les Romains occupèrent » *et qui renvoie à l'une des traductions du toponyme El –Asnam tout comme le nom du héros et l'ethnonyme d'une tribu de la région. Malgré l'absence de repères spatiaux temporels et l'écriture symbolique, de nombreux indices révèlent qu'il s'agit du tremblement de terre qui détruisit presque totalement la ville d'El-Asnam en 1980.*

Nous attendîmes.

On ignorait l'heure du Prédateur, ses habitudes, son protocole. Non qu'il passât inaperçu, mais il paraissait le plus fort avec ses rots, ses crocs, sa cruauté. Il ne chassait pas seulement le gibier, il braconnait les hommes, s'abreuvait de sang et vendangeait les corps. Par coquetterie, il dissimulait son œil d'une peau de mouton, la posture agressive jusqu'au bout des serres. J'avais caché la ville dans les fourrés, camouflé le douar sous un buisson, marquant leurs positions par des entailles sur les épineux. Dans ma tribu, il n'y avait pas de traîtres pour l'informer. Face à l'heure imprévisible, on accumula une réserve de grains, de charbon, de glands, de graisse. […]Nous errions dans nos corps rance de viande séchée, et le prédateur creusait la terre de son museau de taupe, nous disputant les racines, notre dernière subsistance d'Indiens faméliques. Les racines avant la destruction du totem, l'alcool de l'errance sous la lune clocharde et le ciel troué. Notre exode était fait pour nier le temps. Nous perdîmes alors l'ordre des saisons, l'équilibre des jours et le poids des distances. Nous arrivâmes ainsi aux abords d'une ville. A cet instant, ma soif fut la plus forte. C'est ici que moi Sandjas de la saga des Gueux, je perdis Assia. Dans ma tribu migratrice, l'amour se nourrit de violence et la sève se mêle au sang. Assia que je cherchais désespérément sur les rives, dans le ventre d'un oued férocement sec. Près de cette ville qui n'est plus qu'un amas de gravats, je cèderai la parole à notre Iconoclaste, notre barde rétif, au narrateur qui hantera ce texte comme un fantôme pourchassé par haine du scribe ; le narrateur qui écrira notre errance. Nous savons pardonner aux fantômes, pas aux traîtres.

La ville fut éventrée par un séisme qui délivra ses anneaux quant le Prédateur resserra sa chasse. La ville effondrée, les jambes levées au ciel, acculée aux cordes de fer,

les dents au tapis. Etait-ce à l'automne au crâne rasé, à l'hiver de métal, quand les fleurs serrèrent le pollen et le parfum entre leurs cuisses ? En été, l'odeur des corps fut au tracé de la faille, à la déchirure de la page, à la cassure du récit, de l'identité. Là où Assia disparut, Sandjas à sa recherche, à celle de l'eau. Ainsi la mémoire et les saisons furent édentées. Le viol après la morsure du Prédateur, le viol du séisme. Le douar haletait dans sa course, la plaine gonflait, cadavre moussu. Les turbans volaient au ciel, cigognes effrayées. Grand-mère coupée en deux comme une orange, le foulard à ses pieds, le henné sur ses mains. L'épicentre était derrière la roche, plus bas, après qu'elle eut le dos brisé. La terre avait bougé telle une dent ; la ville, nomadisait, dénoyautée de son volume, de ses formes, privée de ses racines dévorées par le Prédateur. La ville, ébouriffant ses cheveux de fer, lacérant son visage, labourant ses flancs, devenait folle. Après les survivants, les sauveteurs eurent soif. Les chiens aboyèrent derrière la cité qu'ils fuirent. C'était où le séisme ? Sandjas te souviens-tu de cette ville avant qu'elle ne tourne au sang aigre, de l'outre vide battant nos maigres flancs, nos guenilles. De la fillette volant dans sa robe bleue, glissant de terrasse en terrasse, chaton griffant des seins de pierre, sautant de toit en toit. La ville, chevilles brisées, claudiquait dans la plaine, retombait goutte à goutte, cuisant dans l'huile du séisme. L'imam, boxé par le ciel, baissa les bras. La fillette miaula, jouant avec la vieille pelote de laine qui roula sur le gravier, le long des rues et la fillette rit en glissant des gouttières, des toboggans de tôle froissée. Elle volait la fillette-chatte, se posait de poutre en poutre, oui elle volait, oiseau blanc, unique. Te souviens-tu des cigognes, des aigrelles lorsqu'elles s'évadèrent à l'automne aux feuilles cabossées par le sinistre. De la cueillette des cadavres dans la ville gaulée, les branches hâves, le tronc mutilé. Grand-mère tranchée en deux, grand-mère qui n'aimait pas les chaussures retournées, « mauvais présage » disait-elle. […] Et la ville, tête contre le trottoir, les mâchoires de travers, dégringolait les escaliers saoule de pierre en pierre, de dalle en dalle. La fillette était montée sur des chevaux, embrassait leur cou, s'agrippait à leur crinière, les chevaux qui traversèrent comme une épée la ville. La litanie des noms, la procession des disparus ; les morts, une étiquette sur la poitrine, comme de nouveaux écoliers, avec la peur qu'ils ne s'égarent, qu'on ne puisse les reconnaître. Les fosses communes creusées à la hâte dans cette cité portant le nom de Statues Mutilées, que les Romains occupèrent. Te souviens-tu, après la faille, que le prédateur renifla la chair, le dévot jetant l'anathème si l'on n'égorge pas le mouton de l'Aïd, eux qui dévoraient les viscères fumantes, les abats sanguinolents. […] Ta soif naquit près de l'oued asséché. Puis ce fut l'approche de la cité maculée, piétinée, poupée hallucinée, yeux dehors, la mort dedans. Ouverte l'épidémie, fermée la

cité aux chevaux fous. Où se trouve l'eau que tu voulais boire dans l'outre boucanée ? L'eau pour laver les cadavres, étancher la soif des survivants. La mariée (Assia ?) sous les pierres anonymes, le parfum évaporé des noces, l'odeur des morts. La mariée en son bain nuptial, nuque ouverte, le sein tranché. Pans, robes, murs, chevaux de pierres aux sabots de silex, au galop électrique qui fondirent sur la ville. Voler l'eau comme on vole le feu, pour rafraîchir les morts, délivrer les vivants, rallumer la vie. Naîtras-tu d'une cité engloutie, d'un douar effacé, du ventre du séisme, de la rancune de la pierre ? De la violence millénaire de la terre, issue du désastre, de la matrice d'une ville gisant sur son gravat ? Apparemment ce fut l'heure de la prière, ce vendredi de fin de monde, quand l'imam leva les bras au ciel, que les fidèles prirent à leur tour la fuite. La fillette riait, et le ciel miaulait devant la nappe froissée où la mort se mit à table, le Prédateur à ses aises.

***Saison de pierres*, Alger, ENAL, 1986, p. 6-9.**

Hamid SKIF

Mohamed Benmebkhout de son vrai nom, est né le 21 mars 1951 à Oran. Il fréquente tôt le cénacle des jeunes poètes animé par Jean Sénac. Il se fait connaître à dix-huit ans, après la publication de ses poèmes dans une anthologie consacrée par Jean Sénac à la jeune poésie algérienne d'expression française. Un début littéraire plein de promesses avec un recueil inédit *La syntaxe anonyme* est signalé par Sénac en 1970. En 1986 paraissent, *Nouvelles de la maison du silence*, et *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux*[42]. C'est en exil (il quitte l'Algérie en 1997 pour Hambourg) qu'il publiera l'essentiel de sa production : un recueil de nouvelles, *Citrouille fêlée* (1998), deux romans, *La princesse et le clown* (2000) et *Monsieur le président* (2002[43]). Il a publié un autre recueil poétique, *Poèmes de l'adieu*, en 1997[44]. Son dernier roman s'intitule, *La géographie du danger*[45],. Il a été nommé chevalier des palmes académiques françaises. Ses œuvres sont traduites dans plusieurs langues (anglais, espagnol, italien, arabe etc.).

POÈMES D'El–ASNAM et d'autres LIEUX

Ce poème écrit sur le vif en octobre 1980, est dédié aux victimes du terrible séisme qui a détruit la ville d'El-Asnam, le 10 octobre 1980. Dédicace notée ainsi en première page :
à Zoher et Mehenna
à Widad et Nidal
Aux « enfants du vent »

I

O ma longue nuit de tremblement de terre
la mort a jailli du berceau du monde
et la peur de terre dans les prunelles vitrifiées

Voici une main
un doigt
une jambe
des paroles dissemblables qui hérissent le vent
et déjà la pluie qui lave les cadavres

Dans la ville détruite
des hommes vont et viennent
pour montrer leur chemin aux anges

La petite Karima n'a plus de maison
et sur le parapet une sentinelle assise
compte les heures

L'arche de Noé est passé par là
en avance d'un siècle
ou en retard d'une demi-heure
pour justifier la fin importune
et l'improbable recommencement du monde

L'imprévisible a frappé à la porte

[42] Hamid SKIF, *Poèmes d'El-Asnam et d'autres Lieux,* Alger, ENAL, 1986, p.7à 12.
[43] Ces trois ouvrages ont été publiés en « ligne » sur le site internet des éditions <00H00.com,>
[44] Hamid Skif, *Poèmes de l'adieu*, Marseille, Autres Temps, 1997.
[45] H. Skiff**,** *La géographie du danger*, Paris, éditions Naïve, 2006.

comme les vagabonds revenus manger
le blé tendre
le seigle dur
et
briser les accents graves de
l'amour

II

Il m'est difficile de me taire
de ranger mon encrier dans l'armoire et
de regarder le ciel blêmir pour oublier
les cris tendus par-dessus
les fragments de rue
le linge séchant aux fenêtres
le sourire de Imann et les larmes qui
coulent sur mes joues pour reposer
ma douleur

Dans la vallée creusée de tombes
partout où le Chéliff déverse sa
colère
percent les voix tumultueuses des
hommes et le sourd grondement de la terre
remontant sauvagement ses âges

Les réveille-matin ne transperceront plus
les nuits
puisque l'ordre a craqué à l'heure du zénith
repoussant l'appel du muezzin
donnant blanc seing à la mort

III

Il me reste à juguler ma tendresse
saisir le sens des mots qui m'accablent
et le regard de cette femme qui relève les
pans de tente pour dire à l'étranger que
la faucheuse est passée par là
emportant tous les siens
dans un geste de revanche

J'étais venu quémander une
tasse
Me voici vaincu, titubant, emportant dans ma poitrine
toute la rancune du monde
parce que cette femme qui ne sait plus rien dire
d'autre
que des mots amers
m'a montré le chemin creusé

en elle par l’insatiable folie
de la terre

Je m’échappe
je cours

Quel souffle me reste-t-il pour ne pas tomber à genoux
et cracher de toutes mes forces sur le visage craquelé
de cette saloperie sans nom ?

En d’autres temps
en d’autres lieux
j’ai écrit comme la cohorte de ceux qui se pardonnent
d’endurer en écrivant
que la terre était belle
qu’elle avait un goût de femme étreinte
et qu’en elle mûrissaient les grains bruns et blonds
de l’amour

En d’autres temps
en d’autres lieux
il me faudra enfouir ces visages à peine entrevus
ces amas de corps et les regards de l’innocence mutilée

IV

A force de voir la mort en face et de travers
on finit toujours
par prendre un goût prononcé pour la vie
ces restes de moments calmes
de nuits chaudes
de verbes offerts

Que les sourires anodins deviennent bons
Qu’ils sont beaux ces yeux inondés de lumière

Tu viens avec moi à El-Asnam ?
Va te faire voir chez ta mère !...

Je me suis encore trompé d’étage
L’humanité est au bout de l’escalier

V

Sur le seuil de la porte
tranquillement
comme le passant récolte les images de la rue
la mort les a cueilli dans leur dernier saut

Ils voulaient tous fuir dans un grondement de bêtes

traquées
les voici agrippés l'un à l'autre
surpris d'être les irrévocables protagonistes
d'un acte que personne ne revendique

Pour Mehadji au rire franc
pour la petite étouffée dans ses larmes
pour tous les morts pour rien
Je signe d'une encre verte un sauf-conduit à la Paix

VI

Et
si demain recommence le jour
si la nuit détache déjà ses étoiles
si les gendarmes qui veillent
n'ont plus peur des éternuements de la terre
si les arbres ne bougent plus
au-dessus de nos têtes
C'est que le dernier soupir
étouffe dans ses couvertures de laine

Nous irons de nouveau à Béni-Rached et Abadia
à Karimia et Sandjas, à Béni-Hawa
perdue face à la mer
et ailleurs
pour tromper nos terreurs et faire rejaillir
les volcans de bonheur de nos flancs

Parce que j'ai confiance en Hamza venu des
Hauts Plateaux du Sud et en Ali des Aurès
je vois déjà revenir les spectres chasseurs
de fantasmes
La tranquille bonhommie et l'intelligence
de Si Youcef me rassurent
les larmes de M'barka
me disent d'espérer
Hé oui, j'espère encore
car Widad dans sa beauté fugace de bébé
me tend un avant goût de la vie

VII

Sur le journal couleur de vieille chose
le plomb a coulé l'encre noire des mots
dérisoires
Et sur ces photos qui montent à l'assaut des
yeux toute la lassitude de ne pouvoir tout
dire
car tout ne peut être dit

Témoins O témoins du pénible drame pourriez-vous
un jour calfeutrer le souvenir dans les lagunes de la mémoire ?

Notre regard se perd sur les berges de l'oued et
les rescapés retournent peu à peu au silence des
havres incertains
Un madrier
deux couvertures
une feuille de plastique pour redresser
le chant initial de l'Homme :
Avoir une maison

De nouvelles certitudes remplacent les promesses
évanescentes des jours sans date
Dans les sillons laissés veufs germera
une nouvelle moisson
et Ali se dressera encore devant un télescripteur bavard
lui qui a choisi de rester ici
coûte que coûte
car on ne déserte pas quand frappe le malheur

VIII

Gestes de la fraternité répétée
Jeux enfantins qui réapprennent le monde
Voici le recommencement indéfini
des grandeurs et des lacunes de l'homme

Quand le froid et la faim suivent la mort
que faut-il de courage et de patience pour poursuivre
la course éperdue des minutes et des heures ?
Les saisons qui se souviennent et les années de cendre
reviennent d'elles-mêmes dans un furieux galop
charriant les prophètes de circonstance et
la foule des moines imprécateurs

c'est tellement dur d'écouter l'homme le plus simple
dérailler comme un train de marchandise usé par les rails

Voici les victimes expiatoires dit l'un
La vengeance divine dit l'autre
Dieu
que les hommes sont bêtes
Et pourtant !
…Qu'un seul d'entre eux disparaisse et se voile le firmament du monde…

El-Asnam, octobre 1980.

Hamid Skif, *POÈMES D'El-ASNAM et d'autres LIEUX,* Alger, ENAL, 1986, p. 7-14.

VINCENT, Lucienne

Née en 1923 à Alger, en 1939, à 16 ans, elle est reçue à l'Ecole Normale d'institutrices. Les trois années à l'Ecole Normale, située à Miliana, sont un rude apprentissage. Elle enseigne de 1942 jusqu'en 1957 dans diverse écoles, notamment à Aïn-Defla ex Duperré, à Ténès, à El-Asnam ex Orléanville à Khemis-Miliana ex Affreville puis au Corso à 45km d'Alger. Elle publie au gré des circonstances des poèmes isolés, qui vont se regrouper en petites plaquettes, puis en recueils de plus en plus importants. Ces recueils sont construits autour d'un thème qui est le plus souvent un pays. Notamment les deux premiers recueils intitulés …*D'Algérie*, préfacé par Youssef Nacib (écrivain qui a été son élève), Paris Publisud, 1986, et *Provence d'élection*, évoquent les deux étapes de sa vie, l'Algérie natale et la Provence « élue »comme nouveau lieu d'existence. Elle a également publié *Présences en pays de Provence*, éd. Barre et Dayez, 1998, *Cistes et Rameaux de Grèce.* Elle fait partie de sociétés de poésie et de nombreux prix lui ont été attribués : « Prix de la Lyre d'Or », du « Prince des poètes », « Léonard de Vinci », « Paul Arbaud ». Elle a été élue à l'Académie d'Aix en Provence le 16 janvier 2001.

Le tremblement de terre à El Esnam

Le poème comme l'indique son titre évoque le séisme de 1980 qui a détruit la ville d'El-Asnam.

Lorsque le sol trembla dans la noble vallée,
Le pont, sur le Chélif, courageux, résista !
Mais, sur la large base, El Asnam s'effrita
Dans une ample clameur, vers l'espace, exhalée !

Qui donc peut oublier l'abominable nuit ?
Dans l'énorme fracas des hauts murs qui s'écroulent,
Au- dessous du ciel noir, de sourds grondements roulent !
De quel gouffre infernal, sort le démon qui nuit,

Longtemps, longtemps, la terre, à grands cris se convulse !
Un terrible chaos défigure le lieu !
Qu'intervienne, au plus tôt, la juste main de Dieu !
Que meure le Vilain ! Qu'un élan pur l'expulse !

Hélas ! L'être meurtri succombe à la douleur !
De chaque pierre, fuse, un appel de détresse !
Un peuple, dans la tombe, aux cieux troublés, s'adresse !
Une aube triste naît, sordide, sans couleur !

Accourez sauveteurs, vers la ville martyre !
Il faut redonner l'air à plus d'un survivant,
Diriger le transfuge, éperdu, dérivant !
Des hommes égarés, le cortège s'étire !

A l'œuvre, sans attendre ! Ensemble tout le jour,
Il faut tuer la peur, soulager la souffrance,
Arrêter le lourd flot de la désespérance,
Et reconstruire, vite, une cité d'amour !

Lucienne Vincent, …*D'Algérie,* Paris Publisud, 1986, p. 89.

Lucienne VINCENT.

Miliana

Miliana perche haut, repaire de montagne,
Asile de guerriers, que l'ombre du Zacchar,
Amicale, géante, abrite du hasard,
Et dont, jadis, un chef se fit une compagne !

La neige des sommets, l'hiver venu, la gagne,
Et l'isole encore plus, derrière son rempart !
La cité forteresse, ainsi, reste à l'écart
Du chemin qui serpente à travers la campagne !

Les vaporeux vergers, quand jaillit le printemps
Parfument tout le val, de blancheur, le vêtent !
La ville, alors, sourit dans sa neuve ceinture !

Aux cerises de Mai, le bal tourne gaîment !
Le bel été déploie un manteau de verdure !
Enfin, l'automne éclate et c'est l'embrasement !

Lucienne Vincent, …*D'Algérie,* Paris, Publisud, 1986, p. 25.

Tami MEDJBEUR

Il est médecin praticien à Oran. Il a fait ses études supérieures à Paris et à Tours. Il obtient son diplôme de médecine générale à Montpellier et de médecine pénitentiaire à Paris.

Il a écrit un roman, *Passion sur les berges du Chélif.* Roman de type réaliste qui met en scène la vie d'un douar dans la région du Chélif pendant la période coloniale au début de la création des maquis. Il décrit la dure vie quotidienne des *fellahs* entrecoupée par quelques fêtes et le rituel des *Touizas*, des naissances et des morts. « L'accent est mis sur les conflits qui couvent entre propriétaires terriens et ouvriers agricoles, entre pères et enfants et aussi par le biais d'une intrigue amoureuse : passion contrariée du jeune Khaled pour sa cousine Zoubida. Dans ce monde clos, la lutte des maquisards est promesse de transformation positive des conditions sociales et économiques, mais aussi des mentalités »[46].

« La crue du Cheliff »

Dans ce roman, chronique de la société rurale algérienne pendant la période coloniale, la relation de la crue du Chélif nous permet de constater que cet oued en apparence simple filet d'eau peut se transformer en rivière impétueuse dévastant tout sur son passage. Les crues du Chélif sont en effet terrifiantes , elles le font monter de dix mètres en quelques instants, débordant rapidement de ses berges, emportant hommes, mechtas, bêtes, arbres dans une formidable et titanesque cavalcade boueuse

A mesure que la pluie tombe, le Cheliff grossit et son niveau monte. Chaque fois, Habib le passeur, plante un peu plus haut le pieu auquel la barque est ancrée. La largeur de la rivière a triplé et à divers endroits les eaux tourbillonnent en place en bruissant. On ne passe de l'autre côté que s'il y a vraiment urgence à le faire, car la traversée est devenue dangereuse. Habib est toujours maître de felouqua, mais ce courant très fort, ces entonnoirs liquides qui vous happent et qui vous font faire malgré vous un ou deux tours de valse, ce fleuve d'ordinaire si calme, si silencieux et qui gronde maintenant, tout cela n'est pas fait pour rassurer et ne dit rien qui vaille. Un accident est si vite arrivé! Qu'un malaise surprenne le batelier en plein effort…qu'une rame se brise…et vous voilà jeté au milieu de ce gouffre dont vous ne sortirez certainement pas vivant ! Non, merci, rien que d'y penser on a la chair de poule.

Parfois un peu de terre attenant à la falaise se détache. Sa base, longtemps érodée par les eaux, a cédé. L'énorme bloc se précipite et s'engouffre dans la rivière avec un fracas de tonnerre provoquant un violent remous, dont les vagues vont se briser jusque sur la rive opposée.

Il est tard. Toute la famille veille dans la grande salle commune autour d'un kanoun bourré de braises ardentes. La conversation languit et le sommeil embrouille les idées. Avant de se coucher, Khaled se lève et se prépare à sortir pour sa tournée habituelle autour

[46] Christiane Achour (dir.), *Dictionnaire des œuvres algériennes en langue française (essais, romans, nouvelles, contes, récits autobiographiques, théâtre, poésie, récits pour enfants*), Paris, L'Harmattan, 1990, p. 143, article de Simone Rezzoug.

de la ferme. Il n'a pas fait dix pas dehors que son corps se glace et qu'il se sent parcourir par un frisson. Un bruit lugubre ressemblant au roulement de plusieurs chars mêlé au ruissellement d'un torrent lui parvient de la rive et le fige sur place.

- Le Chéliff ! Le Chéliff «arrive», dit-il en rentrant, l'haleine coupée. En langage campagnard, cela signifie que le Chéliff est en crue.

- Il fallait s'y attendre, répond son père sur un ton calme. Il fallait bien qu'il «arrive» un jour ou l'autre. Cet après-midi il charriait des branches qui n'étaient pas celles des lauriers qui poussent sur son bord. Ce sont des branches d'arbres de la montagne que les affluents lui ont apporté. En les voyant, j'ai compris que les rivières étaient déjà grosses et que la nôtre n'allait pas tarder à l'être à son tour. De toutes les façons, nous n'y pouvons rien changer. Allons donc nous coucher et demain, nous aurons le temps de voir de quoi il retourne.

Le lendemain, tout ce que Ouled Meziane compte comme population mâle se trouve rassemblée sur les bords du Chéliff à distance respectable de la falaise dont des blocs se détachent fréquemment. Les assistants sont saisis par le spectacle grandiose qui se déroule sous leurs yeux. De ce côté-ci, la rivière n'est plus qu'à un mètre du bord, tandis que du côté opposé elle a recouvert tout le versant en pente inclinée et s'étend à perte de vue jusqu'au ras des maisons de Houaoura. Le fleuve tranquille qu'on se permettait de traverser à gué s'est enflé démesurément. Avec ses trois cents mètres de large, il mérite son surnom de «ghoul el ouidane», l'ogre des rivières.

- Il y a des années et des années que le Chéliff n'est pas «venu» aussi gros, dit Djelloul en s'adressant à Hadj Melak. Sa dernière crue date de l'année de la neige, si je me souviens bien.

- Oui, de l'année de la neige, tu as raison, répond El-Louaî. Cela fait …voyons…cela fait quinze ans environ.

Les paysans attachent peu d'importance au calendrier. Il rapportent chaque fait passé à un événement marquant de leur existence. C'est ainsi qu'un vieillard dira qu'il est né à l'époque où l'on parlait de la guerre de Prusse, qu'il s'est marié durant l'année de la famine et que son dernier enfant a vu le jour durant l'hiver où le barrage de Perrégaux a rompu ses digues.

- Nous avions eu bien de la misère cette année-là, te rappelles-tu? Il n'y avait plus une herbe, plus un arbre debout…Le Chéliff, en se retirant, avait tondu la campagne. Elle était lisse comme un caillou…J'ai bien peur que si le «ghoul el ouidane» quitte son lit nous ayons à subir la même misère.

Après un moment de réflexion, il ajoute:

- Pour sûr, cette fois c'est la fin du monde. Dieu nous envoie le Chéliff qui va tous nous engloutir pour nous punir. Les gens sont devenus trop mauvais, trop méchants. Ils oublient Dieu trop souvent et ne pensent qu'aux avantages matériels de l'existence.

***Passion sur les berges du Chélif*, Editions ENAL, 1989, p. 171-173.**

Vénus KHOURY-GHATA

Née au Liban en 1937, elle vit en France depuis vingt sept ans. Poète, nouvelliste et romancière, elle collabore à divers journaux, revues et émissions littéraires. Son œuvre a été récompensée par les prix de la Société des Gens de Lettres (1969), Apollinaire (1980) et Mallarmé (1986). . Treize romans publiés, dont *Bayarmine,* éd. Flammarion, 1992 ; *Les Fiancés du cap Ténès, (*éd. originale J.C. Lattès, 1995/ livre de poche, 2002), *Les morts n'avaient pas d'ombre,* (2001). Des recueils de Nouvelles : *Une maison au bord des larmes,* (1998) ; *Le moine, l'Ottoman et la femme du grand argentier, (*2003) ; *Zarife la folle et autres nouvelles,* (2001).Elle a également publié de nombreux recueils de poésie.

Les fiancées du CapTénès

Un navire de guerre français, Le Banel, fait naufrage au large de Ténès. La plupart des marins périssent, noyés ou massacrés par la tribu des Bani Haoua, descendus de la montagne. Seules survivantes cinq femmes, que la France oublie, que les Béni Haoua convoitent et qui seront distribuées au plus offrant. L'extrait qui suit relate la scène.

Seule mère Jeanne garde son sang-froid. Elle est l'aînée des rescapées, la seule à parler l'arabe, qu'elle apprit lorsqu'elle suivit les troupes françaises à Saint-Jean-d'Acre en tant qu'infirmière. Les Bani Haoua sont convaincus qu'elle est la mère des trois filles, d'où ce nom de *Yemma B'nett*[47] qui circule de bouche en bouche. Elle essaie de les rassurer en déclarant qu'elle est infirmière.

- Elle guérit les maladies, explique le thaleb

- Toutes les maladies ?

- Celles qui viennent des hommes, non d'Allah. Ses mains débusquent le mal qu'elle soigne avec des herbes. Elle les connaît toutes, même celles enfouies dans la terre.

- C'est un marabout ?

- Une guérisseuse. Elle apaise les souffrances des gens nés au Nord. Pourquoi ne le ferait-elle pas pour ceux nés au Sud ?

Un murmure d'approbation parcourt l'assistance.

- Allah dans sa grandeur a fait échouer le navire français face à Ténès, clame Mokrane. Dites à cette femme que nous la gardons, à condition qu'elle trouve preneur parmi les hommes.

Les Bani Haoua fuient le regard de leur chef. Aucun d'eux ne veut de la religieuse. Mouloud a honte d'eux , de lui-même aussi, si misérable dans ses vêtements loqueteux. D'une voix aussi tremblante que celle de ses chèvres, il annonce qu'il prend yemma B'net sous sa protection.

[47] *Yemma B'nett :* mère des filles.

- Ma maison est indigne d'elle, mais elle saura la transformer par sa présence. Je ferai tout mon possible pour rendre sa vie moins pénible.

Un rire fait de mille rires accueille sa demande en mariage ; tous sauf l'intéressée, l'ont prise pour telle.

Tous les regards convergent vers la religieuse. Va-t-elle accepter l'offre du chevrier ?

Mère Jeanne-de-l'Enfant-Jésus tend une main à Mouloud. L'autre main serre le bras d'Elise.

- Je vous suivrai, mais avec cette enfant. Je l'ai recueillie à sa naissance. Elle n'a que moi au monde.

***Les fiancées du cap Ténès,* Paris, J.C. Lattès, 1995, p. 16-17.**

Belgacem AIT-OUYAHIA

Il est né le 10 octobre 1910 à Aïn el Hammam (ex Michelet), Wilaya de Tizi Ouzou. De 1948 à 1955 il fait ses études médicales à Alger. De 1953 à 1954 il fait son stage d'internat dans le service de chirurgie de l'hôpital d'Orléansville, aujourd'hui Chlef. Ancien professeur, chef de service de Centre Hospitalier Universitaire, il a publié deux romans : *Pierres et lumières: souvenirs et digressions d'un médecin algérien, fils d'instituteurs «d'origine indigène»* (2000), *Les Blés d'or du Chélif* (2003). Il a également publié *Tala n tmedwin, La fontaine des bassins* (2003) une adaptation kabyle des Fables de La Fontaine ; une tragédie en vers *L'Allée du sang* (2004), tirée de faits réels et qui relate l'histoire d'une vendetta en Kabylie, qui s'est étalée sur plusieurs décennies, dans la première moitié du siècle passé. Son dernier roman, *L'Afrasienne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura* a été publié en 2006.

Orléansville 1954

Dans la nuit du 8 au 9 Septembre 1954, un tremblement de terre a presque totalement détruit la ville et ses environs. Le séisme qui ne dura que quelques secondes, fut extrêmement violent et fit quelques 1 500 morts et de très nombreux blessés. Dès que ce désastre a été connu, un magnifique élan de solidarité national et international s'est manifesté par des dons très importants en nature et en espèces. Comme l'indique son intitulé, cet extrait fait référence à Orléansville en 1954 et au séisme .C'est la ville où le narrateur- auteur, médecin de son état, a fait son stage interné dans le service de chirurgie du docteur Kamoun. Il apprend la nouvelle du séisme qui a ébranlé la région, par la radio. Il retourne spontanément porter secours aux victimes.

Il est huit heures du matin. Je me remets au volant et j'allume le poste.

- «…a secoué la région d'Orléansville. De nombreux immeubles se sont écroulés. On compte déjà de très nombreuses victimes et l'hôpital de la ville est submergé de blessés. C'est le plus grand tremblement de terre qu'ait connu l'Algérie… »

- Mon Dieu ! Mon Dieu ! Et je me surpris, moi qui étais si peu pratiquant- et même pas pratiquant du tout- je me surpris à réciter à haute voix la *chahada* : «Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohamed est l'envoyé de Dieu». Je redémarrai et sans réfléchir, je repris la route en sens inverse. J'avais quitté Orléansville une semaine auparavant, à la fin de mon stage interné dans le service de chirurgie du docteur Kamoun.[…] Et, peu avant midi je franchissais le porche de l'hôpital.[…] Le jardin de l'hôpital, habituellement si tranquille, avec ses allées bordées d'iris, sa pelouse de gazon près de la direction, ses carrés plantés de fleurs avec des massifs de rosiers, était envahi, piétiné de partout.

Les malades, jetés de leurs lits par la première secousse, s'étaient précipités au dehors et s'étaient spontanément regroupés au fond du jardin; ils occupaient les carrés, au bout des allées qui menaient aux services: les grands malades, les opérés récents, incapables de se lever, étaient couchés sur des lits de camp ou allongés sur des couvertures, à même le sol; les plus valides, qui, oubliant leur état, avaient aidé les autres malades à évacuer les salles, restaient debout, cherchant comment se rendre encore utiles: les autres, assis, accroupis, recroquevillés, enveloppés d'un châle ou d'un drap, demeuraient agglutinés les uns aux autres pour partager leur frayeur et mieux se soutenir.

-« Attention! Attention! Ça recommence. Mon Dieu! Ya Rebbi! Ya Rebbi ! »

Le sol se remettait à trembler, roulant son grondement sous leurs pieds, secouant tout, prêt à s'ouvrir pour tous les engloutir. Tous demeuraient sidérés après le cri d'effroi du début; les lèvres seules remuaient comme dans une ultime prière, les yeux relevés au ciel et l'index pointé vers Dieu.

Le personnel de l'hôpital allait d'un groupe à l'autre: les infirmiers, ceux qui étaient de garde cette nuit-là et qui, évidemment, étaient demeurés sur place, ignorant encore, pour certains, le sort de leur propre famille, et, les autres, que la première secousse avait, par chance, épargnés et qui avaient accouru aussitôt; comme s'étaient précipités, pour se joindre aux sauveteurs, les autres employés de l'hôpital, rescapés eux aussi; à leur tête, Monsieur Lacheref ; le directeur, lui aussi improvisé secouriste de fortune. Il était là, mais pas son adjoint, l'économe, enseveli dans sa maison.

Les victimes arrivaient toujours, souvent par groupes de deux ou trois, des gens d'une même famille ou des voisins que le malheur avait réunis. On les installait par terre, là où il y avait encore de la place. Devant la direction, le parvis cimenté était jonché de blessés ; au centre, deux étaient adossés au tronc de l'oranger. L'un d'eux, une femme enceinte, fixait, prostrée, son tibia sorti des chairs.

Monsieur Kamoun soulevait doucement la jambe et la logeait dans une attelle avec précaution. […] Mon patron n'avait pas eu le temps de se changer. […] Sous la blouse il avait encore le pyjama bleu ciel et ses pieds nus traînaient les éternelles mules noires.

- *Matkhafich !* N'aie pas peur ! dit-il à la jeune femme. On va te soigner rapidement.

Il m'aperçut au moment où il se redressait pour aller vers l'autre blessé. Son visage, au teint brun naturel, habituellement ouvert et volontiers souriant, était fermé, assombri, presque sale, creusé par la fatigue de la veille. Son regard pesa un instant sur moi.

Il me dit seulement d'une voix assourdie: - « Vous êtes là, Aïtou. »

Comme une simple constatation, qui allait de soi, sans surprise. Puis comme s'il voulait rattraper ces secondes de faiblesse, il ajouta d'un ton plus ferme:

- « Allez vite mettre une blouse et venez me rejoindre ! »

«*Orléanville, une semaine après le séisme*»

La ville s'habitue à ses ruines et s'installe dans sa nouvelle vie; les gens ont réintégré leur maison ou ce qu'il en reste; j'ai moi-même repris ma chambre à l'hôpital où, la nuit, toujours à une heure avancée, je tombe de fatigue sur mon lit.

Le défilé des officiels a pris fin et François Mitterand, le ministre de l'intérieur, visitant la région sinistrée, s'est rendu en hélicoptère dans «le charnier de Béni Rached, découvert par hasard par un jeune médecin kabyle…» rapportera *France soir*.

Pendant tous ces jours, le monde entier avait manifesté sa compassion et sa générosité. Des équipes de volontaires bénévoles, venues de France mais aussi d'autres pays, étaient arrivées pour apporter leur aide aux sinistrés. […]

Pour emmagasiner les dons de toutes sortes, on avait dressé derrière l'hôpital, sur terrain plat, plusieurs tentes qui étaient gardées en permanence par des soldats. L'endroit n'était pas clos et les gens pouvaient aller et venir librement entre les tentes ; il y avait là surtout des Indigènes, quelques jeunes et beaucoup d'enfants et de vielles femmes espérant quelque distribution de toutes ces choses qui leur étaient destinées ; quelques Européens aussi se mêlaient à la foule

Profitant d'un moment de répit, cet après-midi là, […] j'y traînais mes pas en compagnie de Bendaoud et de Maïza, deux infirmiers du service. […] Nous arrivons près de la tente au moment où deux soldats, deux légionnaires, s'en éloignent emmenant avec eux un jeune indigène qu'ils maintenaient, sans ménagement, chacun par un bras.

- « Dispersez-vous, maintenant ! allez, *fissa,* du vent ! » hurla le lieutenant qui se tenait à l'entrée de la tente.

J'avais déjà amorcé mon demi-tour quand je l'entendis ajouter d'un ton de dégoût, des plus méprisants : - « Tous des voleurs, ces Arabes ! »

Je reçus l'insulte comme un coup de poignard dans le dos. Mon sang ne fit qu'un tour. C'était comme si l'insulte m'était adressée à moi seul. Je décidai donc d'en supporter, seul, le poids, pour tous les Arabes, et en leur nom, de répondre, seul, à celui qui venait de nous injurier. Je devais le faire, moi qui parlais français, et certainement mieux que lui, je saurai lui clouer le bec. Oublié l'interne musulman tout fier d'être appelé « Monsieur » […] Au diable l'indigène privilégié ! Je n'étais plus moi ; j'étais ceux-là, tous ces pauvres hères en haillons et aux pieds poussiéreux. Je me sentais subitement fort, grandi de tous. Assez fort pour faire face à l'homme en uniforme et marcher droit sur lui pour lui crier :

- Qu'est-ce qui vous autorise à nous insulter comme ça, à traiter tous les Arabes de voleurs ?

Eberlué, il me fixa d'un oeil furibond, dévisageant le faciès noir de Bendaoud et le visage basané de Maïza, avant de me répliquer en criant plus fort que moi : - Et vous qui êtes-vous pour oser élever la voix devant un officier français ?

- Moi, je suis qui je suis. Mais vos paroles, à vous sont indignes d'un officier français.

***Pierres et lumières: souvenirs et digressions d'un médecin algérien, fils d'instituteurs « d'origine indigène »,* préface de Mostefa Lacheraf, Alger, Casbah-édition, 1999, p. 268-282.**

Belgacem AIT-OUYAHIA

L'Afrasienne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura, le dernier roman de Belgacem Aït Ouyahia, est l'histoire d'une relation particulièrement forte entre un grand-père et sa petite-fille. Cette dernière dont la mère est morte peu après sa naissance est confiée par le fils à ses parents. A la vue de sa petite fille lors de son arrivée le grand père à un bref sursaut de colère vite réprimée. Mitsuko a les yeux en amande. Sa maman était d'origine vietnamienne. Ce roman à travers l'histoire familiale dépeint la société algérienne dans la tourmente de la guerre puis après l'indépendance. Cela se passe fin 1955, la guerre d'Algérie commence à prendre de l'ampleur.

« Villages chrétiens de la plaine du Chélif »

Maxime Amokrane Belmadi, officier de marine à la retraite, vit à Alger. Client fidèle à « la librairie du traité », située à El Biar, il est sollicité par le patron pour le seconder. Au détour d'une conversation, Bernard Papparlado apprend que Maxime est un indigène converti. La famille Belmadi est une de ces familles indigènes converties au catholicisme pendant la période coloniale. Sous l'impulsion de la congrégation des Pères Blanc, l'évangélisation a été particulièrement active en Kabylie mais aussi dans la plaine du Chélif. Mais ces convertis sont mal perçus par les Européens comme par leurs coreligionnaires. L'extrait qui suit évoque les villages chrétiens implantés dans la plaine du Chélif.

C'est au cours d'un de ces échanges, plusieurs semaines après ses débuts dans la librairie, les souvenirs de leurs enfances ayant relayé pour un temps ceux de leurs combats passés, que le fils de Joseph Pappalardo, gros primeuriste de Pérégaux, apprendra qu'il avait embauché, pour en faire son bras droit, un fils de fellah, catholique bon teint certes, mais qui n'en était pas moins kabyle : en deux mots, un melon converti, selon la riche terminologie dont Norbert Munoz, son copain de la *Brasserie de la rotonde,* usait le plus naturellement du monde pour désigner les Aborigènes évangélisés d'Algérie.

Le jour où Jean-Paul le révèlera à son ami, Norbert le petit blanc, né d'un père castillan et d'une mère maltaise, pur produit de cette « belle race » célébrée par Camus, et donc pur Français d'Algérie, Norbert lui glissera, sur un ton presque de confidence, en avançant le torse au-dessus des verres d'anisette et les soucoupes de *kémia* :

« Qu'est-ce que tu crois ? Il y en a, tu sais, éparpillés un peu partout en Algérie. En allant du côté de chez toi, sur la route d'Oran, tu n'as pas vu, à trente ou quarante kilomètres d'Orléansville, Sainte Monique, Saint-Cyprien,avec l'hôpital des religieuses, juste avant les Attafs ? Il y a un gros noyau de ces melons catholiques comme toi et moi, et même peut-être plus que nous autres encore… Mais c'est toujours des melons…

Comme les melons d'Inkerman[48], jamais ils changent… »

Commentaire de connaisseur, digne d'un anthropologue averti et que n'aurait pas renié Lévy-Strauss lui-même ! Encore que le Norbert, grand pourfendeur de « youpins »

[48] Inkerman, aujourd'hui, Oued Rhiou, note de l'auteur.

devant l'Éternel, au temps pas très lointain où comme tout le monde, il vénérait Pétain, n'eût certainement pas apprécié cette référence à un Lévy, fut-il … grand musicien (!).

Jean-Paul Pappalardo fut surpris certes en entendant Maxime Belmadi raconter ce souvenir d'enfance… un dimanche que Maxime servait la messe, à la chapelle…

Surpris mais pas plus.

Sa réaction, ou plutôt son absence de réaction, ne procédait pas de quelque affection particulière pour les indigènes ; à la vérité, s'il n'aimait pas spécialement les Arabes, il ne les méprisait pas non plus, comme beaucoup d'Européens, par principe, parce que c'était des Arabes…

« Vous ne voulez pas les comparer à nous, tout de même ! »

Bien sûr, par la force des choses, depuis les événements il se méfiait un peu plus d'eux, comme eux-mêmes devaient se méfier davantage des Européens, mais il gardait encore des amis parmi les Arabes, surtout des amis de longue date, de jeunesse quand il vivait encore dans la ferme familiale à Pérégaux, ou du temps du lycée, à Oran.

Belgacem Aït Ouyahia, *L'Afrasienne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura,* Alger, Editions Barzakh, 2006, p. 21-22.

Guy GRANGER

Il est né en Algérie et y a vécu trente ans. Il a enseigné d'abord à Tiaret, puis en France. Directeur de l'Alliance Française au Brésil, diplômé d'Arabe, il est actuellement Président fondateur de France Algérie côte d'Azur. Les deux textes qui suivent sont des extraits de son premier roman, qui s'inscrit dans l'histoire agitée du pourtour méditerranéen et dans le champ littéraire de la « Nostalgérie. » Mouvement qui s'inspire du discours « algérianiste » en ce que précisément ce néologisme, créé par Robert Randau au début du XX^{e} siècle et dont la figure emblématique est représentée par Louis Bertrand,, signifie au premier degré, une sensibilité et une spécificité méditerranéennes et désigne le désir de création d'une identité collective. L'Algérie perçue alors comme espace cosmopolite était pensée pour être le lieu de convergence voire de syncrétisme des codes culturels, mythiques, religieux et sociaux de l'homme méditerranéen.[49] En fait « la littérature algérianiste sera l'expression idéologico-esthétique d'une race, celle du colon », comme l'affirme Randau dans sa préface à l'anthologie poétique, *De treize poètes algériens*, préface considérée comme le premier manifeste algérianiste[50].

Yasmina la rebelle du Chélif

La trame narrative de ce roman qui se présente comme un journal intime a pour toile de fond et référence la guerre de libération nationale/ la guerre d'Algérie. Yasmina, jeune fille algérienne instruite, a choisi la lutte armée et pris le maquis pour combattre l'occupant. Au cours d'une opération militaire qui tourne à la déroute elle est faite prisonnière. Torturée, isolée puis partageant le sort de ses sœurs emprisonnées pour leurs convictions politiques, elle écrit son journal intime. Au fil des pages de ce cahier journal,du 3 octobre au 2 novembre 1956, l'Histoire du pays croise intimement l'histoire de « Mina » qui a choisi les siens et qui cependant est éprise de François, un ami d'enfance. Cet amour, est condamné d'avance par les communautés en présence car il symbolise le choix d'une altérité inacceptable en période de rupture et de guerre, sous couvert d'appartenance à une autre communauté politique, socioculturelle et religieuse.

Tout au long des seize chapitres du roman, dont quatorze constituent le cahier intime de Yasmina, (le premier chapitre s'intitule « mon arrestation » et le dernier « François »). la narration informe sur la guerre et les moyens utilisés de part et d'autre dans ce conflit sanglant, la rébellion de Yasmina contre l'ordre établi, son amour pour François. En contrepoint, les lieux décrits, « Voltaire », le village natal, Miliana où elle poursuit ses études, puis Tiaret où la famille s'établit, offrent aussi plusieurs facettes de la vie des Algériens pendant la période coloniale. Inscrite au cœur même du conflit colonial, sa revendication pour plus de dignité et d'égalité pour son peuple et pour les femmes est aussi une métaphore de l'incompréhension et de l'incommunicabilité qui a toujours prévalu dans la relation passionnelle entre la France et l'Algérie. Par ailleurs, l'histoire contemporaine, celle de la mutation de la société algérienne, de la libération des femmes, vues par un Français de gauche bien intentionné, apparaît en filigrane dans le roman.

---

[49] Afifa Bererhi, « Imaginaire et conflit de codes », in *L'imaginaire méditerranéen,* Textes réunis par Pierrette Renard et Nicole de Pontcharra, Paris, Maisonneuve & Larose, 2000, p.277. Selon cette auteure l'algérianisme est un : « Lieu de synthèse imaginé sur la base d'un postulat d'existence d'un "Moi algérien" pluriel, fondateur de cette "Grande Berbérie" rêvée de Robert Randau. Or, le "Moi algérien" est demeuré imperceptible dans l'élaboration romanesque de l'époque. Cette littérature n'a pas donné place à ce "peuple neuf" dont on parlait et qui n'a jamais quitté les sphères de l'abstraction. Tels étaient dans leur grande ligne les principes directeurs du mouvement littéraire algérianiste ».

[50] « *Notre recueil affirme moins la sympathie mutuelle de poètes que l'autonomie esthétique de leur terroir ; il agglomère les dires, non d'une école, non d'une région, non d'un groupe d'artistes, mais d'une race*. (p.VIII.) » cité par Ahmed Lanasri, *La littérature algérienne de l'entre-deux–guerres, genèse et fonctionnement*, Paris, Publisud, 1995, p.101.

Guy GRANGER

« Le Chélif ou la magie du lieu »

La narratrice présente en avant-scène la prison et la guerre de libération nationale/ guerre d'Algérie, en arrière-scène son amour pour François qui se confond avec celui de la région natale. La vie en prison est terne et pleine d'ennui, seul le jour de visite vient en briser la monotonie. Pour Yasmina qui sait que personne ne viendra lui rendre visite, la bibliothèque est son unique refuge. Espace des livres et donc de l'imaginaire, la bibliothèque est pour Mina un espace de liberté qui s'oppose au réduit grillagé métaphore de la réalité amère qu'est la prison. Ce lieu est propice pour l'évocation de son village natal, de lieux qui lui tiennent à coeur, et qui sont source de rêverie pour l'héroïne.

Aujourd'hui mardi, c'est jour de parloir. De nombreuses compagnes défilent dans ce réduit grillagé. Les langues se délient. Les cœurs battent à se rompre. Les mémoires engrangent. Moi, je sais que personne ne viendra me voir. Je me réfugie dans un coin de bibliothèque avec mon cahier d'écolier pour penser à mes parents. J'ai envie de consigner par écrit le plus fidèlement possible notre migration vers Tiaret. C'est ma façon de passer un moment avec eux.

J'éprouve un certain plaisir à contracter le temps et à m'installer encore une fois à Voltaire alors que le son diffus de la *derbouka* entame une longue reptation autour de moi et que de petits pincements harcèlent mon cœur. Je porte en moi ce village comme un grain de beauté que je promène sur tous les chemins. Il a marqué mon corps comme un tatouage indélébile. Le Chélif délimite mon fief en le cernant dans sa boucle liquide qui rampe à plat ventre, écrasé par sa pesanteur. C'est mon limes, ma protection contre d'hypothétiques envahisseurs désireux de me voler ma source mon olivier. Certes, la Compagnie Chagnaud a mutilé mon oued au Ghrib en voulant maîtriser sa force par un barrage, mais l'eau lui a échappé, lui a filé entre les doigts. Le Chélif a continué fièrement sa course. Il traverse la chevelure blonde de la plaine et court vers la mer. Les plages au nord de Mostaganem offrent un sable fin qui étincelle au soleil. Là, il se jette à l'eau. En passant il effleure les petites dunes bien rondes, lascives à souhait. Son front heurte le rivage. Mon Chélif dépose régulièrement un baiser sur les lèvres ourlées de la mer en furie et, dans une parade d'écume, leurs eaux s'entremêlent à satiété. Petit à petit, les flots s'apaisent. Mer plus vaste et plus chaste ; toi la miséricordieuse, tu rends la pureté à toutes ces eaux qui charrient tant de douleurs, si peu d'espoir et de joies. Eaux de Memphis, d'Athènes, de Rome ou de Jérusalem. Eaux repenties ou eaux de renaissance. Eaux bénies des Dieux. Mer généreuse. Mère nourricière.

J'ai du sang de nomade qui gorge mes veines. Je déplace ma tente au gré des caprices du moment ; Dans cette île de rêve entre le sable d'or et la mer d'azur, mes

terrains de parcours sont variés. Cette fois de nouveaux pâturages m'attendaient à Tiaret, Tiaret la lionne, Tiharet Es-safia.

Guy Granger, *Yasmina la rebelle du Chélif,* Paris Alger, Marsa, 2004, p.127-128

« Lieux hybride ou l'impossible fusion »

12-13 octobre 1956

Décidément, ce soir je ne dormirai pas. Toutes ces images sont trop denses. Une tranche de vie importante défile dans ma mémoire. Folle passion ou défi illusoire ? Une petite « mauresque » de la campagne amoureuse d'un Européen ! Un *roumi* entiché d'une Arabe ! En Algérie, cela relève de l'utopie délirante ou de la provocation dangereuse. Avec François, nous avons probablement cinquante ans d'avance sur les mentalités. Certes, il existe bien du côté de Saint-Cyprien, dans la plaine du Chélif, une petite communauté de couples mixtes franco-arabes. Mais, ils vivent sous l'opprobre de la société qui les appelle « les M'tournis »[51]. Ils s'efforcent, en vain, de bâtir une Algérie nouvelle mais la xénophobie reste la plus forte. Ces haines qui divisent l'Humanité sont à la fois absurdes, car nul ne peut choisir le lieu de sa naissance, et mauvaises car la vanité a engendré de tous temps des querelles sanglantes qui ont jeté la terre dans la désolation. Ne sommes-nous pas les citoyens d'un même monde ? En prison, je suis triste car l'histoire de mon pays pourrait être différente et pourquoi pas exemplaire si la sagesse des hommes respectait pareillement la dignité de chacun. Elle serait émancipatrice si le sort n'avait pas décidé hélas ! Depuis la première rencontre, qu'elle serait sanglante.

***Yasmina la rebelle du Chélif,* Alger Paris, Editions Marsa, *2004, coll. « Algérie Littérature : action »* p.61**

[51] Terme formé à partir du verbe français « tourner »et de l'arabe dialectal « qui a » qui signifie « celui qui a tourné » désigne ceux qui ont tourné leur veste c'est à dire ceux qui ont changé de camp. La conversion associée par la suite à la naturalisation suppose un double reniement : celui de la religion d'origine et celui de son appartenance nationale même si ce dernier terme utilisé en situation de domination coloniale n'est pas vraiment pertinent. On l'entend comme l'attachement à l'identité et l'histoire d'un territoire.

Guy GRANGER

« Ma vie à la campagne »

L'évocation des moissons, le travail pénible des femmes réduites à glaner ce qui reste de la récolte du colon n'est que l'envers du décor de la colonisation triomphante. Le journal de Yasmina met en scène une réalité contrastée où l'opulence provocante exhibée s'oppose à la pauvreté extrême sommée de se cacher. Ainsi ces femmes, pour aller moissonner dans les champs du colon doivent se lever à l'aube, pour éviter les regards inquisiteurs des hommes et rentrent à la nuit tombée. La révolte de Yasmina qui refuse de se voiler, qui se rebelle contre l'ordre établi, contre la morale pudibonde de sa société ne sont qu'une illustration de la douloureuse condition des femmes.

Au premier jour des moissons, je m'étais levée en même temps que ma mère. […] Juillet s'annonçait torride dans la plaine du Chélif fidèle à sa réputation. La ferme qui s'étendait en travers des champs sur une pente douce absorbait goulûment les dernières brises fraîches de la nuit. Le *douar* dormait encore, enfoui confusément au milieu des vignes, et seul le chant argentin de la source invisible troublait le silence infini. […] Déjà des *gourbis* encore engourdis émergèrent des ombres floues glissant en file indienne, pieds nus, sur les sentes caillouteuses perlées de rosée qui s'insinuaient entre deux champs de vigne. Les femmes partaient de bonne heure pour échapper aux regards inquisiteurs des hommes. L'aube devint claire et je distinguai alors ces êtres courageux, les cheveux camouflés dans un foulard aux couleurs indéfinissables, un grand fichu sombre sur les épaules, le front ridé par le labeur, les mains noueuses desséchées par le soleil, l'œil voilé de tristesse. Toute la journée, elles sanctifieraient le champ de leurs gouttes de sueur. Les blés recouvraient la terre d'une immense toison d'or que la légère brise du matin lissait de sa main caressante.

Quand la terre fut réchauffée, je suivis la machine qui fit tourner ses ailes dans un immense soupir de poussière. […] les moissonneuses, le dos incliné vers la terre comme pour lui rendre hommage, embrassaient les gerbes de blé avec respect et leurs gestes valaient les plus douces prières.

[…] Le soir à la nuit tombante, nous rentrions chez nous discrètement, en nous fondant dans la pénombre, par un chemin de traverse toujours à l'abri de la curiosité masculine. Les moissonneuses étaient fourbues, assoiffées mais fières d'apporter dans leurs couffins quelques kilos de blé dur qu'elles s'empressaient d'ensiler dans un coin de la cuisine. Demain, elles recommenceraient : elles tourneraient en rond, se baisseraient, se relèveraient et tourneraient encore. Dur labeur pour recevoir cette portion congrue qu'on leur abandonnait…Depuis des siècles, cette terre avait été généreuse. Le Berbère, le

Carthaginois, le Judéen, le Grec, le Latin, le Vandale, le Perse, l'Arabe, le Turc s'en étaient nourris ; les Français aujourd'hui se l'étaient appropriée. Cette année encore la récolte serait abondante. Les greniers du prince regorgeraient d'or mais ces femmes garderaient dans les yeux une infinie tristesse et dans le coeur une indomptable révolte.

***Yasmina la rebelle du Chélif,* Alger Paris, Marsa éditions, 2004, p.113à 116**

Habib TENGOUR

Il est né le 20 mars 1947 à Mostaganem. Poète et universitaire (il enseigne la sociologie), Habib Tengour a débuté sa carrière d'homme de lettres par l'écriture d'un poème-récit : *Topapakitaques, la poésie-île,* terminé en 1972 et publié en 1977 à Paris. Il publie successivement trois autres recueils de poèmes, *La nacre à l'âme* (1981), *Schistes de Tahmad 2* (1983) et *L'Arc et la cicatrice* (1983). Cet écrivain se situe au carrefour de deux cultures qui transparaît surtout dans trois ouvrages qui l'ont fait connaître : *Le vieux de la montagne* (1983), *Sultan Galiev ou la rupture des stocks* (1985) et *L'Épreuve de l'arc* (1990).

Enfance

Ce recueil de textes est particulier. Tous les textes traitent du même thème : ils racontent un fragment d'enfance de chacun des auteurs de confessions et de cultures différentes mais dont le point commun est qu'ils sont tous nés en Algérie avant l'indépendance. Habib Tengour se remémore le tremblement de terre qui a secoué en 1954 la ville de Chlef, à l'époque Orléansville. Il avait alors sept ans.

En ce temps –là, la terre était comme une assiette plate. Elle reposait sur la corne gauche d'un taurillon noir qui tenait en équilibre instable sur la queue d'un poisson. Quand le poisson remuait ça faisait trembler la terre.

J'étais encore enfant lorsque la secousse me réveilla. Nous avions tous roulés dans la pièce. Ma grand-mère me serra contre elle, et ma mère vint se blottir contre nous. Mon grand-père cherchait la bougie dans l'obscurité ; il ne tâtonna pas longtemps pour la trouver. Ma sœur et mon frère, plus petit que moi, dormaient profondément. « Dieu *nous protège ! »* La porte ouverte donnait sur la cour intérieure. Dans les pièces voisines, mes oncles n'avaient pas bougé. Tout ce remue-ménage ne les avait pas réveillés ; « Dieu *nous protège !* »

Il y avait de la vaisselle cassée. La jarre d'eau était renversée. Mon grand-père fouilla dans le vieux coffre à la recherche du Coran manuscrit légué par son arrière grand-père. Mon grand-père savait à peine lire. Il déchiffrait d'une voix cassée mais calme la sourate du Royaume. Je récitais avec lui et corrigeais ses fautes de lecture. Je n'avais pas encore sept ans, que je possédais huit chapitres du Livre. L'appel de l'aube nous rassura. Je me rendis à la mosquée Sidi Quaddour. Mon grand-père priait toujours à Sidi Sayeh ou à la maison.

Le matin, la radio annonça qu'un tremblement de terre sans précédent avait détruit la ville d'Orléansville. A Mostaganem, tout le monde commentait abondamment la nouvelle. Dieu avait frappé la ville de Lasnâb, pour faire un exemple. On racontait que des bouteilles de vin avaient été trouvées dans le mihrab de la grande mosquée. La veille, le muphti de Lasnâb s'était rendu au bordel numéro six avec un Coran dans la poche de son pardessus. On dit aussi que beaucoup de notables organisaient des orgies dans les lieux

saints. Beaucoup prétendaient que Sidi Abed avait juré la perte de la ville. Ses gens étaient des mécréants plus endurcis que le peuple de Loth. Ils ne respectaient ni mosquées ni tombeaux de saints. On disait qu'ils arrosaient leurs couscous d'une sauce au vin et que, sous prétexte de célébrer la nuit de l'Erreur, ils s'adonnaient à la fornication avec les femmes et les jeunes hommes.

Mon grand-père nous raconta que la terre s'était ouverte puis refermée sur des impies. Il tenait la chose d'un fakir derqaoui qui avait assisté à cela. Et d'autres prodiges encore. C'était l'approche du siècle quatorze. Bientôt, on verrait la mule mettre bas et les fourmis s'entre-dévorer. *« Que Dieu protège les Musulmans !* » Le Dejjel allait entraîner l'humanité dans le chaos. Ca va durer quatre vingt dix neuf ans ! Et puis encore plusieurs années de désordre et de violence avant que la prédestinée ne rétablisse la justice. Le jour des comptes approchait.

Il y eut des collectes à travers tout le pays pour les sinistrés de Lasnâb. La maîtresse d'école, madame Garcia, nous parla des grands cataclysmes pendant la leçon de choses. Elle nous distribua des feuilles de papier Canson et des crayons de couleurs et nous demanda de dessiner pour porter un peu de bonheur aux familles malheureuses d'Orléansville. Kader dessina un palais avec dix chambres, Alaoui des genêts et des abeilles, moi une corbeille d'oranges.

L'école communale était obligatoire. J'allais aussi, le jeudi et le dimanche à, l'école coranique Cheikh Adda qui se trouvait aux Carrières. J'aimais beaucoup mon école Jeanmaire. J'étais heureux pendant la récréation. On se racontait des histoires sans arrêt.

***Une enfance algérienne,* Textes recueillis par Leïla Sebbar,**
Paris, Folio, 2005, p. 217-219

Yvette MARTORELL
Ginestar Yvette est née à Orléansville en 1928, elle vit actuellement à Vienne en Isère Ce poème est inédit mais nous l'avons intégré dans notre anthologie avec l'accord de l'auteure.

Mon pays

Sonnez, carillonnez, cloches du souvenir,
Vous torturez sans fin et mon cœur et mon âme.
Je revois nettement les étapes du drame,
Quand, du pays natal, il m'a fallu partir.

Moi, je suis née là-bas, dans un endroit brûlant,
La plaine du Chélif, dans une jolie ville,
El-Asnam aujourd'hui, jadis Orléansville,
Préfecture connue entre Alger et Oran.

Oh ! Mon pays natal, terre de mes aïeux,
Maison de mes parents, foyer, ö cher asile
Petit rond sur la carte, bel Orléansville
Vis-tu toujours autant sous ton soleil de feu ?

Par delà les pays, les mers et les frontières,
Je pense encore à toi, à ton beau ciel tout bleu,
Je ne te revois plus qu'en fermant les paupières,
Oh mon pays perdu, terre de mes aïeux.

Mais out a été dit, on a tourné la page,
Il a fallu reprendre pied sous d'autres cieux
Alors on a vécu, sans entrain, sans courage,
Un poète a dit : « partir c'est mourir un peu ! »

Mais la vie continue, il faut donc réagir,
De mon pays natal, je veux être un soldat,
Portant haut levé, le flambeau du souvenir,
Cloches, carillonnez ! Ne sonnez pas le glas !

Poème inédit

Maïssa BEY

Maissa Bey est le pseudonyme de Samia Benameur, née à Ksar el Boukhari (Médéa) en 1950, petit village au sud d'Alger. Après des études de français, elle devient enseignante. Elle est également fondatrice et présidente d'une association de femmes algériennes « paroles et écriture ». Elle vit et écrit dans l'Ouest algérien. Son premier roman s'intitule : *Au commencement était la mer*, paru en 1996 aux éditions Marsa.
Elle a obtenu le « prix de la Nouvelle de la Société des gens de Lettres » pour son livre *Nouvelles d'Algérie* (Editions Grasset, 1999). *Cette fille-là*, (Editions de l'aube, 2001) est couronné par le prix « Marguerite Audoux »et en 2005 le « Prix des libraires algériens » lui est attribué pour l'ensemble de son oeuvre. Aux éditons Barzakh ont déjà paru, en 2002, un récit autobiographique : *Entendez-vous dans les montagnes*, en 2004 un recueil de nouvelles, *Sous le jasmin la nuit* et en 2005 un roman *Surtout ne te retourne pas*, inspiré par le tremblement de terre de Boumerdès de mai 2003. *Bleu blanc vert* est le titre de son dernier roman.

« Ténès et l'ombre de Imma B'nêt »

Ce texte est extrait de la préface du livre-disque intitulé Déliés une descendance algérienne et consacré à la légende de Imma B'nêt. Maïssa Bey y présente Ténès de manière fort poétique.

Parfois, c'est seulement à la fin du jour que, sur le sable, se dessine en creux l'empreinte d'un pas.

Et puis, inattendue, une silhouette fragile entrevue à l'orée d'un songe dans l'engourdissement et la chaleur des nuits immobiles d'un été apparemment semblable à tous les étés du monde, nuits parcourues d'ombres, les errantes, croisées au détour d'une promenade solitaire sur la falaise.

Serait-ce elle, l'innommée.

Mais d'abord le lieu. Le point de rencontre, à quelque deux siècles de distance. Ténès autrefois sous-préfecture du département d'Orléansville, à quelques kilomètres du douar de Beni-Hawa, devenu plus tard Francis Garnier. Ténès donc, du latin *tenere* : tenir. C'est ce qu'on dit. Sans vraiment en être sûr. Mais l'immense majorité des habitants de la ville, les Ténésiens, ignorent cette étymologie, cette souche. Evidemment. Mémoire en lambeaux. Mémoire érodée, pervertie à force d'occupations, de violences et de mensonges. Et puis il y a le présent, encore et pour longtemps indéchiffrable.

Ténès. En arabe, prononcer : T'ness.

J'aime passionnément cette région de baies et de criques sauvages offertes aux vents du large, propices à tous les départs et à tous les rêves d'ailleurs et de lointains.

Ténès donc. A peine connue, puisque recouverte de l'ombre de la grande Césarée, dite aujourd'hui Cherchell. Port ou comptoir. Phénicien ou punique. Ou bien encore romain. La terre mais aussi la mer n'ont pas fini de livrer leurs trésors enfouis sous des couches d'oubli. Non, la terre, là-bas, n'a pas fini de parler, de raconter son histoire, notre histoire. Seulement elle se tait maintenant puisque plus personne ne veut l'interroger.

Ville fortifiée. Recluse et assoupie derrière les remparts. Fortifications romaines, pierre sur pierre ceignant le territoire de mon enfance. Et dans les rues, les souvenirs affluent, volettent de çà, de là, puis viennent se percher sur le fronton d'une école, attendant que je ferme les yeux pour se glisser à l'intérieur des classes ou courir sous le préau, enfin libérés, en tout exubérance. Mais là n'est pas le propos. Ajouter simplement une remarque, une de ces phrases que l'on entend au détour d'une conversation, mais qui très vite prend la force d'un axiome. Si les enfants de Beni-Hawa ont les yeux bleus, les cheveux et le teint clairs, cela ne peut venir que d'une lointaine ascendance étrangère, un peu comme ceux qu'on appelle ici, dans la ville où je vis à présent, les « enfants de la Légion », une particularité qui n'en est pas vraiment une et qui semble être une croyance communément admise par l'ensemble de la population autochtone.

Une ombre furtive, au-delà des remparts surplombant la mer. Une ombre pressée, ramassant ses jupons pour mieux courir vers la baie à peine violée par l'arête vive d'un rayon de soleil. Serait-ce elle, Imma B'nêt, la mère des filles, cette femme dont on dit qu'elle a été rejetée par la mer, et dont on dit aussi qu'elle vient d'un pays de ciels trop bas et de brumes ?

C'est à ce moment précis que je voudrais la saisir. Au moment où elle se laisse glisser le long de la pente, comme je faisais pour aller sur la plage, face à « la mer mêlée au soleil »*.

[…] En cet instant, peu importent les précisions historiques que, depuis, j'ai pu glaner çà et là, le nom du bateau, la date du naufrage, le nombre de victimes et les échanges très protocolaires de courrier entre les plus hautes autorités de part et d'autre de la mer blanche du milieu. Elle, imma B'nêt. Maintenant, en écriture retrouvée, reconnue, nommée. Quelque vision peut-être, entrevue dans la fragile lueur d'un matin, dans le pas entendu aux confins d'un rêve étrange surgi de ces lectures mêmes.

Elle, Imma B'nêt, désormais élevée au rang de sainte, de marabout[52], nous dit-on encore. Comme pour nous expliquer l'évidence première : seuls ceux qui savent aimer peuvent prétendre à l'éternité.

Laurence Huet, Hachemi Mokrane, Yves Jeanmougin, Mariela Damian, *Déliés une descendance algérienne,* Préface de Maïssa Bey, Paris, Métamorphoses, 2005.

---

* Arthur Rimbaud, *Illuminations,* note de l'auteure

[52] Marabout tire son étymologie du mot arabe *rabata* qui signifie lié ou engagé ; c'est-à-dire qu'il a pris avec Dieu l'engagement de n'agir que pour le bien-être de l'humanité. Aussi même après leur mort, ces marabouts sont-ils l'objet éternel de la vénération des Kabyles ; leurs corps est enfermé dans un tombeau, on élève un monument pour l'entourer, et ce lieu devient sacré et inviolable. […].Définition, mise en exergue dans la préface.

Notice sur les auteurs

Aït Ouyahia, Belgacem. Il est né le 10 octobre 1910 à Aïn el Hammam (ex Michelet), Wilaya de Tizi Ouzou. De 1948 à 1955 il fait ses études médicales à Alger. De 1953 à 1954 il fait son stage d'internat dans le service de chirurgie de l'hôpital d'Orléansville, (Chlef). Ancien professeur, chef de service de CHU, il a publié deux romans : *L'or des berges du Chélif,* et *Pierres et lumières: souvenirs et digressions d'un médecin algérien, fils d'instituteurs «d'origine indigène»*. Il a également publié *Tala n tmedwin, La fontaine des bassins* (2003) une adaptation kabyle des Fables de La Fontaine ; une tragédie en vers *L'Allée du sang* (2004), tirée de faits réels et qui relate l'histoire d'une vendetta en Kabylie, qui s'est étalée sur plusieurs décennies, dans la première moitié du siècle passé. Son dernier roman, *L'Afrasienne ou la dérive des continents du Kontum au Djurdjura* a été publié en 2006.

Bey, Maïssa **.** Maissa Bey est le pseudonyme de Samia Benameur, née à Ksar el Boukhari (Médéa) en 1950, petit village au sud d'Alger. Après des études de français, elle devient enseignante. Elle est également fondatrice et présidente d'une association de femmes algériennes « paroles et écriture ». Elle vit et écrit dans l'Ouest algérien. Son premier roman s'intitule *Au commencement était la mer,* paru en 1996 aux éditions Marsa.
Elle a obtenu le « prix de la Nouvelle de la Société des gens de Lettres » pour son livre *Nouvelles d'Algérie* (Editions Grasset, 1999), *Cette fille-là,* (Editions de l'aube, 2001) est couronné par le prix « Marguerite Audoux »et en 2005 le « Prix des libraires algériens » est attribué pour l'ensemble de son oeuvre. Aux éditons Barzakh ont déjà paru, en 2002, un récit autobiographique : *Entendez-vous dans les montagnes*…, en 2004 un recueil de nouvelles, *Sous le jasmin la nuit* et en 2005 un roman *Surtout ne te retourne pas*, inspiré par le tremblement de terre de Boumerdès de mai 2003. *Bleu blanc vert* est le titre de son dernier roman.

Bourde, Paul. Né en 1851 et mort en 1914, c'est un militaire qui a écrit de nombreux ouvrages. En 1915 entre à la bibliothèque de Lyon le Fonds Paul Bourde, riche d'environ 1500 documents consacrés à la Révolution française et à l'Empire. Les aspects politiques, sociaux, économiques, religieux de ces périodes sont représentés mais l'histoire militaire occupe une place prépondérante. Paul Bourde semble avoir voulu rassembler tous les récits et mémoires militaires alors disponibles, qu'il s'agisse de l'armée française ou de ses adversaires anglais, russes, autrichiens. Si ces documents ne peuvent prétendre à l'impartialité ni à la rigueur historique, ils n'en demeurent pas moins des témoignages précieux qui rendent compte, au-delà d'épisodes militaires marquants, des conditions de vie des officiers et soldats de l'époque. Beaucoup d'ouvrages consacrés aux principales batailles napoléoniennes, enrichis de cartes et de plans détaillés, conservent un réel intérêt historique.
Une majorité de documents porte sur Napoléon un jugement peu élogieux, quelques-uns relèvent même de l'hagiographie, mais des textes très critiques, français et étrangers, figurent aussi dans la collection. Les horreurs de la guerre, subies ou imposées, les exactions commises par les armées napoléoniennes y trouvent également leur place.
Pour l'Empire comme pour la période révolutionnaire, Paul Bourde a collectionné un grand nombre de brochures, pamphlets, journaux clandestins, comptes-rendus de procès, discours imprimés… où s'expriment, parfois violemment, des opinions antagonistes. Il a publié *: A travers l'Algérie. Souvenirs de l'excursion parlementaire (sept.-oct.1879)*, Charpentier, 1880, *Le patriote*, Hachette, 1882, *De Paris au Tonkin*, Calmann Lévy, 1885, *Trop de lois, trop de fonctions. Les abus dans la marine, lettres adressées au "Temps"*, C. Lévy, 1888, *En Corse : l'esprit de clan, les mœurs politiques, les vendettas, le banditisme : correspondances adressées au "Temps,"*C.Lévy, 1887, *Essais sur la révolution et la religion*, P. Hartmann, 1934.

Branlière Michel, conducteur faisant fonction d'ingénieur des ponts et chaussées a écrit une notice sur le pont de Ténès.

Bugeaud, Thomas Robert, marquis de la Piconnerie, duc d'Isly, maréchal de France,(Limoges 15/10/1784, mort à Paris 10/06/1849). Le recueil de ses écrits militaires fut publié en 1883. Réticent au début à la conquête de l'Algérie il changea d'opinion et se prononça pour une « guerre acharnée ». Gouverneur de l'Algérie (février 1841/ sept.1847), il se révéla un remarquable entraîneur d'hommes, mais mena les opérations d'une manière impitoyable, pratiquant des razzias et des dévastations systématiques dans les régions insoumises. Il remporta sur les Marocains, alliés d'Abd El Kader, la victoire de l'Isly qui lui valut le titre de duc. Avec l'appui de Louis Philippe et de Guizot il devint un partisan de la « domination absolue ». Il

pratique un système de gouvernement indirect exercé par des chefs indigènes reliés au commandement français par des bureaux des affaires arabes (créés en 1844). De fait, la préoccupation constante de Bugeaud fut d'associer l'armée à la colonisation. « L'armée est tout en Afrique, disait-il; elle seule a détruit, elle seule peut édifier. Elle seule a conquis le sol, elle seule le fécondera par la culture et pourra par les grands travaux publics le préparer à recevoir une nombreuse population civile. » Sa devise était *Ense et aratro* (par l'épée et la charrue) car pour coloniser le pays rien de mieux que le « soldat laboureur ». Il voulait que le soldat soit agriculteur en même temps que guerrier.

Clamageran, Jean-Jules, (1827-1903). Juriste de formation, opposant sous le second empire, calviniste, il a été ministre des finances, sénateur. Il fit un voyage en Algérie du 17 mars au 4 juin 1873. Il relate ses impressions de voyage et décrit les régions qu'il traverse dans un ouvrage intitulé : *L'Algérie Impressions de voyage*. Il a également publié un livre intitulé : *La Kabylie et les coutumes kabyles*, en 3 volumes.

Daudet, Alphonse, écrivain français (Nîmes 1840 - Paris 1897).Bien qu'il soit rattaché à l'école naturaliste, son œuvre mêle la fantaisie à la peinture réaliste de la vie quotidienne. Refusant tout système, tout projet d'ensemble (comme ceux de Balzac ou de Zola) Daudet touche à tous les genres et à tous les styles. C'est un témoin privilégié de la vie de son temps mais il n'est « ni sociologue, ni historien des grands événements ».[53]. Il est l'auteur de romans, *Le petit chose* (1868), *Tartarin de Tarascon* (1872), *Le Nabab*, (1877), *Sapho* (1884) mais surtout de contes et de nouvelles notamment, *Lettres de mon moulin* (1866), *Contes du lundi* (1873).

Djebar, Assia, Pseudonymede Fatima-Zohra Imalayen. Elle est née le 4 août 1936 à Cherchell. Elle réussit au baccalauréat en 1953, en 1955, elle réussit au concours d'entrée à l'école normale supérieure de Sèvres. Elle ne passe pas ses examens en 1956 en raison de la grève des étudiants algériens. Elle publie *La Soi,f* roman écrit en deux mois (Julliard 1957), *Les Impatients*, roman (Julliard, 1957), *Rouge, l'aube*, pièce de théâtre et *Poèmes pour l'Algérie heureuse(Alger SNED)* écrits à Rabat en 1960 et publiés à Alger après l'indépendance. Son œuvre romanesque est prolifique : *Les Enfants du Nouveau Monde (*Paris, Julliard, 1962) ; *Les Alouettes naïves,(* Paris, Julliard, 1967) ; *Femmes d'Alger dans leur appartement (* Paris, éd. des Femmes, 1981) ; *Ferdaous (trad., Paris, éd. des Femmes*, 1981*)., L'amour, la fantasia (*1985), lui vaut d'être lauréate du prix de l'amitié Franco-Arabe. Il est considéré comme l'ouverture d'une fresque que continuent *Ombre sultane (*1987) *Loin de Médine (*1991) et *Vaste est la prison*, (1995). *Chronique d'un été algérien*, 1993, *Le blanc de l'Algérie, (*1996*), Oran, langue morte*, (1997), *Les nuits de Strasbourg,(1997), Ces voix qui m'assiègent*, (1999), *La Femme sans sépulture*, (2002), *La disparition de la langue française*, (2003) abordent différents thèmes. Elle a également mis en scène des films : *La Nouba des femmes du Mont Chenoua*, 1979 (film) L*a Zerda ou les chants de l'oubli*, 1982 (film). Mondialement connue, elle est depuis 2005 membre de l'académie Française.

Djemai, Abdelkader est né à Oran en 1948. D'abord enseignant puis journaliste c'est un écrivain prolifique. Son roman *Un été de cendres* s'est vu décerner les prix «Tropiques» et «Découvertes». Son avant-dernier roman *Campus* a été couronné par le prix «Américo Vespucci». Il a publié plusieurs romans notamment, *Saison de pierres*, (Alger, 1986) *Mémoires de nègre*, (1991, Alger, réed. Paris, 1999), *Sable rouge* (Paris, 1996), *31, rue de l'Aigle (*1998), *Camping*. Un essai avec un avant-propos d'Emmanuel Roblès, *Camus à Oran*, (Paris, 1995). Le texte que nous avons choisi est l'incipit de son premier roman édité à Alger (1986).

Du Barail, François Charles général. (Né à Versailles le 25 mai 1820, mort le 30 novembre 1902). Il effectue une carrière exceptionnelle dans la cavalerie qui débute d'abord à dix neuf ans dans les spahis en Algérie (il participe à la prise de la smala d'Abd el Kader et à l'occupation de Laghouat). En 1863, il part au Mexique à la tête d'un régiment de chasseurs d'Afrique, puis est nommé dans la Garde Impériale. Général de division en 1870, il est nommé ministre de la guerre en 1873, contribue à la réorganisation de l'armée et finit sa carrière comme commandant de Corps. Il publie *Mes souvenirs* (*1820-1879)*, œuvre en 3 tomes en 1895.Ce gros ouvrage est un document sur l'armée entre 1830 et 1879. Le style de du Barail, son sens de l'observation (mais aussi de l'exagération) rendent ses mémoires aisées à lire. Elles constituent une galerie de portraits et de situations intéressantes sur le plan historique.

[53] Colette Becker et Jean-Louis Cabanès, *Le roman au XIXe siècle, l'explosion du genre*, Paris, Bréal, 2001, coll. « Amphi Lettres », p. 137, la citation est empruntée à Anne-Simone Dufief, *Alphonse Daudet romancier*, Champion, 1997.

Eberhardt, Isabelle, est née à Genève en 1877 de père inconnu et de mère russe, Mme de Moerder, née Nathalie Eberhardt. Sa naissance est une énigme et a donné lieu à des histoires les plus fantaisistes. Il est fort probable que son père soit le précepteur des enfants de Moerder. Elle épouse un maréchal de spahis d'origine algérienne et de nationalité française, selon le rite musulman. Meurt à Aïn Sefra en 1904, sous l'éboulement de sa maison emportée par l'oued en crue. Ses écrits ont été publiés après sa mort par les soins de Victor Barrucand. *Dans l'ombre chaude de l'Islam, (*Paris, Fasquelle, 1906, préface de Barrucand), *Notes de route, Maroc, Algérie, Tunisie, (*Paris, Fasquelle, 1908), *Au pays des sables, (*Bône, imp. Thomas, 1914), *Mes Journaliers,* précédé de *La vie tragique de la Bonne Nomade* de R.-l. Doyon, (Paris, La Connaissance, 1923), *Trimardeur,* « terminé » et publié avec une préface par Victor Barrucand, (Paris, Fasquelle, 1920).

Fourrier, Henri. Conseiller général en 1880 dans le département d'Orléansville, il a écrit une étude sur le projet de création d'un département dans la région du Chéliff, notamment à Orléansville.

Granger, Guy est né en Algérie et y a vécu trente ans. Il enseigna à Tiaret puis en France. Directeur de l'Alliance Française au Brésil, diplômé d'arabe, il est actuellement Président–fondateur de France-Algérie-Côte d'Azur. Il a publié son premier roman *Yasmina ,la rebelle du Chélif* en 2004 aux éditions Marsa.

Hanin, Charles. Administrateur en Afrique noire pendant de longues années. Il a fait presque toute sa carrière au Soudan et au Sénégal. Il a écrit *Occident noir,* édité à Paris en 1946.

Khoury-Ghata, Vénus. Née au Liban en 1937, elle vit en France depuis vingt sept ans. Poète, nouvelliste et romancière, elle collabore à divers journaux, revues et émissions littéraires. Son œuvre a été récompensée par les prix de la Société des Gens de Lettres (1969), Apollinaire (1980) et Mallarmé (1986). Elle est traduite en plusieurs langues.
Bibliographie. Treize romans publiés, dont *Bayarmine,* éd. Flammarion, 1992 ; *Les Fiancés du cap Ténès,* éd. originale J.C. Lattès, 1995/ livre de poche, 2002, *Les morts n'avaient pas d'ombre,* éd. Flammarion, 2001.
Nouvelles : *Une maison au bord des larmes,* éd. Balland, 1998 ; *Le moine, l'Ottoman et la femme du grand argentier,* éd. Actes Sud, 2003 ; *Zarife la folle et autres nouvelles,* éd. François Janaud, 2001.
Elle a également publié de nombreux recueils de poésie.

Pontier, Robert. Médecin-major des armées à Orléansville lors de sa création, il a écrit *Souvenirs d'Algérie ou notice sur Orléansville,* ouvrage où se mêlent éléments historiques et souvenirs personnels.

Lamairesse, Pierre Eugène. Ingénieur en chef des ponts et chaussées a écrit une notice sur le barrage du Chéliff et un mémoire sur les principales questions intéressant l'agriculture dans la subdivision d'Orléansville.

Lapasset, Emile**,** Lieutenant-colonel. Chef de bureaux arabes à Ténès en 1849.

Magani, Mohamed, né à El Abadia ex-Carnot en 1949. La région du Chélif, est la source première de son inspiration. Ses trois premiers romans ont en effet, une unité de lieu, qui est la région du Chélif. Région présente dès *La Faille du ciel,* roman de dénonciation de veine réaliste, dont nous proposons un extrait, mais nettement plus présente dans *Esthétique de boucher* et *Le Refuge des ruines.* Quant à son dernier roman, *Scène de Pêche en Algérie : Nouvelles d'un immeuble réhabilité*, il a essentiellement pour cadre l'oued Chélif et intègre des éléments autobiographiques. Comme son titre l'indique, c'est un roman composé de nouvelles brèves. D'après l'auteur cette « architecture lui a été suggérée par les séismes successifs qu'a connue la plaine du Chélif ». Il a publié également des nouvelles en anglais : *Un Icelandic dream, Please Pardon our appearance*, une étude sur Ibn Khaldoun dont le titre est : *Histoire et sociologie chez Ibn Khaldoun,* une autre étude intitulée : *Enseignement primaire, où en sommes-nous?* Autre roman : *Un temps berlinois.*

Martorell, Ginestar Yvette est née à Orléansville en 1928, elle vit actuellement à Vienne en Isère Le poème intitulé *Mon pays* est inédit mais nous l'avons intégré dans notre anthologie avec l'accord de l'auteure.

Masqueray, Émile (1843-1894), il fut professeur d'histoire au lycée d'Alger puis détenteur de la chaire d'histoire et d'antiquités d'Afrique à l'école supérieure de lettres d'Alger et créateur du « Bulletin de correspondance africaine ». Il a écrit *Souvenirs et visions d'Afrique* qui a été édité en 1894, puis réédité en 1914.

Maupassant, Guy de. Écrivain français (Château de Miromesnil, Tourville-sur-Arques, 1850 - Paris 1893). Encouragé par Flaubert, il collabora aux *Soirées de Médan* en publiant *Boule de suif* (1880). Il écrivit ensuite des contes et des nouvelles réalistes, évoquant la vie des paysans normands, des petits bourgeois, narrant des aventures amoureuses ou les hallucinations de la folie : *La maison Tellier* (1881), *Les contes de la bécasse* (1883), *Le Horla* (1887). Il publia également des romans (*Une vie*, 1883, *Bel ami*, 1885, *Mont-Oriol*, 1886). Il a mené une réflexion théorique importante dans ses chroniques et dans une « Etude sur le roman », datée de 1887 et publiée avec *Pierre et Jean*, (1888). Atteint de troubles nerveux, il mourut dans un état voisin de la démence.

Medjebeur, Tami, est médecin praticien à Oran. Il a fait ses études supérieures à Paris et à Tours. Il obtient son diplôme de médecine générale à Montpellier et de médecine pénitentiaire à Paris VI.
Il a écrit un roman, *Passion sur les berges du Chélif.* Roman de type réaliste qui met en scène la vie d'un douar dans la région du Chélif pendant la période coloniale au début de la création des maquis. Il décrit la dure vie quotidienne des fellahs.

Ricque, Camille, (1830-).Médecin établi à Miliana, il a publié une monographie sur cette ville en 1865 et écrit entre autres *La Médecine arabe par le Dr Camille Ricque* qui a été publié en 1864.

Robert, Paul Charles Jules, habituellement appelé Paul Robert est né à Orléansville, aujourd'hui Chlef en Algérie le 19 octobre 1910. il est mort le 11 août 1980 à Mougins (Alpes –Maritimes). Lexicographe et éditeur français, il entreprend la rédaction d'un *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, publié de 1953 à 1964 en 8 volumes et un supplément, mais que l'Académie française choisit de primer dès le 15 juin 1950 (Prix Saintour) sur simple présentation d'un premier fascicule. Pierre Grenaud écrit à son sujet : « Nul ne contestera la première place pour son *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* qui complète et modernise le vieux Littré. Riche des composantes de sa terre algérienne, il commença seul, en 1945, son travail de lexicographe que nous pouvons considérer comme l'un des plus beaux fleurons de nos Lettres. »[54]

Saint –Arnaud Armand Jacques Leroy de, maréchal de France, (Paris, 20/06/1801, mort en mer Noire, 29/09/1854). Fils d'un préfet de l'empire, il entra dans la garde du corps de Louis XVIII en 1817, mais sa vie dissipée le fit chasser de l'armée en 1820. Réintégré en 1831, animé d'une grande ambition il fit carrière en Algérie dans la Légion étrangère. Général en 1848, il entra dans le complot bonapartiste, fut fait ministre de la guerre en octobre 1851 et joua un rôle décisif dans le coup d'état du 2 décembre. Dès 1852, il fut nommé maréchal de France, grand écuyer et sénateur. En 1854 il prend le commandement de l'expédition de Crimée : il remporta la victoire de l'Alma (20 sept.1854) mais gravement malade, il dut laisser la direction des opérations à Canrobert (26 sept.) et il mourut sur le bateau qui le ramenait en France. On a publié ses lettres en 1855, *Lettres du maréchal de Saint Arnaud*, (2 tomes) de572 et 606 pages. Courriers adressés par Saint Arnaud à ses proches de 1832 à 1854. Avec un style alerte, le futur maréchal décrit la pacification en Algérie (lettres sur le siège de Constantine), le coup d'Etat de 1851 et les débuts de la campagne de Crimée. Quelques lettres, sont parfois sincères, d'autres sont le plus souvent cyniques mais elles ont été surtout rédigées pour son autopromotion.

Skif, Hamid, Mohamed Benmebkhout de son vrai nom, est né le 21 mars 1951 à Oran. Il fréquente tôt le cénacle des jeunes poètes animé par Jean Sénac. Il se fait connaître à dix-huit ans, après la publication de ses poèmes dans une anthologie consacrée par Jean Sénac à la jeune poésie algérienne d'expression française. Un début littéraire plein de promesses avec un recueil inédit signalé par Sénac en 1970, *La syntaxe anonyme.* En 1986 paraissent, *Nouvelles de la maison du silence*, Alger, ENAL, 1986, et *Poèmes d'El-Asnam et d'autres lieux*, Alger, ENAL, 1986. Séduit par l'aventure intellectuelle promise au tout début des années 1990, avec l'ouverture du champ médiatique dans sa version presse écrite, Skif fonde un journal économique *Perspectives*, mais l'expérience foire relativement vite, parce que le poète qu'il est ne maîtrise pas les

[54] P. Grenaud, *La Littérature au soleil du Maghreb de l'Antiquité à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 294

rouages du monde des affaires et de ses prolongements : les combines. C'est en exil, il quitte l'Algérie en 1997 pour Hambourg, qu'il publiera l'essentiel de sa production : un recueil de nouvelles, *Citrouille fêlée* (1998), deux romans, *La princesse et le clown* (2000) et *Monsieur le président* (2002). Ces trois ouvrages ont été publiés en « ligne » sur le site internet des éditions 00H00.com, ainsi qu'un autre recueil poétique, *Poèmes de l'adieu*, Marseille, Autres Temps, 1997.
il a été nommé chevalier des palmes académiques françaises. Ses œuvres *Monsieur le président, Lettres d'absence, Les exilés du matin, Les escaliers du ciel, La princesse et le clown, Citrouille fêlée, Le serment du scorpion et La rouille sur les paupières* sont aujourd'hui traduites dans plusieurs langues (italien, espagnol, français, arabe, etc.). Un autre roman, *La géographie du danger*, a été publié cette année aux éditions Naïve à Paris.

Tengour, Habib. Il est né le 20 mars 1947 à Mostaganem. Poète et universitaire (il enseigne la sociologie), Habib Tengour a débuté sa carrière d'homme de lettres par l'écriture d'un poème-récit : *Topapakitaques, la poésie-île*, terminé en 1972 et publié à Paris, P. J. Oswald, 1977. Il publie successivement trois autres recueils de poèmes, *La nacre à l'âme* (1981), *Schistes de Tahmad2* (1983) et *L'Arc et la cicatrice* (1983). Cet écrivain se situe au carrefour de deux cultures qui transparaît surtout dans trois ouvrages qui l'ont fait connaître : *Le vieux de la montagne*, Paris, Sindbad, 1983, *Sultan Galiev ou la rupture des stocks*, Paris, Sindbad, 1985 et *L'Épreuve de l'arc* 1990.

Vast, Henry. Né en 1847, mort en 1921. C'est un historien qui a écrit de nombreux ouvrages, entre autres, *L'Algérie et les colonies françaises, comprenant la géographie physique, politique, historique, agricole, industrielle et commerciale d'après les documents les plus récents*.

Vincent, Lucienne. Née en 1923 à Alger, en 1939, à 16 ans, elle est reçue à l'Ecole Normale d'institutrices, 3ème d'une promotion de 17, sur 250 admissibles et 2000 candidates. Les trois années à l'Ecole Normale, située à Miliana, sont un rude apprentissage. Elle enseigne de 1942 jusqu'en 1957 dans diversesécoles, notamment à Aïn-Defla ex Duperré, à Ténès, à El-Asnam ex Orléanville à Khemis-Miliana ex Affreville. Elle publie au gré des circonstances des poèmes isolés, qui vont se regrouper en petites plaquettes, puis en recueils de plus en plus importants. Ces recueils sont construits autour d'un thème qui est le plus souvent un pays. Notamment les deux premiers recueils intitulés *…D'Algérie*, préfacé par Youssef Nacib,(écrivain qui a été son élève), Paris, Publisud, 1986, et *Provence d'élection*, évoquent les deux étapes de sa vie l'Algérie natale et la Provence « élue »comme nouveau lieu d'existence. Elle a également publié *Présences en Pays de Provence*, éd. Barre et Dayez, 1998, *Cistes et Rameaux de Grèce.* Elle fait partie de sociétés de poésie et de nombreux prix lui ont été attribués : « Prix de la Lyre d'Or », du « Prince des poètes », « Léonard de Vinci », « Paul Arbaud ». Elle a été élue à l'Académie d'Aix en Provence le 16 janvier 2001.

INDEX DES AUTEURS

AIT-OUYAHIA, 99
BEY, 113
BOURDE, 26, 27
BOURIN, 35
BRANLIERE, 38, 39
BUGEAUD, 4, 7, 60
CLAMAGERAN, 29
DAUDET, 21
DJEBAR, 64
Du BARAIL, 45
EBERHARDT, 49, 70, 74
FOURRIER, 24
GRANGER, 105, 106, 108
HANIN, 51, 53
KHOURY-GHATA, 97
KRÉA, 78
LAMAIRESSE, 23
LAPASSET, 15
MAGANI, 80
MARTORELL, 112
MASQUERAY, 40, 43
MAUPASSANT, 33
MEDJBEUR, 94
PONTIER, 12, 13
RICQUE, 20
ROBERT, 54, 57
SAINT-ARNAUD, 8, 10, 61, 62
SKIF, 86
TENGOUR, 110
VAST, 47
VINCENT, 91, 93